6
27-A
13

27-A.13

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

S. JEAN DE JERUSALEM,

APPELLEZ DEPUIS

LES CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

LES CHEVALIERS DE MALTE.

Par M. l'Abbé DE VERTOT, *de l'Academie des Belles Lettres.*

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

A PARIS,

Chez { ROLLIN, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins, au Lion d'Or.
QUILLAU Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.
DESAINT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
SAINT JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE CINQUIÉME.

LA conquête de l'Iſle de Rhodes, & la dépouille des grands biens des Templiers éleverent l'Ordre Militaire de Saint Jean à un degré de grandeur comparable à celui de pluſieurs Souverains de l'Europe. Parmi les differentes Iſles

FOVLQUES DE VILLARET.

Sporades, celle de Rhodes tenoit le premier rang, soit par la fertilité de son terroir, soit par la sureté de ses Ports & de ses Rades qui y attiroient de tous côtez le commerce & l'abondance. D'ailleurs depuis que les Chevaliers s'en étoient rendus maîtres, il en sortoit tour à tour des Galeres & des Vaisseaux bien armez qui donnoient la chasse aux Pirates; & les Chevaliers qui commandoient ces escadres s'enrichissoient des prises qu'ils faisoient continuellement sur les Infideles.

Mais ces differentes sources de richesses si avantageuses dans un Etat purement seculier, affoiblirent insensiblement un Ordre Religieux. Sa puissance temporelle poussée trop loin, causa depuis sa foiblesse; & les grands biens, sur tout des particuliers, introduisirent parmi les plus jeunes Chevaliers le luxe, la molesse, & les plaisirs.

Ces Religieux Militaires au retour de leurs caravanes & de leurs courses consumoient dans le jeu, & souvent dans la débauche les biens qu'ils avoient acquis à la guerre, & qu'ils auroient dû par leur profession remettre au commun Tresor de l'Ordre. En vain d'anciens Commandeurs élevez dans des mœurs austeres, & dans une pratique exacte de leur regle, leur representoient que par une semblable conduite les Templiers venoient de se perdre: à peine cette jeunesse effrenée & fiere de la réputation qu'elle acqueroit tous les jours dans les combats, daignoit faire attention à un exemple si terrible & si récent: ces jeunes gens indociles se flatoient qu'on devoit trouver dans leur valeur toutes les vertus de leur état; & ce qui

FOULQUES DE VILLARET.

étoit de plus déplorable, c'eſt que le Grand Maître lui-même par ſon exemple ſembloit autoriſer un ſi étrange changement dans les mœurs de ſon Ordre.

Villaret ébloui de la gloire qu'il venoit d'acquerir par ſes conquêtes, ne put ſoutenir une fortune trop favorable; il ſe preſſa de jouir du fruit de ſes travaux; & toujours environné d'une troupe de flateurs, il paſſoit ſes jours dans une indigne oiſiveté; ſa table étoit ſervie avec autant de délicateſſe * que de profuſion; il falloit au travers des périls de la mer lui aller chercher des mets exquis, & les vins les plus délicieux: & pour fournir à ſon luxe & à ſa dépenſe, il s'appliquoit les revenus des Commanderies vacantes, ou, au préjudice des plus anciens Chevaliers, il en faiſoit la récompenſe de ſes favoris & des miniſtres de ſes plaiſirs. A l'égard des autres Chevaliers, il affectoit de ſe rendre d'un accès difficile; & s'il leur accordoit quelque audience, c'étoit toujours d'une maniere bruſque & hautaine. La voye des remontrances étoit fermée aux plus juſtes plaintes, & il ne ſortoit gueres de Chevaliers de ſon Palais qu'avec une indignation ſecrete.

Ce qui augmentoit le mécontentement du Corps de la Religion, c'eſt qu'il négligeoit d'en acquitter les dettes; & on ſe plaignoit même qu'il laiſſoit manquer la Maiſon Chef d'Ordre de ſa ſubſiſtance.

* Deſciverat à priſtina virtute Hoſpitalariorum Equitum princeps Villaretus, captâque Rhodo, non ad proferendum Chriſti cultum in Syriam extulerat mentem, ſed in delicias abjecerat: præteritiſque inſolſcens victoriis, intentuſque privatæ rei, publicas curas ſpernebat: quocirca Equites, communicato inter ſe conſilio, eum opprimere ex inſidiis adorti ſunt. *Rainaldi ad ann.* 1317, *n.* 35.

FOULQUES DE VILLARET.

& de ſon néceſſaire. En vain les plus anciens Commandeurs lui repreſenterent que l'Ordre n'avoit jamais été plus riche, ni l'entretien des Religieux plus négligé; l'imperieux Grand Maître recevoit ces remontrances comme des injures : ſa conduite, ſes manieres, la forme qu'il vouloit introduire dans le Gouvernement étoient d'un Souverain abſolu, & il ſembloit qu'il ne diſtinguât pas les Chevaliers, des habitans de l'Iſle & des autres ſujets de la Religion. Mais il avoit en tête un grand corps de nobleſſe : pluſieurs même de ces Chevaliers tirez des premieres Maiſons de la Chrétienté, & élevez dans des principes républicains, vouloient bien ſe ſoumettre à une autorité fondée ſur les Loix; mais ils étoient incapables de ſouffrir un odieux deſpotiſme.

La voye des remontrances particulieres n'ayant pas réuſſi auprès d'un Chef ſi fier & ſi hautain, les Chevaliers qui prétendoient en avoir reçu quelque injuſtice, eurent recours à une procedure réguliere. Le Grand Maître à leur requeſte fut ſommé juridiquement de ſe trouver au Conſeil pour y rendre compte de ſon adminiſtration : il en rejetta la ſignification avec mépris. Les mécontens ne ſe rebuterent point : ils s'aſſemblerent ſecretement pour déliberer ſur le parti qu'ils avoient à prendre : Frere Maurice de Pagnac, ſous prétexte de délivrer l'Ordre d'une domination tyrannique, s'étoit mis à leur tête. C'étoit un ancien Commandeur, pieux, exact dans l'obſervation de ſa regle; mais d'un zele amer, & qui de ſa régularité ſe faiſoit une eſpece de droit de condamner tous les Chevaliers qu'il ne croyoit

F. MAURICE DE PAGNAC

FOULQUES DE VILLARET.

pas auſſi dévots que lui. Ce Commandeur naturellement dur & infléxible, & qui d'ailleurs dans la révolution qu'il méditoit, vrai-ſemblablement avoit ſes vûes particulieres, repréſenta à ſes Confreres qu'après avoir eu recours inutilement à la voye des requeſtes & à l'autorité des Loix, ils alloient infailliblement tomber ſous une tyrannie déclarée, à moins que par une courageuſe réſolution ils ne ſe déterminaſſent à arrêter eux-mêmes le Grand Maître; que cette entrepriſe toute hardie & toute extraordinaire qu'elle pouvoit paroître, ſi elle avoit un heureux ſuccès, ſeroit infailliblement approuvée par les Chevaliers mêmes les plus indifferens, & que s'ils étoient une fois maîtres de ſa perſonne, on le traduiroit devant le Conſeil, où on lui feroit ſon procès. Ce projet, quoique rempli de violence, n'en fut que plus agréable à des gens aigris & paſſionnez; mais l'execution n'étoit pas ſans de grandes difficultez. Les principaux Commandeurs & les plus ſages, quoique mécontens du Gouvernement, n'avoient point encore pris de parti dans ces differends; d'ailleurs le Grand Maître, outre ſa maiſon qui étoit nombreuſe, ne ſortoit jamais en public qu'environné de ſes créatures & de certains flateurs, qui, ſans s'embaraſſer de ce qui eſt juſte ou injuſte, s'attachent aveuglément à l'auteur & à la ſource des graces.

Les mécontens pour le ſurprendre dans un temps où il ſeroit moins accompagné, tâcherent de corrompre à prix d'argent un de ſes Valets de Chambre, & ils lui offrirent une groſſe ſomme pour leur faciliter de nuit l'entrée dans ſon appartement:

FOULQUES DE VILLARET.

mais le domeſtique fidele à ſon maître l'avertit auſſi-tôt des propoſitions qu'on lui avoit faites, & pour faire valoir ſon zele & ſa fidelité, il exagera le nombre des conjurez, & le péril où il étoit d'être arrêté. Le Grand Maître craignant qu'il n'y eût pas de ſureté pour lui dans la Ville, en ſortit ſous prétexte d'une partie de chaſſe, gagna en diligence le Château de Lindo, dont il s'empara. Ce Château eſt ſitué ſur une Montagne au côté oriental de l'Iſle, environ à ſept milles de la Ville de Rhodes. Outre un bon Port qui eſt au pied de ce Château, on trouve encore au Septentrion une grande baye dont le fond eſt net, ferme & ſabloneux, & un peu plus loin il y a un endroit appellé Triande, ou le canton des Serpens, au-deſſous duquel on trouve une fort bonne rade, où les Vaiſſeaux ſont à l'abri des vents d'Orient & de Sud-eſt. Villaret s'étant rendu maître de ce Château, y fit entrer des troupes & des vivres, en même temps que des Galeres par ſes ordres étoient dans le Port toujours armées, & prêtes pour le recevoir s'il étoit trop preſſé par ſes ennemis; & pour arrêter les procedures qu'on avoit commencées contre lui, il fit ſignifier au Conſeil qu'il appelloit au Saint Siege de tout ce qu'on pourroit ſtatuer en ſon abſence contre ſa perſonne & contre ſa dignité.

Mais ſa fuite, & ſur-tout la maniere dont de ſa ſeule autorité il s'étoit emparé d'une Place forte, & des Galeres qui appartenoient à tout l'Ordre; les Troupes qu'il avoit jettées dans cette Place; celles qu'il levoit actuellement dans l'Iſle, & les proviſions de guerre qu'il amaſſoit de tous côtez, tout

cela aigrit ſi fort les eſprits, que la plûpart des Chevaliers les plus moderez, & qui ne s'étoient point encore déclarez, ſe joignirent aux mécontens. Ce fut comme une conſpiration générale contre ce Grand Maître : tout le monde crioit au Tyran, & malgré ſon appel au Saint Siege, la plûpart des Chevaliers aſſemblez tumultuairement, le dépoſerent, élurent en ſa place Maurice de Pagnac ; & par cette élection précipitée on vit un ſchiſme funeſte s'élever dans cet Ordre.

Les Chevaliers les plus déſintereſſez crurent en devoir avertir le Pape Jean XXII. ſucceſſeur de Clement. On avoit déja prévenu ce Pontife ſur le mauvais uſage que Villaret faiſoit des biens de l'Ordre, & ſur-tout au ſujet de la négligence qu'il apportoit à acquitter le principal & les intereſts de l'argent qu'il avoit emprunté pour l'entrepriſe de Rhodes.

Les Commandeurs étoient d'autant plus intereſſez dans cette négligence, que c'étoit à leurs dépens, & du fond même des Reſponſions qu'il avoit fallu augmenter conſiderablement, que l'on payoit ces intereſts. Le Pape avant que de rien ſtatuer ſur un évenement auſſi ſurprenant, envoya ſur les lieux en qualité de ſes Commiſſaires, Bernard de Moreze, Prieur de Saint Caprais, & Boſolo ſon Chapelain, pour informer de la verité de ce qui s'étoit paſſé dans cette émotion.

L'inſtruction de ces Commiſſaires portoit que ſitôt qu'ils ſeroient arrivez à Rhodes, ils ſuſpendiſſent le pouvoir des deux Grands Maîtres, & qu'ils leur intimaſſent un ordre exprès du Saint Siege de

FOULQUES DE VILLARET.

se rendre incessamment l'un & l'autre à la Cour du Pape; qu'ils signifiassent en même temps à tous les Chevaliers qu'en attendant la décision de cette grande affaire, le Pape comme premier Superieur de l'Ordre, nommoit pour le gouverner Frere Gerard de Pins. C'étoit un ancien Chevalier de la Langue de Provence, de la même Maison que le Grand Maître Odon de Pins, estimé par sa valeur & par sa sagesse, & qui n'ayant point voulu se déclarer pour aucun parti, étoit également réveré de tous les deux. Le Pape par la même instruction ordonnoit à ces Commissaires de saisir l'argent, les pierreries & tous les effets de Villaret, d'en dresser un procès verbal, & un inventaire exact & signé des principaux interessez; qu'après cette formalité préalable ils remissent le tout au Tresor de l'Ordre, pour être uniquement employé à satisfaire les Banquiers de Florence, & tous ceux qui avoient fourni l'argent nécessaire pour la conquête de Rhodes..

Les deux Commissaires étant arrivez dans cette Isle s'acquitterent avec beaucoup d'exactitude des ordres dont ils étoient porteurs. Ils citerent les deux prétendans à la Cour d'Avignon, & après avoir fait reconnoître le Commandeur de Pins pour Lieutenant Général de la Grande Maîtrise, ils lui firent part d'un ordre particulier qu'ils avoient du Pape, & qui concernoit la Grande Commanderie de l'Isle de Chypre: ce Benefice, par l'étendue de son territoire, sa Jurisdiction & la richesse de ses revenus étoit moins une simple Commanderie, qu'une Principauté. Le Château & le Bourg de Colosse

Foulques de Villaret.

Coloſſe étoit le chef-lieu de cette Seigneurie, qui comprenoit pluſieurs villages avec le Château, & le Bourg de Curias, appellé autrement Epiſcopia, & qui avoit ſervi autrefois de réſidence à d'anciens Rois de cette Iſle. Villaret par reconnoiſſance des ſoins que Frere Albert l'Allemand de Chateaunoir avoit pris pour le recouvrement des biens des Templiers, l'avoit gratifié de cette riche Commanderie, la dignité, après la Grande Maîtriſe, la plus conſiderable que l'Ordre eût dans tout l'Orient. On s'étoit plaint au Pape que le Grand Maître, pour favoriſer le Commandeur l'Allemand, ne l'avoit taxée qu'à trente mille beſans d'or de reſponſion par an, quoique tous les Commandeurs précedens en euſſent payé ſoixante mille, monnoye d'or évaluée à vingt-un ſols trois deniers pour beſant: ce qui doit faire comprendre le revenu de cette riche Commanderie. Le Pape conſentoit que le Lieutenant de Pins laiſſât le Commandeur en poſſeſſion de cette dignité, à condition qu'il en payât au Treſor de l'Ordre la même redevance de ſoixante mille beſans. Mais s'il en faiſoit difficulté, il ordonnoit qu'à ſon refus on adjugeât cette Commanderie à celui des plus anciens Chevaliers qui ſe ſoumettroit de payer exactement la reſponſion ſur l'ancien pied.

Cependant les deux Grands Maîtres, en execution des ordres du Pape, ſe mirent en chemin pour ſe rendre à Avignon. Villaret fut reçu dans tous les lieux où il paſſa, & ſur-tout par Robert Roi de Sicile, comme un grand Capitaine, & avec tout l'accueil que méritoit ſa réputation: tout le monde

FOULQUES DE VILLARET.

s'intereſſoit dans ſa diſgrace. Il ne fut pas moins bien traité à Rome : Pagnac ſon rival & ſon concurrent s'apperçut bien que le changement de théâtre & du lieu de la ſcene ne lui étoit pas favorable ; qu'on ne parloit à la Cour du Pape que de la valeur & des conquêtes de Villaret, au lieu qu'il étoit regardé comme un rebelle, & un Chef de mécontens.

Jean XXII.

Le Pape donna pluſieurs audiences à l'un & à l'autre, ſoit en particulier ou en plein Conſiſtoire. Les plus celebres Avocats de la Cour d'Avignon furent chargez de cette grande affaire. Edouard Dupont, fameux Juriſconſulte, parla en faveur de l'élection de Pagnac : il repreſenta que les Chevaliers qui compoſoient ce qu'on appelloit à Rhodes le Couvent, ayant, ſuivant le droit qu'ils en avoient, & ſur la perſuaſion où ils étoient de la vertu de Villaret, élevé ce Chevalier à la dignité de Grand Maître, ils s'étoient crus bien fondez, voyant qu'il abuſoit de ſon pouvoir, à reprendre une autorité que cet Avocat ſoutint qu'on ne lui avoit remiſe qu'en dépôt, & que pour autant de temps qu'il en feroit un bon uſage. Il faiſoit ſur-tout valoir le pouvoir du Conſeil qui avoit concouru dans ſa dépoſition, & qu'il faiſoit enviſager comme le Corps repréſentatif de la Religion & du Chapitre général.

L'Avocat de Villaret, après avoir parlé magnifiquement des exploits & des conquêtes de ſa Partie, ſi glorieuſes & ſi utiles à l'Ordre, & même à toute la Chrétienté, demandoit ſi ſa dépoſition étoit la récompenſe qu'il en devoit attendre, & ſi

des mutins & des rebelles pouvoient jamais être autorisez dans une assemblée tumultueuse, & au milieu d'une sédition, à déposer leur Chef & leur Superieur, sur-tout après qu'il avoit prévenu une si téméraire entreprise par un appel au saint Siege. Et pour répondre à ce que l'Avocat de Pagnac avoit avancé au sujet de l'autorité souveraine du Conseil, comme corps représentatif du Chapitre général, il s'écrioit que la condition des Grands Maîtres seroit bien malheureuse, si chargez des soins pénibles du Gouvernement, ils n'en avoient que la fatigue & les inquiétudes, pendant que les membres du Conseil, comme d'autres Ephores, s'érigeroient en Juges séveres & en Censeurs de leur conduite. Cependant qu'on n'ignoroit pas, ajoutoit ce Jurisconsulte, que c'étoient les Grands Maîtres eux-mêmes de qui les Chevaliers tenoient les Dignitez qui donnoient entrée dans le Conseil, & s'il étoit juste que le sort des Chefs dépendît de leurs créatures, & qu'il fussent obligez de trembler devant leur propre ouvrage. FOULQUES DE VILLARET.

Quoi que ces raisons dans un Gouvernement Républicain eussent plus d'éclat que de solidité, cependant le Pape blessé du peu d'égard que le parti de Pagnac avoit eu pour l'appel de Villaret, penchoit secretement de son côté. Les Cardinaux, & les Courtisans sur-tout, auſquels rien n'échape des dispositions de leur maître, blâmoient hautement la précipitation avec laquelle on avoit dépose le Grand Maître. Pagnac au travers des discours qui se répandoient à ce sujet, vit bien qu'il n'obtien-

FOULQUES DE VILLARET.

droit jamais la confirmation de ſon élection. La crainte de la voir caſſée par un Jugement ſolemnel, & la triſte idée de retomber par là ſous la puiſſance d'un ennemi puiſſant & irrité, le jetta dans une ſombre mélancolie : il quitta la Cour, & ſe retira à Montpellier, où il tomba malade, & après y avoir langui quelques mois, il y trouva la fin de ſa vie & de ſon ambition.

Sa mort délivra le Pape de l'embarras de prononcer juridiquement ſur une affaire auſſi délicate. Ce Pontife, pour conſerver toujours la ſubordination, commença par rétablir Villaret dans toutes les fonctions de ſa dignité ; mais comme il avoit remarqué beaucoup d'aigreur & d'animoſité dans les eſprits du parti contraire, avant que de lever la ſuſpenſion que ſes Commiſſaires avoient ſignifiée au Grand Maître, il étoit convenu ſecretement avec lui qu'après avoir repris le Gouvernement de ſon Ordre pendant un temps limité, il remettroit au Saint Siege, comme de lui-même, ſa démiſſion, & qu'il ſeroit pourvû d'un grand Prieuré, dont il jouiroit avec une indépendance entiere de ſon ſucceſſeur, & même ſans être obligé de contribuer aux charges & aux Reſponſions de l'Ordre : ce qui après differens changemens de Prieurez, & bien des difficultez, fut enfin entierement conſommé vers l'an 1323. Villaret après ſon abdication ſe retira au Château de Teiran, qui appartenoit alors à une de ſes ſœurs : il y mourut quatre ans après, & en 1327. Son corps fut enterré au grand Saint Jean de Montpellier, dans un Sepulcre de marbre ; & on

liſoit au tour une Inſcription * qui apprenoit ſa qualité, mais ſans parler de ſon abdication. FOULQUES DE VILLARET.

Pendant que l'Ordre étoit agité par des diviſions, Orcan ou Urcham Gazi, fils & ſucceſſeur d'Ottoman, crut la conjoncture favorable pour chaſſer les Chevaliers de l'Iſle de Rhodes. Ce jeune Prince pendant la vie du Sultan ſon pere avoit eu beaucoup de part à ſes conquêtes. C'étoit le plus habile de ſes Généraux, & le plus ſûr inſtrument de ſes victoires. La ſouveraine puiſſance où il parvint après la mort d'Ottoman, ne fit qu'élever encore ſon courage. L'eſprit toujours rempli de nouveaux projets de conquêtes, il paſſoit toutes les ſaiſons de l'année en campagne, & dans ſon Camp il vivoit avec ſes ſoldats en ſoldat, & comme s'ils euſſent été ſes freres ou ſes enfans : & dans les plus grands périls il leur témoignoit une confiance qui étoit également honorable au Prince & à ſes troupes. Son habileté n'étoit pas inferieure à ſa valeur : peu de Souverains l'ont égalé dans l'art d'exciter des diviſions entre les Princes ſes voiſins : il ne manquoit jamais de ſe déclarer pour le parti le plus foible contre le plus puiſſant, pour les accabler enſuite plus facilement tous les deux. Ce fut par cette politique encore plus que par la valeur de ſes troupes, qu'il ſe rendit maître de la Myſie, de la Licaonie, de la Phrygie & de la Carie, dont il chaſſa la plûpart de ces petits Princes, qui avoient partagé avec Ottoman ſon pere les Etats du dernier

* Anno Domini M. CCC. XXVII. die ſcilicet 21 Septembris obiit nobiliſſimus Dominus Frater Folquetus de Villareto, Magiſter magni Hoſpitalis Sacræ Domûs Sancti Joannis Baptiſtæ Hyeroſolimitani, cujus anima requieſcat in pace, Amen. Dic pro me Pater noſter, Ave Maria.

FOULQUES DE VILLARET. Sultan Selgeucide d'Iconium, leur maître & leur Souverain.

La proximité de l'Isle de Rhodes qui n'est séparée de la Carie que par un canal assez étroit, le détermina à en tenter la conquête. Il s'en croyoit si assuré, sur les avis qu'il avoit reçus des divisions qui régnoient dans l'Ordre, qu'il résolut d'y conduire lui-même une Colonie de Mahometans, Turcs, Arabes ou Sarrasins ; & on prétend qu'il choisit pour cela la plûpart des familles que les Chevaliers, par la conquête de Rhodes, avoient chassées de cette Isle, & qui, sous les auspices du Sultan, se flattoient d'y rentrer & de s'y rétablir. Orcan laissa les viellards, les femmes & les enfans dans la petite Isle d'Episcopia, dont en passant il s'étoit rendu maître : il tourna ensuite la proue de ses vaisseaux du côté de Rhodes. On rapporte qu'il n'avoit pas moins de quatre-vingt Flutes, Brigantins, ou vaisseaux plats de differentes grandeurs, la plûpart chargez de troupes de débarquement, dont il prétendoit se servir pour former le Siege de la ville de Rhodes.

1321.

Giovan Villani. 118.

Gerard de Pins dont nous venons de parler, & que le Pape avoit établi Lieutenant Général de tout l'Ordre, averti des desseins du Prince infidele, & qu'un si grand armement regardoit Rhodes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis dans l'Isle. Malheureusement la plûpart des Galeres & des Vaisseaux de la Religion étoient en course ; il ne restoit que quatre Galeres dans le Port, avec quelques Fregates, des Flutes & des Vaisseaux marchands, auxquels heureusement se joignirent six Galeres Gé-

noiſes, qui ſe rencontrerent dans le Port de Rhodes à leur retour des côtes de la Cilicie, & de la petite Armenie où ils trafiquoient. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Iſle, de ſoldats & même d'habitans capables de porter les armes, s'embarquerent ſur cette petite Flote. Le Commandeur de Pins monta la Capitane, & comme il étoit grand homme de mer, à la faveur du vent dont il ſçut profiter, il attaqua courageuſement les Turcs. Ces Infideles étoient ſuperieurs en nombre de Vaiſſeaux: ils avoient le même avantage par les troupes de débarquement dont leur Flote étoit chargée, mais c'étoient tous ſoldats peu faits aux guerres de mer. Les Chevaliers au contraire accoutumez à ce genre de combats, manœuvrerent avec tant d'habileté, qu'ils leur coulerent à fond une partie de leurs Fregates, & de leurs Vaiſſeaux plats, en prirent pluſieurs, & firent un grand nombre de priſonniers. Orcan ne fut vaincu que pour s'être crû invincible par le nombre & la valeur de ſes troupes; mais il n'en avoit fait experience que ſur terre, & il trouva en mer des ennemis dont la capacité & l'adreſſe furent ſuperieures à toutes ſes forces. Le Général de l'Ordre, après avoir diſſipé cette Flote, fit une deſcente dans l'Iſle d'Epiſcopia, où nous venons de dire qu'Orcan avoit débarqué un grand nombre de familles Turques, qu'il deſtinoit pour peupler l'Iſle de Rhodes. Le Général Chrétien pour couper la racine de cette guerre, & ôter à ces Infideles, anciens habitans de Rhodes, l'eſperance de s'y rétablir, fit paſſer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva en défenſe, & on vendit par ſon ordre

FOULQUES DE VILLARET.

FOULQUES DE VILLARET.

pour eſclaves les vieillards, les femmes & les enfans.

Comme la Grande Maîtriſe étoit vacante par l'abdication de Villaret, le Pape convoqua à Avignon & dans ſon Palais, les Prieurs & les Chevaliers qui ſe trouverent à ſa Cour ou dans les Provinces voiſines d'Avignon ; & après qu'ils furent arrivez, ils les exhorta à la concorde, & à ſacrifier leurs reſſentimens particuliers au bien général de la Religion. Tous ces Chevaliers s'enfermerent enſuite dans une eſpece de conclave pour proceder à l'élection d'un nouveau Grand Maître, & après l'invocation du Saint Eſprit, & une mûre déliberation, le choix de l'Aſſemblée tomba ſur Frere HELION DE VILLENEUVE, que le Pape favoriſoit ouvertement, & dont la recommandation, peu differente d'un ordre, influa beaucoup dans cette élection, qu'il confirma depuis par une Bulle autentique en datte de l'an 1323 : d'autres prétendent que cette confirmation fut une pure nomination, émanée de la ſeule autorité du Pape.

HELION DE VILLENEUVE.

1323.

Le nouveau Grand Maître n'en fut pas ingrat, & pour en marquer ſa reconnoiſſance à ce Pontife, il lui vendit des maiſons que l'Ordre poſſedoit dans la Ville de Cahors, & de grandes terres ſituées aux environs, dont le Pape, originaire de cette Ville, fit l'acquiſition en faveur de ſa famille qu'il vouloit tirer de l'obſcurité où elle ſe trouvoit enſevelie. Son pere appellé Arnaud d'Oſſa ou Deuſſe, n'étoit qu'un pauvre Savetier. Le mérite de ſon fils, & ſa capacité extraordinaire dans le Droit Civil & Canon, le fit parvenir à la dignité de Cardinal. Cette dignité ne lui fit point oublier la baſſeſſe de ſa naiſſance ;

1324.

FRERE FELIX DE VILLENEUVE VINTCINQUIESME GR. MAIST. An. 1523

HELION DE VILLENEUVE.

sance; il vivoit avec les autres Cardinaux comme avec ſes maîtres; ſobre, frugal, modeſte, ce n'étoit preſqu'à ſon habillement qu'on s'appercevoit d'une dignité qui paroiſſoit lui être tout à fait indifferente. Tel étoit ce Cardinal à la mort de Clement V. les Cardinaux furent deux ans ſans pouvoir convenir du ſujet qu'ils éliroient pour Pape. Ils s'étoient d'abord aſſemblez à Carpentras; mais les Cardinaux d'Aquitaine ennuyez de la longueur du Conclave, y ayant fait mettre le feu par leurs domeſtiques, ils ſe diſperſerent; & depuis ils n'avoient pû ſe raſſembler. Philippe, Comte de Poitiers, frere de Louis le Hutin Roi de France, en ayant attiré à Lion par adreſſe & ſous differens prétexte juſqu'à vingt-trois, il les engagea à s'enfermer dans un Conclave. Mais comme les factions étoient toujours également vives, & qu'ils ne pouvoient s'accorder, ils convinrent enfin, ſi on en croit Villani & Saint Antonin, de s'en remettre par voye de compromis à la nomination ſeule que le Cardinal d'Oſſa feroit d'un Pape; perſuadez qu'un ſi homme de bien, ſi déſintereſſé, & qui au milieu de toutes les cabales s'étoit toujours montré neutre, ne pourroit faire qu'un bon choix. Mais les prétendans & les chefs de parti furent bien étonnez lorſque ce Cardinal, en vertu du pouvoir qu'on lui avoit déferé délire le Pape, ſe nomma lui-même, & que d'une voix claire, forte & intelligible, il prononça ces mots : C'eſt moi qui ſuis Pape : *Ego ſum Papa.* Cependant comme le compromis étoit revêtu de toutes les formalitez requiſes, il fallut le reconnoître, & il prit à la cérémonie de

HELION DE VILLENEUVE.

ſon couronnement le nom de Jean XXII. Ç'eſt ainſi que les Hiſtoriens que je viens de citer rapportent cet évenement, quoique l'Empereur Louis de Baviere ſon ennemi, & les Partiſans de ce Prince, dans les écrits qu'ils publierent depuis avec tant d'aigreur contre ce Pontife, ne lui ayent jamais reproché ce tour d'une ambition ſi rafinée.

Le Grand Maître étoit trop attaché à ce Pontife pour quitter ſi-tôt ſa Cour. Il y reſta, ou aux environs, près de quatre ans. Pendant ce temps-là, pour remedier aux abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre, il convoqua un Chapitre général à Montpellier. Il faut convenir que le Grand Maître Villaret avoit encore fait moins de tort à l'Ordre par ſes diſſipations, que par le relâchement dans la diſcipline réguliere. Depuis l'union des grands biens des Templiers à l'Ordre de Saint Jean, la plûpart des Chevaliers ſe trouvoient revêtus de Commanderies. Ces nouveaux Commandeurs, & ſurtout ceux qui demeuroient en Europe, attachez à découvrir les anciens biens des Templiers, ou à les faire valoir, à la faveur des diviſions qui regnoient alors dans cet Ordre, ſe diſpenſoient de réſider à Rhodes, & même de l'obéiſſance qu'ils devoient au Grand Maître & au Conſeil. La plûpart s'attachoient ou à la Cour du Pape, ou à celle de leurs Souverains particuliers; & ces mauvais Religieux recherchoient la protection des Princes ſéculiers, pour s'en faire un ſecours & une protection contre les ordres de leurs Superieurs légitimes, & pour ſe diſpenſer ſur-tout de réſider à Rhodes, & dans la Maiſon chef d'Ordre, qui leur paroiſſoit un veritable éxil.

Le Chapitre qui voyoit avec douleur qu'un Ordre militaire fondé & établi dans la Terre ſainte & dans l'Orient, ſe trouvoit diſperſé & comme enſeveli dans les differentes Commanderies de l'Europe, pour en tirer les Chevaliers, & les rappeller à leur Maiſon principale, déclara incapables de toutes Dignitez de l'Ordre ceux qui n'y auroient pas fait un certain nombre d'années de réſidence actuelle : il falloit même que pendant cette réſidence ils euſſent ſervi dans les guerres & ſur les vaiſſeaux de la Religion. A l'égard des Grands-Croix & des Chevaliers qui étoient revêtus des principales Dignitez de l'Ordre, le Chapitre nomma huit Baillis Conventuels, qui en cette qualité devoient entrer dans le Conſeil, & dont le Grand Maître étoit le Chef & le Preſident né. Cependant il n'y avoit qu'une voix de plus que chaque Conſeiller ou Pillier, comme on les appelle encore aujourd'hui. Par cette nomination ces Baillis étoient obligez de réſider à Rhodes. HELION DE VILLENEUVE.

On prétend que ce fut dans ce même Chapitre qu'on diviſa le corps de l'Ordre en differentes Langues ou Nations, & qu'on attacha à chaque Langue des Dignitez particulieres, & les Commanderies de chaque Nation : & ces Commanderies furent encore partagées entre les Prieurez d'où elles dépendoient. Il fut auſſi arrêté que les Grands Maître auroient tous les dix ans dans chaque Prieuré la nomination de deux Commanderies vacantes, par préference au cours de chaque Langue, qui commençoit à s'établir, & que chaque Prieur, après que la Langue ſeroit remplie, pourroit nom- 1329.

HELION DE VILLENEUVE.

mer une fois en cinq ans à une Commanderie vacante dans ſon Prieuré, pourvû qu'il y eût fait les amélioriſſemens néceſſaires, & qu'il ne dût rien au commun Treſor de ſes Reſponſions particulieres, comme on le verra dans le traité du Gouvernement de cet Ordre, qu'on trouvera dans le dernier tome de cet Ouvrage.

Le Grand Maître après la concluſion de ce Chapitre ſe diſpoſoit à partir pour Rhodes, & il étoit déja arrivé à Marſeille où il devoit s'embarquer, lorſqu'il y fut retenu par une longue & dangereuſe maladie, qui dura près de deux ans, ainſi que nous l'apprenons par une Lettre du Pape de l'an 16 de ſon Pontificat. Enfin ce Grand Maître ayant recouvré ſes forces, s'embarqua avec un grand nombre de Chevaliers, & arriva heureuſement à Rhodes vers l'an 1332.

1332.

Cette Iſle par les diviſions qui s'y étoient élevées, & par le long ſéjour que les Grands Maîtres avoient fait en France, étoit bien déchue de ſa puiſſance & de ſa force. La plûpart des Commandeurs, ſous differens prétextes, s'étoient retirez dans leurs pays & dans leurs Commanderies. Le défaut de ſolde faiſoit que la garniſon de la Ville étoit fort diminuée, & on trouvoit des brêches en differens endroits des murailles. Le Grand Maître ne fut pas plutôt débarqué qu'il fit lui-même une viſite exacte de tous les dehors de la Place; il fit réparer les endroits qui en avoient beſoin, & la Ville & l'Iſle entiere lui fut redevable d'un baſtion ou d'un boullevard qu'il fit conſtruire à ſes dépens à la tête d'un Faubourg. Ce Prince à cette précau-

HELION DE VILLENEUVE.

tion ajouta celle d'nne garniſon nombreuſe, qu'il entretint toujours de ſes propres deniers, outre un grand nombre de Chevaliers que ſa preſence, & encore plus ſes biens-faits attirerent à Rhodes.

Il tint la même conduite à l'égard des Iſles & des autres Places qui dépendoient de Rhodes. Des Commiſſaires habiles par ſon ordre en firent la viſite, & firent fortifier les endroits qui pouvoient être inſultez; & le Grand Maître envoya dans toutes ces Iſles pour y commander des Chevaliers pleins de valeur & d'experience, qui, par des ſignaux ou par de legeres barques, faiſoient paſſer des avis au Grand Maître de tout ce qui paroiſſoit dans ces mers. La marine de l'Ordre ſous un Chef ſi vigilant reprit ſon ancienne réputation : outre les eſcadres de la Religion, les principaux Commandeurs, & les plus riches armerent des galeres à leurs dépens. Les Corſaires n'oſerent plus paroître, & l'Iſle de Chypre & la petite Armenie dont les côtes étoient ſouvent infeſtées par ces Pirates, s'en vit délivrée à la faveur du Pavillon de Saint Jean.

Si les Etats Chrétiens voiſins des Chevaliers tiroient tant d'avantages de leur proximité, les habitans de Rhodes & ſur-tout les pauvres reſſentirent les premiers effets de l'attention du Grand Maître. Sous un ſi ſage Gouvernement on ne vit plus de malheureux dans toutes les Iſles de la Religion : une ſubſiſtance néceſſaire ne manquoit point à ceux qui manquoient de bien. Les malades étoient reçus dans un grand & magnifique Hôpital, où tous les ſecours, ſoit pour les beſoins du corps,

HELION DE VILLENEUVE.

soit pour ceux de l'ame leur étoient fournis abondamment. Le Grand Maître par son exemple avoit ranimé le zele de ses Religieux, & on peut dire que tant qu'il vêcut, il remplit parfaitement le titre & les fonctions de Gardien des pauvres, attaché depuis la fondation de l'Ordre à sa dignité.

Ce fut par ce même esprit de charité & par des vûes de prudence, qu'il défendit à tous les Chevaliers, sous peine de privation de l'habit, de s'attacher à combattre un Serpent ou un Crocodile, espece d'animal amphibie qui vit & qui se nourit dans les marais & au bord des grandes rivieres. Ce Crocodile étoit d'une énorme grandeur, causoit beaucoup de désordre dans l'Isle, & il avoit même dévoré quelques habitans. Pour l'intelligence d'un évenement si extraordinaire, & que quelques Auteurs ont traité de fabuleux, nous rapporterons simplement ce qu'on en trouve dans l'histoire, & nous laisserons au lecteur à juger de la verité d'un fait si étonnant, selon ses lumieres, & le dégré de probabilité qu'il trouvera dans notre narration.

La retraite de ce furieux animal dont nous parlons, étoit dans une caverne située au bord d'un marais au pied du mont Saint Etienne, à deux milles de la Ville. Il en sortoit souvent pour chercher sa proye. Il mangeoit des Moutons, des Vaches, & quelques fois des Chevaux quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais : on se plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres qui gardoient leurs troupeaux. Plusieurs Chevaliers & des plus braves du Couvent, en differens temps, & à l'insçu les uns des autres, sortirent séparément de la Ville

HELION DE VILLENEUVE.

pour tâcher de le tuer ; mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'uſage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette eſpece de monſtre étoit couverte d'écailles à l'épreuve des fleches & des darts les plus acerez, les armes, pour ainſi-dire, n'étoient pas égales, & le Serpent les avoit bien-tôt terraſſez. Ce fut le motif qui obligea le Grand Maître à défendre aux Chevaliers de tenter davantage une entrepriſe qui paroiſſoit au-deſſus des forces humaines.

Tous obéïrent à l'exception d'un ſeul Chevalier de la Langue de Provence, appellé *Dieu-donné de Gozon*, qui, au préjudice de cette défenſe, & ſans être épouvanté du ſort de ſes confreres, forma ſecretement le deſſein de combattre cette bête carnaciere ; & il réſolut d'y périr, ou d'en délivrer l'Iſle de Rhodes. On attribua cette réſolution au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres prétendent qu'il y fut encore engagé par des railleries piquantes qu'on fit de ſon courage dans Rhodes, & ſur ce qu'étant ſorti pluſieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de loin, & que dans ce péril il avoit fait plus d'uſage de ſa prudence que de ſa valeur.

Quoiqu'il en ſoit des motifs qui déterminerent ce Chevalier à tenter cette avanture, pour commencer à mettre ſon projet en execution, il paſſa en France, & ſe retira dans le château de Gozon, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans la Province de Languedoc. Ayant reconnu que le Serpent qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écailles ſous le ventre, il forma ſur cette obſervation le plan de ſon entrepriſe.

HELION DE VILLENEUVE.

Il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, ſur l'idée qu'il en avoit conſervée, & il tâcha ſur tout qu'on en imitât la couleur. Il dreſſa enſuite deux jeunes Dogues à accourir à ſes cris, & à ſe jetter ſous le ventre de cette affreuſe bête, pendant que monté à cheval, couvert de ſes armes, & la lance à la main, il feignoit de ſon côté de lui porter des coups en differens endroits. Ce Chevalier employa pluſieurs mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas plutôt ſes Dogues dreſſez à ce genre de combat qu'il retourna à Rhodes. A peine fut-il arrivé dans l'Iſle que ſans communiquer ſon deſſein à qui que ce ſoit, il fit porter ſecretement ſes armes proche d'une Egliſe ſituée au haut de la montagne de Saint Etienne, où il ſe rendit accompagné ſeulement de deux domeſtiques qu'il avoit amenez de France. Il entra dans l'Egliſe, & après s'être recommandé à Dieu, il prit ſes armes, monta à cheval, & ordonna à ſes deux domeſtiques, s'il périſſoit dans ce combat, de s'en retourner en France, mais de ſe rendre auprès de lui, s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il en eût été bleſſé. Il deſcendit enſuite de la montagne avec ſes deux chiens, marcha droit au marais & au repaire du Serpent, qui, au bruit qu'il faiſoit, accourut la gueule ouverte, & les yeux étincelans pour le dévorer. Gozon lui porta un coup de lance que l'épaiſſeur & la dureté des écailles rendit inutile. Il ſe préparoit à redoubler ſes coups; mais ſon cheval épouvanté des ſifflemens & de l'odeur du Serpent, refuſe d'avancer, recule, ſe jette à côté; & il auroit été cauſe de la perte de ſon

son maître, si, sans s'étonner, il ne se fut jetté à bas; & mettant aussi-tôt l'épée à la main, accompagné de ses deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte plusieurs coups en differens endroits, mais que la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, si les deux chiens, suivant qu'ils avoient été dressez, ne se fussent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morsures, sans que malgré tous ses efforts, il pût leur faire lâcher prise. HELION DE VILLENEUVE.

Le Chevalier, à la faveur de ce secours, se releve, & se joignant à ses deux Dogues, enfonce son épée jusqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il sortit des flots de sang. Le monstre blessé à mort, tombe sur le Chevalier qu'il abbat une seconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la masse énorme de son corps, si les deux domestiques, spectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au secours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le crûrent mort; mais après l'avoir retiré de dessous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de respirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôterent son casque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau sur le visage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier spectacle & le plus agréable qui se pouvoit presenter à sa vûe, fut celui de voir son ennemi mort, & d'avoir réussi dans une entreprise si difficile, où plusieurs de ses confreres avoient succombé. 1342.

HELION DE VILLENEUVE.

On n'eut pas plutôt appris dans la Ville ſa victoire & la mort du Serpent, qu'une foule d'habitans ſortirent au devant de lui. Les Chevaliers le conduiſirent en triomphe au palais du Grand Maître ; mais au milieu des acclamations, le vainqueur fut bien ſurpris quand le Grand Maître jettant ſur lui des regards pleins d'indignation, lui demanda s'il ignoroit les défenſes qu'il avoit faites d'attaquer cette dangereuſe bête ; & s'il croyoit les pouvoir violer impunément. Auſſi-tôt ce ſevere obſervateur de la diſcipline, ſans vouloir l'entendre, ni ſe laiſſer fléchir par les prieres des Chevaliers, l'envoya ſur le champ en priſon. Il convoqua enſuite le Conſeil, où il repreſenta que l'Ordre ne pouvoit ſe diſpenſer de punir rigoureuſement une déſobéiſſance plus préjudiciable à la diſcipline, que la vie même de pluſieurs Serpens ne l'auroit été aux beſtiaux & aux habitans de ce canton ; & comme un autre Manlius, il opina hautement à rendre cette victoire funeſte au vainqueur. Le Conſeil obtint qu'il ſe contentât de le priver de l'habit de l'Ordre ; le malheureux Chevalier s'en vit honteuſement dépouillé, & il ſe paſſa peu d'intervalle entre ſa victoire & ce genre de ſupplice, qu'il trouva plus rigoureux que la mort même.

Mais le Grand Maître, après que par ce châtiment il eut ſatisfait à la manutention de la diſcipline, revint à ſon caractere naturellement doux & plein de bonté : il voulut bien être appaiſé, & il fit en ſorte qu'on le priât d'accorder une grace qu'il auroit ſollicitée lui-même, s'il n'eut pas été à la tête de l'Ordre. Aux preſſantes inſtances que lui firent

HELION DE VILLENEUVE.

les principaux Commandeurs, il lui rendit l'habit & ſes bonnes graces, & il le combla de ſes bienfaits. Mais ils n'égalerent jamais les louanges ſinceres du peuple, qui diſpoſe ſouverainement de la gloire, pendant que les Princes, quelque puiſſans qu'ils ſoient, ne peuvent diſpoſer que des honneurs & des dignitez de l'Etat.

On attacha la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile ſur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. M. Thevenot dans la relation de ſes voyages, rapporte qu'elle y étoit encore de ſon temps, ou du moins ſon effigie; qu'il l'y avoit vûe; qu'elle étoit beaucoup plus groſſe & plus large que celle d'un cheval, la gueule fendue juſqu'aux oreilles, de groſſes dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant ſur le gris blanc, peut être à cauſe de la pouſſiere, qui par la ſuite des temps s'y étoit attachée. *Edition de 1637.*

On ſera moins ſurpris d'un évenement ſi extraordinaire, ſi on fait réfléxion que l'Iſle de Rhodes fut anciennement appellée *Ophieuſe*, du mot Grec ὄφις qui ſignifie Serpent, à cauſe de la multitude de ces reptiles qui infectoient cette Iſle. Hyginus Hiſtorien Grec, ſur le témoignage de Polyzelus Rhodien, rapporte qu'un certain Theſſalien, fils de Triopas, ou de Lapithas ſelon Diodore de Sicile, ayant été jetté par la tempête ſur les côtes de Rhodes, extermina heureuſement ces animaux nuiſibles; que Phorbas entr'autre en tua un d'une grandeur prodieuſe, qui dévoroit les habitans. Le ſçavant Bochart prétend que les Phéniciens donnerent à cette Iſle le nom de *Geſirath Rod*, c'eſt-à-dire

HELION DE VILLENEUVE.

l'Isle des Serpens: *Gesirath*, selon cet Auteur, étant un terme commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Arabes & aux Chaldéens, qui signifie une Isle, & *Rod* en langage Phénicien, un Serpent; si bien qu'en joignant ces deux mots, on en forma celui de Gesirath-Rod, d'où les Grecs firent depuis celui de *Rhodos*, que cette Isle a conservé jusqu'aujourd'hui. Mais sans nous arrêter à une antiquité si reculée, peut-être que ceux qui ont critiqué cet endroit de l'Histoire moderne de l'Isle de Rhodes, n'ont pas fait attention à un pareil évenement qui arriva en Afrique pendant qu'Attilius Regulus y commandoit l'armée Romaine, & faisoit la guerre contre les Carthaginois; & je n'ai pas crû m'éloigner de mon sujet, en rapportant exactement ce que les Historiens de cette Nation nous ont appris d'un Serpent encore plus grand & plus terrible que celui que le Chevalier de Gozon avoit tué.

L'armée Romaine, disent ces Ecrivains, étoit campée en Afrique proche du fleuve Bragada. Les soldats ayant voulu aller à l'eau, se virent attaquez & devorez par un Serpent qui les empêchoit d'en approcher. Il en engloutit plusieurs avec sa gueule effroyable; d'autres furent tuez des coups de sa queue, & plusieurs moururent de la seule infection de son haleine. Enfin il donna tant de peine à Regulus, que ce Général fut réduit à employer les légions contre ce monstre, & pour décider lequel demeureroit maître de la riviere. Mais comme ce Serpent, à cause de la dureté de ses écailles, étoit impénétrable à tous les traits des soldats, on eut recours aux machines de guerre: on l'assiegea comme on auroit fait une Forteresse:

on lançoit de loin contre lui des pierres & des cailloux; enfin après bien des peines, une pierre d'une groſſeur extraordinaire qui partoit de la plus forte machine, l'atteignit heureuſement, lui caſſa l'épine du dos, & tua ce monſtre redoutable. HELION DE VILLENEUVE.

Regulus tout grand capitaine qu'il étoit, continuent ces Hiſtoriens, ne dédaigna pas d'envoyer à Rome la peau de cet animal énorme, qui avoit cent pieds de longueur: on la ſuſpendit dans un Temple, comme un monument de ſa victoire, & elle y demeura juſqu'à la guerre de Numance. C'eſt ainſi que s'en expliquent Florus, Valere Maxime, Oroſe, Aulugelle & Zonaras.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien d'exageré dans la longueur du Serpent d'Afrique, ni ſoutenir tout ce qu'on a rapporté de la grandeur monſtrueuſe du Crocodile de Rhodes: mais ce qui paroît certain par les Hiſtoriens du temps, par la tradition, & même par des inſcriptions & des monumens autentiques, c'eſt que Gozon tua un animal redoutable, & que par cette action il acquit une grande réputation, ſur-tout auprès du peuple de Rhodes, qui le regardoit comme ſon liberateur.

Le Grand Maître pour le dédommager en quelque maniere de la mortification qu'il lui avoit donnée, lui confera de riches Commanderies: il l'approcha même depuis de ſa perſonne, & lui ayant trouvé une prudence égale à ſon courage, il le fit enſuite ſon Lieutenant Général dans le Gouvernement de l'Iſle; perſuadé qu'un Chevalier ſi brave & ſi courageux, & qui avoit expoſé ſi généreuſe-

HELION DE VILLENEUVE.

ment ſa vie pour le ſalut des habitans de l'Iſle, ſçauroit en cas de guerre ou de ſurpriſe les défendre mieux qu'un autre contre toutes les entrepriſes des Infideles.

Ces Barbares inſtruits des forces & de la vigilance du Grand Maître, & rebutez du mauvais ſuccès de leurs armes, ſuſpendirent leurs courſes & leurs pillages ordinaires. Rhodes & les autres Iſles de la Religion jouirent pendant pluſieurs années d'une profonde paix. Cette ſecurité devint à la fin préjudiciable à la Religion : on arma moins de vaiſſeaux ; la marine fut négligée ; la plûpart des Chevaliers ne trouvant point d'occupation pour leurs armes retournerent dans leur patrie ; & pluſieurs Commandeurs, ceux ſur-tout des Royaumes du Nord, ſous prétexte de ce calme apparent, ſe diſpenſerent de payer leurs Reſponſions. Cette déſobéiſſance avoit ſa ſource dans la dépenſe que faiſoient ces Commandeurs dans leurs Provinces. La plûpart conſervoient peu de relation avec la Maiſon Chef-d'Ordre : il ſembloit qu'ils ſe regardoient comme les propriétaires de leurs Commanderies, & au lieu des Novices & des ſimples Chevaliers que chaque Commandeur étoit obligé d'entretenir dans ſa Maiſon, & d'élever dans l'eſprit de l'Ordre, on n'y voyoit qu'une foule inutile de valets, & des équipages de chaſſe. Les parens même de la plûpart de ces Commandeurs conſommoient ſouvent le pain des pauvres, & des biens deſtinez à la défenſe des Etats Chrétiens.

Les peuples accoutumez à voir vivre leurs prédeceſſeurs en veritables Religieux, ſe ſcandaliſe-

rent bien-tôt de cette vie toute mondaine : des gens de bien en porterent des plaintes au Pape Benoît XII. qui venoit de succeder à Jean XXII. On lui representa que ces Hospitaliers en heritant des biens immenses des Templiers, s'étoient comme eux laissez infecter du luxe & du poison toujours dangereux que causent de grandes richesses; que tant que les Templiers avoient subsisté, l'émulation entre ces deux Ordres Militaires les avoit engagez à l'envi les uns des autres dans des armemens & des entreprises toujours utiles à la Chrétienté; mais que depuis l'extinction de cet Ordre, les Commandeurs Hospitaliers, occupez de leurs plaisirs, sembloient fuir le péril, & négligeoient la conduite & la défense des Pelerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte. Des ennemis secrets des Hospitaliers, ou pour mieux dire des Courtisans toujours avides du bien d'autrui, & toujours attentifs à s'enrichir, proposoient au Pape de retirer des mains des Hospitaliers les biens des Templiers: d'autres moins interessez étoient d'avis qu'on les employât à la fondation d'un nouvel Ordre Militaire. Le Pape sans s'arrêter à ces differens projets, pour ranimer le courage des Hospitaliers, fit dessein de les faire entrer dans une ligue qu'il méditoit de former contre les Turcs, qui devenoient tous les jours plus redoutables; mais la mort dont il fut peu après prévenu, en empêcha l'exécution.

HELION DE VILLENEUVE.

Des Corsaires d'Afrique ayant en ce temps-là fait des descentes le long des côtes des Isles de Chypre & de Candie, & ravagé celles de l'Archipel

HELION DE VILLENEUVE. qui étoient moins en défenſe, donnerent lieu à de nouvelles plaintes contre les Hoſpitaliers. On repreſenta à Clement VI. ſucceſſeur de Benoît XII. que les Chrétiens du Levant étoient abandonnez en proye aux Infideles, pendant que la plûpart des Chevaliers retirez en Occident, ou dans leurs Commanderies, ou à la Cour des Princes Chrétiens, n'étoient occupez que de leurs plaiſirs, ou du ſoin d'amaſſer de grandes richeſſes, & que le Grand Maître & les Chevaliers qui étoient reſtez auprès de lui dans l'Iſle de Rhodes à l'abri des inſultes des Barbares par les fortifications de la Place, vivoient dans une entiere indifference de ce qui ſe paſſoit à la mer. Ce qui donnoit du poids à ces plaintes & aux murmures du public, c'eſt que des Chapelains Religieux de l'Ordre, & quelques Freres ſervans firent paſſer à la Cour d'Avignon des Memoires ſecrets contre le Grand Maître & contre les Chevaliers, dans leſquels ils ſe plaignoient qu'au milieu du luxe & de la moleſſe où ils vivoient, ils n'avoient point de honte de les laiſſer manquer d'habillemens, & même de la ſubſiſtance néceſſaire à la vie. Le Pape fatigué de ces plaintes en écrivit au Grand Maître d'un ſtile plein d'aigreur & de reproches.

PREUVE L. » Nous avons appris, lui dit ce Pontife, par des » perſonnes de conſideration, que c'eſt un ſenti- » ment commun dans le Clergé & parmi tous les » peuples de la Chrétienté, que vous & vos Freres » ne faites preſque aucun bon uſage des biens im- » menſes que vous poſſedez tant deça que de là la » mer. Ceux qui en ont l'adminiſtration, montent, dit-on,

» dit-on, de beaux chevaux, font bonne chere, » ſont ſuperbement vêtus, ſe ſervent de vaiſſelle » d'or & d'argent, nouriſſent un grand nombre de » chiens & d'oiſeaux pour la chaſſe, amaſſent de » grands tréſors, font peu d'aumônes, & négligent » la défenſe des Chrétiens, ſur-tout de ceux d'ou- » tre-mer. C'eſt pourquoi on a déliberé s'il ne ſe- » roit pas à propos que le Saint Siege créât un nou- » vel Ordre militaire, qui ſeroit doté d'une partie » de vos biens, afin d'exciter & d'entretenir une » louable émulation entre ces deux Ordres, com- » me il y en avoit autrefois entre vous & les Tem- » pliers : ce que toutefois nous n'avons pas encore » voulu executer, dans la juſte confiance où nous » ſommes que vous rétablirez inceſſamment dans » votre Ordre l'ancienne diſcipline, & une réfor- » me néceſſaire dans les mœurs.

HELION DE VILLENEUVE.

Le Pape dans la même Lettre ajoute qu'on lui a fait ſçavoir que les Turcs armoient puiſſamment pour ſe rendre maîtres de toute la Romanie. On ne ſçait ſi par ce terme il entendoit ſeulement la Province qui porte ce nom, ou ſi, ſelon le langage des Turcs & des Arabes il comprenoit ſous ce nom, tous les Etats qui compoſoient alors ce qu'on appelloit en Orient l'Empire Romain : entrepriſe, dit ce Pontife, qui entraîneroit la ruine entiere de la Religion Chrétienne. Le Pape ajoutoit que pour obvier à un ſi grand malheur, il avoit formé le plan d'un armement naval compoſé des Galeres de differens Princes qui tiendroient la mer, & qui pourroient ſe joindre & agir de concert, ſoit pour empêcher les deſcentes des Barbares, ſoit pour por-

HELION DE VILLENEUVE.

ter du ſecours dans les endroits qui ſeroient attaquez ; que le Roi de Chypre étoit convenu de fournir pour ſa part quatre Galeres, la République de Veniſe cinq ; qu'il ordonnoit que les Chevaliers de Rhodes en miſſent ſix en mer, & que le Saint Siege en entretiendroit quatre : » Quoique, continue ce Pontife, il nous ait été remontré par plu» ſieurs de nos Freres les Cardinaux que votre » Ordre étoit aſſez riche & aſſez puiſſant, non» ſeulement pour épargner au Saint Siege les frais » de cet armement, mais encore pour fournir ſeul » une flotte entiere, & qu'il y avoit dans votre » Treſor plus d'or & plus d'argent qu'il ne s'en » pourroit trouver dans celui d'aucun Prince Chré» tien, ſans compter des ſommes conſiderables que » vos Prieurs & vos Commandeurs accumulent en » particulier. Le Pape finit cette Lettre en avertiſſant le Grand Maître que l'Egliſe eſt mal édifiée des inimitiez particulieres que des Chevaliers entretiennent les uns contre les autres ; & il ajoute qu'on a porté des plaintes au Saint Siege qu'ils négligeoient la ſubſiſtance des Chapelains & des Freres ſervans.

Quoique le Grand Maître vît bien qu'on avoit ſurpris la religion du Pape, par l'exageration qu'on lui avoit faite des richeſſes de ſon Ordre, cependant en veritable Religieux, il prit le parti de l'obéiſſance. On arma auſſi-tôt ſix Galeres dans le Port de Rhodes, & pour leur entretien & leur dépenſe, de l'avis & de concert avec le Conſeil ſouverain, il y attacha la dépouille des Commandeurs morts ; c'eſt-à-dire les droits de mortuaire & de

HELION DE VILLENEUVE.

vacant. On prenoit, comme on fait encore aujourd'hui, le mortuaire ſur les revenus de la Commanderie, depuis le jour du décès du Commandeur, juſqu'au premier jour du mois de Mai ſuivant, & de ce même jour le vacant étoit encore ouvert juſqu'au premier de Mai de l'année ſuivante : avant ce temps-là le nouveau Commandeur ne pouvoit point entrer en jouiſſance des revenus de la Commanderie.

Le Grand Maître & le Conſeil firent enſuite differens reglemens pour la réforme des mœurs, ſur-tout à l'égard des Provinces d'Occident. Il fut défendu entr'autres choſes aux Chevaliers de ſe vêtir de draps qui coutaſſent plus de deux florins la canne ; eſpece de meſure qui dans pluſieurs Provinces de France, contient deux tiers plus que l'aune de Paris. Et par le même reglement on leur interdiſoit la pluralité des mets, & l'uſage des vins délicieux. Diſcipline ſage & utile, & qu'il ſeroit à ſouhaiter pour le bien de l'Ordre, qu'on vît renaître de nos jours.

On chargea trois Viſiteurs de porter ces reglemens au Pape, de le prier d'y ajouter ou d'en diminuer ce qu'il jugeroit à propos, & de revêtir ces Commiſſaires qu'on lui envoyoit, de l'autorité Apoſtolique, afin qu'ils fuſſent en état de les faire obſerver plus exactement.

Odon de Montaigu Prieur d'Auvergne.
Eſnard d'Albarno, Prieur de Capoue.
Pierre Planin, Prieur de l'Egliſe.

Le Pape fut fort touché de la prompte obéiſſance du Grand Maître ; & pour répondre à ſes généreux ſoins, il fit mettre en mer les quatre galeres qu'il devoit fournir pour ſon contingent, auſquelles celles du Roi de Chypre, de l'Ordre de S. Jean, & de

HELION DE VILLENEUVE.

la République de Veniſe, ſe joignirent ſous le commandement général d'un Genois, appellé le Capitaine Gingarria. Cette petite flote tint la mer pendant tout l'Eté, mais ſans rien entreprendre qui répondît à ſes forces, & à la dépenſe que les Alliez avoient faite pour cet armement. Le Général Genois plus attentif à ſon interêt qu'à ſa gloire, s'en étoit ſervi pour charger ſes galeres de differentes marchandiſes, & avoit tourné à ſon profit l'argent qui lui avoit été confié pour les frais de la campagne. Henri, Patriarche titulaire de Conſtantinople, Légat du Saint Siege, montoit la Capitane de la flote & avoit en cette qualité le Commandement ſuprême, ſuivant la politique des Papes qui ſe l'attribuoient dans toutes les guerres de la Religion. Ce Prélat, comme le Général Genois, ſe comporta plutôt en négociant, qu'en qualité de ſubdelegué du ſouverain Pontife. L'année ſuivante les Alliez indignez contre les Genois, choiſirent pour Général Frere Jean de Biandra, Chevalier de Rhodes, Prieur de Lombardie, & qui avoit commandé en particulier les galeres de l'Ordre.

Le nouveau Général forma un deſſein digne de ſon courage. Le port de Smirne, ville conſiderable de l'Anatolie, ſervoit ſouvent de retraite aux Corſaires Turcs, qui étoient maîtres de cette Ville. Biandra, outre les ſoldats qu'il avoit ſur ſa flote, ayant pris à Rhodes un grand nombre de troupes commandées par des Chevaliers pleins de valeur, en forma le ſiege, & l'emporta l'épée à la main. Des Hiſtoriens prétendent qu'il ne ſe rendit maître que du Château qui étoit au bord de la mer, & qui commandoit l'entrée du port. Tout ce qui ſe

HELION DE VILLENEUVE.

trouva de ſoldats dans ce Fort, Turcs & Arabes, furent taillez en pieces. Le Grand Maître en ayant reçu la nouvelle, & connoiſſant l'importance de cette Forteresſe, y envoya auſſi-tôt de nouvelles troupes, avec des vivres & des armes pour en augmenter la garniſon. On voit encore ſur les portes du Château, quoique tombé en ruine, les armes de l'Egliſe, qui y furent miſes comme un monument de cette conquête, dont on rapportoit tout l'honneur à ce Pontife, comme au Chef de la Ligue, quoique les Chevaliers de Rhodes y euſſent la meilleure part. Un Turc appellé Morbaſſan, qui commandoit dans la haute Ville & dans tout le pays, entreprit l'année ſuivante de chaſſer les Chrétiens de cette place. Il en forma le ſiege; mais après trois mois d'attaques aſſez vives, & d'une défenſe courageuſe, il feignit d'abandonner ſon entrepriſe, ou du moins de tourner le ſiege en ſimple blocus. La plûpart de ſes troupes ſe retirerent, & il n'en reſta dans ſon camp que la moindre partie. Les Chrétiens avertis de ſa retraite firent une furieuſe ſortie, forcerent ſans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & paſſerent au fil de l'épée, ou firent priſonniers tout ce qui leur réſiſta, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en ſureté. On celebra cette victoire ſur le lieu même au ſon des inſtrumens militaires, & avec des feſtins & une joye d'autant plus dangereuſe que l'ennemi n'étoit pas éloigné.

Morbaſſan qu'on croyoit bien avant dans le pays, mais caché ſeulement avec ſes troupes derriere les montagnes voiſines, averti par certains

HELION DE VILLENEUVE.

ſignaux, en deſcendit, & trouvant les Chrétiens en déſordre, en fit à ſon tour une cruelle boucherie. Ce fut ſur les Chevaliers de Rhodes que tomba la plus grande perte : le Légat du Pape qui étoit venu dans le camp prendre part à la joye publique, y fut tué avec la plûpart des Officiers & des Eccleſiaſtiques de ſa Maiſon. Les Chevaliers qui échaperent à la fureur des Barbares regagnerent le Fort, & s'y maintinrent par de nouveaux ſecours contre tous les efforts des Turcs & des autres Infideles.

La triſte nouvelle de cette diſgrace étant paſſée en Europe, le Pape pour la réparer publia une Croiſade avec toutes les Indulgences attachées aux premieres. Humbert II. Dauphin de Viennois rechercha avec empreſſement d'en être déclaré le Chef & le Général. C'étoit un Prince de peu d'eſprit, naturellement vain, inconſtant dans ſes projets, & qui étoit moins touché de leur ſolidité, que de l'éclat & des diſtinctions qui les environnoient. Il ſe rendit en perſonne à la Cour du Pape Clement VI. pour ſolliciter cet emploi. Dans la requeſte qu'il préſenta à ce ſujet au ſouverain Pontife, il le prioit de lui octroyer *à être*, dit-il, *Capitaine de ce ſaint voyage contre les Turcs, & contre les nonfeaux à l'Egliſe de Rome, & que tous tant Hoſpitaliers que tous autres l'y ayent, & doivent obéir par mer & par terre.*

PREUVE II.

Pour déterminer le Pape à lui accorder ce généralat, il offroit d'entretenir à ſes dépens, pendant cette guerre, trois cens hommes d'armes, mille arbaleſtriers, de fournir cinq vaiſſeaux de guerre bien équipez, & de mener à ſa ſuite douze Sei-

HELION DE VILLENEUVE.

gneurs bannerets & cent Chevaliers : promeſſes magnifiques, mais autant au-deſſus de ſes forces, que la fonction de Général d'armée l'étoit au-deſſus de ſon experience & de ſa capacité.

Quelques Cardinaux du Conſeil du Pape qui n'étoient pas prévenus en faveur du courage de ce Prince, voulurent s'oppoſer à ſa demande ; mais l'inclination du ſouverain Pontife prévalut & entraîna tous les ſuffrages. * Humbert fut élû Général de l'armée Chrétienne, il en prêta le ſerment entre les mains du Pape, & s'obligea en même temps par un vœu ſolemnel de paſſer trois ans entiers dans cette ſainte expedition. Mais à l'égard de ce puiſſant armement par terre & par mer qu'il devoit fournir, tout ſe réduiſit à cent hommes d'armes, & on jugea ſans peine du ſuccès de cette guerre par le choix du Général. Le lendemain jour de la Fête-Dieu, il reçut des mains du Pape la Croix & l'Etendart de l'Egliſe qu'il fit porter devant lui dans les rues d'Avignon avec ſon Etendart particulier à côté, & ſuivi d'un nombreux cortege, il s'en retourna en grande pompe en ſon Hôtel : cérémonie dont au défaut d'une gloire ſolide un eſprit auſſi vain ſe repaiſſoit. Il fut queſtion de trouver des fonds pour ſubvenir aux frais d'un ſi long voyage. Le Dauphin eut recours à une impoſition extraordinaire qu'il fit ſur tous ſes ſujets. Il ſe diſpoſa enſuite à partir avec la Princeſſe Marie

Matt. Villani Hiſt. l. 1. c. 26. pag. 19. Edit. de Flor.

PREUVE III.

* Et quia inter cæteros Principes habui (providere de aliquo duce & capitaneo exercitui agminis Domini Dei Iſrael) repperi inſtantem ſæpius, ſupplicantem humilius, optantem ardentius, offerentem liberalius, dilectum filium Imbertum Dalphinum Viennenſem, hic præſentem : ideircò ipſum de fratrum noſtrorum conſilio ducem & capitaneum contra Turcos exercitus duximus deputandum. *Baluz. in Not. ad vit. Paparum Avenion. pag.* 890.

HELION DE VILLENEUVE.

des Baux sa femme, qui, pendant que le Dauphin tint la mer, se retira dans la Ville de Rhodes, & y mourut.

Malgré toutes les disgraces arrivées aux Chrétiens dans la Terre sainte, les voyages d'outre-mer ne laissoient pas d'être encore frequens; & ce qui en rendoit l'entreprise plus facile, c'est que moyennant le prix dont on convenoit avec les Patrons des navires, on trouvoit dans la plûpart des ports de la Méditerranée des vaisseaux toujours prêts à faire voile, & pourvûs de toutes les munitions nécessaires, soit pour la navigation, soit pour le combat.

Le Dauphin ayant traité pour quatre de ces navires à 650 florins pour chacun par mois, s'embarqua à Marseille le 2 de Septembre sur cette petite escadre de louage, qui le porta d'abord à Venise où étoit le rendez-vous de tous les Croisez. Il passa ensuite à l'Isle de Négrepont, où les quatre vaisseaux du Pape, un de Rhodes, & l'autre de Venise le joignirent. Le Prieur de Lombardie à son arrivée se retira sur les galeres de la Religion, dont il reprit le commandement particulier : il paroît que le Dauphin passa l'hyver dans cette Isle. L'année suivante il tint la mer avec toute la flote des Croisez, & contribua à faire lever aux Turcs le siege de Caffa, ville appartenante alors aux Genois. La flote Chrétienne eut même dans ces mers quelque avantage sur celle des Infideles, dont le Dauphin se fit honneur. Le Pape prévoyant que cette guerre ne pourroit être continuée avec succès, s'il ne procuroit aux Croisez les fonds nécessaires pour en soutenir la dépense, eut recours à une imposition

impoſition extraordinaire ſur tous les biens Eccleſiaſtiques des Royaumes de France, d'Eſpagne, & d'Angleterre. Mais la cruelle guerre que les Anglois faiſoient alors en France, & la perte de la bataille de Crecy, où dix-ſept cens ſeize Chevaliers François furent tuez, ne permettant pas de lever ces deniers, le Pape dans la crainte que la dépenſe de la Croiſade ne retombât toute entiere ſur lui, embraſſa avec joye le projet d'une treve avec les Infideles que lui propoſa le Dauphin. HELION DE VILLENEUVE. *Memoires de Pilati, Hiſt. de Dauphiné, t. 2. p. 44.*

Ce Prince lui récrivit de Rhodes où il s'étoit retiré pendant l'hyver, que les Turcs paroiſſoient diſpoſez à faire la paix, & que l'on pourroit facilement entrer avec eux en négociation. Le Pape ſentit bien la honte de demander la paix à un ennemi qu'on étoit venu chercher de ſi loin pour lui faire la guerre; mais la crainte d'être obligé d'en ſoutenir de ſes propres deniers toute la dépenſe, lui fit ſouhaiter de la voir finir. Il écrivit au Dauphin de chercher des expediens, qui, dans cette négociation, ſauvaſſent l'honneur de la Ligue, & l'intérêt de la Religion. Il lui preſcrivit même les formes & les bien-ſéances qu'il devoit garder en traitant avec les Infideles: il ne paroît point que le traité eût été conclu. Le Dauphin, après avoir reçu du Pape la diſpenſe du vœu qu'il avoit de reſter trois ans entiers dans cette expedition, reprit le chemin de ſes Etats. Depuis la mort de Marie des Baux ſa femme, il avoit formé le deſſein de ſe remarier avec Blanche ſœur d'Amedée, Comte de Savoye, & il y en eut même un contrat ſigné; mais le Dauphin ayant rejetté les offices que le PREUVE IV. PREUVE V.

HELION DE VILLENEUVE.

Comte de Savoye avoit employez pour l'obliger de reſtituer au Seigneur de Beaujeu le Château de Mirabel, le peu d'égard qu'il eut à ſa priere, cauſa la rupture de ſon mariage. Le Dauphin tourna enſuite ſes vûes du côté de Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon, il s'y engagea même par un traité ſolemnel qu'on peut voir dans les preuves. Mais quelque honneur que lui fit une ſi grande alliance, toujours agité & combattu par ſes irréſolutions ordinaires, il ne put ſe réſoudre à finir cette affaire. Ce Prince n'ayant pas trouvé à la guerre & ſur la route où ſes ſemblables vont chercher la diſtinction & l'éclat qu'il affectoit, crut mieux réuſſir par un chemin tout oppoſé. Il quitta la profeſſion des armes, & le gouvernement de ſes Etats pour ſe faire Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. Il remit le Dauphiné au Roy de France, qui le réunit à ſa Couronne, dont il avoit été autrefois détaché; & pour fixer l'inconſtance du Dauphin, le Pape à la priere du Roi l'ordonna Prêtre. Il ſe chargea depuis de l'adminiſtration de l'Archevêché de Reims, mais ſans quitter l'habit Religieux qu'il porta le reſte de ſes jours: Souverain ſans ſujets, Général ſans troupes & ſans experience, mari ſans femme, Moine ſans Couvent, Prélat ſans titre & ſans juriſdiction, & dans ces differens états ſans avoir jamais rien fait pour le bien de ſa Province que de l'avoir remiſe ſous la domination de nos Rois. On a même reproché à ſa mémoire, avec quelque forte de juſtice, qu'il eût enlevé au Prieur Biandra le généralat de la flote Chrétienne, qui, ſous les ordres

PREUVE VI.

Regiſtre Pilati. ad annum 1348 & 1349.

HELION DE VILLENEUVE.

de ce Chevalier, s'étoit rendue redoutable aux Infideles, & qui depuis ſous le même commandement, acquit de nouveau beaucoup de gloire.

Ce fut en ce temps-là que l'Ordre perdit le Grand Maître de Villeneuve, Prince recommandable par ſon œconomie, & qui pendant ſon Magiſtere acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications néceſſaires pour la défenſe de l'Iſle & de la Ville de Rhodes, & du reſte de ſes deniers, & pour un monument de ſa piété avoit fait conſtruire une Egliſe en l'honneur & ſous l'invocation de la Sainte Vierge; & il y laiſſa des fonds pour l'entretien de deux Chapelains qui y devoient dire la Meſſe tous les jours pour le repos de ſon ame. 1346.

Il ſe préſenta un grand nombre de prétendans. Les plus anciens Chevaliers & qui faiſoient profeſſion d'une vie réguliere s'attachoient à ceux qui leur paroiſſoient plus capables de maintenir la diſcipline de l'Ordre. La jeuneſſe, ſans s'informer trop ſcrupuleuſement de la régularité des mœurs, ſouhaitoit ſeulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fît acquerir de la gloire & du bien: un pareil choix n'étoit pas ſans difficulté. Le Commandeur de Gozon, dont nous venons de parler, étoit un des Electeurs. Quand ce fut à ſon tour de donner ſon ſuffrage: » En » entrant, dit-il, dans ce Conclave, j'ai fait un ſer» ment ſolemnel de ne propoſer que celui des Che» valiers que je croirois le plus digne de cette gran» de place, & le mieux intentionné pour le bien

HELION DE VILLENEUVE.

» général de tout l'Ordre : & après avoir mûrement conſideré l'état où ſe trouve la Chrétienté, » les guerres que nous ſommes obligez de ſoutenir continuellement contre les Infideles, la ferveté & la vigueur néceſſaire pour empêcher le » relâchement dans la diſcipline, je déclare que » je ne trouve perſonne plus capable de bien gouverner notre Religion que moi-même. Il parla enſuite magnifiquement de ſes propres vertus. Le combat contre le Serpent ne fut pas oublié ; mais il s'étendit principalement ſur la conduite qu'il avoit tenue depuis que le Grand Maître de Villeneuve l'avoit fait ſon Lieutenant : » Vous avez » déja, dit-il aux autres Electeurs, eſſayé de mon » gouvernement ; vous ſçavez ce que vous en devez eſperer, & je ne crois pas que ſans injuſtice » vous me puiſſiez refuſer vos ſuffrages.

Quelque recommandable que fût ce Chevalier, ſes Collegues ne laiſſerent pas d'être étrangement ſurpris de voir un Electeur ſe nommer ſoi-même ; un pareil procedé le rendit ſuſpect d'une ambition démeſurée. Cependant quand on vint à le comparer avec les autres prétendans, on trouva qu'il leur étoit bien ſuperieur, non-ſeulement par ſon courage dont il avoit donné des preuves ſi glorieuſes, mais encore par ſa ſageſſe & ſa moderation dans le commandement. Quelques-uns des Electeurs, & qui lui étoient les moins favorables, ne purent s'empêcher de dire qu'il eût été à ſouhaiter que tout ce qu'il avoit avancé pour faire valoir ſon mérite, fût ſorti de la bouche d'un autre. Mais cette généreuſe audace ne déplut pas au plus grand nom-

F. PIERRE DIEU DONE DE GOZON VINGT-SIXIEME GRAND MAITRE.
Carr. Sculp.

bre, & pluſieurs ſoutinrent qu'après des actions auſſi brillantes, il étoit permis aux grands hommes de parler d'eux-mêmes avec cette noble confiance que donne la verité. Ainſi toutes les voix, ou du moins la plus grande partie, ſe réunirent en faveur de DIEU-DONNE' DE GOZON : & il fut reconnu ſolemnellement pour Grand Maître à la ſatisfaction du Couvent, & ſur-tout des Citadins de la Ville de Rhodes, & de tous les habitans de l'Iſle, qui, depuis la victoire qu'il avoit remportée ſur le Serpent, le regardoient comme le Heros de la Religion.

DIEU-DONNE' DE GOZON. 1346.

Sa conduite dans la grande Maîtriſe ne démentit point tout ce qu'on avoit eſperé de ſa valeur & de ſon habileté dans le gouvernement. Ses premiers ſoins furent de ranimer la Ligue Chrétienne : les eſcadres des Alliez ſe joignirent. Le Grand Maître par ſon crédit en fit rendre le commandement au Prieur de Lombardie : il fut auſſi-tôt chercher la flote des Infideles, qu'il trouva dans l'Archipel proche d'Embro ou l'Embro, petite Iſle qui a 24 milles de tour, avec un Bourg du même nom, & un port ſur la côte Orientale : cette Iſle eſt à douze milles des bouches des Dardanelles en allant vers l'Iſle de Lemnos.

La plûpart des Turcs qui croyoient encore les Chrétiens dans leurs ports, avoient débarqué, & s'étoient répandus dans l'Iſle. Le Commandant de la flote les ſurprit dans ce déſordre, fondit ſur eux, enleva, ou coula à fond une partie de leurs vaiſſeaux.

Ce fut moins un combat qu'une déroute générale : les ſoldats qui étoient ſur cette flote l'aban-

DIEU-DONNE' DE GOZON.

donnoient pour chercher un azile dans l'Iſle, & ceux qui étoient deſcendus à terre auparavant, accouroient pour ſe rembarquer. Les uns & les autres ne faiſoient que s'embaraſſer; & dans ce déſordre & cette confuſion, le Général de Rhodes leur prit cent dix-huit petits vaiſſeaux, legeres fregates, brigantins, felouques ou barques armées: mais trente-deux galeres, à la faveur de leur chiourne, prirent le large, & éviterent le combat. Les Chrétiens mirent enſuite pied à terre, ravagerent l'Iſle, & firent près de cinq mille eſclaves.

Une victoire auſſi complette donna beaucoup d'éclat aux armes des Chevaliers, quoique le Pape Clement VI. ſuivant l'uſage de la plûpart de ſes prédeceſſeurs, en eût attribué tout l'honneur à l'Archevêque de Candie ſon vice-Légat. Conſtant, d'autres l'appellent Livon, Roi de la petite Armenie, inſtruit des forces de l'Ordre, envoya des Ambaſſadeurs au Grand Maître pour le conjurer de le ſecourir contre l'invaſion des Sarraſins d'Egypte, qui s'étoient emparez d'une partie de ſes Etats. Quoique ce Prince ſuivît le Rit Grec, & fût même Schiſmatique, Gozon plein de zele, & animé de l'eſprit de ſon Inſtitut, ne crut pas devoir abandonner des Chrétiens à la fureur de ces Barbares. Il détermina le Conſeil de l'Ordre à faire paſſer des troupes dans l'Armenie: on équipa une puiſſante flote; les plus braves Chevaliers s'y embarquerent avec un corps conſiderable d'Infanterie. Toutes ces troupes ayant abordé les côtes de l'Armenie, ſe joignirent à l'armée de Conſtant, qui s'étoit avancé pour faciliter leur deſcente. Après cette

DIEU DONNE' DE GOZON.

jonction, ils marcherent droit aux Sarrasins; ils n'eurent pas de peine à trouver des ennemis qui les cherchoient; on en vint bien-tôt aux mains; le combat fut long & opiniatré; la valeur ordinaire des Chevaliers décida du succès. Les Sarrasins qui croyoient n'avoir affaire qu'aux Armeniens qu'ils avoient déja battus plusieurs fois, surpris de voir les Etendarts de Saint Jean qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces Chevaliers portoient, se tournerent en fuite. Il en périt la meilleure partie dans la chaleur du combat; les Chrétiens prirent tout leur bagage, & firent un grand nombre de prisonniers. 1347.

Le Roi d'Armenie soutenu d'un si puissant secours, assiegea ensuite & reprit toutes les Places dont les Infideles s'étoient emparez, & les Chevaliers de Rhodes ne quitterent point l'Armenie, qu'ils n'en eussent chassé entierement les Sarrasins, qui eurent bien de la peine à regagner l'Egypte.

On peut bien juger que de si hautes entrepriſes, & tant de guerres différentes ne se pouvant soutenir sans de grandes dépenses, le Trésor de l'Ordre en fut bien-tôt épuisé: d'ailleurs le Pape, pour éviter la dépense, s'étoit retiré de la Ligue, comme nous le venons de dire, & il n'y contribua plus dans la suite que d'Indulgences. Il proposa même au Grand Maître d'accepter une treve que les Turcs offroient, à condition qu'ils partageroient avec l'Ordre la Douanne de Smirne, & les droits d'entrée qui se payoient par les vaisseaux étrangers. Enfin la Ligue acheva d'être déconcertée par la guerre qui s'alluma entre les Genois & les Veni-

DIEU-DONNE' DE GOZON.

tiens au ſujet du commerce que les uns & les autres faiſoient dans la mer Noire.

Cependant l'Ordre fit repréſenter au Pape que quoiqu'il ſe vît abandonné de ſes Alliez, il ne pouvoit, ſuivant ſon inſtitut, entrer dans aucun traité public avec les Infideles, & qu'en attendant que Dieu lui ſuſcitât de nouveaux Alliez, il ſe tiendroit au moins ſur la défenſive. Le Grand Maître écrivit en même temps à tous les Commandeurs qui n'avoient pas fourni leurs Reſponſions, d'y ſatisfaire promptement ; & l'hiſtoire nous a conſervé une Lettre qu'il adreſſoit aux Commandeurs des Royaumes de Suede, de Dannemarck & de Norvege, qui mérite de trouver ſa place dans cet Ouvrage.

PREUVE VII.

Raſio t. 2. p. 18.

On voit par cette Lettre qu'il leur reproche que depuis la perte de la Terre ſainte la Religion n'avoit reçu de leur part aucune contribution, & quoiqu'ils habitaſſent les contrées les plus reculées de l'Europe, il étoit bien difficile qu'ils n'euſſent pas appris la conquête que l'Ordre avoit faite de l'Iſle de Rhodes, où on avoit transferé le Siege de la Religion, & que l'Ordre, ſuivant ſon inſtitut, s'étoit dévoué à une guerre ſi ſainte ; que tous les Chevaliers étoient continuellement en armes ſoit ſur les galeres de la Religion, ou à Rhodes & dans les Iſles voiſines qui en dépendoient, & dont ils étoient chargez de la défenſe ; qu'il étoit bien ſurprenant que les ſeuls Chevaliers du Nord fuſſent demeurez contre leur devoir dans une inaction qui les deshonoroit ; qu'il leur commandoit, comme leur Superieur, & en vertu de la ſainte obé-

dience,

dience, d'envoyer à Rhodes un détachement de leurs plus jeunes Freres, & d'y faire paſſer inceſſamment leurs Reſponſions ; qu'il ſçauroit bien punir les réfractaires à ſes ordres, mais que ceux qui ſe montreroient enfans d'obéiſſance, trouveroient en lui un Chef & un Superieur plein de tendreſſe & de bonté, & qui n'avoit uniquement pour objet que la gloire de Dieu, & l'honneur de la Religion. Ce fut par ce même zele pour le bien de ſon Ordre, qu'il obtint de Clement VI. que les Cardinaux ne pourroient ſe faire pourvoir d'aucune Commanderie, ni même, ſous prétexte de légation, exiger aucune contribution des Chevaliers. Le Pape lui accorda cette exemption, apparemment en retour de la complaiſance que le Grand Maître & le Conſeil eurent pour le Vicomte de Turenne, neveu de ce Pontife, auquel ils cederent la Baſtie de Detrats, appartenante à la Religion, & voiſine de ſes Terres, en échange d'autres biens ſituez proche du Rhoſne, qu'on réunit au Prieuré de ſaint Gilles. Le Pape en écrivit au Grand Maître pour l'en remercier ; mais en même temps il lui fit ſçavoir que le Doge & le Sénat de Veniſe ſe plaignoient que dans la guerre qu'ils avoient à ſoutenir contre les Genois, on voyoit pluſieurs Chevaliers de Rhodes dans leurs armées, & qu'il ſembloit que l'Ordre de Saint Jean voulût tourner contr'eux, & en faveur de leurs ennemis, des armes, qui par leur profeſſion, ne devoient être employées que contre les Infideles.

DIEU-DONNE' DE GOZON.

Le Grand Maître lui répondit que dans un Ordre militaire compoſé de Religieux de tant de Nations 1350.

DIEU-DONNE' DE GOZON.

différentes, il n'étoit pas surprenant que quelques particuliers s'affectionnassent aux intérêts de leur Patrie ; qu'il y avoit des Chevaliers Venitiens qui ne montroient pas moins d'attachement pour leur Nation que les Genois ; mais qu'outre que la Religion n'approuvoit point que ces Religieux séduits par cet amour si naturel pour leur Patrie, se mêlassent dans ces guerres, il ne se trouveroit point que ni lui ni tout le corps de l'Ordre eût pris aucun parti entre ces deux puissantes Républiques, & qu'il avoit toujours conservé inviolablement la neutralité dont il faisoit profession entre les Princes Chrétiens.

Quelque raisonnable que paroisse cette réponse par rapport aux plaintes des Venitiens, je ne sçai pas bien après tout, si des Religieux qui par un esprit de pénitence avoient fait aux pieds des Autels les trois vœux solemnels de la Religion, pouvoient, sans de justes scrupules, tremper leurs armes dans le sang des Chrétiens. Du moins on ne peut ignorer que dans les premiers siecles de l'Eglise, on doutoit même s'il étoit permis aux Chrétiens de porter les armes. Une partie de la pénitence consista depuis à quitter la profession militaire, & on éxigeoit même des Laïques qui avoient tué un Chrétien, quoique dans des guerres justes, d'expier sa mort par quelque satisfaction. Cet usage s'observoit encore en France dans le milieu du neuviéme siecle, & nous voyons qu'après la fameuse bataille de Fontenai, qui se donna vers l'an 840, les Evêques François ordonnerent que ceux qui sentoient leur conscience chargée d'avoir

agi dans le combat par emportement, par haine, par vanité, ou enfin par quelqu'autre motif humain, euſſent à s'en confeſſer & à expier leur péché par une exacte pénitence. DIEU-DONNÉ DE GOZON.

Mais ce qui n'eſt pas moins déciſif pour la matiere que nous traitons, c'eſt que l'Egliſe ne toléra la priſe d'armes parmi les Hoſpitaliers, que pour la ſeule défenſe des ſaints Lieux, des Chrétiens qui les occupoient, ou qui venoient d'Occident pour révérer une terre ſanctifiée par la naiſſance d'un Dieu fait homme: & c'eſt pour conſerver la mémoire de ce pieux motif, que, ſuivant le formulaire qui s'obſerve à la profeſſion des Chevaliers, quand l'Officiant preſente au Novice l'épée, il lui dit: *Recevez cette épée & ſervez-vous-en pour votre défenſe, & celle de la ſainte Egliſe de Dieu, & à la confuſion des ennemis de la Croix de Jeſus-Chriſt.* D'où il ſemble qu'on doit conclure qu'il n'eſt permis à ces Religieux de ſe ſervir d'armes offenſives, que contre les Infideles & les ennemis déclarez de Jeſus-Chriſt. Ce fut par ce juſte motif de ne pas tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, que le Grand Maître refuſa de prendre part aux guerres civiles qui agitoient alors l'Empire de Conſtantinople. Le Pape Clement VI. étant mort, Innocent VI. ſon ſucceſſeur écrivit au Grand Maître pour lui recommander les intérêts de l'Empereur Mathieu Paleologue, qui diſputoit cet auguſte titre à l'Empereur Jean, fils du jeune Andronic.

Pour l'intelligence des prétentions de ces Princes, il faut ſçavoir que l'Empereur Andronic ayant laiſſé à ſa mort Jean Paleologue pour tuteur de ſon

DIEU-DONNE' DE GOZON

fils, & pour Régent de ſes Etats, ce Miniſtre ambitieux, qui n'avoit l'autorité ſouveraine qu'en dépôt, s'en rendit maître abſolu & indépendant. Il ſe fit proclamer Empereur conjointement avec ſon pupille; & pour éblouir ce jeune Prince qui ne faiſoit que de ſortir de l'enfance, il lui avoit fait épouſer ſa fille. Mais comme ce tyran n'avoit pour objet que l'élevation de ſon fils, il l'aſſocia à l'Empire. Ce fut un troiſiéme Empereur: & le pere & le fils chaſſerent depuis le fils d'Andronic de Conſtantinople. Il eut ſa revanche; de fideles ſujets de ſon pere le ramenerent comme en triomphe dans la Ville Imperiale: ce fut aux Paleologues à en ſortir à leur tour. Le pere pour aſſurer ſa vie, ſe jetta dans un Monaſtere, & y prit l'habit de Moine; ſon fils s'adreſſa au Pape, & lui demanda du ſecours ſous la promeſſe qu'il fit à ce Pontife, s'il remontoit ſur le Trône, de réunir l'Egliſe Grecque à la Latine. C'étoit le leure ordinaire dont les Grecs ſe ſervoient pour tirer du ſecours des Latins. Le Pape écrivit très preſſamment au Grand Maître en faveur de Mathieu; & ce Prince fut lui-même porteur de la Lettre: mais ce Grand Maître ne jugea pas à propos d'engager ſon Ordre dans une guerre civile entre des Princes Chrétiens, outre que l'indocilité de pluſieurs Commandeurs de l'Europe à ſatisfaire à leurs Reſponſions, avoit mis l'Ordre hors d'état de fournir aux frais néceſſaires pour une ſi grande entrepriſe. L'âge avancé du Grand Maître, & des infirmitez preſque continuelles porterent ce Prince à demander au Pape la permiſſion d'abdiquer une dignité qui lui étoit

alors auſſi onéreuſe, qu'il avoit témoigné d'empreſſement pour l'obtenir. Le Pape qui connoiſſoit tout le mérite de ce grand homme, & combien il étoit utile à ſon Ordre, n'y voulut point d'abord conſentir. Il l'exhorta au contraire à ſoutenir courageuſement le poids du gouvernement. DIEU-DONNE' DE GOZON.

Le Grand Maître n'ayant pû obtenir ce conſentement, qu'il regardoit alors comme une grace, employa ce qui lui reſtoit de vie à fortifier la ville de Rhodes. Il fit entourer de murailles tout le Fauxbourg qui regarde la mer, & conſtruire en même temps le mole où aborderent depuis les vaiſſeaux & les galeres. C'étoit par des ſoins ſi utiles qu'il tâchoit de ſe conſoler du refus que le Pape avoit fait d'admettre ſa démiſſion. Le relâchement qui s'introduiſoit malgré lui dans la diſcipline, l'obligea de réïterer ſes inſtances. Il s'apperçut avec douleur que la plûpart des Commandeurs qui réſidoient en Europe, pour éluder ſes ordres, ſe ſervoient de la protection même du Pape, & de celle des Rois de France, d'Arragon & de Caſtille : ce qui rendoit ces mauvais Religieux arbitres de leur devoir. Gozon ne trouvant point de remede à un ſi grand mal, dépêcha de nouveaux Envoyez au Pape qui reçut enfin ſa démiſſion. Ils apporterent à Rhodes la permiſſion de ce Pontife de proceder à une nouvelle élection ; mais cette permiſſion fut inutile par une mort ſubite dont fut ſurpris le Grand Maître, ſi on peut ſe ſervir de ce terme pour un ſi homme de bien, & qui avoit été encore plus attentif ſur ſa propre conduite, que ſur celle des Chevaliers dont il étoit chargé. Ses funérailles

Decembre 1353.

DIEU-DONNÉ DE GOZON.

furent célébrées par les justes louanges de ses confreres, & par les larmes de tous les habitans de l'Isle, & sur-tout des pauvres dont il avoit été le pere. On ne mit sur son tombeau que ces mots : CY GIST LE VAINQUEUR DU DRAGON.

Le Couvent & le Chapitre de Rhodes, après la mort de Gozon, élurent pour son successeur Frere PIERRE DE CORNILLAN ou DE CORMELIAN, Chevalier de la Langue de Provence. Il étoit très-digne de cette éminente place par la régularité de sa vie, & même par la sévérité de ses mœurs : l'Ordre avoit alors besoin d'un pareil Superieur. Il n'eut pas plutôt pris possession de sa dignité, qu'il convoqua un Chapitre général à Rhodes. Il s'étoit glissé dans le gouvernement differens abus, mais tournez en coutume. Ceux qui en profitoient les eussent volontiers fait passer pour des loix. Le premier & un des plus dangereux, c'est qu'on abusoit souvent du sceau du Grand Maître pour sceller sans sa participation des ordonnances & des quittances qu'on portoit ensuite au trésor. Un autre abus, & qui n'étoit pas moins préjudiciable à tout le Corps des Chevaliers, c'est que les Prieurs s'étoient mis en possession dans leurs Prieurez de nommer aux Commanderies vacantes ; & au préjudice du mérite, de l'âge, & des droits d'ancienneté, ils faisoient souvent remplir ces places par leurs parens & par leurs amis. Le Grand Maître obtint du Chapitre un réglement par lequel il fut ordonné que dans la suite on ne se serviroit plus de sceau de la Grande Maîtrise pour tout ce qui

PIERRE DE CORNILLAN.

1353.

F. PETRVS DE CORNILLAN VINGT SEPTIEME GR. MAISTRE An. 1553
Carr Sculp.

PIERRE DE CORNILLAN.

concernoit les finances ; mais que toutes les Ordonnances seroient scellées du sceau du Couvent, & en plein Conseil.

Par le second réglement, la nomination aux Commanderies fut renvoyée au Grand Maître & au Conseil de l'Ordre pour y être pourvû selon le rang, l'âge, & les services des Chevaliers. Ce n'étoient pas là les seuls abus que le Grand Maître eût bien voulu corriger ; mais aussi prudent que plein de zele, il distribua en differens tems ses projets de réformation, & il en remit l'exécution à proportion qu'il se trouveroit autorisé dans le gouvernement.

Pendant que ce Grand Maître étoit tout occupé du rétablissement de la discipline, des ennemis secrets que l'Ordre avoit à la Cour du Pape, reprirent le dessein de tirer des mains des Chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont apparemment ils comptoient bien d'avoir la meilleure part. Mais pour ne se pas rendre suspects, ils attaquoient l'Ordre avec beaucoup d'art. Les uns disoient simplement au Pape que l'on découvroit tous les jours que les richesses & la dépouille des Templiers excedoient de beaucoup tout ce qu'on en avoit publié ; d'autres ajoutoient que les Hospitaliers n'étoient pas même en assez grand nombre pour vaquer à la recherche de ces grands biens ; que la plûpart des Chevaliers étoient passez en Europe ; qu'il sembloit qu'ils eussent abandonné l'Isle de Rhodes, & que ceux qui étoient restez avec le Grand Maître, ensevelis dans le fond d'un Palais, n'étoient occupez que de leurs plaisirs &

PIERRE DE CORNILLAN.

du ſoin d'accumuler des tréſors. Ces diſcours étoient ſemez avec beaucoup de ſecret & d'artifice, & prévenoient inſenſiblement l'eſprit du Pape. Enfin leurs ennemis en vinrent juſqu'à propoſer à ce Pontife de mettre en ſa main tous les biens des Templiers, & de les employer enſuite au gré de Sa Sainteté en œuvres pieuſes ; ou s'il le jugeoit à propos, de les donner pour la fondation d'un nouvel Ordre militaire, qui par ſon zele exciteroit l'émulation des Chevaliers de Rhodes, & les tireroit d'une diſſipation ſi contraire à leur regle & à leur inſtitut.

Le Pape au ſujet des conquêtes que faiſoient les Turcs, prit un autre parti & bien extraordinaire. Orcan dont nous venons de parler, & qu'on regarde comme le ſecond Prince des Oſmanides ou des Ottomans, après avoir conquis la plus grande partie de l'Anatolie, battu l'Empereur Jean Paleologue en differentes occaſions, & pris Burſe, Nicomedie & Nicée, ayant paſſé l'Heleſpont, ſembloit vouloir établir le ſiege de ſon Empire dans la Morée. On rapporte à ce ſujet qu'un grand tremblement de terre lui ayant facilité la priſe de Gallipoly : » Demeurons en Europe, dit-il à » ſes Officiers, puiſque Dieu nous en ouvre le » chemin. Le Pape Innocent VI. dont nous venons de parler, allarmé de la rapidité de ſes conquêtes, dans la crainte qu'il ne portât ſes armes juſques en Italie, & pour l'obliger de retourner en Aſie, ordonna aux Chevaliers de Rhodes de quitter cette Iſle, & de tranſporter le Couvent & leur habitation, dans quelque endroit de terre ferme

ferme voiſin des Turcs ou des Sarraſins, & ſoit du côté de la Paleſtine ou de l'Anatolie, dans la vûe que ces Chevaliers, par une diverſion utile, attireroient ſur eux les armes des Infideles, & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Turc, ſerviroient de boulevart à la Chrétienté ; deſſein qui avoit déja été inſpiré aux prédéceſſeurs de ce Pontife, mais dont l'auteur ne peut avoir été qu'un ennemi ſecret de cet Ordre, & auſſi mauvais politique que peu entendu dans l'art de la guerre. Il eſt ſurprenant que le Pape propoſât à l'Ordre d'abandonner une Iſle puiſſamment fortifiée, de renoncer à tout l'avantage que les Chevaliers tiroient de la mer & de leurs flottes qui couvroient également l'Iſle de Chypre & l'Armenie, pour les envoyer, pour ainſi dire, à la boucherie, & les obliger comme de nouveaux avanturiers à chercher un établiſſement au milieu des Etats des Infideles, trop puiſſans pour les y ſouffrir.

PIERRE DE CORNILLAN.

Cependant au préjudice de ſi juſtes conſiderations, & qui devoient ſe préſenter naturellement à l'eſprit du Pape, ce Pontife toujours entêté de ſon projet, envoya à Rhodes Frere Ferdinand d'Heredia, Châtelain d'Empoſte, & Grand Prieur de Caſtille, qui étoit regardé à la Cour de Rome comme le confident & le favori d'Innocent, & il le fit accompagner par Frere Raimond Berenger, Précepteur ou Commandeur de Caſtel-Sarraſin, & par Frere Pierre de Cornillan, Commandeur de Val-Puget, & apparemment parent du Grand Maître ; tous trois des principaux Chevaliers de

PIERRE DE CORNILLAN.

l'Ordre, & dont les deux premiers parvinrent depuis à la Grande Maîtriſe.

Le Pape les chargea de repréſenter au Grand Maître & au Conſeil les plaintes qu'il recevoit continuellement de l'inaction & de la léthargie dans laquelle tout l'Ordre paroiſſoit depuis quelque tems enſeveli : Que pendant que les Turcs ravageoient la Grece & menaçoient l'Italie, les Chevaliers contens de ſe trouver dans leur Iſle en ſûreté à l'abri des fortifications de Rhodes, & amolis par les délices, conſumoient dans des plaiſirs criminels, & que la pudeur & l'honnêteté ne permettoit pas de nommer, ces grands biens qu'ils ne tenoient que des dépouilles des Templiers & de la pieté des Fideles ; qu'il étoit bien inſtruit que les Papes Jean XXII. Benoît XII. & Clément VI. ſes prédéceſſeurs immediats, pour les arracher de ces lieux enchantez, où leur ſalut couroit tant de riſque, les avoient ſouvent exhortez de transferer leur habitation dans la Terre Sainte, quoique occupée par les Infideles ; mais que le S. Siege n'ignoroit pas le peu de cas qu'ils avoient fait juſques alors de pareils conſeils, qu'ils devoient regarder comme des loix & des ordres formels. Qu'il leur commandoit de travailler actuellement à cette tranſlation dans quelque endroit, d'où avec le ſecours du ciel, ils puſſent pénétrer juſques dans la Terre Sainte, ſinon qu'il ſeroit obligé de les y contraindre par toutes les voyes qui lui paroîtroient les plus convenables, & entr'autres par la privation des biens des Templiers, qu'il employeroit à la création d'un nouvel Ordre

militaire, dont le zele exciteroit peut-être leur émulation, ou les couvriroit d'une honte éternelle. PIERRE DE CORNILLAN.

Le Grand Maître répondit au Pape qu'il avoit reçu ſes ordres avec bien du reſpect; mais que ſans la participation & le conſentement du Chapitre général de l'Ordre, il ne pouvoit pas abandonner ſi bruſquement une conquête ſi conſiderable, & qui avoit couté le plus pur ſang des Chevaliers; qu'il alloit indiquer inceſſamment ce Chapitre dans Rhodes même, & qu'il communiqueroit à ſes Freres les intentions de Sa Sainteté. Le Pape craignant que ſi le Chapitre s'aſſembloit dans Rhodes, la richeſſe de cette Iſle, ſes fortifications, ſon port, ſes flottes, & même la vie délicieuſe qu'on y menoit, ne déterminaſſent les Chevaliers à y reſter, déclara par une Bulle ſolemnelle qu'il vouloit que le Chapitre ſe tînt à Niſmes ou à Montpellier; Places peu éloignées d'Avignon, & d'où apparemment il ſe flattoit que ſon autorité influeroit plus efficacement dans l'aſſemblée. Ce Pontife marquoit dans ſa Bulle, que depuis le retour de ſes Envoyez, il avoit appris avec ſurpriſe que d'autres Chevaliers qui étoient à ſa Cour, avoient écrit à Rhodes de ne pas s'inquietter de tout ce que le Châtelain leur avoit dit, comme venant de ſa part; que cet adroit courtiſan pour ſe rendre néceſſaire dans ſon Ordre, avoit groſſi ſes reproches & ſes menaces; mais que le Pape même en leur préſence s'étoit expliqué bien differemment, & qu'on devoit demeurer en repos au ſujet de la tranſlation: le Pape ajoutoit qu'il leur envoyoit cette Bulle,

PIERRE DE CORNILLAN.

comme un témoignage irrefragable de sa volonté, & en même tems de la verité de ce que le Châtelain leur avoit dit de sa part, & afin que de pareils faits n'apportassent aucun retardement à leur établissement sur les frontieres des Infideles.

On ne peut exprimer la douleur dont le Grand Maître fut pénétré, soit en voyant que le Pape persistoit dans un dessein si pernicieux, ou par la crainte même que son Ordre comme souverain, ne prétendît s'y opposer: & il se trouvoit partagé entre l'obéissance qu'il devoit à ce Pontife, & ce qu'il croyoit devoir à son Ordre & à ses Religieux: deux devoirs qui lui paroissoient presque également indispensables. Dans une si cruelle situation, la mort vint, pour ainsi dire, à son secours, & termina sa vie dans le 18e mois de son Magistere. Les Chevaliers firent remplir sa place par ROGER DE PINS, Chevalier de la Langue de Provence, d'une Maison illustre en Languedoc, parent d'Odon de Pins, vingt-troisiéme Grand Maître de l'Ordre, & de Gérard de Pins, qui pendant la vacance du Magistere, avoit remporté une victoire signalée sur Orcan, fils d'Otman.

ROGER DE PINS. 1353.

Le Pape qui n'avoit pas voulu permettre la convocation du Chapitre à Rhodes, & qui de son autorité l'avoit indiqué à Nismes ou à Montpellier, craignant encore qu'il ne s'y prît des résolutions contraires à ses projets au sujet de Rhodes, & pour être mieux instruit de ce qui s'y traiteroit, voulut qu'il se tînt dans Avignon même, & pour ainsi dire sous ses yeux. Mais dans l'impatience qu'il

FRERE ROGER DE PINS VINGT HUITIEME GR.MAITRE

ROMA

avoit de tirer les Chevaliers de l'Iſle de Rhodes, comme il leur eût fallu un tems conſiderable pour ſe rendre à Avignon des differentes Provinces de la Chrétienté, il ſe contenta qu'on tînt à ſa Cour une aſſemblée, où Frere Guillaume de Mailly, grand Prieur de France, & Frere Guillaume Chalûs, grand Prieur d'Auvergne, préſideroient de la part du Grand Maître, & en qualité de ſes Lieutenans en deçà de la mer. ROGER DE PINS.

Heureuſement pour l'Ordre, quelque tems avant l'ouverture de cette aſſemblée, on inſinua au Pape que dans le deſſein où il étoit de tirer les Chevaliers de l'Iſle de Rhodes, il ſeroit bien plus utile pour la Chrétienté, & ſur-tout pour l'Italie de les établir dans la Morée que dans la Paleſtine, où ils ne pourroient réſiſter à la puiſſance formidable des Turcs & des Sarraſins. Le Pape goûta aſſez cette propoſition. Robert Empereur titulaire de Conſtantinople étoit alors Prince de Tarente & Souverain de l'Achaye, ou de la Morée, par la ceſſion que lui en avoit fait Jean Duc de Duras ſon oncle. D'un autre côté, Jacques de Savoye fils aîné de Philippe Prince de Piedmond, prétendoit que la Morée lui appartenoit du chef d'Yſabelle de Ville-hardouin ſa mere, & parmi ces differentes prétentions, le Turc qui avoit pour lui le droit du plus fort, emportoit tous les jours quelque place de cette Province. Le Pape pour la conſerver à la Chrétienté, propoſa au Prince de Savoye de traiter de ſes droits avec les Chevaliers de Rhodes. Cette grande affaire fut agitée dans l'aſſemblée d'Avignon: les Chevaliers qui ne vouloient pas

ROGER DE PINS.

heurter de front les ſentimens du Pape, nommerent des Commiſſaires; mais, comme ils attendoient quelque changement du benefice du tems, ils firent traîner, ſous differens prétextes, cette négociation, & ils travaillerent ſi lentement, que la mort ſurprit le Prince de Savoye avant qu'il y eût rien de conclu; & ce ne fut que long-tems après qu'on reprit ce deſſein, comme nous le dirons dans la ſuite.

Cependant on fit dans cette aſſemblée, differens reglemens qui concernoient la diſcipline, & qui font connoître les abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre au ſujet de la diſtributiondes aumônes. Au grand ſcandale des peuples & au préjudice des pauvres, depuis que les biens des Templiers avoient été réunis à la manſe des Hoſpitaliers, on avoit negligé dans leurs Maiſons tous les devoirs de la charité, ſous prétexte qu'ils s'exerçoient dans les Commanderies des Chevaliers de Rhodes. L'aſſemblée ordonna qu'indépendemment de ces aumônes, on rétabliroit inceſſamment celles qui ſe faiſoient dans les Maiſons qui avoient appartenu aux Templiers.

Quoique le Pape fût peu favorable à l'Ordre, comme on vient de le voir, cependant perſonne n'avoit plus de pouvoir ſur ſon eſprit, qu'un Chevalier de Rhodes, appellé Frere Jean-Ferdinandd'Hérédia, de la langue d'Arragon & Châtelain d'Empoſte. Lui ſeul ſervoit de conſeil & de miniſtre à ce Pontife, qui l'employoit même dans des négociations étrangeres. Pour le rendre plus autoriſé à ſa Cour, il l'avoit fait Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat

Venaiſſin. Une faveur ſi declarée pouvoit faire ſoupçonner que les projets extraordinaires du Pape lui étoient inſpirez par l'Arragonnois, qui, ſi l'Ordre eût été contraint d'abandonner l'Iſle de Rhodes, n'auroit peut-être pas été fâché, ſous le titre de Bailli, de s'en faire nommer par le Pape pour Prince ſouverain. Du moins toute ſa conduite fait voir que ſans égard pour les ſtatuts & reglemens des Chapitres généraux, il ne ſe ſervoit de l'autorité du Pape que pour ſon agrandiſſement. C'eſt ainſi qu'il obtint ſucceſſivement le grand Prieuré de Caſtille, & même celui de ſaint Gilles, auquel l'avide Eſpagnol ſe fit nommer par le Pape, qui le lui confera ſans la participation du Grand Maître, & de pleine autorité. L'Ordre fut accablé d'un coup ſi ſurprenant; les Papes, à la verité, outre la puiſſance des Clefs, conſervoient encore une autorité particuliere ſur l'Ordre de ſaint Jean, comme en étant les premiers Superieurs; mais ils ne s'en ſervoient que pour le proteger, ou pour en corriger des abus inévitables dans la condition humaine, & même dans les ſocietez les plus auſteres. ROGER DE PINS.

Les Chevaliers ſe plaignoient que ce dernier Pontife n'employoit ſa puiſſance que pour détruire la forme de leur gouvernement; qu'ils ne pourroient plus à l'avenir compter ſur leurs années de ſervice, & ſur leur antiquité, ſi un de leurs Confreres, à la faveur d'une intrigue de Cour, & au mépris des plus ſages reglemens, étoit maître d'enlever dans chaque Langue, les meilleures Commanderies. Le Grand Maître & le Conſeil en-

ROGER DE PINS. voyerent des Ambaſſadeurs au Pape, pour lui porter les juſtes remontrances de tout l'Ordre; & le Grand Maître, pour engager Hérédia à ſe déſiſter de la nomination du Pape, lui envoya d'amples proviſions de la charge de ſon Lieutenant en-deçà de la mer. Mais toutes ces démarches furent également inutiles; le Pape fut inflexible, ſoit par affection pour ſon favori, ou pour ne pas déroger à cette ſuprême autorité qu'il prétendoit exercer dans le gouvernement de l'Ordre: & Hérédia abuſant de la nouvelle grace du Grand Maître, non-ſeulement ne payoit plus au treſor commun les reſponſions de tant de Commanderies qu'il avoit accumulées, mais encore, ſous prétexte de ſa Charge de Lieutenant, il retenoit par ſes mains les reſponſions des autres Commanderies. Si elles venoient à vaque, il tiroit du Pape de nouvelles proviſions, & par une conduite ſi violente, il s'érigeoit en tyran de ſon Ordre.

Ce fut le ſujet d'une nouvelle Ambaſſade: le Grand Maître envoya à Avignon Frere Roger de Montaut, grand Commandeur, & Frere Eſtienne Montaigu, pour demander au Pape la permiſſion de faire faire le procès à Hérédia, comme à l'uſurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape qui ne vouloit pas proteger ouvertement ſes injuſtices, feignit de conſentir à ce que le Grand Maître deſiroit: il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoiſſance de cette affaire. Mais ſous la qualité de juges, ils ne firent que l'office de mediateurs; & à cauſe du credit d'Hérédia qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagerent les Ambaſſadeurs, moyennant

nant une legere ſatisfaction, à ſe déſiſter de leur pourſuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de ſa Maiſon, pour dire de ſa part au Grand Maître qu'on lui feroit plaiſir de ne pas troubler Hérédia dans la jouiſſance des dignitez qu'il lui avoit conferées, & dont, diſoit-il, ce Chevalier n'employoit les revenus que pour l'interêt de l'Egliſe & le ſervice du S. Siege. ROGER DE PINS.

Le Grand Maître fut obligé de ſouffrir un abus qu'un ſi puiſſant protecteur l'empêchoit de corriger. Mais de peur qu'un ſi pernicieux exemple ne tirât à conſequence, & qu'à l'imitation d'Hérédia, les autres Prieurs ne s'appropriaſſent les Commanderies, ou du moins les reſponſions que l'Ordre poſſedoit dans l'étendue de chaque Prieuré; ce ſage Grand Maître convoqua à Rhodes un Chapitre général, & il choiſit exprès une Place dont l'Ordre étoit ſouverain, afin que les déliberations en fuſſent plus libres, & qu'on y pût prendre des réſolutions qui ne fuſſent point traverſées par d'autres Puiſſances. Ce fut dans ce Chapitre qu'on établit dans chaque Prieuré des Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, & qui n'en étoient comptables qu'au treſor commun. On ordonna en même tems que les Prieurs ne pourroient être pourvûs d'autres Commanderies, que de celles qui compoſoient leur Chambre pricurale. Quelques Freres ſervans ayant par leurs intrigues, obtenu la Croix de Chevalier, il fut fait dans le même Chapitre un reglement qui défendoit d'élever aucun Servant à cette dignité: ordonnance conforme à celle d'un grand Pape, qui avoit ſagement

ROGER DE PINS. établi la distinction de ces deux états, par celle de leurs habits ; statut qu'il seroit à souhaiter, par respect pour la Noblesse, qu'on observât exactement.

Le Grand Maître survêcut peu à la conclusion de ce Chapitre. L'Ordre perdit en sa personne un Chef plein de zele pour la manutention de la discipline ; & les pauvres de l'Isle, un pere très-charitable. On remarqua que dans le tems que la peste infecta cette Isle, comme tout l'Orient, & qui fut suivie d'une famine affreuse, il employa d'abord tous ses revenus, & qu'il vendit ensuite son argenterie, & jusqu'à ses meubles, pour subvenir aux besoins des pauvres : ce qui lui merita dans l'Ordre & devant les hommes, le titre d'*Aumônier*, & dans le Ciel, une juste récompense, & ce centuple promis si formellement par celui seul dont les promesses sont infaillibles.

1365. RAIMOND BERENGER. L'Ordre élut pour son successeur Frere RAIMOND BERENGER, Dauphinois de naissance, de la Langue de Provence, Commandeur de Castel-Sarrasin, que les Historiens font descendre des Berengers souverains d'Italie ; d'autres, de ceux qui ont regné à Barcelonne, & dans le Comté de Catalogne. Quoi qu'il en soit de son origine, il est certain qu'il y donna un nouvel éclat par sa valeur, & par la hardiesse de ses entreprises. Des corsaires Egyptiens infestoient souvent les côtes de l'Isle de Chypre, & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces mers, sous l'étendart de la Croix. Le Grand Maître ne se contenta pas de mettre en mer plusieurs galeres qui leur donnerent la chasse : mais

FRERE RAIMOND BERANGER VINGT NEUF. GRAND MAITRE
Cure Sculp.

de concert avec le Roi de Chypre, il réſolut de les aller brûler juſques dans le port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand Maître aſſemblerent près de cent vaiſſeaux de differentes grandeurs; ils les chargerent de troupes de débarquement, qu'ils avoient la plûpart tirées des côtes de France, mais ſans leur communiquer l'entrepriſe à laquelle on les vouloit employer, & dont Urbain V. qui étoit alors ſur la Chaire de ſaint Pierre, eut ſeul communication. RAIMOND BERENGER.

La flotte étant prête de mettre à la voile, le Roi & le Grand Maître s'embarquerent, ſuivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en moins de cinq jours, ils aborderent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils poſerent des échelles le long des murailles, & preſenterent l'eſcalade. Les Alexandrins furent ſurpris; mais outre une nombreuſe garniſon, il y avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus riche de l'Egypte, qu'on vit en un inſtant les murailles bordées de ſoldats & d'habitans, qui faiſoient pleuvoir une grêle de fléches ſur les Chrétiens. Ces aſſiegez, appuyez ſur le parapet, à grands coups de piques & de hallebardes, renverſent les aſſiegeans, les pouſſent dans le foſſé, & les accablent de groſſes pierres. De nouveaux aſſaillans prennent la place des morts & des bleſſez, & ſans s'étonner du ſort de leurs compagnons, tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns ſont percez à coups de fléches; d'autres précipitez, ou renverſez avec les échelles. Les aſſiegez répandent de tous côtez de l'huile bouillante & des feux d'artifice; embraſent les

RAIMOND BERENGER.

machines des Chrétiens ; s'attachent même à leurs habits ; passent jusqu'au corps, & forcent le soldat tout en feu, d'abandonner l'attaque pour chercher du secours dans l'eau, où il se précipite. Jamais assaut ne fut plus furieux & plus meurtrier ; mais malgré l'image de la mort qui se presente de tous côtez, les Chevaliers de Rhodes animez par leur propre courage, & soutenus des regards intrépides du grand Maître, reviennent au combat, s'attachent de nouveau aux murailles, & se faisant une échelle des corps morts de leurs compagnons, s'élevent jusqu'au haut, gagnent le parapet, se jettent dans la Place, & tuent tout ce qui se presente devant eux. De-là les victorieux se répandent dans la ville, pénetrent dans les maisons voisines des remparts, massacrent les hommes dans les bras de leurs femmes, pillent les plus riches meubles, & font esclaves tout ce qui échape à la premiere fureur du soldat.

Quoique le Roi & le Grand Maître eussent perdu beaucoup de monde dans les differentes attaques, cependant ils auroient bien souhaité de pouvoir se maintenir dans leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faisoit avancer toutes les forces de l'Egypte pour les en chasser ; & d'ailleurs se voyant dans une Place encore remplie d'un nombre infini d'habitans qui s'étoient retranchez dans la basse-ville, ils résolurent de se retirer : & après s'être chargez d'un butin inestimable, ils mirent le feu à tous les vaisseaux des Infideles qu'ils trouverent dans le port, & se rembarquerent avec leurs prisonniers. Le Roi reprit le che-

RAIMOND BERENGER.

min de ſon Iſle, & le Grand Maître celui de Rhodes où ils arriverent l'un & l'autre heureuſement.

Le Grand Maître ayant tiré des priſons des Infideles Pierre de ſaint George, neveu, ou proche parent d'Urbain, ſe faiſoit un mérite de le conduire lui-même à Avignon : mais avant que de partir, il apprit ſa mort. Les Hiſtoriens rapportent que ce Pontife étant à l'extrêmité, & après avoir reçû les Sacremens de l'Egliſe, en préſence de ſon Camerier, de ſon Confeſſeur & de pluſieurs Cardinaux, dit, en leur adreſſant la parole : *Je crois fermement tout ce que tient & enſeigne la ſainte Egliſe Catholique ; & ſi jamais j'ai avancé quelqu'autre choſe de quelque maniere que ce ſoit, je le révoque, & me ſoumets à la correction de l'Egliſe.* *

Pierre Roger, dit le Cardinal de Beaufort, neveu du Pape Clément VI. ſucceda à Urbain V. Il prit le nom de Grégoire XI. Le Grand Maître ſongeoit alors à abdiquer ſa dignité. L'indocilité de la plûpart des Commandeurs de l'Europe l'avoit réduit à faire une démarche auſſi extraordinaire. A ſon retour de l'expedition d'Alexandrie, il apprit du Conſeil que la Religion ne pouvoit rien tirer des reſponſions de l'Occident. Cette dureté le ſurprit autant qu'elle l'affligea : en vain il envoya des ordres les plus preſſans : on n'y répondit

* Præſentibus etiam Camerario, Confeſſore, pluribuſque aliis familiaribus ſuis, ac aliis multis notabilibus perſonis dixit & aſſeruit ſe tenere & credere firmiter, ſicque confeſſus eſt ſimpliciter quidquid ſancta, catholica & apoſtolica tenet, docet & prædicat Eccleſia ; & ſi per prius docendo, legendo, prædicando, aut diſputando, vel alias aliud quovis modo prædicaverat, vel dixerat, totum id revocavit, voluitque haberi pro non dicto, ſubmittens ſe & dicta ſua hujuſmodi correctioni & determinationi dictæ ſanctæ Matris Eccleſiæ, à qua aſſeruit ſe nunquam deviaſſe ſcienter. *Geſta Urb. 5. apud Baſn. Rainal. t. 16. ad ann.* 1370 §. 23.

RAIMOND BERENGER.

que par un ſilence obſtiné, & qui couvroit une deſobéiſſance formelle. Beaucoup de ces Commandeurs poſſedoient pluſieurs Commanderies, & ils employoient leurs reſponſions & le bien de l'Ordre, ou à acheter la faveur & la protection des Princes, ou à enrichir leurs familles : & les plus réguliers, quand ils faiſoient quelquefois paſſer de l'argent à Rhodes, regardoient de leur part ces reſponſions comme des aumônes arbitraires & de pures liberalitez. D'ailleurs il s'étoit élevé des differends conſiderables entre les Langues de Provence & d'Italie ; & les principaux Chevaliers de ces deux Langues refuſoient de ſe ſoumettre au jugement du Grand Maître. Tant de deſobéiſſance de toutes parts l'affligeoit ; mais comme il aimoit veritablement ſon Ordre, il crut qu'un autre Grand Maître plus habile & plus ferme ſe feroit mieux obéir, & pourroit rétablir une heureuſe correſpondance entre le chef & les membres. Ce fut le principal motif qui le porta à vouloir abdiquer ſa dignité ; mais le Pape qui connoiſſoit ſon merite, lui refuſa ſon conſentement : & ce Pontife qui pour le ſoulager, vouloit entrer en connoiſſance des affaires de l'Ordre, convoqua à Avignon une aſſemblée générale des principaux Commandeurs, mais dont il diſpenſa le Grand Maître à cauſe de ſon extrême vieilleſſe ; & il ſe contenta de lui demander un memoire des reglemens qu'il croyoit les plus neceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline.

PREUVE IX.

1373.

On traita d'abord dans cette aſſemblée du differend qui étoit entre les Langues de Provence &

d'Italie. Le ſujet de leurs conteſtations venoit de ce que la Langue de Provence, comme la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, poſſédoit le Prieuré du Royaume de Hongrie, & dans l'Italie ceux de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de ſaint Eſtienne, de Monopoli, de Veniſe & de ſainte Euphemie, que la Langue d'Italie réclamoit. Elle demandoit en outre que le Prieuré de Hongrie lui fût annexé comme un équivalent, & pour balancer dans le Chapitre le pouvoir de la Langue de Provence, qui ſeule avoit plus de ſuffrages que deux autres Langues. RAIMOND BERENGER.

Comme la Langue de Provence ſe défendoit par le titre de ſa poſſeſſion, le Pape en remit le jugement aux Cardinaux d'Eſpagne & de Florence; & par leur médiation plutôt que par une déciſion de rigueur, on convint qu'à la premiere vacance du Prieuré de Hongrie, il y ſeroit pourvû par le Grand Maître & le Conſeil, qui choiſiroient indifféremment dans les deux Langues le ſujet qui en auroit paru le plus digne, & que dans la ſuite les deux Langues y nommeroient alternativement; que les Prieurez de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de Naples & de ſainte Euphemie appartiendroient à la Langue d'Italie; mais que Saint Eſtienne, Eſtonibbia, Alife, Venouſe, Monopoli & leurs dépendances, demeureroient à la Langue de Provence.

On ordonna dans la même aſſemblée, ſuivant les intentions du Grand Maître & le mémoire qu'il avoit envoyé au Pape, que chaque Chevalier ne pourroit poſſeder qu'une grande Commanderie

RAIMOND BERENGER. ou deux petites, c'eſt-à-dire, dont les reſponſions n'excederoient pas la ſomme de deux cens florins, & que toutes les reſponſions ſeroient payées exactement chaque année ſous peine de la privation de la Commanderie. On ajouta à ces réglemens que dans la vacance de la Grande Maîtriſe, & quand on procederoit à l'élection d'un nouveau Grand Maître, on ne prendroit plus indifferemment les Electeurs dans toutes les Langues, comme on avoit fait juſqu'alors ; mais que chaque Langue nommeroit deux Electeurs. A l'égard du Conſeil ſouverain de l'Ordre, il fut ſtatué que pour être cenſé complet, il devoit s'y trouver au moins les huit Baillis conventuels, trois grands Prieurs, l'Infirmier, deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue, & qui ſeroient tous préſidez à l'ordinaire par le Grand Maître, qui à raiſon de ſon éminente dignité, auroit ſeul deux ſuffrages dans toutes les aſſemblées, comme il s'étoit toujours pratiqué juſqu'alors ; & que ce Conſeil, quand il ſeroit complet, diſpoſeroit des Prieurez & des Commanderies qui viendroient à vaquer.

De ſi ſages réglemens autoriſez par l'approbation du Pape furent envoyez à Rhodes & dans tout l'Ordre. Le Grand Maître les reçut avec une ſenſible joye ; mais la mort dont il fut prévenu l'empêcha d'en recueillir le fruit, qui fut reſervé à Frere ROBERT DE JULLIAC, grand Prieur de France, que le Chapitre de Rhodes nomma quoiqu'abſent, pour Grand Maître.

ROBERT DE JULLIAC. 1373.

Quand il en reçut les nouvelles, il étoit actuellement en France dans ſon Prieuré. Il en partit auſſi-tôt

FRERE ROBERT DE JULIAC TRENTIÉME GRAND MAITRE AN. 1373

BIBLIOTECA
ROMA

pour la Cour d'Avignon, où il rendit ſes devoirs au Pape. Il changea enſuite tous les Receveurs d'en deçà la mer, qui lui parurent négliger leur recette: ce fut le premier uſage qu'il fit de ſon autorité. Il en fit un autre de ſon obéiſſance envers le S. Siege, en ſe chargeant avec ſon ordre de la proprieté & de la défenſe du Château & de la baſſe ville de Smirne, que l'armée de la Ligue avoit enlevée aux Turcs, comme nous le venons de rapporter. L'Archevêque & les habitans s'étant plaints au Pape qu'Ottobon Cataſleo leur Gouverneur, plus marchand que ſoldat, les abandonnoit ſouvent, à raiſon de ſon commerce, pour faire de frequens voyages en Italie, en ſorte qu'il laiſſoit cette Place ſans garniſon & ſans vivres, le Pape fit dire aux Chevaliers que ſon intention étoit qu'ils uniſſent Smirne aux autres biens de leur Ordre. En vain le Grand Maître lui repreſenta que cette fortereſſe étoit ſituée au milieu des terres des Turcs, & dans un éloignement de l'Italie, qui ne permettoit pas en cas d'un ſiege, d'en eſperer un prompt ſecours; qu'il falloit d'ailleurs pour l'entretien de la garniſon, des ſommes conſiderables, que ſon Ordre n'étoit pas en état de fournir. Le Pape ſe contenta d'aſſigner pour cette dépenſe, une ſomme de 1000 liv. par an, que le treſorier de la Religion devoit prendre ſur les dixmes de Chypre. Du ſurplus, comme tout ce que le Grand Maître lui avoit repreſenté de la ſituation de la ville de Smirne enclavée dans les terres de la domination des Infideles, étoit la raiſon même qui l'avoit déterminé à en confier la défenſe aux Chevaliers, dans la vûe que les Turcs ne porteroient point leurs armes plus loin,

ROBERT DE JULLIAC.

ROBERT DE JULLIAC.

tant qu'ils auroient des voisins si redoutables, ce Pontife ordonna au Grand Maître & au Conseil, sous peine d'excommunication, d'envoyer incessamment dans Smirne une garnison suffisante, composée d'un bon nombre de Chevaliers, & des troupes que la Religion entretenoit à sa solde. Le Grand Maître se disposoit à partir pour Rhodes avec ces ordres, lorsqu'il en reçût de fâcheuses nouvelles. Il apprit qu'il s'y étoit élevé des divisions entre les Chevaliers du Couvent, & le Conseil. Les Chevaliers se plaignoient que le Conseil, soit dans la nomination aux Commanderies, soit dans les differends qui naissoient entre les Chevaliers, sans égard pour les droits d'ancienneté, ou pour la justice, regloit ses nominations & ses jugemens par le credit que les particuliers pouvoient avoir dans cette compagnie. Le Conseil de son côté mandoit au Grand Maître que les Chevaliers avoient trouvé le moyen d'éluder toutes ses ordonnances par des appels continuels au saint siege, ce qui ruinoit entierement la discipline & l'autorité du gouvernement. Le Grand Maître fit part au Pape de ces plaintes réciproques, & ce Pontife pour favoriser les particuliers, cassa par une Bulle expresse toutes les nominations faites par le Conseil pendant la vacance du magistere, & l'absence du Grand Maître. Mais aussi par la même Bulle, après avoir repris sévérement les Religieux qui ne se servoient, disoit-il, de la voye d'appel, que pour se soustraire à l'obéissance qu'ils devoient à leurs Superieurs, il ordonna au Conseil de n'avoir à l'avenir aucun égard à de pareils appels; mais qu'ils se dispo-

faſſent tous également à recevoir leur Grand Maître, comme leur Superieur legitime, & qu'il avoit même revêtu à leur égard de l'autorité apoſtolique. ROBERT DE JULLIAC.

LeGrand Maître partit avec ces ordres, & arriva heureuſement à Rhodes. Sa preſence, des manieres affables, & une exacte juſtice qu'il rendoit indifféremment à tous ſes Religieux, rétablirent bien-tôt la concorde. Il leur communiqua enſuite les intentions du Pape au ſujet de la défenſe de Smirne: & quoique les principaux du Conſeil viſſent bien que c'étoit ſacrifier & envoyer à la boucherie les Chevaliers qu'on chargeroit d'une pareille commiſſion, cependant on prit le parti de l'obéiſſance: on vit même pluſieurs des Chevaliers s'offrir généreuſement pour un emploi où le peril & la gloire étoient également certains. En effet, il n'y avoit gueres d'apparence que les Empereurs Turcs dont la puiſſance augmentoit tous les jours, ſouffriſſent au milieu de leurs Etats les Chevaliers paiſibles poſſeſſeurs d'une Place qu'ils leur avoient enlevée.

Soliman premier fils aîné d'Orchan, marchant ſur les traces de ſon pere, en moins de deux ans avoit joint à ſon Empire la meilleure partie de la Thrace, & s'étoit rendu maître d'Andrinople & de Philippopoli. Comme Amurat premier, ſon frere & ſon ſucceſſeur, vêcut plus long-tems, auſſi étendit-il plus loin ſes conquêtes. Les Royaumes de Bulgarie, de Servie, de la Boſſine, & de Theſſalie, & les Principautez d'Epire, d'Achaïe & de Caramanie, qui s'étoient formez des débris de l'Empire grec, devinrent l'objet de ſon ambition, & il en enviſagea la conquête, comme le moyen

ROBERT DE JULLIAC. de s'ouvrir un chemin à celle de Conſtantinople. Ce Prince défit dans une bataille Cracovilchs Roi des Bulgares. Il eut le même avantage ſur le Deſpote de Servie; il venoit de ſe rendre maître de la ville de Pherès, alors capitale de la Macedoine. La Miſie tomba ſous l'effort de ſes armes, & l'Empereur Jean ou Calojean Paleologue, s'étant avancé dans la Romanie, pour en arrêter les progrez, fut défait à plate couture; on prétend que ce Sultan étoit ſorti victorieux de trente-ſix combats ou batailles.

Cependant, comme s'il n'eut encore rien entrepris pour ſa gloire, il fit faire des levées extraordinaires de troupes dans tous ſes Etats. Un armement auſſi conſiderable, les marches & les contremarches de tant de troupes allarmerent tous ſes voiſins; chacun ſe tenoit ſur ſes gardes, ſans qu'on pût prévoir de quel côté il tourneroit ſes armes.

Le Grand Maître fit part au Pape de tous ces mouvemens, & des raiſons qui lui faiſoient craindre que Smirne & même Rhodes ne fuſſent l'objet ſecret d'un auſſi puiſſant armement. Il lui repreſenta en même tems, que dans l'expedition d'Alexandrie, l'Ordre avoit perdu plus de cent Chevaliers, qui n'avoient point été remplacez; que l'Iſle & la ville de Rhodes avoient beſoin d'un prompt ſecours, & qu'il ſupplioit ſa Sainteté d'y pourvoir inceſſamment, de peur de ſurpriſe de la part des Infideles.

1375. Le Pape convoqua à ce ſujet une aſſemblée des principaux Commandeurs dans la ville d'Avignon, & il y fut réſolu qu'on feroit paſſer à Rhodes dans le mois de Mars ſuivant, cinq cens Chevaliers & autant d'Ecuyers ou de Freres ſervans. Les Prieurs,

PREUVE X.

ſuivant un ordre particulier du Pape devoient nommer les Chevaliers de leur Prieuré, qu'ils jugeoient en état de marcher, & chaque Chevalier étoit en droit de choiſir lui-même à ſon tour le Frere ſervant dont il vouloit être accompagné, & qui lui paroiſſoit le plus propre pour ſon ſervice; ce qui fait voir en paſſant que ces Freres ſervans à l'égard des Chevaliers, étoient comme des eſpeces d'Ecuyers, & que chaque Chevalier en ce tems-là, avoit ſon Frere ſervant attaché à ſa perſonne & au ſervice militaire ſous ſes ordres. Ces Chevaliers & leur ſuite arriverent heureuſement à Rhodes: une recrue auſſi conſiderable fit beaucoup de plaiſir au Grand Maître & à tout le Couvent. Mais cette année on n'eut rien à démêler avec les Turcs, dont toutes les forces tomberent de nouveau ſur les Bulgares & les Serviens. ROBERT DE JULLIAC.

Cependant la Religion ſouffrit plus cette année de ſes propres enfans que des Infideles. Il s'éleva dans l'Ordre des ennemis domeſtiques, & comme une ſemence de rebellion, qui éclata principalement en Angleterre, en Caſtille & en Portugal.

Frere Robert d'Alri Prieur d'Angleterre, Sanche de Sumaſſa Prieur de Caſtille, & Alvarez Gonſalve Prieur de Portugal, cantonnez dans leurs Prieurez, & favoriſez des Rois ſouverains de leur pays, refuſerent ouvertement de payer leurs reſponſions. Le Prieur d'Angleterre fondoit ſa déſobéiſſance ſur l'injuſtice qu'il prétendoit que le Grand Maître lui avoit faite, en conferant une Commanderie d'Ecoſſe à un Chevalier Ecoſſois, quoiqu'il ſoutînt qu'elle dépendoit du Prieur d'An-

ROBERT DE JULLIAC.

gleterre. Son Souverain qui regardoit l'Ecoſſe comme un ancien fief de ſa Couronne, non-ſeulement appuyoit la rébellion du Prieur; mais encore il fit ſaiſir les revenus de toutes les Commanderies que l'Ordre poſſedoit dans ſes Etats. Le Grand Maître porta au Pape des plaintes d'un procedé ſi violent. Ce Pontife inſtruit de la juſtice de ſa nomination, en fit paſſer les preuves à la Cour d'Angleterre, & il menaça en même tems le Prieur de cette Nation de l'excommunier, & de le priver de l'habit, s'il ne payoit inceſſamment ſes reſponſions, & s'il ne procuroit en même tems la main-levée des biens de l'Ordre, qu'il avoit eu le credit de faire ſaiſir. La crainte de l'excommunication le remit dans ſon devoir, auſſi-bien que le Prieur de Caſtille, auquel on intima les mêmes menaces de la part du ſaint Siege. Mais ces foudres, tout redoutables qu'ils étoient, ne firent aucune impreſſion ſur le Prieur de Portugal. Le Pape, pour toucher vivement un homme qui n'étoit en priſe qu'à l'interêt, confera ſon Prieuré à Frere Jean Fernand, Commandeur de Toulouſe, & il le cita à ſa Cour, pour ſe voir dégrader de la dignité de Chevalier, & privé de l'habit de la Religion. Malheureuſement tous ces Decrets de la Cour de Rome n'avoient gueres d'effet à l'égard du temporel, qu'autant que le Souverain les vouloit bien appuyer de ſon autorité, & ce ne fut que quelques années après, que ce Prieur rebelle rentra dans ſon devoir.

On place dans cette année la mort du Grand Maître de Julliac, qui ne tint cette dignité qu'un peu plus de deux ans; mais qui fut généralement

IEAN FERNANDES DE HEREDIA TRENTE ET VNIEME GRAND MAE. AN 1376
Caro Stude

regreté, par la ſageſſe, la prudence, & ſur-tout par la douceur de ſon gouvernement. Le Chapitre & le Couvent de Rhodes firent remplir ſa place par Frere JEAN-FERDINAND D'HEREDIA, Châtelain d'Empoſte, ou grand Prieur d'Arragon, & grand Prieur de ſaint Gilles & de Caſtille, qui étoit abſent, & toujours réſident auprès des Papes en qualité de Gouverneur d'Avignon & du Comtat Venaiſſin.

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA. 1376.

On ſera peut-être ſurpris, après tout ce que nous avons dit de la conduite de ce Chevalier, que l'Ordre, dont, contre toutes les regles, il avoit uſurpé les principales dignitez, eût fait un pareil choix. Mais apparemment que les électeurs conſidererent que ce Chevalier conſervoit toujours un grand credit dans la Cour d'Avignon; que ce credit s'étendoit même juſqu'auprès de la plûpart des Princes chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conſeils influoient beaucoup dans les differens partis que prenoit la Cour du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux eſprit de rebellion, qui avoit ſa ſource dans une ſordide avarice, infectant depuis quelque tems pluſieurs Commandeurs, il étoit de la politique de l'Ordre de mettre à ſa tête un homme auſſi puiſſant & auſſi autoriſé que l'étoit Hérédia, & qui dans cette place ne pourroit plus diſtinguer les interêts de la Religion des ſiens propres.

Quoi qu'il en ſoit des motifs qui déterminerent les électeurs à l'élever à la dignité de Grand Maître, peut être que le lecteur ne ſera pas fâché de connoître un peu plus particulierement un Che-

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

valier, qui après avoir été le tyran de ſon Ordre, en devint un pere bien-faiſant, & un des principaux ornemens. Jean-Ferdinand d'Hérédia étoit iſſu d'une des plus nobles Maiſons d'Arragon. Blaſco Hérédia ſon frere aîné étoit revêtu de la Charge *d'el juſtitia*, ou de grand Juſticier, dignité établie dans ce Royaume, comme un frein à l'autorité Royale, & pour empêcher les Souverains d'en abuſer, au préjudice des privileges de la Nation. Il faiſoit lui ſeul la fonction dont les Ephores étoient autrefois chargez à Lacedemone contre leurs Rois. Ce Seigneur pendant pluſieurs années, n'ayant point eu d'enfans de ſa femme, pour ne pas laiſſer perir ſa Maiſon, obligea le jeune Hérédia ſon frere, dont nous parlons, de ſe marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles; & ſa femme étant morte en couche, ſon frere toujours entêté de ſe voir des heritiers de ſon nom, l'engagea dans une ſeconde alliance, & lui fit épouſer Dona Thérèſe Contellie, niéce & heritiere de ſa femme; en ſorte que tous les biens de ces deux grandes Maiſons, regardoient uniquement le jeune Héredia & ſes enfans. Il eut de ce ſecond mariage un garçon & une fille. Peu de tems après, il ſe vit encore veuf par la mort de ſa ſeconde femme; mais celle de ſon frere aîné, après pluſieurs années de ſterilité, ayant mis au monde ſucceſſivement deux enfans mâles, il ſe vit tout d'un coup ſans biens, & déchû de toutes ſes eſperances.

Dans une ſi triſte ſituation, après avoir recommandé ſes enfans à ſon frere aîné, & ſans communiquer

niquer ſon deſſein à perſonne, il s'embarqua, paſſa à Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon. Bien-tôt ſon air noble, des manieres polies, & le courage & la valeur qu'il fit paroître en differens combats contre les Infideles, lui gagnerent l'eſtime & l'amitié des principaux Chevaliers. Il plut ſur-tout au Grand Maître par la régularité de ſa vie, & par un eſprit adroit & inſinuant, qui lui faiſoit prendre ſans peine toutes les formes qui pouvoient contribuer à ſon élevation.

JEAN FERDINAND D'HERE'DIA.

Ce fut à ces rares qualitez, & à l'eſtime particuliere du Grand Maître, qu'il fut redevable d'une Commanderie de grace, appellée Alambro, d'où il paſſa depuis à titre d'échange ou d'amélioration à celle de Villet. Et comme un grand nombre de Chevaliers, & ſur-tout de ſes anciens, avoient été tuez dans l'eſcalade d'Alexandrie, il parvint ſucceſſivement, & à ſon tour au Bailliage de Capſe, & depuis à la Châtellenie d'Empoſte, une des principales dignitez de l'Ordre, & la plus conſiderable en Europe après la Grande Maîtriſe, tant par l'étendue de ſa juriſdiction, le nombre & la qualité de ſes vaſſaux, que par des revenus immenſes.

La fortune qui le conduiſoit comme par la main n'en demeura pas là. Le Grand Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il ſe préſenta deux prétendans : l'un au préjudice des droits & des privileges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape : & un autre Chevalier appellé Frere Bérenger Ni-

JEAN FERDINAND D'HÉRÉDIA.

coſſa, réclamoit ce Prieuré à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'interêt de l'Ordre de ne pas ſouffrir que ſes Religieux, au lieu de s'attacher à mériter des graces par leurs ſervices, tournaſſent leurs vûes du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenſer le ſouverain Pontife, le Grand Maître & le Conſeil réſolurent de lui envoyer un Ambaſſadeur. On avoit beſoin pour une pareille négociation d'un Miniſtre habile, ſouple & adroit, & qui, ſans bleſſer l'autorité Pontificale, ſçût conſerver les droits & les privileges de la Religion. Le Grand Maître, parmi un grand nombre de Chevaliers, crut avoir démêlé dans le Châtelain tous les talens d'un habile négociateur. Il le nomma pour Ambaſſadeur auprès du Pape, & il fit approuver ſon choix par le Conſeil. L'inſtruction qu'on donna à Heredia portoit qu'après avoir baiſé les pieds du Pape de la part du Grand Maître, & au nom de tout l'Ordre, il lui repreſenteroit le tort que ſa nomination alloit faire à la Religion; que la plûpart des Chevaliers trouveroient le chemin bien plus court pour parvenir aux Commanderies de les obtenir par faveur & par quelque intrigue, que de les attendre de la longueur des années, & de leurs ſervices; que de pareilles diſpoſitions ruineroient abſolument la diſcipline; que le Couvent ſeroit bien-tôt déſert, & qu'on verroit les Chevaliers négliger la réſidence de Rhodes & leurs obligations, & s'attacher uniquement ſoit à la Cour du Pape, ou à celle des Souverains de l'Europe.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

L'Ambaſſadeur avoit ordre d'inſiſter fortement ſur la révocation du Bref apoſtolique ; mais comme on craignoit que le Pape ne voulût abſolument maintenir ſa nomination, on permit à l'Ambaſſadeur de terminer cette affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture.

Hérédia partit avec cette inſtruction, & après être arrivé à Avignon, & dans l'audience qu'il eut du Pape, il lui repreſenta avec beaucoup d'art & d'éloquence, que quoique l'Ordre eût une ſoumiſſion parfaite, & tout le reſpect qu'il devoit pour ſa nomination, il ne pouvoit s'empêcher de ſe plaindre d'une diſpoſition qui violoit ſes privileges, & qui alloit ruiner l'ouvrage des Pontifes ſes prédéceſſeurs ; qu'il étoit chargé de dépoſer aux pieds de ſa Sainteté, & dans le ſein du pere commun des Fideles, les juſtes remontrances d'un Corps conſacré à la défenſe de la Chrétienté, mais dont le zele ſe ralentiroit infailliblement ſi les particuliers s'appercevoient qu'on les privât de la récompenſe attachée juſqu'alors à leurs ſervices. Le Pape lui répondit en général qu'on lui avoit dit beaucoup de bien du ſujet qu'il avoit nommé au Prieuré de Catalogne ; mais qu'il ne ſeroit pas fâché qu'on pût terminer cette affaire à l'amiable & à la ſatisfaction des Parties, pourvû que ce fût ſans bleſſer l'autorité du ſaint Siege. L'Ambaſſadeur jugea bien par ce diſcours qu'il n'obtiendroit pas du Pape la révocation de la grace qu'il avoit accordée. Ainſi il tourna tous ſes ſoins du côté de l'accommodement, & il chercha en même tems les moyens d'y trouver ſon interêt particulier. Les deux pré-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tendans le voyoient ſouvent ; il ménagea ſi adroitement leurs eſprits, qu'il les fit convenir de partager les grands biens du Prieuré, & il fit même agréer ce partage au Pape. Juſques-là, il avoit conduit ſa négociation conformément à ſes inſtructions & aux intentions du Grand Maître ; mais il s'en éloigna depuis qu'il eut apperçu qu'en ſe dévouant à la Cour de Rome, il pourroit ſe faire des droits ſur le Prieuré même. Les deux prétendans n'étant point en état par leur âge & leurs infirmitez de ſe tranſporter au Prieuré, il s'en procura l'œconomat dont le Pape le gratifia. Ce fut ſa premiere démarche ; & après cela abandonnant à découvert les intérêts de ſon Ordre, il n'eut point de honte de ſe faire nommer par ce Pontife pour leur ſucceſſeur ; & ces deux Chevaliers ayant peu ſurvêcu à cette diſpoſition, lui ſeul profita de leur concurrence. Ce ne fut pas ſans une extrême ſurpriſe qu'on apprit depuis à Rhodes que cet Ambaſſadeur, au lieu de s'oppoſer, comme il en étoit chargé, à ces nominations des Papes, les avoit lui-même ſollicitées, dés qu'il en avoit pû être l'objet.

Il n'y ayoit pas moyen après cela de retourner auprès du Grand Maître : Hérédia ſe vit obligé de reſter à Avignon, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Il ſe fit bien-tôt pour lui-même un plan ſecret de toutes les intrigues & de la politique de cette Cour, & il ſe conduiſit avec tant d'habileté, qu'il eut depuis beaucoup de part dans les élections & dans la confiance des ſouverains Pontifes.

Clement VI. ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir aux mains, choisit Hérédia qu'il envoya à ces deux Princes pour faire de sa part auprès d'eux l'office de médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, & qui prévit qu'il y auroit infailliblement une sanglante bataille, se fit donner par le Pape la permission de se déclarer contre celui de ces Princes qui refuseroit la médiation du S. Siege. Et comme Edouard avoit été l'aggresseur, il se rendit d'abord dans son camp, & lui exposa sa commission. Il vouloit l'engager à une suspension d'armes; mais il trouva le Prince Anglois si prévenu de quelques avantages qu'il avoit déja remportez, qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejettoit avec hauteur toutes les propositions de paix, & qu'il faisoit même assez peu de cas de ses offices, le fier Espagnol irrité du peu d'égard qu'il avoit pour son caractere, lui déclara que sa commission étant finie par ses refus obstinez, il alloit servir le Roi de France. Il lui communiqua en même tems la permission qu'il en avoit du Pape, & là-dessus il prit congé de ce Prince, & se jetta dans l'armée Françoise, qui ne tarda gueres à en venir aux mains avec les Anglois. JEAN FERDINAND D'HERÉDIA.

On sçait quel fut le malheureux succès de cette journée: la bataille se donna près de Crecy en Ponthieu. Les François la perdirent par la trahison de quelques-uns de leurs chefs, & par la précipitation des autres. Philippe fit voir dans le combat plus de valeur que de conduite; il resta des der- 1346.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

niers sur le champ de bataille, & il combattoit encore, quoiqu'il n'eût plus que soixante Cavaliers auprès de lui. Mais son cheval ayant été tué, il seroit tombé entre les mains de ses ennemis, si Hérédia ne se fût jetté promptement à terre, & ne lui eût présenté le sien avec lequel ce Prince fit sa retraite.

Le Châtelain voyant un corps d'infanterie qui combattoit encore, fut se mettre à la tête, & disputa quelque tems la victoire aux Anglois. Mais ces bataillons ayant été accablez par l'armée victorieuse, il fut enfin entraîné dans la déroute générale ; & ce ne fut pas sans peine que percé de coups, il rejoignit les débris de l'armée Françoise.

Pendant qu'il se faisoit panser de quatre grandes blessures qu'il avoit reçues dans la bataille, il apprit que dans le camp Anglois on parloit desavantageusement de sa conduite, & que des Officiers de cette nation disoient qu'étant revêtu du caractere d'Ambassadeur, il n'avoit pû combattre en faveur des François, sans violer le droit des gens. Ce Chevalier ne fut pas plutôt guéri, qu'il envoya dans leur camp un Hérault pour présenter son gage de bataille à ceux qui attaquoient sa conduite ; & apparemment qu'il s'en seroit suivi un combat particulier, si Edouard auquel on en demanda la permission, ne lui eût rendu justice, & publié qu'avant la bataille, il lui avoit communiqué la permission que le Pape lui avoit donnée au bas de son instruction, de combattre contre le Prince qui rejetteroit les propositions de paix dont il étoit chargé. Il en reprit depuis la négociation,

à ce qu'on prétend, & c'eſt à lui que des Hiſtoriens attribuent une tréve dont les deux Rois convinrent pour un an. JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Quoi qu'il en ſoit, à ſon retour à Avignon, il eut la ſatisfaction de voir le Pape content de ſa conduite; & Innocent VI. ayant ſuccedé à Clément, la fortune d'Hérédia prit un nouvel éclat ſous le Pontificat d'un Pape, dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier, & dont il devint depuis le Miniſtre & le confident.

Innocent pour prémices de ſa faveur, le déclara Gouverneur d'Avignon & du Comté Venaiſſin; & comme ſi la fortune de ſon favori eût été ſon unique affaire, il ne paroiſſoit occupé que du ſoin de ſon élévation. Il l'accabloit tous les jours de nouveaux bienfaits; toutes les graces paſſoient par ſon canal; les plus grands Princes recherchoient avec empreſſement ſon amitié, & il partageoit avec ſon maître la puiſſance des clefs, ou pour mieux dire, le Pape n'en avoit que le titre, pendant que ſon Miniſtre jouiſſoit de toute l'autorité.

Ce fut à la faveur de ce crédit ſans bornes qu'il amaſſa des richeſſes immenſes, & dont il employa une partie à l'établiſſement des enfans qu'il avoit laiſſez en Arragon. Pour ne pas paroître ingrat envers ſon bienfaicteur, & pour la ſûreté même du Pape & de toute ſa Cour, il fit entourer à ſes dépens la ville d'Avignon d'épaiſſes murailles, & fortifiées de diſtance en diſtance de tours qui mirent cette Place hors de ſurpriſe & d'inſulte. Le Pape touché de ſes marques ſi magnifiques de ſa reconnoiſſance, arracha pour ainſi dire de l'Ordre

JEAN FERDINAND D'HERÉDIA.

les grands Prieurez de Caſtille & de Saint Gilles, dont il le fit pourvoir contre toutes les régles & les privileges de la Religion, & malgré les ſervices importans que l'Ordre rendoit continuellement aux Chrétiens en combattant contre les Infideles. *

La mort de ce Pontife auquel ſucceda Urbain V. & enſuite Grégoire XI. lui fit perdre une partie de ſon crédit, ſans rien perdre de ſon ambition; & le Grand Maître de Juliac étant dans un âge très avancé, il regarda ſa place comme un azile honorable contre les coups de la fortune, & les diſgraces de la Cour. Il fit de bonne heure ſa batterie; les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon agirent vivement pour ſes interêts; la plûpart des Souverains de l'Europe entrerent dans ſes vûes, & le recommanderent aux Chevaliers qui étoient nez leurs ſujets: en ſorte qu'après le décès de Juliac, le Couvent, quoique mécontent de ſa conduite, ſe vit dans une eſpece de néceſſité de le nommer, comme il fit, pour Grand Maître.

Hérédia n'eut pas plutôt reçû les nouvelles de ſon élection, qu'il ſe diſpoſa à partir pour Rhodes; mais comme il y voulut paroître avec des forces qui ſoutinſſent ſa réputation, & le choix de l'Ordre, il mit en mer à ſes dépens juſqu'à neuf galeres, ſans compter d'autres vaiſſeaux de differentes grandeurs, ſur leſquels il embarqua un grand nombre d'avanturiers qu'il avoit pris à ſa ſolde.

* Retulere etiam nobilem victoriam Hoſpitalarii Equites de Turcis in Græcia, quamvis longè numero impares: invectis enim quatuor tantùm triremibus atque onerariâ, viginti novem barbarorum naves, dum in eas vicinorum agrorum prædas inferebant, intercepêre, ut narrat Matheus Villanus. *Rain. ad ann.* 1359. *num.* 35.

Il

Il étoit prêt de mettre à la voile, lorſqu'il ſe vit obligé de differer ſon départ à la priere du Pape Gregoire XI. qui venoit de ſucceder à Urbain, & qui vouloit ſe ſervir de lui & de ſa flote pour un grand deſſein qu'il méditoit depuis quelque tems, & qu'il fit alors éclater. JEAN FERDINAND D'HERRERA.

Il y avoit près de ſoixante & dix ans, comme nous l'avons vû, que le S. Siege avoit été transferé par le Pape Clément V. dans la ville d'Avignon. Pendant cette longue abſence, quoique les Papes ſe prétendiſſent ſouverains de Rome, cette Capitale du monde étoit alors gouvernée par un Magiſtrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & par douze autres citoyens qu'on nommoit *Bannerets*, à cauſe des differentes Bannieres qu'ils arboroient pour ſe diſtinguer chacun dans leur quartier. Leur vûe, qu'ils tâchoient d'inſpirer aux habitans, étoit de rétablir dans Rome l'ancienne République; mais ce qu'on appelloit alors les Romains, étoient bien differens de ces illuſtres Républicains, auſſi célébres par la grandeur de leurs ſentimens, que par cette rare valeur qui les avoit rendus les maîtres d'une partie de la terre. Ces derniers Romains n'étoient qu'un aſſemblage confus, & un miſerable reſte d'Hérules, de Gots, de Lombards, & de tous ces barbares qui dans les ſiécles précedens, avoient inondé l'Italie. Depuis même que Rome s'étoit vûe la Capitale des Papes, la grandeur d'ame des anciens Romains, & cet amour ſi reſpectable pour la liberté, leur valeur & leur courage s'étoient tournez dans l'ambition particuliere de s'élever aux premieres dignitez de l'Egliſe.

Gloſſaire de Ducange 4. 5. p. 796.

JEAN FERDINAND D'HERRERIA.

L'étude du droit en étoit le ſeul chemin. Rome peuplée d'Eccleſiaſtiques, n'étoit ſouvent remplie que de cabales : ces diviſions cauſoient leur foibleſſe, & les habitans de la nouvelle Rome n'avoient gueres de Romains que le ſeul nom. D'ailleurs cette grande ville depuis l'éloignement des Papes n'étoit plus qu'un lieu champêtre, & ce fleuve d'or qui y couloit auparavant de tous les Etats de la Chrétienté, avoit été détourné, & ſuivoit dans ſon cours la route que tenoit la Cour du Pape. La plûpart des autres Places du patrimoine de S. Pierre, ou étoient occupées par de petits tyrans, ou ſous le titre ſpecieux de liberté, s'étoient jointes à la Ligue des Florentins, qui faiſoient alors la guerre au Pape même, & ravageoient la campagne de Rome.

PREUVE XI.

Grégoire XI. avoit employé contr'eux les armes de l'Egliſe : ils avoient été excommuniez par une Bulle ſolemnelle ; & comme ils n'en paroiſſoient pas fort touchez, le Pape fit paſſer en Italie une armée que le Cardinal Robert de Généve commandoit en qualité de Légat du S. Siege. Mais ce Pontife n'en ayant pas tiré tout le ſuccès dont il s'étoit flaté, il en revint aux armes ſpirituelles ; & pour les rendre plus tranchantes, il les aiguiſa, pour ainſi dire, d'une maniere aſſez nouvelle. Non ſeulement il aggrava l'ancienne excommunication fulminée contre les Florentins ; mais il y comprit tous les Fideles qui auroient commerce avec eux, & qui leur fourniroient de l'or, de l'argent, du bled, du vin, de la viande, de la laine, des draps, & juſqu'à du bois à brûler ; *Et de plus*, ajoute le

Pape, *Nous confiſquons tous les biens des Florentins, & nous ordonnons qu'on leur courre ſus ; qu'on ſe ſaiſiſſe de leurs perſonnes ; qu'on en faſſe des eſclaves, & qu'on les réduiſe en ſervitude.* JEAN FERDINAND D'HERÉDIA.

Cette Bulle eut tout l'effet qu'on pouvoit eſperer de l'avidité des hommes, animée par la pieuſe crédulité de ces tems-là. Chacun ſe faiſoit un mérite de perſecuter ces excommuniez ; on ſaiſiſſoit leurs biens par-tout où l'on en pouvoit découvrir. Le commerce des Florentins, qui faiſoit leur principale force fut entierement ruiné ; leurs débiteurs refuſoient même de les payer, & dans les pays étrangers, & ſur-tout en Angleterre, pluſieurs de leurs marchands furent arrêtez par Ordre du Roi, & faits eſclaves.

Les Florentins mirent les armes bas ; & pour fléchir le Pape, lui députerent des Ambaſſadeurs. Mais n'en ayant pû obtenir la révocation de cette terrible Bulle, ils eurent recours à ſainte Catherine de Sienne, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Dominique, célébre dans toute l'Italie par ſa pieté, & ſur-tout par des révélations & des communications intimes avec le Ciel, qu'elle prenoit ſoin de publier, quoique un peu extraordinaires.

La Sainte, à la priere des Florentins ſes voiſins, s'embarqua pour la Provence, & arriva heureuſement à Avignon. Elle vit le Pape ; & dans une audience qu'elle en eut, elle lui fit de ſi vives inſtances en faveur des Florentins, qu'elle en obtint la révocation de ſa Bulle ; quoique ce Pontife l'eût avertie qu'elle ſe verroit trompée, diſoit-il, par ces Marchands. Ce n'étoit pas la ſeule commiſſion

JEAN FERDINAND D'HERÉDIA.

importante dont elle étoit chargée. Les Romains privez du profit que leur produiſoit la réſidence des Papes & des Cardinaux, & l'abord continuel de tant d'étrangers qui avoient affaire à la Cour du Pape, avoient dépêché ſecretement des Envoyez à Avignon ; ils conjurerent le Pape de revenir dans la Capitale du monde chrétien. Pour l'y déterminer, ils proteſterent de le reconnoître pour leur Souverain, & d'avoir pour lui & pour ſes ſucceſſeurs une fidelité inviolable. La bienheureuſe Catherine appuya de tout ſon crédit leur requête : elle repréſenta au Pape que ſa préſence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétabliſſant le S. Siege à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les Places que des tyrans avoient uſurpées.

Pierre Infant d'Arragon, Religieux de l'Ordre de ſaint François, & ſainte Brigitte, le preſſoient de leur côté de retourner dans ſon Egliſe ; mais ce qui détermina abſolument le Pape à quitter la Provence, & à retourner à Rome, c'eſt que le Cardinal de S. Pierre qui y réſidoit alors en qualité de ſon Vicegerent, lui donna avis par un courier, que les Romains, s'il ne revenoit pas promptement, étoient réſolus d'élire un autre Pape, & qu'ils s'étoient même aſſurez de l'Abbé du Montcaſſin, Moine peu ſcrupuleux, & qui ſans avoir horreur du ſchiſme, étoit convenu avec eux de faire l'infâme perſonnage d'un Antipape.

Grégoire épouvanté d'un projet qui alloit à mettre ſa dignité en compromis, réſolut de prévenir un ſi grand malheur par un prompt retour

en Italie. Guillaume Comte de Beaufort & sa femme, pere & mere de ce Pape, qui vivoient encore, & qui même lui survêcurent, employerent inutilement les prieres les plus tendres pour le retenir en Provence. Le Roi Charles V. de son côté qui prévoyoit les suites funestes pour l'Eglise de ce voyage précipité, lui écrivit dans les termes les plus pressants pour l'en détourner. *Vous allez, Saint Pere*, lui dit ce Prince, *dans un pays où vous n'êtes gueres aimé; si vous y mourez, ce qui est assez vraisemblable, les Romains se rendront maîtres de la personne de tous les Cardinaux: & pour éviter que la Cour de Rome ne retourne à Avignon, ils les forceront le poignard sur la gorge à élire un Pape Italien.*

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Quarta vita Gregorii XI. p. 481.

Mais, malgré toutes les instances de ce Prince, & de la plûpart des Cardinaux, qui lui représenterent l'esprit séditieux & mutin du peuple de Rome, le Pape prévenu par les remontrances & les conseils de sainte Catherine, & des autres devots personnages dont nous venons de parler, fut inflexible. Il quitta Avignon, & alla s'embarquer à Marseille sur les Galeres de l'Ordre, que commandoit en personne le nouveau Grand Maître Hérédia, & qui étoit accompagné des Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre & de Rome, & d'une quantité considerable de Chevaliers & de Commandeurs de l'Ordre.

Pierre Amelio, Evêque de Sinigaglia, qui se trouva dans ce voyage, en a fait une relation exacte, & jour par jour, qu'Abraham Bzovius nous a conservée. Le Prélat nous y represente le Grand Maî-

JEAN-FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tre avec une grande barbe blanche, tenant le timon de la galere du Pape, environné de tous ſes Chevaliers. On apprend du même Hiſtorien, que cette petite flotte ayant été diſperſée par la tempête proche les côtes de Provence, le Grand Maître par ſa fermeté & par ſa capacité dans l'art de la navigation, ſurmonta la violence des vents, & conduiſit heureuſement le Pape juſques dans le port d'Oſtie.

Ce Pontife avant que d'entrer dans Rome, pour ſa ſureté, & en conſequence des promeſſes des Magiſtrats, en tira une déclaration, par laquelle au nom du peuple Romain, ils le reconnoiſſoient pour le Souverain de la Ville & de tout ſon territoire. Il y fut reçu enſuite avec toute ſa Cour, & précedé du Grand Maître, qui portoit immediatement devant ſa Sainteté, l'étendart de l'Egliſe. Les Magiſtrats ſuivis d'une foule de peuple, par des acclamations témoignoient la joye publique; mais on s'apperçût dans la ſuite qu'il y avoit plus d'éclat & de pompe dans ces ſoumiſſions apparentes, que de fidelité & de veritable obéiſſance, & que le Senateur & les Bannerets ne ſe deſaiſiroient pas aiſément de l'autorité qu'ils avoient uſurpée.

Cependant le Grand Maître s'étant acquité ſi glorieuſement de la conduite & de la conſervation du Pape, en prit congé, ſe rendit ſur ſa flotte avec tous ſes Chevaliers, & prit le chemin de Rhodes, où il étoit attendu par tout le Couvent avec beaucoup d'impatience. Il rencontra ſur ſa route & proche des côtes de la Morée, une flotte des

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Venitiens qui étoient alors en guerre contre les Turcs. Ces Barbares avoient enlevé depuis peu à la République la ville de Patras, célebre par son commerce de soye. Le Géneral Venitien, après être entré dans la galere du Grand Maître pour le saluer, comme il en connoissoit la valeur & la capacité dans le métier de la guerre, il le conjura au nom de sa République & pour le bien de toute la Chrétienté, de vouloir joindre leurs forces pour retirer une place aussi importante des mains des Infideles. Quoique des affaires importantes appellassent le Grand Maître à Rhodes où il alloit prendre possession de sa dignité, son courage l'emporta sur son interêt, & il embrassa avec joye une occasion de signaler ses talens guerriers contre les ennemis perpetuels de sa Religion. Les deux flottes se joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marcherent droit à Patras, ville située sur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieue du bord de la mer.

Comme cette Place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étendue, le Grand Maître tenta de l'emporter par escalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient presque ruinées: & il s'en rendit maître sans trouver beaucoup de résistance. Le Gouverneur avoit réservé sa garnison pour la défense du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit situé dans l'endroit de la ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications que l'art enseignoit en ce tems-là pour le rendre imprenable.

Il fallut en faire le siege dans les formes: les

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

attaques furent vives & preſſantes, & la défenſe ne fut pas moins courageuſe. L'Ordre y perdit pluſieurs Chevaliers de conſideration: enfin les machines dont on ſe ſervoit encore en ce tems-là, ayant fait une brêche, le Grand Maître impatient d'une ſi longue réſiſtance, prend une échelle, l'appuye contre la brêche, monte le premier l'épée à la main, & ſans regarder s'il étoit ſuivi, ſe jette dans la place. Le Gouverneur de ſon côté s'oppoſe avec beaucoup de courage à ſon paſſage: il ſe fait entr'eux comme un duel particulier: le Chrétien plus fort ou plus adroit que l'Infidele, lui paſſe ſon épée au travers du corps, le tue, lui coupe la tête, pendant que ſes Chevaliers, incertains de ſon ſort, montent en foule pour le ſecourir, renverſent tout ce qui ſe preſente devant eux, & après être entrez dans la Place, paſſent la garniſon au fil de l'épée.

Le Grand Maître flatté d'un ſi heureux ſuccès, & animé par les louanges intereſſées du Géneral Venitien, réſolut d'étendre ſes conquêtes dans toute la Morée. Corinthe fut le premier objet de ſes armes; on réſolut dans le Conſeil de guerre, d'en chaſſer les Infideles; l'armée Chrétienne entra dans le pays pour en former le ſiege. Le Grand Maître, avant que de s'y engager, voulut reconnoître par lui-même l'état de la Place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible eſcorte, il tomba malheureuſement dans une embuſcade. Les Turcs taillerent en pieces ſa troupe, & le firent priſonnier. Ces Infideles croyoient n'avoir pris qu'un ſimple Chevalier; mais des déſerteurs l'ayant fait

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

fait connoître, on le conduiſit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de ſoin.

Les grands Prieurs de ſaint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient ſuivi dans cette expedition, du conſentement du Géneral des Venitiens, offrirent pour ſa rançon de rendre Patras; mais les Turcs rejetterent cette propoſition, & répondirent fierement qu'étant maîtres de la Morée, ils ſçauroient bien reprendre cette Place en moins de tems que les Chrétiens n'en avoient employé à la conquerir. Les Chevaliers au deſeſpoir qu'on pût leur reprocher qu'ils avoient laiſſé leur Grand Maître entre les mains des Infideles, offrirent outre Patras, une ſomme très-conſiderable, & que les trois grands Prieurs demeureroient en ôtage juſqu'à l'entier payement.

Les Turcs parurent contens de cette derniere propoſition; mais quand on l'eut communiquée au Grand Maître, il s'y oppoſa généreuſement, & ne voulut jamais conſentir que les trois grands Prieurs reſtaſſent pour lui en ôtage parmi les Infideles, & il leur dit: *Laiſſez, mes chers Freres, mourir dans les fers un vieillard inutile, & qui ne peut plus vivre long-tems: Pour vous qui êtes jeunes, reſervez-vous pour ſervir la Religion.* En vain ſes Religieux qui avoient eu la permiſſion de le voir, tâcherent par leurs prieres & leurs larmes de le faire conſentir à cet échange; rien ne put ébranler ſa réſolution. Il ne voulut pas même conſentir qu'on tirât du tréſor de l'Ordre ſa rançon. *Si on la doit payer*, ajouta-t-il, *ma Famille a reçu d'aſſés*

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

grands biens de moi pour me donner cette marque de reconnoiſſance. Les Turcs peu touchez d'une ſi haute généroſité, & pour l'obliger à hâter le payement de ſa rançon, le firent paſſer dans les montagnes de l'Albanie. Il fut enfermé dans une étroite priſon ; & au lieu de jouir à Rhodes de ſa nouvelle dignité, il ſe vit retenu pendant plus de trois ans dans un rigoureux eſclavage, où il eut tout le tems de faire de ſerieuſes réflexions ſur le peu de ſolidité des grandeurs humaines.

Ce fut pendant ſa priſon qu'arriva le furieux Schiſme qui déchira depuis l'Egliſe pendant plus de cinquante ans, & dans lequel l'Ordre de ſaint Jean ſe trouva malheureuſement enveloppé comme tous les Etats & tous les Ordres de la Chrétienté. Nous venons de voir que le Pape Gregoire XI. prévenu par les promeſſes & les ſoumiſſions apparentes des Romains, & ſeduit, ſi on oſe le dire, par la confiance qu'il avoit aux revelations de ſainte Catherine, avoit abandonné la Provence, & fixé ſon ſéjour à Rome, le ſiege naturel de tous les ſouverains Pontifes.

Mais il n'y eut pas demeuré long-tems, qu'il s'apperçut avec douleur que l'eſprit de rébellion regnoit toujours dans cette Ville ; que les Magiſtrats, malgré les ſermens les plus ſolemnels, bien-loin de lui rendre l'obéiſſance qu'ils lui devoient, avoient repris leur premiere autorité, & ſe perpétuoient dans le gouvernement. La juſte crainte qu'à ſa mort, ces mutins n'étendiſſent leur tyrannie juſques ſur le Conclave, & qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de l'élection de ſon ſucceſſeur, lui

fit prendre la résolution de retourner à Avignon. Mais ayant été surpris par une grande maladie, qui ne se termina que par son décès, peu avant que d'expirer, & tenant entre ses mains le saint Sacrement, il exhorta tous les Cardinaux qui l'assistoient dans ces derniers momens, à lui donner pour successeur, celui qu'ils trouveroient le plus digne de remplir cette grande place. Il les avertit qu'ils eussent à se défier de certaines personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sous prétexte de prétendues révélations, proposoient leurs visions pour regle de la conduite qu'on devoit tenir dans le gouvernement de l'Eglise; ce qui par son trop de confiance & l'esprit séditieux des Romains, alloit exposer l'Eglise au péril d'un Schisme affreux, si le Sauveur des hommes par sa bonté infinie, n'en préservoit son Epouse. *

JEAN FERDINAND D'HERRERDIA.

On voit assez de qui le saint Pontife entendoit parler: & malheureusement son pressentiment fut justifié par les évenemens, & se trouva plus vrai que les prédictions & les propheties dont on l'avoit ébloui. Car ce Pontife n'eut pas plûtôt les yeux fermez, que les Bannerets & les Magistrats de la Ville, de peur qu'un nouveau Pape ne transferât le saint Siege à Avignon, résolurent de s'opposer à l'élection d'un Cardinal ultramontain, & de forcer ceux qui composeroient le Conclave, à nommer un Romain, ou du moins un Italien.

1378. Le 27. Mars.

Dans cette vûe ils s'assurerent des portes de la

* Quia per tales ipse seductus, dimisso suorum rationabili consilio se traxerat, & Ecclesiam in discrimen Schismatis imminentis, nisi misericorditer provideret Sponsus Jesus. *Gerson exam. doct. part. 2. Wading. ann. minor. t.*

JEAN FERDINAND D'HERÉDIA.

Ville, où ils mirent des corps de garde, comme dans une place de guerre, de peur que les Cardinaux n'en fortifiassent à leur insçû, & qu'ils ne se retirassent dans quelque Ville d'Italie, où ils fussent en état de proceder avec liberté à l'élection d'un Pape.

Ces séditieux chasserent ensuite de Rome tout ce qu'il y avoit de gens bien intentionnez, & qui pouvoient s'opposer à la violence qu'ils prétendoient faire aux Cardinaux, en même tems qu'ils y firent entrer des bandits & des paysans des montagnes voisines, gens feroces qu'ils armerent, & qui courant dans les differens quartiers de la ville, menaçoient de tout tuer, si on ne leur donnoit un Pape Romain, ou du moins Italien. *Romano lo volemo, ó al manco Italiano*, crioient ces furieux: & la plus vile populace animée secretement par ses Magistrats, se joignit à eux.

PREUVE XII.

Le désordre ne se termina pas à ce tumulte; mais quand après les dix premiers jours qu'on employa à faire les obseques du défunt Pape, les Cardinaux se disposerent à entrer dans le Conclave, les séditieux, après s'être rendu maîtres des portes, leur déclarerent que s'ils s'avisoient d'élire pour Pape un Cardinal ultramontain, *ils leur feroient les têtes plus rouges que ne l'étoient leurs chapeaux:* & pour accelerer l'élection d'un Italien, les plus furieux entassoient des fagots de sarment & de la paille sous l'endroit où les Cardinaux étoient assemblez, comme étant prêts d'y mettre le feu. D'autres frapoient contre le plancher avec des piques & des hallebardes; & afin

Froissart. t. 2. Ch. 12.

JEAN FERDINAND D'HERRERDIA

d'arracher leur conſentement, on leur preſentoit la mort ſous differentes faces, & toutes également affreuſes & terribles.

Les Cardinaux aimant mieux, dit un hiſtorien du tems, être au nombre des Confeſſeurs, qu'au rang des Martyrs, pour ſauver leur vie, & appaiſer ces forcenez, convinrent de nommer pour Pape un Italien. Mais avant que de proceder à une élection ſi viſiblement violentée, les Cardinaux ultramontains & même des Italiens, proteſterent devant Notaires, qu'ils ne faiſoient cette élection que par force, & pour éviter la mort; & que quand ils ſeroient libres, & en lieu de ſureté, ils prétendoient proceder à une nouvelle élection & plus canonique. Ils nommerent enſuite pour Pape, Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari. Ils firent ce choix, auquel on ne s'attendoit point, dans la vûe que ce Prélat, qui paſſoit pour le plus ſçavant homme d'Italie dans le Droit Eccleſiaſtique, d'ailleurs témoin oculaire de la violence qu'on leur faiſoit, ne voudroit pas s'en prévaloir pour ſe maintenir dans une dignité où il n'étoit pas appellé ſelon les regles de l'Egliſe. Des Hiſtoriens rapportent même que voyant la violence qu'on exerçoit contre les Cardinaux, & ſans prévoir qu'il en recueilleroit tout le fruit, il avoit dit à un de ſes amis qui ſe trouvoit alors avec lui dans l'Egliſe de ſaint Pierre, *qu'il ne reconnoîtroit jamais pour Pape, celui qu'on auroit forcé les Cardinaux le poignard ſur la gorge, d'élever à cette ſuprême dignité.*

Mais quand ces Princes de l'Egliſe l'eurent en-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

voyé querir pour lui annoncer ſon élection, il en reçut d'abord la nouvelle avec beaucoup de ſurpriſe; la joye ſuccéda bien-tôt à ce premier ſentiment, & l'ambition lui fit donner un prompt conſentement. En vain après ce phantôme d'élection, les Cardinaux le ſolliciterent de ſortir de Rome ſous prétexte, diſoient-ils, de ratifier ſa nomination dans un lieu libre; l'ambitieux Napolitain, bien loin de donner dans le piége, leur déclara qu'il tenoit ſon élection pour très-légitime; & afin d'empêcher les Cardinaux de la révoquer, il ſe ſervit des chefs de la ſedition, pour les retenir malgré eux dans Rome. Par une nouvelle violence, on les força d'aſſiſter en perſonne à ſon introniſation, & à la ceremonie de ſon couronnement, où il prit le nom d'Urbain VI.

Theod. de Niem.

Il exigea enſuite des Cardinaux qu'ils écriviſſent des Lettres aux principaux Potentats de la Chrétienté, pour certifier que ſon élection avoit été très-libre & très canonique. Les Cardinaux qui ſe voyoient tous les jours, pour ainſi dire, entre la vie & la mort, afin d'éblouir celui qu'ils regardoient comme leur tyran, ſignerent tout ce qu'il voulut; mais en même tems, ils firent ſçavoir par une voix ſecrete à pluſieurs Souverains, & ſur-tout à Charles V. Roi de France, qu'on ne devoit ajouter aucune foi à tout ce qu'ils écriroient tant qu'ils ſeroient dans Rome. Leur but étoit de s'en tirer, & ils en obtinrent la permiſſion ſous prétexte des grandes chaleurs. Mais au lieu de ſe retirer chacun dans leurs maiſons de campagne, la plûpart des Ultramontains qui étoient en Italie, ſe rendirent

de concert dans la ville d'Anagnie, d'où ils informerent le Roi de France, & tous les Princes Chrétiens de la maniere violente dont on les avoit forcez de mettre l'Archevêque de Bari sur la Chaire de saint Pierre, & ils leur envoyerent en même tems, une relation exacte de tout ce qui s'étoit passé à Rome de puis la mort de Gregoire XI. avec une copie autentique de leurs protestations. Ils écrivirent ensuite au nouveau Pape, & ils lui representerent que personne n'étoit mieux instruit que lui-même des vices de son élection; qu'étant témoin des violences qu'on leur avoit faites, il ne pouvoit pas ignorer qu'il n'étoit pas Pape; & ils le conjuroient dans les termes les plus pressans de quitter genereusement une place qu'il ne pouvoit occuper plus long-tems, sans exposer l'Eglise par son ambition aux malheurs affreux d'un Schisme, dont il seroit comptable à la justice de Dieu. JEAN FERDINAND D'HERRERA.

Urbain rejetta avec hauteur leur exhortation & leurs prieres; il les traita de rebelles & de schismatiques. Il sembla ensuite s'adoucir; & pour les faire revenir à sa Cour, il leur offrit une amnistie, que la suite fit bien voir qu'il auroit mal observée, s'ils s'étoient laissez éblouir par ses promesses. Les Cardinaux apparemment, pour suivre les mouvemens de leurs consciences, se retirerent à Fondi, Place forte dans le Royaume de Naples; & pour leur sureté, ils y firent venir un corps de troupes étrangeres, Gascons & Bretons, que Gregoire XI. avoit pris à sa solde, pour la défense du Patrimoine de saint Pierre. Ce fut dans cette ville qu'ils procederent de nouveau à l'élection d'un Pape;

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

& après s'être enfermez dans le Conclave, dès le premier ſcrutin, le Cardinal Robert de Géneve, frere d'Amedée Comte de Géneve, fut élû par les ſuffrages unanimes de la plûpart des Cardinaux, & enſuite couronné ſous le nom de Clement VII.

Les deux Papes firent éclater le ſchiſme par les anathêmes qu'ils lançoient réciproquement l'un contre l'autre, & contre tous ceux qui ſuivoient un parti contraire au leur. Tous les Princes Chrétiens ſe partagerent dans ce fameux differend : les uns adheroient à Urbain ; d'autres ſe rangerent ſous l'obédience de Clement. Il y eut pareillement des deux côtez de fameuſes Univerſitez, de grands Theologiens, de ſçavans Juriſconſultes, & même de ſaints perſonnages, célébres, à ce qu'on prétend, par le don des miracles, qui ſe trouverent dans des partis oppoſez, comme ſi Dieu n'eût pas voulu qu'on ſçût lequel des deux étoit le légitime Pape.

Le même eſprit de diviſion ſe répandit dans l'Ordre de ſaint Jean, & parmi les Chevaliers ; le Grand Maître Hérédia racheté des deniers de ſa famille, après être ſorti de la priſon des Infideles, & tout le Couvent de Rhodes ſe déclarerent pour Clément* ; & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & pluſieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour ſe venger du Grand Maître, le déclara déchû de ſa dignité ; & n'ayant pû obtenir du Couvent qu'on en élût un autre, il

* Rhodiorum periter Equitum Magiſter ſchiſmatis laqueis ſe irretiit, ut oteritur Urbanus, qui ob eam rem vectigalia quæ in Germania Rhodio Magiſtro pendebantur, Pontificio fiſco inferri juſſit. *Rain. ad annum* 1387. *num.* 10.

nomma

F. RICHARD CARACCIOLO NOMÉ TRENTE-DEUXIEME Gr. M.E PENDANT UN SCHISME

nomma de son autorité Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, pour remplir cette éminente dignité. Ainsi il se trouva en même tems dans l'Ordre deux Grands Maîtres, comme il y avoit deux Papes dans l'Eglise. Mais si on en excepte l'Italie & l'Angleterre, & quelques Commandeurs d'Allemagne, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché à l'obédience de Clément, & soumis au gouvernement d'Hérédia. JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Ce Grand Maître auparavant si avide de biens & d'honneurs, pendant qu'il étoit dans les fers & dans les prisons des Infideles, avoit eu tout le tems de réfléchir sur la vanité des grandeurs de ce monde. L'adversité, cette dure, mais utile maîtresse, le rendit à son Ordre, desintéressé, modeste, plein de zele, toujours animé de l'esprit de sa Religion, attentif sur sa conduite, & n'ayant pour objet que le bien de son Ordre, la manutention de la discipline, & sa propre sanctification.

Pendant sa prison, & un an avant qu'il en sortît, Frere Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, & Lieutenant du Grand Maître, avoit tenu à Rhodes un Chapitre général où il s'étoit fait differens réglemens qui auroient été utiles, s'il y avoit eu dans le gouvernement assez d'autorité pour les faire observer. Il y avoit été ordonné que les collations que feroient le Grand Maître & le Conseil des Commanderies de l'Europe, seroient reçûes avec soumission, nonobstant les prétentions de quelques Prieurs qui s'étoient attribuez le droit de nommer aux Commanderies vacantes dans 1380.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

leurs Prieurez; qu'on feroit ſept parts & ſept Commanderies des grands biens qui compoſoient la Commanderie de Chypre, & que la premiere des ſept portions porteroit le nom de Grande Commanderie avec le titre de Grand-Croix, & que les ſix autres écherroient aux Chevaliers, ſelon leur droit d'ancienneté, & ſeroient ſoumiſes à la Juriſdiction du Grand Commandeur; que le Commandeur de l'Iſle de Cos ou de Lango, ſeroit obligé de nourir & d'entretenir vingt-cinq Chevaliers, & que tout Chevalier de l'Ordre ſeroit tenu d'entretenir un cheval avec ſon équipage, de s'exercer à tirer de l'arbalête, & d'être toujours en état de marcher aux ordres de ſes Superieurs; & que s'il y manquoit, il ſeroit privé de l'entretien & de la penſion qu'il tiroit du tréſor.

On avoit ajouté à ces réglemens quelques articles concernant la conduite des Grands Maîtres, pour les obliger à une réſidence exacte dans Rhodes. Il avoit été ſtatué qu'ils ne pourroient hors du Couvent conferer aucune dignité, ni donner aucune Commanderie: & pour prévenir l'abus qui s'introduiſoit inſenſiblement de la part des Grands Maîtres, qui ſollicitoient en Cour de Rome d'être déchargez de la grande Maîtriſe, il avoit été fait un ſtatut, que quand un Grand Maître accablé du poids des années, ou à raiſon de ſes infirmitez, voudroit abdiquer cette dignité, il ne pourroit la remettre qu'au Chapitre général, ou au Couvent chef d'Ordre, auſquels ſeuls appartenoit le droit de lui donner un ſucceſſeur.

Cependant le Grand Maître après avoir payé

ſa rançon, s'étoit rendu à Rhodes où il prit poſſeſſion de ſa dignité & du gouvernement. Il ſe fit rendre compte enſuite de l'état du tréſor & des finances de la Religion, ſi néceſſaires pour la conſervation & la défenſe des Iſles & des Places que l'Ordre occupoit dans la mer Méditerannée, ou ſur ſes côtes : & ce fut avec une ſenſible douleur, qu'il reconnut que pendant ſa priſon, & à la faveur du ſchiſme, une pernicieuſe anarchie s'étoit introduite dans la Religion, & que la plûpart des Religieux, & ſur-tout les Prieurs & les Commandeurs s'étoient rendus indépendans, & comme les arbitres de leur devoir. Les uns ne déféroient aux ordres du Conſeil, qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagez par une utilité préſente. Ceux du côté du Nord n'entretenoient plus aucune relation avec le Couvent ; on ne payoit point les reſponſions, ou l'on n'en payoit que la moindre partie ; & comme l'Ordre ne pouvoit ſe diſpenſer de fournir l'entretien & la paye aux ſoldats qui étoient en garniſon dans les Places qui appartenoient aux Chevaliers, on avoit été contraint de faire des emprunts conſiderables dont les interêts ſeuls abſorboient tous les revenus qu'on pouvoit tirer de Rhodes.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA. 1381.

Le Grand Maître ayant conferé avec le Conſeil de l'état fâcheux où ſe trouvoit l'Ordre, & de la difficulté d'y pouvoir apporter des remedes convenables, le Conſeil jugea qu'il n'y avoit qu'une autorité ſuperieure, & telle que celle du Pape même, qui pût corriger de ſi grands deſordres. On pria le Grand Maître de ſe tranſporter à Avi-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

gnon, où le Pape Clément réſidoit ; mais comme on craignoit qu'il ne reſtât trop long-tems dans une Cour, où il avoit paſſé une partie de ſa vie, & qu'on n'avoit pas oublié que pendant ſa faveur auprès de pluſieurs Papes, il avoit détourné à ſon profit la plûpart des reſponſions de la France, & des Eſpagnes, le Conſeil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un ſerment ſolemnel qu'il feroit remettre au tréſor commun tout l'argent qu'il recevroit des reſponſions de l'Ordre ; & que pour accelerer ſon retour, il ne pourroit pendant ſon abſence, nommer à aucune dignité de l'Ordre, ſuivant qu'il avoit été arrêté dans le dernier Chapitre tenu à Rhodes pendant ſa priſon.

Le Conſeil porta encore plus loin ſa précaution ; & ſous prétexte de lui procurer un cortege honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, du Buiſſon Prieur de l'Egliſe, Eſton de Slegleolts, Commandeur de Fribourg, & Guillaume de Fontenai, Commandeur Deſpaillons : tous Chevaliers pleins de zele, & attachez inviolablement à l'obſervation des ſtatuts. Mais l'évenement fit voir combien ces précautions étoient inutiles, & que le Grand Maître depuis ſon élevation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de ſon Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant de partir, il laiſſa à Rhodes pour ſon Lieutenant Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur auſſi diſtingué par ſa haute naiſſance, que par ſa rare valeur. Le Grand Maître ne fut pas plutôt arrivé à Avignon, qu'après avoir baiſé les pieds au Pape, &

fait le ſerment d'obédience, il lui repréſenta l'état déplorable où ſe trouvoit ſon Ordre par la malheureuſe diviſion qui s'y étoit introduite, & qui privoit le tréſor de l'Ordre des reſponſions des Commandeurs ſchiſmatiques ; que les Commandeurs de ſon obédience, ſous differens prétextes, n'étoient gueres plus exacts à s'acquitter envers l'Ordre de ce tribut ſi juſte & ſi néceſſaire, & qu'on n'oſoit même preſſer des gens qui conduits par un eſprit d'avarice, ne ſe croiroient pas deshonorez pendant le ſchiſme en changeant de parti ſous le prétexte ſpecieux de choiſir le plus juſte. Clément entra dans ſes vûes : il convint qu'il falloit dans une pareille conjoncture, tâcher de ramener les eſprits par la douceur : & pour y parvenir, ce Pontife de ſon autorité, convoqua ſucceſſivement pluſieurs Chapitres à Valence, à Avignon, & dans la Châtellenie d'Empoſte, pour les Eſpagnes.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Le Grand Maître préſida dans toutes ces aſſemblées, & encore plus par ſon exemple que par ſes diſcours, il tâcha de ranimer dans ſes Religieux, l'eſprit d'union & de charité. Pluſieurs en parurent ſincerement touchez ; les uns s'engagerent à paſſer inceſſamment à Rhodes ; d'autres offrirent de payer les arrerages de leurs reſponſions. Mais comme ces ſecours n'étoient, ni préſens ni aſſez conſiderables à cauſe du ſchiſme qui étoit dans l'Ordre, & que Rhodes & Smirne étoient également menacées d'un ſiege par Bajazet I. Sultan des Turcs, le Grand Maître ſacrifia généreuſement une partie de ſes grands biens au ſecours

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

de ſon Ordre ; & en differentes fois, il fit paſſer à Rhodes & à Smirne des vaiſſeaux chargez d'armes & de vivres : & par la même voye, il y envoya des ſommes conſiderables pour payer les ſoldats que la Religion tenoit à ſa ſolde.

Ce fut par le même eſprit de pieté, & peut-être par un motif de pénitence & de reſtitution, que des grands biens qu'il avoit acquis avant ſon élevation au Magiſtere, il fonda à Capſe & à Rubulo dans l'Arragon, une Commanderie pour ſes Chevaliers, & une Collegiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre : & pour leur ſubſiſtance, il y attacha à perpetuité la terre d'Exariel, & la moitié des revenus du château de Saint Pierre.

Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, que le Pape Urbain VI. avoit nommé de ſon autorité pour Grand Maître en la place d'Hérédia, voulant imiter la liberalité d'Hérédia, fonda de ſes deniers un célebre Monaſtere de Dames Religieuſes de l'Ordre dans la ville de Florence, ſous le titre de S. Jean.

La Dame Perrete Viviani fut la premiere Commandatrice de ce Couvent, & on n'y recevoit aucune fille qui n'eût fait ſes preuves de nobleſſe, qui devoient être examinées par le Prieur de Piſe, ſous les ordres du Grand Maître. Le Carracciolo, qui portoit ce titre à l'égard de l'Italie & de l'Angleterre, étant décedé, Boniface IX. qui pendant le ſchiſme, avoit ſuccedé à Urbain VI. prévoyant que le ſucceſſeur qu'il donneroit au Prieur de Capoue, ne ſeroit jamais reconnu pour Grand

Maître par la plus ſaine partie de l'Ordre au préjudice d'Hérédia, ſe contenta, comme ſi la grande Maîtriſe eût été vacante, de nommer ſeulement pour Lieutenant, Frere Boniface de Caramandre, ſon parent. Mais, ſi on en excepte l'Italie & l'Angleterre, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché au Grand Maître, dont il réveroit les grandes qualitez. Ce Prince mourut à Avignon dans la même année & dans une extrême vieilleſſe après avoir tenu le gouvernement de ſon Ordre pendant 19 ans & 8 mois. Son corps fut porté dans l'Egliſe de Capſe, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le chef d'un Bailliage.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Mars 1396.

Pendant ſa vie privée il fut auſſi grand Capitaine qu'adroit Courtiſan; avide de biens & d'honneurs, & ſacrifiant tout à l'élévation de ſa famille; il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand d'Hérédia ſon fils les Châteaux & les Terres de Mora, de Valbonne, pluſieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente qui eſt encore aujourd hui poſſedé par ſes deſcendans. Mais depuis qu'il fut parvenu à la grande Maîtriſe, déſintereſſé, liberal, magnifique, d'ailleurs plein de zele pour la manutention de la diſcipline, & ſur-tout pour la défenſe des droits & des privileges de l'Ordre qu'il avoit autrefois violez ſi ouvertement pour s'agrandir. Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire, de ſages ordonnances qui ſe conſervent encore dans le Livre de Statuts, & qui font voir ſon zele, & combien il étoit habile dans le gouvernement. Il avoit appris par ſes propres fau-

JEAN FERDINAND D'HERÉDIA.

tes que l'ambition lui avoit fait commettre, à prévenir celles de ſes ſucceſſeurs. Depuis ſon élévation à la dignité de Grand Maître, ce fut pour ainſi dire, un autre homme, & il auroit été à ſouhaiter, ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre, ou que la condition humaine lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement.

Fin du cinquiéme Livre.

LIVRE VI.

PHILBERT DE NAILLAC TRENTE-TROISIÉME G.D MAITRE
Filgaut Sculp
Caro Sculp

LIVRE SIXIEME.

LES nouvelles de la mort du Grand Maître Hérédia ne furent pas plûtôt arrivées à Rhodes, que le Corps des Religieux qui ſe trouverent dans cette Iſle, s'aſſembla pour lui donner un ſucceſſeur. Le choix des électeurs tomba ſur Frere PHILEBERT DE NAILLAC grand Prieur d'Aquitaine, Seigneur également révéré par ſa ſageſſe & par ſa valeur. L'Ordre pendant le ſchiſme qui le diviſoit, auſſi-bien que toute l'Egliſe chrétienne, avoit beſoin d'un chef auſſi rempli de prudence, & il ne lui fut pas moins utile dans les guerres qu'il eut depuis à ſoutenir contre la plûpart des Princes de l'Orient. PHILEBERT DE NAILLAC. 1397.

A peine le nouveau Prince de Rhodes avoit-il pris poſſeſſion de ſa dignité, qu'il fut ſollicité d'entrer dans une Ligue contre Bajazet, premier du nom, & cinquiéme Sultan de la Dynaſtie des Turcs Ottomans, qui menaçoit la Hongrie d'une cruelle invaſion. Sigiſmond, de la Maiſon de Luxembourg, & fils de l'Empereur Charles IV. regnoit dans ce Royaume du chef de la Reine Marie ſa femme, Prince que l'adverſité & les differentes diſgraces qu'il avoit eſſuyées dans ſa jeuneſſe, avoient rendu habile dans le gouvernement; mais plus grand politique, que grand Capitaine. Les ravages que les Turcs faiſoient preſque tous les ans ſur les frontieres de ſes Etats, l'obligerent d'avoir recours au Pape. Ce Pontife, pour le Abu. Jeſid-Benmorad-Gazi.

PHILEBERT DE NAILLAC.

secourir, forma contre ces Infideles une puiſſante Ligue, dans laquelle il engagea Charles VI. Roi de France, Philippe le hardy, Duc de Bourgogne, la Republique de Veniſe, & les Chevaliers de Rhodes. Manuel Empereur de Conſtantinople y voulut être compris, & pluſieurs petits Princes Chrétiens, Latins & Grecs demanderent à y être reçûs; mais on en tira peu de ſecours, & leurs noms ne ſervirent au plus que de nombre dans les differentes ſignatures qui furent appoſées au bas de ce fameux traité. Charles VI. ſeul fournit plus de troupes que tous les autres alliez enſemble. On prétend qu'il ſortit de la France pour cette expedition plus de mille Chevaliers à baniere, ou chefs de compagnie, & plus de mille Ecuyers auſquels un zele ardent de ſignaler leur courage contre Bajazet, fit abandonner généreuſement leur patrie.

1383. *Hiſtoire des Turcs. t. 1. p. 45. chez Fop. pens.*

Ce Prince Infidele étoit fils d'Amurat premier, qu'un eſclave de Lazare Deſpote de Servie poignarda au milieu de ſes gardes, pour venger la mort de ſon Maître, que ce barbare Sultan, après l'avoir pris dans un combat, avoit fait étrangler en ſa preſence. Bajazet avant que la nouvelle de la mort de ſon pere fût divulguée, fit écrire auſſitôt par un Secretaire d'Etat, & au nom de ſon pere au Prince Giacup ſon frere, de ſe rendre inceſſamment auprès de lui. Ce Prince infortuné, ignorant la cruelle deſtinée qui l'y attendoit, ne fut pas plûtôt arrivé à Andrinople, que Bajazet pour ſe déliver d'un concurrent à l'Empire, le fit étrangler avec la corde d'un arc, funeſte inſtrument,

Laon. Chalcondile. t. 1.

dont la plûpart de ſes ſucceſſeurs, ſous prétexte de ne vouloir pas répandre un ſang auſſi précieux que celui des Princes Ottomans, ont coutume de ſe ſervir pour ſe défaire des Princes de leur Maiſon. PHILEBERT DE NAILLAC.

Bajazet délivré d'un concurrent, ne ſongea depuis à conſerver les Etats que ſon pere lui avoit laiſſez, que par de nouvelles conquêtes. C'étoit un Prince tout de feu, dont le courage égaloit l'ambition, vif, hardi, entreprenant, toujours à cheval & en campagne, avide du ſang de ſes ennemis, prodigue de celui de ſes ſoldats, & chez qui l'art de ſe faire craindre paſſoit pour la plus ſure regle de la politique. Il attaqua d'abord la Bulgarie, & le ſort des armes ayant fait tomber entre ſes mains le Souverain du pays, il le fit auſſitôt étrangler : il ravagea enſuite la Boſnie & la Croatie, dont il enleva plus de priſonniers qu'il n'y laiſſa d'habitans. La Macedoine ne fut pas exempte de la fureur de ſes courſes ; il paſſa delà dans la Morée, en conquit une partie, & pénetra juſqu'aux environs de Conſtantinople. Il auroit bien voulu en pouvoir former le ſiege, mais ne ſe trouvant pas des forces aſſez nombreuſes pour une ſi grande entrepriſe, il ſe contenta de reſſerrer cette capitale de l'Empire grec par un blocus & par differens corps de troupes qu'il fit cantonner aux environs. *Philippi Leuicen. Turcica hiſt. l. 1.*

Il alla finir dans l'Aſie la campagne qu'il avoit commencée en Europe. Après avoir paſſé le détroit, il courut avec la même rapidité la Cappadoce & la Phrygie ; & ſans diſtinguer les Princes de ſa religion, des Chrétiens, il attaqua Aladin

PHILEBERT DE NAILLAC. Sultan de la Cilicie; mais trouvant trop de réſiſtance de ce côté-là, il retomba ſur pluſieurs petits Princes de l'ancienne race des Turcomans Selgeucides, appellez Ethein-Sarkhan-Mendez-Teko & Metin qui occupoient differens cantons de l'Anatolie, & qu'il dépouilla de leurs Etats. S'il avoit pû ſe rendre maître de leurs perſonnes avec autant de facilité, il ne les auroit pas mieux traitez qu'il avoit fait le Roi des Bulgares. Mais ces Princes qui connoiſſoient ſon humeur ſanguinaire, ſe réfugierent de bonne heure auprès de Tamerlan, grand Khan de Tartarie, autre conquerant, & qui de ſon côté s'étoit emparé de la Perſe, de la Meſopotamie & d'une partie de la Syrie.

Bajazet après ces expeditions, laiſſa en Aſie & à Burſe capitale de ſes Etats, le Prince Ortogules ſon fils, pour faire voir en même à ſes ſujets l'autorité de ſon regne, & l'eſperance du regne de ſon ſucceſſeur. Il repaſſa enſuite en Europe, fixa ſon ſéjour à Andrinople, d'où il ravagea l'Attique, la Theſſalie, conquit une partie de la Macedoine, défit le Prince des Valaques, & le força à lui payer tribut. La rapidité de ſes courſes ne donnoit point le tems de les traverſer; ce qui le fit appeller *Ilderim*, c'eſt-à-dire, le foudre ou la tempête. Un petit corps de ſes troupes détâché du gros de
1394. l'armée s'étant avancé du côté de Delphes, *Theudelinde*, veuve de Dom Louis Davalos, dont les prédeceſſeurs s'étoient emparez de ce petit Etat, craignant de ſe voir aſſiegée par ce conquérant, le vint chercher bien loin & juſques dans ſon camp; lui donna de magnifiques preſens, & lui preſenta

sa fille qui passoit pour une des plus grandes beautez de l'Orient. Les charmes de la jeune Princesse désarmerent Bajazet, qui prisa plus cette conquête que celle de Delphes: il en laissa *Theudelinde* maîtresse, & en échange amena avec lui sa fille. Sur la fin de la campagne il ravagea les frontieres de la Hongrie, où il porta le fer & le feu de tous côtez. On rapporte qu'en se retirant il renvoya à Sigismond quelques prisonniers, & qu'il les chargea de dire à ce Prince, par maniere de menaces & d'insulte, qu'il reviendroit au printems prochain le visiter; & qu'après l'avoir chassé de ses Etats, il passeroit en Italie & jusqu'à Rome; qu'il vouloit arborer ses étendarts au haut du Capitole, & faire manger de l'avoine à son cheval sur l'autel même de saint Pierre. PHILEBERT DE NAILLAC.

Le Pape allarmé de ces menaces, fit publier contre ce Prince infidele, une espece de Croisade: ce fut le sujet de la Ligue dont nous venons de parler. L'Empereur Grec, les Venitiens, & les Chevaliers de Rhodes mirent en mer une puissante flotte commandée par le Noble Thomas Mocenigo, qui pendant toute la campagne, tint la mer vers l'embouchure du Danube, en même tems que le Roi de Hongrie avoit fait prendre les armes à toute sa noblesse, sans compter les milices de cette Nation. La France seule, comme nous le venons de dire, fournit plus de troupes d'ordonnance, que tous les autres Alliez ensemble; & quand ce corps fut en état de partir, le Roi en donna le commandement à Jean Comte de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne. Ce jeune *L'hist. anon. de S. Denis l. 16. c. 2.*

PHILEBERT DE NAILLAC. Prince étoit accompagné de Philippe d'Artois, *Seigneur du Sang*, comme on parloit en ce tems-là, & Connétable du Royaume. On voyoit dans la même armée le Comte de la Marche, Henry & Philippe de Bar, tous trois parens du Roi, Jean de Vienne, Amiral de France, le Maréchal de Boucicault, le Sire de Coucy, un des plus puiſſans Seigneurs du Royaume, & encore plus celebre par ſa rare valeur que par ſes richeſſes, Guy de la Trémouille, les Seigneurs de Roye, de ſaint Paul, de Montorel, de Sampi, & tout ce que la France avoit de jeuneſſe la plus illuſtre, tous brûlans d'ardeur d'en venir aux mains avec les Infideles.

1397. Cette Croiſade Françoiſe prit ſon chemin par l'Allemagne, & en traverſant la Baviere & l'Autriche, elle fut jointe par Frere Frederic Comte de Zollern, grand Prieur d'Allemagne, qui étoit à la tête des Chevaliers de ſa nation. Toutes ces troupes ſe rendirent en Hongrie en même tems qu'on y vit arriver de Rhodes le Grand Maître, ſuivi des principaux Commandeurs & d'un grand nombre de Chevaliers de ſon Ordre. Sigiſmond qui en connoiſſoit la valeur, declara qu'il vouloit combattre à leur tête, les logea dans ſon quartier, & retint le Grand Maître auprès de lui.

Bajazet étoit alors dans l'Anatolie, d'autres diſent qu'il campoit proche de Conſtantinople, dont ſes troupes continuoient le blocus: & quoiqu'on l'eût informé des puiſſans ſecours qui étoient arrivez aux Hongrois, il ne fit aucun mouvement, ſoit qu'il ſe repoſât ſur la valeur des Gouverneurs qu'il avoit mis dans les principales Places de ſa

frontiere, ſoit qu'il voulût laiſſer ralentir l'impétuoſité des François, ou qu'il ſe flatât que dans un auſſi grand corps qu'étoit l'armée Chrétienne, compoſée de differentes Nations, la jalouſie & la diviſion ne manqueroient jamais de s'y introduire; que le changement d'air & de nourriture, & la difficulté de recouvrer des vivres, pourroit cauſer des maladies dans le camp; enfin, en Prince ſage, il voulut d'abord eſſayer ce que le benefice du tems feroit en ſa faveur. La ſeule précaution qu'il prit, fut d'empêcher que les Chrétiens ne puſſent être inſtruits de ſa marche, & s'il étoit encore en Europe ou dans l'Aſie. Les Princes alliez n'en ayant aucune nouvelle, paſſerent le Danube, entrerent dans la Bulgarie, emporterent quelques petites Places, & dans une occaſion particuliere, un parti compoſé ſeulement de François, & commandé par le Sire de Coucy, tailla en pieces des troupes que le Sultan avoit laiſſées dans le pays, & qui s'étoient avancées pour empêcher les Chrétiens d'aller au fourage. Ce petit avantage, le nombre & la valeur des ſoldats Chrétiens, la facilité qu'ils eurent depuis d'étendre leurs partis de tous côtez, répandit un eſprit de préſomption parmi les ſoldats: les Generaux même étoient infectez de ce poiſon dangereux d'une fortune trop favorable: on ne parloit de Bajazet qu'avec mépris. PHILEBERT DE NAILLAC.

On diſoit qu'il ſe tenoit caché dans le fond de l'Aſie: le Maréchal de Boucicault ſoutenoit dans le Conſeil que ce Prince n'oſoit repaſſer le détroit, & un Hiſtorien Hongrois rapporte que Sigiſmond même ſe voyant à la tête de cent mille hommes, *Bonfinius rer. Hung. dec. 3. l. 2. p. 379.*

PHILEBERT DE NAILLAC.

dont il y en avoit ſoixante mille de cavalerie; la plûpart hommes d'armes, ſe vantoit non-ſeulement de chaſſer les Turcs de l'Europe; mais que quand le Ciel tomberoit, ſes ſoldats étoient en aſſez grand nombre pour le ſoutenir ſur la pointe de leurs lances.

Cette confiance téméraire & toujours dangereuſe, lui fit entreprendre le ſiege de Nicopoli, place forte, défendue par une groſſe garniſon, commandée par Dogamberg un des principaux Capitaines de Bajazet. Ce Capitaine Turc fit bientôt ſentir aux Chrétiens par de frequentes ſorties, qu'il étoit plus aiſé de ravager la campagne que d'emporter une place dont on lui avoit confié le gouvernement; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, les Chrétiens ne gagnoient pas un pouce de terrein qui ne leur coutât leurs plus braves ſoldats. Une ſi vigoureuſe réſiſtance affoiblit conſiderablement l'armée des Alliez, en même tems que le luxe & la débauche, deux ennemis encore plus dangereux que les Turcs, ſe répandirent dans le camp, dont la plûpart des jeunes Seigneurs firent un lieu public de proſtitution. Il ſembloit que du pieux motif de leur expedition, ils ſe fuſſent fait une diſpenſe qui les autoriſât à violer impunément les obligations les plus eſſentielles du Chriſtianiſme. Les François ſur-tout paſſoient les jours entiers avec des femmes perdues & dans des plaiſirs faciles & honteux. Le ſoldat à leur exemple ſe noyoit dans le vin, & ſon ivrognerie ne pouvoit pas même être moderée par l'indigence : c'étoient comme des bacchanales perpetuelles, qui ſcandaliſoient même les

Hiſt. anon. de S. Denis l. 16. c. 10.

les Turcs auſſi-bien que les Chrétiens habitans du pays. Ce relâchement dans la diſcipline militaire, & le peu de ſoin que prenoient les chefs d'envoyer des partis aux nouvelles, donnerent le tems à Bajazet de s'avancer avec un grand ſecret au ſecours de la Place aſſiegée : il n'en étoit plus qu'à une journée, que les Chrétiens le croyoient encore dans l'Anatolie. Ce ne fut que par quelques ſoldats qui s'étoient écartez pour piller, qu'on apprit enfin que ce Prince n'étoit plus qu'à ſix lieues du camp ; ils en porterent avec empreſſement les premieres nouvelles aux Generaux. Le Maréchal de Boucicault toujours entêté de ſon premier ſentiment, & que le Turc n'oſeroit en venir à une bataille, rejetta avec un grand mépris l'avis qu'on lui en donna, & s'adreſſant à ces maraudeurs : *Coquins*, leur dit-il, *vous vous repentirez d'être venus par vos fauſſes nouvelles mettre l'alarme au camp*. Il les menaça même de leur faire couper les oreilles ; mais il ne fut pas long-tems ſans être deſabuſé d'une prévention ſi pernicieuſe, & on vit bien-tôt paroître la tête des troupes ennemies qui s'avançoient en bon ordre, & qui ſe rangerent en bataille dans la plaine.

THILEBERT DE NAILLAC.

Hiſt. anon. Lib. 16. c. 11.

La ſurpriſe, le tumulte & l'agitation ſuccederent dans le camp des Chrétiens à cet excès de confiance. Le Comte de Nevers qui ne croyoit pas que les Turcs, avec leurs zagayes & leurs cimeteres puſſent réſiſter aux lances & aux épées des François, fit monter ſa cavalerie à cheval. Il prétendoit occuper ſur le champ de bataille le poſte d'honneur, & charger le premier les Infideles ;

PHILEBERT DE NAILLAC.

mais le Roi de Hongrie lui fit dire que cette nuée de soldats Turcs qui couvroient les campagnes voisines, n'étoient que des milices & des paysans mal armez qu'on avoit amenez du fond de l'Asie enchaînez, & qu'on traînoit à la guerre par force; que les Infideles avoient coutume de jetter ce grand corps devant eux, & de les exposer à la premiere furie de leurs ennemis pour les lasser; & qu'avec des troupes fraîches & d'ordonnance qu'ils reservoient, ils profitoient ensuite du desordre & du mouvement inévitable dans le commencement d'un combat; que les Hongrois, à leur exemple, n'opposoient ordinairement à cette sorte d'ennemis, que de pareilles milices, & dont ils ne faisoient pas plus d'estime; qu'il le conjuroit de souffrir que cette infanterie essuyât les premiers traits des Infideles; que sa cavalerie pourroit ensuite à la faveur des lances, ouvrir & percer les plus épais bataillons des Janissaires; qu'il le soutiendroit avec le Grand Maître, à la tête de ses Chevaliers & de la Noblesse du Royaume: qu'après tout, il le prioit de se souvenir que l'honneur & la gloire d'une bataille consistoit moins dans les premiers coups, que dans les derniers, & dans ceux qui finissoient le combat, & décidoient de la victoire.

Id. ibid. c 11.

Le Comte de Nevers ayant assemblé le Conseil pour lui rendre réponse, s'adressa premierement au Sire de Couci, dont le Duc de Bourgogne son pere lui avoit recommandé à son départ de suivre les conseils. Ce Seigneur fondé sur l'experience qu'on avoit en Hongrie de la maniere dont les Turcs dans les batailles rangeoient leurs troupes,

approuva l'ordre & la disposition que le Roi de Hongrie proposoit, & il appuya son sentiment sur ce que les milices de ce Royaume étant soutenues par la cavalerie françoise, ne pourroient reculer. L'Amiral Jean de Vienne, ancien Capitaine, fut du même avis ; mais le Connétable & le Maréchal de Boucicault jaloux que le Prince, avant que de demander leur sentiment, se fût adressé au Sire de Couci, déclarerent qu'il seroit honteux à la Nation Françoise de marcher après l'infanterie Hongroise, & qu'ils n'étoient pas venus de si loin pour se laisser préceder par de miserables paysans, & par des milices plus accoutumées à fuir qu'à combatre de pied ferme. Toute la jeunesse séduite par ce discours, & par une émulation de gloire mal entendue, entraîna le Comte de Nevers par ses cris dans le même sentiment. Ce Prince fit dire au Roi de Hongrie, que les François ne pourroient se résoudre à ceder dans la bataille le poste d'honneur à aucune Nation. Il fit aussi-tôt monter sa cavalerie à cheval ; mais avant que de tirer l'épée contre les ennemis, cette jeunesse furieuse & emportée en fit un usage bien indigne du nom Chrétien & du nom François. Ces Chevaliers sous prétexte que les prisonniers qu'ils avoient faits en differentes occasions, pourroient les embarasser pendant le combat, les massacrerent tous de sang froid, & sans égard pour la foi & la parole qu'ils leur avoient donnée de leur sauver la vie, en payant la rançon dont on étoit convenu réciproquement. PHILEBERT DE NAILLAC.

On donna ensuite le signal de la bataille ; les François en allant à la charge, se trouverent d'abord

PHILEBERT DE NAILLAC. arrêtez par une paliſſade, & par pluſieurs rangs de pieux aiguiſez par le bout, qui embarraſſoient la cavalerie, & qui l'empêchoient de marcher ſerrée, & en bonne ordonnance. Il fallut mettre pied à terre; mais après qu'on eût forcé cet obſtacle, les hommes d'armes ayant remonté à cheval, tomberent ſur l'infanterie Turque qui leur étoit oppoſée : ils rencontrerent d'abord ce grand corps de milices, qui fit peu de réſiſtance, comme l'avoit bien prévû le Roi d'Hongrie. Ces payſans qui ne méritoient pas le nom de ſoldats, ſe laiſſoient égorger, ou cherchoient leur ſalut dans la fuite. Les Janiſſaires ou l'infanterie Turque compoſée de troupes reglées, firent paroître plus de courage & de réſolution. Ils ſe batirent avec une valeur qui ne le cedoit en rien à celle des François : le combat fut long & opiniâtré; enfin les lances françoiſes ſe font jour dans les plus épais bataillons des ennemis; les Turcs ne tiennent plus; tout ce qui paroît, eſt pouſſé, battu, enveloppé : l'épouvante étoit par tout; la ſûreté nulle part; & ces Janiſſaires ſi redoutables, après avoir perdu plus de dix mille hommes, ſe jetterent derriere un grand corps de cavalerie qui s'avançoit à leur ſecours.

Id. ibid. c. 12.

Ce fut comme une ſeconde bataille qu'il fallut que les François livraſſent aux Infideles. Cette cavallerie Turque préſentoit un grand front. Les Chrétiens pour n'en être pas envelopez, ſe mirent ſur une longue ligne, & ſans garder trop exactement leurs rangs, & ſans même prendre d'autre ordre que de leur courage, chaque homme d'armes, comme ſi la victoire n'eût dépendu que de

lui seul, se poussa contre les Turcs avec une valeur si déterminée, que rien ne pût résister à leur impétuosité. Les Hongrois qui sembloient n'être venus que pour être spectateurs de la bataille, & les Infideles même ne cessoient d'admirer un courage qui leur paroissoit au-dessus des forces ordinaires de la nature. Cinq mille Turcs périrent dans ce second combat, & les François en fussent sortis victorieux & couverts de gloire, si l'ardeur de cette jeunesse ne l'eût emportée à la poursuite du reste de cette cavalerie qui se retiroit sur une hauteur voisine. PHILEBERT DE NAILLAC.

En vain les principaux chefs, & sur-tout le Sire de Couci & l'Amiral de Vienne étoient d'avis qu'on laissât fuir les Infideles, ou du moins qu'on prît haleine, & qu'on formât de nouveau les escadrons pendant qu'on feroit avancer les Hongrois. Tous ces jeunes Seigneurs qui environnoient le Comte de Nevers, s'étant écriez qu'il y avoit de la lâcheté à laisser échaper les ennemis, ils partirent de la main; & sans observer aucun ordre, & sans avoir laissé reprendre haleine à leurs chevaux, ils s'éloignerent à toute bride du corps de l'armée, & ils monterent cette colline où ils croyoient trouver les débris de l'armée Turque.

Mais quelle fut leur surprise, quand en leur place ils découvrirent une nouvelle armée composée de quarante mille hommes de cavalerie, l'élite & la fleur des troupes de Bajazet? Ce Prince s'étoit placé au milieu de cette forêt de lances, comme dans une citadelle; & pour pouvoir prendre son parti, suivant les évenemens. A cette vûe le soldat *Id. ibid. c. 12.*

PHILEBERT DE NAILLAC.

s'effraye ; ſes premiers avantages lui deviennent ſuſpects ; il n'a plus cette aſſurance de vaincre qu'on peut appeller le premier gage de la victoire ; bientôt la terreur & l'épouvante ſuccederent à une confiance téméraire. Ces héros qui, comme des lions, s'étoient fait craindre des Turcs, *devinrent plus lâches que les lievres*, dit l'Auteur, anonyme de ſaint Denis ; tout ſe diſperſa, chacun chercha ſon ſalut particulier dans la fuite ; mais la cavalerie de Bajazet leur coupa chemin. La plûpart des François furent taillez en pieces, & il y en eut juſqu'à trois mille faits priſonniers, parmi leſquels ſe trouverent le Comte de Nevers, le Comte de la Marche, le Prince de Bar, Boucicault, le Connétable, & Enguerrant de Coucy. L'Amiral de Vienne voyant tout perdu, fit quelque mouvement pour ſe ſauver ; mais revenant tout à coup au ſoin de ſa gloire, & ſe tournant vers dix à douze cavaliers qui s'étoient attachez à lui : *A Dieu ne plaiſe, mes compagnons*, leur dit-il, *que pour conſerver un reſte de vie, nous terniſſions notre réputation : il faut tenter le hazard d'une généreuſe défenſe, ou mourir ici dans le lit d'honneur :* & en diſant ces paroles, il chargea les Infideles, pénetra pluſieurs fois dans leurs eſcadrons ; & après avoir vû tomber ſes compagnons accablez par le nombre des ennemis, lui-même percé de coups, expira ſur le champ de bataille.

Id. ibid. 6. 12.

Les Turcs ayant diſſipé ce grand corps de François, marcherent avec toute la confiance que donne le commencement d'une victoire, droit aux Hongrois ; ils étoient campez le long des bords du

Danube. Leur infanterie qui n'étoit compoſée que de milices, comme nous le venons de dire, épouvantée de la défaite de ſes alliez, & ſans attendre l'ennemi, ſe renverſa ſur la cavalerie, y porta la terreur & la confuſion. Ce fut moins en cette occaſion un combat qu'une déroute générale. Ce qu'il reſtoit de nobleſſe de cette nation, & les Chevaliers de Rhodes ſe rallierent auprès du Roi & du Grand Maître; & quoiqu'ils viſſent leur perte certaine par le grand nombre des Turcs dont ils étoient environnez, aucun ne chercha ſon ſalut dans une honteuſe fuite: tous firent ferme, & ſe batirent avec une valeur digne d'un meilleur ſort. La plus grande partie de cette illuſtre Nobleſſe, & un grand nombre de Chevaliers, moururent les armes à la main. Le Roi & le Grand Maître n'auroient pas évité une pareille deſtinée, ſi dans ce deſordre que cauſa une déroute ſi générale, ils n'euſſent trouvé par hazard au bord du fleuve la barque d'un pêcheur dans laquelle ils ſe jetterent; & malgré une nuée de fléches que ces barbares tiroient contre eux, ils s'éloignerent du rivage; & ſe laiſſant aller au courant, ils gagnerent l'embouchure du fleuve d'où ils découvrirent la flote chrétienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand Maître accablez de douleur, prirent une des galeres de la Religion, qui les porta heureuſement à Rhodes. Le Roi malgré la perte de tant de Chevaliers, y fut reçu, ſinon avec joye, mais du moins avec ce reſpect qui étoit dû à ſa naiſſance & à ſa dignité. D'autres Hiſtoriens prétendent qu'il s'arrêta ſur les côtes de la Dalmatie.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Bozio. tom. 2. Liv. 4.

Bonfin. ibid. p. 379.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Le lendemain de la bataille, Bajazet ſe fit amener les priſonniers qu'il fit maſſacrer en ſa préſence par repréſailles de ces priſonniers Turcs, que les Chrétiens avant le commencement de la bataille, avoient immolez à une honteuſe précaution. Ce Prince en qui l'avarice ſervoit de contre-poids à ſa cruauté, exempta de ce maſſacre géneral, le Comte de Nevers, & vingt-cinq autres des principaux Seigneurs dont il eſperoit tirer une groſſe rançon; & l'argent étant venu de France, quand le Comte de Nevers fut prendre congé de lui: *Je n'exige point de toi*, lui dit fierement Bajazet, *que tu t'obliges par les ſermens les plus ſolemnels à ne me faire jamais la guerre, comme je pourrois t'y contraindre; au contraire ſi tu as quelque ſentiment d'honneur, je te conjure de reprendre les armes le plutôt que tu pourras, & d'aſſembler toutes les forces de la Chrétienté: tu ne ſçaurois jamais me faire un plus ſenſible plaiſir, que de me fournir de nouvelles occaſions d'acquerir de la gloire.*

1398.

Ce Sultan après avoir triomphé ſi heureuſement des Chrétiens latins, tourna depuis ſes armes contre les Grecs ſes troupes ſe répandirent dans la Morée où ils mirent tout à feu & à ſang. Et après les avoir réunies en corps, il s'avança du côté de Conſtantinople dont il tourna le blocus dans un ſiege régulier. L'Empereur Manuel épouvanté de voir cet ennemi ſi redoutable au pied de ſes murailles, mandia du ſecours chez tous les Princes Chrétiens; mais les differentes guerres qui agitoient alors l'Europe, ne lui permirent pas d'en eſperer un prompt ſecours, outre que la perte de la bataille de

de Nicopoli, & les larmes qui couloient encore pour la mort de tant d'illuſtres Seigneurs qui venoient d'y périr, avoient refroidi le zele de la principale Nobleſſe. Ainſi l'Empereur Grec ſe vit réduit à recourir à Tamerlan Grand Khan des Tartares. Il lui envoya des Ambaſſadeurs chargez de riches préſens, & qui le conjurerent de ſa part d'employer la puiſſance de ſes armes, ou du moins d'interpoſer ſes bons offices pour arrêter les entrepriſes du Prince ambitieux, qui ſans diſtinction de Religion, vouloit faire ſes eſclaves de tous les Souverains qui ſe trouvoient dans le voiſinage de ſes Etats. PHILEBERT DE NAILLAC. 1398.

Pendant que cette grande affaire ſe traitoit à la Cour de Tamerlan, Thomas Paleologue Deſpote de la Morée, & frere de l'Empereur Grec, n'ignorant pas que les grandes puiſſances ne ſecourent jamais les petites gratuitement, ne fit aucun fond ſur cette ambaſſade : il ſe retira à Rhodes d'où le Roi de Hongrie venoit de partir pour retourner dans ſes Etats. Le Prince Grec ne fut pas reçu moins honorablement que le Roi de Hongrie dans une Iſle qui ſervoit alors d'azile à tous les Princes Chrétiens qui étoient perſecutez par les Infidéles. Paleologue ſe défiant de ſes forces, & peut-être de ſon courage, vendit la Morée à l'Ordre de ſaint Jean, & convint avec le Grand Maître & le Conſeil de leur livrer Corinthe, Sparte, & les principales villes de cette grande Province : il en reçut le prix dont on étoit convenu, partie en argent, & le reſte en pierreries. 1399. *Bozio. L. 4.* PREUVE I. 1401.

Des Commiſſaires de l'Ordre s'embarquerent

PHILEBERT DE NAILLAC.

auſſi-tôt pour en aller prendre poſſeſſion ; ils furent reçus avec beaucoup de joye par les Magiſtrats & par les habitans de Corinthe, qui, ſous la protection des Chevaliers de Rhodes, ſe crurent deſormais à l'abri des incurſions des Turcs.

Mais les habitans de Sparte en agirent bien différemment. L'Evêque de cette ville qui ſuivoit le rit grec, & ennemi par conſequent des Latins, ne doutant point que l'Ordre ne ſeroit pas plutôt maître de cette Place, qu'il mettroit un Evêque latin dans ſa ville épiſcopale, aſſembla tous les citoyens, & leur repréſenta ſi vivement le malheur où ils alloient être expoſez en ſe ſoumettant à la puiſſance des Latins, que tous ces habitans de concert envoyerent des députez aux Commiſſaires de Rhodes pour leur déclarer qu'ils n'étoient pas réſolus de les admettre dans leur Ville ; & que s'ils en approchoient, ils ſeroient traitez comme ennemis ; ainſi ces Commiſſaires qui n'avoient pas aſſez de forces pour ſe faire obéir, prirent le parti de retourner à Rhodes.

Le Deſpote naturellement inconſtant, & qui ayant regné en Souverain, avoit peine à s'accommoder de la condition d'un particulier, rendit une partie de l'argent, quitta Rhodes, & revint à Sparte où il fut reçu avec beaucoup de joye par ſes ſujets, qui l'aſſurerent qu'il trouveroit dans ſes Etats la même obéiſſance & la même fidelité qu'il avoit éprouvée depuis tant d'années, pourvû qu'il ne traitât point avec les Latins, & qu'il n'en admît même aucun dans le gouvernement : tant étoit grande & implacable cette averſion, que les Evê-

ques Grecs avoient inſpirée à leurs peuples contre tout ce qui reconnoiſſoit l'autorité du Pape ; & je ne ſçai s'ils n'auroient pas préferé la domination des Turcs à l'Empire d'un Prince Chrétien, qui auroit été dans la Communion de l'Egliſe Romaine. PHILEBERT DE NAILLAC.

L'Ordre eut beaucoup de peine à retirer du Prince Grec le reſte de l'argent qu'on lui avoit donné. Les Freres Raimond de l'Eſtoure, Prieur de Toulouſe; Elie du Foſſé, Commandeur de ſainte Maxence, & Pierre de Beaufremont, grand Hoſpitalier, firent à ce ſujet differens voyages dans la Morée. Enfin cette affaire fut terminée par Frere Louis d'Allemagne, Commandeur de Naples, Chevalier d'un eſprit inſinuant, & habile négociateur; & par le traité qu'il fit avec le Paleologue, il fut arrêté que la Religion de ſaint Jean lui remettroit la ville de Corinthe, & que ce Prince en échange lui donneroit dans la même Province le Comté du Soleil, avec la Baronnie de Zétonne, outre quarante-ſix mille cinq cens ducats qu'il devoit rendre de l'argent qu'il avoit reçu à Rhodes, & dont il en paya vingt-deux mille comptant.

Cependant Bajazet continuoit avec ardeur le ſiege de Conſtantinople, dont il prétendoit faire la Capitale de ſon Empire ; & il s'en ſeroit à la fin rendu maître, ſi Tamerlan Grand Khan des Tartares Orientaux, à la ſollicitation des Ambaſſadeurs Grecs, & à la priere même de ces petits Princes de l'Anatolie que Bajazet avoit dépouillez, ne ſe fût avancé pour arrêter les progrès d'un

PHILEBERT DE NAILLAC.

Prince qui ſembloit ne vouloir point donner de bornes à ſon ambition & à ſes conquêtes. Apparemment même que le Prince Mogol ou Tartare s'engagea dans cette guerre, moins par compaſſion, ſentiment peu ordinaire aux Souverains, que par jalouſie contre un voiſin trop puiſſant.

Quoi qu'il en ſoit de ces motifs dont les Princes ont coutume d'orner leurs manifeſtes, Tamerlan ne fit paroître que les plus nobles, & il envoya un Ambaſſadeur à Bajazet pour lui demander le rétabliſſement de ces petits Princes qui s'étoient réfugiez auprès de lui, & qu'il levât en même tems le ſiege de devant Conſtantinople. Ce député lui préſenta enſuite de la part de ſon maître une veſte magnifique; mais comme en Orient ces ſortes de préſens ne ſe faiſoient qu'à des inferieurs, Bajazet le plus fier de tous les hommes, rejetta le préſent avec mépris. En parlant de Tamerlan, il le traita d'avanturier & de chef de brigants, & il chargea ſon Ambaſſadeur de lui dire de ſa part, que s'il étoit aſſez hardi pour entrer dans ſes Etats, il ſçauroit bien le faire repentir d'une entrepriſe ſi téméraire.

Il y a des auteurs qui prétendent que Tamerlan n'étoit fils que d'un paſtre & d'un berger. Des Hiſtoriens modernes, ou pour mieux dire, les Traducteurs modernes d'anciens Hiſtoriens, le font ſortir d'une Maiſon Royale parmi les Mogols du Zacatay. Le Tarikh Montekh prétend qu'il deſcendoit de Ginghizkhan par les femmes; cependant il ne prit d'abord que la qualité d'Emir, c'eſt-à dire de Commandant, auquel depuis qu'il eut

conquis quelques Provinces, il ajouta ſeulement le titre de *Kurkan* ou d'allié des Princes; ce qui pourroit faire croire qu'il ne ſe regardoit pas encore lui-même comme Prince. Mais la fortune l'ayant élevé à la dignité de grand Khan, ſon origine ſe développa à proportion de ſes forces, & il devint trop puiſſant pour n'être pas iſſu du ſang royal. PHILIBERT DE NAILLAC.

On n'eſt gueres plus inſtruit de la Religion de ce Prince que de ſa naiſſance: il y en a qui diſent qu'il n'étoit ni Juif, ni Chrétien, ni Mahometan. Ahſnében-Arabſchach rapporte qu'il ſuivoit la loi de Ginghizkhan, & que ſa Religion approchoit même plus de la Chrétienne que de la Mahometane. Cependant il ſemble que par politique, il s'accommodoit du moins à l'exterieur, au culte & à la Religion du plus grand nombre de ſes ſujets, qui étoient Mahometans; le reſte lui étoit aſſez indifferent; & content, comme Ginghiskhan, de réverer un premier être & un ſeul Dieu, il lui laiſſoit volontiers le ſoin de ſa gloire & de l'établiſſement de ſa loi.

Quoi qu'il en ſoit, de la naiſſance, & de la religion de Tamerlan; l'Arabe Alhacen dans l'hiſtoire ou le roman de ſes conquêtes, prétend que ce Prince ou Chef des Mogols, à la tête d'une nombreuſe armée, ſoumit d'abord à ſon empire, les uns après les autres, tous les Princes Tartares qui occupoient le Nord de l'Aſie; qu'il triompha du Moſcovite, ſubjugua enſuite la Perſe, la Méſopotamie & la Syrie; qu'il rendit tributaire le Sultan

PHILEBERT DE NAILLAC.

d'Egypte; que quelques Souverains des Indes furent obligez de lui prêter ſerment de fidelité, & que la Chine même, au moins la partie Septentionale de ce grand Empire, le reconnut pour ſon Souverain: en ſorte que pendant tout le cours de ſa vie, une victoire n'étoit pour lui qu'une ſemence d'une nouvelle guerre; & ſi on en croit Alhacen, toute la terre avoit les yeux tournez ſur ſes entrepriſes, qui étoient devenues, dit-il, le premier ſpectacle du monde entier. Ce fameux Tartare avoit le regard affreux, les yeux de travers, la phyſionomie ſombre, & dans toutes ſes manieres un air terrible & menaçant.

Tel étoit le plus grand des ſucceſſeurs de Gengiskhan, & le ſecond heros des anciens Tartares Mogols. Mais ſans adopter toutes les fables qu'on a publiées à ſon ſujet, il eſt certain que c'étoit un grand Capitaine, originaire de Zagatay, qui par ſa valeur s'éleva à une fortune prodigieuſe, & qui par ſon activité, par ſon courage & par une diſcipline admirable, ſe rendit la terreur de tous ſes voiſins; d'ailleurs cruel, ſanguinaire, & qui diſoit ordinairement, *Qu'un Monarque n'étoit jamais en ſûreté, ſi le pied de ſon trône ne nageoit dans le ſang*; maxime digne d'un Tartare, & qu'il ne démentit point dans tout le cours de ſon regne.

Hiſt. de Tamerlan par M. Petit de la Croix.

Ce Prince Barbare ayant reçu la réponſe de Bajazet, ſe mit en campagne à la tête de huit cent mille hommes, qu'il traînoit à ſa ſuite, & qui étoient commandez ſous ſes ordres par les Princes ſes enfans, ou par d'autres Princes ſes tributaires.

Mais la puiſſance abſolue qu'il exerçoit indiffe- PHILBERT DE NAILLAC.
remment ſur les uns & les autres, les raprochoit des moindres Officiers : & tous plioient également ſous la puiſſance & la majeſté de ce redoutable Souverain.

Depuis qu'il eut déclaré la guerre à Bajazet, il attaqua d'abord Sebaſte ou Siuvas, ville de la Cappadoce. Orrogule jeune Prince plein d'ardeur & de courage, s'y étoit jetté pour ſignaler ſa valeur & dans le deſſein d'arrêter les Tartares, & de donner le tems au Sultan ſon pere d'avancer à ſon ſecours; mais malgré la valeur de ce Prince, & tout le courage que la garniſon fit paroître pour ſa défenſe, rien ne put réſiſter à la violence des attaques de Tamerlan. La place fut emportée dans un aſſaut; les ſoldats & tous les hommes capables de porter les armes, paſſerent par le fil de l'épée, on conduiſit les femmes, les filles, les enfans & les vieillards dans une plaine hors de la place où ils furent tous égorgez, ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. La ville fut enſuite raſée, & le Tartare qui n'avoit jamais compté la clemence & la généroſité au nombre des vertus, fit couper la tête au fils de ſon ennemi.

Bajazet qu'une conſtante felicité rendoit plus ſenſible aux atteintes de la fortune, s'abandonna à une violente douleur, lorſqu'il apprit cette funeſte nouvelle ; il aimoit tendrement ſon fils, & il avoit vû avec plaiſir germer & croître dans le cœur de ce jeune Prince, des ſemences d'ambition & de gloire qu'il lui avoit inſpirées. Une mort ſi indigne de ſon rang & de ſa naiſſance,

PHILEBERT DE NAILLAC.

le jetta dans des fureurs qu'il n'eſt pas aiſé d'exprimer. Il jura la perte de Tamerlan ; & emporté par des deſirs violens d'une prompte vengeance, & ſans ſe donner le tems d'amaſſer aſſez de troupes pour réſiſter à un ennemi ſi puiſſant, il leva le ſiege qu'il avoit mis devant Conſtantinople, paſſa le Boſphore, & s'avança du côté de la Phrygie.

On rapporte que pendant la marche de ſon armée, il vit un berger ſur une coline voiſine, qui à l'abri par ſa pauvreté de l'avidité des ſoldats, jouoit paiſiblement de ſa flute. Le Sultan s'arrêta quelques momens pour l'écouter, & pénétré de ſa douleur, & enviant peut-être la condition de ce paſtre: *Berger*, lui dit-il, *je te prie que le refrein de ta chanſon ſoit déſormais de répéter ces mots: Malheureux Bajazet, tu ne verras plus ton cher fils Ortogule, ni ta ville de Sebaſte :* & après cela, il continua ſon chemin & rencontra les Tartares près d'Angouri ou d'Ancyre, ville capitale de la Galatie. Il

1399. n'avoit gueres dans ſon armée plus de ſix-vingt mille hommes la plûpart Turcs naturels, ſans compter une horde de ces Tartares qui habitoient au-deſſus du Pont-Euxin & de la mer Caſpienne, commandez par Mahmoudkhari qui s'étoit mis à la ſolde de Bajazet. Comme ce Sultan avoit éprouvé la valeur des Treballiens avant qu'il les eût ſubjuguez entierement, il en tira malgré eux un corps d'infanterie ; & la crainte & la terreur, ſeuls liens de la ſervitude, les contraignirent d'expoſer leurs vies pour ſoutenir la domination d'un Prince qu'ils regardoient comme leur Tyran.

La bataille ſe donna au pied du mont Stella, &

& dans la même plaine, où Pompée avoit autrefois vaincu Mithridate. Le choc des deux armées fut terrible, le combat très ſanglant ; les Treballiens s'y diſtinguerent par la plus haute valeur ; la victoire commençoit à ſe declarer de leur côté, & ils pourſuivoient les Tartares qu'ils avoient contraint de prendre la fuite. Bajazet qui craignoit que l'ardeur du combat ne les emportât trop-loin, leur envoya commander de revenir prendre leur poſte. Ils obéirent : Tamerlan rallia ſes troupes ; ſe mit à leur tête, & leur fit enviſager en même tems le mouvement des Treballiens comme une fuite. Par ſon ordre, le Prince Sacruh ſon fils qui commandoit une aîle de l'armée, les chargea ; & après un combat ſanglant, les réduiſit à leur tour à prendre la fuite. Les Turcs de l'Aſie épouvantez de leur défaite, ſe débanderent ſans rendre de combat, & Bajazet éprouva que dans une bataille on ne fait point de mouvement ſans péril devant un Général auſſi habile que Tamerlan.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Nous avons dit que Bajazet avoit dans ſon armée un grand corps de Tartares. Ces barbares gagnez par ceux de leur Nation, au plus fort de la mêlée, abandonnerent le parti du Sultan ; & leur Commandant, pour mettre le comble à ſa trahiſon, pourſuivit les Turcs dans leur déroute, en tua une partie, fit priſonnier Bajazet, & le preſenta à Tamerlan.

On parle différemment de la maniere dont le Tartare le reçut. Il y a des Hiſtoriens qui prétendent qu'il lui reprocha ſon orgueil, ſa cruauté & ſa préſomption : *Ne devois-tu pas ſçavoir*, lui

PHILEBERT DE NAILLAC.

dit-il, *qu'il n'y a que les enfans des infortunez qui oſent s'oppoſer à notre invincible puiſſance?* D'autres Ecrivains prétendent au contraire que Tamerlan le reçut fort honnêtement; qu'il le conduiſit dans ſa propre tente; qu'il le fit manger avec lui, & que pour le conſoler, il ne l'entretint que de la viciſſitude & de l'inconſtance de la fortune. On ajoute qu'il lui envoya un équipage de chaſſe, ſoit par un motif de compaſſion, ſoit peut-être par une ſorte de mépris, & que le fier Tartare fût bien-aiſe de lui faire ſentir qu'il le croyoit plus propre à la ſuite d'une meutte de chiens courans, qu'à la tête d'une grande armée.

C'eſt au moins l'explication que Bajazet lui même donna à ce preſent myſterieux de ſon ennemi. Ce malheureux Prince n'étant pas maître de ſon reſſentiment, & plein d'un chagrin farouche: *Dites à Tamerlan*, répondit-il fierement à celui qui étoit venu de ſa part, *qu'il ne s'eſt pas trompé en m'invitant à un exercice qui a toujours fait le plaiſir des Souverains, & qui convient mieux à Bajazet, né du grand Amurat, fils d'Orchan, qu'à un avanturier comme lui, & à un chef de brigands.*

Tamerlan revint bien-tôt à ſon caractere, & ce Barbare irrité d'une réponſe ſi injurieuſe, commanda ſur le champ qu'on mît Bajazet ſans ſelle ſur quelque vieux cheval de ceux qui ſervoient à porter le bagage, & que dans cet état on l'expoſât dans le camp au mépris & aux railleries de ſes ſoldats, ce qui fut executé auſſi-tôt; & au retour on ramena le malheureux Bajazet devant ſon vainqueur, qui avec un ſouris mocqueur & une

raillerie amere, lui demanda ſi cette promenade n'étoit pas encore de ces plaiſirs où ſes illuſtres ancêtres avoient coutume de ſe délaſſer ? Il ajouta à une ſi cruelle raillerie, un autre outrage qui lui fut infiniment plus ſenſible. PHILEBERT DE NAILLAC.

Bajazet avoit épouſé Miliére ou Marie fille d'Eléazar Deſpote de Servie. Les Turcs l'appelloient Ucogli : c'étoit la plus chere & la mieux aimée de toutes ſes femmes. Tamerlan ayant pris cette Princeſſe dans la ville de Burſe dont il venoit de s'emparer, lui fit couper ſa robe juſqu'au-deſſus du genou, & dans cet état & à demi nue, la contraignit de lui ſervir à boire en preſence de ſon mari. Bajazet à qui il ne reſtoit pour armes que ſa langue, outré de courroux & d'indignation, & peut-être furieux de jalouſie, lui cria qu'étant ſorti de la lie du peuple, & de parens inconnus par leur obſcurité, il devoit mourir de honte de fouler aux pieds le ſang royal, & de manquer de reſpect pour une Princeſſe, que l'ordre de ſa naiſſance ne lui eût du faire regarder qu'avec reſpect.

Le Tartare ne fit que rire de la colere impuiſſante de ſon priſonnier ; il le traîna depuis à ſa ſuite, chargé de chaînes ; on prétend même qu'il le fit enfermer dans une cage de fer, comme une bête farouche. Bajazet ne put ſoutenir plus long-tems tant d'outrages, & le comble de ſon infortune étoit d'avoir été auparavant toujours heureux. Des Hiſtoriens prétendent que pour finir la vie, qui lui étoit odieuſe, il s'écraſa la tête contre les barreaux de ſa cage. Quelques Ecrivains rapportent qu'un eſclave lui ayant jetté in-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ſolemment un os de poiſſon, comme il auroit fait à un chien, Bajazet après l'avoir éguiſé avec les dents, s'en perça la gorge : d'autres enfin le font mourir d'apoplexie, comme on le conduiſoit à Samarcande, capitale des Etats de Tamerlan.

Comme tous les deſſeins de ce Prince alloient toujours à une domination imperieuſe, il n'eut pas plutôt triomphé de la puiſſance & de la vie de Bajazet, qu'il fit deſſein d'aſſujettir tous les autres Princes de l'Anatolie. La plûpart, ceux ſur-tout qui avoient imploré ſa protection contre Bajazet, lui faiſoient aſſidûment leur cour ; mais ſous le nom d'alliez, ils étoient peu differens de ſes autres ſujets ; & leurs chaînes pour être dorées, n'en étoient pas moins peſantes. Il n'y avoit que le Grand Maître de Rhodes & ſes Chevaliers, qui, quoiqu'ennemis irréconciliables des Turcs, ne voulurent point fléchir ſous la puiſſance du Tartare. Ce fut le ſujet qui l'obligea à leur déclarer la guerre. Mais comme il n'avoit pas de vaiſſeaux pour faire paſſer la mer à ſon armée, & que d'ailleurs l'Iſle entiere de Rhodes, défendue par des baſtions, des redoutes, des tours & des boulevards, ſembloit n'être plus qu'une ſeule forteresſe, & qui montroit de tous côtez un front redoutable, le Tartare aima mieux s'attacher à la ville de Smirne habitée par les Chevaliers, riche par ſon commerce, & dont le port lui pouvoit fournir dans la ſuite des vaiſſeaux pour tranſporter ſes troupes dans l'Iſle de Rhodes, & dans les autres Iſles de la Méditerannée & de l'Archipel, qu'il vouloit conquerir.

La ville de Smirne, comme nous l'avons déja

dit, eſt ſituée dans cette partie de l'Aſie que les Grecs habitoient anciennement ſous le nom d'Ionie, & qu'on appella depuis, comme on fait encore aujourd'hui, l'Anatolie. Cette ville étoit bâtie en amphitheatre ſur la pente d'une coline, qui regardoit l'Occident d'Eté; mais du milieu juſques au haut de ce côteau, on ne voyoit que des ruines: le bas a toujours été habité. Du tems de Tamerlan, on y trouvoit un Château qui fermoit le port. Le Chevalier Frere Jean de Biandra, Prieur de Lombardie, après sêtre rendu maître de ce Fort, y avoit fait mettre les armes de l'Egliſe. Et quoique Clement VI. chef de la Ligue chrétienne ſe fut fait honneur de cette conquête: cependant Gregoire XI. un de ſes ſucceſſeurs, auquel l'entretien de la garniſon étoit à charge, ceda la proprieté de cette Place aux Chevaliers de S. Jean, qui ſe chargerent de ſa défenſe. PHILEBERT DE NAILLAC.

On a pu voir dans cette hiſtoire combien la conſervation de cette Place, & les fortifications qu'on y ajouta, couterent à l'Ordre. On y tenoit en tout tems une nombreuſe garniſon commandée par des Chevaliers. Le Grand Maître ſe voyant à la veille d'être attaqué, ſoit par Bajazet ou par Tamerlan, ſuivant que la fortune en décideroit, avant que ces Princes en vinſſent aux mains, avoit envoyé pour commander dans Smirne Frere Guillaume de Mine, grand Hoſpitalier: & il fit entrer en même tems dans la Place des munitions de guerre & de bouche, de nouvelles troupes dont il augmenta la garniſon, & l'argent néceſſaire pour leur ſolde.

PHIEBERT DE NAILLAC.

Tamerlan qui n'ignoroit pas que Smirne étoit encore plus fortifiée par le nombre & la valeur de ſes défenſeurs, que par ſes fortifications, & la hauteur de ſes murailles, pour éviter les périls & la longueur d'un ſiege qui pouvoit être très meurtrier, ſe contenta pour ſa gloire, de demander ſeulement que le Chevalier qui commandoit dans la Place, ſouffrît qu'il arborât ſes enſeignes ſur ſes tours. Mais ce Gouverneur ayant rejetté avec mépris cette propoſition, il fallut que le ſort des armes en décidât. * Tamerlan irrité de ce refus, fit inveſtir cette Place; ſes troupes commencerent leur attaque par combler les foſſez avec de la terre, des clayes & des faſſines, pendant que leurs archers tiroient contre ceux qui défendoient les murailles. Les Chevaliers interrompirent leurs travaux par de fréquentes ſorties; c'étoient tous les jours de nouveaux combats dans leſquels ces ſoldats de Jeſus-Chriſt ſignaloient à l'envi leur valeur contre les Infideles.

Tamerlan eut recours à la ſappe; mais les Chrétiens en jettant des quartiers de roche, des pierres & des poutres, écraſoient les plus hardis, & empêchoient les autres d'approcher du pied des murailles. Le Tartare irrité d'une réſiſtance ſi coura-

* Hic etiam Tamerlanus Smyrnam tunc fortiſſimum Caſtrum in Græcia, vicinum Turcorum dominio, quod erat Hoſpitalis Sancti Joannis Hieroſolymitani etiam ea tempeſtate, vi deſtruendo ſolo æquavit. Tamen quidam Cathalanus qui pro eodem Hoſpitali erat Capitaneus, fi vexillum dicti Tamerlani ſuper illo collocare voluiſſet, rogatu cujuſdam Epiſcopi Chriſtiani, Tamerlanus illud nullatenus deſtruxiſſet: ſed quia dictus Cathalanus illud cum fuſtu, ſeu alias recuſaret facere, dictus Tamerlanus hoc ægrè ferens, & vim viribus accumulans, tandem dictum Caſtrum cepit & deſtruxit totaliter; adeo quòd etiam, ut ipſimet fratres dicti Hoſpitalis aiunt, cum centum millibus florenorum auri in ſtatum priſtinum reduci non poſſet. *Theodorici à Niem de Schiſmate. Liv. 2. ch. 30.*

geuſe, & que de plus grands deſſeins appelloient autre-part, pour forcer plus promptement cette Place, eut recours à l'eſcalade. Ce Prince dans cette vûe fit faire un nombre prodigieux de tours de bois : c'étoient des machines ambulantes que les aſſiegeans conduiſoient avec des roues fort près des murailles. Chalcondile parlant de ce ſiege, rapporte que Tamerlan faiſoit entrer dans chaque tour juſqu'à deux cens hommes ; on y trouvoit des échelles, & comme des eſcaliers pour monter aux differens étages. Ordinairement l'étage d'en-bas étoit deſtiné pour les ouvriers qui conduiſoient cette machine, ou pour les ſoldats qui travailloient à ſaper la muraille ; l'étage du milieu devoit être de niveau avec le haut de la muraille, & on y trouvoit un pont qui s'abatoit ſur la muraille même, & d'où les aſſiegeans ſe jettoient dans la Place : enfin au plus haut étage, on plaçoit des archers, qui à coups de fléches, & par la ſuperiorité de leur poſte, écartoient ceux qui ſe préſentoient pour la défenſe de la Place. PHILEBERT DE NAILLAC.

Cherefeddin Ali natif d'Yedz, Auteur contemporain traduit du Perſan en François par feu M. Petit de la Croix le fils, nous a laiſſé une Relation du ſiege de Smirne ; & quoique cet Auteur ne nomme point expreſſément les Chevaliers de Rhodes, on n'a pas de peine à les reconnoître dans la peinture qu'il fait des défenſeurs de cette Place ; & j'ai cru que je ferois plaiſir aux Lecteurs de copier cet endroit de ſon hiſtoire. Voilà à peu près de quelle maniere s'exprime cet Hiſtorien Perſan mort en 1436.

PHILBERT DE NAILLAC.

Timur fut informé que ſur le bord de la mer il y avoit une Place extrémement forte, bâtie de pierres de taille, entourée de la mer de trois côtez, qui du côté de la terre avoit un foſſé profond, le tout bâti à chaux & à ciment depuis le haut juſques en bas; qu'il y avoit dedans un grand nombre d'Européens, & qu'elle ſe nommoit Iſmir ou Smyrne; que ſuivant l'opinion des Grecs, ils croyoient que c'étoit un lieu ſaint, & qu'ils y venoient de loin en pelerinage avec grande dévotion; qu'ils y faiſoient des vœux, & y apportoient des aumônes; que tout auprès à la diſtance de la courſe d'un cheval, il y avoit une autre forteresſe ſur la cime d'une montagne, auſſi nommée Iſmir, mais habitée de Muſulmans qui avoient inceſſamment la guerre avec ceux de l'autre Place à cauſe de la difference de Religion; & comme le Smyrne des Chrétiens étoit entouré de la mer de trois côtez, ils étoient ſecourus d'Europe par mer, & on leur apportoit des vivres, des habits, des armes, & tout ce qui leur étoit néceſſaire. Et comme ce lieu étoit à l'extrémité des frontieres de l'Aſie, & du pays Muſulman, les Grecs faiſoient une cruelle guerre, & gardoient la Place, comme leur étant d'une extrême importance; que jamais elle n'avoit été conquiſe par aucun Prince Muſulman, & que jamais elle n'avoit payé de tribut à perſonne; que Amurat pere de Bajazeth s'étoit mis pluſieurs fois en campagne à la tête d'une armée puiſſante ſans en pouvoir venir à bout, & que Bajazeth lui-même l'avoit tenue ſept ans aſſiegée ſans rien avancer; que cette Place incommodoit extrêmement les Muſulmans, & que l'on ne voyoit que meurtres; & des ruiſſeaux de ſang couler inceſſamment

PHILEBERT DE NAILLAC.

ſamment dans la mer comme des torrens.

Lorſque Timur fut informé de l'état de Smyrne, ſon zele pour la religion, lui inſpira qu'il étoit de ſon devoir de délivrer les Muſulmans de peine, en exterminant leurs ennemis. Il y envoya le Mirza Pirmehemet Gmarchoicz, l'Emir Check Nouredden & autres avec ordre de les ſommer d'abord par un Ambaſſadeur d'embraſſer la Religion Muſulmane; car tel eſt l'ordre de Mahomet que ſi ils étoient aſſez fortunez pour le faire, il voulot qu'on les traitât bien, & même qu'on l'en avertît, afin qu'il les fiſt participans de ſes graces; que ſi quittant leur opiniâtreté, ils vouloient reſter Chrétiens, & payer tribut, qu'on leur en reglât la ſomme, & qu'on en fi la recette; mais que ſi pour leur malheur ils entreprenoient de ſe défendre, qu'ils les fiſſent tous paſſer au fil del'épée.

Le Mirza & les Emirs obéirent promptement, & étant arrivez devant Smyrne, ils y envoyerent un Ambaſſadeur pour inviter les habitans à ſe faire Muſulmans, tant par des menaces, que par des promeſſes; mais comme ils étoient prédeſtinez à périr, l'un & l'autre furent inutiles, & Mahmouy qui en étoit Gouverneur, avoit envoyé demander du ſecours à tous les Princes de l'Europe, en ſorte qu'il y aſſembla un grand nombre des plus braves Capitaines Chrétiens, ou plûtôt une bande de diables enragez qui y mirent des magaſins, & des munitions de guerre & de bouche.

Nos Généraux en donnerent avis à la Cour, & Timur ſur cette nouvelle, réſolut d'y aller en perſonne. Il laiſſa le bagage au pied de la montagne de Tiré, & quoique ce fut en hyver, & qu'il y eut de

PHILEBERT DE NAILLAC.

groſſes pluyes, il ne laiſſa pas de monter à cheval, pour acquerir le merite de cette guerre de Religion, & de marcher de ce côté-là. Il y arriva le Samedi ſixiéme de Jumazyulevel 805, *à la tête de ſon armée, & envoya ordre au Mirza Mehemet Sultan, qui étoit en quartier d'hyver à Magniſcah, de ſe rendre devant Smyrne. Le méme ordre fut envoyé aux Merzaſmiren-Chuh & à Bonléen, ainſi qu'à l'Emir Gehan-Chah & autres. A l'arrivée de Timur devant la Place, l'on batit les tambours & les timbales, & l'on fit le grand cri de toute l'armée. Auſſi-tôt on attaqua la place du côté de terre ferme, & chaque Général fit ſaper vis-à-vis de ſon poſte, & dreſſer des machines & des beliers. On jetta des marmites de feu gregeois & des fleches ſur les portes du Château; l'Emir Chamelec fit conſtruire de grands échaffauts à trois pieds au milieu de l'eau proche les uns des autres, ſur leſquels on jetta des planches; & des deux côtez du Château, juſqu'au lieu que les pieds des trépieds arrivoient à la terre. Ils y firent un chemin uni qu'ils affermirent; en ſorte que les ſoldats pouvoient ſe tenir deſſus avec aſſurance, & y combattre comme s'ils euſſent été à terre, ce qui étant achevé, les Muſulmans s'armerent de leurs boucliers, & monterent ſur les échaffauts: de-là ils donnerent des aſſauts au Château, & comme le chemin étoit fermé du côté de la mer, il fut impoſſible à qui que ce fût de ſecourir les aſſiegez.*

Cependant on vit arriver les Mirzas, Mehemmed Sultan & Miranchah, qui avoient laiſſé leur bagage à Magni-ſiah, ſous les ſoins de l'Emir Chamſeddin-Abbaz; ce renfort ne ſervit pas peu à avan-

cer le ſiege ; car Timur ordonna l'Aſſaut général. Les Emir de Loumans & les Colonels de Hézarés avec leurs troupes s'avancerent chacun vis-à-vis leur poſte, & l'aſſaut dura depuis le matin juſqu'au ſoir, & du ſoir au matin, où les braves des deux partis firent des actions de la derniere vigueur. Si l'attaque fut ferme, la défenſe étoit de méme, & perſonne n'eut le tems de ſe repoſer un moment ; les machines & les beliers mirent en pieces les murs & les tours, & les aſſiegez intrépides ne ceſſoient de jetter des fleches en roue, des marmites de naſte, du feu gregeois, des fleches en fuſées & des pierres, ſans ſe donner de relâche. PHILEBERT DE NAILLAC.

Pendant ce tems-là, il pleuvoit ſi extraordinairement, qu'il ſembloit que l'univers ſe dût abîmer par un ſecond déluge : malgré un orage ſi exceſſif, l'infatigable Timur ne fut pas un moment ſans donner des ordres aux Généraux, excitant lui-méme les ſoldats. Après que les ſapeurs eurent achevé les bréches, & qu'ils eurent appuyé les baſtions & les courtines ſur des pierres, on remplit les bréches de faſcines & de fagots enduits de naſte, auſquels on mit le feu, en ſorte que tout à coup les murailles furent renverſées, & pluſieurs des aſſiegez tomberent du haut des murs, & furent tuez. Les Muſulmans les forcerent l'épée à la main à quitter les bréches qu'ils défendoient ; & après les avoir pouſſez, ils entrerent dans Smyrne, en criant victoire, & diſant des louanges à Dieu, auquel ils preſenterent les têtes de tous les ennemis, en action de graces de cette faveur. Il n'y en eut que très-peu qui échaperent à ce peril, en ſe jettant dans la mer, dont ils atteignirent des

PHILEBERT DE NAILLAC.

vaiſſeaux à la nage: encore s'en noya-t-il une bonne partie. Après que l'on eut fait main baſſe ſur ceux de Smyrne, on raſa les maiſons tant de la ville que du château, & l'on en jetta les materiaux dans la mer, ainſi que les briques, les armes & les meubles.

Il leur étoit venu de certains lieux d'Europe de grands navires que l'on nommoit Caraca: ils avoient deux mats & même davantage, & étoient remplis de gens de guerre & d'armes pour ſecourir ceux de Smirne. Lorſqu'ils ſe furent approchez & qu'ils ne virent plus de veſtiges, ni de la Ville, ni du Château, ils prirent la peur & arrêterent leurs navires. Timur ordonna que l'on jettât quelques-unes des têtes des Chrétiens ſur ces navires, & les jetteurs de feu gregeois ayant executé cet ordre, il tomba pluſieurs têtes dans les navires mêmes. Ces marins ayant reconnu les têtes de leurs camarades, s'en retournerent intimidez & fuſtrez de leur eſperance.

C'eſt ainſi que Cherefeddin raporte ce qui ſe paſſa au ſiege de Smirne. On voit bien que tout ce qu'il dit des pelerinages que les Chrétiens faiſoient dans cette ville, & où, dit-il, ils portoient des aumônes, doit s'entendre de Jeruſalem dont les Chevaliers portoient le nom. Le ſecours que ceux de Smirne envoyerent chercher en Europe, d'où il leur vint de braves Capitaines, ou plutôt une bande de *diables enragez*, toute cette deſcription repréſente la génereuſe défenſe que firent ces Chevaliers. L'Auteur n'a pas oublié la grande caraque de la Religion; & en traitant les Chevaliers de marins, on voit bien qu'il veut parler de ceux de Rhodes. Cependant ils ſuccomberent à la fin, com-

me on vient de le voir, ſous les efforts de Tamerlan.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Ce barbare, ſuivant ſa coutume, fit égorger tous les habitans, & raſer la Place. Il en uſoit d'une maniere ſi cruelle pour intimider ceux qui refuſoient de lui ouvrir leurs portes. Quand il avoit mis le ſiege devant une Place, on arboroit le premier jour un étendart blanc ſur ſa tente pour marquer qu'il étoit diſpoſé à traiter avec clémence, ceux qui ſe rendroient ſur le champ. Le lendemain ce ſignal étoit de couleur rouge pour faire entendre qu'il vouloit du ſang, & qu'il en coutât la vie au Gouverneur, & aux principaux Officiers de la garniſon. Mais le troiſiéme jour on arboroit un étendart noir, pour déclarer, ſoit que la Place fût emportée d'aſſaut, ou qu'elle ſe ſoumît volontairement, qu'il falloit que tout périt, & que la ville même fût entierement détruite. Malgré les précautions que ſa cruauté lui fit prendre, pluſieurs Chevaliers & un grand nombre de ſoldats lui échaperent, qui voyant la ville priſe, ſe jetterent à la mer, & gagnerent à la nage les vaiſſeaux qui s'étoient avancez pour jetter du ſecours dans la Place.

Tamerlan qu'on peut regarder comme un autre Attila, & comme un fleau de Dieu, après avoir rempli de ſang toute l'Aſie mineure, faiſoit deſſein de paſſer en Europe, d'y étendre ſes conquêtes juſqu'aux colonnes d'Hercule; de traverſer enſuite le détroit, & après avoir ſoumis l'Afrique à ſon Empire, de retourner par l'Egypte dans ſes Etats. Mais comme il faiſoit des préparatifs proportionnez à un ſi vaſte projet, il apprit qu'un Roi des Indiens dont l'hiſtoire ne nous a point conſervé le

PHILEBERT DE NAILLAC.

nom, étoit entré dans la Perſe ; qu'il avoit ravagé une grande étendue de pays, & emporté Cheri une des principales villes de ce Royaume, d'où il avoit enlevé les tréſors que Tamerlan y faiſoit garder, & qui devinrent la proye de cet autre barbare.

Le fier Tartare qui ſe croyoit au-deſſus de tous les Souverains, & peut-être au-deſſus même de la fortune & de la condition humaine, entra en fureur en apprenant ces nouvelles. Il marcha auſſitôt contre ce Prince dans le deſſein de l'exterminer ; mais après differens combats, ayant éprouvé ſes forces, & reconnu qu'il avoit affaire à un Prince auſſi puiſſant que lui, & auſſi grand Capitaine, ſe voyant d'ailleurs dans un âge fort avancé, il jugea à propos de faire la paix avec ſon ennemi, & il ſe retira dans ſes Etats & dans ſa ville de Samar-

1. Avril 1415. cande, où il mourut peu après des excès qu'il avoit faits avec ſes femmes, & dans les plaiſirs de la table. D'autres Hiſtoriens prétendent qu'il fut ſurpris par la mort ſur le chemin de la Chine. Ses enfans partagerent ſon Empire ; ils ſe diviſerent bien-tôt, & cette diviſion donna le moyen aux enfans de Bajazet de ſe rétablir dans les Etats de leur pere. Ils étoient quatre, Joſué, Muſulman ou Calapin, Moyſe & Mahomet. Ces quatre Princes regnerent ſucceſſivement : les trois premiers ne ſortirent du trône que par une mort violente, Mahomet reſta le dernier, & pluſieurs Hiſtoriens de cette Nation, ſans faire mention de ſes freres, le font regner immediatement après Bajazet.

Pendant ces guerres civiles, & que ces Princes Infideles ſe diſputoient tour à tour l'Empire, le

Grand Maître profita de ces diviſions ; & pour la sûreté des Iſles de la Religion, & ſur-tout de celle de Lango, il forma le deſſein de ſe rendre maître d'un ancien Château ſitué en terre ferme à 12 milles de cette Iſle dans le golfe de Ceramis, & ſur les ruines, à ce qu'on prétend, d'Halicarnaſſe, capitale de la Carie, ville célebre par le magnifique tombeau que la Reine Artemiſe avoit fait élever autrefois au Roi Mauſole ſon mari. Cette Place n'étoit pas moins illuſtrée dans l'antiquité par la naiſſance des Hiſtoriens grecs Herodote & Denis ſurnommé d'Halicarnaſſe. Le Grand Maître monta lui même ſa flotte, courut les côtes de la Carie, aborda dans le golfe, entra dans le port par un vent de Sud-Oueſt, ou de Lebeſche, débarqua ſes troupes, ſurprit & attaqua une garniſon de Tartares que Tamerlan avoit laiſſée dans cette Place, & s'en rendit maître ; mais en ayant reconnu la foibleſſe, il en fit conſtruire une nouvelle, qu'il fit bâtir ſur le roc à la pointe d'une Preſqu'Iſle qui s'avançoit dans la mer ; il la nomma le Château de ſaint Pierre, & les Turcs l'appellerent depuis *Bidrou*. Il la revêtit de toutes les fortifications que l'art pût inventer ; les murailles étoient très-hautes, & dans leſquelles il y avoit, d'eſpace en eſpace, des embraſures garnies de canons, qui empêchoient les vaiſſeaux ennemis d'en approcher. Cette place étoit encore plus fortifiée du côté de terre ; & outre la hauteur & l'épaiſſeur de ſes murailles, l'entrée en étoit défendue par des boulevards & des baſtions, & on prétend qu'il falloit paſſer ſept portes avant que de pouvoir pénetrer

PHILEBERT DE NAILLAC.

PHILEBERT DE NAILLAC. dans le corps de la Place. On lisoit sur la derniere, ces paroles du Pseaume: *Nisi Dominus ædificaverit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam*, c'est-à-dire, que les plus fortes garnisons ne sont point capables de conserver une place qui n'a point été édifiée au nom du Seigneur, & pour sa gloire. Depuis que cette forteresse fut en état de défense, le Grand Maître fit creuser & élargir les fossez, en sorte que l'eau de la mer y entroit facilement, & il tenoit en tout tems un certain nombre de brigantins, de barques & de felouques, qui aux moindres signaux, & de concert avec les galeres des Isles de Lango & de Rhodes, fermoient l'entrée de la riviere de Carie aux vaisseaux des Corsaires: & ce Château du côté de terre servoit en même tems d'azile aux esclaves Chrétiens des contrées voisines, qui échapoient des chaînes des Infideles.

L'attention du Grand Maître ne se bornoit pas à la conservation seule des Isles de la Religion; il s'interessoit également à la défense de tous les Etats chrétiens de l'Orient: il en étoit comme le Général né. L'Isle de Chypre sur-tout, voisine de celle de Rhodes, ne devoit sa conservation qu'aux flottes & aux armes des Chevaliers. Mais si par leur valeur, ils empêchoient les Infideles d'en approcher, toute la prudence & l'habileté du Grand Maître n'avoit pû prévenir & empêcher les mauvais effets du peu de courage & de la lâcheté des Chypriots, Nation amolie par le luxe & par les plaisirs, & qui, quoique Chrétienne, sacrifioit encore dans le fond de son cœur, à la Déesse de la volupté, l'ancienne divinité tutelaire de cette Isle dans le tems du Paganisme.

Pierre

Pierre de Luſignan regnoit alors dans cette Iſle. Des affaires importantes ayant appellé ce Prince en Italie, avant que de s'embarquer, il laiſſa le gouvernement de ſon Etat au Comte de Rohas ou de Rohais; c'eſt ainſi qu'on appelloit alors le Comté d'Edeſſe, mais dont il n'étoit plus que Seigneur titulaire depuis la conquête qu'en avoient fait les Infideles. Ce Regent pendant l'abſence du Roi, débaucha la Reine, à ce qu'on prétend, & de concert avec elle, il prit des meſures pour enlever au Roi ſa Couronne: on ne pouvoit gueres pouſſer le crime plus loin. Le Roi averti de leurs mauvais deſſeins par un courier que lui dépêcha ſecretement un Seigneur du nom de Viſconti, revint bruſquement, fit arrêter le traître, & le mit entre les mains de la Juſtice, pour être puni ſelon la rigueur des loix. Mais les loix parmi une Nation ſi effeminée, n'avoient plus gueres de vigueur; les Juges corrompus par le credit de la Reine, & par les preſens de ſon adultere, le déclarerent innocent, & Viſconti comme calomniateur, fut condamné à un banniſſement perpetuel. Le Roi outré d'un jugement qui le deshonoroit, de Prince ſage & moderé, devint un tyran furieux & cruel; & pour ſe venger, il s'en prit indifféremment à tous ſes ſujets. Sur le plus foible prétexte il les faiſoit charger de fers, s'emparoit de leurs biens, raviſſoit l'honneur des femmes & des filles, les abandonnoit même aux miniſtres de ſa tyrannie, & le moindre ſoupçon de rebellion tenoit lieu de conviction à l'égard des accuſez, qu'il envoyoit auſſi-tôt au ſupplice.

PHILIBERT DE NAILLAC.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Les prisons ordinaires ne suffisant pas pour contenir ce grand nombre de malheureux qu'il faisoit arrêter tous les jours, il en fit construire une nouvelle au milieu de la place publique; & par un rafinement de vengeance, il contraignoit les personnes même de qualité de l'un & de l'autre sexe, d'y travailler, & de servir les maçons. Parmi tant de gens nez pour la servitude, il se trouva une femme courageuse qui tâcha de les porter à secouer un joug si odieux. Pour y parvenir, cette femme née Damoiselle, & d'une des meilleures Maisons de l'Isle, sous prétexte de marcher avec plus de facilité avec les fardeaux dont on la chargeoit, releva ses juppes & sa chemise jusqu'au-dessus des genoux. Elle demeura dans cet état jusqu'à ce que le Roi, qui venoit voir régulierement tous les jours ses ouvriers, parut suivi de toute sa Cour. Si-tôt qu'elle l'apperçut, elle rabatit ses juppes; mais après qu'il fut passé, elle les releva aussi-tôt. Des gens scandalisez de cette immodestie, lui ayant demandé pourquoi elle ne cachoit sa nudité que devant le Roi: *C'est*, répondit-elle, *qu'entre femmes, on ne s'observe pas si scrupuleusement, & que parmi tous vous autres, il n'y a que le Prince qui m'ait paru un homme.* Ce reproche excita dans le cœur des Chypriots une indignation violente: ils eurent honte de leur foiblesse & de leur lâcheté, & sur le champ même ils se jetterent sur le Roi qu'ils poignarderent. On défera la Couronne à Petrin, ou Pierre II. son fils, jeune enfant qui étoit encore sous la conduite d'un gouverneur, & on remit la Regence de l'Etat à Jacques de

Hist. de l'Isle de Chypre par Antoine Maria Gratiani.

Luſignan, Prince de ſon ſang, & ſon oncle. PHILBERT DE NAILLAC.

Ce Prince à ſon avénement au gouvernement de l'Etat, d'autres diſent à la ceremonie du couronnement du jeune Roi, donna une fête magnifique : il ſe trouva à ce repas royal un grand nombre de Seigneurs Venitiens & Génois. Ces étrangers ſe diſputerent la préſéance ; mais par le credit du Regent, elle fut décidée ce jour-là en faveur des Venitiens. Les Génois pour s'en venger, réſolurent de l'emporter la force à la main, & ils convinrent entr'eux de ſe trouver le lendemain au Palais avec des armes cachées ſous leurs manteaux. Le Regent ayant été averti de leur complot, fit jetter par les fenêtres du Palais huit nobles Genois qui ſe promenoient dans la ſalle, & qu'on prétend, pour rendre le cas plus atroce, qui ignoroient abſolument le deſſein de leurs compatriotes.

La nouvelle en ayant été portée à Génes, le Senat pour tirer vengeance d'une ſi cruelle injure, envoya une puiſſante flotte à l'Iſle de Chypre, chargée de quatorze mille hommes de débarquement, & commandée par Pierre Fregoſe. Les Génois ravagerent l'Iſle, aſſiegerent & prirent Famagouſte, & ſe ſaiſirent même du Regent, qui fut conduit ignominieuſement à Génes avec la Princeſſe ſa femme, & enfermé dans une priſon. Il n'en ſortit qu'à la mort du jeune Roi ſon neveu. décedé ſans enfans ; il en étoit heritier. Les Génois dans cette conjoncture, lui rendirent la liberté, mais ils la lui vendirent bien cher ; & avant que de ſouffrir qu'il s'embarquât pour retourner dans ſes Etats, ils exigerent de ce Prince, qu'il

PHILEBERT DE NAILLAC.

leur laiſſât en toute ſouveraineté, la ville de Famagouſte, & qu'il s'engageât à leur payer tous les ans dix mille ducats de tribut.

Jacques pour recouvrer ſa liberté & ſa couronne, ſouſcrivit au traité, bien réſolu d'y donner un jour des explications conformes à ſes interêts. L'état de ſes affaires ne lui permit point pendant ſa vie de s'affranchir de cette ſervitude. Janus ſon fils, ainſi appellé, parcequ'il étoit né à Génes, élevé depuis dans une haine hereditaire contre les Génois, tenta de ſurprendre la ville de Famagouſte. Cette entrepriſe fit naître la guerre entre ce Prince & les Génois. Ces Républicains agitez depuis long-tems par de cruelles diviſions qui s'étoient élevées entre le corps de la Nobleſſe & le Peuple, s'étoient donnez depuis peu à Charles VI. Roi de France, & Jean le Meingre, dit le Maréchal de Boucicault, commandoit pour le Roi dans Génes en qualité de Gouverneur ou de Viceroi. Ce Seigneur, pour s'oppoſer aux deſſeins du Roi de Chypre, fit préparer promptement une flotte qu'il réſolut de commander lui-même; & en attendant que cet armement fût en état de mettre à la voile, il fit partir Antoine Grimaldi, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, avec trois galeres & des troupes de débarquement, qui entrerent ſans trouver aucun obſtacle dans le port de Famagouſte.

Boucicault ayant armé ſept gros vaiſſeaux & neuf galeres, mit à la voile, & prit la route du Levant; il aborda premierement dans l'Iſle de Rhodes, & il y fut reçu par le Grand Maître & par

les Chevaliers, avec tous les honneurs qui étoient dûs à son mérite, & à la dignité du Prince qu'il représentoit. Le Grand Maître le logea dans son Palais, & le régala plusieurs fois dans un Château, ou dans une maison de plaisance qui étoit sur une hauteur proche de la ville. Dans les entretiens que ces deux grands hommes eurent en particulier, le Grand Maître représenta au Maréchal que quelque joye qu'il eût de le voir dans l'Isle de Rhodes, il ne pouvoit s'empêcher d'être sensiblement touché du sujet qui l'y avoit conduit avec une armée; que l'Isle de Chypre voisine de la Palestine & de l'Egypte avoit jusqu'ici servi d'entrepôt à toutes les flotes de l'Europe; que c'étoit même le plus puissant boulevard qu'eussent les Chrétiens en Orient; qu'en y conduisant son armée, il y feroit entrer toutes les calamitez inséparables de la guerre; qu'il alloit même travailler pour les Sarrasins, & leur en faciliter la conquête. Il ajouta qu'il le conjuroit de souffrir qu'il passât lui-même dans cette Isle; qu'il esperoit que Dieu béniroit son voyage & ses intentions, & que peut-être il seroit assez heureux pour rétablir la concorde entre les deux Nations. PHILEBERT DE NAILLAC.

Boucicault lui répondit qu'il cherchoit moins à faire des conquêtes, qu'à conserver les droits d'une République qui s'étoit mise sous la protection du Roi son maître; que le Roi de Chypre auroit la paix dès qu'il voudroit se désister de son entrepriſe sur Famagouste; & qu'à son égard, il aimeroit beaucoup mieux tourner ses armes contre les Infideles, que de les employer contre un

PHILEBERT DE NAILLAC.

Roi Chrétien, & sur-tout contre un Prince dont la Maison tiroit son illustre origine de la France.

Le Grand Maître en ayant obtenu une réponse aussi favorable, fit armer sa Capitane, & suivi de deux autres galeres qui lui servoient d'escorte, prit le chemin de l'Isle de Chypre. Le Maréchal qui ne vouloit pas demeurer oisif pendant le voyage du Grand Maître, monta de son côté sur sa flote, & fut ravager les environs d'Alexandrette, ville de Syrie qu'on nommoit alors *Lescandelours* ou *Scanderona*, située à vingt-cinq lieues d'Alep sur le Golfe de Laïazzo au milieu de quelques marais & assez près du bord de la mer : un Prince Turc en étoit alors Seigneur. Boucicault débarqua ses troupes qui consistoient en huit cens Chevaliers & Ecuyers, parmi lesquels on voyoit les bannieres du Maréchal, du Seigneur d'Acher, celles du Seigneur de Château-Morant, de Messire Guillaume de Naillac, du même nom que le Grand Maître, du Seigneur de Château-Neuf, & celle du Seigneur de Puyos : on comptoit environ trois mille hommes en tout sur cette petite flote. Le Seigneur du pays étoit alors à cinq grandes journées d'Alexandrette, & il campoit sur sa frontiere pour s'opposer à son frere qui lui disputoit cette Seigneurie. Le Maréchal se prévalant de son absence, fit attaquer la basse-ville par le Seigneur de Château-Morant, pendant que Frere Louis de Culan, qui faisoit la fonction de Maréchal de camp dans cette petite armée, gardoit un défilé qui empêchoit qu'on ne pût jetter du secours dans la Place. L'attaque & la défense furent vives de part

& d'autre, & il fallut que les Chrétiens revinſſent juſqu'à trois fois à l'aſſaut. Enfin ils emporterent ce qu'on appelloit la baſſe-ville, qui étoit habitée principalement par des marchands. Tout fut pillé; leurs riches magaſins ſervirent de récompenſe à la valeur des ſoldats, en même tems que les Vaiſſeaux du Maréchal ſe rendirent maîtres du port. Le Seigneur de Scanderone ayant appris que pendant qu'il défendoit l'entrée de ſon pays contre ſon frere, les Chrétiens étoient à la veille de s'en rendre les maîtres, accourut au ſecours de ſa Capitale, qui étoit ſerrée de fort près. Il tenta pluſieurs fois d'y jetter du ſecours; mais ayant trouvé toutes les avenues occupées par les troupes du Maréchal, il eut recours à la négociation, la voye toujours la plus convenable au parti le plus foible; & il envoya des Ambaſſadeurs au Maréchal pour ſe plaindre que ſans avoir jamais eu rien à démêler avec les Génois, & ſans aucune déclaration de guerre préalable, il fût entré dans ſes Etats pour y exercer des actes d'hoſtilité, qui ne ſe pratiquent qu'entre des ennemis déclarez. PHILEBERT DE NAILLAC.

Ses Ambaſſadeurs ajouterent que quelque juſtes que fuſſent les plaintes de leur maître, ſi le Maréchal vouloit retirer ſes troupes de deſſus ſes terres, il étoit prêt d'entrer avec lui dans une conféderation particuliere; & qu'en cas qu'il en vînt à une rupture avec le Roi de Chypre, il s'obligeroit de lui fournir tous les ſecours néceſſaires pour ſoutenir cette guerre dans une Iſle ſi éloignée de Génes.

Le Maréchal écouta d'autant plus volontiers ces

PHILEBERT DE NAILLAC.

propoſitions, que s'il étoit obligé de porter ſes armes dans l'Iſle de Chypre, il pourroit tirer de cette contrée qui étoit voiſine de l'Iſle, des vivres & d'autres ſecours : outre qu'il craignoit de reſter ſur cette côte dans une ſaiſon où l'air d'Alexandrette étoit ſi mal ſain, & ſi dangereux par les exhalaiſons qui ſortoient des marais, que ceux qui n'en mouroient pas, n'évitoient pas au moins de fâcheuſes maladies. Ainſi ayant fait ſon traité avec le Seigneur du pays, & employé ſeulement quatorze jours dans cette expedition, il rembarqua ſes troupes ; & pour hâter la négociation du Grand Maître, il ſe rendit le long des côtes de l'Iſle de Chypre, mais il trouva l'affaire fort avancée.

Ce Prince s'étant abouché avec le Roi, lui fit enviſager la puiſſance des Génois : il lui repréſenta qu'il n'étoit point en état de réſiſter aux forces de cette République, commandées ſur-tout par un Capitaine auſſi experimenté que le Maréchal ; que s'il appelloit les Vénitiens à ſon ſecours, il feroit de ſon pays le theatre d'une guerre ſanglante ; qu'il en ſeroit lui-même la victime ; que de quelque côté que tournât le ſort des armes, il ne lui reſteroit tout au plus que le choix de ſes Tyrans ; qu'il lui conſeilloit au contraire de maintenir de bonne foi le traité que les Génois avoient fait avec le Roi ſon pere ; & qu'en ne les troublant pas dans la poſſeſſion de Famagouſte, il les intereſſeroit à la conſervation de toute l'Iſle contre les entrepriſes des Sultans d'Egypte, qui avoient déja tenté pluſieurs fois de s'en rendre les maîtres.

Outre

Outre que cet avis étoit fondé sur le bon sens, & sur la plus saine politique, de la part du Grand Maître c'étoit quelque chose de plus que de simples conseils. Il y avoit long-tems que les Rois de Chypre ne se soutenoient que par la protection & les secours qu'ils tiroient de Rhodes; & le Prince qui regnoit alors n'eût pû rejetter les bons offices, & la médiation du Grand Maître, sans s'attirer l'indignation de tout l'Ordre. On doit même remarquer que le Grand Maître en ce tems-là, étoit consideré comme le plus puissant Prince Chrétien qu'il y eût dans l'Orient : jamais la Religion n'avoit eu de si braves Officiers, & en si grand nombre. Le Couvent nourissoit ordinairement jusqu'à mille Chevaliers; la plûpart des Isles Sporades en dépendoient; la mer étoit couverte de ses flotes. Les marchands Rhodiens escortez par des vaisseaux de la Religion s'enrichissoient en même tems par le commerce : il n'y avoit point de Corsaire qui osât approcher des mers de Lycie ; & on peut dire que cet Ordre avoit également porté chez les Infideles la crainte de ses armes, & parmi les Princes Chrétiens une estime générale pour sa valeur : ainsi il est moins surprenant que le Roi de Chypre eût déferé avec une espece de soumission au sentiment du Grand Maître. On convint de part & d'autre que le siege seroit levé devant Famagouste : le Roi même par la médiation du Grand Maître, s'aboucha avec le Maréchal; mais il survint une difficulté qui pensa faire échouer la négociation avant que le traité eût été signé. PHILEBERT DE NAILLAC.

Les Génois engagerent Boucicault à demander

PHILEBERT DE NAILLAC.

que le Roi de Chypre leur rembourſât les frais de la guerre qu'ils faiſoient monter à des ſommes conſidérables. Le Roi prétendoit au contraire qu'ils devoient être bien contens qu'à la conſideration du Grand Maître, il eût bien voulu conſentir à lever le ſiege devant une Place qui depuis tant de ſiecles, appartenoit à ſes ancêtres, & dont il ſe voyoit à la veille de rentrer en poſſeſſion. Chacun ſoutenoit ſes prétentions avec la même ardeur, & il étoit à craindre que cet article ne fît rompre tout le traité; mais le Grand Maître qui connoiſſoit l'importance & la néceſſité de la paix, engagea le Roi de Chypre à payer aux Génois ſoixante & dix mille ducats : & comme ce jeune Prince n'avoit point cette ſomme, il la lui fit prêter par le tréſor de l'Ordre, qui pour ſa ſûreté, reçut en dépôt la couronne Royale, des vaſes d'or & d'argent, & des pierreries juſqu'à la concurrence de la ſomme prêtée. Après la concluſion de ce traité, le Grand Maître & le Maréchal remirent à la voile; & avant que de retourner à Rhodes, ils réſolurent de courir les côtes de la Syrie & de la Paleſtine, occupées tant par les Sarraſins que par des troupes de Tamerlan. Ils aborderent au rivage de Tripoli: ils croyoient en ſurprendre la garniſon & les habitans; mais ils trouverent les bords de la mer défendus par plus de quinze mille hommes, parmi leſquels il y avoit ſix cens Cavaliers des troupes de Tamerlan, tous habillez de fin velours, dit l'Hiſtorien de Boucicault, & de drap d'or.

Quoique les Chrétiens viſſent bien que les In-

fideles étoient avertis & ſur leurs gardes, ils ne laiſſerent pas de faire des deſcentes ſur les côtes des Sarraſins. Le Maréchal ſe mit à leur tête avec le Grand Maître, qui étoit accompagné de Frere Raimond de Leſture, Grand Prieur de Toulouſe, de Frere Pierre de Beaufremont Hoſpitalier, & d'un grand nombre d'autres Religieux de l'Ordre. Ces Chevaliers emportez par leur courage, & ſans attendre que les barques les euſſent mis à bord, ſe jetterent dans la mer; & ayant l'eau juſqu'au col, & l'épée à la main, ils s'avancerent fierement contre les Infideles: & quoique dans l'armée chrétienne il n'y eût au plus que trois mille hommes, & qu'on en comptât quinze mille parmi les Sarraſins, nos Chevaliers ſoutenus des troupes de Génes, les chargerent avec tant de furie, que ces barbares n'en pouvant ſoutenir tout l'effort, leur abandonnerent le terrein; mais à quelque diſtance du bord de la mer, ils ſe rallierent, & leurs chefs les rangerent en bataille. Il n'y avoit gueres d'apparence avec ſi peu de forces qu'avoient les Chrétiens d'aller attaquer ce gros corps de Sarraſins, qui étoit même couvert par des hayes & des défilez, & qui avoit à dos une ville auſſi puiſſante que Tripoli. Mais le Grand Maître & le Maréchal ne purent ſe réſoudre malgré l'inégalité du nombre de ſe rembarquer, ſans les joindre de plus près; & après avoir laiſſé reprendre haleine à leurs ſoldats, ils partagent leur petite armée en trois corps. Sans s'éloigner du bord de la mer, de peur d'être coupez par les Sarraſins, s'approchent d'eux, les attaquent l'épée à la main: on charge de part

PHILEBERT DE NAILLAC.

PHILEBERT DE NAILLAC.

& d'autre; bien-tôt on ſe mêle; le combat devient ſanglant & meurtrier, mais la plus grande perte tombe ſur les Infideles, qui ne peuvent ſoutenir les efforts des Chrétiens: ils ſe jettent dans des jardins plantez d'arbres fruitiers, & environnez de hayes épaiſſes: ne s'y croyant pas encore aſſez en ſûreté, la plûpart cherchent un azile dans la ville même; enfin tout diſparoît, & les Généraux Chrétiens ne trouvent plus d'ennemis à combattre. Cependant comme ils n'avoient pas aſſez de troupes pour former le ſiege d'une Place auſſi forte que Tripoli, & défendue par une garniſon ſi nombreuſe, qu'elle pouvoit même tenir la campagne, les Chrétiens ſe rembarquerent; mais avant que de s'en retourner, le Grand Maître & le Maréchal réſolurent de tenter l'entrepriſe de Baruth, & d'éprouver s'ils trouveroient l'ennemi en garde & prévenu ſur leur arrivée.

Baruth ou Beritte, ville de la Phenicie, étoit en ce tems-là conſiderable par ſon commerce. Son port ſervoit d'entrepôt aux marchandiſes qu'on portoit d'Egypte en Europe: la plûpart des marchands Chrétiens & ſur tout les Venitiens y avoient des comptoirs & des magaſins conſiderables. La flotte Chrétienne faiſant route, vit ſortir du port de Baruth, une barque legere, appellée en ce tems-là *Grippe-rio*, qui tâchoit de prendre le large, & d'échaper aux Chrétiens; mais on envoya à ſa pourſuite une galere qui l'eut bien-tôt jointe, & qui la ramena aux Généraux. Le Capitaine de ce petit vaiſſeau interrogé ſelon les loix de la guerre de ſa condition, de ſon état, & des raiſons qu'il avoit cûes de s'éloigner avec tant de précipitation de la flotte

Chrétienne, il déclara qu'il étoit lui-même Chrétien & Venitien. Il n'en vouloit pas dire davantage; mais la crainte de la queſtion dont on le menaçoit, lui fit avouer qu'il avoit déja été dépêché par le Général des Venitiens dans toutes les Echelles de la Phenicie, de la Paleſtine & de l'Egypte, pour donner avis aux ſujets du Sultan d'Egypte que les Chrétiens étoient en mer, commandez par le Grand Maître de Rhodes, & par le Gouverneur de Génes; afin qu'ils ſe précautionnaſſent contre les entrepriſes de leurs ennemis. La plûpart des Officiers de la flotte & des ſoldats, au déſeſpoir d'avoir été prévenus par ce Venitien, vouloient le jetter à la mer, mais ils en furent empêchez par leurs chefs, qui ne laiſſerent pas de continuer leur route, & d'aborder proche de Baruth. PHILEBERT DE NAILLAC.

Comme la ville étoit peu fortifiée, les habitans, ſur les avis du Venitien, avoient tranſporté leurs effets les plus conſiderables dans les bois & dans les montagnes. Cela n'empêcha pas les Chrétiens de faire leur deſcente; & après avoir pillé la Place, ils y mirent le feu, ſe rembarquerent, & prirent le chemin de Sayde, anciennement Sidon, autre ville de la Phenicie, à trente cinq milles de Baruth. Ils y trouverent les mêmes précautions, c'eſt-à-dire, le port & la plage couverts des habitans en armes au nombre d'environ dix mille hommes. Le Grand Maître & le Maréchal ne laiſſerent pas, à la faveur des machines qui étoient ſur les vaiſſeaux, de faire une deſcente à la tête de deux cens arbalêtriers, & de deux cens hommes d'armes; & l'on continuoit à débarquer le reſte des troupes,

PHILBERT DE NAILLAC.

lorſqu'il ſurvint un gros tems, avec un vent contraire, & ſi violent qu'on ne put continuer le débarquement. Ainſi le Grand Maître & le Maréchal n'ayant au plus que cinq à ſix cens hommes auprès d'eux, ſe trouverent ſans ſecours, & expoſez à des ennemis beaucoup plus forts, qui les auroient taillez en pieces, s'ils euſſent ſçû profiter d'une occaſion ſi favorable.

Ces Barbares s'avancerent à la verité pour les charger; mais les Chrétiens ſerrez & fermes dans leurs rangs, leur preſentoient de tous côtez un front ſi redoutable, qu'ils ſe contenterent enſuite de les combattre de loin, & à coups de fléches. On leur répondoit de la même maniere, & la mer après cinq heures de tempête, s'étant appaiſée, les Chrétiens ſe rembarquerent à la vûe des Infideles, ſans qu'aucun eût oſé en approcher de plus près que d'un trait d'arc.

La flotte aborda enſuite à la côte de Lidda, autre ville de la Paleſtine, que les Grecs appelloient anciennement Dioſpolis, c'eſt-à-dire, ville de Jupiter. Cette Place étoit ſituée dans une plaine, à une lieue de Ramatha vers le Septentrion. Elle étoit couverte d'un côté par une montagne, & de l'autre par un bois. On n'y abordoit du côté de la mer, que par une anſe, ou golfe, qui étoit défendu par deux tours. On ne vit paroître qu'environ trois mille hommes, qui ſe tenoient même aſſez éloignez du bord de la mer, & comme s'ils euſſent eu peur. Les Généraux pour les reconoître, mirent quelques troupes à terre, ſans qu'ils trouvaſſent d'obſtacle à leur débarquement; & ſur le

rapport des principaux Officiers, on réſolut d'attaquer les ennemis le lendemain. Mais de peur qu'à la faveur de la nuit, ces Barbares ne ſurpriſſent ce qu'on avoit débarqué de troupes, on les fit rentrer le ſoir dans les vaiſſeaux. Les Infideles voyant que les Chrétiens ſe rembarquoient, & croyant que leurs coureurs avoient découvert l'embuſcade qu'ils avoient miſe entre la mer & la ville, ſortirent au nombre de plus de trente mille hommes de derierre la montagne & hors du bois: tous l'épée à la main, & avec de grands cris, s'avancerent fierement juſqu'au pied des tours & au bord de la mer. Ainſi leur précipitation à ſe montrer, ſauva les Chrétiens, qui auroient péri le lendemain, ſi conformément au projet de leurs Généraux, ils avoient marché à Lidda, & qu'ils ſe fuſſent engagez dans la plaine, où ils auroient été coupez & enveloppez par une armée auſſi nombreuſe & auſſi ſuperieure. PHILEBERT DE NAILLAC.

Le Grand Maître & le Maréchal voyant la ſaiſon avancée, & qu'il n'y avoit rien à faire le long de la côte, ſe ſeparerent. Le Grand Maître s'en retourna à Rhodes, & Boucicault prit le chemin de Famagouſte, où après ſon arrivée, il donna les ordres neceſſaires à la conſervation de cette place. Il en partit peu de jours après pour retourner en Italie; mais avant que de prendre la route de Gênes, il aborda dans l'Iſle de Rhodes, pour remercier le Grand Maître & la Religion des bons offices qu'il en avoit reçûs dans le traité qu'il venoit de conclure avec le Roi de Chypre. Le Grand Maître le traita magnifiquement, & fournit abondam-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ment ſa flotte de vivres & de rafraîchiſſemens; & avant qu'il ſe rembarquât, il lui fit voir les principales forteresſes de l'Iſle, leurs garniſons, leurs armes, & les magaſins de chaque Place. Le Maréchal admiroit ſur-tout le port de Rhodes, fortifié par deux Châteaux garnis d'une nombreuſe artillerie, qui en défendoit l'entrée, & rempli d'un nombre infini de vaiſſeaux de guerre, de vaiſſeaux marchands, de galeres & de galiotes, de ſaïques & de felouques, la plûpart armées en guerre, & qu'on voyoit revenir avec differentes priſes qu'ils faiſoient tous les jours ſur les Infideles, & principalement ſur les ſujets du Sultan d'Egypte. Ces Barbares n'oſoient preſque plus ſortir du port d'Alexandrie, ni naviger dans les mers de Chypre & de Lycie, ſans être enlevez par les Chevaliers de Rhodes.

Quelque irrité que fût le Sultan de ces priſes & des differentes deſcentes que le Grand Maître venoit de faire le long de ſes côtes, il jugea plus à propos de faire la paix avec la Religion, que de continuer une guerre ſi préjudiciable à ſes ſujets: il envoya dans cette vûe un Ambaſſadeur à Rhodes. Comme les Chevaliers étoient à la veille d'entrer dans une Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, pour n'avoir pas en même tems deux ſi puiſſans ennemis ſur les bras, on réſolut d'écouter le Miniſtre du Sultan. On nomma des Commiſſaires pour entamer la negociation; la paix ſe fit aſſez promptement par la diſpoſition où étoient les parties de la conclure: mais il fut aiſé de s'appercevoir que le Grand Maître donna la loi dans ce traité.

Naillac

Naillac qui ne perdoit jamais de vûe l'eſprit & le premier objet de ſon Ordre, fit ſtipuler que pour éviter les profanations des Infideles, il lui ſeroit permis de clorre de murailles le ſaint Sepulchre ; qu'il pourroit tenir dans Jeruſalem en tout tems, ſix Chevaliers afranchis de tout *Carache*, c'eſt-à-dire, de tout tribut ; qu'ils pourroient recevoir dans leur Maiſon, les autres Chevaliers & les pelerins que la devotion conduiroit dans la ſainte Cité ; que l'Ordre pourroit racheter les eſclaves Chrétiens, en payant le même prix qu'ils auroient couté à leurs patrons, ou en donnant en échange un Sarraſin pour un Chrétien ; qu'il y auroit liberté de commerce entre les ſujets de la Religion & ceux du Sultan, & que le Grand Maître, pour mettre les Chrétiens à couvert des avanies auſquelles ils étoient expoſez dans les pays des Infideles, tiendroit des Conſuls à Jeruſalem, à Rama & dans Alexandrie ; enfin que les vaiſſeaux de la Religion pourroient tirer des grains des Etats du Sultan. Il fut même arrêté que celui des deux partis qui voudroit rompre ce traité, & recommencer la guerre, ſeroit obligé de la dénoncer trois mois auparavant ; afin que chacun pût mettre ſes effets en ſûreté avant qu'on commençât les actes d'hoſtilité : toutes conditions qui font voir l'empreſſement du Sultan à faire la paix, & la crainte qu'il avoit de la puiſſance & des armes des Chevaliers.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Mais quelles auroient été les forces de ce corps redoutable, ſi elles n'avoient pas été diviſées par le malheureux Schiſme qui déchiroit alors l'Ordre auſſi-bien que l'Egliſe univerſelle !

PHILEBERT DE NAILLAC.

Nous avons dit qu'il ſe trouvoit en même tems dans l'Egliſe deux Papes, qui avoient chacun differentes Nations dans leur obédience; & dans l'Ordre deux Superieurs independans l'un de l'autre. Le Couvent de Rhodes, les Chevaliers qui étoient en Orient, ceux de France, de Caſtille & d'Ecoſſe, & d'une partie de l'Allemagne reconnoiſſoient l'autorité du Grand Maître, qui adheroit à Benoît XIII. ſucceſſeur de Clement VII. & les Papes ſucceſſeurs d'Urbain VI. pour retenir dans leur obédience les Chevaliers Arragonnois, Italiens, Anglois, ceux des Royaumes du Nord, de Boheme & de Hongrie, leur avoient donné pour chefs des Commandeurs Italiens, qui ſous le nom de Lieutenans du Magiſtere, & comme ſi la grande Maîtriſe eût été vacante, gouvernoient cette partie de l'Ordre, ſans aucune relation avec le Grand Maître de Rhodes. On peut juger du préjudice qu'une ſi funeſte diviſion cauſoit dans cette Iſle, qui voyoit ſes forces partagées, & qui depuis long-tems ne tiroit plus aucun ſecours des Prieurez & des Commanderies qui s'étoient ſeparées du corps de l'Ordre.

Heureuſement en ce tems-là les Cardinaux des deux obédiences, excitez par le zele de la plûpart des Souverains de la Chrétienté, convinrent enſemble de concourir à l'aſſemblée d'un Concile général: & dans l'incertitude où l'on étoit lequel des deux concurrens étoit le veritable Pape, ou Pierre de Luna, appellé dans ſon obédience Benoît XIII. ou d'Angelo Corrario, qui avoit pris le nom de Gregoire XII. ces Cardinaux réſolurent de mettre ſur la Chaire de ſaint Pierre une

perſonne dont l'élection fût ſi certaine, qu'aucun Chrétien ne ſe pût diſpenſer de le reconnoître pour le ſeul & legitime Chef de l'Egliſe univerſelle. PHILEBERT DE NAILLAC.

C'étoit dans cette vûe que ces mêmes Cardinaux dans tous les Conclaves qui s'étoient tenus depuis la mort d'Urbain VI. & de Clement VII. avoient ſouſcrit à un acte ſolemnel, par lequel celui d'entr'eux qui ſeroit élû, s'engageoit pour le bien de la paix, de renoncer au Pontificat; ce qu'on appelloit prendre la voye de ceſſion. Mais l'experience fit voir depuis, que tous ceux qu'on élevoit à cette ſuprême dignité, en recevant la tiare ſe croyoient diſpenſez des promeſſes qu'ils avoient faites pour y parvenir: & les competiteurs par une colluſion tacite ne s'accordoient qu'en un point, qui étoit de ne convenir jamais ſur les differens moyens qu'on propoſoit pour faire réuſſir la ceſſion réciproque.

La crainte de voir ce Schiſme ſe perpetuer dans l'Egliſe, détermina enfin les Cardinaux à convoquer un Concile général dans la ville de Piſe en Italie. On n'avoit gueres vû dans toute la Chrétienté d'aſſemblée plus illuſtre, & en même tems plus nombreuſe. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches, douze Archevêques preſens, & quatorze par Procureurs; quatre-vingts Evêques, & les Procureurs de plus de cent; le Grand Maître de Rhodes, accompagné de ſeize Commandeurs; le Prieur des Chevaliers du ſaint Sepulchre, & le Procureur de l'Ordre Teutonique; quatre-vingt-ſept Abbez, parmi leſquels étoient les Abbez Chefs d'Ordre de Citeaux, de Grammont, de Camaldoli,

PHILEBERT DE NAILLAC. de Valombreuſe avec les Procureurs des Abbez généraux de Prémontré & de ſaint Antoine de Vienne; les Procureurs de deux cens autres Abbez; un nombre infini de Prieurs & d'Eccleſiaſtiques; les Députez des Univerſitez de Paris, de Toulouſe, d'Orleans, d'Angers, de Montpelier, de Bologne, de Florence, de Cracovie, de Vienne, de Prague, de Cologne, d'Oxfort, de Cambridge; plus de trois cens Docteurs en Theologie & en Droit Canon, & les Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Boheme, de Sicile, de Pologne & de Chypre, des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du Marquis de Brandebourg, du Lant-grave de Thuringe, & de preſque tous les Princes d'Allemagne.

1409. le 25 Mars. L'ouverture de ce fameux Concile ſe fit le jour de l'Annonciation de Notre-Dame : il s'y tint pluſieurs Seſſions, & apres differentes citations faites inutilement aux deux prétendans, qui n'y voulurent jamais répondre, & apres toutes les autres formalitez qui ſe devoient obſerver dans une cauſe majeure & de cette importance, enfin le ſaint Concile par un jugement définitif, déclara Pierre de Lune & Ange Corrario Schiſmatiques, convaincus de parjure & de colluſion pour tromper les fideles, & pour entretenir le Schiſme qui déchiroit l'Egliſe depuis ſi long-tems; les prive du Pontificat, & conſent que les Cardinaux procedent à l'élection d'un Pape : la garde du Conclave fut commiſe au Grand Maître & à ſes Chevaliers.

Tous les Cardinaux qui ſe trouvoient au Con-

cile, d'un mutuel conſentement, donnerent leurs ſuffrages au Cardinal de Milan, qui dans ſon inauguration, & dans la ceremonie de ſon couronnement, prit le nom d'Alexandre V. perſonnage illuſtre par ſa pieté éminente, & par un profond ſçavoir; vertus également à deſirer dans ceux qui rempliſſent cette auguſte dignité. Ce Pape étoit Grec de naiſſance, & de l'Iſle de Candie, mais ſorti de parens ſi pauvres qu'il en fut abandonné dès ſa plus tendre jeuneſſe; en ſorte qu'il n'en connoiſſoit aucun: ce qui lui faiſoit dire depuis ſon élevation ſur la Chaire de ſaint Pierre, que l'Egliſe ſous ſon Pontificat, ſeroit à labri du *Népotiſme*. Ce ſaint Pape fit en effet un plus digne uſage de ſes richeſſes, & il les employa également, ſoit au ſoulagement des pauvres, ſoit pour ſervir de récompenſe aux hommes vertueux, & aux perſonnes de merite. Quelque joye que l'Egliſe eût fait éclater de l'élection d'un ſi ſaint Pape, & ſur-tout dans l'eſperance qu'elle éteindroit abſolument le Schiſme, il n'y eut perſonne qui en fût plus touché que le Grand Maître, & il l'enviſagea comme un moyen de réunir tous les Princes Chrétiens, & de les engager dans une Ligue contre les Turcs. Dans cette vûe, il fit choix pour cette importante negociation de Frere Gaultier de Graſſy, Prieur de l'Egliſe de Rhodes, & de Frere Luce de Valines, grand Maréchal, qu'il envoya comme ſes Ambaſſadeurs vers la plûpart des Souverains de la Chrétienté, pour leur faire part de l'élection du Pape. Ils avoient ordre de leur repreſenter de ſa part, combien la conjoncture preſente étoit favorable pour faire la

PHILEBERT DE NAILLAC.

PHILEBERT DE NAILLAC.

guerre aux Turcs ; que le trône de Bajazet avoit été bien ébranlé par la chûte de ce Prince, & par les victoires de Tamerlan, & qu'il falloit profiter des guerres civiles allumées entre les enfans du Prince Turc, qui se disputoient sa succession, & les débris de son Empire.

Le Grand Maître ayant communiqué au Pape le projet de cette ambassade, en reçut de justes louanges sur son zele. Le saint Pontife lui déclara que si on pouvoit venir à bout de cette entreprise, il prétendoit s'en déclarer le chef, & en faire la principale dépense. Il envoya en même tems un Nonce à Rhodes, qui étoit adressé à Frere Dominique d'Allemagne, Lieutenant du Grand Maître & au Conseil de Rhodes & au Couvent, pour leur faire part de son élection. Le Pape, quoique le Grand Maître fût auprès de lui, fit cette démarche par une consideration particuliere pour tout le corps de l'Ordre, qui étoit toujours censé résider dans l'Isle de Rhodes.

Ce Pontife, pour éteindre absolument le schisme particulier qui depuis si long-tems déchiroit malheureusement cet Ordre, chargea son Nonce d'une Bulle authentique, qu'il fit publier dans toute la Chrétienté, par laquelle il déclaroit que le Frere Philebert de Naillac étoit le seul légitime Grand Maître de tous les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem ; & il enjoignoit en vertu de la sainte obédience, & sous peine d'excommunication, à tous les Religieux de cet Ordre, soit Chevaliers, soit Chapelains, Freres servans, & en quelque partie du monde qu'ils habitassent,

de le reconnoître pour leur chef & leur unique Superieur. PHILEBERT DE NAILLAC.

En conſequence de cette Bulle du Pape le Grand Maître convoqua un Chapitre général dans la ville de Nice, qui fut depuis transferé à Aix en Provence : & par ſa citation, après avoir repréſenté très-vivement tous les maux que le ſchiſme avoit cauſez en général dans l'Egliſe univerſelle, & en particulier dans tout l'Ordre, il ordonne à tous les Prieurs, & aux quatre plus anciens Commandeurs de chaque Prieuré, de ſe trouver le premier jour d'Avril au Chapitre pour y travailler de concert au rétabliſſement de la diſcipline, & à la réformation de l'Ordre, tant dans le chef, que dans les membres.

Le Grand Maître ſe diſpoſoit à ſe rendre dans cette aſſemblée où ſa préſence étoit bien néceſſaire pour éteindre les reſtes du ſchiſme, & rétablir une parfaite union entre tous ſes Religieux : mais le Pape qui connoiſſoit ſon mérite, & le talent particulier qu'il avoit pour les négociations, l'obligea de ſe charger d'une ambaſſade de ſa part vers les Rois de France & d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, pour tâcher de les faire convenir d'une bonne paix, ou du moins d'une longue tréve. Le Grand Maître accepta d'autant plus volontiers cette commiſſion, qu'il enviſagea dans la paix qu'il alloit traiter, le moyen d'engager deux ſi puiſſans Rois à joindre leurs forces contre les Infideles. Mais pour ne pas priver la Religion par ſon abſence de l'utilité qu'on eſperoit tirer du Chapitre, il permit à cette auguſte aſſemblée de choiſir trois ſujets pour y pré-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ſider en ſa place ; & le choix des Capitulans tomba ſur les Freres Jacques Tivelly, Prieur d'Auvergne ; Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Philippe de Langueglia, Prieur de Lombardie. Il ſe fit dans ce Chapitre pluſieurs reglemens très-importans, tant par rapport aux reſponſions que le tréſor commun tiroit des Commanderies, qu'à l'égard de l'abus que certains Prieurs faiſoient de leur autorité. Comme pendant le ſchiſme, ce tréſor avoit été privé des droits qu'il tiroit des Commanderies ſituées en Angleterre, dans l'Ecoſſe, dans l'Arragon, dans une partie de l'Allemagne, dans les Royaumes du Nord, de Boheme, de Hongrie, & dans toute l'Italie, il fut ordonné qu'on enverroit dans tous ces Etats des Viſiteurs pour y rétablir les droits de la Religion ; & en même tems on défendit ſolemnellement aux Prieurs de s'emparer à l'avenir, comme quelqu'uns avoient fait dans les Commanderies de leurs Prieurez, des bois, des droits de pêche, de ceux de main-morte, & de formariage ; en un mot de tous les droits Seigneuriaux qu'ils s'attribuoient au préjudice des Commandeurs ; & il fut ſtatué que dans la ſuite chaque Commandeur, pour pouvoir payer plus facilement ſes reſponſions, jouiroit de tous les droits & de tous les biens de ſa Commanderie, ſans que le Prieur, ſous quelque prétexte que ce fût, pût s'en approprier la moindre partie. Dans le même Chapitre, on nomma pour Adminiſtrateur du tréſor, Frere Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Grand Commandeur de Chypre, Chevalier très zelé pour les intérêts de l'Ordre, & très habile dans

dans le gouvernement des finances. La Religion en fit choix dans l'eſperance qu'il ſçauroit réduire les Commandeurs d'Italie & des autres Etats, qui à la faveur du ſchiſme, s'étoient détachez du corps de l'Ordre, à payer les arrerages de leurs reſponſions, & à les continuer dans la ſuite avec l'exactitude que des Religieux doivent apporter à l'obſervation de leurs ſtatuts, & des ordres de leurs Superieurs.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Mais malheureuſement il ſe trouva que le ſchiſme n'étoit point éteint. Le Concile de Piſe, bien loin de terminer cette grande affaire, n'avoit fait que la rendre plus embaraſſée. Il eſt vrai que Benoît XIII. & Gregoire XII. y furent dépoſez, & qu'on mit en leur place Alexandre V. mais les deux premiers refuſerent de reconnoître l'autorité de ce Concile : l'un & l'autre ſoutint ſon élection avec plus d'opiniâtreté que jamais ; de ſorte qu'au lieu de deux Papes qu'il y avoit auparavant, il s'en trouva trois. A la faveur de ces troubles qui agitoient l'Egliſe, la plûpart des Commandeurs, ſous prétexte d'adhérer à ces deux Antipapes, ſe diſpenſoient d'obéir au Grand Maître, & de payer leurs reſponſions.

Le Pape Alexandre V. étant mort à Bologne au commencement du mois de Mai, on fut fort ſurpris, & mal édifié de voir ſa place remplie par le Cardinal Baltazar Coſſa, Légat, ou pour mieux dire, le tyran de la ville de Bologne. * Il avoit fait dans ſa jeuneſſe le métier de Pirate ; il s'engagea

* In cujus electione multi ſcandaliſati ſunt, quia ut tyrannus rexiſſe Bononiam, & vitæ mundanæ deditus dicebatur. *Cobillin. in Coſmod. anniſ 6. cap. 30.*

PHILEBERT DE NAILLAC.

depuis dans l'état Eccléſiaſtique, & il embraſſa cette profeſſion qu'il crut plus propre à l'avancement de ſa fortune. Ce changement ſe fit ſans qu'il changeât les manieres de ſon premier mêtier, & on l'auroit plutôt pris pour un ſoldat que pour un homme dévoué au ſervice des Autels. Ses parens lui procurerent depuis un Archidiaconé dans l'Egliſe de Bologne ; mais trouvant ce poſte trop borné pour ſon ambition, il réſolut d'aller à Rome ; & on rapporte que lorſqu'il partit pour ſe rendre dans cette Capitale du monde chrétien, ſes amis lui ayant demandé où il alloit : *Je vas*, leur dit-il, *au Pontificat.* Boniface IX. ſucceſſeur d'Urbain, & un des Papes qui entretenoit le ſchiſme, le fit ſon Camerier ; dignité où en pratiquant les tours les plus adroits de la ſimonie, il amaſſa de grandes richeſſes. Il ne travailloit pas pour lui ſeul : il étoit obligé d'en compter avec Boniface, auſſi avide que lui d'accumuler des tréſors, & qui diſſimuloit ſes brigandages pour les partager. Coſſa en obtint la légation de Bologne qu'il faiſoit valoir comme un Publicain & un Partiſan. On prétend que ce fut en partie par ſon crédit & par ſes intrigues qu'après la mort de Boniface IX. & d'Innocent VII. ſon ſucceſſeur, il fit dépoſer au Concile de Piſe Benoît XIII. & Gregoire XII. & élire Alexandre V. dont l'âge avancé lui faiſoit eſperer de pouvoir dans peu de tems lui ſucceder. Mais la mort ne venant pas aſſez-tôt au gré de ſon ambition, il fut ſoupçonné de l'avoir fait empoiſonner dans un remede. Theodoric de Niem qui avoit été ſon Sécretaire, nous le repréſente dans ſon hiſ-

toire du ſchiſme, comme un homme noirci d'avarice, de cruauté, & de la plus affreuſe impudicité. Cependant comme il avoit été élû canoniquement, il fut introniſé & adoré ſous le nom de Jean XXIII. PHILIBERT DE NAILLAC.

Le changement de dignité n'en apporta point dans ſa conduite : il fut toujours également déreglé dans ſes mœurs, avide du bien d'autrui, & ſordide marchand des choſes les plus ſaintes. Sigiſmond Empereur ou ſeulement Roi des Romains, & dont nous avons eu lieu de parler en qualité de Roi de Hongrie, dans une conference qu'il eut avec ce Pontife à Lody, lui parla avec beaucoup de liberté de ſes déréglemens, & l'exhorta à faire ceſſer le ſcandale qu'il donnoit à toute l'Egliſe par ſa ſimonie. Ce Prince avoit ſouhaité cette entrevûe pour déterminer le Pape à convoquer un Concile géneral. Outre le bien qui en pouvoit revenir à l'Egliſe univerſelle, Sigiſmond attentif à ſes interêts, & auſſi grand politique que mauvais Capitaine, ne ſe trouvant pas en état de ſoutenir ſeul la guerre que les Turcs lui faiſoient dans ſon Royaume de Hongrie, ſe flatoit, s'il pouvoit venir à bout d'éteindre le ſchiſme, de réunir tous les Princes Chrétiens dans une Ligue contre les Infideles. Dans cette vûe il flatoit Jean XXIII. de le faire reconnoître dans un Concile géneral, & par la condamnation de Benoît XIII. & de Gregoire XII. pour le ſeul Pape, & le Paſteur de l'Egliſe univerſelle. Mais ſon deſſein ſecret, que le tems ſeul découvrit, avoit toujours été de faire dépoſer également les trois Papes, & d'en mettre un qua-

PHILEBERT DE NAILLAC.

triéme ſur le trône de S. Pierre par le concours & les ſuffrages des Cardinaux des trois obediences. Le Pape Jean n'ayant pû pénétrer des vûes ſi fines; & pour ménager l'Empereur qu'il craignoit, indiqua le Concile à Conſtance. Outre l'extinction du ſchiſme qui en étoit le principal objet, on devoit encore travailler dans cette auguſte aſſemblée à la réforme de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, & examiner en même tems la doctrine de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui avoient fait revivre en Boheme les opinions hérétiques de Wiclef.

On s'étoit flaté que les remontrances de l'Empereur, & ſur-tout que la convocation d'un Concile géneral tiendroit en reſpect, ſoit le Pape ou les Officiers de la Chambre Apoſtolique : mais il ne ſe fit aucun changement dans leur conduite. L'Ordre de S. Jean en ſouffrit particulierement : le Pape, ou ceux qui ſe ſervoient de ſon autorité, moyennant une ſomme conſiderable d'argent, firent expédier une Bulle par laquelle il fut permis à un Chevalier Commandeur, qui avoit fait ſes vœux, d'y renoncer, de quitter l'habit de la Religion, & de ſe marier. Le ſouverain Pontife ſe fit remettre en même tems la Commmanderie que poſſedoit ce Religieux. On dit qu'il la vendit depuis à un jeune enfant, âgé au plus de quatorze ans, qu'il diſpenſa de prendre l'habit, & de faire ſes vœux. Il étendit encore plus loin ces ſortes de diſpenſes en faveur d'un autre enfant de cinq ans, appellé Aloyſe ou Alexis, fils naturel du Roi de Chypre, auquel il permit, moyennant une riche

Commanderie qu'il vendit au Roi ſon pere, de faire à cet âge les vœux ſolemnels de la Religion. PHILEBERT DE NAILLAC.

Par le même principe d'avarice, & ſans aucun égard pour les ſervices importans que cet Ordre rendoit à toute la Chrétienté, il s'emparoit de tous les Prieurez & des Commanderies dont il apprenoit la vacance, & qu'il vendoit enſuite à ceux qui lui en offroient de plus groſſes ſommes; en ſorte que le Couvent de Rhodes, ou pour mieux dire tout l'Ordre, par ſon avarice, ſe vit à la veille d'être anéanti.

Ce fut le ſujet d'une Lettre que le Conſeil lui écrivit dans les termes les plus touchans, mais auſſi les plus forts. On lui repréſentoit dans cette Lettre avec une génereuſe liberté que les Chevaliers qui réſidoient à Rhodes & dans les Iſles voiſines, pour ſignaler leur zele contre les ennemis de la foi, répandoient tous les jours leur ſang pour la défenſe des Chrétiens, qui alloient viſiter les ſaints Lieux; que leurs prédeceſſeurs, & eux mêmes de leur patrimoine, & en entrant dans l'Ordre, y avoient fondé differentes Commanderies; que la plûpart des Princes Chrétiens édifiez de leur zele, les avoient imité dans ces pieuſes fondations; que Sa Sainteté en s'emparant de ces biens, ou en les conferant à ſes créatures, alloit priver Rhodes de ſes génereux défenſeurs, & le Couvent des ſecours néceſſaires pour ſa ſubſiſtance; que les plus anciens Chevaliers avoient toujours regardé ces Commanderies comme la juſte récompenſe de leurs ſervices, & le ſeul moyen de les ſou-

PHILEBERT DE NAILLAC.

lager dans leur vieilleſſe ; & que ſi on continuoit de les en priver, on verroit bien-tôt l'Iſle de Rhodes abandonnée en proye aux Infideles, & chaque Chevalier dans l'impuiſſance d'y ſubſiſter, chercher à la fin un azile chez ſes parens : ce qui ne pouvoit manquer de tourner au grand ſcandale de la Chrétienté, & à la honte même du ſaint Siege.

Quelque prévenu que fût ce Pontife de ſa ſouveraine puiſſance ſur tous les biens Eccleſiaſtiques, les juſtes plaintes de l'Ordre, & la crainte que les Chevaliers ne les fiſſent éclater en plein Concile, ſervirent de contre-poids à ſon avarice. Il revoqua la conceſſion de la Commanderie de Chypre faite en faveur du Bâtard dont nous venons de parler. Mais comme il n'avoit jamais fait grace ni juſtice gratuitement, il ne put point ſe réſoudre à rendre au Roi de Chypre l'argent qu'il en avoit reçû d'avance : il fallut que l'Ordre de ſes deniers fît ce rembourſement : & après que le Conſeil, pour ſe rédimer de cette avanie, eût ſouſcrit à de ſi iniques conditions, il en exigea encore ſix mille florins comptans, avant que de lâcher le Bref de révocation.

Nous paſſons ſous ſilence d'autres excès plus affreux, dont les Hiſtoriens & même les actes du Concile font mention, mais ſur leſquels il auroit été à ſouhaiter qu'on eût laiſſé tomber un voile épais. Nous nous contenterons de dire que quoique ce Pontife, à la conſideration de l'Empereur, eût indiqué l'aſſemblée du Concile dans Conſtance, Ville Imperiale, ſituée entre la Souabe & les Suiſſes, il ne s'y rendit qu'avec beaucoup de ré-

pugance, & comme s'il eût eû des preſſentimens du ſort qui l'y attendoit. PHILEBERT DE NAILLAC.

On rapporte qu'en arrivant proche de cette ville, & la regardant avec quelque émotion, du haut d'une montagne voiſine, il ne put s'empêcher de dire avec un ſouris amer : *Voilà la foſſe, où l'on prend les Renards.* Mais comme il étoit trop avancé pour reculer, il y entra eſcorté des Cardinaux & de toute ſa Cour : il ouvrit le Concile le premier jour de Novembre, & indiqua la premiere Seſſion pour le ſeize du même mois. Il ſe paſſa dans ce Concile des choſes à jamais memorables ; le procès fait à deux Papes & leur dépoſition ; l'abdication volontaire ou forcée d'un troiſiéme ; l'élection canonique & legitime d'un quatriéme ; la réunion de toutes les Egliſes d'Occident ſous ſon obédience ; le ſupplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; la guerre civile à cette occaſion allumée dans la Boheme ; les differens reſſorts qu'on employa pour faire réuſſir de ſi grands évenemens : tout cela a été traité par de ſi ſçavantes plumes, que nous nous contenterons de dire par rapport à l'objet particulier de notre Ouvrage, qu'après la dépoſition de Jean XXIII. la ceſſion de Gregoire XII. & la condamnation de Benoît XIII. quand il fut queſtion de faire remplir la Chaire de ſaint Pierre, le ſaint Concile pour éviter les brigues, ſi ordinaires dans les Conclaves des Cardinaux, & pour donner un digne Chef à l'Egliſe univerſelle, ordonna dans la Seſſion quarantiéme que pour cette fois ſeulement, & du conſentement des Cardinaux, ſix Députez eccleſiaſtiques de chacune des cinq Nations qui compoſoient 1414.

PHILEBERT DE NAILLAC. cette auguſte aſſemblée, leur ſeroient adjoints pour faire une élection ſi importante.

Enfin, un Jeudi onze de Novembre, cinquante-huit électeurs donnerent leurs ſuffrages en faveur d'Othon Colonne, Cardinal Diacre, du titre de ſaint Georges au voile d'or, qui en memoire de ſaint Martin de Tours, dont ce jour-là on célebroit la fête, voulut être appellé Martin, & il fut le cinquiéme de ce nom. Ce Pontife étoit iſſu d'une des plus nobles Maiſons, non-ſeulement de l'Italie, mais encore de toute la Chrétienté, & qui en differens ſiecles avoit produit de grands hommes & des heros de tout caractere. Ceux qui ſont ſortis depuis ce tems-là de cette illuſtre race, n'y ont pas moins donné d'éclat par leurs grandes actions, qu'ils en avoient reçû de leurs ancêtres.

1418. Le Pape après la Seſſion quarante-cinquiéme, congedia le 25 Avril les Peres du Concile avec les cérémonies accoutumées, & ces Prélats qu'une ſi longue abſence tenoit éloignez de leurs Dioceſes, en reprirent le chemin avec plaiſir. Le Grand Maître eût bien ſouhaitté de pouvoir retourner en même tems à Rhodes; les beſoins de l'Ordre l'y rappelloient, & il y étoit invité par les vœux de tous ſes Chevaliers qui avoient fait pluſieurs proceſſions & des prieres publiques pour ſa conſervation & pour ſon retour. Mais ſon zele pour tout le corps de la Religion ne lui permit pas de quitter ſi-tôt l'Europe: il ſe contenta d'envoyer à Rhodes dix-huit mille écus de ſes deniers, pour ſubvenir aux beſoins de la Maiſon Chef d'Ordre, qui par les malheurs du Schiſme étoit tombée dans une extrême indigence. On

On vient de voir dans le cours de cette Hiſtoire que cette funeſte diviſion qui depuis plus de quarante ans, avoit déchiré l'Egliſe, en avoit produit une ſemblable dans l'Ordre de ſaint Jean, & que la plûpart des Chevaliers de l'Europe s'étoient attachez aux differentes obédiences que leurs Souverains ſuivoient. L'élection unanime de Martin V. ayant fait ceſſer parmi les Princes Chrétiens ces differens partis, il étoit alors queſtion d'en arracher dans la Religion juſqu'à la racine, & de réunir au corps de l'Ordre les differens membres qui s'en étoient détachez, & ſur-tout les Chevaliers Italiens, qui malgré les Decrets & l'Ordonnance particuliere du Pape Alexandre V. & ſous prétexte que Gregoire XII. n'avoit pas voulu reconnoître l'autorité du Concile de Piſe, avoient perſeveré dans l'obédience de cet Antipape, ſous l'autorité des prétendus Lieutenans du Magiſtere. Le Grand Maître après la ceſſion volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. regarda comme l'affaire la plus importante de ſon Ordre, d'effacer juſqu'aux moindres traces de ce malheureux Schiſme. PHILIBERT DE NAILLAC.

Mais comme il ne pouvoit rien entreprendre ſans l'avis & le concours des principaux de la Religion, il convoqua à Avignon une aſſemblée qui ſe trouva compoſée des Prieurs, des Receveurs & des plus anciens Commandeurs de France, d'Eſpagne & de Savoye. Le Grand Maître leur propoſa le ſujet de cette convocation particuliere; & après qu'on eût ouvert differens avis, on revint à celui-ci, qui étoit conforme au gouvernement

PHILEBERT DE NAILLAC.

républicain de l'Ordre, c'eſt qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre général, y inviter par une citation, le plus grand nombre de Prieurs & d'anciens Commandeurs qui pourroient s'y rendre, & ſur-tout prévenir par une députation particuliere, les Prieurs de Lombardie, de Veniſe, de Rome & de Piſe, qui juſqu'alors avoient paru les plus éloignez de reconnoître l'autorité du Grand Maître : afin que leur réunion au corps entier de l'Ordre, fût autoriſée par les Decrets d'un Chapitre général, ou que cette auguſte aſſemblée dans laquelle réſidoit la puiſſance ſouveraine de l'Ordre, décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les deſobéiſſans & les réfractaires.

Dans cette vûe on chargea le Chevalier Frere Jean de Patru, Tréſorier conventuel, de ſe rendre en Italie. Pour l'autoriſer dans cette Commiſſion, le Grand Maître le revêtit du titre de Viſiteur & de Correcteur dans les quatre Prieurez dont nous venons de parler : il avoit ordre de leur demander le rétabliſſement des reſponſions qu'ils n'avoient point payées depuis le commencement du Schiſme. Une pareille propoſition, quoique très juſte, n'étoit pas ſans de grandes difficultez. Il s'agiſſoit de lever une eſpece de tribut ou de taille ſur des gens élevez depuis plus de quarante ans dans un eſprit d'indépendance. Cependant comme ces Chevaliers n'avoient adheré aux Papes d'Italie que parcequ'ils les croyoient ſeuls de tous leurs concurrens, legitimes ſucceſſeurs de S. Pierre, & qu'ils leur étoient ſoumis de bonne foi, ils n'eu-

rent pas plûtôt appris la ceſſion volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. qu'ils reconnurent ce dernier Pontife: & par la même diſpoſition, ils reçûrent avec reſpect le Viſiteur, proteſterent de leur obéiſſance filiale envers le Grand Maître, & promirent de ſe rendre à Rhodes, & au Chapitre général, pour en recevoir en perſonne les Decrets, & s'y conformer. PHILEBERT DE NAILLAC.

Les Prieurs de Capoue, de Barlette, les Commandeurs de ſainte Euphemie, de Venouſe, de Naples, de ſaint Eſtienne de Monopoli, & tous les Chevaliers du Royaume de Naples, excitez par leur exemple, dépêcherent au Grand Maître le Chevalier de la Porte, avec une Lettre en forme d'acte ſolemnel, par lequel ils le reconnoiſſoient pour leur Superieur legitime, & demandoient avec inſtance d'être inceſſamment réunis au corps de l'Ordre, dont, diſoient-ils, le malheur des tems les avoit ſeparez.

Leur Envoyé trouva le Grand Maître à Bologne: ce généreux vieillard malgré ſon âge très avancé & les fatigues qu'il lui fallut eſſuyer dans ces voyages continuels, s'étoit rendu à Florence, pour conferer avec le Pape, des moyens d'engager les plus puiſſans des Princes Chrétiens dans une Ligue contre les enfans de Bajazet, qui commençoient à ſe rendre redoutables: & après avoir pris congé de ce Pontife, il étoit paſſé par Bologne, où il fut rencontré par l'Envoyé de Naples. Le Grand Maître fut touché d'une joye ſenſible en voyant enfin tout ſon Ordre réuni, & dans le même eſprit de ſoumiſſion & d'obéiſſance: il répondit à

PHILEBERT DE NAILLAC.

ces Chevaliers Napolitains, qu'après avoir reçû des marques de leur ſoumiſſion & de leur réunion au corps de l'Ordre, il ne lui reſtoit plus rien à ſouhaiter avant ſa mort; qu'il les invitoit à ſe rendre au Chapitre général qui devoit ſe tenir à Rhodes le 8 Septembre de la même année; & que pour préparer les matieres qui devoient s'y traiter, il ſeroit à propos qu'ils ſe trouvaſſent à Ancone pour en déliberer conjointement avec lui dans une aſſemblée où il ſe rendroit avant la fin de Mars.

Les Baillis, les Prieurs & les Principaux Commandeurs d'Italie ne manquerent pas de ſe trouver à cette aſſemblée. Il n'y eut que Frere Jean Pignatelli, Commandeur de ſaint Eſtienne de Monopoli, qui quoique cité expreſſément, negligea de s'y rendre. Le Grand Maître crut d'abord devoir diſſimuler avec le ſeul qu'il eût trouvé refractaire à ſes ordres: il vit bien que c'étoit un reſte & comme un levain de ce même eſprit de rebellion qui avoit cauſé un Schiſme ſi pernicieux dans l'Ordre. Mais comme il en vouloit éteindre juſqu'aux moindres étincelles, il le fit ſommer une ſeconde fois, de comparoître en ſa preſence, & il ne lui donna pour terme que juſqu'au quinze d'Avril. Le Commandeur perſiſta dans un ſilence obſtiné, & il fallut que par une troiſiéme citation le Grand Maître lui commandât en vertu de ſainte obédience, de ſe rendre à Rhodes dans l'eſpace de cinq mois, ſous peine d'être privé de l'Habit de la Religion & de ſa Commanderie. Il perſiſta encore quelque tems dans ſa deſobéiſſance; mais comme il vit qu'on ſe mettoit en état d'executer

contre lui les ordres du Grand Maître, il se soumit & rentra dans son devoir. On travailla ensuite dans l'assemblée à rétablir dans les Provinces d'Italie la discipline réguliere ; on y fit plusieurs reglemens très-nécessaires : on remit ce qui étoit moins pressant au Chapitre général, & chacun se disposa pour se rendre incessamment à Rhodes. PHILEBERT DE NAILLAC.

Le Grand Maître s'embarqua peu après, & arriva heureusement à Rhodes vers la fin de Juillet. Il y fut reçû avec une joye universelle & avec ce tendre respect qu'inspire toujours un grand mérite, soutenu d'une grande dignité. Le peuple surtout, dont il étoit le pere plûtôt que le Prince, célebra le jour de son retour par des feux publics. Ce fut une fête générale dans toute l'Isle. Les premiers soins du Grand Maître furent de s'instruire de l'état des magasins ; & ayant appris que la médiocrité de la derniere récolte avoit fait hausser le prix du bled, il envoya aussi-tôt des vaisseaux en differens ports d'Italie, pour en rapporter des grains, qui rétablirent l'abondance dans ses Etats.

Ce grand homme ouvrit ensuite le Chapitre général ; il y avoit long-tems qu'il ne s'en étoit tenu aucun si célebre, soit par le nombre des Capitulans, ou par l'importance des affaires qu'on y traita. On y vit pour la premiere fois, la plûpart des Chevaliers, qui auparavant s'étoient engagez dans le Schisme, & qui sans s'en apperçevoir, & avec de bonnes intentions, s'étoient trouvez insensiblement hors des bornes de leur devoir. Ils y rentrerent tous ; les Prieurs & les Baillis d'Italie, d'Angleterre, des Royaumes du Nord, de Boheme,

PHILEBERT DE NAILLAC.

de Hongrie & d'Arragon, reconnurent ſolemnellement le Grand Maître pour leur Chef & leur ſeul Superieur : il n'étoit plus queſtion de Schiſme que pour le déteſter. Les Chevaliers qui avoient été ſous differentes obédiences, s'embraſſoient avec joye pour célebrer leur réunion, & les uns & les autres qui la regardoient comme le fruit de la ſageſſe du Grand Maître, s'empreſſoient de deviner & de prévenir ſes intentions pour s'y conformer. Il n'y en avoit point qui n'euſſent pour objet la gloire de Dieu & la défenſe des Chrétiens: ainſi avant que le Chapitre ſe ſéparât, il en obtint ſans peine pluſieurs Decrets neceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline, & pour le reglement des finances. Il envoya les actes de ce Chapitre au Pape, qui les confirma par ſon autorité. Ce fut le ſceau que mit ce ſage Pontife à la paix & à l'union de l'Ordre, & ce fut auſſi la derniere action qui ſe paſſa ſous le Magiſtere de ce Grand Maître. Il ſembloit qu'il n'en attendît la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de ſatisfaction. Peu de tems après avoir reçû le Bref du Pape, il tomba malade : & ſans autre préparation que celle d'une ſainte vie, il finit ſes jours avec une tranquillité qu'on peut regarder comme un préſage de la felicité que le Ciel lui deſtinoit. Sa place fut remplie par Frere ANTOINE FLUVIAN OU DE LA RIVIERE, du Prieuré de Catalogne, Drapier de l'Ordre, & grand Prieur de Chypre, ou grand Conſervateur & Lieutenant de ſon prédeceſſeur. La paix dont la Religion avoit joui dans les dernieres années du Magiſtere de Naillac, fut trou-

1421.

ANTOINE FLUVIAN.

FERDIN. ANTON. FLAVIAN. TRIVL. QUAL. MARCH.

blée par differentes entrprises des Infideles : & les Chevaliers se virent attaquez successivement par les Turcs de l'Asie, & par les Sarrasins d'Egypte. ANTOINE FLUVIAN.

On a vû au commencement de ce sixiéme Livre de quelle maniere la puissance Ottomane avoit été sur le point d'être absolument détruite par la valeur & la bonne fortune de Tamerlan, & par la prison & la mort de Bajazet. Ce Prince avoit laissé quatre enfans, Ysa ou Josué, Musa ou Musulman, Moyse & Mahomet. Josué après la mort de Tamerlan, reprit Burse sur les Mogols ; & il auroit fait de plus grands progrès ; s'il n'eût pas été obligé de tourner ses armes contre Musulman, qui soutenu par un corps de troupes que lui donna l'Empereur de Constantinople, vient chercher son frere, l'attaque, le bat, le prend, & le fait étrangler. Moyse qui sembloit n'attendre que le succès de cette guerre civile pour se déclarer, paroît sur la scene armé puissamment, s'empare d'Andrinople, présente la bataille à son frere : mais il fut trahi par les Bulgares qui étoient dans son armée, & qui l'abandonnerent pendant la plus grande chaleur du combat. Moyse qui n'ignoroit pas le sort destiné au vaincu, se sauve, arrive à Andrinople, & se réserve pour un autre occasion. Il rassemble les débris de son armée, gagne & corrompt Chasan, Aga des Janissaires & Ebrénez commandant des Spahis qui passent dans son parti. Avec ce secours il marche de nouveau contre son frere, défait son armée, & l'ayant en son pouvoir, le fait étrangler.

L'Empereur Grec, pour entretenir la guerre

ANTOINE FLUVIAN. civile entre les Turcs, oppoſe à Moyſe Mahomet Zelebin, c'eſt-à-dire le jeune, le dernier des enfans de Bajazet, qui dans la diſgrace de ſa maiſon, avoit été caché à Burſe chez un faiſeur de cordes de luth. On prétend qu'il en apprit le métier, & que ceux qui étoient chargez de ſon éducation, pour le mieux cacher, lui avoient celé à lui-même la nobleſſe de ſon origine. Quoi qu'il en ſoit, ce jeune Prince avec le ſecours des Grecs, du Prince de Caramanie & du Deſpote de Servie, met ſur pied une armée; & ſans avoir jamais fait la guerre, va attaquer ſon frere, & lui préſente la bataille, qu'il perd. Malgré ſa défaite, par le ſecours de ſes alliez, il remet ſur pied d'autres troupes & il s'approche de l'armée de ſon frere. Il y avoit de ſecrettes intelligences: Chaſan, Aga des Janiſſaires, & Ebrenez Commandant des Spahis, qui avoient trahi Muſulman en faveur de Moyſe, abandonnerent depuis ce Prince, & paſſerent dans l'armée de Mahomet. L'Aga pouſſa encore plus loin ſa rebellion & ſa perfidie; & avant que les deux armées en vinſſent aux mains, il s'avança aux premiers rangs; & par des diſcours ſéditieux, il tâchoit de débaucher les Janiſſaires qui étoient reſtez dans le parti de Moyſe. Ce Prince irrité de ſa trahiſon & de ſon audace, pouſſe ſon cheval contre lui, & le cimeterre à la main, lui en voulut décharger un coup ſur la tête. Mais il fut prévenu par l'Ecuyer de Chaſan, qui lui coupa la main dont il tenoit ſon épée. Ce coup funeſte décida de la victoire & de ſa vie: ſes ſoldats le voyant rentrer dans leurs rangs ſans main, & tout ſanglant, interprêterent ſa bleſſure comme un arrêt

arrêt du ciel, qui le proſcrivoit. Ils l'abandonnerent, & furent porter leurs étendarts & leurs enſeignes aux pieds de Mahomet. ANTOINE FLUVIAN.

Le Prince victorieux fit arrêter Moyſe, qu'on trouva caché dans un marais : il le fit étrangler ; & par ſa mort, il ſe vit aſſuré de la Couronne, & regna ſans concurrens. Les Hiſtoriens Turcs ne mettent pas Yſa, Joſué, Muſulman, ni Moyſe, qui regnerent l'un après l'autre, au rang de leurs Empereurs, & ils comptent pour un interrégne, tout ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de Bajazet, juſqu'à Mahomet I. Mais tous les Auteurs Grecs placent ces Princes au rang des Sultans ; & comme l'hiſtoire des Ottomans fait partie de celle des Chevaliers de ſaint Jean, leurs ennemis perpetuels, nous n'avons pû nous diſpenſer de rapporter ſommairement le ſuccès des guerres civiles, qui avoient agité ce nouvel Empire juſqu'à l'élevation de Mahomet I. ſur le trône de ſes ancêtres. Ce Prince jouit paiſiblement de l'autorité ſouveraine pendant huit ans qu'il regna, & il eut pour ſucceſſeur Amurat II. ſon fils aîné, un des plus grands Princes de cette nation. Ce dernier effaça par ſes conquêtes le ſouvenir de celles de Tamerlan, & rétablit l'Empire Ottoman dans ſa ſplendeur. Ses armes eurent un égal ſuccès en Europe & dans l'Aſie. Le Caraman & d'autres Princes infideles de l'Orient en éprouverent la fureur, auſſi-bien que les Albanois, les Hongrois & les Valaques tranſalpins. Il ravagea ces grandes Provinces dont il rendit tributaires la plûpart des Souverains, & il auroit étendu encore plus loin ſes conquêtes,

ANTOINE FLUVIAN.

s'il n'eût trouvé à ſon chemin d'un côté Scanderberg fils de Jean Caſtriot Roi d'Albanie, & de l'autre Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, & Géneral des troupes de Hongrie, les deux plus grands Capitaines de leur ſiecle, qui avec peu de troupes, mais ſoutenus d'un courage intrépide, & de la ſcience militaire, arrêterent le progrès de ſes armes.

Il les tourna depuis contre differens Princes qui occupoient des Places dans la Morée, & dans les Iſles de l'Archipel. Tous ces petits Souverains eurent recours à l'Ordre de S. Jean, & ils engagerent le Bailli de la Morée à ſe rendre à Rhodes pour implorer le ſecours du Grand Maître. Ce Prince ſuivant l'eſprit de ſon Ordre, & de concert avec le Conſeil, réſolut de faire paſſer dans ces mers quelques galeres de la Religion pour reconnoître le deſſein des Infideles. Mais comme on ſe diſpoſoit à y faire embarquer des troupes, il vint des avis que le Prince de Scanderone ou d'Alexandrette, joint à d'autres vaſſaux du Grand Seigneur, tenoient la mer par ſon ordre avec une flote compoſée de vaiſſeaux de differentes grandeurs, & de ſix galeres qui appartenoient au Seigneur de Scanderone. On ſoupçonna aiſément qu'ils en vouloient à l'Iſle de Rhodes, ou du moins aux Iſles voiſines qui dépendoient de la Religion. Ces nouvelles ſuſpendirent le ſecours qu'on avoit deſtiné pour la Morée; on mit en mer toutes les galeres de la Religion qui allerent chercher la flote ennemie. Mais comme les Infideles n'en vouloient pas venir à une action déciſive, ils éviterent le combat; & pour

ſe dédommager des frais de cet armement, ils prirent quelques vaiſſeaux marchands de Rhodes & de Veniſe. ANTOINE FLUVIAN.

Pendant que les Chevaliers & les Turcs également animez les uns contre les autres, couroient ces mers, ravageoient les côtes où ils pouvoient faire quelque deſcente, & tâchoient de ſe ſurprendre réciproquement, il ſurvint à la Religion un nouvel ennemi preſqu'auſſi voiſin de Rhodes que les Turcs ; mais plus redoutable par ſes forces maritimes, par ſes flotes, & ſur-tout par la capacité de ſes ſujets dans l'art de la navigation, en quoi ils excelloient, ſur-tout depuis ſon regne. Je parle du fameux Sultan d'Egypte, Alnazer-Aldaher, Circaſſien de naiſſance, que la milice des Mamelus avoit élevé ſur le trône. On n'admettoit dans ce corps le plus puiſſant de l'Egypte que des eſclaves étrangers : c'étoient ordinairement de jeunes enfans que les Tartares avoient enlevez dans leurs courſes, ou qui leur avoient été vendus par des parens dénaturez. Les Egyptiens achetoient tout ; on élevoit ces jeunes gens dans les exercices convenables à la profeſſion à laquelle ils étoient deſtinez ; & quand ils étoient capables de porter les armes, on les incorporoit dans la milice des Mamelus C'eſt ainſi que Daher dont nous parlons, étoit entré dans ce corps, & qu'après de longues années de ſervices, & un grand nombre d'actions brillantes, & d'une rare valeur, il ſe vit élevé à la ſouveraine puiſſance, qui par les réglemens de cette milice, ne pouvoit jamais paſſer du pere aux enfans, ou à ſes heritiers.

ANTOINE FLUVIAN.

Daher pour ſe maintenir dans une dignité ſujette à de fréquens changemens par l'inconſtance & l'eſprit ſéditieux des Mamelus, & pour donner de l'occupation à leur courage, déclara la guerre à Janus de Luſignan Roi de Chypre. Ses flotes débarquerent une armée conſiderable dans cette Iſle: le Roi implora auſſi-tôt le ſecours de l'Ordre: & quoique les Chevaliers euſſent alors la paix avec les Sarraſins, le Grand Maître & le Conſeil ne purent voir leurs armes ſi près de l'Iſle de Rhodes, ſans appréhender pour la Religion les ſuites fâcheuſes de cette guerre. Comme l'Ordre avoit ſes Etats ſituez entre ceux des Empereurs Turcs & du Sultan d'Egypte, la politique du Conſeil étoit d'entretenir toujours la paix avec un de ces Princes Infideles, pendant qu'il étoit en guerre avec l'autre. Suivant cette maxime, on eût bien ſouhaité, pendant qu'on étoit en guerre contre les Turcs, de n'avoir rien à démêler avec les Sarraſins. Le Grand Maître dans cette vûe, n'oublia rien pour ménager la paix entre le Sultan d'Egypte & le Roi de Chypre; mais comme l'Egyptien regloit ſes prétentions par ſes forces, il demandoit que le Roi de Chypre ſe reconnût vaſſal de ſa Couronne; qu'en cette qualité il lui payât & à ſes ſucceſſeurs, un tribut annuel, & en outre qu'il le rembourſât des frais qu'il avoit faits pour cet armement.

La dureté de ces conditions les fit rejetter: il fallut que les armes en décidaſſent. On commença de part & d'autre les actes d'hoſtilité; l'Ordre, comme allié de la Couronne de Chypre, y fit paſſer de puiſſans ſecours en differentes fois; la

guerre fut longue & meurtriere. On en vint enfin à une bataille dont le détail nous eſt inconnu : on ſçait ſeulement que les Chrétiens la perdirent : un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Chypriots, & pluſieurs Chevaliers de S. Jean, y furent tuez. Les Sarraſins remporterent une victoire complete, & le Roi pour comble de diſgrace, tomba entre les mains des Infideles, qui le conduiſirent à Alexandrie. ANTOINE FLUVIAN.

Le Grand Maître ayant appris de ſi fâcheuſes nouvelles, & dans la crainte que les Sarraſins ne s'emparaſſent de toute l'Iſle, y fit paſſer de nouveaux ſecours d'hommes & d'argent, & il fit aſſûrer ſecretement les principaux Seigneurs du Royaume, que l'Ordre ne les abandonneroit jamais, pourvû qu'ils ne s'abandonnaſſent pas eux-mêmes, & qu'ils priſſent une généreuſe réſolution de mourir l'épée à la main, plutôt que de ſe ſoumettre à des Mahometans. Mais ces Seigneurs peu unis entr'eux, & amolis par les délices, ne laiſſant pas voir beaucoup de courage, envoyerent, par le conſeil du Grand Maître, des Ambaſſadeurs en Egypte & à la Cour du Sultan, pour y traiter de la rançon de leur Souverain. La négociation traîna long-tems; le Sultan dans l'eſperance que ſes troupes le rendroient dans peu maître de l'Iſle entiere, faiſoit naître tous les jours de nouvelles difficultez. Mais le Géneral Egyptien vit bien-tôt arrêter le progrès de ſes armes par la valeur des Chevaliers. Pour s'en venger, il ravagea la grande Commanderie ou le Bailliage que l'Ordre poſſedoit dans cette Iſle. Ces barbares abatirent les maiſons, cou-

ANTOINE FLUVIAN.

perent les arbres, arracherent les vignes, en ſorte que cette grande Commanderie qui paſſoit pour la plus riche de l'Ordre, fut entierement ruinée. Le Sultan réſolut même de tourner l'effort de ſes armes contre l'Iſle de Rhodes, dans l'eſperance que s'il pouvoit s'en rendre maître, celle de Chypre deſtituée du ſecours des Chevaliers, tomberoit d'elle-même en ſa puiſſance. Et comme les Princes ambitieux ne donnent point de bornes à leurs projets, le Sultan ſe flatoit que la conquête des Iſles de Rhodes & de Chypre, faciliteroit celle de toutes les Iſles de l'Archipel, & que l'Aſie mineure après cela ne pourroit pas tenir contre une puiſſance auſſi redoutable que la ſienne. Plein de ſi vaſtes deſſeins, & dont ſon ambition lui cachoit les périls & les difficultez, il reprit la négociation avec les Ambaſſadeurs de Chypre. Ses Miniſtres mirent la liberté du Roi à prix, & ils demanderent pour ſa rançon ſix vingt mille florins d'or. Le Prince rejetta cette propoſition, non ſeulement parceque la ſomme lui parut exceſſive, mais encore par le défaut d'argent, & que la guerre avoit épuiſé ſon épargne. Mais le Grand Maître qui craignoit qu'à la fin les Sarraſins ne s'emparaſſent de l'Iſle de Chypre, lui conſeilla de ſe tirer à quelque prix que ce fût, des mains de ces barbares; & pour faciliter ſa liberté, la Religion fournit la plus grande partie de ſa rançon : la paix ſe fit à ces conditions.

Le Sultan pour amuſer le Grand Maître, & ſous prétexte de vouloir entretenir avec l'Ordre une paix durable, renouvella en même tems le traité

que le Sultan ſon prédeceſſeur avoit fait pendant le Magiſtere de Naillac. Mais le Grand Maître qui avoit à ſes gages des yeux & des oreilles fideles dans Alexandrie & juſques dans le Conſeil de ce Prince, fut bien-tôt inſtruit de ſes deſſeins les plus ſecrets. Pour n'être pas ſurpris par ce Barbare, il en fit auſſi-tôt paſſer l'avis au Pape Eugene IV. & à la plûpart des Princes Chrétiens, & en même tems il envoya une citation générale dans tous les Etats de la Chrétienté, avec injonction expreſſe aux Prieurs de faire paſſer inceſſamment à Rhodes au moins vingt-cinq Chevaliers ou Commandeurs de chaque Prieuré. Il en arriva un bien plus grand nombre, conduits par leur zele & par leur courage; on en retint une partie dans Rhodes, & on diſtribua le reſte dans les Iſles qui appartenoient à la Religion. Frere Hugues de Sarcus, grand Prieur de France, envoya dans la Capitale de l'ordre un vaiſſeau chargé d'arbalêtres, de viretons & d'autres armes neceſſaires pour la défenſe de cette place. Le Grand Maître y fit entrer des grains & toute ſorte de proviſions de bouche: enfin ce digne Chef par ſa vigilance & par ſon activité, ſe mit en ſi bonne poſture, que les nouvelles de ſon armement paſſerent bien-tôt en Egypte; & le Sultan ſe flattant que l'Ordre ne pourroit pas entretenir long-tems un ſi grand nombre de Chevaliers, jugea à propos de differer ſon entrepriſe. ANTOINE FLUVIAN.

Cependant une ſi grande dépenſe ayant épuiſé le treſor de l'Ordre, le Grand Maître, pour le remplir, reſolut de convoquer à Rhodes un Chapitre

ANTOINE FLUVIAN.

géneral ſuivant l'uſage de ce tems-là : les Prieurs apportoient ordinairement aux Chapitres les reſponſions des Commanderies contenues dans leurs Prieurez, avec la liſte de ceux qui n'avoient pas ſatisfait à cette obligation : & comme l'Ordre ne pouvoit ſoutenir tant de guerres differentes contre les Infideles ſans ce ſecours, le Chapitre décernoit des peines rigoureuſes contre les negligens & les refractaires, en même tems que par de nouvelles cotiſations, il tâchoit de fournir les fonds neceſſaires aux armemens de la Religion.

C'eſt dans cette vûe & pour le rétabliſſement de la diſcipline réguliere, que le Grand Maître convoqua le Chapitre à Rhodes pour le 23 May de l'année 1428. On y vit parmi un grand nombre de Prieurs, Baillis & Commandeurs, Frere Jean de Vivone, Prieur d'Aquitaine & Lieutenant du Grand Maître dans les trois Langues de France ; Frere Jean de Ventadour, grand Commandeur ; Frere Antoine de Saint-Chamand, Maréchal de l'Ordre ; Frere Jean de Laſtic, Prieur d'Auvergne ; Frere Gratien de la Tour, Bailli du Commerce de Rhodes, & pluſieurs autres anciens Chevaliers de differentes Nations.

Le Grand Maître ouvrit le Chapitre par un diſcours, dans lequel il repreſenta les dépenſes inévitables que l'Ordre avoit été obligé de faire tant pour la défenſe de l'Iſle de Chypre, que pour prévenir les mauvais deſſeins du Sultan ; qu'on avoit tous les jours à en craindre les ſuites ; que Rhodes & les Iſles qui en dépendoient, ſi on n'y entretenoit des forces ſuffiſantes, n'étoient pas plus en ſûreté du

du côté d'Amurat, & que la Religion ne s'y maintenoit qu'à la faveur de la jalousie qui étoit entre les Sarrasins & les Turcs : deux puissances formidables, auſquelles il ſeroit difficile de réſiſter, ſi par un zele de la religion qui leur étoit commune, ils uniſſoient leurs forces contre l'Ordre. Cependant que le Tréſor ne tiroit preſque plus rien des Prieurez de France, dont les Commanderies avoient été ruinées pendant la guerre que les Anglois avoient faite dans ce Royaume ; que la Boheme, la Moravie & la Sileſie ravagées par les Huſſites, ne fourniſſoient plus aucun contingent à l'Ordre ; que la Pologne occupée de ſes guerres contre les Chevaliers Teutoniques, ne conſervoit gueres plus de relation avec Rhodes, & que c'étoit au Chapitre, par de ſages ordonnances, à rétablir autant qu'on pourroit les reſponſions, dont il ſembloit que ces differentes Nations euſſent perdu l'uſage. ANTOINE FLUVIAN.

Le Chapitre ayant égard à de ſi juſtes remontrances, & pour remplacer le fond des reſponſions du Royaume de France, permit qu'on pût aliener, mais ſeulement à vie, & pour un certain prix, differentes terres appartenantes aux Commanderies de l'Ordre en faveur des ſeculiers, dont ces biens ſe trouveroient à la bien-ſéance. Dans la même vûe & par le decret ſuivant, on inſtitua dans la Langue d'Allemagne la dignité de grand Bailli, à laquelle on attacha l'inſpection & l'autorité ſur tous les Prieurez & les Commanderies qui ſe trouvoient dans l'Allemagne, ſur-tout dans la Boheme, & dans les Provinces voiſines, où les

ANTOINE FLUVIAN.

Huſſites avoient fait de cruels ravages depuis le ſuplice que Jean Hus & Jerôme de Prague avoient ſouffert au Concile de Conſtance. On ajouta à l'autorité & aux fonctions du Grand Bailli d'Allemagne, l'inſpection ſur le Gouverneur & la garniſon du Château de ſaint Pierre, place forte dans la Carie, bâtie, comme nous l'avons dit, proche ou ſur les fondemens de l'ancienne ville d'Halicarnaſſe, & qui du côté de l'Aſie mineure & de la terre ferme, ſervoit de boulevart à l'Iſle de Rhodes. Le grand Bailli devoit viſiter tous les ans cette Place, ſoit par lui-même, ou par ſon Lieutenant. Par ſa commiſſion, il avoit le pouvoir de faire faire la revûe à la garniſon; de caſſer les ſoldats inutiles; de les remplacer par d'autres plus capables de ſervir: en un mot, tout ce qui concernoit la défenſe de ce Château & de ſon territoire, étoit ſoumis à ſa juriſdiction, à l'exception de la Maiſon & des Officiers du Gouverneur, & de quelques ſoldats, qui après la priſe de Smirne par les Tartares Mogols, s'étoient jettez dans la mer, & en gagnant à la nage des vaiſſeaux de l'Ordre qui étoient à l'ancre, avoient échapé à la fureur de ces Barbares. L'Ordre pour recompenſer leur valeur, leur avoit aſſigné un retraite pour le reſte de leurs jours dans cette Place, où ils étoient nourris aux dépens de la Religion. Le Chapitre par une infeodation avoit donné depuis à Frere Fantin Quintic, Prieur de Rome, l'Iſle de Niſſaro, aux conditions d'en payer au tréſor à titre de cens annuel, une ſomme de ſix cens florins d'or; d'y entretenir à ſes dépens une garniſon neceſſaire pour ſa défenſe,

& d'y nourrir deux Chevaliers, & un Frere ſervant. C'étoit alors dans tous les Prieurez de l'Ordre l'uſage que quand on y recevoit un jeune Chevalier, on lui aſſignoit en même tems pour réſidence une Commanderie dont le Commandeur devoit le nourrir & l'entretenir, & le former dans l'eſprit de l'Ordre juſqu'à ce qu'il fût en état de paſſer à Rhodes. ANTOINE FLUVIAN.

Par un ſi ſage réglement, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût rétablir la pratique, on ne voyoit point de jeunes Chevaliers errer dans les Villes & dans les Provinces, & n'avoir ſouvent de Religieux que la Croix de l'Ordre, que quelques-uns portent encore plûtôt comme une diſtinction qui flatte leur vanité, que comme la marque des obligations qu'ils ont contractées aux pieds des autels, de mener une vie ſainte & réguliere.

Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans les Annales de l'Ordre, que le Commandeur de Cagnac ayant voulu en ce tems-là ſe diſpenſer de recevoir chez lui un jeune Chevalier, appellé Frere Guillaume de Riery, auquel on avoit aſſigné pour ſa réſidence la Commanderie de Cagnac, le Commandeur, ſoit qu'il prétendît que ſa maiſon étoit déja trop chargée d'éleves, ou que c'étoit le tour du Commandeur de ſaint Sulpice, le lui envoya. Celui-ci refuſa de le recevoir, en porta même ſes plaintes au Grand Maître, qui juſtement indigné contre le Commandeur de Cagnac, le menaça de le priver de l'Habit & de ſa Commanderie, s'il negligeoit la nourriture & l'entretien du jeune Chevalier que l'Ordre avoit confié à ſes ſoins: circonſtance à

ANTOINE FLUVIAN.

laquelle je ne me ſerois pas arrêté, ſi elle ne ſervoit de preuve que dans le milieu du quinzéme ſiecle, & depuis près de quatre cens ans que l'Ordre avoit été établi, toutes les Commanderies de la Religion étoient encore comme autant de ſeminaires, & en même tems d'academies où les Chevaliers étoient également élevez dans la pieté, & dans l'exercice des armes : deux qualitez qui quoique ſeparées parmi les ſeculiers, peuvent à la verité former de grands hommes dans chaque eſpece particuliere, mais qui doivent être inſeparables dans un Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean.

Ce fut par le même eſprit de régularité, & pour attacher plus étroitement les Chevaliers à leur réſidence, que le Grand Maître leur défendit par une Bulle expreſſe d'aller à Rome, & de s'établir à la Cour des Papes ſans ſa permiſſion, ou celle du Procureur géneral de l'Ordre. Il fit un ſi ſage reglement pour arrêter l'humeur inquiette & ambitieuſe de quelques Chevaliers, qui pour parvenir plûtôt aux Commanderies & aux principales dignitez, au lieu de les meriter par leurs ſervices, tâchoient de les obtenir par la recommandation du Pape ou des Cardinaux, qui avoient le plus de part au gouvernement de l'Egliſe. C'eſt ainſi que ce Grand Maître, dans l'intervalle que lui laiſſa la tréve faite avec le Sultan d'Egypte, employa ſon autorité à maintenir la diſcipline reguliere parmi ſes Religieux. Pour leur rendre le ſejour de l'Iſle & du Couvent de Rhodes plus commode, il fit bâtir une magnifique infirmerie ſur les fondemens de l'ancienne, qu'il dora de ſes propres deniers.

FRERE IEAN DE LASTIC TRENTE CINQUIEME GRAND MAISTRE
Corn. sculp.

Suivant l'esprit de l'Ordre, & ce qui s'étoit toujours pratiqué, les Chevaliers malades ou blessez, y étoient traitez avec tous les égards & l'attention qu'on devoit à des hommes nobles, qui representoient ceux qui avoient fait la conquête de l'Isle, & qui au prix de leur sang en défendoient tous les jours la possession & la souveraineté. ANTOINE FLUVIAN.

Ce fut dans l'exercice de ces vertus paisibles, que le Grand Maître Frere Antoine Fluvian, ou de la Riviere, trouva la fin de ses jours. Il vit venir la mort sans inquiétude & avec beaucoup de pieté: voulant mourir comme il avoit vécu en veritable Religieux, il fit son desapropriement, & envoya autresor deux cens mille ducats, le fruit de ses épargnes, qu'il avoit comme dérobez à la magnificence que le luxe & la vanité semblent exiger de ceux qui rempliſſent les premieres places dans l'Egliſe. 1437.

Le Chapitre s'assembla aussi-tôt pour lui donner un successeur; les Capitulans prirent la voye de compromission. On élut d'abord treize Chevaliers, ausquels le Chapitre remit le droit d'élection. Ces treize Electeurs s'y préparerent par l'usage des sacremens de Penitence & d'Euchariſtie : ils entrerent ensuite dans une chambre separée du lieu du Chapitre, & après avoir examiné avec soin le merite des prétendans, leurs qualitez personnelles, & celles sur-tout qui étoient les plus convenables au Gouvernement, tous les suffrages se réunirent en faveur de Frere JEAN DE LASTIC, grand Prieur d'Auvergne, qui fut reconnu solemnellement par tout le Chapitre pour Grand Maître de JEAN DE LASTIC. 1437.

JEAN DE LASTIC.

l'Ordre. Comme ce Seigneur étoit alors dans ſon Prieuré, on lui dépêcha auſſi-tôt deux grands Croix pour lui porter le decret de ſon élection ; mais avant que ces Envoyez partiſſent de Rhodes, le Couvent exigea d'eux un ſerment de ne lui demander aucune grace avant qu'il eût pris poſſeſſion de ſa dignité, & ſur-tout au préjudice des Religieux les plus anciens de l'Ordre.

Le Grand Maître, après avoir reçu les nouvelles de ſon élection, partit auſſi-tôt pour Rhodes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut averti par les eſpions que l'Ordre entretenoit en Egypte, qu'il s'y formoit des deſſeins ſecrets contre l'Iſle de Rhodes ; & ce qui étoit de plus fâcheux, ces eſpions firent ſçavoir qu'on ſoupçonnoit qu'Amurat II. Empereur des Turcs approuvoit cette entrepriſe, ou du moins qu'il ne s'y oppoſeroit pas.

Juſques a lors la concurrence & la jalouſie de ces deux Puiſſances voiſines tenoit lieu à la Religion d'une eſpece de ſecours ; mais Amurat inquiet d'une puiſſante Ligue qui s'étoit formée contre lui par les Princes Chrétiens, ne fut pas fâché dans cette conjoncture, que le Sultan d'Egypte occupât toutes les forces des Chevaliers. Cependant comme on n'étoit pas entierement inſtruit des intentions de ce Prince, le Grand Maître lui envoya Frere Jean Morel, Prieur de l'Egliſe en qualité d'Ambaſſadeur, ſous prétexte de lui faire part de ſon élection, & pour lui demander qu'il renouvellât la tréve que la Religion avoit faite avec ſon prédeceſſeur. C'étoit un uſage dans l'Ordre, & autoriſé par les Papes, que les Chevaliers tâ-

choient de faire une tréve avec une partie des Infideles, pendant qu'il avoit à ſoutenir les efforts des autres. Le Prieur de Rhodes s'acquitta avec beaucoup d'adreſſe de ſa commiſſion. Le Grand Seigneur répondit aux honnêtetez qu'on lui fit de la part du nouveau Grand Maître par d'autres complimens, mais en termes vagues, & qui ne ſignifioient rien, & il ſe défendit d'entrer dans aucune négociation, ſous prétexte que les anciens traitez ſuffiſoient pour la ſûreté des uns & des autres. Le Prieur s'en retourna à Rhodes, & avertit le Grand Maître que ſi la guerre n'étoit pas déclarée, la paix n'en étoit pas plus certaine. Le Grand Maître, pour pénétrer, s'il ſe pouvoit, dans les deſſeins des Infideles, envoya vers les côtes d'Egypte & de Barbarie Frere Guillaume de Laſtic ſon neveu, Sénéchal de l'Ordre avec deux vaiſſeaux. Ce Chevalier ne fut pas long-tems ſans revenir à Rhodes, & il apprit au Grand Maître qu'il auroit inceſſamment ſur les bras toutes les forces de l'Egypte. La certitude de la guerre fit auſſi-tôt prendre les armes aux Chevaliers ; on arma huit galeres, quatre vaiſſeaux de haut bord, & pluſieurs vaiſſeaux de tranſport, dans leſquels on fit entrer un corps conſiderable de troupes, & en même tems on travailla dans l'Iſle de Rhodes, & dans les Iſles voiſines, à en mettre les principales Places hors d'inſulte.

JEAN DE LASTIC.

Le Sultan de ſon côté mit en mer une flotte conſiderable, compoſée de dix-huit galeres, d'un grand nombre de vaiſſeaux de differentes grandeurs, bien armez, & chargez d'un nombre con-

JEAN DE LASTIC.

ſiderable d'Albalêtriers, & de troupes de débarquement. Pour prétexte de cet armement, le Sultan prétendit que l'Iſle de Rhodes, auſſi-bien que celle de Chypre, dépendoit anciennement de l'Empire d'Egypte. Le premier effort de ſes armes tomba ſur une petite Iſle appellée Châteauroux, ſituée à cent milles à l'Orient de l'Iſle de Rhodes, & ſeulement à un mille, & tout au plus à une lieue de France, de la Lycie. Cette Iſle ou plutôt ce Rocher appartenoit à la Religion, qui y avoit fait conſtruire un Château. On voyoit ſur ſa porte les armes de l'Ordre de ſaint Jean, & celles d'Arragon : ce qui pouvoit faire croire que c'étoit la Langue de cette Nation qui avoit fait fortifier cette petite Place.

Les Sarraſins ayant fait une deſcente ſans trouver beaucoup de réſiſtance, s'emparerent apparemment avec la même facilité de ce petit Château : au moins on ne trouve point dans l'hiſtoire qu'il s'y ſoit paſſé aucune action conſiderable : ils ſe rembarquerent aprés avoir ruiné cette habitation, prirent la route de Rhodes, & parurent devant cette Iſle le vingt-cinq de Septembre de l'année 1440.

A l'exemple & par les ſoins du Grand Maître & des Chevaliers, les habitans en armes bordoient les côtes, & paroiſſoient bien réſolus de s'oppoſer à une deſcente des Infideles. Le Maréchal de l'Ordre, qui en cette qualité commandoit la flotte, ſortit du port en bonne ordonnance ; & quoiqu'il eût beaucoup moins de vaiſſeaux que les ennemis, il ne laiſſa pas de s'avancer fierement, & de leur préſenter

préſenter la bataille. Les Infideles qui croyoient que les vaiſſeaux de l'Ordre ſeroient en courſe, ſurpris de cet armement, ſe retirerent dans une anſe ; & ayant tourné les poupes du côté de terre, ils ſe contenterent, pour éloigner les Chrétiens, de faire un grand feu de leur artillerie. On y répondit de la même maniere ; le reſte de la journée ſe paſſa à ſe canoner de part & d'autre ; & la nuit étant ſurvenue, la flotte chrétienne rentra dans le port de Rhodes, d'où le Commandant, après avoir pris de la poudre & de nouvelles troupes, faiſoit deſſein de revenir auſſi-tôt chercher les ennemis. Mais les Sarraſins qui voyoient que l'attaque de Rhodes, à la vûe de la flotte chrétienne, étoit impraticable, à la faveur des ténébres, mirent à la voile. Leur deſſein étoit de ſurprendre l'Iſle de Lango. Le Maréchal à qui l'experience tenoit lieu d'eſpions, ayant prévû leur projet, ſortit en même tems du port ; & à force de voiles & de rames, s'étant avancé juſques ſous le canon du Château de Lango, les Sarraſins en arrivant furent bien étonnez de le trouver en front de bandiere, qui leur préſentoit une ſeconde fois la bataille.

L'Amiral Egyptien étonné, & pour éviter le combat, changea de route, gagna une Iſle qui appartenoit aux Turcs ; & étant entré dans le port qui paroiſſoit preſque abandonné, il joignit ſes galeres l'une contre l'autre, les proues du côté de la mer, ſur leſquelles il fit dreſſer des batteries pour repouſſer les Chevaliers, s'il en étoit attaqué ; & les Turcs habitans de l'Iſle, inſtruits des intentions d'Amurat, & portez d'ailleurs par le zele de la

JEAN DE LASTIC. Religion qui leur étoit commune avec les Sarrasins, accoururent à leur secours contre les Chrétiens.

Le Maréchal qui n'avoit pas perdu de vûe la flote d'Egypte, la voyant si puissamment fortifiée, assembla le Conseil de guerre. La plûpart de ses Officiers pour le dissuader d'attaquer les Infideles, lui représenterent leur nombre & leurs forces superieures à celles de la Religion, outre que le fond en cet endroit étoit mauvais & rempli d'un sable mouvant, & très dangereux. Tous vouloient qu'on reprît la route de Rhodes; mais le Maréchal qui ne connoissoit point de péril, leur répondit que les Chevaliers de S. Jean n'avoient jamais compté le nombre de leurs ennemis, & qu'il aimoit mieux être enseveli dans la mer, que non pas qu'on pût lui reprocher d'avoir vû de si près ces barbares sans avoir osé les ataquer. Mais comme il n'avoit pas moins de capacité que de valeur, il fit passer ses troupes dans des bâtimens plats, qui tiroient moins d'eau: & s'étant mis à la tête, & favorisé de son artillerie, il alla attaquer les Sarrasins qui le reçurent de leur côté avec le feu de leurs canons & de leur mousqueterie. Si l'attaque fut vive, la défense ne fut pas moins courageuse, & les Sarrasins soutenus des Turcs, faisoient tous leurs efforts pour empêcher les Chrétiens d'approcher de leurs galeres. La nuit qui survint, sépara les combatans; les Infideles perdirent plus de sept cens hommes en cette occasion; & du côté des Chrétiens, on n'y en comptoit que soixante. Le Maréchal couvert de son sang, de celui des ennemis, & blessé

en cinq endroits differens, reprit le chemin de Rhodes sur des préſages de gros tems, & dans la crainte de quelque tempête, que les Pilotes appréhendoient. Pendant la nuit les Infideles profiterent de ſa retraite pour ſortir de ces mers : ils gagnerent d'abord l'Iſle de Chypre ; & dans une deſcente qu'ils y firent, ils mirent le feu à la grande Commanderie de l'Ordre : & ce fut tout l'avantage que le Sultan remporta d'un armement, & d'une expedition qui lui avoit coûté des ſommes conſiderables. JEAN DE LASTIC.

Ce mauvais ſuccès ne fit que l'irriter ; mais pour avoir le tems de faire de plus puiſſans efforts, il diſſimula ſa colere & ſes deſſeins. Le Grand Maître n'y fut point trompé ; on ajouta par ſon ordre de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes : il remplit les magaſins de proviſions de guerre & de bouche. Ces premiers ſoins furent ſuivis d'une citation générale, qui rappelloit au Couvent tous les Chevaliers capables de porter les armes ; & le Prince accorda en même tems une amniſtie pour tous les bannis, à l'exception des criminels de lezemajeſté, & des incendiaires. Il étendit enſuite ſes vûes juſques dans les Cours Chrétiennes, & il envoya des Ambaſſadeurs à la plûpart des Souverains de l'Europe pour implorer leur ſecours. Ces Ambaſſadeurs leur repréſenterent la puiſſance & les forces du Sultan d'Egypte ; que ce Prince infidele étoit à la veille de mettre le ſiege devant la ville de Rhodes ; que ſi on abandonnoit l'Ordre dans cette conjoncture, tout ce que les Chevaliers pouvoient eſperer après une longue défenſe, étoit de

JEAN DE LASTIC

s'enſevelir ſous les ruines de cette Place. Mais que les Princes Chrétiens auroient à ſe reprocher éternellement d'avoir laiſſé perdre une Iſle & un Etat qui ſervoit de boulevart à la Chrétienté, & qui par ſon voiſinage de la Terre Sainte, pouvoit en faciliter la conquête. Les Princes à qui ces Ambaſſadeurs avoient été envoyez, ne donnerent à ces juſtes remontrances que des marques ſteriles d'une compaſſion inutile. La plûpart retenus dans leurs Etats par des guerres avec leurs voiſins, ne jugeoient pas à propos, dans cette conjoncture, de s'en éloigner : d'ailleurs il paroît que ce premier feu de dévotion qui avoit produit tant de Croiſades, étoit fort affoibli : pluſieurs même regardoient ces tranſports de pieté, ſoit comme l'effet d'un zele mal reglé, & peut-être comme un de ces reſſorts que la politique faiſoit jouer pour éloigner de leur patrie & ſous prétexte de dévotion, des Princes & des Grands trop puiſſans, & trop jaloux des privileges de leur dignité.

Quoi qu'il en ſoit, l'Ordre en cette occaſion ne tira aucun ſecours des Princes Chrétiens : il n'y eut que Jean Paleologue Empereur de Conſtantinople, qui fit avec la Religion une Ligue offenſive & défenſive contre le Sultan d'Egypte ; mais cette Ligue ne produiſit qu'un traité ſans ſuite & ſans effet. De ces vaſtes Etats qui compoſoient autrefois l'Empire du grand Conſtantin, il n'en étoit reſté à Paleologue que la ſeule ville de Conſtantinople avec ſon territoire. Les Turcs tenoient même ce Prince comme bloqué de toutes parts : ainſi attentif à ſa propre conſervation, & dans la

crainte de ſe voir aſſiegé lui-même tous les jours, il n'oſa ſe défaire du ſecours qu'il s'étoit obligé de faire paſſer à Rhodes. Un traité auſſi inutile fut ſuivi d'un autre fait avec le Sultan même d'Egypte, qui en apparence avoit quelque choſe de plus avantageux ; mais que ce Prince, habile politique, ne conclut que pour amuſer le Grand Maître. JEAN DE LASTIC.

Le Chevalier Fantin Quirini, noble Venitien, Bailli de Lango, & grand Amiral de l'Ordre, en tenoit à fief l'Iſle de Nizzaro ; & il étoit chargé de la défenſe de ces deux Iſles. Le Sultan craignant que s'il portoit ſes armes de ce côté-là, les parens de Quirini qui étoient puiſſans dans le Sénat, ne déterminaſſent la République à envoyer des troupes au ſecours de l'Ordre, lui fit dire qu'à la conſideration de ſa Nation avec laquelle il avoit toujours entretenu une bonne correſpondance, il conviendroit volontiers d'un traité de neutralité pour les Iſles dont il avoit le gouvernement. Quirini fit part de ces propoſitions au Grand Maître & au Conſeil de l'Ordre : quelques-uns ſe flaterent que d'un traité particulier, on pourroit peut-être parvenir à un plus général, & au rétabliſſement de la paix ; mais les plus habiles en jugerent autrement, & que le Sultan n'offroit la neutralité que pour ne pas rompre avec les Venitiens, qui faiſoient tout le commerce d'Alexandrie, & dans la vûe que s'il pouvoit ſe rendre maître de Rhodes, les Iſles voiſines qui en dépendoient, ſuivroient le ſort de la Capitale, & tomberoient d'elles-mêmes ſous ſa puiſſance. Cependant comme par ce traité

JEAN DE LASTIC. l'Ordre ſe trouvoit déchargé du ſoin & de la dépenſe d'entretenir des troupes dans ces deux Iſles, on manda au Bailli qu'il pouvoit le conclure, pourvû qu'il fût dreſſé en des termes convenables à la ſouveraineté de l'Ordre.

Le Sultan par un motif à peu près ſemblable à celui dont nous venons de parler, convint avec le Roi de Chypre d'une ſemblable neutralité pour les vaiſſeaux de Rhodes & d'Egypte, qui entreroient dans les ports de ſon Royaume. Cependant au milieu de ces traitez préliminaires, & qui ſembloient annoncer la paix, ou du moins une longue tréve, une flotte conſiderable du Sultan parut de nouveau à la hauteur de l'Iſle de Rhodes, & y débarqua dix-huit mille hommes d'infanterie, ſans compter un gros corps de cavalerie & de Mamelus, qui faiſoient la principale force des Egyptiens. Ces Barbares, ſans s'arrêter à aucune des Places de l'Iſle, marcherent droit à la Capitale, & l'aſſiegerent, pendant que leur flotte tenoit la mer pour bloquer le port, & empêcher qu'on n'y jettât du ſecours.

1444. Aouſt

PREUVE III.

Le Lecteur s'attend avec juſtice de trouver ici une relation exacte de ce ſiege, avec le détail des ſorties que les Chevaliers firent, des aſſauts qu'ils ſoutinrent, & des morts & des bleſſez qu'il y eut de part & d'autre; mais ces Chevaliers ſçavoient mieux ſe ſervir de leur épée que d'une plume. Le peu de litterature qu'il y avoit alors dans l'Ordre, & même dans ce ſiecle, nous a privez d'une relation ſi curieuſe & ſi importante: tout ce qu'on a trouvé dans les regiſtres de la Chancellerie, c'eſt

que ce ſiege dura quarante jours; que les Infideles battirent la place avec une artillerie nombreuſe; qu'il y eut pluſieurs aſſauts où ils furent toujours repouſſez, & que leur Géneral ayant vû périr la meilleure partie de ſes troupes, ſe rembarqua avec le débris de ſon armée, & porta le premier à ſon Maître les nouvelles du mauvais ſuccès de ſes armes. JEAN DE LASTIC.

Le Grand Maître prévoyant ſagement qu'il ne ſeroit pas long-tems ſans revoir les Infideles aux pieds des murailles de Rhodes, dépêcha Guillaume de Laſtic ſon neveu en Occident pour rendre compte au Pape, & à la plus grande partie des Princes Chrétiens, des avantages que la Religion venoit de remporter ſur les Sarraſins. Il fit cette démarche dans la vûe d'en tirer du ſecours, & que les Souverains, comme la plûpart des hommes, ſe déclareroient plus volontiers pour le parti victorieux. En effet, on n'eut pas plûtôt appris en Europe que les Chevaliers avoient chaſſé les Infideles de leur Iſle, que la plûpart de la jeune nobleſſe de l'Europe, & ſur-tout les Gentilshommes des Royaumes de France & d'Eſpagne, pour avoir part à la gloire de l'Ordre, en demanderent l'habit avec empreſſement. Ce fut une recrue très-utile, & qui rétablit les forces de la Religion, que les pertes inévitables à la guerre avoient fort diminuées. Mais ce fut auſſi une augmentation de dépenſe pour le Couvent; & pour y ſubvenir le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral à Rhodes pour le vingt-cinq de Juillet.

Pendant cette aſſemblée, le Grand Maître re-

JEAN DE LASTIC.

çut des nouvelles du Sénéchal ſon neveu, qui lui mandoit qu'après avoir parcouru la plûpart des Cours de l'Europe, il en avoit trouvé les Souverains ſi animez les uns contre les autres, & la guerre ſi allumée de tous côtez, qu'il ne devoit pas en eſperer un grand ſecours. Le Grand Maître & le Chapitre virent bien par ces Lettres qu'ils ne devoient faire fond que ſur leurs propres forces; ainſi d'un commun conſentement, on augmenta les reſponſions pour cinq ans. On défendit par le même reglement aux Prieurs de recevoir un plus grand nombre de Chevaliers que l'Ordre n'en pouvoit nourrir, & on convint que le Grand Maître pourroit terminer une guerre ſi ruineuſe par la paix, ſi on lui en faiſoit quelque ouverture. Ce traité fut négocié l'année ſuivante par les agens de Jacques Cœur, Marchand François, & depuis Tréſorier de Charles VII. Roi de France. C'étoit un bourgeois de la ville de Bourges, homme de *petite génération*, ainſi que s'en explique un Hiſtorien du tems, pour dire qu'il ne ſortoit pas de parens nobles. Mais le défaut de naiſſance, ſi ç'en eſt un, étoit remplacé par l'étendue de ſon genie, par ſon travail & ſon application. On n'avoit point encore vû en France de Marchand porter ſi loin ſon commerce, & faire des gains ſi prodigieux: il avoit des flottes à ſes ordres, & plus de trois cens facteurs répandus dans differens Etats de l'Europe & de l'Aſie, & juſqu'en *Sarraſiname*, comme parle l'Auteur que nous venons de citer. Ce fut un de ces facteurs, qui à la faveur des ſaufs-conduits qu'il avoit pour ſon commerce, conduiſit à Alexandrie

Hiſtoire de Charles VII. Roy de France par Math. de Coucy p. 691. edit du Louvre.

Alexandrie sur les galeres de son maître, l'Agent de l'Ordre. La paix se fit sans qu'il nous soit rien resté desconditions du traité, sinon que l'Envoyé de Rhodes, après l'avoir conclue, ramena dans l'Isle un grand nombre des esclaves Chrétiens, & de prisonniers faits pendant la guerre. On trouve dans le trésor de l'Ordre une Bulle du Grand Maître en datte de l'an 1446. du 8 Fevrier, par laquelle il ordonne à Frere Raimond d'Arpajon, grand Prieur de saint Gilles, & au Receveur de la Langue de Provence, de satisfaire aux droits qui étoient dûs à Jacques Cœur pour ce voyage. JEAN DE LASTIC

La joye qu'eut le Grand Maître d'avoir procuré la liberté à tant de pauvres Chrétiens, fut balancée par le chagrin que lui causerent les Lettres qu'il reçût du Pape Nicolas V. Il y avoit à Rome & à la Cour de ce Pontife, des Commandeurs qui souffroient impatiemment qu'on eût augmenté les responsions de leurs Commanderies: ils en porterent leurs plaintes au Pape, comme d'une entreprise tyrannique, & comme si le Grand Maître & le Chapitre eussent porté leur autorité au delà des bornes prescrites par les statuts. Nicolas V. prévenu contre le Grand Maître, & sans approfondir ce qu'il y avoit d'injuste dans ces plaintes, en écrivit durement à Lastic, & lui envoya même un recueil des statuts faits dans le dernier Chapitre, qu'il supposoit avoir été transgressez, & qu'il lui ordonna de suivre à l'avenir, comme la regle de sa conduite. 1448.

Le Grand Maître communiqua au Conseil ces Lettres du Pape, ausquelles il répondit en des termes respectueux, mais pleins de cette fermeté

JEAN DE LASTIC. qu'inſpirent toujours la verité & la juſtice. Il repreſenta à ce Pontife, que le Pape Eugene IV. ſon prédeceſſeur, après avoir fait examiner les comptes de la dépenſe que l'Ordre avoit faite pour ſoutenir le ſiege de Rhodes, avoit approuvé l'augmentation des reſponſions, afin de ſatisfaire aux dettes que la Religion avoit été obligée de contracter pendant cette guerre; que ceux qui s'en plaignoient, étoient indignes de porter la Croix, gens, dit-il, qui n'avoient jamais vû Rhodes, ou qui n'y avoient pas reſté long-tems, ſoit pour ſe diſpenſer de la diſcipline réguliere, & peut-être même pour éviter les perils ordinaires à la guerre, & ſur-tout dans un ſiege auſſi meurtrier; que la plûpart de ces Religieux, au lieu de réſider au moins dans leurs Commanderies, ſuivant leurs obligations, & dans l'exercice & les fonctions de l'Hoſpitalité, s'étoient attachez à la Cour de Rome; qu'ils y vivoient dans la moleſſe & dans les plaiſirs; qu'il conjuroit ſa Sainteté de les renvoyer inceſſamment au Couvent & dans la Maiſon Chef d'Ordre, pour y apprendre, par l'exemple de leurs confreres, quelle devoit être la vie d'un veritable Chevalier de ſaint Jean. A l'égard des ſtatuts que ſa Sainteté lui avoit adreſſez, on étoit convenu dans le Conſeil, & après une collation exacte avec les originaux, que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de quelque fauſſaire, qui y avoit gliſſé differens articles inconnus juſqu'alors dans l'Ordre, & qui n'avoient été inventez que pour favoriſer l'eſprit de proprieté, & le libertinage de ces mauvais Chevaliers.

L'indignation que le Grand Maître fit paroître contre ces mutins, étoit d'autant mieux fondée, qu'on vivoit à Rhodes sous son gouvernent dans une exacte pratique de la regle & des statuts; qu'au milieu même des armemens qui se faisoient fréquemment, les Chevaliers ne se dispensoient jamais de jeûner austerement l'Avent & le Carême; qu'ils faisoient abstinence de viande tous les Mercredis de l'année, & qu'au refectoire & dans tous les lieux reguliers, personne n'auroit osé rompre le silence qui s'y observoit aussi regulierement que dans une Communauté de Moines & de Solitaires. La Lettre du Grand Maître, en forme d'apologie, fut signée par tout le Conseil; le Pape en parut satisfait. JEAN DE LASTIC.

Mais plusieurs Commandeurs de l'Europe, qui se prévaloient de la protection de quelques Cardinaux, & qui avoient même dans l'Ordre & jusques dans le Conseil de puissans amis, ne furent pas plus exacts à payer leurs responsions: il sembloit qu'ils prétendissent s'affranchir du vœu d'obéissance. L'Ordre par leur rébellion tomboit insensiblement dans une espece d'anarchie; on tint là-dessus plusieurs Chapitres & differentes assemblées, où il se fit de sages reglemens, mais que la desobéissance, la brigue & le credit rendirent inutiles.

Le Conseil voyant l'autorité du gouvernement mépriſée, ne trouva point de remede plus convenable pour arrêter un si grand désordre, que de remettre la puissance souveraine, & la disposition entiere des finances entre les mains seules du Grand Maître. C'étoit comme une espece de dictature,

JEAN DE LASTIC. toujours dangereuſe dans un Etat républicain; mais on étoit ſi perſuadé du zele de Laſtic, de ſa pieté ſincere, & en même tems de ſa moderation, qu'on ne fit point de difficulté de lui confier une autorité abſolue. Il s'en défendit d'abord ſur ſon âge avancé; & de peur de donner atteinte à l'ancienne conſtitution de l'Ordre, dont il étoit zelé obſervateur, il ne ceda aux preſſantes ſollicitations de ſes Religieux, qu'à condition que ce changement dans le gouvernement, ne dureroit que trois ans, & que ce terme expiré, le ſouverain Conſeil reprendroit ſon ancienne autorité.

La ſageſſe & la fermeté de ſa conduite juſtifierent bien-tôt le choix de la Religion: en execution des reglemens faits dans le dernier Chapitre, il menaça hautement de priver de leurs Commanderies & même de l'Habit de la Religion, tous ceux qui dans un tems limité, ne ſe ſeroient pas acquitez de leurs reſponſions. Ces menaces de la part d'un Souverain & d'un Superieur qu'on connoiſſoit incapable de fléchir ſous aucune recommandation, intimiderent les plus rebelles. En attendant qu'ils puſſent faire paſſer de l'argent à Rhodes, ils donnerent des aſſurances de leur devoir; tout plia ſous l'autorité d'un ſi digne Chef, armé d'une juſte autorité.

Mais comme pour payer les dettes, & pour ſubvenir aux beſoins indiſpenſables de l'Ordre, les fonds dans ces commencemens lui manquoient, il les prit ſur les propres revenus du Magiſtere. Le premier uſage qu'il fit de ſa nouvelle autorité, fut de ſe dépouiller lui-même; & en verita-

ble pere, il ſacrifia avec joye les grands biens attachez à ſa dignité, pour la nourriture de ſes enfans, & la ſubſiſtance des troupes que l'Ordre entretenoit dans les differentes Iſles qui compoſoient alors cet Etat ſouverain. Cependant afin qu'on n'abuſât pas de ſa facilité, il défendit aux Commandeurs, qui réſidoient à Rhodes, & qui tiroient de leurs Commanderies la valeur de cent écus d'or de revenu, de rien exiger davantage du tréſor de l'Ordre pour leur ſubſiſtance. JEAN DE LASTIC.

Des ſoins plus importans ſuccederent à ce réglement de diſcipline domeſtique. Comme dans le deſordre où ſe trouvoient les finances, on avoit à craindre une rupture de la part des Turcs, peu ſcrupuleux ſur l'obſervation des traitez, le Grand Maître envoya à Amurat II. qui regnoit encore, des Ambaſſadeurs pour reconnoître la diſpoſition de ce Prince à l'égard de l'Ordre. Nous avons vû que pendant la guerre que le Sultan d'Egypte avoit portée dans l'Iſle de Rhodes, Amurat pour prendre ſon parti ſuivant les évenemens, avoit éludé la propoſition que le Grand Maître lui avoit fait faire, de renouveller les anciens traitez de paix. Les nouveaux Ambaſſadeurs de l'Ordre y trouverent plus de facilité dans cette conjoncture : ce Prince avoit à ſe défendre contre une puiſſante Ligue des Princes Chrétiens, dans laquelle le Roi de Hongrie, le fameux Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, les Valaques, Scanderberg Roi d'Albanie, & même Uſum-Caſſan Roi de Perſe étoient entrez. Mais de tous ces ennemis, aucun ne lui étoit ſi redoutable que le Roi ou le Prince d'Albanie.

JEAN DE LASTIC.

L'Albanie, Province de l'Europe, eſt à notre égard ſituée à l'Eſt, le long du Golfe de Veniſe : elle a au Levant la Macedoine, dont elle faiſoit autrefois partie, l'Epire au midi, & au Nord la Servie, & un coin de la Dalmatie. De hautes montagnes la ſéparent de l'Epire, & d'autres montagnes, des marais, des rochers eſcarpez & des défilez rendent le pays impraticable à des troupes qui ne connoiſſent pas le terrein. Cette ſituation avantageuſe, le courage & l'humeur féroce de ces montagnards, les rendoient redoutables à leurs voiſins, & ſur-tout aux Turcs : Amurat entreprit de les ſubjuguer. Jean Caſtriot qui regnoit alors dans cette contrée, ſe défendit long-tems avec beaucoup de courage ; mais enfin il ſuccomba ſous des forces ſuperieures à celles que lui pouvoit fournir ce petit Etat. Pour ſauver les débris de ſa fortune, il traita avec le Prince Turc ; & pour gages de ſa ſujetion, il fut obligé de lui donner en ôtage ſes trois enfans, Conſtantin, George & Jean. Amurat contre la foi du traité les fit circoncire & inſtruire dans la Loi Mahometane ; & le pere de ces trois Princes infortunez, apprenant leur diſgrace, en mourut de douleur. Amurat ſous prétexte de conſerver aux enfans du défunt la Principauté de leur pere, s'en empara, & mit de fortes garniſons dans toutes les Places.

On ne ſçait point ce que devinrent les deux aînez de Jean Caſtriot. La plûpart des Hiſtoriens accuſent Amurat de les avoir fait empoiſonner ; d'autres rapportent qu'il ſe contenta de leur faire perdre la vûe, & la faculté d'avoir jamais des he-

ritiers. Pareil ſort étoit deſtiné au troiſiéme ; mais on prétend qu'Amurat charmé de ſa bonne mine, & de certain air de grandeur qui ſe découvroit déja dans ce jeune Prince, lui épargna ces differens ſupplices, & ordonna qu'on l'élevât avec ſoin dans la Religion de Mahomet, & dans tous les exercices qui pouvoient convenir à un homme de guerre. JEAN DE LASTIC.

Si-tôt qu'il put porter les armes, Amurat le mena avec lui ; & dès ſa premiere campagne, il fit des actions d'une valeur ſi étonnante, que le Grand Seigneur par une alluſion au nom du grand Roi de Macedoine, voulut qu'on le nommât *Scander-Berg*, c'eſt-à-dire, le Seigneur Alexandre. Toute la ſuite de ſa vie répondit à un augure ſi favorable : ſoit dans des duels & des combats particuliers qu'il entreprit contre des avanturiers qui l'avoient défié à la tête des armées, ſoit dans des batailles génerales, il en remporta toujours tout l'honneur. Il devint de bonne heure le favori, & enſuite un des Géneraux d'Amurat ; mais le ſouvenir de l'Albanie que ce jeune Prince regardoit comme ſon heritage, & la douleur ſecrete de ſe voir engagé dans une Religion differente de celle de ſes peres, le toucherent plus que toute la faveur du Sultan : il réſolut, à quelque prix que ce fût, de rentrer dans ſes Etats, & dans le ſein de l'Egliſe.

Scander-Berg s'étant affermi dans ce deſſein, prit le tems que le Sécretaire d'Amurat étoit en campagne. Il le fut joindre, le tira à l'écart ; & après lui avoir fait expedier par force des Lettres Pa-

JEAN DE LASTIC.

tentes adreſſées au Gouverneur de Croye, capitale de l'Albanie, par leſquelles il lui étoit ordonné de remettre à Scander-Berg le gouvernement de cette Place, il poignarda ce Miniſtre, & fit tuer tous les gens de ſa ſuite ſans en épargner un ſeul : & avec toute la diligence qu'il put, il ſe rendit aux portes de Croye. Il fut reçu dans cette capitale de l'Albanie avec le reſpect qui étoit dû aux ordres dont il étoit porteur ; mais à la faveur de la nuit y ayant introduit trois cens hommes qu'il avoit fait avancer, & qu'il tenoit cachez proche des portes de cette ville, il en fit paſſer le Gouverneur Turc & toute ſa garniſon par le fil de l'épée : il parcourut enſuite le reſte de l'Albanie, qu'il remit ſous ſa domination. La plûpart des Princes Chrétiens ſes voiſins l'envoyerent féliciter d'un ſi heureux ſuccès, & les Venitiens qui regardoient ſes Etats comme un boulevard qui couvriroit ceux de la République, lui firent tenir des ſommes conſiderables pour lever des troupes.

Il ne manqua pas de ſoldats : les Albanois, Nation guerriere, ſe préſenterent en foule pour prendre les armes ; mais parmi ce grand nombre, dont il auroit pû compoſer une armée conſiderable, il choiſit ſeulement huit mille hommes d'infanterie, & ſept mille de cavalerie. Avec un ſi petit corps de troupes, mais à la faveur des montagnes & des défilez dont le pays étoit embaraſſé, il battit quatre grandes armées Ottomanes. La premiere commandée par Ali, la ſeconde par Feris-Beg, & les deux autres par Muſtapha, Basha, Baſſa ou Pacha, comme parlent differens Ecrivains. Amurat attribuant de

ſi

ſi grandes pertes au défaut de courage ou de capacité de ces Généraux, crut que ſes armes ſeroient plus heureuſes entre ſes mains. Il réſolut de commander lui-même ſes troupes; il alla à la tête d'une armée formidable attaquer Scander-Berg : il emporta quelques Places, mais dont la priſe lui coûta plus de ſoldats que la perte d'une bataille. Il étoit accompagné dans cette expedition du jeune Mahomet ſon fils, que ſa valeur & un courage déterminé autant que ſa naiſſance, l'avoit engagé à aſſocier à l'Empire, dans la vûe de faire voir en même tems à ſes troupes la capacité d'un vieux Capitaine, & l'ardeur & le feu d'un jeune conquerant.

Dans la ſeconde campagne, ces deux Sultans ſe préparoient à faire le ſiege de Croye, capitale de l'Albanie; mais avant que de rien entreprendre, & pour n'être pas troublez dans l'execution de leurs deſſeins, ils firent un traité de paix avec les Vénitiens, dans lequel il fut expreſſément ſtipulé que la République n'entretiendroit aucune relation avec le Prince d'Albanie. Ce fut par le même motif, & pour n'avoir rien à craindre des flotes de la Religion, qu'Amurat renouvella avec le Grand Maître les traitez de paix qu'il avoit faits avec ſon prédeceſſeur.

Le ſiege de Croye ne fut pas heureux pour les Turcs: Amurat après avoir vû périr une partie de ſon armée par des attaques imprévûes de Scander-Berg, qui tenoit la campagne, fut à la fin obligé de ſe retirer. Le Prince d'Albanie le pourſuivit dans ſa retraite, & tailla en pieces la meilleure partie de ſon arriere-garde. Amurat chagrin du mauvais

JEAN DE LASTIC.

ſuccès de la campagne, & accablé des infirmitez de la vieilleſſe, tomba malade. Il fut porté à Andrinople, où après avoir langui cinq à ſix mois, il y trouva la fin de ſa vie. Ce Sultan fut regretté par ſes ſujets, & même par les Chrétiens, ſur-tout quand on vint à comparer ſon regne & ſa conduite avec celle de ſon ſucceſſeur, jeune Prince à la verité un des plus grands conquerans que l'Europe & l'Aſie euſſent jamais vû; mais cruel, perfide, ſanguinaire, & qui renouvella l'affreux ſouvenir des plus grands tyrans.

Les liaiſons eſſentielles de ſon hiſtoire avec celle que j'écris, & les guerres ſanglantes qu'il fit à l'Ordre de ſaint Jean, m'obligent à faire connoître plus particulierement un de ſes plus grands ennemis. C'étoit un jeune Prince à peine âgé de vingt & un an, que la nature & la fortune jointes à une haute valeur rendirent la terreur du monde entier. Son ambition étoit encore plus grande que ſa naiſſance & ſon Empire. Il poſſedoit tous les talens ſuperieurs, des vûes immenſes, le génie admirable pour diſtribuer dans les tems l'execution de ſes projets, toujours attentif, toujours préſent aux évenemens, & ne perdant jamais de vûe les diſpoſitions & les forces de ſes ennemis; inſatiable de gloire & de plaiſirs, & noirci même de ces ſales voluptez que la nature ne ſouffre qu'avec horreur; ſans foi, ſans humanité, ſans Religion, il ne faiſoit pas plus de cas de l'Alcoran que de l'Evangile; & ſelon ſes principes, il n'y avoit que deux divinitez qui meritaſſent le culte des hommes, la fortune & la valeur.

Tel étoit Mahomet II. qui affecta de bonne heure le nom d'*Al-Biuch*, ou de *Mahomet le Grand*, titre que la posterité lui a conservé. Il en étoit digne, si on en juge seulement par ses conquêtes; mais dans les Souverains, il y a des vertus qui doivent marcher avant la valeur; & un Prince n'est veritablement grand, que par sa pieté & par sa justice : vertus inconnues à Mahomet, ou dont il ne crut la pratique convenable qu'à de simples particuliers. JEAN DE LASTIC.

Cependant on n'eut pas plutôt publié la mort d'Amurat, & l'élevation de Mahomet second sur le trône des Ottomans, qu'on vit accourir à la Porte des Ambassadeurs des Empereurs de Constantinople & de Trébizonde, & de la plûpart des Princes de la Gréce & de l'Orient. Le Grand Maître y envoya aussi au nom de l'Ordre Frere Pierre Zinot. Tous ces Ministres après les complimens ordinaires dans ces occasions, demanderent avec empressement la confirmation des anciennes alliances arrêtées entre les Princes leurs maîtres & la Maison Ottomane. Mahomet, soit que les charmes de la toute-puissance l'éblouissent, ou pour endormir ces Ambassadeurs, les reçut tous avec une joye étudiée, & renouvella sans difficulté les traitez dont on lui demandoit la confirmation. Mais comme la conquête de Constantinople étoit le premier objet de son ambition, il employa toute l'année suivante à faire secretement les préparatifs nécessaires pour une si grande entreprise, & à s'assûrer de toutes les avenues qui conduisoient à cette capitale de l'Orient, & pour empêcher les secours,

JEAN DE LASTIC. que l'Empereur Grec pourroit tirer tant du côté de terre, que par la Mer Noire, ou le Pont-Euxin.

Dans cette vûe il fit conſtruire un fort ſur le rivage du Boſphore, qui tenoit à l'Europe. L'Empereur Conſtantin allarmé de cette entrepriſe, lui dépêcha des Ambaſſadeurs pour s'en plaindre comme d'une infraction des traitez de paix qu'il venoit de renouveller. Mahomet leur répondit d'abord avec une moderation apparente, qu'il n'avoit fait élever ce fort que pour s'oppoſer aux courſes des Chevaliers de Rhodes, auſſi ennemis des Grecs que des Turcs, & pour mettre, dit-il, les ſujets des deux Empires à l'abri des incurſions des Latins. Mais les Ambaſſadeurs ayant voulu inſiſter ſur la fidelité avec laquelle l'Ordre obſervoit ſes traitez, Mahomet emporté par ſon humeur violente, leur impoſa ſilence & jura *qu'il feroit écorcher tout vif le premier qui oſeroit lui en parler davantage.*

Après cette declaration, & ſans garder aucune meſure, il fit avancer ſes troupes, & inveſtir la capitale de l'Empire grec, & on commença à former un des ſieges le plus memorable, dont il ſoit fait mention dans toute l'hiſtoire du bas Empire.

Le Sultan arriva dans le camp le ſecond Avril : on prétend qu'il y avoit au moins trois cens mille hommes dans ſon armée, ſans compter une flotte nombreuſe compoſée de deux cens cinquante bâtimens de differentes grandeurs, chargez de vingt-quatre mille hommes. Pour réſiſter à des forces ſi redoutables, à peine comptoit-on dans Conſ-

tantinople, ſix mille Grecs en armes, & environ trois mille hommes de troupes étrangeres & de volontaires : ce qui doit paroître ſurprenant par rapport à la grandeur de cette ville, & au nombre prodigieux de ſes habitans. Mais ce n'étoient plus ces Grecs ſi vantez dans l'antiquité par leur valeur & par leur amour pour la patrie ; les eſprits s'étoient alors tournez du côté du commerce : Conſtantinople n'étoit remplie que de marchands, ſans compter un grand nombre de Calogers & de Religieux, la plûpart avares, & qui plûtôt que de ſecourir leur Souverain, enſevelirent leur argent dans les endroits les plus cachez. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi Conſtantin, deſtitué de forces & ſans ſecours, ne put pas ſoutenir long-tems les efforts des Infideles. Malgré toute la réſiſtance des Chrétiens, la ville fut emportée d'aſſaut le quarante-deuxiéme jour du ſiege. JEAN DE LASTIC.

L'Empereur aima mieux ſe faire tuer en défendant ſa religion & ſa couronne, que de tomber vif entre les mains des Infideles. Peut-être que jamais il ne s'étoit vû de ſpectacle plus funeſte & plus touchant que ce qui ſe paſſa dans la priſe de cette Ville. Plus de quarante mille hommes paſſerent par le fil de l'épée ; ſoixante mille furent vendus comme eſclaves : rien n'échapa à la fureur ou à l'avarice du ſoldat.

Les femmes déteſtoient la fecondité qui les avoit rendues meres, & plaignoient avec des larmes de ſang, le ſort de jeunes enfans qu'elles portoient dans leurs bras. On voyoit une infinité de jeunes filles, timides & incertaines dans

JEAN DE LASTIC. leurs démarches, & ſans ſçavoir de quel côté tourner leurs pas, qui erroient comme de malheureuſes étrangeres, dans le ſein même de leur patrie; & en cherchant leurs parens, tomboient dans l'abîme des malheurs, & entre les mains de ces Barbares dont elles éprouvoient un ſort plus affreux pour elles que les plus cruels ſupplices. Les larmes, les cris pouſſez au ciel, rien ne touchoit l'inſolent vainqueur; & le plus miſerable des Turcs faiſoit ſa proye d'une beauté achevée, mais qui lui étoit ſouvent enlevée par un autre Turc, ou plus fort que lui, ou plus autoriſé dans l'armée. La plûpart de ces Barbares trafiquoient de leurs priſonniers; mais par ordre du Sultan, les gens de naiſſance, les Princes & les Officiers qui avoient été pris les armes à la main, furent livrez aux bourreaux: il n'échapa à ſa cruauté que les jeunes gens des deux ſexes les mieux faits, qu'il reſerva pour les abominations de ſon Serail.

C'eſt ainſi qu'une Grecque d'une naiſſance illuſtre, appellée Irene, à peine âgée de dix-ſept ans, tomba entre ſes mains. Un Bacha venoit de la faire eſclave; mais ſurpris de ſa rare beauté, il la crut digne d'être preſentée au Sultan. L'Orient n'avoit rien vû naître de ſi parfait; ſes charmes ſe firent ſentirent imperieuſement au cœur farouche de Mahomet; il fallut ſe rendre; il s'abandonna même entierement à cette nouvelle paſſion; & pour être moins détourné de ſes aſſiduitez amoureuſes, il paſſa pluſieurs jours ſans ſe laiſſer voir à ſes Miniſtres & aux principaux Officiers de ſon

armée. Irene le ſuivit depuis à Andrinople : il y fixa le ſéjour de la jeune Grecque. Pour lui, de quelque côté que les armes tournaſſent ſes pas, ſouvent même au milieu des plus importantes expeditions, il en laiſſoit la conduite à ſes Généraux, & revenoit avec empreſſement auprès d'Irene. On ne fut pas long-tems ſans découvrir que la guerre n'étoit plus ſa premiere paſſion : les ſoldats accoutumez au butin qu'ils faiſoient à ſa ſuite, murmurerent de ce changement. Ces murmures devinrent contagieux ; l'Officier comme le ſoldat ſe plaignoient de cette vie efféminée : cependant ſa colere étoit ſi formidable, que perſonne n'oſoit ſe charger de lui en parler. Enfin, comme le mécontentement de la milice étoit à la veille d'éclater, le Bacha Muſtapha ne conſultant que la fidelité qu'il devoit à ſon maître, l'avertit le premier des diſcours que les Janiſſaires tenoient publiquement au préjudice de ſa gloire. JEAN DE LASTIC.

Le Sultan, après être demeuré quelque tems dans un ſombre ſilence, & comme s'il eût examiné en lui-même quel parti il devoit prendre ; pour toute réponſe, & ſous prétexte d'une revûe, ordonna à Muſtapha de faire aſſembler le lendemain les Bachas, & ce qu'il y avoit de troupes pour ſa garde, & aux environs de la ville. Il paſſa enſuite dans l'appartement d'Irene, avec laquelle il reſta juſqu'au lendemain.

Jamais cette jeune Princeſſe ne lui avoit paru ſi charmante : jamais auſſi le Prince ne lui avoit fait de ſi tendres careſſes. Pour donner un nouvel éclat à ſa beauté, ſi cela étoit poſſible, il exhorta

JEAN DE LASTIC. ſes femmes à employer toute leur adreſſe, & tous leurs ſoins à ſa parure. Après qu'elle fut en état de paroître en public, il la prit par la main, la conduiſit au milieu de l'aſſemblée, & arrachant le voile qui lui couvroit le viſage, il demanda fierement aux Bachas qui l'entouroient, s'ils avoient jamais vû une beauté plus accomplie. Tous ces Officiers, en bons courtiſans, ſe répandirent en des louanges exceſſives, & le feliciterent ſur ſon bonheur. Pour lors Mahomet prenant d'une main les cheveux de la jeune Grecque, & de l'autre tirant ſon cimetere, d'un ſeul coup en fit tomber la tête à ſes pieds, & ſe tournant vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarez & pleins de fureur : *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, ſçait couper les liens de l'amour.*

Un frémiſſement d'horreur ſe répandit dans toute l'aſſemblée ; la crainte d'un pareil ſort fit trembler les plus mutins : chacun croyoit voir ce funeſte couteau élevé ſur ſa tête ; mais s'ils échaperent d'abord à ſon humeur ſanguinaire, ce ne fut que pour mieux aſſurer ſa vengeance. Muſtapha pour prix de ſes fideles avis, fut immolé le premier ſous un leger prétexte ; il le fit étrangler dans le Serail : & dans ces longues guerres qu'il entreprit depuis, & qui durerent autant que ſon regne, il eut le cruel plaiſir de faire perir les uns après les autres la plûpart des Janiſſaires, qui par leurs cris ſeditieux, avoient troublé ſes plaiſirs & réveillé ſa fureur.

Il n'y avoit pas plus de ſix mois que ce Prince étoit maître de Conſtantinople, que croyant que tous

tous les Princes de l'Asie devoient fléchir sous sa puissance, il commença par les Chevaliers de Rhodes à faire éclater de si hautes prétentions. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, ou plûtôt un Heraut, qui le somma de sa part de le reconnoître pour son Souverain, & de faire porter tous les ans à son trésor deux mille ducats de tribut. A son refus, cet Ambassadeur étoit chargé de lui declarer la guerre, & que le Sultan son maître étoit résolu de porter lui-même ses invincibles armes dans toutes les Isles de la Religion. JEAN DE LASTIC.

Le Grand Maître après avoir pris l'avis du Conseil, lui répondit que son Ordre étoit composé d'un corps de Religieux militaires, qui en cette qualité dépendoient par leur profession du souverain Pontife des Chrétiens; que leurs ancêtres par leur valeur & au prix de leur sang avoient depuis conquis l'Isle de Rhodes & les Isles voisines, dont aucun Prince ne leur avoit disputé la souveraineté; que par son élection à la grande Maîtrise elle avoit été mise en dépôt entre ses mains; qu'il en étoit comptable à ses freres & à leurs successeurs, & qu'il sacrifieroit avec joye sa vie plûtôt que de donner atteinte à l'indépendance & à la liberté de la Religion.

Ce sage Grand Maître & son Conseil ne doutant pas qu'une réponse si ferme n'attirât les armes du Sultan dans leurs Etats, eurent recours aux Princes Chrétiens, & ils firent cette démarche, plûtôt pour n'avoir rien à se reprocher, que dans l'esperance d'un prompt secours & bien effectif. Le Commandeur d'Aubusson, de la Langue

JEAN DE LASTIC. d'Auvergne, d'une des plus anciennes des plus illuſtres Maiſons de la Marche, fut nommé pour Ambaſſadeur auprès de Charles VII. qui regnoit alors en France. Le Grand Maître qui connoiſſoit ſon zele pour la Religion, fit ce choix, & ce fut la derniere action de ſon Magiſtere. Il mourut accablé d'années, après avoir tenu le Gouvernail dans des tems difficiles & orageux, avec autant de prudence que de fermeté.

1454.

Fin du ſixiéme Livre.

F. R. F. JACQUES DE MILLY TRENTE-SIXIEME GRAND MAITRE
L. Cars Sculp.

LIVRE SEPTIÉME.

FRERE JACQUES DE MILLY, grand Prieur d'Auvergne, ſucceda au Grand Maître de Laſtic; il étoit alors dans ſon Prieuré. On lui dépêcha le Chevalier de Boisrond ſon neveu, pour lui porter le decret de ſon élection: & dans la dépêche dont ce Chevalier étoit chargé, le Conſeil repreſenta au nouveau Grand Maître de quelle importance il étoit pour le bien de la Religion, qu'il ſe rendît inceſſamment à Rhodes. Par la même Lettre il lui inſinua que pour ſe débarraſſer des recommandations des Souverains en faveur de quelques jeunes Chevaliers, & pour ne pas préjudicier aux droits d'ancienneté, il devoit declarer de bonne heure qu'il n'accorderoit aucune grace, avant que d'avoir pris poſſeſſion de ſa dignité, & prêté dans Rhodes même les ſermens qu'on exigeoit des Grands Maîtres en pareilles ceremonies.

JACQUES DE MILLY. 1454. 1. Juin.

Ce Prince défera à de ſi juſtes conſeils, partit en diligence pour Rhodes, & y arriva heureuſement le 20 Août de l'année 1454: ſa preſence y étoit bien neceſſaire. Mahomet le plus fier & le plus ſuperbe de tous les hommes, irrité de la réponſe courageuſe que les Chevaliers avoient faite à ſon Ambaſſadeur, jura leur perte & la deſtruction de Rhodes: & dans l'impatience de s'en venger, il venoit d'envoyer, comme les avant-coureurs de ſa fureur, trente galeres, qui par ſon ordre, avoient ravagé les côtes des Iſles de la Religion.

JACQUES DE MILLY.

De tous les Princes voiſins que ſa vaſte ambition lui faiſoit regarder comme ſes ennemis, il n'y en avoit point qui lui fuſſent plus odieux, ni qu'il ſouffrît plus impatiemment au milieu de ſes Etats, que les Grands Maîtres de Rhodes. Il faiſoit deſſein de porter l'année ſuivante ſes armes dans cette Iſle, & d'exterminer l'Ordre entier de ſaint Jean; mais il fut obligé de differer cette entrepriſe par les nouvelles qu'il apprit d'une puiſſante Ligue, qui s'étoit formée contre lui pour la défenſe de la Hongrie. Le Pape Calixte III. en étoit le chef, & il y avoit fait entrer ſucceſſivement, outre le Roi d'Hongrie, Alphonſe Roi d'Arragon, Philippe Duc de Bourgogne, les Républiques de Veniſe, & de Génes, le nouveau Grand Maître de Rhodes, & differens Princes d'Italie.

Charles VII. Roi de France étoit puiſſamment ſollicité par un Legat que le Pape lui avoit envoyé exprès, de joindre ſes armes à celles des alliez. Ce Pontife même ſur l'éloignement où ce Prince paroiſſoit être de quitter ſes Etats, lui en écrivit en des termes imperieux. Mais ce n'étoit plus le tems où les Papes, ſoit par pur zele pour la Religion, ſoit par des motifs de politique, vinſſent aiſément à bout, ſous le ſpécieux prétexte de croiſades & de guerres ſaintes, de releguer, pour ainſi dire, les Empereurs & les autres Souverains au fond de l'Orient. Le Roi de France fit peu d'attention à des menaces déguiſées ſous les apparences de pieuſes exhortations. Cependant comme ce Prince avoit un veritable fond de religion, quoiqu'il fût toujours en garde contre les Anglois qu'il

avoit chaſſez de France, & que le Dauphin ſon fils par ſon ambition lui cauſât beaucoup d'inquiétude, il fit donner au Commandeur d'Aubuſſon, que le Grand Maître lui avoit envoyé pour implorer ſon ſecours, des ſommes conſiderables qui furent employées, ſoit à acheter des armes, ſoit à de nouvelles fortifications qu'on fit dans la ville de Rhodes. JACQUES DE MILLY.

Pendant que tous ces alliez par des armemens lents & tardifs raſſembloient leurs forces, Mahomet, après differentes entrepriſes qui cachoient ſon veritable deſſein, tomba tout d'un coup ſur la ville de Belgrade, qu'Amurat ſon pere avoit autrefois aſſiegée inutilement; mais que ce Prince, par une émulation de gloire, tenta de ſurprendre & d'emporter. On ſçait que cette importante Place eſt ſituée ſur une pointe de terre & dans une preſqu'Iſle que forme le Danube au Septentrion; & la riviere de la Save à l'Occident. Huniade un des plus grands capitaines de la Chrétienté, & le ſeul de ſon tems comparable à Scander-berg, pendant tout le tems que dura le ſiege, s'étoit retranché à la tête des Hongrois ſur le rivage ſeptentrional du Danube. Mais Mahomet pour ſe rendre maître du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour couper la communication du camp des Chrétiens avec la place, avoit formé comme un demi cercle de ſaïques & de brigantins liez enſemble, qui occupoient tout l'eſpace d'au-deſſus & d'au-deſſous de la ville. Huniade pour percer cette eſpece d'eſtacade, & faire paſſer du ſecours dans la ville, arma de ſon côté un grand nombre de bâtimens de differentes gran-

JACQUES DE MILLY.

deurs, & après les avoir chargez de ce qu'il avoit de soldats les plus braves & les plus déterminez, il se met à leur tête, se laisse aller au fil de l'eau, aborde la flotte des Infideles, saute le premier dans la galiote de l'Amiral, s'en rend maître, & suivi par les Officiers Hongrois qui commandoient les troupes de débarquement, il rompt l'estacade, separe les petits vaisseaux qui la composoient, en coule une partie à fond, s'empare des autres, passe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient chargez, & entre dans le port, traînant à sa suite les débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par sa presence releve le courage de la garnison & des habitans, & leur adressant la parole: *Je suis venu*, leur dit-il, *avec ces braves soldats pour vivre ou pour mourir avec vous: & je sauverai la Place, ou je m'ensevelirai sous ses ruines.*

Pendant tout le tems que dura le siege, ce grand homme faisoit en même tems les fonctions de sage capitaine, & de soldat déterminé: Général, Gouverneur, Officier de Marine & d'Artillerie, les Turcs le trouvoient à tous les postes qu'ils attaquoient, on le voyoit en même tems à la tête de toutes les sorties. On rapporte que dans une de ces sorties, il tua de sa main jusqu'à douze ennemis; mais comme, après tout, ces petits avantages n'étoient point décisifs, & que Mahomet avançoit toujours ses travaux, il vit bien qu'il n'y avoit qu'un combat & une bataille qui pût sauver la Place. Dans cette vûe, il fit prendre les armes à la garnison, aux troupes qu'il avoit amenée, & même aux plus braves habitans:

dont il fit choix, & ayant formé de toutes ces troupes un corps conſiderable, il ſe mit à leur tête, & l'épée à la main ſe jetta dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en pieces tout ce qui s'oppoſa à ſon paſſage; mais au bruit que faiſoit cette attaque, les Turcs ſe rallient bien-tôt & font ferme: jamais les Chrétiens & les Infideles n'avoient combatu avec plus de courage & d'opiniâtreté. Huniade qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une ſi longue réſiſtance, s'abandonne dans les plus épais bataillons des ennemis; pouſſe, tue tout ce qui ſe preſente devant lui, & force enfin les Infideles à reculer en déſordre. Mahomet accourt lui-même à leurs ſecours, & à la tête de ces legions invincibles de Janiſſaires qui faiſoient toute la force de ſon armée & de ſon Empire, charge les Chrétiens, & tue de ſa main un des principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même tems il reçoit une large bleſſure à la cuiſſe, qui le met hors de combat: on le porte auſſi-tôt dans ſa tente, où le ſang qu'il avoit perdu le fit tomber en foibleſſe.

JACQUES DE MILLY. 1456.

Cependant le combat ne ſe ralentit point: Huniade fait de nouveaux efforts; gagne les batteries, & tourne le canon contre les tentes du Sultan. Mais le Géneral Chrétien voyant un gros de Spahis qui s'avançoient le ſabre à la main pour lui couper le chemin de la retraite, ne jugea pas à propos par un combat trop opiniâtré, de réduire les Turcs à un déſeſpoir ſouvent plus redoutable que leur valeur ordinaire; & content des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triomphant dans Belgrade parmi les accla-

JACQUES DE MILLY.

mations de ſes ſoldats, qui traînoient à leur ſuite un grand nombre de priſonniers.

Le Sultan revenu de ſon évanouiſſement, s'informa auſſi-tôt des ſuites du combat : on ne put lui cacher que les premiers Bachas de ſa Cour, le Vizir, l'Aga des Janiſſaires, & les principaux Officiers de ce corps avoient été tuez ; que le canon avoit été encloué, & les bagages pris. On prétend que ſur de ſi fâcheuſes nouvelles & ſi contraires à ſes eſperances, il demanda du poiſon pour terminer ſa vie & ſa douleur.

1454 Le 6. Août.

Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'il perdit en cette occaſion plus de vingt mille hommes de ſes meilleures troupes, & qu'il fut obligé de lever le ſiege & de regagner Conſtantinople avec précipitation. Pour ſurcroît de chagrin, il apprit que pendant la campagne, les Chevaliers de Rhodes pour faire diverſion, avoient ravagé les côtes de ſes Etats, bloqué ſes ports, cauſé de grands dommages au commerce de ſes ſujets, & aſſuré celui des Chrétiens.

Le Sultan pour ſe venger des Chevaliers, mit en mer une puiſſante flotte chargée de dix-huit mille hommes de débarquement, avec ordre de porter le fer & le feu dans toutes les Iſles de la Religion. L'Amiral aborda d'abord à l'Iſle de Cos ou de Lango : il y aſſiega un Château fortifié, appellé Landimachio : les Turcs battirent la Place avec grand nombre de Canons & de Mortiers, & ayant fait brêche, ils monterent en foule à l'aſſaut. Ils ſe flattoient d'emporter ce Château ſans beaucoup de réſiſtance ; mais ils trouverent ſur la brêche

che un bon nombre de Chevaliers, qui les repouſſerent, & qui en roulant des pierres, & faiſant tomber ſur les aſſiegeans de l'huile bouillante & du plomb fondu, en firent périr les plus braves au pied des murailles. Une ſortie faite enſuite à propos, acheva de jetter le trouble & le deſordre dans les troupes infidelles, qui ſe rembarquerent avec plus de précipitation & d'empreſſement, qu'ils n'avoient couru à l'aſſaut. JACQUES DE MILLY.

Le Commandant ſans ſe rebuter d'un ſi mauvais ſuccès, crut qu'il ſeroit plus heureux contre les habitans de l'Iſle Simia, ou des Singes : il en aſſiegea le Château ; & pour ne pas hazarder ſes troupes, il l'attaqua par des mines ſecrettes qu'il conduiſit juſqu'au milieu de la Place. Mais ſon entrepriſe ayant été découverte à tems, il rencontra des Chevaliers, qui ayant contre-miné, éventerent la mine ; & l'épée à la main taillerent en pieces les mineurs & les troupes qui les ſoutenoient, & forcerent les Infideles à ſe rembarquer. De-là, ils s'approcherent de l'Iſle de Rhodes ; & ayant mis quelques ſoldats à terre, l'Amiral leur ordonna d'entrer dans le pays avec le moindre bruit qu'ils pourroient, de tâcher de reconnoître la garde que l'on faiſoit dans l'Iſle, & s'il y avoit des troupes le long de la côte.

Ces eſpions s'avancerent dans le pays ſans être découverts : tout leur parut tranquille & ſans défiance, & ils s'apperçurent qu'un Bourg voiſin appellé Archangel, très peuplé, & le plus riche de l'Iſle, n'avoit que de foibles défenſes : là-deſſus ils firent les ſignaux que l'Amiral leur avoit preſcrits.

JACQUES DE MILLY. Ce Géneral ne les eut pas plutôt apperçûs, qu'il mit toute ſon infanterie dans des vaiſſeaux plats; & après que les Infideles furent débarquez, ils marcherent droit à ce Bourg, ſurprirent les habitans, tuerent ceux qui ſe mirent en défenſe, firent eſclaves les autres; & dans la crainte de s'attirer toutes les forces de la Religion, l'Amiral Turc, après avoir ravagé la campagne, ſe rembarqua bruſquement. Il fit une pareille execution dans les Iſles de Lerro, de Calamo, de Niſſara, de Lango & de Simia, par où il repaſſa à ſon retour de Rhodes. Comme ces Iſles étoient la plûpart ſans défenſe, il ravagea la campagne, arracha les vignes, coupa les arbres fruitiers, enleva les habitans qu'il put ſurprendre : & après avoir laiſſé par-tout des marques de ſa cruauté, il reprit la route de Conſtantinople. Il préſenta à Mahomet un grand nombre d'eſclaves qu'il avoit faits dans ſon expedition : le Sultan les enviſagea avec une joye cruelle, & comme un ſoulagement à la fureur dont il étoit animé contre les Chevaliers : il ne leur laiſſa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi. Pluſieurs furent aſſez foibles pour prendre ce dernier parti, & ces malheureux devenus Mahometans, ſervirent depuis de guides aux Corſaires qui infeſtoient les differentes Iſles de la Religion.

Frere Jean de Château-Neuf, de la Langue de Provence, Commandeur d'Uſez dans le Prieuré de ſaint Gilles, & Bailli des Iſles de Lango, de Lerro & de Calamo, les voyant déſertes & ruinées, en remit le gouvernement à l'Ordre, qui dans un Chapitre géneral, pria le Grand Maître

de ſe charger de les repeupler. Et pour éviter de pareilles ſurpriſes, le même Chapitre ordonna que cinquante Chevaliers réſideroient dans le Château de ſaint Pierre; qu'on en mettroit vingt-cinq dans l'Iſle de Lango; que quarante autres Chevaliers monteroient la galere qui étoit de garde en tout tems dans le port de Rhodes : & le Grand Maître de ſon côté, fit conſtruire un fort dans le Bourg d'Archangel pour la ſûreté des habitans. JACQUES DE MILLY.

Ces précautions étoient d'autant plus néceſſaires, qu'outre la guerre que la Religion avoit à ſoutenir contre les Turcs, on étoit à la veille d'une rupture avec le Soudan d'Egypte, Prince voiſin, & qui n'étoit pas moins redoutable que Mahomet. Le Grand Maître venoit de recevoir une Lettre preſſante de Louis de Savoye Roi de l'Iſle de Chypre, du chef de la Reine Charlotte de Luſignan ſa femme, dans laquelle il imploroit le ſecours & la protection de l'Ordre contre les entrepriſes d'un bâtard de la Maiſon de Luſignan, qui à la faveur du crédit qu'il avoit à la Cour du Soudan, prétendoit ſe rendre maître de ce Royaume.

L'Ordre, comme on ſçait, y poſſedoit de grands biens, même des villes & des forteresſes conſiderables : ainſi il ne s'y pouvoit rien paſſer dans une guerre civile, & entre la Reine & le bâtard, où le Grand Maître ne dût s'intereſſer.

Pour l'intelligence de ces prétentions réciproques, il faut ſçavoir que Jean de Luſignan dernier Roi de Chypre, n'avoit pour heritiere de ſes Etats qu'une jeune Princeſſe appellée Charlotte, ſortie de ſon mariage avec Hélene Paleologue ſa

JACQUES DE MILLY.

seconde femme. C'étoit un Prince efféminé, d'une foible complexion, presque imbecile, incapable de gouverner ; & le dernier du Royaume étoit instruit avant lui des affaires de son Etat. Toute l'autorité résidoit dans la personne de la Reine, qui étoit gouvernée elle-même par le fils de sa nourice, Ministre absolu qui disposoit à son gré du gouvernement, & qui tournoit à son profit les Charges, les dignitez & les revenus de la Couronne.

Cette injuste domination finit par le mariage de la Princesse avec Jean de Portugal, Duc de Conimbre. Ce Prince, du chef de sa femme, héritier présomptif de la Couronne, voulut entrer en possession des droits que le Roi son beau-pere avoit abandonnez ; l'imperieux Ministre s'y opposa, mais le parti du Prince prévalut, & le Ministre qui redoutoit son ressentiment, se refugia à Famagouste dont les Génois depuis long-tems étoient en possession. Sa mere pour se venger de l'exil de son fils, fit empoisonner le Prince Portugais ; & par sa mort, le Ministre revint à la Cour, & y reprit son ancienne autorité.

Il reprit en même tems tout son orgueil : soit vengeance, soit esprit de hauteur, & que la tête, comme à la plûpart de ses semblables, lui eût tourné dans une fortune trop élevée, il ne garda nulle mesure avec la veuve du Duc de Conimbre : il chercha même les occasions de lui rendre de mauvais offices auprès de la Reine sa mere. La Princesse outrée de ses manieres hautaines & insolentes, s'en plaignit à un frere bâtard qu'elle avoit, appellé Jacques de Lusignan, nommé à

l'Archevêché de Nicosie, capitale de l'Isle, quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres sacrez. C'étoit un homme dévoré d'ambition, à qui un crime ne coûta jamais rien pour arriver à ses fins, naturellement caché, cruel de sang froid; & quand il y alloit de ses interêts, capable d'un assassinat prémédité. JACQUES DE MILLY.

Pendant la vie du Duc de Conimbre dont il redoutoit le courage & l'habileté, ce bâtard s'étoit tenu éloigné des affaires, & renfermé dans les bornes de son état; mais la mort du Prince Portugais ralluma son ambition, & il crut qu'il ne lui étoit pas impossible de s'approcher plus près du trône, ou du moins de parvenir au Ministere: il falloit pour cela éloigner des affaires le fils de la nourice.

Jacques, sous prétexte de venger les outrages qu'il avoit faits à la Princesse, le poignarda lui-même: il se flatoit d'occuper sa place; mais la colere de la Reine ne lui permit pas de se montrer à la Cour. Il se refugia secretement chez un noble Vénitien son ami particulier, appellé Marc Cornaro, homme puissant & riche, qui avoit des établissemens considerables dans l'Isle: mais ne s'y croyant pas encore assez en sûreté contre le ressentiment d'une Reine offensée, il passa à Rhodes d'où il écrivit au Pape pour en obtenir la confirmation de sa dignité d'Archevêque.

La Reine qui redoutoit son esprit artificieux, traversa ses desseins à Rome. Le bâtard irrité de la trouver à son chemin, prit un parti extrême; & sans songer davantage à l'Archevêché, il ramassa un nombre de bandits, retourna dans l'Isle

JACQUES DE MILLY. de Chypre, arriva à Nicoſie, forma un puiſſant parti, fit périr ſes ennemis, & même tous ceux qui pouvoient prétendre au miniſtere & au gouvernement : & malgré la Reine, il s'empara & des forces & des finances de l'Etat. Cette Princeſſe diſſimula ſagement une entrepriſe à laquelle elle ne pouvoit alors s'oppoſer : elle ne trouva de reſſource que dans un ſecond mariage de ſa fille : elle lui fit épouſer Louis fils du Duc de Savoye, qui arriva enſuite dans l'Iſle de Chypre avec une flote chargée de troupes de débarquement : ce fut au bâtard à ſortir au plutôt de l'Iſle, & il chercha un azile au grand Caire, & à la Cour du Soudan.

Cependant le Roi & la Reine étant morts à peu de jours près l'un de l'autre, le Prince de Savoye & la Princeſſe ſa femme furent reconnus pour Roi & Reine de Chypre ; & en cette qualité, ils furent couronnez ſolemnellement. Le bâtard de Luſignan n'en eut pas plutôt les nouvelles, qu'il dépêcha à Conſtantinople une de ſes creatures pour implorer la protection de Mahomet auprès du Soudan : & comme rien ne coûte à un uſurpateur, ſon agent offrit de ſa part de payer au grand Seigneur le même tribut que le Prince Egyptien tiroit de l'Iſle de Chypre. Le bâtard à force de préſens, ſçut mettre en même tems dans ſes intérêts le fils du Soudan, & trois de ſes principaux Miniſtres, qui lui repréſenterent que s'il vouloit accorder au bâtard l'inveſtiture de ce Royaume, il augmenteroit du double le tribut que ſon pere lui avoit payé de ſon vivant.

Ce fut au ſujet de cette intrigue dont le Roi

Louis fut averti par l'Ambaſſadeur qu'il avoit envoyé au Caire, qu'il écrivit en diligence au Grand Maître pour lui demander dans une ſi importante conjoncture, ſon conſeil & du ſecours : il y avoit déja long-tems que l'Ordre tenoit lieu de protecteur à tous les Princes de la Maiſon de Luſignan. Le Grand Maître n'eut pas plutôt reçû les Lettres du Roi, qu'il envoya Frere Jean Delphin, Commandeur de Niſſara, au grand Caire pour traverſer les prétentions & les intrigues du bâtard. JACQUES DE MILLY.

Cet Ambaſſadeur ayant été admis à l'audience du Soudan, lui repréſenta que l'Iſle de Chypre étant féudataire de ſa Couronne, il étoit de ſa juſtice d'y maintenir contre un homme ambitieux, les droits légitimes des heritiers du feu Roi; qu'en qualité de ſes vaſſaux, ils lui payeroient avec exactitude le tribut auquel l'Iſle étoit aſſujettie, & qu'ils lui garderoient une fidelité inviolable, dont l'Ordre entier ſe rendroit volontiers caution. L'habileté de l'Ambaſſadeur, & quelques préſens répandus à propos parmi ces barbares, commençoient à incliner les eſprits du côté le plus juſte; mais il ſurvint un Ambaſſadeur de la part de Mahomet, qui repréſenta au Soudan qu'il étoit de l'intérêt de tous les vrais Muſulmans d'empêcher que le Prince de Savoye, & qu'aucun Prince Latin ne fît des établiſſemens dans le Levant. Il ajouta qu'il regarderoit tous ceux qui les favoriſeroient comme ſes ennemis; qu'il devoit craindre lui-même, s'il accordoit l'inveſtiture de Chypre à un Prince Latin, d'exciter une révolte dans ſes propres Etats, & s'il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour chaſſer

JACQUES DE MILLY. de l'Iſle le fils du Duc de Savoye, il lui offroit le ſecours de ſes armes ; qu'il conſentiroit même avec plaiſir qu'il s'en ſervît pour chaſſer de l'Iſle de Rhodes les Chevaliers tous Latins d'extraction, & les ennemis irréconciliables de leur Prophete.

L'Egyptien déféra à des remontrances qui avoient un air de menaces, & qui venoient d'un Prince dont en ce tems-là perſonne ne vouloit s'attirer les armes & le reſſentiment. L'inveſtiture fut accordée au bâtard de Luſignan, & le Sultan pour l'établir ſur le trône, le fit accompagner à ſon retour par une puiſſante armée. Avec ce ſecours, il ſe rendit maître en peu de tems de tout le Royaume : il ne reſta au Roi & à la Reine que la forteresſe de Cyrene, où ils ſe refugierent : le bâtard forma auſſi-tôt le ſiege de cette Place. Les Génois conſerverent dans cette révolution la ville de Famagouſte, & les Chevaliers ſe maintinrent dans le Château de Colos, Place forte qui appartenoit à l'Ordre, & qui faiſoit partie de la grande Commanderie de Chypre.

La Reine Charlotte de Luſignan ne ſe trouvant pas en ſûreté dans Cyrene, abandonna l'Iſle de Chypre, & ſe retira dans celle de Rhodes, ſous la protection du Grand Maître. La naiſſance de cette jeune Princeſſe, ſa dignité royale, ſes malheurs, & plus que cela encore, cet empire naturel que donne la beauté, lui firent de zélez partiſans de la plûpart des Chevaliers, & on remarqua ſur-tout que ſoit pure généroſité, ſoit inclination ſecrete, le Commandeur d'Aubuſſon s'attacha particulierement à ſes intérêts. L'uſurpateur de ſon

côté

côté pour se procurer l'appui de la République de Venise, épousa depuis Catherine Cornaro sous le titre spécieux de fille de saint Marc. En conséquence de cette qualité, ces habiles Républicains, pour se faire un droit sur cette Isle, donnerent à la jeune Cornaro une dot de cent mille ducats, & la République s'obligea par un traité solemnel à proteger le nouveau Roi contre ses ennemis : ce qui désignoit les Chevaliers de Rhodes qui avoient donné un azile à la Reine Charlotte. Mais l'usurpateur ne fut pas longtems sans éprouver qu'il est rare de trouver de la fidelité & de la bonne foi dans les traitez dont l'injustice a fait la base & le fondement. Les oncles de la Venitienne, pour avoir part au gouvernement de l'Etat, furent soupçonnez d'avoir empoisonné le nouveau Roi. Ce qui est de certain, c'est que nous verrons dans la suite que la République recueillit seule le fruit de ces differentes usurpations. JACQUES DE MILLY.

Cependant le Grand Maître se trouvoit embarrassé entre Mahomet & le Sultan d'Egypte, qui menaçoient également Rhodes d'un siege. Le Sultan même, pour se venger de la protection que l'Ordre donnoit à la Reine de Chypre, avoit retenu contre le droit des gens, l'Ambassadeur Delphin, & tous les vaisseaux marchands de Rhodes, qui trafiquoient en Egypte. Le sage Grand Maître pour pressentir les dispositions du Turc, envoya à la Porte un Prélat Grec, appellé Demetrius Nomphylacus, qui demanda à Mahomet un sauf-conduit en faveur du Commandeur de Sacconnay, chargé de quelques propositions de paix.

JACQUES DE MILLY.

mais il ne fut pas alors écouté. Les Chevaliers en furent d'autant plus allarmez, que se trouvant épuisez d'argent & de munitions, ils n'avoient pas seulement à se défendre des Sarrasins & des Turcs, mais encore des Venitiens, qui pour de legers interêts de commerce, firent une descente dans l'Isle de Rhodes, & y commirent plus de ravages & de cruautez, que n'avoient jamais fait ces Barbares. Ils y revinrent peu de tems après avec une flotte de quarante-deux galeres, qui bloquerent le port de Rhodes & menacerent la ville d'un siege.

Le sujet de cette entrepriſe venoit de ce que le Grand Maître par droit de repreſailles, & pour procurer la liberté à ſon Ambaſſadeur & à ſes ſujets que le Soudan avoit retenus, avoit fait arrêter de ſon côté deux galeres Venitiennes chargées de marchandiſes pour le compte de quelques marchands Sarraſins, & on avoit arrêté en même tems un grand nombre des ſujets du Soudan qui ſe trouverent ſur ces galeres. On mit à la chaîne ces Infideles : leurs marchandiſes furent confiſquées ; & à l'égard du corps des galeres, on permit aux Venitiens de ſe retirer, & de pourſuivre leur route : tout cela étoit dans les regles ordinaires de la guerre, qui veut même que la robe de l'ennemi faſſe confiſquer la robe de l'ami. Mais la République, que l'interêt de ſon commerce avoit lié étroitement avec les Sarraſins, demanderent hautement la main-levée des effets ſaiſis. La plûpart des jeunes Chevaliers, & ſur-tout les Eſpagnols, vouloient qu'on ne répondît à des propoſitions ſi injuſtes & ſi impérieuſes, qu'à coups de canon ;

mais le Grand Maître fut d'un avis contraire. Il avoit été averti que si l'Ordre ne rendoit pas volontairement les prisonniers Sarrasins & leurs marchandises, le Commandant de la flotte avoit des ordres secrets de ravager toutes les Isles de la Religion, d'en enlever les paysans & les habitans de la campagne, & de les livrer ensuite au Sultan, comme des ôtages pour les Sarrasins arrêtez à Rhodes. *Je ne suis pas en peine, avec le secours de votre valeur*, dit le Grand Maître en plein Conseil, *de défendre cette Place contre toutes les forces de la République; mais je ne puis pas empêcher leurs galeres de surprendre nos sujets de la campagne, & je crois qu'il est plus à propos de rendre quelques Sarrasins, que d'exposer des familles entieres à tomber dans les chaînes de ces Barbares, & peut-être dans le péril à force de tourmens de changer de Religion.* Tout le Conseil se rendit à un sentiment si plein de prudence: les Sarrasins furent remis à l'Amiral Venitien, & la charité l'emporta sur le juste ressentiment d'une si grande injustice. JACQUES DE MILLY.

Au milieu de tant d'ennemis, l'Ordre pour comble d'embarras, se trouva malheureusement agité de divisions, que l'ambition & la vanité firent naître. Les Procureurs des Langues d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, se plaignirent dans un Chapitre général, de ce que les principales dignitez de l'Ordre, & sur-tout la Charge de Capitaine général de l'Isle, étoient attachées aux Langues de France au préjudice des autres Nations: & ils soutenoient que dans une République bien reglée, & dans un Etat composé de la

JACQUES DE MILLY. Nobleſſe de toute l'Europe, il ne devoit y avoir aucune diſtinction que celle de l'ancienneté & du merite. Les François leur répondirent que l'Ordre devoit uniquement à leurs ancêtres ſa fondation; que ſi par la ſucceſſion des tems, on y avoit admis d'autres Nations, c'étoient les ſeuls François qui les avoient adoptées; que les autres Langues les devoient toujours conſiderer comme leurs premiers peres, & qu'il ſeroit bien injuſte de priver aujourd'hui leurs ſucceſſeurs de ces marques d'honneur qu'ils avoient acquiſes ou conſervées aux dépens de leur ſang, & comme la juſte récompenſe des ſervices rendus à la Religion.

A l'égard de la charge de Capitaine géneral, le Commandeur d'Aubuſſon qui en l'abſence du Maréchal de l'Ordre en faiſoit la fonction, repartit que cette Charge n'appartenoit qu'à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal étoit le chef; qu'après tout, il n'y avoit point dans l'Ordre de Langue qui n'eût une dignité particuliere, & que comme les François ne s'ingeroient point dans les fonctions de l'Amiral, du grand Conſervateur, du Turcopilier & du grand Bailli, Dignitez qui donnoient entrée au Conſeil, & attachées aux Langues d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre & d'Allemagne, il étoit bien ſurprenant que les Chevaliers de ces Langues enviaſſent à ceux de Provence, d'Auvergne & de France, les charges de grand Commandeur, de grand Maréchal & de grand Hoſpitalier, qui depuis l'origine de l'Ordre avoient été exercées par des Chevaliers François. Malgré une réponſe ſi ſage & ſi modeſte, les mécontens

BIBLIOTECA NAZIONALE
ROMA

PIERRE RAIMOND ZACOSTA TRENTE-SEPTIEME Gd MAITRE
1671
Coro Scul

perſiſterent dans leurs prétentions : & comme ils s'apperçûrent que leur parti n'étoit pas le plus fort, le Procureur de la Langue d'Arragon jetta aux pieds du Grand Maître un acte d'appel au S. Siege; & ſuivi des autres Procureurs, il ſe retira du Chapitre d'une maniere ſéditieuſe, & ſortit même de la ville. L'avis du Conſeil étoit de proceder contre eux; mais le Grand Maître d'un naturel doux & moderé, laiſſa exhaler ce premier feu. Pluſieurs anciens Chevaliers s'entremirent de l'accommodement, & ſans qu'il y eût rien pour lors d'innové à ce ſujet, les plus emportez rentrerent dans la ville & dans leur devoir. Mais le Grand Maître étant mort peu après d'une goutte remontée, ils firent revivre leurs prétentions ſous le Magiſtere de Frere PIERRE RAIMOND ZACOSTA, Châtelain d'Empoſte, Caſtillan de naiſſance & ſucceſſeur de Milly. On ne put terminer cette grande affaire que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Caſtillans & des Portugais, qui furent ſeparez des Arragonnois, des Navarrois & des Catalans. On attacha à cette nouvelle Langue la dignité de grand Chancelier, & par cette augmentation, il ſe trouva depuis huit Langues dans la Religion.

JACQUES DE MILLY.

1461.

RAIMOND ZACOSTA.

Nous venons de voir que Mahomet dans l'impatience de porter ſes armes dans l'Iſle de Rhodes, avoit refuſé d'accorder un ſauf-conduit au Commandeur de Sacconay qui étoit chargé par le Grand Maître de Milly, de traiter de la paix entre la Religion & la Porte. Il faut ajouter que la cauſe d'un refus ſi fier, venoit de ce que l'Ordre ne vouloit

RAIMOND ZACOSTA.

point entendre parler de tribut; d'autres deſſeins & plus importans firent diſſimuler à Mahomet un refus ſi courageux : & quand on s'y attendoit le moins, on ne fut pas peu étonné de voir apporter ce ſauf-conduit à Rhodes. La ſurpriſe des Chevaliers venoit de ce que ce Prince avoit fait alors des aprêts extraordinaires par terre & par mer; ce qui fit ſoupçonner qu'il n'avoit fait porter des paroles de paix, que pour endormir les Chevaliers, & les amuſer à la faveur d'un traité qu'il étoit à la veille de rompre.

Le Grand Maître ſans laiſſer voir ſa juſte défiance, & pour pénetrer le deſſeins des Infideles, ne laiſſa pas d'envoyer à Conſtantinople Frere Guillaume Maréchal, Commandeur de Villefranche, accompagné de deux Grecs de l'Iſle de Rhodes, l'un nommé Arro Gentille, & l'autre Conſtance Collace. La négociation ne traîna point; on ne parla plus de tribut; ou du moins les Miniſtres de la Porte n'inſiſterent pas beaucoup ſur cet article. Mahomet qui ne vouloit pas être traverſé dans ſes projets par les diverſions ordinaires des Chevaliers, ſigna la tréve pour deux ans, & l'Ambaſſadeur revint à Rhodes ſans avoir pû pénetrer de quel côté le Sultan tourneroit ſes armes. On n'en étoit pas plus inſtruit à la Porte; & parmi même les favoris de ce Prince, le Cadileſquer ou Juge ſuprême de Conſtantinople, voyant la campagne prête à s'ouvrir, & ayant été aſſez hardi pour lui demander où l'orage alloit fondre : *Si un ſeul poil de ma barbe*, lui dit le furieux Mahomet, *ſçavoit mon ſecret, je l'arracherois à l'inſtant, & le jetterois au feu:*

réponſe dont ce Miniſtre ne ſe fit l'application qu'avec une extrême frayeur. Enfin le ſecret de cette campagne, qui tenoit en ſuſpens l'Europe & l'Aſie, ſe declara : les Turcs entrerent dans la Penderacie, nommée anciennement Paphlagonie; & s'emparerent de Sinople & de Caſtamone, deux des plus conſiderables villes de cette Province; & qui quoique ſous la puiſſance d'un Prince Mahometan, ſervoient de boulevart à la ville Imperiale de Trébiſonde, qui obéiſſoit à un Prince Chrétien : c'étoit à cette capitale qu'en vouloit Mahomet. Ce Prince meſuré dans ſes démarches, n'étendoit jamais ſes conquêtes que de proche en proche; & après s'être aſſuré des Perſans par un traité de paix avec Uſum-Caſſan, il marcha droit à Trébiſonde, dont il forma le ſiege en même tems par terre & par mer. RAIMOND ZACOSTA.

Cette ville eſt ſituée ſur le rivage de la mer Noire, & faiſoit autrefois partie de l'ancienne Colchide. Dans la révolution qui arriva à Conſtantinople, & dans laquelle le faux Empereur Alexis Comnéne perit, le Prince Iſaac de la même Maiſon ſe refugia à Trébiſonde : il en fit la capitale d'un nouvel Empire, ou pour mieux dire, ſuivant le genie des Grecs, qui donnoit ſouvent de grands noms à d'aſſez petits ſujets, il appella du nom magnifique d'Empire, un Etat qui ne comprenoit gueres plus de deux ou trois petites Provinces. Ses ſucceſſeurs s'y conſerverent avec aſſez de tranquillité juſqu'au regne d'un autre Alexis qui vivoit du tems d'Amurat II. Les fils du Prince Grec, dans l'impatience de lui ſucceder, ſe révolterent, pri-

RAIMOND ZACOSTA. rent les armes contre l'Empereur leur pere, & enſuite les uns contre les autres : & le vieil Empereur perit dans ces guerres civiles. Jean, un de ces Princes impies, demeura ſeul le maître, recueillit le fruit de tant de crimes, & fut reconnu pour Empereur. Il ne jouit pas long tems de cette dignité : la mort lui enleva la couronne, l'objet de ſon ambition. David Comnéne le dernier de ſes freres, fut nommé Regent & Tuteur d'un jeune Prince qu'il laiſſa dans un bas âge, & à peine dans ſa quatriéme année. Le tuteur qui n'avoit point dégeneré de la perfidie de ſes freres, priva de la vie & de la Couronne ſon neveu & ſon pupille. Il épouſa enſuite une Princeſſe de la Maiſon des Cantacuzenes, appellée Hélene, dont il eut huit fils & deux filles. Il regardoit avec plaiſir ces enfans comme les ſoutiens du trône qu'il avoit uſurpé ; mais la Juſtice divine, qui ſouvent dès cette vie, fait ſentir ſa main vengereſſe aux uſurpateurs, ſuſcita Mahomet, qui à la tête de deux armées formidables par terre & par mer, vint l'aſſieger dans ſa capitale : le ſiege dura trente jours. Le Prince Grec craignant d'être emporté d'aſſaut, entra en négociation, & il conſentit à remettre à Mahomet cet Empire & ſa Capitale, à condition d'en recevoir en échange une autre province. Le Sultan en convint, les portes de Trébiſonde lui furent ouvertes ; il y mit garniſon, & dans les autres Places qui appartenoient à Comnéne. Ce Prince le ſuivit enſuite à Conſtantinople ; mais au lieu de l'execution du traité, il ne lui laiſſa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi.

L'Empereur

L'Empereur Grec rappellant les anciens ſentimens de religion que l'ambition avoit étouffez, préfera la mort à l'apoſtaſie; ſept de ſes enfans mâles répandirent comme lui leur ſang, plûtôt que d'embraſſer la ſecte de Mahomet. L'extrême jeuneſſe du dernier, qui n'avoit pas trois ans, le déroba au martyre. Heureux ſi le cruel Sultan n'en fit pas dans la ſuite un renegat!

RAIMOND ZACOSTA. 1461.

Ce n'eſt pas que ce Prince fût touché du merite de faire des proſelytes : on ſçait ſa funeſte indifference pour toutes les religions; mais dans le cruel deſſein de ne laiſſer vivre aucun des Princes Chrétiens, dont il avoit conquis les Etats, il ſe ſervoit de ce prétexte pour s'en défaire : & s'il s'en trouvoit d'aſſez foibles pour ſuccomber à ſes menaces, il trouvoit bien-tôt un autre prétexte pour les faire perir : outre que ce changement de religion les rendoit ſi odieux & ſi mépriſables aux Chrétiens leurs anciens ſujets, qu'ils aimoient encore mieux être ſoumis à un Muſulman naturel, qu'à un transfuge & à un apoſtat.

Pendant que le Sultan étoit occupé dans ces guerres, le Grand Maître conſiderant de quelle utilité ſeroit pour la défenſe de la ville & du port de Rhodes un nouveau fort, le fit conſtruire à la faveur de la tréve, ſur des rochers fort avancez dans la mer : ce Prince n'épargna rien pour en rendre le travail ſolide. Philippe Duc de Bourgogne, à qui il communiqua ſon deſſein, fournit douze mille écus d'or pour y contribuer. Les Chevaliers par reconnoiſſance, firent mettre ſes armoiries ſur les flancs de cette forteresſe, qui fut

RAIMOND ZACOSTA.

appellée la tour de ſaint Nicolas, à cauſe d'une Chapelle dediée à ce Saint, & qui ſe trouva enclavée dans l'enceinte de cette fortereſſe.

Quoiqu'il y eût alors une eſpece de tréve entre le Sultan & les Chevaliers, cependant les vaiſſeaux de ce Prince & des Corſaires Turcs, quand ils en trouvoient l'occaſion favorable, faiſoient des deſcentes dans les Iſles de la Religion, & en enlevoient les habitans qu'ils pouvoient ſurprendre. Le Grand Maître en fit porter ſes plaintes au Grand Seigneur; mais ſon Ambaſſadeur n'ayant pas été écouté, les Chevaliers par droit de repréſailles, n'épargnerent pas les côtes de la Turquie. Mahomet le plus fier de tous les Souverains, ne put ſouffrir que les Chevaliers oſaſſent traiter avec lui d'égal à égal: il entroit en fureur au ſeul nom de repréſailles. Pour s'en venger, il réſolut de chaſſer les Chevaliers de cette Iſle, & de l'Aſie entiere; mais avant que de s'engager dans cette guerre, il jugea à propos de la commencer par la conquête de Leſbos & des autres Iſles de l'Archipel, d'où l'Ordre eût pû tirer quelque ſecours.

Leſbos eſt une Iſle ſituée dans la partie Orientale de la mer Egée, qu'un Prince Grec de la Maiſon de Gattiluſio poſſedoit alors à titre de Souveraineté. Mahomet paſſa dans cette Iſle à la tête des troupes qu'il avoit deſtinées pour cette conquête: il forma d'abord le ſiege de Mitiléne capitale de l'Iſle. Il prenoit pour prétexte de cette guerre, que le Prince de Leſbos donnoit retraite dans ſes ports aux Chevaliers de Rhodes, & même aux Armateurs Génois & Catalans, qui troubloient

la navigation, & ruinoient le commerce des Turcs. RAIMOND ZACOSTA.

Le Grand Maître qui entretenoit une alliance étroite avec le Prince de Lesbos, lui envoya aussitôt un corps considerable de Chevaliers, qui se jetterent dans la Place. Il leur en laissa la défense, & à des Armateurs Génois & Catalans, qui se trouverent dans le port. Lucio Gattilusio son cousin partageoit le commandement & la défense de la Place avec l'Archevêque de Mitiléne, pendant que ce petit Souverain, Prince peu guerrier & ennemi des perils, se renferma, ou pour mieux dire, se fut cacher dans le Château, comme dans l'endroit le plus sûr & le moins exposé. Les assiegeans & les assiegez dans l'attaque & dans la défense, donnerent toutes les marques qu'on pouvoit souhaiter de leur courage. Les Turcs accoutumez de passer de conquête en conquête, souffroient impatiemment qu'un petit Prince osât arrêter les armes de leur invincible Empereur. Ils se précipitoient dans toutes les attaques; un grand nombre y perit. Mahomet éprouva la difference qu'il y avoit entre un Chevalier de Rhodes & un soldat Turc. Les Chevaliers ne lui donnoient point de repos, & par des ruisseaux de sang qu'ils faisoient couler dans toutes leurs sorties, ils firent craindre au Visir qui commandoit au siege, sous les ordres de Mahomet, que ce Prince plein de la plus haute valeur, & qui s'exposoit souvent, n'y perit lui-même. Comme rien n'étoit plus cher au Géneral que la conservation de son maître, le sage Ministre, sous prétexe de donner ses ordres pour de nouveaux secours, l'engagea à repasser en terre

RAIMOND ZACOSTA.

ferme, où il lui envoyoit jour par jour une relation exacte de ce qui ſe paſſoit dans ce ſiege.

La vigoureuſe réſiſtance des Chevaliers & des Armateurs Chrétiens, ne lui permettant pas d'en eſperer un prompt ſuccès, il tenta la voye de corruption, qui lui réuſſit mieux que celle des armes. Il s'adreſſa au Gouverneur de la ville, du même nom & du même ſang que le Prince; & il lui promit de la part de Mahomet, de lui laiſſer la ſouveraineté de l'Iſle, s'il vouloit faciliter la priſe de Mitiléne, & s'engager à ne ſouffrir jamais dans les ports de l'Iſle, ni Chevaliers, ni Armateurs Chrétiens.

Lucio Gattiluſio ne pouvoit pas ignorer que Mahomet ne devoit la plûpart de ſes conquêtes qu'à ſa foi promiſe, & preſque toujours violée; mais le foible Grec ébloui par l'éclat d'une Couronne, ſe laiſſa ſéduire par les promeſſes magnifiques du Viſir. Le traître lui livra une porte qu'il défendoit; les Turcs y entrerent en foule, & maſſacrent les Chevaliers, qui quoiqu'abandonnez parles Grecs, ſe firent tous tuer les armes à la main. Pluſieurs armateurs eurent un ſort pareil; d'autres, ſur l'eſpoir de la vie qu'on leur promit, furent faits priſonniers. Le traitre pendant ce tumulte, courut au Château, & avec une frayeur étudiée, repreſenta au Prince qu'il étoit à la veille d'être forcé, s'il ne ſe diſpoſoit à capituler: le foible Prince de Leſbos lui en laiſſa le ſoin. Mahomet qui n'étoit pas éloigné, ſur les avis qu'il reçût de ſon Viſir, accourut pour recueillir la gloire & le fruit de ſa négociation: le traité fut arrêté,

il promit au Prince en échange de ſon Iſle d'autres terres dans la Grece, & on convint qu'il ſe rendroit à Conſtantinople pour traiter de cet échange. Le Prince de Leſbos s'y rendit avec ſon parent dont il ignoroit la perfidie. RAIMOND ZACOSTA.

Mahomet ne les traita pas mieux qu'il avoit fait l'Empereur de Trébiſonde. Pour préliminaire de la négociation, on ne leur laiſſa que le choix de changer de Religion ou de la mort. Les deux Gattiluſio furent aſſez lâches pour renoncer à la foi : ils ſe flatoient au moins par leur apoſtaſie, d'avoir conſervé leurs jours ; mais Mahomet chercha un autre prétexte pour s'en défaire. Ce Prince dont la cruelle politique étoit de faire périr tous ceux qui pouvoient avoir de juſtes prétentions ſur les pays dont il s'étoit emparé, fit un crime aux deux Gattiluſio d'une promenade, comme s'ils euſſent voulu s'échaper, & ſortir de ſes Etats ſans ſa permiſſion ; & là-deſſus il leur fit couper la tête. Il traita encore plus cruellement les Armateurs chrétiens qui avoient défendu Mitiléne, & qui ſur l'aſſurance que le Viſir leur avoit donnée de la vie, s'étoient rendus aux Infideles. Le Sultan malgré la parole de ſon Viſir, les avoit fait arrêter ; & pour intimider leurs ſemblables, il les fit ſcier par la moitié du corps, & il ordonna qu'on en abandonnât les membres aux chiens & aux animaux carnaciers.

Le Grand Maître regarda ces cruels ſupplices comme des avant-coureurs de la guerre que Mahomet porteroit la campagne prochaine dans l'Iſle de Rhodes. Ce fut pour s'y préparer qu'il envoya

RAIMOND ZACOSTA. en Europe une citation génerale adreſſée à tous les Chevaliers, avec des ordres particuliers aux Receveurs de ſe trouver à Rhodes pour aſſiſter au Chapitre qu'il y avoit convoqué, & d'y apporter les annates & les reſponſions dont ils étoient comptables au tréſor commun.

Ces Officiers en conſequence de ces ordres ſuperieurs, preſſerent pluſieurs Commandeurs de ſatisfaire à ce qu'ils devoient; mais la plûpart, & ceux ſur-tout d'Italie & d'Arragon, chercherent differens prétextes pour éluder le payement qu'on exigeoit ſi juſtement d'eux. Les uns prétendoient que leur impoſition étoit exceſſive; d'autres ſe plaignoient du Grand Maître comme d'un vieillard toujours tremblant aux moindres mouvemens de Mahomet, & qui ſous prétexte d'une guerre imaginaire, non content de les fatiguer par des voyages de long cours, cherchoit ſous differens prétextes à les épuiſer par des taxes exorbitantes. Ces plaintes furent portées au Pape Paul II. & appuyées par les Rois de Naples, d'Arragon, & par le Doge de Veniſe.

Le Roi d'Arragon, ſur-tout preſſoit le ſouverain Pontife de le faire venir à Rome pour rendre raiſon de ſa conduite. L'animoſité de ce Prince étoit fondée ſur ce que ce Grand Maître ayant retenu la Châtellenie d'Empoſte, dont il étoit en poſſeſſion quand il parvint au Magiſtere, redemandoit à ce Prince differentes terres de cette grande Commanderie, dont à titre de bienſeance il s'étoit emparé. Tous ces Princes par differens motifs, obtinrent du Pape que le Chapitre géneral qui étoit

convoqué à Rhodes, ſe tiendroit à Rome. C'étoit pour ainſi dire, livrer le Grand Maître à ſes ennemis : & ce qui étoit de plus fâcheux, par cette nouvelle citation & ce changement, on expoſoit l'Iſle de Rhodes à toutes les entrepriſes de Mahomet. Le Grand Maître pouvoit ſe ſervir d'une auſſi juſte raiſon, & alléguer pour éviter ce voyage, la neceſſité où il étoit de défendre en perſonne les Etats dont la Religion lui avoit confié la ſouveraineté ; mais ce vénérable vieillard dans l'impatience de faire éclater ſon innocence ſur un auſſi grand theatre que la Cour de Rome, s'y rendit en diligence : l'ouverture du Chapitre ſe fit peu après. Le Grand Maître ſoutenu des plus anciens Commandeurs, & des plus gens de bien, n'eut pas de peine à faire comprendre au ſouverain Pontife que les plaintes qu'on lui avoit faites, n'avoient point d'autre fondement que le libertinage de quelques mauvais Religieux, auſquels même de grands biens ne ſuffiſoient pas pour fournir à un grand luxe : & pour preuve de ſon deſintereſſement, & pour faire ceſſer les plaintes du Roi d'Arragon, il remit en même tems à la Religion & au Chapitre, la Châtellenie d'Empoſte, qu'il n'avoit retenue après ſon élection à la grande Maîtriſe, que pour pouvoir fournir à la conſtruction de la forteresſe de S. Nicolas. RAIMOND ZACOSTA.

Ces marques de deſintereſſement couvrirent de confuſion ſes ennemis : le Pape lui-même eut honte de s'en être laiſſé ſurprendre, & de les avoir écoutez. Pour réparer le tort qu'il avoit fait au Grand Maître, il le combla en particulier de careſſes,

RAIMOND ZACOSTA. & il affecta même en public de lui donner des marques de conſideration, qui étoient ſi juſtement dûes à ſon merite, & au rang qu'il tenoit parmi les Princes Chrétiens. Le Chapitre de ſon côté fit contre les deſobéiſſans des réglemens très ſéveres, qui furent approuvez par le S. Siege. Le Grand Maître ſe diſpoſoit à les porter lui-même à Rhodes; mais une pleuréſie qui le ſurprit à Rome, termina ſa vie : & l'opinion commune fut que les peines & les chagrins que de mauvais Religieux lui avoient cauſez, avoient avancé ſes jours. Le Pape voulut qu'il fût enterré dans l'Egliſe de ſaint Pierre : on n'y oublia rien de la pieuſe magnificence qui pouvoit orner ſes funerailles : & par un decret du Chapitre, on mit dans ſon épitaphe que ce Grand Maître s'étoit également diſtingué par ſa pieté, par ſa charité, & par ſa capacité dans le gouvernement.

Le Chapitre géneral proceda enſuite à une nouvelle élection : les ſuffrages ſe trouverent partagez entre Frere Raimond Ricard, de la Langue de Provence, & grand Prieur de S. Gilles ; & Frere JEAN-BAPTISTE DES URSINS, Prieur de Rome, & d'une Maiſon ſi illuſtre, qu'outre ſon merite & ſes qualitez perſonnelles, ſon nom ſeul étoit un grand titre : & il lui fit obtenir la préference. Cependant il ne l'emporta que d'une voix : ce qui pourroit faire préſumer que dans tout autre endroit qu'à Rome, la pluralité des ſuffrages ne ſe ſeroit pas trouvée de ſon côté.

JEAN-BAP. DES URSINS. 1467.

Le nouveau Grand Maître après avoir reçu la bénediction du Pape, ſe rendit en diligence à Rhodes.

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

Rhodes où l'ambition & les forces de Mahomet faiſoient toujours craindre quelque ſurpriſe. Il y fit venir par une citation particuliere les plus braves Chevaliers, & ceux de chaque Langue qui avoient le plus d'experience. On y vit bien-tôt arriver Frere Bertrand de Cluys, grand Prieur de France; Frere Jean de Bourbon, Commandeur de Boncourt; Frere Jean de Sailly, Commandeur de Fieffes; Frere Jean Wulner, Commandeur d'Oiſon; & Frere Pierre d'Aubuſſon, un des plus grands Capitaines de l'Ordre, habile ſur-tout dans cette partie de l'art militaire, qui concerne les fortifications, & que le Grand Maître fit Surintendant de celles de l'Iſle. Ce fut par ſon conſeil & par ſes ſoins qu'on creuſa & qu'on élargit les foſſez de la ville, & qu'on éleva du côté de la mer une muraille qui avoit cent toiſes de longueur, ſix de hauteur, & une d'épaiſſeur. JEAN-BAP. DES URSINS.

Cette précaution étoit d'autant plus néceſſaire, qu'on apprit depuis que le Sultan auroit ouvert la campagne par le ſiege de Rhodes, s'il n'avoit été retenu à Conſtantinople par une maladie dangereuſe. Et la peſte étant ſurvenue en même tems dans cette capitale de l'Empire Turc, il fut obligé de differer pour quelque tems cette entrepriſe. Mais pour ne pas laiſſer les Chevaliers en repos, il mit en mer trente galeres chargées d'infanterie, & dont le Commandant eut ordre de faire des deſcentes dans les endroits de l'Iſle les moins défendus; d'en enlever les habitans, & d'y mettre tout à feu & à ſang. Le Grand Maître averti de cet armement, le rendit inutile par ſa ſage con-

JEAN-BAP. DES URSINS.

duite & la valeur des Chevaliers. Il y avoit alors dans cette Isle plusieurs Châteaux situez de distance en distance, & qui en tems de guerre servoient de retraite aux habitans de la campagne. On comptoit parmi ces Places fortes les Châteaux de Lindo, de Feracle, de Villeneuve, de Catauda, d'Archangel & de Tiranda. Les payſans eurent ordre de s'y retirer avec leurs beſtiaux; & les Chevaliers partagez en differens corps de cavalerie, ayant laiſſé débarquer les Turcs, tomberent ſur ceux qui s'étoient avancez dans le pays, en tuerent un grand nombre, firent pluſieurs priſonniers, & forcerent les autres à chercher leur ſalut dans la fuite, & à ſe rembarquer.

Mahomet irrité de cette défaite, & dont toute la vie juſqu'alors n'avoit été pour ainſi dire qu'une campagne continuelle, donna auſſi-tôt des ordres preſſans pour un nouvel armement qu'il fit faire par terre & par mer. On ne doutoit point que ces apprêts extraordinaires ne regardaſſent l'Iſle de Rhodes, ou celle de Negrepont, dont les Venitiens étoient alors les maîtres. Dans cette incertitude, ces habiles Républicains, pour ſe prévaloir du ſecours de l'Ordre, envoyerent des Ambaſſadeurs au Grand Maître & au Conſeil pour y propoſer une Ligue offenſive & défenſive contre leur ennemi commun. Rien en apparence n'étoit plus convenable pour les uns & pour les autres; mais quand on vint à approfondir les conditions de ce traité, on fut bien ſurpris à Rhodes d'apprendre que les Venitiens pour préliminaire, demandoient que la Religion ſe mît ſous la protec-

tion & la dépendance de leur République, & que la Religion à l'avenir, ne pût rien entreprendre ſans ſes ordres. Le Grand Maître rejetta avec une juſte indignation le projet d'une Ligue, qui ſous le nom d'alliance, auroit établi une veritable ſervitude : & ſi des Hiſtoriens célébres n'en faiſoient mention, on auroit peine à croire qu'un Corps auſſi ſage que le Sénat de Veniſe, eût été capable de faire faire une propoſition ſi odieuſe, à un Ordre compoſé de la plus illuſtre & de la plus valeureuſe Nobleſſe de la Chrétienté, & qui avec ſes ſeules forces, réſiſtoit depuis ſi long-tems à celles des Sarraſins & des Turcs. Mais quoique cette Ligue particuliere n'eût point de lieu, on n'eut pas plutôt appris à Rhodes que les armées de terre & de mer de Mahomet avoient inveſti l'Iſle & la ville de Négrepont, que le Grand Maître ſe croyant obligé par ſa profeſſion de défendre tous les Etats des Princes Chrétiens, envoya auſſi-tôt des galeres armées au ſecours des Venitiens. Le Chevalier de Cardonne commandoit cet armement ; & le Commandeur d'Aubuſſon, fort habile dans l'attaque & la défenſe des Places, fut mis à la tête d'une troupe de braves Chevaliers, qui avoient ordre de tâcher de débarquer dans l'Iſle, & de ſe jetter dans la ville aſſiegée. JEAN-BAP. DES URSINS.

L'Iſle de Négrepont portoit anciennement le nom d'Eubée : ſon circuit eſt d'environ trois cens ſoixante milles ; ſa plus grande largeur de quarante, & la moindre de vingt : & elle communique avec la terre ferme de Bœotie par un pont qui traverſe l'Euripe. Les Atheniens appelloient ſa capitale Chalcide ; mais depuis elle prit

JEAN BAP. DES URSINS. le nom général de l'Isle. Jean Bondumiero, & Louis Calbo son Lieutenant, nobles Venitiens, y commandoient pour la République; & Paul Erizzo autre noble Venitien, qui venoit d'y exercer la Charge de Provéditeur, voyant les approches de l'ennemi, résolut génereusement d'y demeurer, quoique le tems de son service fût expiré. Mahomet avant que de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, résolut d'attaquer celle de Négrepont, d'où les Chevaliers eussent pû tirer du secours.

1470. Ce Prince belliqueux suivi d'une armée de six vingt mille combatans, arriva sur le rivage de l'Euripe dont il traversa le trajet sur un pont de bateaux, qu'il y fit construire, en même tems que sa flotte composée de trois cens voiles, s'en approcha sous la conduite du Vizir Machmut. Il y eut trois attaques principales, où d'abord il périt un grand nombre de Turcs; mais un traître leur ayant indiqué un endroit des murailles qu'ils avoient négligé, & dont les défenses étoient vieilles & tomboient en ruine, les Infideles y pointerent leur artillerie, & firent tomber un grand pan de ces murailles. Les assiegez firent donner avis du péril où ils étoient exposez au Géneral Canalé, qui commandoit la flotte de la République. Les galeres de la Religion l'avoient joint; la flotte chrétienne s'avança aussi-tôt à vûe du camp ennemi: elle avoit le vent & les courans favorables, & on avoit résolu dans le Conseil de guerre d'insulter le pont qui traversoit l'Euripe pour couper aux Turcs la communication avec la terre ferme, & les priver par là des convois qu'ils en tiroient. Toute la

flotte demandoit le combat avec de grands cris, & les Chevaliers de Cardone & d'Aubuſſon ſur-tout preſſoient Canalé d'avancer. Mais ce Commandant ayant jetté par hazard les yeux ſur ſon fils unique, qui paroiſſoit effrayé du péril, après avoir balancé quelque tems entre l'attaque & la retraite, tourna honteuſement la proue; & à force de voiles & de rames, s'éloigna des Infideles, & abandonna les aſſiegez, à qui il ne reſta aucune eſperance de ſecours.

JEAN BAP. DES URSINS.

Le Sultan profita de leur conſternation; ſes troupes le lendemain monterent à l'aſſaut, & forcerent l'endroit de la muraille que ſon artillerie avoit abatu. Ils n'y entrerent cependant que ſur les corps de Bondumiere, de Calbo, & des principaux Officiers de la garniſon, qui ſe firent tuer ſur la brêche.

Le Provéditeur Erizzo diſputa le terrein pied à pied, & par des retirades faites de rue en rue: ſe voyant forcé de tous côtez, il gagna encore le Château, où il ſe défendit avec beaucoup de courage; mais enfin manquant de vivres & de munitions de guerre, & la plûpart de ſes ſoldats étant bleſſez, il fut obligé de capituler. Il ne voulut pourtant point ouvrir les portes du Château, qu'il n'eût pour aſſurance de ſa vie la parole expreſſe du Sultan. Ce Prince jura par ſa tête que celle d'Erizzo ſeroit en ſûreté; mais ſe voyant maître de ſa perſonne, il le fit ſcier par le milieu du corps; & ajoutant la raillerie à la cruauté, & ſous prétexte d'un ſerment captieux & ambigu, il diſoit qu'à la verité il avoit donné à Erizzo aſſûrance pour ſa

JEAN-BAP. DES URSINS.

tête, mais qu'il n'avoit jamais entendu épargner ſes flancs.

Ce généreux Venitien avoit avec lui Anne Erizzo ſa fille, jeune perſonne d'une beauté ſinguliere. Son pere craignant qu'elle ne devînt la proye du ſoldat inſolent, conjura ſes boureaux de la faire mourir avant lui; mais on lui répondit qu'elle étoit réſervée pour les plaiſirs du Sultan. On la conduiſit à ce Prince, qui charmé de ſa beauté, lui offrit de la faire regner ſur ſon cœur & ſur ſon empire. La ſage Venitienne lui répondit avec une modeſte fierté qu'elle étoit Chrétienne & Vierge, & qu'elle abhorroit plus que la mort, les débauches de ſon ſérail, & les douceurs empoiſonnées de ſes promeſſes. Mahomet employa inutilement toute ſorte de moyens pour la ſéduire; on lui porta de ſa part des pierreries & des habits magnifiques, qu'elle rejetta avec un noble mépris. Mahomet plus ſuſceptible d'orgueil que de ſenſualité, irrité de ſa ſage réſiſtance, changea ſon amour en haine, & dans les noirs tranſports de ſa fureur, d'un coup de cimeterre lui ſépara la tête du corps, & remplit les vœux de cette héroïne, qui par le ſacrifice d'une vie courte, & d'une beauté fragile, acquit une gloire & une felicité immortelle.

Il ſeroit difficile d'exprimer toutes les cruautez qui furent exercées à la priſe de Négrepont. L'Iſle fut bien-tôt remplie de carnage & d'horreur; le ſoldat Turc, à l'exemple & ſous les yeux de ſon Souverain, ſe faiſoit un merite de ſa fureur & de ſon emportement: ſur-tout on ne fit aucun quartier aux Chrétiens Latins; & le Sultan irrité d'a-

voir vû parmi la flotte Venitienne les galeres de la Religion, envoya à Rhodes déclarer la guerre à feu & à sang, & jura de tuer de sa main le Grand Maître, & d'exterminer tous les Chevaliers qui tomberoient en sa puissance. JEAN-BAP. DES URSINS.

Ces menaces n'empêcherent pas la Religion de continuer dans la suite ses génereux secours aux Venitiens. La flote de cette République étoit alors commandée par le fameux Mocenigo, qui avoit pris la place du timide Canalé. Les galeres de la Religion l'ayant joint, on fut de concert assieger Attalie ville célebre sur les côtes de la Pamphilie, qu'on nomme aujourd'hui Satalie. Le Proveditеur Soranzo fut commandé d'abord pour rompre la chaîne qui fermoit le port, & il s'en acquitta avec beaucoup de courage & de succès. Les vaisseaux Chrétiens y entrerent; on pilla ensuite le fauxbourg des deux enceintes, dont la ville étoit fortifiée. On emporta la premiere; mais les murailles de la seconde se trouverent plus hautes que les échelles qu'on avoit préparées pour l'escalade, & le Géneral des galeres de la Religion, & plusieurs braves Chevaliers ayant été tuez dans cette attaque, le Géneral Venitien la fit cesser malgré les cris d'une vieille femme chrétienne, esclave dans Satalie, qui du haut de la muraille appelloit les Chrétiens, & leur représentoit le petit nombre & la foiblesse des assiegez. On rapporte que saisie de douleur d'entendre sonner la retraite, elle se précipita du haut de la muraille dans les fossez, d'où les Venitiens l'enleverent toute brisée de sa chûte, & prirent soin de sa sepulture.

JEAN BAP. DES URSINS.

Les Chrétiens repouſſez allerent décharger leur colere dans la campagne ; & après le dégât ordinaire en pays ennemi, vinrent donner fonds à Rhodes. Ils y trouverent un Ambaſſadeur d'Uſſun-Caſſan, Roi de Perſe, appellé Azimamet, qui outre ſes domeſtiques, étoit accompagné de plus de cent Gentilshommes Perſans.

Pour l'intelligence de la négociation dont il étoit chargé envers le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens, ennemis de Mahomet, il faut ſçavoir qu'après la perte de Négrepont, les Venitiens avoient formé une puiſſante Ligue contre le Turc, dans laquelle étoient entrez le Pape Paul II. le Roi d'Arragon, Ferdinand Roi de Naples, l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, & la République de Florence. Outre ces ſecours, les Venitiens pour ſuſciter de tous côtez des ennemis au Sultan, avoient envoyé juſqu'en Perſe un Ambaſſadeur appellé Catherini Zéno pour ſolliciter Uſſun-Caſſan d'arrêter par d'utiles diverſions les armes d'un Prince ambitieux, qui menaçoit tout l'Orient de ſes chaînes. Ce Prince n'avoit pas beſoin d'être éclairé ſur ſes veritables interêts, & il y avoit long-tems qu'il ſouffroit impatiemment les conquêtes de Mahomet. Nous avons dit qu'il étoit déja entré dans une Ligue contre le Turc avec pluſieurs Princes Chrétiens ; mais les fatales diſcordes de ſes confédérez, & l'impétuoſité de Mahomet, avoient fait perdre juſqu'alors le fruit de ces magnifiques alliances qui avoient plus d'éclat que de ſolidité. Il ne laiſſa pas d'écouter avec plaiſir les nouvelles propoſitions que lui fit l'Ambaſſadeur Venitien. Uſſun-

Uſſun-Caſſan, ou Uzun-Haſſan, c'eſt-à-dire, Uzun le long, ainſi appellé à cauſe de la grandeur de ſa taille, étoit le ſixiéme Prince des Turcomans, de la Dynaſtie d'Akconjonlû, ou du Mouton blanc. Il commença ſes conquêtes par uſurper les Etats de ſon frere Gehanghir, dont il ſçut ſe défaire, & dans la même année il s'empara de ceux de Gehanſchah, Prince de la Dynaſtie du Mouton noir, qu'il fit perir avec toute ſa famille. Il ne traita pas mieux Abouſaid petit-fils de Tamerlan, ſur lequel il conquit toute la Perſe.

Quoique ce Prince fît profeſſion de la ſecte Muſulmanne, ſoit qu'il en reconnût la fauſſeté, ſoit que l'interêt de ſon Etat fût ſa premiere religion, il ne faiſoit point de ſcrupule de s'unir avec des Princes Chrétiens: il n'avoit envoyé ſon Miniſtre que pour reconnoître les forces des Princes alliez. Cet Ambaſſadeur avoit été reçû par le Grand Maître avec tous les honneurs & la magnificence dûs à ſon caractere: on le combla de careſſes & de preſens. La Nobleſſe Perſane qui l'accompagnoit étoit regalée tous les jours par les principaux Chevaliers de l'Ordre; & pour lui donner bonne opinion des forces de la Ligue, on lui en fit voir tour à tour les troupes de terre & de mer, rangées en ordre de bataille, & avec tous les mouvemens qui ſe pratiquent dans de veritables combats.

Azimamet dans une audience qu'il eut du Grand Maître & des principaux Capitaines de la Ligue, leur dit que le Roi ſon Maître avoit pris ſur Ma-

JEAN-BAP. DES URSINS.

homet la forte place de Torate dans la petite Armenie; qu'il ſe préparoit à continuer ſes conquêtes; que les Perſans à la verité étoient invincibles par leur cavalerie, la premiere du monde; qu'ils ne manquoient ni d'hommes, ni de chevaux, ni de lances, ni de ſabres; mais qu'on ignoroit encore dans ſon pays l'uſage des armes à feu, & que le Roi ſon Maître l'avoit envoyé pour demander aux Princes Chrétiens des fondeurs & d'excellens canoniers pour s'en ſervir contre le Turc: ce qui lui fut promis, & le Grand Maître lui ayant donné une eſcadre de galeres, il fut conduit à Veniſe, où le traité fut conclu: & à ſon retour le Senat le fit accompagner par cent Officiers d'artillerie, avec des fondeurs & d'habiles armuriers, qui founirent depuis les armées de Perſe d'un train complet d'artillerie, & d'un nombre infini d'arquebuſes.

Il n'étoit gueres poſſible qu'une ambaſſade d'un auſſi grand éclat pût être cachée à Mahomet. Ce Prince en pénetra bien-tôt les motifs; & pour faire échouer cette négociation, il dépêcha un Ambaſſadeur au Roi de Perſe, pour repreſenter le tort qu'il faiſoit à ſa gloire, de s'unir avec des Infideles contre un Prince de ſa religion. Mais le Perſan peu en priſe à de pareils ſcrupules, ne fit pas beaucoup d'attention aux reproches de Mahomet; & trouvant ſon interêt dans la Ligue, il y perſiſta conſtamment, ſans même que de mauvais ſuccès l'en puſſent détacher. Mahomet aigri de la fermeté de ce Prince, lui declara la guerre, & il alla en perſonne, & à la tête d'une armée compoſée de

cent quatre-vingt-dix mille hommes, l'attaquer au milieu de ſes Etats. JEAN-BAP. DES URSINS.

Avant que de partir de Conſtantinople, il y laiſſa le Prince Zizim le dernier de ſes enfans avec un bon Conſeil, pour avoir ſoin du gouvernement; mais en paſſant à Amaſie, il y prit Bajazet, frere de ce jeune Prince; & Muſtapha l'aîné de tous, qui commandoit ſur la frontiere de Caramanie, le vint joindre avec les troupes de ſon gouvernement. Ce jeune Prince l'année précedente avoit défait en bataille rangée, une armée d'Uſſun-Caſſan. Mahomet voulant profiter de cette victoire, & de la conſternation des Perſans, s'avança juſqu'aux bords de l'Eufrate. Son deſſein étoit de paſſer ce fleuve pour pénetrer dans la Perſe; mais il découvrit de l'autre côté Uſſun-Caſſan, qui accompagné de trois Princes ſes enfans, & à la tête d'un grand corps de cavalerie, compoſé de quarante mille chevaux, ſe diſpoſoit à lui en diſputer le paſſage. Jamais deux Maiſons royales ne s'étoient vûes dans une plus glorieuſe concurrence. L'Eufrate vis-à-vis de l'endroit où les deux armées étoient poſtées, ſe partageoit en pluſieurs branches: il y en avoit quelques-unes de guéables. Les Turcs s'abandonnent dans le fleuve pour les gagner, mais la marche continuelle des chevaux qui remue les ſables, d'un gué fait un goufre qui abîme tout. Pour comble de malheur, ceux qui peuvent approcher des bords de ce fleuve, les trouvent eſcarpez par la précaution du Roi de Perſe. Epuiſez du travail, & ne pouvant combattre de pied ferme ſur des ſables mouvans, ils ſe voyent en bute aux fléches

JEAN-BAP. DES URSINS.

des Perſans, ſans pouvoir vanger leur mort. Pluſieurs ſe noyent; les courans en emportent d'autres. Plus de douze mille hommes périrent dans cette entrepriſe, & le furieux Mahomet deſeſperé de ce mauvais ſuccès, eſt contraint à la fin de faire ſonner la retraite.

Comme les Perſans avoient enlevé les vivres & les fourages de ces cantons, il fallut que les Turcs regagnaſſent leur frontiere. Il ne manquoit rien à la gloire du Perſan, s'il eût ſçû ſe borner à cet avantage. Mais entraîné par les conſeils audacieux des jeunes Princes ſes enfans, il paſſa l'Eufrate, & pourſuivit ſon ennemi : il le trouva puiſſamment retranché. On en vint bien-tôt aux mains : chacun ſe mêle : tout combat, le Prince comme le ſimple ſoldat. La victoire paſſa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti. Le jeune Muſtapha, fils aîné de Mahomet la fixa enfin dans celui du Sultan : il défit un grand corps de Perſans, commandé par le Prince Zeinel, fils d'Uſſun-Caſſan, qui y fut tué. Pendant que Muſtapha pourſuivoit les fuyards, il envoya la tête du Prince Perſan à Mahomet, comme les gages de la victoire : elle ſe declara abſolument contre les Perſans depuis la mort de Zeinel, & toute leur armée fut diſſipée, & chercha ſon ſalut dans les montagnes voiſines. Au milieu de la joye que cauſoit à Mahomet un ſi glorieux ſuccès, on vint lui dire qu'on ne ſçavoit ce qu'étoit devenu le Prince Muſtapha. Le Sultan ſentit vivement qu'il étoit pere : il frémit, & déteſtoit une ſi funeſte victoire, lorſque les cris des ſoldats lui annoncerent peu après le retour de ce jeune Prin-

ce. Dans les premiers transports de joye, il court avec empressement au devant de lui, l'embrasse tendrement, quoique tout couvert de sang & de poussiere. Il voulut même lui presenter de sa main une tasse de Sorbec ; mais Mustapha fit une douce experience dans cette occasion, que de tous les rafraîchissemens, il n'y en avoit point de plus propre à essuyer la sueur & les fatigues d'un combat, qu'une victoire qu'on y vient de remporter. JEAN-BAP. DES URSINS.

Cependant ce jeune Prince, le compagnon des travaux & de la gloire de son pere, l'appui de son trône, & l'esperance de ses sujets, au milieu de tant de lauriers, se vit un an après frappé de la foudre. Achmet Geduc un des principaux Bachas de la Porte, avoit une femme d'une rare beauté. Le jeune Sultan eut le malheur de la rencontrer comme elle alloit au bain ; & malgré l'austere précaution qu'on prescrit aux femmes de cette Nation, de ne paroître en public que voilées, elle ne put résister au plaisir secret de lui laisser entrevoir combien elle étoit aimable. Un coin de son voile lui échape, mais qu'elle reprit aussi-tôt ; elle ne se montroit avec tant de reserve, qu'afin d'être regardée avec plus de curiosité. Les Courtisans, nation servile, ne manquerent pas de donner des louanges criminelles aux desirs du jeune Prince, qui depuis les grandes actions qu'il avoit faites à la guerre, se croyoit au-dessus des loix. Il la suit jusqu'au bain, entre malgré les gardes dans un lieu interdit aux hommes ; la surprend dans un état peu décent ; & emporté par sa passion, en obtient des faveurs qui peut-être ne lui

JEAN-BAP. DES URSINS.

firent pas éprouver beaucoup de réſiſtance. Achmet en eſt bien-tôt averti. Outré de cette inſulte, il court au Serail, ſe jette aux pieds de Mahomet, s'arrache la barbe, déchire ſa veſte & ſon turban, & par ſes cris & ſes larmes, apprend au Sultan le malheur de ſa femme ou plûtôt le ſien. Mahomet commençoit déja d'avoir de l'inquiétude de l'humeur fiere & hautaine de ſon fils; mais pour ne pas s'abaiſſer juſqu'à blâmer cette violence devant un de ſes ſujets, il diſſimule ſon reſſentiment, & regardant avec mépris le Bacha: *Ta femme & toi*, lui dit-il, *n'êtes-vous pas mes eſclaves, & trop honorez de contribuer à la ſatisfaction de mes enfans?* Il le renvoya avec une ſi dure réponſe; mais en même tems il manda Muſtapha, & avec cet air qui faiſoit trembler les plus grands de ſa Cour, il lui fit des reproches ſanglans, le chaſſa de ſa preſence; & ayant appris que ce jeune Prince étoit ſorti du Serail plein d'indignation, & en murmurant d'un traitement ſi dur, trois jours après il l'envoya étrangler. Quoique ces évenemens ſe ſoient paſſez dans l'intervalle de deux années, je les ai rapportez de ſuite, par la liaiſon qu'il y a entr'eux, & pour la commodité du Lecteur.

L'ordre des tems nous devroit faire reprendre la narration à l'endroit qui traite de la Ligue du Perſan avec le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens; mais comme cette matiere n'entre qu'indirectement dans notre Hiſtoire, nous nous contenterons de remarquer que cette guerre entre deux Princes ſi puiſſans, & qui diſputoient de l'Empire de l'Aſie; dura pluſieurs années, & ſuſ-

pendit l'entrepriſe que Mahomet avoit formée contre Rhodes. Le Grand Maître dans cet intervalle, renouvella ſes ſoins pour la conſervation de cette Place & de toute l'Iſle. Par ſon ordre, & de l'avis du Conſeil d'anciens Chevaliers en viſiterent toutes les Places & les autres Iſles qui dépendoient de la Religion. Ce fut dans ce même tems qu'il tint à Rhodes un Chapitre géneral, la reſſource la plus sûre pour la manutention, ou pour le rétabliſſement de la diſcipline réguliere. C'étoit dans ces grandes aſſemblées qu'on travailloit avec ſoin, & ſans égards pour perſonne, à la correction des mœurs; & on peut dire que ſans les fréquentes convocations des Chapitres, l'Ordre au milieu du tumulte des armes, ne ſe ſeroit jamais conſervé ſi long-tems dans ce premier eſprit de pieté & de deſintereſſement, qui ne le diſtinguoit pas moins que ſon courage & ſa rare valeur. JEAN BAP. DES URSINS.

Quoique la puiſſance de tant de Souverains qui étoient entrez dans la Ligue tînt en reſpect Mahomet: cependant ce Prince avoit des armées ſi nombreuſes, que les Chevaliers de peur d'en être ſurpris, ſe tenoient ſans ceſſe ſur leurs gardes. On ajouta encore de nouvelles fortifications aux anciennes, & on fit conſtruire ſur le rivage de la mer deux tours du côté de Limonia, & une troiſiéme qui regardoit le village de ſainte Marthe. Le Commandeur d'Aubuſſon devenu grand Prieur d'Auvergne par la mort du Chevalier Cottet, conduiſoit ces ouvrages avec une attention digne de ſon zele & de ſa capacité; rien n'échapoit à ſa vigilance. Le Grand Maître & la Religion écoutoient

JEAN-BAP. DES URSINS. ſes avis comme des loix : c'étoit pour ainſi dire, l'ame & le premier mobile du Conſeil : lui ſeul étoit ordinairement chargé de l'execution des projets qu'il avoit propoſez : guerre, finances, fortifications, tout paſſoit par ſes mains. On le voyoit environné en tout tems de gens de guerre, d'artiſans & d'ouvriers, ſans que le nombre & la difference des affaires l'embarraſſaſſent : ſon zele pour le ſervice de l'Ordre, & l'étendue & la facilité de ſon eſprit ſuffiſoient à ces differens emplois.

Le Grand Maître dans un âge avancé, & toujours infirme, avoit bien beſoin de ce ſecours ; il y avoit près d'un an qu'il étoit tombé malade, il ne faiſoit plus que languir, & une hydropiſie termina à
1476. la fin ſes jours. Il mourut le huitiéme de Juin de l'année 1476. On proceda à l'élection de ſon ſucceſſeur : Frere Raimond de Ricard, grand Prieur de ſaint Gilles, qui avoit concouru dans l'élection précedente avec ce dernier Grand Maître, fut choiſi pour préſider à celle de ſon ſucceſſeur, & ce fut ce grand Prieur, qui, après les ceremonies ordinaires annonça à l'aſſemblée que tous les ſuffrages des Electeurs s'étoient réunis dans la perſonne de

PIERRE D'AUBUSSON. Frere PIERRE D'AUBUSSON, grand Prieur d'Auvergne, Seigneur iſſu des anciens Vicomtes de la Marche, & d'une des plus illuſtres Maiſons de France. On peut dire qu'avant même ſon élection à la grande Maîtriſe ; il étoit déja Grand Maître par les vœux de tous les Chevaliers, & même du peuple, qui aux premieres nouvelles qu'il en eut, fit éclater par des feux publics cette joye pure & ſincere, qui part du cœur, & que la politique,

PREUVE I.

qui

PIERRE D'AUBUSSON TRENTE-NEUVIEME GRAND MAISTRE
Cars Sculp.

ou la ſervitude n'ont jamais ſçû contrefaire. Un ſi heureux choix raſſura les plus timides, & on ne craignit plus Mahomet, quand on vit d'Aubuſſon chargé du gouvernement, & à la tête des affaires. PIERRE D'AUBUSSON.

Sa conduite juſtifia de ſi heureux préjugez : il employa ſon autorité pour faire executer tous les projets qu'il n'avoit propoſez auparavant que comme ſimple membre du Conſeil. Par ſes ordres on fit forger une groſſe chaîne de fer, dont on ferma le port; & pour empêcher les deſcentes & les courſes des pirates dans les autres endroits de l'Iſle, il augmenta les tours & les forts qu'on avoit fait conſtruire le long des côtes, & de diſtance en diſtance. Il ne borna point ſes vûes & ſes ſoins à la conſervation de la ſeule Iſle de Rhodes : il fit paſſer de puiſſans ſecours dans les autres Iſles qui dépendoient de la Religion ; & par le même zele & la même attention, il envoya des Ingenieurs au Château de ſaint Pierre, qui ſur ſes memoires & le plan qu'il leur remit, firent creuſer les foſſez ſi avant, que l'eau de la mer s'y répandant, les felouques & les brigantins de la Religion y entroient ſans peine, & s'y trouvoient à couvert des Turcs & des Corſaires. Pendant que ce digne Souverain de l'Iſle de Rhodes n'étoit occupé que de ſa défenſe, on vit arriver dans cette Iſle Michel Salamon Envoyé de Loredan, Géneral des Venitiens, qui venoit reclamer un Chypriot, appellé Riccio Marini, un des plus zelez ſerviteurs de Charlotte de Luſignan.

Nous venons de voir que la Couronne de Chypre, qui depuis près de trois cens ans étoit dans

PIERRE D'AUCUSSON.

la Maiſon de Luſignan, avoit été uſurpée ſur Charlotte de Luſignan par ſon frere Bâtard ; que l'uſurpateur, pour s'aſſurer de la protection des Venitiens, avoit recherché en mariage une fille de la Maiſon de Cornaro, & que le Senat pour ſe faire un droit, ou pour mieux dire, des prétentions ſur ce Royaume, la lui avoit accordée, & l'avoit dotée comme fille de ſaint Marc. Pour cette ſucceſſion avancer, on prétend que ce Bâtard avoit été empoiſonné : un petit enfant qu'il laiſſa preſque à la mamelle ne lui ſurvécut gueres. Les Venitiens à titre de protection, firent paſſer de puiſſans ſecours dans cette Iſle ; ils s'en rendirent bien-tôt les maîtres ſous le nom de la veuve du Bâtard, à qui ils ne laiſſerent de Reine que le nom & de vains ornemens.

Cependant Charlotte de Luſignan, l'unique & la legitime heritiere de cette Couronne, conſervoit toujours de ſecrets partiſans dans ce Royaume. Il s'y fit pluſieurs projets pour en chaſſer les Venitiens, mais qui échouerent par l'habileté & les forces des Capitaines de cette République. Les chefs du parti de la Reine Charlotte furent obligez d'abandonner l'Iſle ; chacun ſe réfugia où il crut trouver un azile, & plus de ſûreté. Riccio Marini un de ces chefs s'étoit retiré à Rhodes : ce fut le ſujet de l'ambaſſade de Salamon : il vint le redemander au Grand Maître, comme un ſeditieux & un rebelle : il lui preſenta de la part du Doge, une Lettre pleine de menaces, & l'Envoyé de Loredan ajouta avec hauteur, que la ſereniſſime République ayant adopté Catherine Cornaro, elle

regarderoit comme ſes ennemis, ceux qui favoriſeroient les partiſans de Charlotte de Luſignan. PIERRE D'AUBUSSON.

On n'étoit gueres accoutumé à Rhodes d'entendre des Ambaſſadeurs parler avec tant de hauteur. Outre les ſervices continuels que la Religion avoit rendus à cette République, les Chevaliers de Rhodes ne ſe croyoient pas inferieurs, ni en dignité, ni en forces à des gentilshommes Venitiens : & les plus fiers de cette noble Milice opinoient à renvoyer l'Agent de Loredan ſans réponſe.

Si le Grand Maître s'étoit abandonné à ces premiers mouvemens d'une inclination ſecrete, qui l'avoient autrefois attaché à la perſonne & aux interêts de Charlotte de Luſignan, il eût répondu à l'Envoyé du Géneral Venitien avec la même hauteur & ce courage qui lui étoient ſi naturels. Mais ce qui pouvoit être conſideré dans un Chevalier particulier comme généroſité, ne convenoit plus à un Souverain, qui devoit regler ſes démarches par l'interêt ſeul de ſon Etat : ainſi le Grand Maître, pour ne ſe pas attirer de nouveaux ennemis, à la veille de voir fondre toutes les forces de Mahomet ſur l'Iſle de Rhodes, tempera tellement ſa réponſe, que ſans rien accorder à l'Envoyé des Venitiens, & auſſi ſans les offenſer par des diſcours trop fiers, il ſçut également maintenir les droits de ſa Dignité, & la liberté de ſes Etats. Il lui dit que l'Ordre ſuivant ſes Statuts, ne prenoit point de parti dans les differends & dans les guerres qui naiſſoient entre les Princes Chrétiens ; qu'il le chargeoit de dire à ſon Géneral, qu'on ne recevoit à Rhodes ni ſeditieux ni re-

PIERRE D'AUBUSSON.

belles; mais que comme il ſe pratiquoit dans tout pays libre & ſouverain, on n'en chaſſoit pas auſſi ceux que des diſgraces particulieres obligeoient de s'y réfugier, & qui y vivoient en gens d'honneur & en bons Chrétiens : avec cette réponſe, il congedia ce Miniſtre.

A peine cet Envoyé fut parti de Rhodes, qu'il y en arriva un autre de la part du Soubachi ou Lieutenant du Gouverneur de la Lycie, Province voiſine, comme nous l'avons dit, de l'Iſle de Rhodes. Ce Commandant Infidele dont la cruauté n'étoit retenue que par ſon avarice naturelle, avoit actuellement dans ſes priſons pluſieurs Chrétiens & des ſujets de la Religion : & comme il en perdoit tous les jours quelqu'un par les peines & la miſere de l'eſclavage, il réſolut contre l'uſage de ſa Nation, de traiter de leur liberté. Mais on ſoupçonna que le voyage de cet Envoyé n'étoit qu'un prétexte inventé par Mahomet pour faire reconnoître les fortifications de Rhodes. Cependant, comme le Grand Maître n'avoit rien plus à cœur que la liberté de ſes Freres, il entra volontiers en négociation; ce fut le ſujet de pluſieurs voyages que cet Envoyé fit à Rhodes.

Le Grand Maître, dans l'impatience de recouvrer ces Chevaliers, & en même tems pour couper pied à tous ces voyages, applanit les difficultez. Outre l'argent neceſſaire pour la rançon des eſclaves qu'il fournit de ſes propres deniers, il envoya encore des preſens magnifiques au Soubachi; & quand le négociateur ramena ces Chevaliers, ſa récompenſe ne fut point oubliée. Le

Grand Maître les embraſſa tous les uns après les autres ; jamais une tendre mere qui après une longue abſence, revoit dans ſes bras un fils unique, ne fit éclater une joye plus vive. Ces Chevaliers de leur côté baiſoient ſes mains, les mouilloient de leurs larmes, embraſſoient ſes genoux, & par ces tranſports muets, mais qui ſe font ſi bien entendre au cœur, tâchoient d'exprimer leur reconnoiſſance : ils l'appelloient leur pere & leur ſauveur. Le Grand Maître ſe défendoit avec beaucoup de modeſtie de tous ces titres : *C'eſt à la Religion, mes enfans*, leur dit-il, *que vous devez ces marques de votre reconnoiſſance, & j'eſpere que vous vous en acquitterez avec votre valeur ordinaire contre les entrepriſes de Mahomet, qui nous menace tous les jours d'un ſiege.* PIERRE D'AUBUSSON.

Il en avoit reçu des avis de differens côtez. L'Ordre n'avoit point encore eu de Grand Maître qui eût tant dépenſé & ſi utilement en eſpions ; & il en entretenoit juſques dans l'interieur du ſérail. C'étoit par leurs avis qu'il avoit appris que les Venitiens, à l'inſçû de leurs alliez, négocioient ſecretement leur paix avec la Porte. Il ſçavoit d'ailleurs par la voye publique que le Roi de Perſe Uſſun-Caſſan, le plus puiſſant des ennemis de Mahomet, accablé d'années & des fatigues de la guerre, ne faiſoit plus que ſe tenir ſur la défenſive, ſans rien entreprendre contre les Turcs. Il voyoit que les Princes Chrétiens, ſelon leur immuable coutume, ſe déchiroient les uns les autres ; que Mathias Corvin Roi de Hongrie faiſoit une guerre ſanglante à l'Empereur Frederic : d'où il concluoit

PIERRE D'AUBUSSON.

que Mahomet ſe prévalant de ces diviſions, tourneroit infailliblement ſes armes l'année prochaine contre l'Iſle de Rhodes.

Le Grand Maître, pour n'être pas ſurpris, fit remplir les magaſins de munitions de guerre & de bouche ; & l'Iſle de Rhodes ſe trouvant deſtituée pour ſa défenſe d'un nombre ſuffiſant de Chevaliers, il convoqua le Chapitre général ; & par une citation adreſſée aux grands Prieurs, il ordonna à tous les Chevaliers de ſe rendre inceſſamment à Rhodes avec leurs armes, & dans l'équipage conforme à leur profeſſion. On trouve dans l'hiſtoire de Boſio la copie en Italien de cette citation, dont l'original ſe conſerve encore aujourd'hui dans les archives de Malte, & nous avons cru que les Lecteurs ne ſeroient pas fâchez d'en voir ici un extrait.

MES TRE'S CHERS FRERES,

Au milieu des plus grands périls dont Rhodes eſt menacée, nous n'avons point trouvé de ſecours plus aſſûré que la convocation générale, & une prompte aſſemblée de tous nos Freres. L'ennemi eſt aux portes ; le ſuperbe Mahomet ne met plus de bornes à ſes projets ambitieux ; ſa puiſſance devient de jour en jour plus formidable : il a une multitude innombrable de ſoldats, d'excellens Capitaines, & des tréſors immenſes : tout cela eſt deſtiné contre nous. Il a juré notre perte ; j'en ai des avis bien ſûrs. Ses troupes ſont déja en mouvement ; les Provinces voiſines en ſont remplies ; tout file du côté de la Carie & de la Lycie :

PIERRE D'AUBUSSON.

un nombre prodigieux de vaiſſeaux & de galeres n'attendent plus que le printems & le retour de la belle ſaiſon, pour paſſer dans notre Iſle. Qu'attendons-nous nous-mêmes ? Ignorez-vous que les ſecours étrangers ſont éloignez, ordinairement très-foibles, & toujours incertains ? Nulle reſſource que dans notre propre valeur ; & nous ſommes perdus, ſi nous ne nous ſauvons nous-mêmes. Les vœux ſolemnels que vous avez faits, mes Freres, vous obligent à tout quitter pour vous rendre à nos ordres. C'eſt en vertu de ces ſaintes promeſſes faites au Dieu du Ciel & aux pieds de ſes Autels, que je vous cite. Revenez inceſſamment dans nos Etats, ou plutôt dans les vôtres : accourez avec autant de zele que de courage au ſecours de la Religion. C'eſt votre mere qui vous appelle ; c'eſt une mere tendre qui vous a nouris & élevez dans ſon ſein, qui ſe trouve en péril. Y auroit-il un ſeul Chevalier aſſez dur pour l'abandonner à la fureur des barbares ? Non, mes Freres ; je ne l'appréhende point : des ſentimens ſi lâches & ſi impies ne s'accordent point avec la nobleſſe de votre origine, & encore moins avec la pieté & la valeur dont vous faites profeſſion.

Cette citation répandue dans toute l'Europe, excita le zele & l'ardeur des Chevaliers : tous travaillent avec empreſſement à leurs équipages. Pour avoir plus promptement de l'argent, on vend ſes meubles ; on loue & on afferme à vil prix les Commanderies ; chacun prend des meſures pour ſon départ & pour ſon paſſage, & tous ne craignent rien tant, que de n'arriver pas aſſez-tôt à Rhodes. Quelques Souverains édifiez de leur zele, y envoyerent differens ſecours : le plus conſiderable

PIERRE D'AUBUSSON.

vint de la France. Louis XI. qui regnoit alors, obtint du Pape Sixte IV. un Jubilé & des Indulgences en faveur de toutes les personnes qui assisteroient les Chevaliers. Ce Jubilé produisit très-promptement des sommes considerables, qui furent envoyées aussi-tôt en Orient, & qui par ordre du Grand Maître, furent employées à construire de nouvelles fortifications, qu'il jugea à propos d'ajouter au Château & aux boulevards de la ville de Rhodes.

Mahomet ne s'apperçut qu'avec chagrin qu'on eût pénétré ses desseins; & pour empêcher que cette découverte ne mît en mouvement les Princes Chrétiens, & ne produisît à la fin quelque Ligue redoutable, il tâcha sous prétexte d'une négociation de paix avec le Grand Maître, & par une ambassade d'un grand éclat, de ralentir le zele de ceux qui se disposeroient à prendre les armes. Mais comme c'étoit le plus fier de tous les hommes, & qu'il ne vouloit pas s'exposer à un refus de la part des Chevaliers, il chargea de cette démarche le Prince Zem ou Zizim, un de ses enfans, & Cheleby son neveu, dont les gouvernemens étoient voisins de Rhodes, & il leur ordonna de se servir pour cette négociation, d'un renégat Grec, appellé Démetrius Sophian, dont il connoissoit l'adresse & l'habileté.

Les deux Princes Turcs, en execution des ordres qu'ils avoient reçus du grand Seigneur, envoyerent à d'Aubusson une Lettre remplie de sentimens d'estime pour sa personne & pour tous les Chevaliers de son Ordre. Elle étoit même remplie de traits

traits flateurs peu ordinaires dans le ſtile de ces barbares : & ces Princes la finiſſoient par l'inviter à faire avec Sa Hauteſſe une paix ſolide, & pour laquelle ils lui offroient leur médiation & leur crédit à la Porte. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Grec renégat fut chargé de cette Lettre & de la négociation, dont on prétend qu'il avoit ſeul le ſecret, à l'inſçu même des deux jeunes Princes. Il ſe rendit à Rhodes, préſenta au Grand Maître ſa Lettre de créance ; & quand il fallut entamer la négociation, il lui repréſenta que pour lui accorder une paix ſolide & durable, le grand Seigneur ne lui demandoit qu'un leger tribut. Pour l'y déterminer plus facilement, il ajoûta qu'afin d'obtenir un pareil traité, le Senat de Veniſe n'avoit point fait difficulté de s'engager à envoyer chaque année à la Porte huit mille ducats d'or ; qu'il en ſeroit quitte à bien meilleur marché ; quoiqu'on ne pût, dit-il, acheter trop cher l'amitié d'un Prince ſi puiſſant, & qui faiſoit trembler tous les autres.

Le Grand Maître avoit déja été averti par des eſpions qu'il entretenoit à Conſtantinople, de l'ambaſſade du renégat, & qu'on ne s'en ſervoit que pour l'endormir & le ſurprendre : ainſi pour tourner à ſon avantage & contre Mahomet l'artifice que ce Prince employoit pour le tromper, il diſſimula ſagement la connoiſſance qu'il en avoit. Il ne laiſſa même voir qu'une parfaite confiance aux paroles de l'Ambaſſadeur, & il lui dit qu'il ſeroit ravi de pouvoir parvenir à un paix ſolide avec le grand Seigneur. Mais il ajouta que ſon Ordre étant ſous la protection particuliere du ſou-

PIERRE D'AUBUSSON.

verain Pontife des Chrétiens, & qu'ayant même de grands biens dans les Etats de la plûpart des Princes de l'Europe, il ne pouvoit rien conclure ſans leur participation; cependant qu'il ne croyoit pas qu'ils s'oppoſaſſent à un traité qui établiroit une paix ſolide entre les deux Puiſſances; qu'il lui paroiſſoit que le Conſeil de ſon Ordre y conſentiroit auſſi volontiers; mais que pour obtenir ce conſentement des Chevaliers, il ne falloit pas parler de tribut, dont le nom ſeul leur étoit ſi odieux. Qu'il alloit neanmoins en écrire inceſſamment à Rome, & dépêcher des Ambaſſadeurs dans toutes les Cours de la Chrétienté, & qu'il ne demandoit que trois mois pour en avoir réponſe.

L'habile Grand Maître, dans la vûe de procurer aux Chevaliers qui étoient éloignez, le tems & la liberté du paſſage pour ſe rendre à Rhodes, ajouta avec une ingenuité apparente, que dans la diſpoſition favorable où le grand Seigneur paroiſſoit être de traiter de bonne foi avec ſon Ordre, il croyoit qu'il étoit de l'interêt des uns & des autres, & pour éviter de s'aigrir par de nouvelles entrepriſes, de faire une ſuſpenſion d'armes, & de rétablir entre leurs ſujets la liberté du commerce, au moins pendant les trois mois qu'il avoit demandez pour faire venir des réponſes de l'Europe.

Le Grand Maître après cette conférence, & pour ne pas retenir plus long-tems dans Rhodes un renégat qu'il regardoit comme un eſpion, le congedia, & il le chargea d'une Lettre pour les deux jeunes Princes Ottomans, où après avoir répondu à leur civilité avec toute la politeſſe con-

venable, il ajoutoit conformément à ce qu'il avoit dit à leur Ambaſſadeur, qu'il ne pouvoit conclure un traité de cette importance ſans la participation du Pape, & de la plûpart des Princes Chrétiens. PIERRE D'AUBUSSON

L'Ambaſſadeur à ſon retour rendit compte de ſa négociation aux deux Princes Ottomans. Il leur fit comprendre qu'il s'étoit apperçu que le Grand Maître traiteroit volontiers de la paix ; mais que ce Prince ne conſentiroit jamais à payer aucun tribut, & qu'il ſeroit même deſavoué de tout ſon Ordre s'il y conſentoit. Les deux Princes qui croyoient faire leur cour à Mahomet en avançant cette négociation, & qui la conduiſoient de bonne foi, renvoyerent l'Ambaſſadeur avec ordre de changer le nom de tribut dans celui d'un préſent, dont le prix & la valeur ſeroient reglez par les Chevaliers mêmes. Ils le chargerent en même tems de conclure une ſuſpenſion d'armes pour le tems qu'avoit exigé le Grand Maître. Mais d'Aubuſſon bien inſtruit qu'on ne cherchoit par ces differentes propoſitions qu'à l'amuſer, rejetta avec fermeté l'obligation d'un préſent, & de tout ce qui pouvoit avoir l'air de tribut : il demanda ſeulement le tems néceſſaire pour apprendre les intentions du Pape & des Princes Chrétiens, dans la vûe de pouvoir faire venir des ſecours de l'Europe. Le Grec n'en ayant pû tirer autre choſe, & pour tenir toujours la négociation ouverte, conclut avec lui cette ſuſpenſion d'armes, & la liberté du commerce, qu'un ſecond Ambaſſadeur, qui vint à Rhodes de la part de Mahomet même, confirma depuis.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique ce Prince, ſur la confiance qu'il avoit dans ſes forces, conduiſit ordinairement ſes entrepriſes avec hauteur, il avoit cru en cette occaſion devoir ſe ſervir de ces détours, & de cette feinte négociation, afin d'en faire paſſer les nouvelles en Europe, & par le bruit d'une paix prochaine que ſes Emiſſaires avoient ſoin de répandre, refroidir le zele des Princes Chrétiens, & rallentir l'empreſſement des Chevaliers : c'étoit là le but de ſes artifices. Le Grand Maître de ſon côté ne s'étoit laiſſé aller en apparence à écouter ſes propoſitions, que pour faciliter le paſſage des Chevaliers, & pour avoir le tems de ménager d'autres traitez plus ſûrs & auſſi importans, qui ſe négocioient actuellement à Rhodes.

Il y avoit dans cette ville un Envoyé du Soudan d'Egypte & ſon favori, appellé Douan Diodar, qui y étoit venu pour renouveller les anciens traitez de paix avec les Chevaliers. On a pû voir dans le cours de cette hiſtoire, que la Religion de ſaint Jean depuis ſon établiſſement avoit toujours eu deux ſortes d'ennemis, Mahometans de Religion, & également redoutables. Les premiers étoient les Arabes ou les Sarraſins d'Egypte, qui s'étoient emparez ſur les Chrétiens, comme nous l'avons vû, de la Paleſtine, de la Phénicie, & d'une partie de la Syrie. Les Turcs de la Dynaſtie Ottomanide, depuis la conquête de Rhodes faite par les Chevaliers, devinrent pareillement leurs ennemis déclarez : & quelquefois ces deux ſortes d'ennemis, quoique jaloux les uns des autres, avoient joint leurs forces contre un Ordre militaire, qui par ſes

flotes & ſes galeres, troubloit le commerce de leurs Marchands, & les entrepriſes de leurs Corſaires. Mais les forces de la Religion ne ſuffiſant pas pour réſiſter en même tems à ces deux Puiſſances, les Grands Maîtres & le Conſeil avoient toujours recherché avec ſoin d'avoir la paix avec une Nation, quand ils étoient en guerre avec l'autre: & par cette ſage politique ils balançoient leur pouvoir, & tenoient leurs forces ſéparées. PIERRE D'AUBUSSON.

Le bruit que Rhodes étoit menacée d'un ſiege, étant paſſé en Egypte, fit craindre au Soudan que Mahomet ne réuſsît dans ſon entrepriſe: voiſin pour voiſin, il aimoit mieux le plus foible; & pour ne laiſſer rien à craindre de ſa part aux Chevaliers, il avoit envoyé à Rhodes ſon favori pour y renouveller les derniers traitez de paix. Le Grand Maître en reçut les premieres ouvertures avec d'autant plus de plaiſir, qu'il vit bien que l'interêt ſeul du Soudan rendroit le nouveau traité durable.

Ainſi on entra en matiere avec une confiance réciproque; & après quelques conférences, on convint que les vaiſſeaux de la Religion ne troubleroient plus à l'avenir ceux d'Egypte dans leur commerce, & que les Chevaliers ne ſouffriroient point que leurs ſujets ſerviſſent de ſoldats, de pilotes ou même de guides aux ennemis du Soudan. Réciproquement le Soudan promit de ne rien entreprendre contre les interêts du Grand Maître; que les vaiſſeaux de la Religion ſeroient bien reçus dans tous ſes ports; que s'ils y étoient pourſuivis par leurs ennemis, les Sarraſins ſeroient tenus de les défendre; que quand les ſujets du Grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Maître, pour aller à la Terre Sainte, passeroient sur les Etats du Soudan, on n'en exigeroit aucun droit; que l'on ne retiendroit plus aucun esclave Chrétien, qui se trouveroit avoir été affranchi par son patron; & qu'à l'égard des autres esclaves Chrétiens, on en pourroit faire l'échange contre des Sarrasins esclaves à Rhodes, & en donnant un Sarrasin pour un Chrétien.

Le Grand Maître fit un traité à peu près pareil avec le Roi de Thunis, autre Prince Mahometan; & on y ajouta seulement que la Religion pourroit prendre dans ses Etats, quand elle en auroit besoin, trente mille muids de bled sans payer aucun droit de traite & de sortie.

Pendant ces differentes négociations, il arrivoit à Rhodes des Chevaliers de tous les endroits de la Chrétienté; mais comme on en attendoit encore un plus grand nombre, le Chapitre fut differé jusqu'au 28 d'Octobre, que le Grand Maître en fit l'ouverture. *Généreux Chevaliers*, leur dit-il; *voici enfin l'occasion de faire paroître votre zele & votre courage contre les ennemis de la foi. Dans une guerre si sainte, c'est Jesus-Christ lui-même qui sera votre Chef: il n'abandonnera pas, mes Freres, ceux qui vont combattre pour ses interêts. En vain Mahomet, ce Prince impie, & qui ne connoît point d'autre divinité que sa propre puissance, se vante d'exterminer notre Ordre. S'il a des troupes plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils esclaves qu'on traîne par force dans les périls, & qui ne s'exposent à la mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacez par leurs Officiers: au lieu que*

PIERRE D'AUBUSSON.

je ne vois parmi vous que des Gentilshommes nez d'un ſang illuſtre, élevez dans la vertu, déterminez à vaincre ou à mourir, & dont la pieté & la valeur ſont des gages ſûrs de la victoire.

Les Chevaliers qui compoſoient l'aſſemblée, ne répondirent à un diſcours ſi touchant, que par les aſſûrances de répandre juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour la défenſe de la Religion : & afin que le ſervice ne fût point retardé par la diverſité du commandement, & & la lenteur des conſeils, tout le Chapitre conjura le Grand Maître de ſe charger ſeul, & avec une autorité abſolue, du commandement des armes, & de l'adminiſtration des finances. C'étoit une eſpece de Dictature, dont on jugea à propos de le revêtir pendant l'orage dont Mahomet menaçoit l'Ordre. Le Grand Maître par modeſtie vouloit refuſer un pouvoir ſi étendu & ſi peu ordinaire ; & il repréſenta que ces differens emplois ſeroient mieux remplis, s'ils étoient partagez entre pluſieurs Chevaliers : mais tout le Chapitre avoit une ſi parfaite confiance dans ſa capacité, & dans le zele qu'il avoit fait paroître pour le bien de la Religion, & on lui fit de ſi preſſantes inſtances, qu'il ne put ſe diſpenſer de s'en charger.

Le premier uſage qu'il en fit, fut de nommer quatre Capitaines Generaux, qu'on appelloit en ce tems-là *Capitaines du ſecours*, & qui devoient commander chacun dans le quartier qui leur fut aſſigné. Il choiſit pour ces emplois, l'Hoſpitalier, l'Amiral, le Chancelier & le Tréſorier de l'Ordre : & le Chevalier Rodolphe de Vartemberg, grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Prieur de Brandebourg, fut choisi pour Général de la Cavalerie : le Grand Maître à la tête de ces premiers Officiers, visitoit tous les jours les fortifications & les dehors de la Place.

Par son ordre on abbatit toutes les maisons de plaisance qui en étoient trop voisines : on coupa les arbres, & on raza jusqu'aux Eglises de S. Antoine & de Notre-Dame de Philerme, dont les ennemis pendant le siege auroient pû se prévaloir. Les Rhodiens ne virent pas sans quelque regret ruiner leurs maisons de campagne, & détruire des jardins délicieux, dont la ville étoit environnée ; mais le salut public l'emporta sur toute autre consideration : rien ne fut épargné ; & avant que de ruiner l'Eglise de Notre-Dame de Philerme, on rapporta dans la principale Eglise de la ville une image de la Vierge, qui y étoit conservée de tems immémorial, & qui y étoit révérée avec un culte religieux.

Le Grand Maître pour ne pas laisser de fourage, ni de pâture à la cavalerie ennemie, fit couper tous les grains de la campagne, & marqua aux paysans de chaque canton les Forts, où à l'arrivée des Infideles ils pourroient se retirer. Par le même esprit de prévoyance, & en parcourant le rivage de la mer, il examinoit avec ses Officiers les endroits d'où on pouvoit s'opposer aux descentes des ennemis ; ceux où il faudroit se retrancher, si on étoit trop pressé ; les coupures & les retirades qu'on seroit obligé de faire derriere les murailles, si elles tomboient par l'effort de l'artillerie. Rien n'échapoit à l'étendue & à la justesse de

de ſes vûes : fortifications, artillerie, armes, vivres & finances, tout paſſoit ſous ſes yeux, & il étendoit ſes ſoins ſur les moindres habitans, & pour leur ſubſiſtance, comme pour celle des Chevaliers & des troupes qui compoſoient la garniſon. PIERRE D'AUBUSSON.

Heureuſement pour le ſoulager dans ces differens travaux, outre un grand nombre de Chevaliers de toutes nations, qui s'étoient déja rendus à Rhodes, on y vit arriver Bertrand de Cluys, grand Prieur de France ; Charles de Montholon, & pluſieurs autres Chevaliers des trois Langues de ce Royaume. Ils furent bien-tôt ſuivis par Frere Jean Daw, grand Bailli d'Allemagne, qui ſe rendit à Rhodes à la tête d'un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers de ſa nation, & avec un corps de troupes plus conſiderable encore par le choix & la valeur des ſoldats, que par leur nombre. Des Seigneurs & des Gentilshommes François, aux premieres nouvelles qu'ils eurent du ſiege dont Rhodes étoit menacée, par un mouvement de généroſité, y accoururent avec une ſuite conforme à leur qualité : on comptoit parmi ces illuſtres guerriers, Antoine d'Aubuſſon, Vicomte de Monteil, frere aîné du Grand Maître. Ces Seigneurs deſcendoient du côté de leur pere en ligne maſculine de Raimond, Seigneur de Monteil-au-Vicomte ; & de la Feuillade, ſecond fils de Renaud VII. du nom, Vicomte d'Aubuſſon, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud d'Aubuſſon premier du nom, & frere aîné de Turpin d'Aubuſſon, qui par ſa pieté & la nobleſſe de ſon origine, fut élû Evêque de Limoges l'an 898, ainſi

PIERRE D'AUBUSSON.

qu'Aimar de Chabanois le rapporte dans ſa chronique. Sa mere étoit de la Maiſon de Comborn, très-illuſtre, très-puiſſante, & alliée à pluſieurs Princes ſouverains.

Le Vicomte d'Aubuſſon étoit accompagné de Louis de Craon, Seigneur des premieres Maiſons d'Anjou, & de Benoît Scaliger de l'Eſcale, dont les ancêtres avoient été Souverains de Verone: & ce Seigneur amena d'Italie à ſes frais au ſecours de la Religion pluſieurs bandes ou compagnies d'infanterie. On trouve encore parmi ces braves avanturiers, Louis Sanguin, Pariſien, Claude Colomb de Bordeaux, Mathieu Brangelier de Perigord, & Charles le Roi de Dijon. Le Grand Maître à la priere de tout le Conſeil, défera au Vicomte de Monteil le Commandement géneral des armes, & il aſſigna aux autres volontaires les quartiers qu'ils devoient défendre. Une émulation heroïque regna bien-tôt entre ces Chevaliers ſeculiers, & les Chevaliers de l'Ordre: & la même émulation ſe retrouva entre les habitans grecs & latins, & paſſa depuis juſqu'aux femmes & aux enfans, qui travailloient à l'envi aux retranchemens que le Grand Maître avoit ordonnez.

Ces Chevaliers & ces généreux volontaires, tout brûlans de zele de ſe ſignaler, attendoient avec impatience l'arrivée des Infideles; mais ils n'attendirent pas long-tems. Mahomet ſe laſſa de diſſimuler, & de faire un perſonnage ſi contraire à ſon orgueil naturel: il ceſſa de feindre, & il fit éclater hautement le deſſein qu'il avoit formé d'attaquer l'Iſle de Rhodes, dont il regardoit la conquête

comme le fondement de celle de l'Asie entiere, que son ambition embrassoit, pour mettre le sceau à sa gloire. PIERRE D'AUBUSSON.

Il étoit puissamment fortifié dans ce dessein par le grand Visir, ou le premier Bacha, comme on parloit en ce tems-là, appellé Misach Paleologue, Prince Grec de cette Maison imperiale, né Chrétien : mais qui à la prise de Constantinople, pour éviter la mort à laquelle Mahomet avoit condamné tous les heritiers de l'Empire, s'étoit fait Mahometan. Sa valeur, ses services, son adresse, & une complaisance entiere pour toutes les volontez du Sultan, l'avoient élevé depuis à la dignité de Visir: & pour ne pas laisser de soupçon à ce Prince sur son changement de religion, il affectoit de se montrer ennemi implacable de tous les Princes Chrétiens, & sur-tout du Grand Maître & des Chevaliers de Rhodes.

Ce fut pour faciliter à son maître la conquête de cette Isle, qu'il introduisit à sa Cour trois fameux renégats qui en avoient levé le plan. Le premier appellé Antoine Meligalle étoit de la ville de Rhodes même, de noble extraction ; mais qui ayant dissipé son patrimoine & l'heritage de ses peres dans des débauches, s'étoit flatté pour derniere ressource, de tirer quelque avantage de son changement de religion. Le second étoit le même Demetrius Sophian, dont Mahomet s'étoit servi pour porter les Lettres du Sultan Zizim à Rhodes; homme d'esprit, propre à la négociation ; mais accusé de magie, & de s'adonner à la recherche de ces vaines connoissances, que des visionnaires

PIERRE D'AUBUSSON.

appellent ſciences occultes. Le troiſiéme de ces renégats étoit un Ingenieur Allemand, appellé Georges Frapan, & communément *Maître George*, homme d'eſprit, bon Geometre, qui excelloit ſurtout dans la conduite & le ſervice de l'artillerie. Mahomet qui n'épargnoit rien pour attacher à ſon ſervice des hommes qui lui pouvoient être utiles, lui donnoit des appointemens conſiderables. L'Allemand par ſon ordre avoit parcouru la plûpart des Places chrétiennes, ſur leſquelles le Sultan pouvoit avoir des deſſeins, en avoit levé le plan, & entre autres il lui en avoit rapporté un très-exact de la ville & des environs de Rhodes.

Le Bacha, pour flatter la paſſion du Sultan, lui parla de ces trois renégats comme de gens très-propres à faire réuſſir ſes deſſeins. Mahomet les fit appeller, & après qu'ils eurent été introduits en ſa preſence, pour ſe rendre plus agréables, & de concert avec le Miniſtre, ils lui dirent que la plus grande partie des murailles de Rhodes tomboient en ruine; que la diſette des munitions y étoit grande, & que les prétendus ſecours de l'Europe, dont les Chevaliers ſe flattoient, étoient fort incertains par les guerres continuelles qui étoient entre les Princes Chrétiens. Les trois renégats lui preſenterent chacun un plan de la ville de Rhodes: celui de l'Allemand fut trouvé le plus regulier, & ce fut ſur ce plan que le Sultan regla l'ordre des attaques, & tout ce qui devoit s'executer pour faire réuſſir une entrepriſe ſi importante.

Le Sultan emporté par ſon impatience, voulut que ſans attendre la grande armée, le Bacha par-

tût pour aller lui-même reconnoître la Place. Il le fit auſſi-tôt embarquer ſur de legeres fregates & des vaiſſeaux de bas bord, avec quelques compagnies de Janiſſaires & de Spahis: il étoit ſuivi des trois renégats auſquels ce Prince promit de magnifiques récompenſes, s'ils pouvoient contribuer à le rendre maître de Rhodes. Dans la traverſe le Rhodien Meligalle infirme depuis long-tems, fut attaqué d'une horrible maladie: ſa chair couverte d'ulceres tomboit en morceaux, & avant que d'expirer il ſe trouva enſeveli dans la pourriture. PIERRE D'AUBUSSON.

Cependant le Bacha Paleologue faiſoit route: il parut bien-tôt à la vûe de l'Iſle de Rhodes; & le quatriéme Decembre, il vint mouiller vis-à-vis la forteresſe de Fano. Il mit auſſi-tôt quelques compagnies de Spahis à terre pour reconnoître, ſuivant ſes inſtructions, s'il pouvoit y deſcendre lui-même. Le Bailli de Brandebourg qui commandoit la cavalerie legere de la Religion, ayant laiſſé ces coureurs avides de butin, s'engager dans les terres, tombe enſuite ſur eux; en tue une partie; pouſſe les autres juſqu'au bord de la mer, & les force à ſe rembarquer. Le Bacha après les avoir reçûs ſur ſes vaiſſeaux, prend le large: & pour ne pas laiſſer les armes de ſon maître inutiles, en attendant l'arrivée de la grande flotte, il tenta une nouvelle deſcente dans l'Iſle de Tilo qui appartenoit à l'Ordre. Les habitans de la campagne s'étoient refugiez dans la forteresſe, où il y avoit une forte garniſon, compoſée pour la plûpart de Chevaliers.

Paleologue pendant huit jours battit la place avec ce qu'il avoit d'artillerie: la brêche lui ayant

PIERRE D'AUBUSSON.

paru raiſonnable, il fit mettre pied à terre aux Spahis, & les mena lui-même à l'aſſaut. Il ſe flattoit d'emporter bruſquement le Château ; mais il n'avoit pas encore éprouvé la valeur de ceux qui le défendoient. Ce qu'il y avoit de Chevaliers firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, que le Bacha après avoir vû périr au pied des murailles les plus braves de ſa troupe, fut obligé de faire ſonner la retraite. Il jugea bien par le courage des aſſiegez, que s'il vouloit s'opiniâtrer à ce ſiege, il falloit en revenir à ouvrir la tranchée, & aux regles ordinaires de la guerre ; mais n'ayant pas encore un aſſez grand corps de troupes pour une pareille entrepriſe, & la ſaiſon n'étant pas favorable, il leva le ſiege avec encore plus de honte que de perte ; ſe rembarqua une ſeconde fois, & gagna le port de Phiſco en Lycie, ſituée à vingt-deux milles de Rhodes : d'autres diſent à dix-huit milles. C'étoit le rendez-vous & le quartier d'aſſemblée, tant pour la grande flotte que pour les troupes de terre, qui en attendant le retour du printems, étoient cantonnées dans cette Province & dans les Provinces voiſines.

Ce ne fut que vers la fin d'Avril que la grande flotte des Infideles partit de Gallipoli, paſſa le détroit, entra dans la riviere de Lycie, & ſe trouva à la vûe de l'Iſle de Rhodes. La garde qui étoit au haut du mont ſaint Eſtienne, donna le ſignal pour avertir qu'elle paroiſſoit. Le Grand Maître y accourut auſſi-tôt avec les principaux Officiers de la marine, & ils jugerent à ſa manœuvre qu'elle alloit au port de Phiſco pour y embarquer les trou-

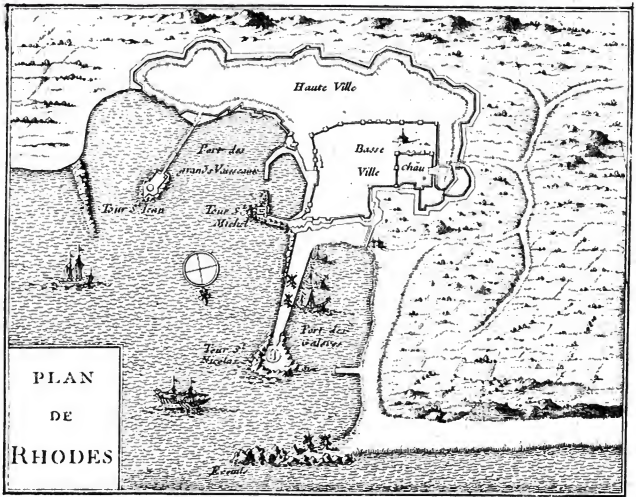
Haute Ville
Basse Ville
Chât
Port des grands Vaisseaux
Tour S.t Jean
Tour S.t Michel
Port des Galeres
Tour S.t Nicolas
Ecueil
PLAN
DE
RHODES
Pte Berey fils Sculp.

pes qui étoient aux environs. La conjoncture se trouva juste & bien fondée; ce fut dans ce port que se fit l'embarquement. On comptoit dans cette flotte cent soixante vaisseaux de haut bord, sans les felouques, les galiottes, & les vaisseaux plats & de transport: on ne parloit pas moins que de cent mille hommes dans l'armée de terre. Ce formidable armement arriva enfin devant Rhodes le 23 du mois de Mai 1480. PIERRE D'AUBUSSON.

Nous avons déja parlé de la situation de cette Isle au sujet de la conquête qu'en firent les Chevaliers pendant le Magistere de Foulques de Villaret: ainsi pour l'éclaircissement de ce qui suit, nous nous contenterons de remarquer que la Capitale de cette Isle, & qui en porte le nom, est située au bord de la mer, & sur la pente d'une colline, qui en ce tems-là, étoit couverte d'orangers, de grenadiers, de muscats excellens, & de vignobles de differentes especes. Cette Place étoit entourée par une double enceinte de murailles, & fortifiée de distance en distance par de grosses tours. Un rempart soutenoit ces murailles & ces tours au-dedans de la ville; & au-dehors on trouvoit un fossé large & profond. Cette Place avoit deux ports, dont le premier qu'on rencontroit en y abordant, servoit de retraite aux galeres: son embouchure étoit défendue par une platte forme sur laquelle il y avoit une tour tournée vers l'Orient, & appellée le Fort S. Elme. Les grands vaisseaux occupoient l'autre port, qui étoit fortifié par deux tours, l'une appellée la tour saint Jean, & l'autre la tour de saint Michel. On prétend que

PIERRE D'AUBUSSON.

c'étoit en la place de ces deux tours & ſur deux rochers qui ſe regardent, qu'étoient autrefois poſez les deux pieds de ce fameux Coloſſe de bronze, dont nous avons parlé, & qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde. A côté de ce port, il y a comme deux petits golfes dont l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi : celui qui regarde le Septentrion étoit fermé par un mole qui s'avançoit plus de trois cens pas dans la mer ; c'étoit à ſon extrêmité que le Grand Maître Zacoſta avoit fait conſtruire une forteresſe qu'on appelloit la tour de ſaint Nicolas, à cauſe d'une Chapelle dediée ſous le nom de ce Saint, & qui étoit renfermée dans la Place. A l'extrêmité de l'autre golfe & du côté du Midi, on trouvoit une autre tour, mais moins conſiderable que la premiere, & qui ne laiſſoit pas de ſon côté de défendre l'entrée du port. Cette tour empêchoit qu'aucun vaiſſeau y pût entrer ou en ſortir. A deux milles de la ville, on trouvoit la montagne ou la colline de ſaint Eſtienne, & un peu plus loin, & d'un autre côté, on rencontroit le mont Philerme, celebre par la dévotion des Inſulaires, & des autres peuples chrétiens voiſins, qui venoient en pelerinage viſiter l'Egliſe qui y étoit conſtruite en l'honneur de la ſainte Vierge. Telle étoit la ſituation de la ville de Rhodes & des environs, lorſqu'elle fut aſſiegée par le Bacha Paleologue.

Le bord de la mer étoit alors couvert des vaiſſeaux des Turcs, qui par des décharges continuelles de leur artillerie, tâchoient de favoriſer la deſcente. Le canon de la ville & des forts y répondoit

doit de son côté ; & les Chevaliers emportez par leur courage, pour prévenir & pour arrêter les Turcs, s'avançoient l'épée à la main dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il y eut bien du sang répandu dans cette premiere occasion ; mais malgré tous les efforts des Chrétiens, il fallut que leur courage cedât au grand nombre des Infideles. Ces Barbares se partagerent, & pendant qu'une partie occupoit toutes les forces des Chevaliers, le plus grand nombre aborda en foule dans des endroits éloignez, & moins défendus. Tous enfin prirent terre : ils gagnerent le mont ou la colline de saint Estienne, où ils se retrancherent d'abord ; & après avoir débarqué leur artillerie, ils firent sommer la Place, & ils employerent des menaces & des promesses qui furent également mépriſées. PIERRE D'AUBUSSON.

Differens partis des Infideles parurent bien-tôt dans la plaine : les principaux Chefs qui étoient à la tête s'avancerent pour reconnoître les fortifications de la place. On ne les laissa pas approcher impunément : de vigoureuses sorties leur firent reprendre bien vîte le chemin de leur camp. Ce fut dans une de ses sorties, où commandoit le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, que le renégat Demetrius périt. Son cheval fut tué ; il tomba à terre, & le poids de ses armes l'ayant empêché de se relever, des escadrons qui poursuivoient l'ennemi, lui passerent sur le corps, & l'écraserent. La Religion de son côté perdit en cette occasion le Chevalier de Murat de la Langue d'Auvergne & de l'illustre Maison de la Tour, qui poussant les Infideles avec plus d'ardeur que

PIERRE D'AUBUSSON.

de prudence, se trouva enveloppé par un escadron de Spahis, qui lui couperent la tête.

De ces legeres escarmouches, & qui n'avoient rien de décisif, il en fallut venir à des attaques plus régulieres. L'Ingenieur Allemand après avoir reconnu tous les dehors de la Place, conseilla au Bacha de s'attacher d'abord à la tour de saint Nicolas, & il lui fit esperer qu'il seroit bien-tôt maître du port & de la ville, s'il pouvoit emporter cette forteresse. Paleologue suivant son avis, mit aussi-tôt en batterie trois grosses pieces d'artillerie près l'Eglise de saint Antoine, qui commencerent à battre la tour. Le Grand Maître de son côté fit dresser une contre-batterie dans le jardin de la Langue d'Auvergne, qui ne faisoit pas un moindre feu: & les Canoniers de part & d'autre tâchoient de ruiner les batteries qui leur étoient opposées. Ce n'étoit encore qu'un leger prélude de l'horrible tonnerre qui se fit entendre; quand le Bacha eut mis en batteries ce nombre prodigieux de canons de toutes grandeurs, qu'il avoit fait amener dans son camp.

Relation de Alexy, de Dupuy Auteur contemporain. p. 17.

L'Ingenieur Allemand, pour joindre l'artifice à la force ouverte, & pour reconnoître les endroits foibles de la Place, de concert avec le Géneral Turc, se presenta le lendemain comme un transfuge, sur le bord du fossé, & avec une posture suppliante, comme s'il eût craint d'être repris, il conjura la Garde de lui faire ouvrir promptement le guichet. Le Grand Maître en ayant été averti, permit qu'on le laissât entrer, & il fut aussi-tôt conduit à son Palais. C'étoit un homme de haute taille,

PIERRE D'AUBUSSON.

bien-fait, de bonne mine, adroit dans ſes diſcours, & qui ſous un exterieur ingenu, cachoit toute l'adreſſe d'un habile fourbe.

Le Grand Maître qui étoit environné du Conſeil de l'Ordre, lui demanda par quel motif il avoit quitté le ſervice d'un Prince auſſi puiſſant que Mahomet, ſur-tout pour s'expoſer, ſi la Place étoit priſe, aux cruels ſupplices dont on puniſſoit les transfuges. Le perfide Allemand, ſans changer de contenance, & avec cet air de ſincerité qui diſtingue ſa Nation des autres, diſſimula ſon changement de religion, & lui répondit qu'il étoit Chrétien, que l'avidité du gain, & l'eſperance des récompenſes l'avoit engagé, comme pluſieurs autres Chrétiens, à ſuivre les étendarts du Grand Seigneur; mais que depuis que l'armée de ce Prince étoit débarquée dans l'Iſle de Rhodes, il s'étoit ſenti déchirer par des remords ſi vifs, que n'ayant pû ſoutenir plus long-tems ces reproches de ſa conſcience, il venoit de bon cœur lui offrir ſes ſervices, & ſacrifier ſa vie pour la défenſe de Rhodes & de la Religion.

Le Grand Maître, quoique toujours en garde contre des transfuges, ne lui en laiſſa rien voir; au contraire, il donna de grandes louanges aux pieux motifs qui l'avoient rappellé au ſervice des Princes Chrétiens: il lui demanda enſuite avec une confiance apparente quelles étoient les deſſeins & les forces du Bacha.

Le Bacha, lui répondit l'Allemand, *n'a que trop declaré ſes deſſeins & ceux de ſon maître par ſes attaques. A l'égard de ſes forces, vous avez pû voir*

PIERRE D'AUBUSSON.

de vos yeux combien ſa flotte eſt nombreuſe & redoutable. L'armée de terre eſt compoſée de plus de cent mille hommes, la plûpart vieux ſoldats, & qui ont ſuivi Amurat & Mahomet ſon fils dans toutes leurs conquêtes. Mais ce qui eſt plus à craindre pour une Place aſſiegée, c'eſt ſon artillerie. Jamais aucun Général n'a eu dans ſon armée un ſi grand nombre de canons, ſi bien ſervis: & outre les canons ordinaires, il a fait fondre depuis qu'il eſt arrivé dans l'Iſle, ſeize groſſes pieces, appellées Baſilics, ou doubles Canons, de dix-huit pieds de longueur, & qui portent des boulets de deux, & juſqu'à trois pieds de diametre. Il ajouta que l'effet des mortiers n'étoit pas moins redoutable; qu'ils jettoient dans une place des pierres d'une prodigieuſe groſſeur. *Vous éprouverez inceſſamment*, ajouta-t-il, *la furie de ces machines infernales, contre leſquelles vous ne pouvez vous précautionner trop-tôt.* Pour gagner la confiance du Grand Maître, & pour ſe faire de cette confiance, un degré à la trahiſon qu'il minutoit, il lui donna pluſieurs avis importans pour la défenſe de la Place, & qui par l'évenement, furent trouvez très-utiles.

Il ſembloit à pluſieurs Seigneurs du Conſeil qui l'écoutoient, que ce fourbe parloit de bonne foi; d'autres qui ſe ſouvenoient de l'avoir vû autrefois dans la ville même de Rhodes, avertirent ſecretement le Grand Maître, que dès ce tems-là, il paſſoit pour un avanturier ſans Religion, & capable de tout faire, & de tout entreprendre pour de l'argent. Mais ce qui acheva de le rendre ſuſpect, c'eſt qu'on jetta en même tems avec des

flèches, des billets dans la ville, où il n'y avoit que ces mots : *Défiez-vous de maître George.* On les porta auſſi-tôt au Grand Maître ; & dans le Conſeil, les uns attribuoient tout ſimplement ces avis à des Chrétiens ſujets du Grand Seigneur, & qu'il forçoit de ſervir dans ſes armées. D'autres ſoutenoient que ce pouvoit être un artifice du Bacha même, qui pour procurer la confiance des Chevaliers à ſon eſpion, affectoit de le décrier. Le Grand Maître pour ne rien hazarder, & pour profiter auſſi, ſi on le pouvoit, des talens de cet Ingenieur, ordonna aux Officiers d'artillerie de tâcher d'en tirer toutes les lumieres qu'ils pourroient pour la défenſe de la Place ; mais en même tems de l'obſerver comme un eſpion. Pour l'empêcher de s'échapper, ni d'avoir aucune relation avec les Turcs, il le mit ſous la garde de ſix ſoldats, qui de quelque côté qu'il tournât ſes pas, ne le perdoient jamais de vûe. L'Allemand eut bien voulu, ſuivant ſes ordres, reconnoître les endroits les plus foibles de la Place ; mais ſi-tôt qu'il approchoit d'un boulevard ou d'un baſtion, il ſe voyoit abordé par quelque Commandeur, qui d'un air froid & ſévere, lui demandoit ce qu'il cherchoit : & dans la crainte de ſe rendre à la fin ſuſpect, & d'être traité comme un eſpion, il ſe tint retiré dans le logement qu'on lui avoit aſſigné. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Bacha en attendant le ſuccès de ſa trahiſon, & de leur intelligence mutuelle, continua de battre la tour de S. Nicolas avec ſa plus groſſe artillerie. On y tira plus de trois cens coups de canon : le côté qui regardoit la mer, & qui ſe trouva ter- *Caoursin. p. 3. verſo.*

PIERRE D'AUBUSSON.

raſſé, réſiſta à l'effort de l'artillerie ; mais l'endroit de la muraille qui étoit vis-à-vis de la ville, en fut entierement ruiné. Les débris & les pierres par un heureux hazard, s'arrêterent au pied de la muraille, entaſſées les unes ſur les autres ; mais en forme de talu & qui ſervoit en dehors comme d'une ſeconde muraille.

Cependant le Grand Maître qui n'ignoroit pas que le ſalut de la ville dépendoit de la conſervation de ce fort, y fit entrer l'élite des Chevaliers, & il mit à leur tête le Commandeur Caretto, de la Langue d'Italie, Chevalier d'une valeur éprouvée, & qui étoit conſideré comme un des premiers de la Religion. Ces généreux Chevaliers travaillerent jour & nuit à ſe retrancher ; on dreſſa des batteries pour défendre la brêche. Le Grand Maître ayant reconnu qu'en certains endroits, la mer étoit quelquefois ſi baſſe, que les Turcs pourroient la paſſer à gué & monter ſur le mole, fit jetter au fond de l'eau des tables & des planches toutes hériſſées de clous & de pointes de fer. On prépare en même tems des brulots au pied des rochers qui environnoient la tour, pour mettre le feu aux galeres ennemies qui en approcheroient de trop près. Un corps de Chevaliers François & Eſpagnols ſe placent par ſon ordre dans le foſſé pour en défendre les approches, ou au moindre ſignal ſe jetter dans le fort & ſecourir la garniſon. Après toutes ces précautions, ce Prince ne ſe repoſant encore que ſur lui-même de la défenſe d'une Place ſi importante, s'y enferma avec le Vicomte de Monteil ſon frere, & d'autres volontai-

res qui voulurent partager avec lui le péril manifeſte où il alloit s'expoſer. PIERRE D'AUBUSSON.

En effet le Bacha ordonne l'aſſaut pour le lendemain neuf de Juin ; & deux heures avant le jour, ſes galeres, & des bâtimens legers chargez d'infanterie s'avancent avec un vent favorable vers la tour. Ils joignent bien-tôt le mole ; leurs ſoldats ſe jettent à terre en pouſſant de grands cris ; & malgré tout le feu de differentes batteries qu'il leur fallut eſſuyer, ſe préſentent fierement à l'eſcalade. La difficulté de la montée leur fit prendre des échelles ; & les appuyant d'un air intrépide contre ce tas de pierre que le canon avoit fait crouler, & qui ſervoit à la Place comme d'avant-mur, ils monterent à l'aſſaut le ſabre à la main, & avec une réſolution capable d'étonner d'autres hommes que des Chevaliers. Le Grand Maître étoit ſur la brêche, & faiſoit en même tems l'office de Capitaine & de ſoldat. Il eut dans cette occaſion ſes armes fauſſées en pluſieurs endroits, & un éclat de pierre lui ayant enlevé ſon caſque ſans le bleſſer, il prit ſans en être plus émû le chapeau du premier ſoldat qui ſe trouva auprès de lui. D'autres accidens encore plus funeſtes qui pouvoient arriver, faiſoient trembler pour lui les Chevaliers qui ne trembloient pas pour eux-mêmes : & le Commandeur Carette l'ayant conjuré reſpectueuſement au nom de tout l'Ordre de ſe retirer, & de laiſſer à ſes Religieux le ſoin de défendre la brêche : *C'eſt ici*, lui dit-il, *le poſte d'honneur qui appartient à votre Grand Maître* : & en ſe tournant du côté de Carette : *Et ſi j'y ſuis tué*, ajouta-t'il avec

PIERRE D'AUBUSSON.

un ſouris obligeant, *il y a plus à eſperer pour vous qu'à craindre pour moi ;* comme pour lui faire entendre qu'il le croyoit digne par ſa valeur d'être ſon ſucceſſeur.

Les Chevaliers à l'exemple & ſous les yeux du Grand Maître bordoient la brêche, & au défaut de la muraille, faiſoient un rempart de leurs corps. Les uns renverſent les échelles, d'autres jettent des maſſes peſantes qui écraſent les aſſiegeans. Il y en a qui lancent des feux d'artifice, ou qui répandent de l'huile bouillante ; tous combattent, & tous font une réſiſtance qui ſemble paſſer les forces ordinaires de la nature. Les Turcs ne ſe rebutent point ; aucun ne fuit le péril. Si les Chevaliers par leurs coups en font tomber quelques-uns des échelles, ils ſe trouvent auſſi-tôt remplacez par d'autres, qui ſe preſſent d'y monter. Ceux qui ne pouvoient occuper les poſtes dangereux du pied des murailles, battoient la brêche à coups de mouſquets, tiroient des fléches où avec des crampons attachez à des cordes, & qu'ils jettoient ſur les Chevaliers, tâchoient de les accrocher, & de les attirer à terre pour les égorger.

Qui pourroit raconter toutes les actions d'une valeur déterminée que firent les particuliers de chaque parti, mais dont l'hiſtoire du tems nous a dérobé le détail ? enfin le feu, plus fort & plus redoutable que les hommes, décida du ſuccès de cette terrible attaque. Les brulots de la Religion embraſerent pluſieurs galeres des Turcs ; l'artillerie de la ville en foudroya d'autres, & les Chevaliers qui ſembloient renouveller de force & de courage,

courage, firent un si grand feu de mousqueterie, que les Infideles après avoir perdu leurs principaux Chefs, prirent la fuite, & dans cette retraite précipitée, & en voulant gagner les vaisseaux qui les avoient amenez, plusieurs se noyerent ou furent tuez au bord de la mer. PIERRE D'AUBUSSON.

Ce mauvais succès ne rebuta point le Bacha, il n'en fut que plus animé contre les Chevaliers. Mais pour ne pas s'opiniâtrer mal à propos à l'attaque d'un endroit où le Grand Maître sembloit avoir porté toutes ses forces, il tourna ses efforts contre le corps de la Place. On fit par son ordre deux attaques en même tems, l'une contre le quartier des Juifs, & l'autre qui regardoit le poste de l'auberge d'Italie. Mais cette derniere n'étoit qu'une fausse attaque; la veritable avoit pour objet la muraille des Juifs: le Bacha fit dresser plusieurs batteries pour la ruiner, & quoique, au rapport des Historiens du tems, elle eût jusqu'à vingt-huit pieds d'épaisseur, comme elle étoit ancienne, & qu'elle ne se trouva point terrassée, l'effort de l'artillerie l'ébranla bien-tôt. Le Grand Maître pour prévenir les Turcs, s'ils se présentoient à l'assaut, fit abbatre plusieurs maisons; & en leur place, il fit creuser un fossé large & profond, & derriere ce fossé, on éleva une nouvelle muraille de brique, & soutenue d'une épaisse terrasse, ouvrage qui semble incroyable par le peu de tems qu'on employa à le mettre en sa perfection. Mais comme il n'y avoit personne qui n'en connût la nécessité, & le péril où la ville étoit exposée, tout le monde y travailloit avec une égale ardeur. Le Grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Maître lui-même, & les plus anciens Commandeurs à son exemple, faisoient l'office de manœuvres & de pionniers. Tous les Habitans sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, travailloient jour & nuit : & les Grecs & les Latins si souvent divisez pendant la paix, ne l'étoient alors que par la généreuse émulation d'avoir plutôt achevé la tâche dont ils s'étoient chargez. Les femmes Juives comme les Chrétiennes ménacées d'un honteux esclavage & qui redoutoient encore plus les indignitez auxquelles elles seroient exposées si la ville étoit emportée d'assaut, fatiguoient comme les hommes. Les Religieuses même sorties de leurs Couvents, servoient les ouvriers avec un zele incroyable. Tout étoit alors soldat ou pionnier : tout le monde conspiroit à la défense de leur commune patrie : & ce ne fut que par ce zele général que le Grand Maître vint à bout en peu de tems de si grands travaux, & qui dans une autre conjoncture, n'auroient pas été finis en plusieurs mois.

Cependant l'artillerie des Infideles battoit continuellement la muraille ; rien ne résistoit à leurs basilics & à leurs gros canons : & le bruit s'en faisoit entendre depuis l'Isle de Lango qui est à cent milles de Rhodes à l'Occident jusqu'à l'Isle de Châteauroux, qui se trouve dans la même distance à l'Orient. Il partoit en même tems de leurs mortiers des pierres d'une énorme grosseur, qui après avoir été poussées dans l'air par la violence de la poudre, retomboient dans la ville & sur les maisons, en perçoient le comble, pénétroient jus-

ques dans les differens étages, & écraſoient tout ce qu'elles rencontroient ; perſonne n'étoit en ſureté : ce fut là l'eſpece d'attaque, qui fit plus de frayeur aux Rhodiens. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Grand Maître, pour mettre ſur-tout les femmes & les enfans en ſureté, leur ordonna de ſe retirer dans un endroit de la ville le plus éloigné des batteries, & qui étoit à l'Occident entre les maiſons & le rempart. On poſa ſur cet endroit de groſſes poutres en forme de toit, qu'on rendit ſi ſolide & ſi épais, qu'on n'eut plus rien à craindre des plus groſſes pierres : & pour rendre le change au Bacha en même monnoye, le Grand Maître aidé de ſes plus habiles Ingenieurs, fit faire par les charpentiers de la ville une machine de bois qui jettoit pareillement des quartiers de pierre d'une prodigieuſe groſſeur ; & ces pierres non ſeulement écraſoient les ſoldats qui ſe trouvoient ſous ſa portée, mais par leurs poids elles ouvroient les ſapes, & alloient chercher les travailleurs juſques au fond des mines. Les Chevaliers nommerent cette machine par raillerie *le tribut*, faiſant alluſion à celui que Mahomet avoit voulu exiger de la Religion, & pour l'avertir que c'étoit la ſeule eſpece de payement qu'il en devoit eſperer. *Caoursin. p. 7.*

Cependant le Géneral des Infideles pouſſoit vivement le travail de ſes approches ; & ſon artillerie ayant fait de grandes brêches, il les envoya reconnoître dans le deſſein de faire monter ſes troupes à l'aſſaut. Mais il fut bien ſurpris d'apprendre que les Chevaliers avoient fait un foſſé profond, & élevé un nouveau mur derriere l'an-

PIERRE D'AUBUSSON.

cien : & des transfuges lui rapporterent que par la vigilance & les soins du Grand Maître, les habitans & les femmes sur-tout n'avoient plus rien à craindre pour leurs personnes de l'effet terrible des pierres qui ne pouvoient plus offenser que des maisons vuides.

Le Bacha outré de trouver dans la personne seule du Grand Maître des obstacles continuels à toutes ses entreprises, résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût, & de le faire périr par le fer ou le poison. Pour un si lâche dessein, il jetta les yeux sur deux transfuges de la garnison, & qui depuis même leur désertion, avoient renoncé à la foi : l'un étoit Dalmate & l'autre Albanois. Ces deux renégats séduits par des promesses magnifiques du Bacha, & de concert avec lui, quitterent le turban, rentrerent dans la ville comme s'ils se fussent échappez des fers des Infideles. Après avoir été pris dans une sortie, on les reçut dans la Place avec joye & sans la moindre défiance. Ces scelerats s'applaudissoient déja du succès qu'ils esperoient dans leur entreprise ; le Dalmate à force d'argent, avoit même, à ce qu'on prétend, corrompu un petit Officier de la bouche, qui n'attendoit plus qu'une occasion favorable pour executer un si noir complot. L'Albanois qui étoit connu du Sécretaire du Grand Maître, s'étant apperçû qu'il étoit mécontent de ce Prince, fut assez imprudent de s'ouvrir à lui : & lui ayant fait voir des Lettres scellées du sceau du Bacha, qui lui promettoit les premieres dignitez de l'Empire, & des trésors immenses, s'il vouloit executer ce que l'Al-

banois lui propoſeroit de ſa part, ce Sécretaire plein d'honneur, en avertit auſſi-tôt le Grand Maître. L'Albanois fut arrêté ; il découvrit à la queſtion ſon complice ; & avant qu'on les eût pû conduire au ſupplice, l'un & l'autre furent déchirez, & mis en pieces par le peuple. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Bacha ſans ſe rebuter du mauvais ſuccès qu'avoit eu un ſi lâche & ſi honteux deſſein, revint à la force ouverte ; & ſans quitter l'attaque du quartier des Juifs, par le conſeil des principaux Officiers de ſon armée, il reprit le premier projet de l'Allemand, qui étoit de pouſſer à bout l'entrepriſe de la tour de S. Nicolas.

Un canal, quoique aſſez étroit, ſéparoit cette tour de l'endroit où campoient les Infideles : & pour l'attaquer, il falloit traverſer le canal ou ce petit bras de mer, que formoit un des Golfes dont nous avons parlé. Le Géneral des galeres, le Commandant des troupes d'Anatolie, & Merla-Bey, gendre d'un des fils de Mahomet, tous Officiers pleins d'experience & de valeur, ſe chargerent de cette attaque, & de porter les troupes qui étoient néceſſaires pour l'execution juſques ſur le mole. Pour cet effet on conſtruiſit un pont qui alloit du pied de l'Egliſe S. Antoine juſqu'à la tour ; & pour le pouvoir conduire, & en faire poſer un bout à la pointe du mole de S. Nicolas, un Ingenieur Turc à la faveur de la nuit, porta en cet endroit un ancre qu'il attacha au pied d'un rocher qui étoit couvert de l'eau de la mer ; & dans l'anneau de cet ancre, il paſſa enſuite un gros cable qui répondoit à la tête du pont, & qui au moyen du ca- *Dupuis, p. 471.*

PIERRE D'AUBUSSON.

beſtan, le devoit faire avancer. Mais un Matelot Anglois dont l'hiſtoire n'a pas dédaigné de nous conſerver le nom, & qui s'appelloit *Gervais Roger*, s'étant par hazard trouvé en cet endroit, & ayant vû ſans ſe montrer toute la manœuvre de l'Ingenieur Turc, le laiſſa partir & s'éloigner, plongea auſſi-tôt dans la mer, détacha adroitement le cable qu'il laiſſa ſur le rivage, retira l'ancre, & l'apporta au Grand Maître, qui le récompenſa magnifiquement. Les Turcs, après que leur pont fut en état, ayant voulu le faire avancer par le moyen du cable, ils s'apperçurent bien-tôt par la facilité avec laquelle il revint à eux, que leur ſtratagême avoit été découvert, & rendu inutile.

Le Bacha pour ſuppléer à cet expedient, fit venir quantité de barques qui ſoutenoient ce pont flottant, & le remorquerent pendant la nuit juſqu'au bord du mole, où il alla appuyer. Les ſoldats ſe jetterent ſur le mole, & filoient ſucceſſivement par ce pont, en même tems que des galiotes & d'autres bâtimens legers débarquoient d'un autre côté differentes compagnies compoſées des plus braves de l'armée. Tous ſe flatoient de ſurprendre les Chrétiens; mais d'Aubuſſon qui avoit prévû cette ſeconde attaque, après avoir renforcé la garniſon, & bordé la muraille d'intrépides Arquebuſiers, & d'une artillerie nombreuſe, les attendit de pied ferme ſur la brêche. Au bruit que firent les Turcs en ſe jettant ſur le mole, on fit par ſon ordre, & malgré les tenebres de ſi furieuſes décharges de tous côtez, qu'il y périt un grand nombre de ces Infideles.

Le Bacha qui conduiſoit en perſonne cette entrepriſe, pour ne pas laiſſer plus long-tems ſes ſoldats expoſez au feu de la forteresſe, les fit avancer juſqu'au pied du fort, & du côté que ſon artillerie avoit fait de grandes ouvertures. On en vint bientôt aux mains ; & ſans ſe voir qu'à la lueur des pots à feu, des grenades & de la mouſqueterie, le combat fut long & opiniâtré. Le pont & les galiotes fourniſſoient continuellement aux Turcs des troupes fraîches ; jamais ces Infideles n'avoient fait paroître tant de valeur, & un courage ſi déterminé. Pluſieurs à la faveur de leurs échelles, gagnèrent le haut de la brêche, & plutôt que de reculer, s'y firent tuer ſans vouloir de quartier. Le gendre du fils de Mahomet tint ferme preſque ſeul ſur les ruines de la tour ; & ſe faiſant un rempart des corps des ſoldats morts, & tout couvert de bleſſures, il tua encore de ſa main pluſieurs Chevaliers, & en déchargeant un coup de ſabre ſur un ſoldat qui venoit de le bleſſer, & qu'il tua, il tomba mort à côté de lui. On ne ſe battoit pas avec moins de fureur ſur la mer ; des brulots que le Grand Maître avoit préparez s'attacherent à des galeres Turques, qui battoient le fort, & les embraſerent. Les cris de ceux qui cherchoient à éviter le feu dont ils étoient environnez, le bruit & la fumée du canon ; les gémiſſemens des bleſſez ; l'horreur même des ténébres, tout cela n'étoit point capable de ralentir le courage des combattans : tous vouloient vaincre ou mourir. On voyoit des deux côtez la même valeur & la même fermeté. Combien d'actions héroïques dont l'obſcu-

PIERRE D'AUBUSSON.

PIERRE D'AUBUSSON.

rité de la nuit déroba la connoiſſance ! Enfin le jour parut & fit voir la perte qu'avoient fait les Infideles. La mer étoit couverte de cadavres flottans, d'arcs, de fléches, de Turbans, & des débris encore fumans de leurs galeres. Pour ſurcroît de diſgraces, les Canoniers du fort voyant alors à découvert le pont ennemi chargé de ſoldats qui venoient au ſecours de leurs camarades, pointerent leurs canons contre ce pont, & le mirent en piéces : d'autres prétendent qu'il ſe briſa par la foule des Infideles qui fuyoient. Ces barbares ne pouvant plus ſoutenir les efforts des Chrétiens, malgré les menaces & les prieres de leurs Officiers, abandonnerent l'attaque, prirent la fuite, & chercherent leur ſalut dans les bâtimens qui les avoient amenez.

Pluſieurs Chevaliers à la tête de la garniſon, les pourſuivirent l'épée dans les reins, & en taillerent en pieces un grand nombre. Merry ou Mederic du Puis que j'ai ſuivi en pluſieurs endroits de cette Relation, rapporte qu'un Religieux de S. François appellé Antoine Fradin, fut des plus ardens dans cette pourſuite ; qu'on le vit le ſabre à la main entrer dans la mer juſqu'à la ceinture pour empêcher ces barbares de ſe rembarquer ; qu'il en tua pluſieurs auſquels il coupa la tête, & que les Infideles perdirent en cette occaſion plus de deux mille cinq cens hommes : Ce qui ne ſe put pas faire, ſur-tout dans un combat qui ſe paſſa pour la plus grande partie dans les ténébres de la nuit, ſans que l'Ordre de ſon côté n'eût auſſi perdu pluſieurs Chevaliers. On convient même qu'ils y furent preſque

preſque tous bleſſez ; mais on n'en compte que douze de morts, & qui ſcelerent par la perte de leur vie, la profeſſion qu'ils avoient faite de défendre la Religion juſqu'à la derniere goutte de leur ſang.

Ce mauvais ſuccès jetta les Turcs dans une conſternation, ſuivie pendant trois jours d'un morne ſilence dans tout le camp ; ils tomberent dans une eſpéce d'inaction ; le Géneral frappé lui-même de cet étonnement, ne ſçavoit plus quel parti prendre ; mais comme il ne redoutoit pas moins la colere & le reſſentiment de Mahomet, que l'épée des Chevaliers, il ſortit enfin de cette léthargie, & s'animant d'une nouvelle fureur, il continua le ſiege & ſes attaques. Il n'y avoit point d'apparence de s'obſtiner à celle de la tour ; ainſi il revint aux poſtes d'Italie & des Juifs, qu'il fit battre de nouveau avec toute ſon artillerie. Mais pour ne pas laiſſer pénetrer par quel endroit il vouloit monter à l'aſſaut, il fit dreſſer d'autres batteries contre differens quartiers des murailles. Les relations de ce ſiege portent que de ces baſilics & de ces groſſes pieces qu'il avoit amenées, il en fut tiré trois mille cinq cens volées, qui mirent en poudre une grande partie des murailles, des tours & des ravelins. Il joignit aux terribles effets de ces machines infernales, le travail continuel des ſoldats & des pionniers, dont les uns tâchoient de combler le foſſé par des faſcines & des terres tranſportées, & d'autres creuſoient des mines, pouſſoient des galeries, & préparoient des fourneaux pour achever de faire ſauter ce qui reſtoit de fortifi-

on le mit au Conſeil de guerre; il ſe coupa plu- PIERRE D'AUBUSSON.
ſieurs fois dans les interrogations que lui firent ſes Juges : & pour éclaircir ſes contradictions, ayant été mis à la queſtion, il avoua enfin qu'il n'étoit venu dans la Place que par ordre exprès de Mahomet, & pour livrer, s'il le pouvoit, la Place aux Infideles; que quoiqu'il fût obſervé par les gardes du Grand Maître, il n'avoit pas laiſſé de faire paſſer des avis très utiles dans leur camp. Que ce n'étoit pas la premiere Place qu'il eût trahie. Sous les apparences d'un feint repentir, & qu'il avoit lui ſeul cauſé la perte d'une infinité de Chrétiens. On communiqua ſa confeſſion au Grand Maître, qui envoya ſur le champ ce fameux ſcelerat au ſupplice.

Mais quelques Chevaliers Italiens & Eſpagnols ne laiſſerent pas de faire attention ſur le peril où il avoit dit que la ville étoit d'être emportée au premier aſſaut : cela n'étoit même que trop viſible : ils ſe communiquerent leur frayeur réciproque ; la cabale groſſit ; on tint des conferences ſecretes, dont le reſultat fut que puiſqu'on ne pouvoit plus ſauver Rhodes, il n'étoit pas juſte de ſacrifier ce qui reſtoit de Chevaliers au déſeſpoir du Grand Maître, & d'un homme qui ne vouloit pas ſurvivre à la perte de ſa principauté; qu'il falloit malgré lui ſauver les Chevaliers & les habitans par une honorable compoſition. Ces murmures & de ſi indignes projets paſſerent bientôt juſqu'au Palais. Le Grand Maître en fut averti ; il fit appeller ces Chevaliers : & comme s'il ne les eût plus conſidérez comme Religieux de ſon

PIERRE D'AUBUSSON.

Ordre: *Meſſieurs*, leur dit-il, *ſi quelqu'un de vous ne ſe trouve pas en ſûreté dant la Place, le port n'eſt pas ſi étroitement bloqué, que je ne trouve bien le moyen de vous en faire ſortir.* Prenant enſuite un air rempli de majeſté, d'indignation & de la colere: *Mais ſi vous voulez demeurer avec nous*, ajouta-il, *qu'on ne parle jamais de compoſition, ou je vous ferai tous mourir.*

Ces paroles foûdroyantes couvrirent de honte & de confuſion ces Chevaliers; mais par un heureux effet, elles rappellerent dans leur cœur leurs anciens ſentimens de valeur. Ils déteſterent leur foibleſſe, tous lui promirent de l'expier par leur ſang, ou par celui des Infideles: & ce ne furent pas les derniers à s'expoſer depuis aux plus grands perils. Il ne falloit pas des hommes moins déterminez pour réſiſter aux attaques continuelles des Turcs. Le Bacha faiſoit battre la ville jour & nuit ſans donner de relâche aux aſſiegez; mais comme ſon principal deſſein étoit de donner l'aſſaut du côté de la muraille des Juifs, & que le foſſé étoit encore profond, ſes ſoldats par ſon ordre, & à la faveur du canon, travaillerent avec tant d'ardeur & de ſuccès, qu'ils vinrent à bout de le combler: en ſorte qu'il ſembloit qu'un eſcadron de cavalerie pourroit entrer ſans obſtacle dans la ville.

Tout paroiſſoit diſpoſé pour un aſſaut: il n'y avoit plus ni foſſez, ni murailles, ni tours qui empêchaſſent les Turcs d'y monter. Mais le Bacha qui appréhendoit encore plus la valeur heroïque des Chevaliers, que les fortifications de l'art, & qui vouloit ménager ſes troupes, envoya propoſer au Grand

Maître, une conference, dans la vûe de le réduire à ſe rendre ſans attendre les dernieres extrêmitez. Le Grand Maître pour avoir le tems de faire de nouveaux retranchemens, ne s'éloigna pas de cette propoſition; la conference ſe tint le lendemain ſur le bord du foſſé. Le Bacha ne s'y trouva point, mais il y envoya de ſa part un des principaux Officiers de ſon armée, & le Grand Maître de ſon côté, y députa Frere Antoine Gaultier, Châtelain de Rhodes. L'Officier Turc, ſans avoir rien de cet air ſuperbe, & des manieres hautaines que la puiſſance formidable de Mahomet inſpiroit à ſes Miniſtres, exhorta les Chevaliers à prévenir tous les malheurs qui ſuivent, d'une Place emportée d'aſſaut. Il dit au Châtelain qu'une génereuſe défenſe meritoit juſtement l'eſtime & les louanges même de l'ennemi, ſi on pouvoit ſe flatter d'un heureux ſuccès; mais que la valeur devoit avoir ſes bornes; que c'étoit moins courage qu'une fureur temeraire de ſe précipiter dans des perils dont on ne pouvoit échaper: qu'il y avoit même de l'inhumanité d'y entraîner un peuple innocent; ſous prétexte de le défendre; que les murailles de la ville étoient raſées, les tours abbattues, les foſſez comblez; que Rhodes enfin n'étoit plus, ou n'étoit qu'un amas confus de décombremens & un monceau de cendres, qui ne couteroit au plus au Bacha qu'un aſſaut de deux heures pour s'en rendre le maître. Prenant enſuite des manieres radoucies & touchantes, il le conjura de porter le Grand Maître & le Conſeil à prévenir par une ſage compoſition, le maſ-

PIERRE D'AUBUSSON.

Dupuis. p. 67.

PIERRE D'AUBUSSON.

ſacre géneral des Chevaliers & des habitans, le deshonneur des femmes & des filles, & toutes les horreurs inſeparables d'une Place emportée d'aſſaut & l'épée à la main.

Caoursin. p. 10.

Quoique le Grand Maître n'eût point parû à cette conference, il n'en étoit pas éloigné. Il entendit tout le diſcours artificieux du Turc, & ce fut par ſon ordre que le Châtelain de Rhodes, lui répondit que le Bacha avoit été mal ſervi par ſes eſpions, & qu'ils n'avoient pas bien reconnu l'état & les forces de la Place; que ſi les Turcs oſoient ſe preſenter à l'aſſaut, ils trouveroient au défaut de la muraille, des foſſez, des retirades & des retranchemens qui leur couteroient bien du ſang, avant que de s'en être rendus les maîtres; mais que quand ils n'auroient pas ces obſtacles à vaincre, la ville étoit aſſez forte, tant qu'elle ſeroit défendue par les Chevaliers; qu'ils n'avoient tous qu'un même cœur, un même eſprit, & pour unique objet la défenſe de la foi, & l'honneur & la gloire de leur Ordre; que des hommes qui ne craignoient point la mort, étoient plus forts que des murailles & des baſtions. C'eſt ainſi que ſe termina la conference; l'Envoyé du Turc ſe retira, & fit comprendre au Bacha qu'il ne falloit point compter ſur aucune compoſition, & qu'il n'y auroit que la force ſeule des armes qui décideroit du ſort de Rhodes.

Le Bacha honteux & irrité d'avoir fait inutilement une pareille démarche, jura dans le tranſport de ſa colere, de faire paſſer tout au fil de l'épée. On aiguiſa même par ſon ordre un grand nom-

bre de pieux, pour empaler les Chevaliers & les habitans; il promit le pillage de la ville à ſes ſoldats, & pour obliger les Chevaliers à partager leurs forces, il fit porter en differens endroits des échelles & les machines néceſſaires pour monter à l'aſſaut. Mais la veritable attaque & le principal effort de ſes armes, devoient ſe faire au quartier des Juifs, qui étoit le plus ruiné. Il ne reſtoit plus de veſtige de muraille en cet endroit, comme nous l'avons dit, le foſſé étoit comblé; & pour empêcher les Chevaliers de ſe retrancher, & même de paroître ſur les brêches, pluſieurs batteries de canons tirerent pendant un jour & une nuit entiere ſans relâche, & enlevoient tout ce qui y paroiſſoit. Enfin le lendemain vingt-ſept Juillet, un peu après le ſoleil levé, les Turcs en bon ordre & avec un grand ſilence s'avancent, montent ſans faire de bruit ſur les remparts, & s'en rendent les maîtres ſans trouver la moindre réſiſtance. Les Chrétiens qui étoient de garde, pour éviter la furie du canon qui battoit ſans relâche cet endroit, ſe tenoient au pied d'un talu que les débris de la muraille avoient fait de leur côté, & plûpart même accablez de veilles & de fatigues, étoient alors malheureuſement endormis. Les Turcs fiers de ce premier ſuccès arborent leurs drapeaux, & ſe fortifient en cet endroit. Le Bacha ſurpris agréablement d'un ſi heureux commencement, fait avancer de nouvelles troupes, le rempart en fut bien-tôt couvert.

PIERRE D'AUBUSSON.

C'étoit fait de Rhodes ſans un prompt ſecours; mais le Grand Maître averti du peril que cou-

PIERRE D'AUBUSSON.

roit la Place, fit déployer sur le champ le grand Etendarts de la Religion, & se tournant vers des Chevaliers qu'il avoit retenus auprès de lui pour marcher aux endroits qui seroient les plus pressez: *Allons, mes Freres*, leur dit-il avec une noble audace, *combattre pour la foi, & pour la défense de Rhodes, ou nous ensevelir sous ses ruines.* Il s'avance aussi-tôt à grands pas à la tête de ces Chevaliers, & voit avec surprise; deux mille cinq cens Turcs maîtres de la brêche, du rempart & de tout le terre-plein qui la bordoit. Comme les maisons & les rues étoient bien plus basses, on ne pouvoit aller à eux, & monter sur le haut du rempart que par deux escaliers qu'on y avoit pratiqués autrefois; mais qui étoient alors couverts des débris de la muraille. Le Grand Maître prend une échelle, l'appuye lui-même contre ce tas de pierre, & sans s'étonner de celles que les ennemis jettoient sur lui, monte le premier une demi pique à la main; les Chevaliers à son exemple, les uns avec des échelles, & d'autres en gravissant parmi ces décombres, tâchent de le suivre & de gagner le haut du rempart.

Baptist. Fulgosius de dictis factisque memorabilibus collectaneorum. lib. 3. cap. 2. particula penultima.

On vit dans cette occasion, contre ce qui se pratique ordinairement dans les sieges, les assiegez eux-mêmes monter à l'assaut, & les assaillans sur la défensive. Ces Infideles repoussent les Chevaliers à coups de mousquets, de flêches, ou en roulant sur eux de grosses pierres. Toute la valeur de ces courageux Chevaliers fut obligée de ceder à une si rigoureuse résistance; plusieurs demeurerent écrasez sous le poids des pierres qu'on leur jettoit.

jettoit. Le Grand Maître lui-même fut renverſé deux fois ; mais malgré la mort dont il étoit menacé, & qu'il voyoit préſente de tous côtez, & ſans faire attention à deux bleſſures qu'il venoit de recevoir, il ſe releve ; & à travers le feu continuel de la mouſqueterie, des fléches & des pierres, il remonte courageuſement, & ſuivi de ſes braves Chevaliers, ſe jette enfin ſur le terre-plein que les Turcs occupoient : pour lors le combat devint plus égal ; les Chevaliers fondent l'épée à la main ſur les Infideles : bien-tôt on ſe mêle de part & d'autre, & avec une fureur réciproque : tout combat, & tous veulent vaincre, les uns pour conſerver leur premier avantage, & les autres pour regagner un poſte d'où dépendoit le ſalut de la Place. Le Grand Maître ſe diſtingua encore plus par ſa rare valeur que par ſa dignité ; il tua de ſa main pluſieurs Officiers des Turcs, & il en précipita d'autres du haut des murailles. PIERRE D'AUBUSSON.

La victoire commença à ſe déclarer pour lui ; les Turcs plient, leurs bataillons s'éclairciſſent : le Bacha qui s'en apperçut, fit avancer auſſi-tôt pour les ſoutenir un corps de Janiſſaires. Il étoit ſur les aîles le ſabre à la main, ſoit pour les animer, ou pour tuer ceux qui reculeroient. Il eut bien-tôt reconnu le Grand Maître, moins encore à ſes armes dorées, qu'aux grands coups qu'il donnoit. N'ayant pû le faire périr par le poiſon, comme nous avons dit, il engagea pluſieurs Janiſſaires par l'eſpoir de magnifiques récompenſes, à venger par ſa mort le ſang de leurs compagnons. Douze de ces ſoldats les plus déterminez, pour le faire périr,

PIERRE D'AUBUSSON.

se dévouerent pour ainsi dire à la mort. Ils se jettent aussi-tôt dans la mêlée, chargent rudement les Chrétiens, les écartent, pénétrent jusqu'au Grand Maître, & malgré les Chevaliers qui l'environnoient, lui portent plusieurs coups, & lui font tout à la fois cinq grandes blessures. L'ardeur dont il étoit animé l'empêcha d'abord de les sentir: il combatit encore quelque tems avec sa valeur ordinaire. Les Chevaliers s'étant apperçus du sang qu'il perdoit par ses playes, le conjurerent de se retirer; mais ce grand homme au lieu de déferer à leurs tendres prieres: *Mourons ici, mes chers Freres*, leur dit-il, *plutôt que de reculer. Pouvons-nous jamais mourir plus glorieusement que pour la défense de la foi & de notre Religion?*

Ces sentimens héroïques, ses blessures, le sang qui en couloit, le désir de le venger, animerent tellement les Chevaliers & les soldats Chrétiens, que furieux de leur douleur, & comme des gens qui ne vouloient plus survivre à leur Chef, ils s'abandonnent au travers des plus épais bataillons des Infideles, & en font un horrible carnage. Les Turcs épouventez de leurs coups, les prennent pour d'autres hommes, ou pour quelque chose au-dessus de l'homme même. Ils perdent avec le courage, l'esprit & le jugement; tous prennent la fuite, & dans ce desordre & cette confusion, pour s'ouvrir un passage, ils se tuent les uns les autres. Les Chevaliers profitent de cette consternation; & non contens d'avoir regagné la brêche, ils en sortent & poursuivent les Turcs. En vain le Bacha tâche de les rassurer: malgré ses promesses & ses

menaces, tout fuit; ils l'entraînent lui-même dans cette déroute générale, & il fut trop heureux de trouver un azile dans ſon camp, d'où il regagna enſuite ſes vaiſſeaux & ſes galeres, & ſe rembarqua avec autant de honte que de deſeſpoir. PIERRE D'AUBUSSON. 18 Août.

Le Grand Maître tout couvert de ſon ſang, de celui des ennemis, & encore plus couvert de gloire, fut porté dans ſon Palais, où par les ſoins des Chevaliers, & les vœux de tout ſon peuple, il recouvra en peu de tems ſa ſanté. Dès qu'il fut en état de marcher, il fut dans l'Egliſe de S. Jean rendre graces au Dieu des armées, de la victoire qu'il venoit de remporter; & pour laiſſer des monumens durables de ſa reconnoiſſance & de ſa pieté, il fit conſtruire trois Egliſes en l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints Patrons de l'Ordre. Il fit dans ces Egliſes differentes fondations pour prier Dieu à perpetuité pour les ames des Chevaliers qui avoient été tuez pendant un ſiege auſſi meurtrier. Les Chevaliers vivans, & qui s'étoient le plus ſignalez, & juſqu'aux moindres ſoldats, eurent part à ſes graces; & pour conſoler les payſans & les habitans de la campagne dont les Infideles avoient ravagé les terres, il leur fit diſtribuer des grains pour les nourir juſqu'à la prochaine récolte, & les déchargea pour pluſieurs années des tributs qu'ils payoient avant le ſiege.

Si le Grand Maître par ſa victoire & ſa liberalité rendit heureux tous les habitans de Rhodes, Mahomet au contraire, aux premiers nouvelles qu'il eut de la levée du ſiege, entra dans des fureurs qui faiſoient trembler: il vouloit faire étrangler

PIERRE D'AUBUSSON.

ſon Général, & les principaux Officiers de ſon armée : il n'y en eut aucun qui oſât ſe préſenter devant lui. Paleologue ſe crut bienheureux d'en être quitte pour la perte de ſa dignité ; Mahomet le relegua à Gallipoli. Après les premiers mouvemens de ſa colere ; & pour ſe conſoler en quelque maniere lui-même, il dit tout haut que ſes armes n'étoient heureuſes qu'entre ſes mains, & il réſolut la campagne prochaine de ſe mettre à la tête de ſon armée.

Les préparatifs qu'il fit pour cela furent extraordinaires : il aſſembla juſqu'à trois cens mille hommes, & le rendez-vous général fut dans la Bithynie, Province voiſine de la Lycie, où on prétendoit qu'il devoit s'embarquer pour paſſer dans l'Iſle de Rhodes. D'autres ſoupçonnoient qu'un ſi grand armement regardoit le Soudan d'Egypte, & ils ſe fondoient ſur ce que le Prince Zizim un de ſes enfans, étoit déja entré dans la Syrie par ſon ordre. Quoi qu'il en ſoit, Mahomet avoit déja paſſé le détroit, & il s'avançoit à grandes journées dans l'Anatolie, lorſqu'un coup du Ciel arrêta le cours de ſes entrepriſes. Une violente colique l'emporta dans une bourgade de Bithynie, appellée Teggiar Tzair. Il mourut le trois de Mai de l'an 1481 ; on porta ſon corps à Conſtantinople dans une moſquée de ſa fondation : & quoique ce Prince eût conquis deux Empires, douze Royaumes, près de plus de trois cens villes, l'épitaphe qu'on lui fit, & dont on prétend même qu'il avoit donné le deſſein, ne parla point de ces grandes actions. Comme ſi on les eût comptées pour rien en comparaiſon

de ſes derniers projets, on ſe contenta de mettre ſur ſon tombeau neuf ou dix paroles turques expliquées par celles-ci : PIERRE D'AUBUSSON.

JE ME PROPOSOIS DE CONQUERIR RHODES ; ET DE SUBJUGUER LA SUPERBE ITALIE.

Mahomet par ſa mort laiſſa les Princes Bajazet & Zizim ſes fils, heritiers d'un ſi vaſte Empire. Ils s'y trouverent encore trop à l'étroit ; aucun des deux ne voulut entendre parler de partage : l'un & l'autre vouloient regner ſeuls. Caourſin Hiſtorien contemporain, & Vice-Chancelier de l'Ordre de S. Jean, prétend que Bajazet étoit l'aîné. Jaligni autre Hiſtorien du même tems, attribue le droit d'aîneſſe à Zizim : queſtion aſſez peu importante parmi une nation guerriere, où les armes avoient preſque toujours décidé de la Couronne.

Bajazet aimoit l'étude plus que la guerre, & il aimoit le vin encore plus que l'étude. Les Turcs lui attribuent une traduction en leur langue des ouvrages d'Averroës, célébre Philoſophe Arabe, l'ornement de Cordoue où il étoit né. Zizim moins voluptueux que ſon frere, avoit toujours marqué une grande impatience de marcher ſur les traces de ſon pere, & d'acquerir de la gloire par les armes. On prétend que ces deux freres ne s'étoient jamais vû qu'une ſeule fois : Mahomet jaloux juſqu'à la fureur de la ſouveraine puiſſance, les avoit toujours tenus ſéparez, de peur qu'ils ne s'uniſſent contre lui. Lorſque ce Prince mourut, Bajazet faiſoit ſa réſidence à Amaſie, ville ſituée ſur la mer noire,

PIERRE D'AUBUSSON.

& à l'extrêmité de la Capadoce : le ſéjour de Zizim étoit à Magneſie ville de la Carie.

Pendant l'éloignement de ces deux freres, les Bachas & les grands Officiers de la Couronne ſe partagerent ſur le choix d'un Empereur. Chacun prit parti ſuivant ſon interêt ou ſon inclination. Mehemet alors grand Viſir ou premier Bacha, & qui avoit ſuccedé dans cette charge à Miſac Paleologue, avoit plus de penchant pour Zizim. Mais le Bacha Cherſec-Ogli, gendre de Bajazet, s'étant emparé des tréſors de Mahomet, s'en ſervit pour gagner les Janiſſaires de la Porte. Achmet Géduc autre Bacha, & le plus grand Capitaine qui fût alors parmi les Turcs, étant revenu d'Italie, où il avoit conquis la ville d'Otrante, fit déclarer encore en faveur de Bajazet, l'armée qu'il commandoit.

On fut ſurpris que ce Géneral, né ſoldat, & élevé dans les armes, qui d'ailleurs du vivant de Mahomet avoit eu des differends aſſez vifs avec Bajazet, l'eût préferé à Zizim, Prince plein de valeur. Mais ce fut apparemment par des vûes de politique, & par rapport à ſon interêt particulier, qu'il ſe flata que ſous un Prince peu guerrier, & abîmé dans la débauche, il ſeroit plus néceſſaire & plus conſideré que ſous la domination d'un Sultan, qui voudroit lui-même commander ſes armées. Quoi qu'il en ſoit, le parti de Bajazet, par l'adreſſe & l'habileté de ceux qui le conduiſoient, étant devenu le plus puiſſant, on proclama à Conſtantinople ce Prince pour Souverain ; & pour ne pas laiſſer le trône vuide en ſon abſence, ſes par-

tiſans le firent remplir ſous ſon nom par un de ſes enfans, appellé *Corcut*, jeune Prince, qui quoique à peine âgé de huit ans, ne laiſſa pas de témoigner beaucoup de répugnance à en deſcendre quand à l'arrivée du Sultan ſon pere, il fut obligé de lui ceder ſa place. PIERRE D'AUBUSSON.

Zizim plus éloigné de Conſtantinople, apprit plus tard la mort de Mahomet. Il ſe mit auſſitôt en chemin pour s'y rendre; mais ayant appris qu'il avoit été prévenu par ſon frere, & que cette capitale de l'Empire s'étoit déclarée en ſa faveur, il revint ſur ſes pas, rappella l'armée qu'il commandoit en Syrie, fit de nouvelles levées de troupes, s'empara de Burſe & de toute la Bithynie, & réſolut d'y attendre ſon ennemi.

Bajazet pour l'empêcher de ſe fortifier dans l'Aſie, fit marcher auſſi-tôt contre lui ſes meilleures troupes. Cette armée pour la plûpart étoit compoſée de Janiſſaires & de Spahis, c'eſt-à-dire de l'élite de l'infanterie & de la cavalerie Turque, & y il avoit joint un grand corps de troupes Européennes ſuperieures en force & en courage aux Aſiatiques, la plûpart amolis par les délices du pays. Ce qui rendoit cette armée encore plus redoutable, le vaillant Achmet réveré des ſoldats en étoit Géneral, & Bajazet qui lui étoit redevable de la faveur des armées, en lui confiant le commandement géneral, le rendit tout de nouveau arbitre de ſa fortune & de l'Empire.

Achmet ayant paſſé le Boſphore, entra dans l'Aſie, & prit le chemin de Burſe. Zizim ne trouva pas à propos de s'y enfermer, & de s'y laiſſer aſſieger.

PIERRE D'AUBUSSON.

Il en ſortit, marcha droit au devant des troupes de ſon frere. On en vint bien-tôt aux mains ; un grand Empire devoit être le prix du victorieux. Zizim pour l'emporter, fit des prodiges de valeur : ce Prince le ſabre à la main, chargea tout ce qui ſe préſenta devant lui : le combat fut ſanglant & très opiniâtré de part & d'autre : on ne faiſoit point de quartier ni de priſonniers, & on fut quelque tems ſans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire. Mais Achmet, après avoir laiſſé jetter aux ennemis tout leur feu, s'étant mis à la tête du corps de réſerve, & de troupes fraîches, qui n'avoient point encore combattu, chargea les Aſiatiques ſi bruſquement, que ces troupes, la plûpart compoſées de nouvelles levées, ne purent ſoutenir plus long-tems les efforts des Européens. En vain Zizim pour tâcher de maintenir le combat, revint pluſieurs fois à la charge avec ce qu'il put rallier de ſa cavalerie. Les plus braves, & qui dans ce combat ne l'abandonnerent jamais, périrent preſque tous à ſes côtez. Achmet enſuite vint aiſément à bout de l'infanterie : la plûpart fut taillée en pieces : ce qui échapa à l'épée du victorieux, chercha ſon ſalut dans la fuite ; & la crainte de tomber au pouvoir de Bajazet réduiſit enfin Zizim à prendre le même parti.

A la faveur de la nuit qui ſurvint, il ſe jetta dans un bois & s'y enfonça. Comme la nuit l'avoit empêché de connoître toute la grandeur de ſa perte, il ſe flattoit de rallier le lendemain ſes troupes, & de tenter de nouveau le ſort des armes. Mais n'ayant pû raſſembler que quarante Cavaliers ; & tout

tout le reſte ayant été tué ou diſſipé, il ne fut plus queſtion que de s'éloigner avec une extrême diligence d'un endroit qui lui avoit été ſi malheureux, & qui pouvoit lui devenir encore plus funeſte: le choix d'un azile ne laiſſoit pas de l'embarraſſer. Parmi ceux qui étoient reſtez auprès de lui, les uns propoſoient l'Egypte où regnoit le Soudan Cait-Beï; d'autres vouloient qu'il eût recours au Caraman, ou au Grand Maître de Rhodes, tous ennemis declarez des Turcs, ou jaloux de leur puiſſance. Zizim ſe détermina en faveur du Soudan, le plus puiſſant des trois. Par des routes détournées, il gagna avec ſa petite troupe, la Syrie, pénetra dans la Paleſtine, ſe rendit à Jeruſalem, viſita la Moſquée, qu'on appelloit le Temple de Salomon, où il fit ſes prieres: & après avoir traverſé les deſerts de l'Arabie, il arriva au Caire. Il fut reçu du Souverain avec tous les honneurs & les ceremonies dûs à ſa naiſſance, mais dans le fond avec l'indifference que les Princes ont ordinairement pour les malheureux: Cait-Beï ne jugea pas à propos de s'aſſocier à ſa mauvaiſe fortune; & tous ſes offices ſe terminerent à offrir à Zizim ſa mediation auprès de ſon frere. Ce Prince l'accepta, plûtôt par complaiſance, & pour ne pas paroître la mépriſer, que par aucune eſperance d'un heureux ſuccès. Le Soudan fit partir auſſi-tôt un Emir pour Conſtantinople. Pendant ſon voyage, Zizim par devotion fit celui de la Mecque, & à ſon retour, amena au Caire ſa femme & ſes enfans, que le Soudan reçut avec beaucoup de politeſſe, & auſquels il promit une conſtante protection.

PIERRE D'AUBUSSON.

PIERRE D'AUBUSSON. L'Emir que Cait-Beï avoit envoyé à Conſtantinople, n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il entama ſa négociation. Bajazet par le conſeil d'Achmet ſon premier Miniſtre, & pour amuſer Zizim, fit dire au Soudan d'Egypte qu'il donneroit volontiers à ſon frere une Province dans l'Aſie. Cait-Beï eût bien ſouhaité, pour affoiblir cet Empire, qu'il y eût eu un peu plus de proportion dans ce partage; mais comme après tout Bajazet étoit maître de l'Empire entier, & que dans ce traité il prétendoit donner la loi, le Soudan indifferent, comme la plûpart des mediateurs, ſur les interêts de Zizim, fut d'avis qu'il acceptât la propoſition de ſon frere, & il lui repreſenta qu'une grande Province en toute ſouveraineté étoit préferable à une guerre dont le ſuccès, étoit incertain. Zizim qui aſpiroit à l'Empire, & qui par ſon courage & ſon ambition s'en trouvoit plus digne que ſon frere, rejetta avec fierté ſes offres. D'ailleurs il vit bien qu'on ne cherchoit qu'à le jetter dans un labyrinthe de négociations pleines de ſupercherie, & dont il ne verroit jamais la fin; & il répondit au Soudan que de ſi hautes prétentions de part & d'autre, & un démêlé de cette importance, ne pouvoient ſe décider que par la force des armes, & l'épée à la main.

Mais ne voyant pas ce Prince dans la diſpoſition d'armer en ſa faveur, il ſe contenta de lui recommander ſa femme & ſes enfans, & il ſe retira auprès du Caraman, Prince de Cilicie, dans lequel il crut trouver plus de généroſité & de réſolution, & qui lui avoit même envoyé offrir juſ-

qu'en Egypte, le ſecours de ſes armes, & de joindre leurs forces contre Bajazet. Mahomet avoit enlevé à ce Prince la Cappadoce, & cette partie de la Cilicie voiſine du mont Taurus. Zizim s'étant rendu auprès de lui, lui promit ſous les ſermens les plus ſolemnels de lui rendre ces Provinces, ſi par le ſecours de ſes armes, il pouvoit monter ſur le trône. Ces deux Princes dans une entrevûe, ſe jurerent une fidelité inviolable; le Caraman arma auſſi-tôt, demanda du ſecours à ſes alliez & à ſes voiſins. Le Grand Maître qui étoit du nombre, lui envoya cinq galeres chargées de ſoldats & d'artillerie pour tenir la mer & défendre les côtes de ſon pays; & le Caraman tira en même tems differens ſecours de pluſieurs petits Princes Mahometans, qui entrerent dans la même Ligue contre une puiſſance qui ſembloit vouloir engloutir toutes les autres. PIERRE D'AUBUSSON.

Ces Princes ayant joint leurs troupes avant qu'Achmet eût tiré les ſiennes de leurs quartiers d'hyver, s'avancerent juſques dans la plaine de Laranda à l'extrémité de la Cappadoce. Bajazet fut ſurpris en apprenant que ſon frere étoit revenu d'Egypte pour lui diſputer de nouveau l'Empire. Il y alloit de ſa Couronne, & même de ſa vie, de s'oppoſer à ſes efforts. Achmet à la verité étoit à la tête d'un grand corps de troupes, capable de combattre les ennemis; mais la défiance ſi naturelle aux hommes foibles, lui fit craindre que ce Géneral ne ſe laiſſât ſéduire par ſon frere; d'ailleurs ſes Miniſtres jaloux de la gloire que le Viſir acqueroit dans cette guerre, repreſenterent à ce Prince que dans

PIERRE D'AUBUSSON

une querelle qui lui étoit perſonnelle & ſi importante, ſes ſoldats auroient mauvaiſe opinion de ſa valeur, s'il ne ſe montroit pas à la tête de ſes armées. Ces motifs le déterminerent à paſſer le Boſphore : il entra dans l'Aſie. Son armée étoit compoſée de cent mille hommes ; Achmet n'en avoit gueres moins. Après qu'il eut joint le Sultan, ce Prince voulut faire la revûe de toutes ſes troupes ; Achmet parut le premier, mais au lieu de porter ſon épée ou ſon cimeterre à ſon côté, Bajazet s'étant apperçû qu'il étoit ſeulement attaché au pommeau de la ſelle de ſon cheval, lui cria : *Mon protecteur, tu te ſouviens de loin, oublies les fautes de ma jeuneſſe : remets ton épée à ton côté, & t'en ſers avec ta valeur ordinaire contre nos ennemis.*

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut ſe ſouvenir de tout ce que nous avons dit de la guerre, que Mahomet II. avoit portée en Perſe. Bajazet encore jeune l'y avoit ſuivi, & il avoit même un commandement particulier ſur un corps de troupes. Le Sultan ſon pere, qui n'étoit pas prévenu en faveur de ſa capacité, ni de ſa valeur, quelques heures avant que de livrer la bataille, ordonna à Achmet de viſiter la ligne où commandoit Bajazet, & de voir ſi ſa troupe étoit rangée en ordre de combat. Mais cet Officier n'y ayant trouvé que de la confuſion, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches aſſez aigres. *Eſt-ce ainſi, Seigneur*, lui dit ce vieux Guerrier, *qu'un Prince qui veut vaincre, doit ranger ſes ſoldats?* Bajazet outré de ces reproches, lui dit qu'il le feroit un jour repentir de ſon inſolence. *Et que*

me feras-tu? repartit le fier Achmet: *Je jure par l'ame de mon pere, que ſi tu parviens jamais à l'Empire; je ne ceindrai jamais d'épée à mon côté pour ton ſervice.* PIERRE D'AUBUSSON.

Tel fut l'évenement qui donna lieu à Achmet de paroître dans la revûe avec ſon épée attachée au pommeau de la ſelle de ſon cheval. Mais Bajazet avoit trop beſoin de ſa valeur & de ſon experience, pour ne pas tâcher de lui faire oublier ce petit démêlé. La paix entre le Prince & ſon Général fut bientôt faite; on ne ſongea plus qu'à aller chercher les ennemis. On prétend que le Général de Bajazet défit Zizim dans une ſeconde bataille: d'autres Auteurs rapportent que les alliez trop inferieurs en troupes pour tenir la campagne, à l'arrivée de Bajazet ſe retirerent dans les détroits du mont Taurus.

Ce Prince au déſeſpoir que ſon frere lui eût échapé, pour le ſurprendre, lui envoya faire de nouvelles propoſitions; & aux offres qu'il lui avoit déja faites d'une Province en toute ſouveraineté, il ajouta une penſion de deux cens mille écus d'or: ſomme exceſſive pour le tems. *J'ai beſoin d'un Empire*, répondit fierément Zizim à l'Envoyé de ſon frere, *& non pas d'argent.* D'ailleurs ce Prince n'eut garde de ſe laiſſer éblouir par ces propoſitions, d'autant plus qu'en même tems qu'il lui faiſoit témoigner l'envie qu'il avoit de bien vivre avec lui, il s'apperçût qu'Achmet s'emparoit inſenſiblement de tous les détroits des montagnes, & tâchoit de lui en fermer les iſſues. Le Caraman lui fit connoître, s'ils reſtoient plus long-tems en cet endroit, le peril où ils alloient être expo-

PIERRE D'AUBUSSON.

ſez: & l'un & l'autre n'ayant pas de forces ſuffiſantes pour les oppoſer à celles de Bajazet, ils convinrent, en attendant que ce Prince eût repris le chemin de Conſtantinople, de diſperſer leurs troupes qui ne ſerviroient qu'à les faire ſuivre, & de ſe retirer l'un & l'autre dans des endroits où ils fuſſent en ſûreté, ſoit par leur propre obſcurité, ou par la puiſſance du Prince auprès duquel ils ſe retireroient.

Le premier projet de Zizim étoit de ſe cacher avec peu de perſonnes dans les endroits les plus enfoncez de ces montagnes. Le Caraman fut d'un autre avis: il lui dit qu'il ne ſeroit peut-être pas encore aſſez en ſûreté dans une caverne contre les recherches de ſon frere; qu'il avoit même interêt, pour conſerver ſes partiſans ſecrets, qu'on le crût en vie, & toujours dans la diſpoſition de revenir diſputer l'Empire: & il fut d'avis qu'il eût recours au Grand Maître de Rhodes; qu'il ſeroit plus ſûrement dans ſes Etats & avec plus de dignité, & que par le moyen même des Chevaliers qui couroient toutes les mers de l'Aſie, il ſeroit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit à Conſtantinople & dans tout l'Orient.

Zizim ſuivit ce conſeil, & dépêcha au Grand Maître un des Seigneurs qui s'étoient attachez à ſa perſonne & à ſa fortune, pour lui demander un azile. Mais cet Envoyé fut arrêté par un parti de Bajazet, & ce Prince vit par les Lettres de ſon frere, le deſſein qu'il avoit formé de ſe retirer parmi les Chrétiens. Il fit auſſi-tôt quelques détachemens pour forcer le Prince ſon frere dans

les défilez où il étoit retiré, & en même tems il en fit partir d'autres pour lui fermer tous les paſſages qui pourroient le conduire à quelque port de la Lycie. Il ſe flattroit de le tenir enfermé, & qu'il ne pouvoit lui échaper; mais Zizim ne voyant point revenir ſon premier courier, en dépêcha à Rhodes deux autres chargez pareillement de demander au Grand Maître une retraite dans ſes Etats, avec un ſauf-conduit qui lui en aſſurât l'entreé & la ſortie en toute liberté. Ce Prince quitta enſuite le mont Taurus, & ſous la conduite du Caraman qui lui ſervoit de guide, il s'approcha des côtes de la mer pour attendre la réponſe de Rhodes. Le Grand Maître de concert avec le Conſeil, & près de mûres reflexions, crut qu'il étoit de l'honneur & même de l'interêt de l'Ordre, de ne pas refuſer un azile à un ſi grand Prince. Une eſcadre de vaiſſeaux fut auſſi-tôt commandée pour l'aller recevoir, & Dom Alvare de Zuniga, grand Prieur de Caſtille, fut chargé de cette commiſſion, & du ſauve-conduit qui avoit été dreſſé dans la forme que les Ambaſſadeurs de Zizim l'avoient demandé. PIERRE D'AUBUSSON.

Ce Commandant mit à la voile, en même tems que Zizim & le Caraman qui ſe voyoient pourſuivis par les Spahis, reſolurent de ſe ſeparer, après s'être tendrement embraſſez, & s'être jurez une amitié inviolable. Le Caraman ſe rejetta dans les montagnes, d'où il reprit le chemin de quelques Places qui lui reſtoient. Le Prince Turc attendoit au bord de la mer des nouvelles de Rhodes; mais voyant approcher un eſcadron de Spahis, il ſe jetta dans

PIERRE D'AUBUSSON.

une barque que le Caraman, de peur de ſurpriſe, avoit toujours tenue prête, & qui étoit cachée derriere un rocher.

A peine Zizim avoit quitté le rivage, qu'il vit paroître cette troupe de Spahis qui ne l'avoient manqué que de quelques momens. Le Prince ſe voyant en ſûreté, fit arrêter ſa barque, & prenant ſon arc, il leur décocha une flêche à laquelle étoit attachée une Lettre adreſſée à ſon frere, & conçue à peu près en ces termes:

LE ROI ZIZIM,

AU ROI BAJAZET SON FRERE INHUMAIN.

Dieu & notre grand Prophete ſont témoins de la honteuſe néceſſité où tu me reduis de me refugier chez les Chrétiens. Après m'avoir privé des juſtes droits que j'avois à l'Empire, tu me pourſuis encore de contrée en contrée, & tu n'as point eu de repos que tu ne m'aye forcé, pour ſauver ma vie, à chercher un azile chez les Chevaliers de Rhodes, les ennemis irréconciliables de notre auguſte Maiſon. Si le Sultan notre pere eut pû prévoir que tu profanerois ainſi le nom ſi reſpectable des Ottomans, il t'auroit étranglé de ſes propres mains; mais j'eſpere qu'à ſon défaut, le ciel ſera le vengeur de ta cruauté, & je ne ſouhaite de vivre que pour être le témoin de ton ſupplice.

Le Commandant de cette troupe de Spahis ramaſſa la Lettre, & outré d'avoir manqué ſa proye, il la porta à Bajazet. On prétend que ce Prince en

en la lisant, ne put retenir quelques larmes qui échaperent malgré lui à la nature. Zizim prit en même tems le large, & fit route du côté de Rhodes, pour découvrir s'il ne lui viendroit point de nouvelles des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez au Grand Maître. Ce Prince infortuné, incertain de son sort, erroit à l'avanture dans ces mers, lorsqu'il découvrit une escadre qui venoit à toutes voiles, & qui avoit la proue tournée du côté de la Lycie. La crainte que ce ne fussent des vaisseaux que son frere eût envoyez pour l'empêcher de gagner l'Isle de Rhodes, l'obligea de commander à son pilote de regagner promptement le rivage, & de le remettre à terre. Mais à une certaine distance il découvrit le pavillon de Rhodes; & après des signaux dont il étoit convenu avec ses Ambassadeurs, il les vit arriver dans une chaloupe avec un Chevalier que Dom Alvare de Zuniga envoyoit pour accompagner ces Ambassadeurs, & pour assurer ce Prince de la part du Grand Maître qu'il seroit très bien venu dans l'Isle de Rhodes: ce Chevalier lui dit que le Commandant de l'escadre qui étoit Lieutenant Géneral du Grand Maître, avoit été envoyé exprès pour l'y conduire sûrement. Zuniga s'avança ensuite pour saluer ce Prince, entra dans sa barque, lui présenta une Lettre & le sauf conduit du Grand Maître. Après les complimens & les céremonies ordinaires, il le fit passer dans un grand vaisseau qu'il commandoit, & qui prit la route de Rhodes; il y arriva bien-tôt. Le Grand Maître n'en fut pas plutôt averti, qu'il envoya le recevoir par les plus anciens Comman-

PIERRE D'AUBUSSON.

deurs de la Religion. Il deſcendit lui-même de ſon Palais, & le fut rencontrer aſſez près du port : ils ſe donnerent la main l'un à l'autre. Le Grand Maître après lui avoir réïteré par le miniſtere d'un Interprête toutes les aſſurances qu'il lui avoit déja données par ſon ſauf-conduit, l'accompagna juſqu'à l'auberge de France, qui lui avoit été deſtinée pour ſon logement : dans la marche il lui ceda la main droite. Zizim s'en étant apperçû la voulut quitter, & lui fit dire qu'il ne convenoit pas aux captifs de prendre la place d'honneur ſur leurs Patrons. *Seigneur*, lui repartit obligeamment le Grand Maître, *des captifs de votre qualité tiennent le premier rang par-tout, & plût à Dieu que vous euſſiez autant de pouvoir dans Conſtantinople, que vous en avez dans Rhodes !*

Le Grand Maître après l'avoir conduit à ſon appartement, le laiſſa entre les mains de pluſieurs Commandeurs, & des Officiers de ſa maiſon, qui par leur politeſſe & leur bonne chere, tâcherent de cauſer quelque diſtraction au ſouvenir de ſes malheurs, dont il paroiſſoit tout occupé. Mathieu Boſſo, Chanoine de Vérone, qui le vit quelques années après, & qui l'obſerva avec beaucoup d'attention, nous le repréſente dans une de ſes Lettres qui nous eſt reſtée, comme un homme qui avoit tout l'air d'un barbare, & d'un Prince féroce & cruel. Il a, dit-il, la taille un peu au-deſſus de la médiocre, le corps épais & ramaſſé ; les épaules larges, l'eſtomach avancé, les bras forts & nerveux, la tête groſſe, un œil louche, le nez aquilain, & ſi courbé, qu'il touche preſque à la lévre

PREUVE II.

ſuperieure, qui eſt couverte d'une large mouſtache. En un mot, dit cet Auteur, c'eſt le veritable portrait de ſon pere Mahomet, & tel qu'on le voit repréſenté dans pluſieurs de ſes médailles, qui me ſont tombées entre les mains.

Les Chevaliers n'oublioient rien pour divertir ce Prince : ce n'étoient que parties de chaſſe, que tournois, que feſtins, que concerts : mais cette derniere ſorte de divertiſſement touchoit peu le Sultan ; & quoiqu'on lui eût fait entendre d'excellentes voix, il parut qu'il ne prenoit aucun plaiſir à une ſi douce muſique. Pour le réjouir, on s'aviſa de faire venir un eſclave Turc, qui avec une voix rude & peu harmonieuſe, mais qu'il accompagnoit de mines & de poſtures ridicules, eut ſeul le privilege d'attirer ſon applaudiſſement.

Cependant le ſéjour d'un hôte de cette importance ne laiſſoit pas de cauſer beaucoup d'inquiétude au Grand Maître. Il ne doutoit pas que Bajazet n'auroit pas plutôt découvert l'endroit de ſa retraite, qu'il feroit tous ſes efforts pour forcer l'Ordre à le remettre entre ſes mains. On ne pouvoit le lui refuſer ſans attirer dans l'Iſle une ſeconde fois toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & la parole du Grand Maître, ſon ſauf-conduit, & même la ſeule généroſité naturelle, ne permettoient pas de le livrer à ſon cruel ennemi.

Pendant que d'Aubuſſon étoit agité par ces differentes conſiderations, on vit arriver un Envoyé du Gouverneur de Lycie, Province, comme nous avons dit, qui n'eſt ſéparée de l'Iſle de Rhodes que par un canal d'environ dix-huit milles. Cet En-

PIERRE D'AUBUSSON.

voyé, ſous prétexte de propoſer entre les ſujets du Grand Maître & les peuples de ſon gouvernement une tréve marchande, & la liberté du commerce, étoit venu reconnoître ſi Zizim s'étoit retiré à Rhodes, & la conduite que le Grand Maître tenoit à ſon égard. Le Grand Maître le reçut bien, & parut ne pas s'éloigner des propoſitions qu'on lui faiſoit. Mais l'Envoyé qui avoit d'autres vûes, ſous prétexte qu'il attendoit de nouveaux ordres de ſon Maître, faiſoit traîner la négociation : & on démêla bien-tôt le principal objet de ſon voyage. Le Grand Maître pour n'avoir pas plus longtems ſous ſes yeux cet eſpion privilegié, termina promptement ſon traité, & le renvoya à ſon maître. Mais à peine en étoit-il défait, qu'il en arriva un autre, qui lui apporta une Lettre de la part du Bacha Achmet. Le grand Seigneur ne voulant pas s'expoſer à un refus, lui avoit commandé d'entamer comme de lui-même une nouvelle négociation avec le Grand Maître. Ce Miniſtre qui par les ſervices importans qu'il venoit de rendre à Bajazet, gouvernoit alors ſon Empire avec une autorité abſolue, écrivit au Grand Maître pour l'exhorter à faire avec la Porte un traité de paix ſolide & conſtante, à quoi il offroit ſon crédit & ſes bons offices, s'il vouloit envoyer des Ambaſſadeurs à Conſtantinople.

Le Grand Maître ſentit bien l'artifice, & que ces differens Négociateurs ne cherchoient qu'à s'introduire dans Rhodes, & à trouver les moyens de ſe défaire de Zizim, ſoit par le fer ou le poiſon. Quoique le Prince de Rhodes les regardât

comme des assassins, cependant comme ils étoient revêtus, ou pour mieux dire masquez d'un caractere public, on dissimula leurs desseins. Tout ce que le droit des gens & la prudence permirent de faire en cette occasion, ce fut de congedier promptement ces Envoyez : & le Grand Maître se contenta de répondre simplement au Bacha, que pourvû qu'on ne lui parlât pas de tribut, il ne s'éloignoit pas d'envoyer dans quelque tems des Ambassadeurs à la Porte pour traiter avec lui d'une paix durable. On tint après cela à Rhodes differens conseils sur la conduite que l'Ordre devoit tenir dans une affaire si délicate.

Quoique dans tous ces préliminaires il n'eût pas été fait la moindre mention de Zizim, le Grand Maître n'eut pas de peine à s'appercevoir que le fond de la négociation rouleroit toujours sur la personne de ce Prince, & que si son frere ne s'en pouvoit pas rendre Maître par la voye des traitez, ou il tâcheroit de le faire empoisonner, ou qu'il l'attaqueroit à force ouverte, & qu'on reverroit bien-tôt toutes les forces des Ottomans inonder une seconde fois l'Isle de Rhodes. On tint là-dessus differens conseils : & pour ne se point désaisir d'un si précieux gage, on résolut pour la sureté même de ce Prince, & en attendant qu'on vît quelle face prendroient les affaires de l'Orient, de le faire passer en France, & de l'envoyer résider dans quelque Commanderie de l'Ordre.

Le Grand Maître pour lui faire prendre de bon gré ce parti, lui représenta qu'il étoit de son intérêt de se dérober pour quelque tems aux vio-

PIERRE D'AUBUSSON.

lentes pourſuites de ſon frere ; que quelque précaution que la Religion prît, ſa vie ne ſeroit jamais en ſureté dans Rhodes, où tant de Grecs renégats pourroient, à la faveur de la langue, s'introduire, & malgré toutes les précâutions que l'Ordre prendroit, le faire périr par le fer ou par le poiſon ; au lieu que pendant ſon éloignement, l'Ordre qui étoit entré en négociation avec le Sultan, pourroit dans la ſuite ménager ſes intérêts, & qu'il ſe chargeoit de lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit à la Porte à ſon ſujet.

Le Prince Turc qui ſe voyoit ſans reſſource, conſentit à tout ce qu'on lui propoſa. Il laiſſa même avant que de partir un ample pouvoir au Grand Maître pour traiter avec Bajazet en ſon nom, & ſuivant ce qui conviendroit le mieux à ſa fortune & à ſa ſureté. Cet acte fut accompagné d'un autre, dans lequel ce Prince après y avoir marqué toutes les obligations qu'il avoit au Grand Maître, & à ſon Ordre, s'engageoit, s'il recouvroit jamais l'Empire, ſoit en ſon entier ou en partie, d'entretenir une conſtante paix avec les Chevaliers, d'ouvrir tous ſes ports à leurs flottes, de rendre tous les ans gratuitement la liberté à trois cens Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, & de payer cent cinquante mille écus d'or au tréſor de la Religion pour la dédommager des dépenſes qu'on avoit faites en ſa faveur. Cet acte ſigné de ſa propre main ſe garde encore dans les archives de Malte, & il eſt datté du cinquiéme du mois de Regeb, de l'année de l'Hégire 887 : ce qui revient, ſelon notre maniere de compter, au 31 d'Août de l'an de grace 1482. Ce Prince

1482.

s'embarqua enſuite ſous la conduite du Chevalier de Blanchefort, neveu du Grand Maître, qui par ſes ſoins & ſa complaiſance, tâcha d'adoucir la triſteſſe dont ce Prince fut ſaiſi en quittant ſon pays, & en paſſant dans une terre étrangere. PIERRE D'AUBUSSON.

Pendant qu'il faiſoit route du côté de la France, le Grand Maître, ſuivant la parole qu'il en avoit donnée à Achmet, envoya à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeurs, les Chevaliers Guy de Mont, Arnaud & Duprat. Bajazet qui voyoit le grand Maître arbitre de la fortune de ſon frere, fut ravi de leur arrivée. Ils en furent reçus avec beaucoup d'honneur, & il leur donna pour Commiſſaires & pour traiter de la paix le Viſir Achmet & Miſach Paleologue, qui depuis la mort de Mahomet, & pour s'être déclaré en faveur de Bajazet, avoit été rappellé à la Porte. La négociation penſa échouer dès l'ouverture de la conference : Achmet pour préliminaire, demanda que le Grand Maître ſe reconnût pour vaſſal du grand Seigneur, & qu'en cette qualité il lui payât tribut. Cette propoſition fut rejettée par les deux Ambaſſadeurs avec beaucoup de hauteur. Le Viſir le plus fier de tous les hommes, leur dit que ſon maître iroit en perſonne, & à la tête de cent mille hommes, lever lui-même ce tribut : les Ambaſſadeurs, ſur de pareilles menaces, vouloient rompre la conférence, & ſe retirer ; mais le Bacha Paleologue ayant dit en langage turc au Viſir, qu'il ne devoit pas ignorer que le Sultan vouloit à quelque prix que ce fût, conclure ce traité, on reprit la négociation ; & les deux Chevaliers montrerent d'au-

PIERRE D'AUBUSSON.

tant plus de fermeté, que Duprat qui entendoit la langue Turque, étoit par là inſtruit des intentions du grand Seigneur. Achmet n'inſiſta pas davantage; mais comme il croyoit que ce Prince ſe deshonoroit par un pareil traité, il en abandonna la conduite au Paleologue.

Il en fallut venir enſuite au principal point, & qui tenoit le plus au cœur du Sultan. Il s'agiſſoit de la perſonne de ſon frere, & ſes Miniſtres demandoient qu'on le remît en ſon pouvoir. Les Ambaſſadeurs comprirent bien que ç'auroit été le livrer aux boureaux; auſſi ils rejetterent avec indignation une propoſition ſi odieuſe. Enfin on convint que le Grand Maître s'engageroit de retenir toujours ce Prince en ſon pouvoir, & ſous une garde exacte de pluſieurs Chevaliers, & qu'il ne le remettroit point à aucun Prince Chrétien ou Infidele, qui pût ſe ſervir de ſon nom & de ſes prétentions pour troubler le repos de l'Empire; que pour l'entretien & la garde de ce Prince, le Sultan feroit remettre tous les ans à la Religion trente-cinq mille ducats, monnoye de Veniſe, & qu'en particulier & ſéparément de cette ſomme, il en payeroit auſſi tous les ans dix mille au Grand Maître pour le dédommager des ravages que l'armée de Mahomet avoit faits dans l'Iſle de Rhodes. La paix à ces conditions ayant été arrêtée, le traité fut ſigné par le Sultan qui envoya à Rhodes un de ſes principaux Miniſtres appellé Capitain, pour recevoir la ratification du Grand Maître.

Le Viſir naturellement fier, ne put entendre parler des penſions que le Sultan s'étoit obligé de payer

payer tous les ans, ſans frémir d'indignation. Il ſe plaignit hautement que par un traité ſi honteux, on avoit proſtitué la gloire de l'Empire; & parmi ces diſcours, il lui échapa des railleries aſſez vives contre la perſonne même de ſon maître. Le Sultan en fut bien-tôt inſtruit: on ne manque point à la Cour de ces gens, qui par des rapports empoiſonnez, & débitez avec art, tâchent de perdre leurs ennemis. Achmet en avoit un très-dangereux dans la perſonne d'un Bacha, appellé Iſac, & dont il avoit autrefois épouſé la fille. C'étoit cette même Dame turque dont le fils aîné de Mahomet devint éperdument amoureux, & à laquelle dans la fureur de ſa paſſion, ſon mari prétendoit qu'il avoit fait violence. On vient de voir dans le commencement de ce Livre que Mahomet qui vouloit être le ſeul tyran dans ſes Etats, ſous prétexte de rendre juſtice à Achmet, avoit fait mourir ce jeune Prince, dont l'emportement lui fit craindre qu'il ne fût capable d'attenter à ſa perſonne. Achmet comme autrefois Ceſar, ſans vouloir approfondir la conduite de ſa femme, l'avoit répudiée: ce qui fit naître dans le cœur de ſon beau-pere, un deſir violent de s'en venger. Ce Bacha ne laiſſa pas échaper l'occaſion que lui fourniſſoit l'imprudence d'Achmet: il rapporta au Sultan les murmures & les railleries du Viſir, aſſaiſonnez du poiſon dont les Courtiſans ne ſont pas avares; & ſous prétexte de zele pour le ſervice du Prince, il lui inſinua que dans un Viſir ſi puiſſant, & adoré des ſoldats, de pareilles railleries ne pouvoient partir que d'un homme qui minutoit quelque révolte.

PIERRE D'AUBUSSON.

PIERRE D'AUBUSSON.

En pareille matiere, & ſur-tout dans un gouvernement auſſi deſpotique que celui des Turcs, le ſeul ſoupçon eſt un crime. Bajazet toujours ombrageux & défiant, comme ſont toutes les perſonnes foibles, pour prévenir les deſſeins qu'on attribuoit au Viſir, réſolut de s'en défaire : d'ailleurs il avoit de la peine à voir tous les jours un homme dont la grandeur des ſervices étoit au-deſſus des récompenſes. Par ſon ordre la plûpart des Grands de la Porte furent invitez à un ſuperbe feſtin que leur fit Bajazet. Contre leur loi, on y but beaucoup de vin ; le Sultan qui avoit ſes deſſeins particuliers, & qui vouloit faire parler le Viſir, fit tomber le diſcours ſur la paix qu'il venoit de conclure avec le Grand Maître, & il ajouta que n'ayant plus d'ennemis, il vouloit diminuer la ſolde des ſoldats, & même priver de leurs emplois des Officiers qui n'étoient pas affectionnez au gouvernement. Achmet, le pere des gens de guerre, naturellement fier & impatient, prit feu ; & dans la chaleur du vin, il dit tout haut que l'affection des ſoldats étoit le plus ferme appui du trône, & qu'un Sultan ſur-tout qui avoit encore un frere vivant, ſeroit mal conſeillé d'irriter la milice. On prétend qu'il n'eut pas plûtôt proferé ces paroles, qu'un muet apoſté exprès, à un ſigne que lui fit le Sultan, lui enfonça un poignard dans le cœur. D'autres Auteurs rapportent différemment ce qui ſe paſſa à la mort de ce Miniſtre, qui fut differée de quelque tems. Selon ces Ecrivains, Bajazet avant que de congedier les Bachas, & pour joindre la liberalité à la magnificence du feſtin, leur fit preſenter à cha-

cun une veſte de brocard avec une coupe remplie de pieces d'or; mais on ne mit devant le Viſir qu'une veſte noire, qu'il regardoit comme un triſte augure de ſa deſtinée: & il fut confirmé dans les preſſentimens qu'il en avoit, lorſque voulant ſuivre ceux qui ſe retiroient, le Sultan lui ordonna de reſter, ſous prétexte d'une affaire importante, dont il vouloit l'entretenir. Achmet ne doutant plus qu'il alloit être étranglé, s'écria plein de fureur: *Cruel tyran, puiſque tu me voulois faire mourir, pourquoi m'as-tu forcé d'offenſer Dieu, en buvant d'une liqueur défendue?*

Par ordre de Bajazet, on commença par le charger de coups, & les muets enſuite ſe mirent en état de l'étrangler. Mais le chef des Eunuques, qui étoit ſon ami particulier, voyant ſon maître yvre de vin & de colere, ſe jetta à ſes pieds. *Seigneur*, lui dit-il, *ne te preſſe point de le faire mourir: tu ſçais combien il eſt cher à tes Janiſſaires: attens juſqu'à demain, pour voir de quelle maniere ils apprendront les nouvelles de ſa mort: & pour lors tu en décideras ſuivant ta volonté abſolue.*

La peur, le plus puiſſant reſſort qu'on pût faire agir auprès de ce Prince foible & timide, eut ſon effet ordinaire. Bajazet differa la mort d'Achmet, & le fit jetter à demi-nu & chargé de fers dans un cachot. Son fils qui l'attendoit à la porte du Serrail, ne le voyant point ſortir, en demanda des nouvelles aux autres Bachas; mais la plûpart étoient ſi yvres, que tout ce qu'il en put tirer, c'eſt qu'il avoit paru que le Grand Seigneur étoit fort irrité contre lui. Ce jeune Seigneur tremblant pour ſa vie, court au corps de garde des Janiſ-

PIERRE D'AUBUSSON.

saires, & dans un vaſte logis où ils ſe retirent quand ils ne ſont point de garde: & là fondant en larmes, & adreſſant la parole aux plus anciens: *Mes chers compagnons*, leur dit-il, *le Sultan vient de faire arrêter mon pere: ſouffrirez-vous, braves ſoldats, qu'on faſſe perir cruellement votre Général, avec lequel depuis tant d'années vous mangez du pain & du ſel?*

Chalcondile, vie de Bajazet II.

Les Janiſſaires à ces nouvelles prennent les armes, s'aſſemblent, marchent droit au Serrail, & demandent avec de grands cris qu'on leur en ouvre les portes: le bruit de ce tumulte paſſe bien-tôt juſques dans l'appartement de Bajazet. Le Prince après avoir deliberé ſur le parti qu'il avoit à prendre, & dans la crainte d'être détrôné par cette milice en fureur, parut à une fenêtre un arc à la main. *Que voulez-vous mes compagnons*, leur dit-il, *& quelle eſt la cauſe de ce tumulte? Tu l'apprendras tout à l'heure, s'écrierent-ils, yvrogne de Philoſophe. Où eſt Achmet? nous voulons le voir, ou nous ſçaurons venger ſa mort.* Le timide Sultan voyant toute cette milice en fureur & animée contre lui: *Achmet*, leur dit-il, *eſt dans mon Serrail, plein de vie; & je ne l'ai retenu que pour conferer avec lui d'affaires de conſéquence.* Le Sultan étoit ſi effrayé de la contenance & des menaces des Janiſſaires, qu'il commanda qu'on l'amenât promptement. Il parut à la porte du Serrail, la tête & les jambes nues; & pour tout vêtement, il n'avoit qu'une ſimple camiſole, comme un homme deſtiné à la mort & qu'on alloit executer. Les Janiſſaires indignez de voir ce grand Capitaine traité ſi indignement,

arracherent un turban à un des principaux Officiers de la Porte, & le mirent sur la tête d'Achmet. Ils commanderent en même tems qu'on lui apportât une veste; & après l'en avoir revêtu, ils le conduisirent jusques dans son Palais avec de grands cris, & comme s'ils eussent remporté une victoire signalée. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Visir, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît qu'on ne lui fît un nouveau crime de l'affection des soldats, les conjura d'user plus modestement de leurs avantages. *Bajazet*, leur dit-il, *est notre Souverain: & qui sçait si je ne me suis pas attiré son indignation par ma faute?* Enfin par ses prieres il vint à bout de calmer la sedition; mais il apprit par son experience qu'on ne remporte jamais d'avantage sur son Souverain, qui ne soit à la fin funeste à son auteur. Bajazet dissimula quelque tems son ressentiment; le Visir rentra en apparence dans ses bonnes graces: mais dans un voyage que fit la Cour à Andrinople, & lorsque toutes ses craintes sembloient être dissipées, le Sultan le fit étrangler. Tel fut le sort d'un des plus grands Capitaines de l'Empire Ottoman; mais qui pour s'être cru trop necessaire, se rendit suspect à son maître, & odieux aux autres Bachas.

Pendant qu'une scene si tragique se passoit à la Porte, le Prince Zizim arriva heureusement sur les côtes de Provence. Le Grand Maître l'avoit fait préceder par un Ambassadeur qui demanda de sa part au Roi Louis XI. qui regnoit alors en France, la permission pour le Prince d'entrer dans ses Etats, & même d'y séjourner pendant

PIERRE D'AUBUSSON.

quelque tems. Le Roi qui ne prenoit aucun interêt aux affaires d'Orient, y conſentit ſans peine. Le Prince, ſelon Jaligni, hiſtorien contemporain, fut conduit d'abord dans la Province de la Marche chez un Seigneur de cette Province, appellé Boiſſami, beau-frere du Grand Maître, & qui avoit épouſé Souveraine d'Aubuſſon, ſa ſœur. Zizim, après y avoir fait quelque ſéjour, ſe retira dans la Commanderie de Bourgneuf: & les Chevaliers, qui ſous prétexte de lui faire compagnie lui ſervoient de gardes, le logerent dans une tour qu'ils avoient fait conſtruire exprès pour le mettre à couvert des entrepriſes de Bajazet, peut-être auſſi pour l'empêcher de ſe tirer de leurs mains, & de s'échaper, comme quelque tems après ils eurent lieu de l'en ſoupçonner.

En effet ce malheureux Prince, au lieu de l'accueil & des ſecours qu'il s'étoit flatté de recevoir du Roi de France, ſe voyoit avec douleur éloigné de ſa patrie & de ſes amis; relegué dans une terre étrangere, confiné dans une eſpece de priſon: & quelque ſoin que priſſent les Chevaliers qui l'avoient en garde, de le divertir, il ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme ſes géoliers, & les ennemis mortels de ſa Maiſon. Ces reflexions le jetterent dans une humeur ſombre qui fut bientôt ſuivie d'une maladie dangereuſe, & qui faiſoit même craindre pour ſa vie.

Un Chevalier de ceux qui étoient prépoſez à ſa garde, touché de ſes malheurs, & pour le tirer de cette profonde douleur où il étoit enſeveli, lui conſeilla de demander au Roi de France une

entrevûe: & il le flatta que dans une conference il pourroit intereſſer ce Prince dans ſa diſgrace; & en tirer des ſecours ſuffiſans pour tenter encore une fois le ſort des armes.

Le Prince, comme tous les malheureux, ſe livra aux premieres lueurs d'eſperance qu'on lui donna, & il fit dire au Roi qu'il ſouhaittoit de l'entretenir. Le Roi occupé de ce qui ſe paſſoit chez ſes voiſins, & ſur-tout parmi les Anglois & chez le Duc de Bourgogne, ne s'embarraſſoit gueres des affaires de l'Orient. Cependant pour ſoutenir le caractere de Roi très-Chrétien, il répondit à ce Prince, qu'à la verité il ſeroit ravi de le voir, & même d'entrer en Souverain dans ſes interêts, ſi la religion n'y mettoit pas un obſtacle invincible; mais que s'il vouloit ſe faire Chrétien & abjurer les erreurs dans leſquelles il avoit été malheureuſement élevé, il s'engageoit à le ramener dans ſes Etats à la tête d'une puiſſante armée, & qui ne le cederoit ni en chefs habiles, ni en nombre des troupes, à toutes les forces de l'Empire Ottoman; & que s'il ne jugeoit pas à propos de tenter de nouveau le ſort des armes, la France lui offroit une ſeconde patrie, & qu'il lui donneroit dans ce Royaume de grandes Terres & des Seigneuries aſſez conſiderables pour y pouvoir vivre avec tout l'éclat & la dignité convenable à ſa haute naiſſance.

Le Prince Turc n'eut pas de peine à s'appercevoir que la propoſition n'étoit qu'un honnête prétexte pour ſe diſpenſer de lui accorder l'entre-

PIERRE D'AUBUSSON.

vûe qu'il lui avoit demandée, & le ſecours qu'il en eſperoit. Outre les préjugez de l'éducation, à ne conſiderer ſes interêts que par des vûes d'une politique humaine, il ne pouvoit pas quitter la ſecte de Mahomet, ſans paſſer parmi les Mahometans pour un renégat, & ſans ſe voir abandonné de ſes meilleurs amis, & de tous ſes partiſans; ainſi ce Prince, ſans s'arrêter davantage à la France, tourna toutes ſes eſperances du côté de l'Orient, dont il attendoit des nouvelles avec la derniere impatience. Il ne fut pas long-tems ſans en recevoir; mais elles ne lui furent gueres agréables. Il apprit avec autant de ſurpriſe que de douleur, que les Chevaliers de Rhodes, les ennemis immortels des Ottomans, après differentes négociations qui s'étoient paſſées à Conſtantinople & à Rhodes, étoient à la fin convenus d'un traité, mais dont malheureuſement la perte de ſa liberté étoit le fondement & le prix; que le Grand Maître, au préjudice de ſon ſauf-conduit, & de la parole qu'il lui avoit donnée ſi autentiquement, s'étoit engagé, tant que les Turcs ne violeroient pas ce traité, de le tenir toujours éloigné, & ſous la garde des Chevaliers qui en répondroient. Que Bajazet de ſon côté s'étoit obligé de payer tous les ans au Grand Maître & à la Religion quarante-cinq mille ducats. Le traité fut décoré par ceux qui le dreſſerent, de prétextes honnêtes, dont les Princes ne manquent gueres; mais qui après tout ne mettoient pas l'Ordre à l'abri du reproche d'avoir violé ſon ſauf-conduit.

Bajazet paya cette ſomme très-exactement & même

même d'avance : & dans le deſſein de gagner entierement l'amitié du Grand Maître, il lui envoya peu après, la main droite de S. Jean-Baptiſte, Patron de l'Ordre, qui avoit été apportée anciennement d'Antioche à Conſtantinople, & que Mahomet à la priſe de cette ville, avoit fait mettre dans ſon tréſor, apparemment pour la richeſſe du Reliquaire, ou pour trafiquer la Relique même avec quelque Prince Chrétien. Quoique les Turcs traitent d'idolatrie notre vénération pour les Corps ſaints, Bajazet ne laiſſa pas de la faire tranſporter avec beaucoup de cérémonie juſqu'à Rhodes : ce qui fait voir que dans la plûpart des Souverains, la Religion va bien loin après l'intérêt de l'Etat. PIERRE D'AUBUSSON.

Cependant comme la liberté eſt le premier bien des hommes & le plus précieux, il ne faut pas s'étonner ſi le malheureux Zizim fut frappé de la plus violente douleur en voyant qu'on venoit de trafiquer de la ſienne au poids de l'or. Ce traité le jettoit dans des fureurs qu'il n'eſt pas aiſé d'exprimer : il invoquoit la mort comme le ſeul terme d'une ſi cruelle diſgrace ; & dans ces tranſports, on craignoit à tout moment qu'il n'attentât même à ſa vie. En vain les Chevaliers qui étoient prépoſez pour ſa garde, tâchoient de le conſoler par la conſideration qu'il ne s'étoit rien paſſé à Conſtantinople & à Rhodes que pour ſon ſalut même, & que pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Ils lui repréſentoient que ſa priſon ſeroit bien moins longue qu'il ne penſoit ; qu'il devoit tout eſperer du bénefice du tems, & qu'il naîtroit infailliblement des conjonctures qui

PIERRE D'AUBUSSON.

permettroient au Grand Maître de le faire retourner dans ſes Etats avec autant de gloire que de ſureté. Le malheureux Prince n'étoit point ſuſceptible de ces motifs vagues & douteux de conſolation : l'idée affreuſe d'une priſon perpetuelle ſe préſentoit à tous momens à ſon eſprit : & toutes les raiſons & les honnêtetez de ſes gardes ne pouvoient l'en diſtraire.

L'éclat que faiſoit ſa douleur, paſſa bien-tôt au dehors de ſa priſon. Des gens mal intentionnez pour l'Ordre en prirent occaſion de blâmer la conduite du Grand Maître. On diſoit qu'il y avoit eu de l'inhumanité à vendre la liberté d'un Prince qu'on ne pouvoit au plus que mettre à rançon. D'autres ajoutoient qu'il étoit étonnant qu'un Ordre auſſi noble, & que des Chevaliers, les ennemis perpetuels des Mahometans, pour un vil intérêt, ſe fuſſent érigez en geoliers aux gages de Bajazet, & qu'ils laiſſaſſent échapper une occaſion ſi favorable d'allumer parmi ces Infideles une guerre dont tous les ennemis des Ottomans auroient pû ſe prévaloir.

Caourſin Vice-Chancelier de l'Ordre, Hiſtorien contemporain, & qui étoit alors à Rhodes, a tâché d'épargner ce reproche aux Chevaliers, par les avantages que les Princes Chrétiens, dit-il, tirerent de la détention du Prince Ottoman : & cet Auteur apparemment peu ſcrupuleux, pour juſtifier le manque de parole du Grand Maître, ſoutient qu'on avoit fait en cela un moindre mal, que ſi en obſervant exactement le ſauf-conduit, on eût attiré les armes de Bajazet dans l'Iſle de Rhodes, & dans les autres Etats des Princes Chré-

tiens. Mais ſi on ſuit Jaligni, autre Hiſtorien auſſi contemporain, il n'y eut de la part du Grand Maître, ni ſauf-conduit, ni parole donnée. Zizim, comme on le peut voir dans cet Hiſtorien ſe trouva priſonnier de bonne guerre : & par conſequent le Grand Maître put diſpoſer de ſa liberté comme il le jugea à propos pour le bien de ſon Ordre.

PIERRE D'AUBUSSON.

Guillaume de Jaligni, p. 62, 63, 65 & 65. Edition du Louvre.

Comme ces deux Hiſtoriens tous deux contemporains, l'un Miniſtre & confident du Grand Maître, l'autre Sécretaire de Pierre de Bourbon, ſe trouvent oppoſez ſur le même fait, nous n'avons point trouvé aſſez de lumieres dans l'un ou l'autre de ces deux Ecrivains, pour pouvoir prendre un parti avec ſureté : & nous en laiſſons le jugement au Lecteur, qui trouvera dans le Livre des Preuves une diſſertation ſur cette matiere avec le texte même de ces deux Auteurs. Mais ſoit que Zizim fût fait priſonnier de bonne guerre, ou que les Chevaliers, ſous prétexte de ne pas irriter un Prince auſſi puiſſant que le Sultan, euſſent violé leur ſauf-conduit, on ne peut diſconvenir que le Pape Sixte IV. Ferdinand Roi de Caſtille, d'Arragon & de Sicile, un autre Ferdinand de la même Maiſon & Roi de Naples, les Venitiens, & ſur-tout Mathias Corvin fils de Huniade, & alors Roi de Hongrie, grand Capitaine, & comme ſon pere, la terreur des Turcs, faiſoient tous de grandes inſtances auprès du Grand Maître pour mettre Zizim à la tête de leurs armées, dans la vûe de ſe ſervir de ſon nom pour ranimer les partiſans ſecrets qu'il avoit dans l'Empire Ottoman. A la verité la plûpart de ces Princes étoient diviſez ; quel-

PIERRE D'AUBUSSON.

ques-uns même ſe faiſoient actuellement la guerre, & il faut rendre cette juſtice au Grand Maître auſſi ſage politique que grand Capitaine, qu'il craignoit que ſi le ſort des armes contre le Turc ne leur étoit pas favorable, il n'y en eût d'aſſez perfides, ou du moins d'aſſez foibles, pour acheter la paix de Bajazet en lui livrant ſon frere & ſon ennemi. Le Grand Maître faiſoit un bien plus digne uſage du pouvoir qu'il avoit ſur la perſonne de Zizim: & par la ſeule crainte qu'il donnoit au grand Seigneur de mettre ce Prince à la tête de toutes les forces de la Religion, & de le montrer aux mécontens qui étoient en grand nombre dans ſes Etats, il tenoit pour ainſi dire les forces de ce puiſſant Prince enchaînées : & ce fut par ce moyen qu'il l'empêcha pendant toute la vie de ſon frere, d'attaquer l'Italie, & de tourner ſes armes contre les Princes Chrétiens.

Le Pape dans l'impatience de voir les armes des Princes Chrétiens tournées contre les Infideles, ſe laiſſa perſuader que s'il avoit une fois la perſonne de Zizim en ſon pouvoir, il viendroit aiſément à bout de réunir toutes les forces de l'Europe contre les Turcs. Ce Pontife venoit de ſucceder à Sixte IV. ſous le nom d'Innocent VIII. il étoit Génois de naiſſance, & de l'illuſtre Maiſon de Cibo, originaire de l'Iſle de Rhodes où ſon pere étoit né. Il ne ſe vit pas plutôt ſur la Chaire de S. Pierre, qu'il en donna avis aux Chevaliers qu'il regardoit comme les Souverains de ſa Maiſon, & il les fit aſſurer par un Nonce qu'il envoya exprès à Rhodes, de l'eſtime & de l'affection qu'il conſervoit pour un

1484.

PREUVE III.

Ordre auſſi illuſtre & auſſi utile à tous les Princes Chrétiens. Mais ce Nonce déclara en même tems au Grand Maître que Sa Sainteté pour le bien de toute la Chrétienté, & pour tenir le Turc en reſpect, ne ſeroit pas fâché de faire venir le Prince Zizim à Rome, ou du moins dans quelque Place forte de l'Italie. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Grand Maître repréſenta au Nonce qu'il étoit à craindre qu'un pareil changement ne donnât beaucoup d'ombrage à Bajazet : & que ce Prince pour s'en venger, & pour prévenir les deſſeins du Pape, ne portât ſes armes en Italie. D'ailleurs qu'en retirant Zizim des mains des Chevaliers, on pourroit faire ſoupçonner qu'ils n'en uſoient pas bien à ſon égard, & que cela deshonoreroit ſon Ordre. Le Nonce fit paſſer ces raiſons à Rome ; mais le Pape fut inflexible : il fit de nouvelles inſtances pour qu'on envoyât inceſſamment des ordres au Chevalier de Blanchefort, devenu grand Prieur d'Auvergne, de conduire lui même le Prince Turc à Rome. Le Grand Maître par déference pour les ordres du Pape, nomma deux Ambaſſadeurs qui ſe rendirent auprès du S. Pere, & il choiſit pour cet emploi Philippe de Cluys, de la Langue de France, Bailli de la Morée, & Guillaume Caourſin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & dont nous avons l'hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa à Rhodes au ſujet du Prince Zizim.

Si on doit juger de la conduite qu'ils tinrent dans leur négociation par les avantages qu'ils en tirerent, il faut convenir que c'étoient de très-habiles Miniſtres : car pour la perſonne ſeule de Zizim,

PIERRE D'AUBUSSON.

qu'ils s'engageroient de livrer au Pape, ils en obtinrent des graces importantes. Innocent par ce traité s'engagea solemnellement à ne jamais conférer aucunes Commanderies au préjudice des Langues & du droit d'ancienneté, quand même elles vaqueroient en Cour de Rome : & par une Bulle expresse de l'an 1489, il déclara que les biens de l'Ordre ne pourroient être compris dans le rôle des Benefices que les Papes s'étoient réservez, ou qu'ils pourroient se réserver dans la suite : & en cas que Bajazet irrité de ce changement cessât de payer la pension de Zizim, par une autre Bulle, & pour en dédommager les Chevaliers de Rhodes, il supprima les Ordres du S. Sépulchre & de S. Lazare, qu'il réunit à celui de S. Jean, pour empêcher, dit ce Pontife dans sa Bulle, que des Chevaliers si nécessaires à la Chrétienté, ne succombent sous la puissance formidable des Turcs. Les interêts du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité, & le Pape s'engagea, aussi-tôt qu'on lui auroit remis le Prince Zizim, d'envoyer à ce Grand Maître le Chapeau de Cardinal, dignité à la vérité éminente, mais après tout peu convenable à un homme de guerre, & sur-tout dans la personne d'un Souverain.

Ce traité ayant été conclu à la satisfaction commune du Pape & du Grand Maître, ils envoyerent de concert des Ambassadeurs au Roi Charles VIII. fils & successeur de Louis XI. pour lui en faire part, & demander son consentement. Ils ne trouverent aucun obstacle de ce côté-là ; mais pendant que ces Ambassadeurs étoient encore en

France, il y ſurvint un autre Miniſtre de la Porte, que Bajazet envoyoit au Roi. Ce Sultan qui avoit une attention continuelle ſur la conduite que les Chevaliers tenoient à l'égard de ſon frere, ne fut pas long-tems ſans être averti des deſſeins du Pape, & des négociations de ſes Miniſtres. Il fit auſſi-tôt partir un de ſes principaux Officiers pour traverſer cette négociation. Cet Ambaſſadeur ayant débarqué en Provence, en donna avis à la Cour, & ſe mit en chemin pour s'y rendre. Mais le Roi à l'exemple de ſon pere s'étant fait un ſcrupule de donner audience à un Infidele, ce Miniſtre s'arrêta à Riez, ſuivant l'ordre qu'il en reçut par un Courier exprès, d'où il ſe vit obligé de négocier par écrit: & il envoya en Cour les propoſitions dont il étoit chargé. PIERRE D'AUBUSSON.

Bajazet par ſa Lettre prioit le Roi que le Sultan Zizim fût livré à ce Miniſtre, ou du moins qu'il ne ſouffrît point qu'il ſortît de ſes Etats. Pour l'engager à lui accorder l'effet de ſa demande par quelque choſe de plus précieux que de l'or ou des pierreries, il lui offroit toutes les Reliques que l'Empereur Mahomet ſon pere avoit trouvées à la priſe de Conſtantinople, & dans toute l'étendue de ſon Empire. Il ajoutoit qu'il étoit actuellement en guerre avec le Soudan d'Egypte; qu'il eſperoit le chaſſer bien-tôt de la Syrie, de la Paleſtine, & du Royaume de Jeruſalem, & que s'il en pouvoit venir à bout, il s'engageoit de remettre cette derniere Couronne ſur ſa tête, comme ſur celle du plus puiſſant Prince qui ſuivît la Loi du Meſſie.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique le Roi fût jeune, plein de courage, & avide de gloire, il ne fut gueres en prise à cette derniere proposition. Il y avoit déja long-tems que la plûpart des Princes Chrétiens étoient rebutez de ces voyages de long cours, & de ces pieuses expeditions qui avoient coûté à leurs ancêtres des sommes immenses, & le plus pur sang de leur Noblesse. L'on n'étoit gueres plus prévenu en faveur des Reliques qui venoient de l'Orient depuis le sac de Constantinople; & les Grecs en avoient apporté chez les Latins une si grande quantité de fausses, que les plus superstitieux n'avoient plus cet empressement & ce respect, qui n'est dû qu'aux veritables. Ainsi le Ministre de la Porte fut renvoyé, au rapport de Philippe de Comines, sans avoir vû le Roi, & sans avoir pû rien obtenir: au lieu que ce Prince fit dire aux Agens du Pape & de l'Ordre qu'ils pouvoient partir quand ils le jugeroient à propos; qu'il consentoit qu'ils fissent passer le Prince Zizim en Italie; & qu'il seroit ravi que le S. Pere en pût tirer des avantages considerables pour le bien de la Religion.

Observations sur l'Hist. de Charles VIII. p. 586. Edit. du Louvre.

Cependant ce Prince qui avoit des vûes secretes de porter un jour ses armes en Orient, & contre les Turcs, ne donna ce consentement qu'à condition que Zizim resteroit toujours à la garde des Chevaliers François, & que le Pape s'obligeroit, sous le dédit de dix mille ducats, de ne le remettre à aucun autre Souverain, sans sa participation.

Le malheureux Zizim, après avoir passé de l'Orient en Europe, & de Rhodes dans le fond de

de l'Auvergne, ſe trouve livré aux agens du Pape, qui le conduiſent en Italie. Il y arriva ſans obſtacle, & pour lui déguiſer ce changement d'eſclavage, on ne le reçut pas avec moins de pompe & de magnificence, qu'on en auroit employée à l'entrée d'un Roi Chrétien. Le Cardinal d'Angers, & Franciſquin Cibo, fils naturel du Pape, mais qu'il avoit eu avant que d'entrer dans les Ordres ſacrez, allerent à ſa rencontre à deux milles de Rome, & le ſaluerent de la part du Pape. Doria Capitaine des Gardes de ce Pontife, l'attendit à la porte de la ville, où l'on commença la marche de cette cavalcade. Quelques Turcs domeſtiques de Zizim, & qui ne l'avoient pas voulu abandonner, parurent les premiers. On vit enſuite paſſer les Gardes du Pape, ſes Chevaux legers, ſes Gentilshommes, ceux des Cardinaux, & la Nobleſſe de Rome. Le Seigneur de Faucon Ambaſſadeur de France relevoit l'éclat de cette marche par un équipage magnifique, & une riche & nombreuſe livrée: le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, & qui avoit acquis tant de gloire à la défenſe de Rhodes, marchoit immédiatement après, à côté du Seigneur Franciſquin Cibo. Le Prince Turc venoit enſuite monté ſur un ſuperbe cheval, & ſuivi du grand Prieur d'Auvergne, & des autres Chevaliers qui étoient chargez de ſa garde. La marche étoit fermée par le Maître de Chambre du Pape, & par une foule de Prélats Italiens & de la Cour du Pape. Le Prince Turc fut conduit dans un appartement du Vatican qu'on lui avoit préparé; & le lendemain l'Ambaſſadeur

PIERRE D'AUBUSSON.

PIERRE D'AUBUSSON.

de France & le grand Prieur d'Auvergne le conduisirent à l'audience du Pape.

Ce Prince étant entré dans la salle d'audience, y trouva le Pape sur son trône, accompagné des Cardinaux & de toute sa Cour. Le Prince le salua à la maniere de sa Nation; mais quelques instances que lui en fit le Maître des ceremonies, ce fut sans faire aucune genuflexion, & sans vouloir s'abaisser à ses pieds, comme font les Princes Chrétiens: le Pape ne l'en reçut pas moins gracieusement. Zizim lui demanda sa protection avec la même hauteur que si ce Pontife eût eu besoin de la sienne. Innocent lui répondit avec bonté: il fut depuis traité avec beaucoup d'égards, quoique toujours gardé par des Chevaliers. Mais comme il voyoit beaucoup de monde, & qu'il pouvoit même recevoir plus facilement des nouvelles de l'Asie, il se trouva moins malheureux à Rome que dans la tour de Bourgneuf.

Le Roi de France, par des raisons particulieres, s'interessoit à la conservation de Zizim. Ce Prince, jeune, puissant & ambitieux, aspiroit au titre d'Empereur; il vouloit se servir un jour de la personne de Zizim pour se rendre maître de Constantinople, de la Romanie & de la Morée. André Paleologue, neveu de Constantin dernier Empereur, lui avoit cedé tous ses droits sur cet Empire: & l'Albanie, la Grece & la Romanie nouvellement conquises par Mahomet, & encore peuplées de Chrétiens, lui tendoient les mains, & imploroient son assistance. Le Roi pour penetrer dans ces grandes Provinces, avoit besoin de quelques

ports dans l'Italie, & dans les Royaumes des deux Siciles. Son Conſeil le fit appercevoir du droit qu'il avoit ſur la Couronne de Naples: ce droit étoit fondé ſur le teſtament de Charles IV. Roi de Sicile & de Jeruſalem, neveu du Roi René, de la Maiſon d'Anjou, qui avoit inſtitué ſon heritier univerſel Louis XI. ſon couſin, & après lui le Dauphin ſon fils, qui regnoit alors ſous le nom de Charles VIII. Voilà un droit certain & auquel il ne manquoit que des forces ſuffiſantes pour le faire valoir. Le Roi & ſon Conſeil réſolurent, avant de paſſer en Grece, de s'attacher à cette entrepriſe. Ils y étoient d'ailleurs portez par Ludovic Sforce Regent des Etats de Milan, & ennemi ſecret de la Maiſon d'Arragon, dont une branche regnoit à Naples depuis près de ſoixante ans. PIERRE D'AUBUSSON.

La guerre d'Italie fut réſolue avant que de rien entreprendre du côté de la Grece. Cependant, comme le Roi de France prévoyoit qu'il auroit beſoin dans cette derniere expedition de la perſonne de Zizim, il envoya des Ambaſſadeurs au Pape Innocent, & nous voyons dans leur inſtruction, qu'il leur ordonne de faire ſouvenir le Pontife des engagemens qu'il avoit pris avec lui au ſujet du frere du Grand Seigneur, c'eſt-à-dire, de n'en diſpoſer jamais ſans ſa participation; mais ces négociations furent interrompues par la mort du Pape, & Zizim, qui ſous ſon Pontificat, avoit trouvé quelque adouciſſement à ſa mauvaiſe fortune, retomba par cette mort dans de nouveaux malheurs.

Le Cardinal Rodrigue de Borgia ſucceda à Innocent, ſous le nom d'Alexandre VI. Pontife, ſi

PIERRE D'AUBUSSON.

on lui peut donner ce nom, qui acheta la tiare & les ſuffrages de quelquesuns de ſes confreres à deniers comptans, & qui pour s'en dédommager, quand il y fut parvenu, ne paya ces ſimoniaques que par le fer & le poiſon, ou du moins par un long exil. Sous ſon Pontificat, Evêchez, Benefices, Dignitez eccleſiaſtiques, Diſpenſes, l'uſage même des Sacremens, tout fut venal. Il vendoit en détail ce qu'il avoit acheté en gros, & il employoit le produit à entretenir des femmes de débauche: il n'eut point de honte de revêtir de la pourpre teinte du ſang des Martyrs, pluſieurs de ſes bâtards, ſouillez de toutes ſortes de crimes, & qu'il éleva au Cardinalat.

Le malheureux Zizim ſe trouva par ſa ſituation en ſa puiſſance; & ce tyran, pour être en état de diſpoſer à ſon gré de ſa liberté & même de ſa vie, le tira des mains des Chevaliers, qu'il congédia, le fit enfermer dans le Château ſaint Ange, & en donna avis enſuite au Grand Seigneur, qui de peur qu'il ne le remît en liberté, s'obligea de lui payer tous les ans quarante mille ducats: d'autres diſent qu'Alexandre en tiroit juſqu'à ſoixante mille par an.

Cependant le Roi toujours entêté de ſes premiers deſſeins de conquêtes, fait des levées extraordinaires: ſon armée ſe trouve compoſée de trois mille ſix cens hommes d'armes, de ſix mille archers, ſix mille arbalêtriers, huit mille piquiers, & autant d'arquebuſiers: tout cela accompagné d'un prodigieux train d'artillerie. Toute l'Italie fremit aux nouvelles d'un ſi puiſſant armement.

Le Pape dont tous les Cardinaux demandoient la déposition, trembloit au seul bruit de la marche des François; mais comme c'étoit un habile homme & un grand politique, il tourna ses vûes du côté de Constantinople, & il se flatta, s'il étoit poussé par ses ennemis, & tant qu'il seroit maître de la personne de Zizim, de tirer de Bajazet de puissans secours, soit en argent, soit en troupes pour soutenir la guerre contre les François. PIERRE D'AUBUSSON

Ce fut dans cette vûe qu'il lui dépêcha secretement un Nonce pour lui faire part des desseins & de l'armement de Charles VIII. On voit dans l'instruction donnée à ce Nonce, appellé George Bozzarde, qu'il le charge d'avertir le Grand Seigneur que le Roi de France s'avance à la tête d'une puissante armée pour enlever de ses mains le Sultan Gem ou Zizim son frere, dans la vûe de s'en servir pour le détrôner; qu'il est bien résolu avec le Roi de Naples son allié de s'opposer à son entreprise, & de l'empêcher sur-tout d'approcher de Rome; mais qu'il ne peut soutenir la guerre contre un si puissant Prince, sans un prompt secours, & qu'il lui fera plaisir de lui faire payer incessamment les quarante mille ducats qui lui sont dûs pour la pension du Prince son frere. Il ajoute dans cette instruction qu'il donna à cet Ambassadeur, qu'il fit connoître au Grand Seigneur, que le Soudan d'Egypte, avec lequel sa Hauteſſe étoit en guerre, lui avoit envoyé un Ambassadeur chargé de lui offrir des sommes immenses, s'il vouloit lui remettre le Prince Zizim; mais qu'il avoit rejetté cette proposition, & que rien n'étoit capable de le détacher de ses intérêts. 1494. PREUVES IV.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Pape par ce détour adroit, & en faisant connoître les offres du Soudan d'Egypte, insinuoit au Grand Seigneur, que la voye de l'enchere lui étoit ouverte, & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'obtenir la préference. Bajazet entendit bien ce langage; & comme il n'avoit point d'interêt plus pressant que de se défaire de son frere, nous voyons par ses Lettres au Pape, qu'il le conjure de le délivrer par une prompte mort de l'inquiétude que lui cause sa vie. *Saint Pere*, lui dit-il, *Zizim dans le fond d'une prison ne vit pas, il ne fait que languir: il est plus à demi mort. C'est lui rendre un bon office, que de l'envoyer par une mort entiere dans des lieux où il jouira d'un repos éternel.* C'est ainsi que s'en expliquoit ce tyran en écrivant à un autre tyran; & pour le déterminer à ce meurtre, il s'engage par cette Lettre, si-tôt qu'il aura fait perir son ennemi, de lui faire remettre trois cens mille ducats, qu'il pourra, dit-il, employer en acquisitions de Terres & de Seigneuries considerables pour ses enfans. Le Pape auquel la vie d'un homme ne coutoit rien, quand il s'agissoit de son interêt, convint sans peine des conditions du traité. Mais comme il tiroit tous les ans quarante mille ducats de tribut de la vie de Zizim, & que d'ailleurs il tenoit par-là Bajazet en respect, il jugea à propos de differer l'execution de ce traité, jusqu'à ce qu'il vît quel seroit le succès de l'entreprise de Charles VIII. & si ce Prince seroit assez puissant en Italie pour lui enlever son prisonnier.

Mais il fut bien surpris quand il apprit que ce

Prince avoit déja paſſé les Alpes, & qu'il étoit entré dans l'Italie ſans trouver d'obſtacle & de réſiſtance. En effet, tout plia devant lui; il ne fallut ni ſieges, ni batailles; la plûpart des villes envoyoient bien loin au-devant de lui, pour lui preſenter leurs clefs, & on diſoit que pour une ſi grande conquête, il avoit eu moins beſoin de capitaines que de fouriers, qui alloient, comme ils en auroient uſé en France, marquer, la craye à la main, les logis où il devoit coucher. C'eſt ainſi que ce jeune Prince devenu conquerant avant que d'avoir tiré l'épée, parvint juſqu'à Rome: & pour comble de bonheur, comme ſi les portes de la ville n'euſſent pas été aſſez grandes pour l'y introduire; la nuit même qu'il arriva, il s'écroula au moins vingt toiſes des murailles, qui croulerent d'elles-mêmes par leur antiquité. PIERRE D'AUBUSSON.

Le Pape dans la crainte de tomber entre les mains de ce Prince, & qu'il ne lui fît faire ſon procès, comme les principaux du ſacré College l'en ſollicitoient, s'enferma dans le Château ſaint Ange. Ses crimes paſſez ſe preſenterent alors à ſon ſouvenir avec toute leur horreur. Ses infames débauches, ſa ſimonie, ſes empoiſonnemens, ſes meurtres & ſes aſſaſſinats s'éleverent contre lui. Les Cardinaux témoins & ennemis de ces vices, le citoyen Romain, & le ſoldat François réunis dans un même ſentiment, crioient tout haut, qu'il falloit purger la terre & l'Egliſe de ce monſtre. Dans une ſi cruelle ſituation, & abandonné de tout le monde, il ne s'abandonna pas lui-même: & comme il avoit des tréſors immenſes, & autant

PIERRE D'AUBUSSON.

d'habileté que d'argent, il fait tête à l'orage: & pendant que ſes ennemis le regardoient comme un homme perdu, à force de preſens, & par la promeſſe qu'il fit d'un Chapeau de Cardinal à Briçonnet Miniſtre, il le gagne, & par ſon credit la plûpart des favoris du jeune Roi. Cette grande affaire ſe tourna en négociation, & ſe civiliſa; on ne parla plus des crimes d'Alexandre: tout ſe réduiſit à le retirer du parti des Arragonnois. Il promit tout ce qu'on voulut, bien réſolu de ne tenir ſes promeſſes qu'autant de tems qu'il y ſeroit forcé par une puiſſance ſuperieure. Ainſi le traité fut bientôt conclu: il convint de s'attacher à l'avenir inviolablement aux interêts de la France; & pour gage de ſa parole, il donna en ôtage le Cardinal de Borgia, ou de Valence, ſon fils, appellé depuis Duc de Valentinois, le heros de Macchiavel, & ſans contredit le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde, ſi ſon pere n'eût pas été vivant. Il devoit par le traité & en qualité d'ôtage ſuivre le Roi à la guerre pendant quatre mois. Pour ſauver l'honneur de la pourpre, ſon pere le revêtit de la dignité de Legat du S. ſiege; & ce qui lui fut encore plus ſenſible que de voir ſon fils ſuivre les étendarts de la France, c'eſt qu'il fut obligé à la fin de livrer Zizim au Roi. On voit par le traité qui ſe fit à ce ſujet, que ce Prince s'obligeoit après l'expedition de Naples, de le renvoyer au Pape & à Rome; qu'en attendant, le Roi obtiendroit du Grand Maître & du Conſeil de l'Ordre une décharge en ſa faveur, comme il leur en avoit donné une pareille, lorſqu'il avoit

PREUVE V.

avoit tiré Zizim de leurs mains, & que tant que ce Prince vivroit, lui ſeul percevroit les quarante mille ducats que le Sultan payoit pour ſa ſubſiſtance ; toutes conditions qu'il ne ſtipula avec tant de ſoin, que pour cacher ſes mauvais deſſeins. Car ce tigre, pour tenir parole au Turc, & pour ſe mocquer de celle qu'il avoit donnée au Roi, fit empoiſonner Zizim * avant que de lui livrer ; & le malheureux Prince ne fut pas plutôt arrivé avec le Roi à Terracine, qu'il y trouva la fin de ſa vie. La fuite précipitée du fils du Pape, qui à la faveur des ténébres, s'évada la nuit, fit connoître les perfides auteurs de cet empoiſonnement. PIERRE D'AUBUSSON.

Cette funeſte nouvelle paſſa bien-tôt à Rhodes : le Grand Maître en fut frappé d'horreur & d'étonnement. Il ſe reprochoit même, & peut-être avec aſſez de raiſon, d'avoir remis à Innocent VIII. un Prince qui s'étoit livré à l'Ordre ſous la foi d'un ſauf-conduit, & qui, quand même il ſeroit venu prendre des chaînes à Rhodes, ne pouvoit jamais être traité que comme un priſonnier de guerre. Et ce qui augmentoit la douleur du Grand Maître, c'eſt qu'il étoit obligé de la diſſimuler, & qu'il ne lui étoit pas permis de pourſuivre la vengeance d'un crime ſi affreux. Dans une ſituation ſi triſte, le grand Prieur d'Auvergne ſon neveu lui apporta des Lettres du Roi de France ; qu'il le prioit de ſe rendre auprès de lui pour conférer enſemble du deſſein qu'il avoit formé de porter

* Perſtringunt nonnulli Venetos Turcico corruptos auro operam dediſſe, ut veneno Zizimus necaretur ; alii autem Alexandrum Pontificem carpunt, qui Zizimum lento tabo infectum Gallo Regi tradiderit. *Raynaldi Annal. Eccleſiaſt. anno 1495.*

PIERRE D'AUBUSSON.

ſes armes dans la Grece, & dans les Etats du grand Seigneur.

Ce jeune Prince que la fortune ſembloit conduire par la main, venoit de ſe rendre maître du Royaume de Naples, que le jeune Ferdinand lui avoit abandonné. La facilité qu'il trouvoit dans des conquêtes que perſonne ne lui diſputoit, lui faiſoit eſperer le même ſuccès contre les Turcs. C'étoit le ſujet de la Lettre qu'il avoit écrite au Grand Maître : elle étoit également honnête & preſſante. Ce Prince lui diſoit obligeamment qu'il l'avoit choiſi comme un des plus grands Capitaines du ſiecle, pour guide dans une ſi ſainte entrepriſe. Mais le Grand Maître ne ſe laiſſa pas éblouir par ces louanges, & encore moins par un projet qui avoit plus d'éclat que de ſolidité. Ce vénérable vieillard du fond de ſon Palais entretenoit des intelligences ſecrettes dans toutes les Cours des Princes Chrétiens, & juſques dans le Serrail du grand Seigneur. Il apprit que ce Prince délivré des inquiétudes que lui avoit cauſé ſon frere, tant qu'il avoit vêcu, armoit alors puiſſamment : & dans cette conjoncture, il n'étoit pas de la prudence du Grand Maître d'abandonner Rhodes & les Iſles de la Religion. Mais ce qui l'empêcha ſur-tout de partir, c'eſt qu'il reçut des avis fideles de divers endroits, que le Roi, bien loin de pouvoir paſſer dans le Levant, ſeroit trop heureux de regagner la France ; que l'armée qu'il avoit conduite en Italie, étoit conſiderablement diminuée par les garniſons qu'il avoit fallu mettre en differentes Places, par les maladies, & encore plus par

PIERRE D'AUBUSSON.

les débauches des ſoldats. D'ailleurs, qu'il ſe formoit une puiſſante Ligue contre ce Prince, dont le Pape étoit le principal moteur ; que Bajazet à la ſollicitation de ce Pontife avoit envoyé un Ambaſſadeur à Veniſe pour menacer ces Républicains d'une cruelle guerre, s'ils ne ſe déclaroient inceſſamment contre le Roi de France ; qu'ils étoient entrez d'autant plus volontiers dans cette Ligue, qu'ils étoient bien aiſes de n'avoir pas pour voiſin un Prince ſi puiſſant ; que c'étoit par leur Bayle que le grand Seigneur avoit appris les premieres nouvelles de la mort de l'infortuné Zizim, & qu'en faveur des Turcs, ils avoient fait arrêter l'Archevêque de Duraz, qui pour faciliter les conquêtes de Charles VIII. entretenoit des intelligences ſecrettes parmi les Grecs de l'Illyrie, nouveaux ſujets de la Porte ; & que ces politiques avoient envoyé au Sultan tous les papiers & les mémoires de ce Prélat.

On ajoutoit dans ces avis que l'Empereur Maximilien I. Ferdinand Roi d'Eſpagne, Ferdinand Roi chaſſé de Naples, Ludovic Duc ou uſurpateur de Milan, le Marquis de Mantoue, & pluſieurs autres petits Princes d'Italie, négocioient actuellement à Veniſe, & qu'on prétendoit que la Ligue avoit été ſignée le dernier de Mars. Le Grand Maître renvoya au Roi le Chevalier de Blanchefort pour lui faire part de ces avis, qui ne ſe trouverent que trop bien fondez. Tous ces Princes prirent les armes ; leur armée étoit compoſée de vingt mille hommes de pied, & de trente-quatre mille chevaux.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Roi vit bien que dans cette occaſion il falloit ſurſeoir l'entrepriſe du Levant : il ne ſongea qu'à aller chercher de nouvelles forces en France : il en prit le chemin avec le débris de l'armée qu'il en avoit amenée. Les ennemis qui avoient près de ſoixante mille hommes, s'oppoſerent à ſon paſſage; on en vint aux mains. Les Alliez quoique ſuperieurs en forces, mais de differens avis, & peu unis entr'eux, ſe préſenterent à la verité de bonne grace au combat; mais après une premiere charge, la plûpart ſe retirerent en caracolant. Il ſembloit qu'ils ne fuſſent venus que pour faire des tournois: & les Stradiots, cavalerie legere, à la ſolde des Venitiens, s'étant jettez ſur le bagage qu'on leur avoit abandonné exprès, & comme un leure pour les occuper; le Roi à la tête de ſa Nobleſſe & de ſes hommes d'armes, s'ouvrit un paſſage l'épée à la main, & continua ſon chemin ſans avoir perdu que trente ou quarante ſoldats, & après avoir tué trois mille cinq cens hommes, parmi leſquels ſe trouverent Rodolphe oncle du Marquis de Mantoue, trois autres Princes du nom de Gonzague, & dix-huit Seigneurs Italiens.

Charles VIII. revint dans ſes Etats avec plus de gloire que d'utilité. Le Royaume de Naples lui échapa par ſa retraite; & comme l'avoit bien prévû le Grand Maître, on ne parla plus en France du voyage d'outre-mer, ni de la conquête de Conſtantinople. Le Pape délivré de la crainte des armes du Roi, & appréhendant que ce Prince offenſé de ſa mauvaiſe vie & de ſes fourberies, ne lui fît faire ſon procès, ne ſe contraignit plus depuis que

l'armée de France eut repaſſé les monts, & il retomba dans ſes deſordres. PIERRE D'AUBUSSON.

Les Chevaliers de Rhodes ne furent pas à l'abri de la dureté de ſon gouvernement. Ce Pontife ſans égard pour les privileges de la Religion, & qui ne pouvoit pas ignorer les ſervices que les Chevaliers rendoient continuellement à la Chrétienté, prétendit être le ſeul maître de toutes les Dignitez & des Commanderies de l'Ordre : & le Prieuré de Catalogne étant venu à vacquer avec la Commanderie de Nouvelles, il les confera à Louis Borgia ſon neveu, quoique le Grand Maître en eût déja pourvû Frere François Boſſolx, Catalan de Nation, & un des plus illuſtres Chevaliers de la Langue d'Arragon.

Une entrepriſe auſſi violente cauſa de grandes plaintes dans tout l'Ordre ; on en écrivit par des Ambaſſadeurs à Ferdinand qui regnoit alors en Arragon & dans la Caſtille. Ce Prince qui dans les guerres qu'il ſoutenoit contre les Maures de Grenade, n'avoit pas de ſecours plus aſſuré que celui des Chevaliers Eſpagnols, entra dans leurs juſtes reſſentimens. Il fit aſſurer le Grand Maître qu'il maintiendroit hautement la nomination qu'il avoit faite du Chevalier Boſſolx, & que tant qu'il vivroit, il ne ſouffriroit point qu'on diſpoſât à ſon préjudice & contre les droits de la Religion, d'aucune Commanderie. Ce Prince écrivit en même tems au Pape, & lui repréſenta qu'il n'y avoit point d'Etats dans toute la Chrétienté où l'inſtitut & les armes de cette généreuſe Milice ne fût en ſinguliere vénération ; que ces illuſtres Chevaliers

PIERRE D'AUBUSSON.

étoient les protecteurs nez de toutes les Nations Chrétiennes qui navigeoient dans la Méditerranée ; que depuis la fondation de l'Ordre, ils escortoient en tout tems les Pélerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte, & pour visiter le Sépulchre du Sauveur des hommes ; qu'étant devenus plus puissans par la conquête de l'Isle de Rhodes, ils ne se servoient de leurs forces, comme Sa Sainteté en étoit bien instruite, que pour secourir les Princes Chrétiens contre les Infideles ; qu'ils y employoient leur bien, leur sang & leurs vies ; que l'Ordre perdoit tous les jours ses plus braves Chevaliers dans ces guerres saintes, & qu'il y en avoit peu qui en revinssent sans blessure ; que c'étoit en vûe & par reconnoissance de ces services si importans, que la plûpart des Souverains de la Chrétienté avoient donné à un Ordre si utile, les biens dont les Commanderies étoient composées, & qu'il n'y en avoit point qui ne vît avec chagrin qu'on entreprît de changer cette disposition ; qu'eux-mêmes souffriroient impatiemment qu'on fit passer en des mains étrangeres le bien que leurs prédécesseurs avoient acquis si légitimement, & par tant de travaux ; qu'après tout on ne pouvoit les en dépouiller sans rallentir leur zele, diminuer les forces qu'ils tenoient en mer, & abandonner tous les Chrétiens qui navigeoient, en proye aux barbares & aux Infideles.

Le Pape se rendit aux raisons, ou pour mieux dire, à l'autorité du Roi d'Arragon & de Castille. Ce Pontife n'ignoroit pas qu'au travers des plaintes des Chevalier sEspagnols, il étoit échapé des

invectives contre ſes liaiſons avec le Grand Turc. Il étoit de ſon honneur d'effacer les mauvaiſes impreſſions que l'empoiſonnement de Zizim donnoit contre lui. Pour diſſiper ces bruits ſi préjudiciables à ſa réputation, il fit propoſer par ſes Nonces à la plûpart des Princes Chrétiens de former une puiſſante Ligue contre les Infideles. Il declara hautement qu'il en vouloit être le Chef: & pour éblouir ceux qui pourroient douter de la ſincerité de ſes intentions, il nomma le Grand Maître pour Géneraliſſime de l'armée chrétienne. Un pareil choix détermina la plûpart des Souverains de l'Europe à prendre les armes. L'Empereur Maximilien, Louis XII. Roi de France, ceux de Caſtille, de Portugal & de Hongrie, les Venitiens, & la plûpart des Princes d'Italie entrerent dans cette Ligue. Le Pape en fit paſſer la nouvelle à Rhodes: il exigea de la Religion que pour ſon contingent, elle entretînt pendant la guerre quatre galeres & quatre barques armées; il promit d'en fournir quinze pour ſa part, & il marquoit par une Lettre particuliere au Grand Maître, que l'Evêque de Tivoli ſon Nonce les faiſoit armer actuellement dans le port de Veniſe. PIERRE D'AUBUSSON.

Quelque poſitive que fût cette promeſſe, le Grand Maître qui connoiſſoit l'eſprit artificieux du Pape, avoit bien de la peine à s'y fier, & ſur des preſſentimens qu'il croyoit bien fondez, il auroit refuſé le géneralat, ſi le Conſeil de l'Ordre ne lui eût repreſenté, qu'il y avoit des conjonctures où il falloit donner quelque choſe au hazard; qu'à la verité on avoit à craindre que le

PIERRE D'AUBUSSON.

Pape, malgré cette grande oſtentation de zele qu'il affectoit, n'entretînt toujours ſecretement des intelligences avec la Porte; mais que dans une Croiſade & une guerre générale, entrepriſe contre les Infideles, il n'étoit point permis à la Religion de demeurer dans une inaction, qui deſhonoreroit le courage des Chevaliers; & qu'ils devoient être les premiers à prendre les armes, & les derniers à les quitter.

Le Grand Maître ſentit bien que dans de pareilles occaſions, on ne pouvoit pas toujours ſuivre exactement les lumieres de la prudence: & une Lettre très-obligeante qu'il reçut en ce tems-là de Louis XII. Roi de France, acheva de le déterminer. Ce Prince, ſi bon juge du merite, après avoir donné de juſtes louanges à la valeur & à l'experience du Grand Maître, lui marquoit qu'il envoyoit dans la Mediterranée pluſieurs vaiſſeaux armez & chargez de troupes de débarquement; que Philippe de Cleves-Raveſtein commandoit cette petite flotte, & que ſon inſtruction portoit expreſſément de lui obéir & de n'agir que par ſes ordres. Le Grand Maître & le Conſeil pour répondre dignement à ce que toute la Chrétienté attendoit de l'Ordre, firent des efforts extraordinaires, & mirent en mer une flotte conſiderable, compoſée de vaiſſeaux de haut bord, de galeres, de galiotes & de barques armées. Tous ces vaiſſeaux étoient ſur le fer, & attendoient les galeres du Pape, & les vaiſſeaux François que commandoit Raveſtein. Mais cet Officier bien-loin de ſe conformer aux inſtructions du Roi ſon maître,

maître, &pour s'attirer à lui ſeul tout l'honneur de la campagne, alla d'abord, ſans conſulter le Grand Maître, aſſieger la capitale de l'Iſle de Metelin. PIERRE D'AUBUSSON.

Les Venitiens tenoient la mer avec trente galeres : on attendoit toujours celles du Pape, & Raveſtein ſe flattoit qu'avec ce ſecours il auroit la gloire de cette conquête. Mais il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir que cette entrepriſe paſſoit ſes forces. La Place étoit revêtue de forts baſtions : une nombreuſe garniſon compoſée pour la plûpart de Janiſſaires, la défendoit ; d'ailleurs le Géneral François n'avoit pas aſſez de troupes pour l'inveſtir entierement, & les Turcs y faiſoient entrer à tous momens de nouveaux ſecours. Raveſtein après avoir perdu beaucoup de monde en differentes attaques, ſe vit obligé de lever le ſiege ; & ſous prétexte que la ſaiſon étoit trop avancée, il reprit le chemin des côtes de France. Le Géneral Venitien écrivit au Grand Maître que les François avoient entrepris & levé le ſiege de Metelin ſans ſa participation ; il ajoutoit qu'il ne falloit point compter ſur les quinze galeres du Pape, qui ne ſubſiſtoient qu'en idée ; qu'il ne lui en connoiſſoit que deux, dont le Duc de Valentinois ſon fils ſe ſervoit actuellement contre le Prince de Piombino, & qu'on ignoroit en Italie que le Pontife armât contre le Turc. La Ligue ſubſiſta encore quelque tems, pendant lequel les Chrétiens enleverent aux Infideles l'Iſle de Ste Maure. Ce fut tout le fruit qu'on tira de cette union des Princes Chrétiens. La guerre qui s'éleva dans le Royaume de Naples entre les

PIERRE D'AUBUSSON.

François & les Eſpagnols, la rompit, & le Pape bien loin d'intervenir pour concilier ces deux Puiſſances, n'oublia rien pour fomenter leurs diviſions. Les Venitiens abandonnez des principaux de leurs alliez, firent une paix particuliere avec la Porte. Ladiſlas Roi de Hongrie fit un pareil traité avec Bajazet, & il n'y eut que les Chevaliers de Rhodes, qui ſans tirer aucun ſecours du Pape, & des autres Souverains de l'Europe, & avec les ſeules forces de la Religion, continuerent la guerre contre les Infideles.

Les galeres de l'Ordre tenoient alors la mer; elles rencontrerent le long des côtes de Syrie & d'Egypte une flotte de navires Turcs & Sarraſins, partis du port d'Alexandrie, où ils avoient chargé de riches marchandiſes, & qu'ils portoient à Conſtantinople. Le Chevalier de Villaragut, Châtelain d'Empoſte commandoit cette eſcadre; il batit & tourna en fuite l'eſcorte de cette riche flotte, dont il s'empara, & qu'il conduiſit dans le port de Rhodes. Mais quelque conſiderable que fût cette priſe, elle ne conſola point le Grand Maître de la tiedeur & de la négligence de ſes alliez. Il employa inutilement tous les offices & les prieres les plus preſſantes pour ranimer la Ligue, & pour engager le Pape à tenir ſa parole la campagne ſuivante. Ce Pontife qui avoit aſſez fait pour ſa réputation d'avoir formé une Ligue, ne ſongeoit uniquement qu'à procurer des établiſſemens conſiderables à Céſar Borgia, le plus cher de ſes enfans. Il vouloit faire un Souverain de ce bâtard,

& élever ſa fortune ſur les ruines des premieres Maiſons d'Italie.

Les autres Princes alliez à ſon exemple, n'étoient occupez que de leurs interêts particuliers. Le Grand Maître ne pouvant rien eſperer d'utile pour la Chrétienté ſous un tel Pontificat, en attendit le changement, & tourna tous ſes ſoins vers l'interieur de ſon Etat, & à regler les mœurs des Chevaliers & du peuple.

Par un Edit autoriſé du Conſeil, il bannit de l'Iſle de Rhodes & de tous les Etats de la Religion les Juifs qui y étoient établis depuis pluſieurs ſiecles. L'averſion héréditaire de cette Nation pour la perſonne adorable de Jeſus-Chriſt, les rendit odieux au Grand Maître. D'ailleurs ils ruinoient les ſujets de la Religion par d'énormes uſures, & on les accuſoit même de certains trafics encore plus honteux & plus infâmes.

Du même fond de pieté & par le même eſprit de religion, le Grand Maître fit de ſeveres reglemens contre les blaſphemateurs, & les étendit depuis contre le luxe de certains Chevaliers qui portoient des habits trop riches & trop chargez d'ornement. Ce digne Chef d'un Ordre ſi ſaintement établi, & auſſi grand Religieux lui-même que grand Capitaine, ordonna que tous les Chevaliers, conformément à ce qui s'étoit toujours pratiqué dans la Religion, n'auroient tous que des habits ſimples, uniformes, d'une ſeule couleur, & ſans toutes ces vaines parures que le faſte & l'ambition avoient inventez; & que ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour contrevenir à ce ſtatut, ou-

PIERRE D'AUBUSSON.

tre ſept jours de jeûnes, & deux de diſciplines auſquels il étoit condamné, ſon habit ſeroit encore confiſqué au profit des pauvres. Tous les anciens Commandeurs, & les plus zelez des Chevaliers donnerent de grandes louanges au Grand Maître au ſujet de cette ſage ordonnance. On vit diſparoître auſſi-tôt les étoffes de differentes couleurs, les dorures, les riches pelleteries, & tout l'attirail de la vanité, ſi peu convenable à des Religieux, qui au pied des Autels avoient fait le vœu ſolemnel de pauvreté. En effet que pouvoit-on penſer de voir ces Religieux ſe parer comme des femmes, peut-être pour les ſéduire, & ne garder plus de leur profeſſion, qu'une ſimple Croix qu'ils n'auroient pas même portée, ſi elle ne leur eût ſervi de titre pour les prétentions qu'ils avoient ſur les biens de l'Ordre? Heureuſement en reprenant l'habit modeſte de la Religion, chacun en reprit l'eſprit: & l'Ordre retrouva de ſaints Religieux dans la perſonne de ſes braves Chevaliers.

Pendant que le Grand Maître par de ſi dignes ſoins s'occupoit à maintenir la diſcipline reguliere dans ſon Ordre, il ſembloit que le Pape en eût conjuré la ruine. Ce Pontife toujours avide de biens, & entêté ſur-tout d'un pouvoir deſpotique, conferoit les plus riches Dignitez de la Religion à ſes parens & à des ſeculiers: & il en diſpoſoit ſans la participation du Grand Maître, ſans égard pour la nature des biens qui appartenoient à un Ordre ſouverain, & contre tous les droits & les privileges de la Religion. Un procedé ſi injuſte & ſi violent affligea ſenſiblement

PIERRE D'AUBUSSON.

le Grand Maître: il en écrivit à ce Pontife en des termes très-forts, & tels qu'un veritable zele peut inſpirer; mais il il n'en reçût pour toute réponſe que la continuation des mêmes injuſtices; & il apprit qu'Alexandre avoit encore, depuis ſes remontrances, promis le Grand Prieuré de Caſtille à Dom Henry de Tolede. Ces triſtes nouvelles jetterent le Grand Maître dans une mélancolie qui lui cauſa à la fin une maladie mortelle. Ce généreux vieillard, qui aimoit ſi ſincerement ſon Ordre, dont il connoiſſoit le merite & toute l'utilité, ne put ſurmonter ſa douleur. Le mal devint inſenſiblement plus fort que tous les remedes de la medecine. *Il* en fut accablé ſans rien perdre de ſa fermeté ordinaire, & il vit arriver la mort dans ſon lit avec la même intrépidité qu'il l'avoit enviſagée tant de fois à la guerre dans les plus grands perils. Ainſi mourut, âgé de plus de quatre vingts ans, Pierre d'Aubuſſon, Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, révéré de tous les Souverains qui vivoient de ſon tems, l'amour & les délices de ſes Chevaliers, le pere des pauvres, le ſauveur de Rhodes, l'épée & le bouclier de la Chrétienté, & auſſi diſtingué par une pieté ſolide, que par ſa rare valeur.

Sa naiſſance étoit illuſtre: il étoit iſſu d'une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons de la France, & dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers ſiecles de cette Monarchie. Dès l'an 887 un Seigneur du nom d'Aubuſſon, au raport d'Aimar de Chabanois, fut fait Vicomte

PIERRE D'AUBUSSON.

dans la Province de Limoſin par le Roi Eudes. Le même Hiſtorien qui vivoit en 1029, pour rendre plus recommandable la naiſſance de Turpin Evêque de Limoges, dit qu'il étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubuſſon. On trouvera à la fin de ce volume une ſuite de Preuves ſur le même ſujet, que nous avons pris ſoin de n'emprunter que d'Hiſtoriens connus & contemporains. Mais quelque illuſtres qu'ayent été les ancêtres de ce Grand Maître, il tiroit ſa principale gloire de ceux de ces Seigneurs, qui s'étoient ſignalez dans les guerres de la Terre Sainte. Ce fut à leur exemple qu'il ſe dévoua ſous l'étendart de S. Jean à la défenſe des Chrétiens. On vient de voir dans l'hiſtoire de ſa vie qu'il leur fut auſſi utile, que redoutable aux Infideles. L'Ordre après ſa mort recueillit ſa ſucceſſion ; mais on peut dire que le tréſor le plus riche qu'il lui laiſſa, fut le ſouvenir de ſa gloire, & l'exemple de ſes vertus.

Fin du ſeptiéme Livre.

F. R. F. EMERI DAMBOISE QUARANTIEME G.R. MAISTRE
Carr fecit

LIVRE HUITIÈME.

SI LES GRANDS MAÎTRES ſont mortels, on peut dire que la Religion de S. Jean eſt immortelle, & que cette eſpece de gouvernement républicain fondé ſur des Loix invariables, & toujours animé par un ſage Conſeil, peut perdre ſon Chef ou quelques-uns de ſes membres ſans rien perdre de ſa ſolidité. Quoi qu'il arrive, c'eſt toujours le même eſprit qui y regne : l'hiſtoire du Grand Maître d'Aubuſſon nous en fournit un grand exemple. L'Ordre par la ſageſſe & le zele de ſon ſucceſſeur, ne s'apperçut point de ſa perte. Ce ſucceſſeur fut Frere EMERI D'AMBOISE, d'une Maiſon ancienne & très noble, & qui étoit alors illuſtrée par le fameux George d'Amboiſe, frere du Grand Maître, Archevêque de Rouen, Cardinal & Légat du S. Siege, & premier Miniſtre de la France.

EMERI D'AMBOISE. 1503.

Le nouveau Grand Maître étoit dans ce Royaume, quand le Chevalier de Gaverſton par ordre du Conſeil, lui apporta le decret de ſon élection. Ce Chevalier avoit été chargé de lui repréſenter combien l'Ordre avoit beſoin des bons offices du Roi de France auprès du Pape, qui continuoit contre les droits & les privileges de la Religion à diſpoſer en faveur de ſes creatures, de toutes les Commanderies qui vacquoient dans la Langue d'Italie. On ſe plaignoit même que par des graces expectatives, il anticipoit ſur les vacantes ; que pour

EMERI D'AMBOISE.

une modique ſomme d'argent, il exemptoit des Chevaliers, non ſeulement de la réſidence dans Rhodes, ſi néceſſaire en ce tems-là, pour acquerir & pour conſerver le droit d'ancienneté ; mais encore, ce qui étoit ſans exemple, qu'il en avoit diſpenſé pluſieurs des vœux ſolemnels de la Religion. Tout étoit venal dans la Cour de cet avare Pontife ; perſonne, même dans ſes Etats, n'étoit riche impunément, & quand les prétextes lui manquoient pour s'approprier le bien d'autrui, il avoit à ſes gages des empoiſonneurs, qui par leur art funeſte, faiſoient vacquer les plus riches Commanderies & les premieres Dignitez de l'Egliſe.

On s'étonnoit que dans une place ſi ſainte, Dieu ſouffrît ſi long-tems un monſtre qui la deshonoroit ; mais ſi ſa juſtice fut lente, elle n'en fut pas moins rigoureuſe : & ce Pontife périt par l'inſtrument ordinaire de ſes cruautez : ſon dernier crime lui fut fatal.

Il y avoit long-tems que le Pape & ſon fils envahiſſoient en eſperance la ſucceſſion du Cardinal Adrien Cornette, qui paſſoit pour le plus riche des Cardinaux en argent comptant ; mais comme ce vieillard vivoit trop long-tems à leur gré, ils réſolurent de l'empoiſonner. Le Pape l'invita à une fête dans une vigne voiſine de Rome : le poiſon fut préparé dans une bouteille de vin dont on ne devoit ſervir qu'à ce Cardinal. Mais le Pape & le Valentinois étant arrivez avant lui dans ce jardin & ayant ſoif, l'Echanſon qui avoit le ſecret des bouteilles ne s'étant pas trouvé dans le moment qu'ils demandoient à boire, un autre domeſtique leur

leur préſenta du vin de la bouteille empoiſonnée, & ils en burent. Alexandre déja avancé en âge, quelques remedes qu'on lui fît, ne put réſiſter à la violence du poiſon. C'eſt ainſi que mourut le Pape Alexandre VI. *dont les débordemens publics*, dit le Pere Daniel dans ſon Hiſtoire de France, *les perfidies, l'ambition déméſurée, l'avarice inſatiable, la cruauté & l'irreligion en avoient fait l'exécration de toute l'Europe, dans une place où l'on ne devoit être élevé que par le merite des vertus contraires à tous ces horribles vices.* * EMERI D'AMBOISE. 1. Edit. t. 2. p. 1721.

Le Duc de Valentinois d'une conſtitution plus forte, & aidé de differens remedes, n'en mourut pas à la verité; mais après ce terrible accident, il ne fit que traîner une vie languiſſante : & il la perdit depuis en voulant reconnoître une petite Place qu'il avoit aſſiegée.

C'eſt ainſi que l'Egliſe univerſelle, & l'Ordre de S. Jean en particulier furent délivrez de deux tyrans, qui par leur mauvais exemple & leur injuſte gouvernement, ſembloient en avoir conjuré la ruine. Le Grand Maître ayant appris leur mort, & ne ſe croyant plus néceſſaire à la Cour de France, ſe diſpoſa à partir pour Rhodes : il prit congé du Roi. Ce Prince le combla de careſſes, lui fit préſent d'un morceau de la vraye Croix, & il lui donna en même tems comme une marque de l'eſtime qu'il faiſoit de ſa valeur, l'épée que le Roi Saint Louis avoit portée dans les guerres d'outre-mer : préſent convenable au Chef d'un Ordre animé du PREUVE I.

* Hiſtoria arcana, ſive de vita Alexandri VI. Papæ; ſeu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentinenſis Capellæ Alexandri ſexti Papæ Clerici ceremonitarum Magiſtri. *Edita à Godefr. Guilielm. Leibnitio.*

EMERI D'AMBOISE.

même esprit que ce saint Roi. Le Grand Maître, avant que de partir, se rendit au Parlement : les Chambres étoient alors assemblées pour la vérification des Bulles qui concernoient la légation du Cardinal d'Amboise son frere. Il représenta à cette auguste compagnie qu'il n'avoit pas voulu partir pour ses Etats sans prendre congé de la Cour, laquelle il assura en général & en particulier de ses bons offices.

Le voyage du Grand Maître fut heureux ; il arriva sans obstacle à Rhodes, & donna fonds au mole de saint Nicolas. Il fut reçu avec toutes les cérémonies ordinaires en pareilles occasions ; & pour être instruit de l'état où se trouvoit le corps entier de la Religion, il convoqua un Chapitre général. Il s'y fit differens réglemens pour la manutention de la discipline ; & pour établir un bon ordre dans l'administration des Finances : des soins aussi importans étoient nécessaires pour prévenir les mauvais desseins des Turcs & des Sarrasins. Bajazet & le Soudan d'Egypte, irritez contre les Chevaliers qui dominoient dans toutes les mers du Levant, avoient fait secretement une Ligue pour détruire une Puissance qui ruinoit le commerce de leurs sujets. Le Grand Seigneur délivré de l'inquiétude que lui avoit causée jusqu'alors la vie de son frere, ne pouvoit pardonner aux Chevaliers d'avoir reçû dans leur Isle, un fils de ce malheureux Prince, appellé Amurat, qui ne se croyant pas en sureté dans les Etats du Soudan, s'étoit refugié à Rhodes. Bajazet pour s'en venger, avoit donné ordre à tous les Corsaires qui navi-

geoient ſous ſa banniere, de faire des deſcentes dans toutes les Iſles qui dépendoient de la Souveraineté du Grand Maître. Le Soudan de ſon côté étoit convenu de mettre ſur pied une puiſſante armée pour faire le ſiege de Rhodes ; mais comme il manquoit de bois dans ſes Etats pour la conſtruction des vaiſſeaux, le Grand Seigneur lui prêta quatre galeres armées, & permit à l'Ambaſſadeur de ce Prince d'acheter dans le port de Conſtantinople pluſieurs navires marchands, que cet Ambaſſadeur chargea de bois, de fer, de voiles & d'autres agrez néceſſaires. Outre ce ſecours, ce Miniſtre obtint encore du grand Seigneur en faveur du Soudan ſon maître, la permiſſion de faire couper des bois dans les forêts qui ſont voiſines du Mont Negro, & le long du Golfe d'Ajazzo : ce Golfe, comme on ſçait, joint enſemble la Cilicie & la Syrie. Ces préparatifs n'avoient pas ſeulement pour objet la guerre de Rhodes. Le Soudan appellé Campſon Gauri en deſtinoit une partie contre les Portugais, qui ſe rendoient redoutables le long des côtes de la mer Rouge, & dans tout l'Orient. On devoit apporter ces bois tous façonnez dans le port d'Alexandrie, d'où on les auroit tranſportez ſur des chameaux à Suez, petite ville aſſiſe ſur la derniere extrêmité de la mer Rouge, & vers l'endroit où les Iſraëlites traverſerent autrefois cette mer à pied ſec ſous la conduite de Moyſe.

EMERI D'AMBOISE.

1505.

Ozorius. l. 3. c. 4. Matt. l. 3. c. 2. Hiſt. gener. de Portugal par Lequien. tom. 2.

Emanuel Roi de Portugal, un des plus grands Rois de cette Nation, faiſoit alors la guerre à Naubeadarin Roi de Calicut : le commerce des épice-

EMERI D'AMBOISE.

ries avoit attiré les Portugais dans ſes Etats ſituez le long de la côte de Malabar, dans la preſqu'Iſle en de-çà du Gange. Ce fut en cet endroit qu'aborderent les Portugais quand ils découvrirent les Indes Orientales. Ils furent reçus d'abord par ces peuples avec beaucoup d'humanité; mais ayant abuſé de leur facilité, & s'étant voulu rendre les maîtres du pays, ils en furent chaſſez. Les Portugais y revinrent avec de puiſſantes flottes : le Roi du pays ne ſe trouvant pas des forces capables de réſiſter à ces étrangers, eut recours au Soudan d'Egypte. Pour l'intéreſſer dans ſa défenſe, il lui fit repréſenter par un Ambaſſadeur, que les Portugais ſembloient avoir entrepris la conquête de l'Orient, & la deſtruction de la ſainte Loi du Prophete, & que ces Européens étoient ſur le point d'étendre leurs conquêtes juſques dans les lieux pour leſquels les veritables Muſulmans ont le plus de vénération. Pour exciter tout le zele & l'indignation de ce Prince, il engagea le Roi d'Aden, que l'honneur d'être de la race de Mahomet diſtinguoit parmi les Rois d'Arabie, de lui dépêcher de ſon côté un Ambaſſadeur pour lui faire les mêmes remontrances.

Campſon qui entre ſes titres, prenoit celui de protecteur de la Mecque, les aſſura d'un puiſſant ſecours; & il y étoit auſſi ſollicité ſecretement par les Venitiens, qui jaloux du commerce que les Portugais faiſoient en Orient, envoyerent un Ambaſſadeur au Soudan. Cet Ambaſſadeur mena avec lui differens ouvriers, ſoit pour fondre de l'artillerie, ou pour travailler à la conſtruction des

vaiſſeaux ; on devoit ſur-tout les employer à conſtruire des galeres, vaiſſeaux abſolument néceſſaires dans le port de Suez, où les grands vaiſſeaux ne trouvent pas un fonds aſſez sûr pour y pouvoir aborder. EMERI D'AMBOISE.

Tel étoit le ſujet qui avoit engagé Campſon à demander à Bajazet la permiſſion de tirer des bois des forêts de la Cilicie. Pendant que ſes ouvriers étoient occupez à ces ſortes d'ouvrages, le Grand Seigneur fit ſortir de ſes ports une flotte compoſée d'un grand nombre de galeotes, de flûtes & de diverſes ſortes de bâtimens chargez de troupes, & commandez par un fameux Corſaire appellé Camali, qui fut joint dans cette expedition par d'autres Corſaires qui tous avoient ordre, comme nous le venons de dire, de faire des deſcentes dans les Iſles des Chevaliers, & d'y mettre tout à feu & à ſang. Mais ils furent prévenus par les ſoins & la vigilance du Grand Maître : differens corps de cavalerie qui avoient à leur tête les plus braves Chevaliers, étoient de garde le long des côtes de l'Iſle de Rhodes, & ces Corſaires ayant tenté d'y faire une deſcente, les troupes qu'ils avoient miſes à terre ne ſe furent pas plutôt avancées dans le pays, qu'elles ſe virent inveſties par les Rhodiens. La plûpart furent taillées en pieces, & Camali après avoir recueilli ceux qui purent échapper à l'épée des Chevaliers, remit à la voile, courut les Iſles de Simia, de Tilo, de Niſſaro, où il n'eut pas un ſuccès plus avantageux. Il ſe flattoit de s'en dédommager par la conquête de l'Iſle de Lango ; dans ce deſſein il fit tourner les proues de ſes vaiſ-

EMERI D'AMBOISE.

ſeaux de ce côté-là ; & il n'en étoit pas loin quand il apprit que le Grand Maître y avoit jetté une troupe conſiderable de Chevaliers commandez par Frere Raimond de Balagner ancien Chevalier, redouté dans toutes ces mers par ſa valeur & par ſon experience.

Toute cette expedition ſe termina par une deſcente dans l'Iſle de Lero qui doit être moins conſiderée comme une Iſle, que comme un rocher & un écueil : Camali mit à terre cinq cens Turcs, qui commencerent à battre le Château avec toute l'artillerie de leurs vaiſſeaux.

1506. Le Gouverneur de cette petite Place étoit un ancien Chevalier de la Langue d'Italie, qui étant alors malade à l'extrêmité, laiſſa le ſoin de la défenſe à un jeune Chevalier Piedmontois, à peine âgé de dix-huit ans, appellé Paul Simeoni. Ce jeune Chevalier n'ayant pour garniſon & pour ſecours que quelques pauvres habitans qui cultivoient les endroits de l'Iſle les moins arides, ne laiſſa pas de faire bonne contenance, & de répondre avec tout le feu de ſa Place à celui des Infideles : mais comme il vit que leur artillerie avoit abbatu un grand pan des murailles de ſon Château, pour intimider les ennemis, & les empêcher de monter à l'aſſaut, il fit habiller en Chevaliers, & avec la Croix blanche, les habitans de l'Iſle, & même leurs femmes : cette nouvelle milice par ſon ordre bordoit en foule la brêche. Les Turcs les prenant pour autant de Chevaliers, & croyant que c'étoit un ſecours qui au bruit du canon étoit arrivé de nuit dans l'Iſle, leverent le ſiege avec

précipitation, dans la crainte d'être ſurpris par les galeres de l'Ordre; & la Religion fut redevable de la conſervation de cette Place à la fermeté & à l'adreſſe du jeune Simeoni. EMERY D'AMBOISE.

Le Soudan d'Egypte en execution du traité qu'il avoit fait avec Bajazet, avoit envoyé dans ces mers ſept flûtes, eſpece de vaiſſeau long de bas bord, & qui vont à voiles & à rames. Ces flûtes étoient chargées de troupes de débarquement, & le deſſein du Commandant étoit de tenter l'entrepriſe de Lango. Deux de ces vaiſſeaux qui en faiſoient comme l'avant-garde, s'étant avancez loin des autres pour reconnoître, furent découverts par les ſentinelles du Château. Le Gouverneur fit ſortir auſſitôt du port deux galeres, qui après avoir pris le large, revinrent ſur ces flûtes, & leur couperent le chemin de la retraite. Les Sarraſins ne ſe ſentant pas aſſez forts pour leur réſiſter, & ne pouvant rejoindre leur eſcadre, gagnerent la côte de Lango, donnerent des proues en terre, débarquerent, s'enfuirent, & ſe cacherent dans l'Iſle. Les Chevaliers ſçachant bien que cette proye ne leur pouvoit échapper, ſans s'amuſer à les pourſuivre, remorquerent les deux flûtes, y firent entrer des ſoldats & des matelots Chrétiens avec deux Chevaliers, qui reprirent la route que tenoient auparavant les Infideles. Les cinq autres flûtes qui s'avançoient tranquillement, voyant les deux autres qui les précedoient, les joignirent ſans aucune défiance: mais elles furent bien ſurpriſes de s'en voir attaquées. Elles le furent encore davantage, quand elles apperçurent ſortir de derriere un cap de l'Iſle, les

EMERI D'AMBOISE.

deux galeres de la Religion, qui les inveſtirent, & qui après une vive attaque, les obligerent de ſe rendre. On mit à la chaîne tous ces Infideles auſſi-bien que ceux qui s'étoient ſauvez dans l'Iſle, & qui furent bien-tôt découverts & arrêtez.

1507.

Ce petit avantage fut ſuivi d'une entrepriſe bien plus conſiderable, que fit un des vaiſſeaux de la Religion. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande caraque qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Thunis, & juſqu'à Conſtantinople des ſoiries, des épiceries, & toutes ſortes de marchandiſes, que les ſujets du Soudan tiroient des Indes par la mer Rouge. Ce vaiſſeau étoit d'une grandeur ſi extraordinaire, qu'on prétend que la cime du grand mât des plus grandes galeres, n'approchoit pas de la hauteur de la proue de cette énorme machine. A peine ſix hommes en pouvoient-ils embraſſer le mât. Ce bâtiment avoit ſept étages dont deux alloient ſous l'eau, outre ſon fret, les marchands & les matelots néceſſaires à ſa conduite : il pouvoit encore porter juſqu'à mille ſoldats pour ſa défenſe, c'étoit comme un Château flottant, armé de plus de cent pieces de canon; les Sarraſins appelloient cette caraque la Reine de la mer : les Chevaliers ſous le regne d'Aubuſſon avoient tenté pluſieurs fois de la joindre & de l'attaquer, ſans en pouvoir venir à bout. L'Ordre ſous ſon ſucceſſeur fut plus heureux; ayant appris qu'elle étoit en mer, le Grand Maître ordonna au Chevalier de Gaſtineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le premier vaiſſeau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer la caraque, de la combattre, mais d'employer

d'employer plus d'adreſſe que de force pour s'en rendre maître, & ſur-tout ſans la brûler ni la couler à fond. Le Commandeur en execution de ſes ordres, mit à la voile faiſant la route de Candie, & fut attendre la proye qu'il cherchoit un peu au de-là de cette Iſle. La caraque parut bien-tôt, & découvrit l'armateur Chrétien ; mais les Sarraſins fiers de leurs forces, & de la ſuperiorité de leur artillerie & de leur feu, ne s'écarterent point de leur route. Ils regardoient au contraire avec mépris, & comme une temerité, que le Chrétien ſe tînt à leur chemin, & ſemblât attendre des chaînes, & ſe livrer entre leurs mains. EMERI D'AMBOISE.

Cependant le Chevalier fit toujours route, & ſe voyant à la portée du canon, il envoya un de ſes Officiers dans ſon eſquif, ſommer le Capitaine de la caraque de lui livrer ſon vaiſſeau. Le Sarraſin lui répondit que ce vaiſſeau appartenoit au Soudan ſon maître : que par ſon ordre il le montoit depuis pluſieurs années ſans qu'il eût trouvé dans ces mers aucun ennemi aſſez hardi pour l'attaquer, & qu'il le chargeoit de dire à ſon Commandant qu'il avoit ſur ſon bord une foule de braves Muſulmans qui perdroient la vie plutôt que de perdre leur honneur & leur liberté. Le Chevalier ayant reçû cette réponſe, & comme s'il eût voulu mettre une pareille affaire en négociation, renvoya ſon Officier à ce Sarraſin pour lui repréſenter que ſes Superieurs l'avoient chargé de l'attaquer fort ou foible ; qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de leur obéir, & qu'il leur offroit ſeulement, s'ils ſe vouloient rendre, de leur faire bon quar-

EMERI D'AMBOISE.

tier, ſinon qu'il les brûleroit ou couleroit à fond. A la faveur de ces pourparlers & des allées & des venues de l'Officier Chrétien, le Commandeur qui n'avoit pour but que de les amuſer, s'avançoit toujours, & ſe trouva inſenſiblement bord à bord de la caraque ; en ſorte que les Sarraſins ayant menacé cet Envoyé de le jetter à la mer s'il revenoit chargé de pareilles propoſitions, il ne fut pas plutôt rentré dans le vaiſſeau de la Religion, que le Commandeur lâcha une bordée de ſon canon chargé à cartouches, qui tua le Capitaine Sarraſin. La plûpart des Officiers, & tout ce qui ſe trouva de ſoldats & de matelots ſur le tillac, les marchands, les matelots & ce qui reſtoit de ſoldats dans la caraque, étonnez d'une ſalve ſi meurtriere, & voyant qu'on ſe préparoit à leur lâcher une ſeconde bordée, calerent les voiles, & offrirent de ſe rendre. Le Commandeur obligea les principaux à paſſer dans ſon vaiſſeau en même tems qu'il fit entrer dans le leur des Officiers & des matelots pour en prendre la conduite. On ne peut exprimer toutes les richeſſes qui ſe trouverent dans cette priſe, outre de très groſſes ſommes d'argent & des pierreries dont les Marchands étoient chargez.

Le Soudan pour les racheter & ſes autres ſujets, envoya pluſieurs balles de poivre, gingembre, canelle, gérofle, & un grand nombre de riches tapis, des camelots & differentes ſortes de marchandiſes de grand prix. Peu de jours après les vaiſſeaux de la Religion prirent encore proche les côtes de Chypre trois navires des Sarraſins dont on envoya vendre les marchandiſes en France ; & du produit

de cette vente, les Agens de l'Ordre renvoyerent à Rhodes du canon, des armes & des proviſions de guerre. EMERI D'AMBOISE.

Le Soudan irrité de tant de pertes, réſolut d'augmenter ſon armement de mer, & d'avoir toujours un certain nombre de galeres dans la Mediterranée & dans la mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq vaiſſeaux de differentes grandeurs dans le Golfe de l'Ajazzo pour en tranſporter le bois qu'il y avoit fait couper & façonner, & dont il prétendoit conſtruire de nouveaux bâtimens. 1510.

Le Grand Maître bien inſtruit de l'arrivée de la flotte Egyptienne dans le Golfe, & de la deſtination de cet armement contre un Prince Chrétien, réſolut de s'y oppoſer. Il en fit la propoſition au Conſeil. Pluſieurs Grands-Croix trouvoient l'entrepriſe dangereuſe par rapport aux forces du Soudan ; mais comme la Religion étoit plus puiſſante en mer que ce Prince, & d'ailleurs que le Conſeil étoit perſuadé de la ſageſſe & de la prudence du Grand Maître, ſon avis prévalut, & on lui permit de tirer du tréſor tout l'argent néceſſaire pour cette expedition. On arma par ſon ordre la grande Caraque, & on mit en mer en même tems quatre galeres de la Religion, & juſqu'à dix-huit vaiſſeaux de differentes grandeurs. Comme il s'agiſſoit dans cette guerre des interêts du Roi de Portugal, le Grand Maître donna le commandement des galeres à André d'Amaral de cette Nation, & de la Langue de Caſtille, Commandeur de la *Vera-Crux*, Chevalier plein de courage, habile dans la marine ; mais fier, préſomptueux, & trop prévenu de ſa valeur & de ſa capacité.

EMERI D'AMBOISE.

Les vaiſſeaux étoient ſous les ordres du Chevalier de Villiers de l'Iſle-Adam : le Grand Maître l'avoit choiſi pour cette emploi par rapport à l'eſtime où il étoit dans l'Ordre, & qu'il avoit meritée par ſa valeur & par la ſageſſe de ſa conduite dans le commandement.

Les galeres en ſortant du port de Rhodes, gagnerent l'Iſle de Chypre, & allerent terre à terre le long des côtes de cette Iſle. Mais le Commandeur de l'Iſle-Adam, pour éviter les bonaces, s'élargit en mer ; & les uns & les autres, ſelon qu'ils en étoient convenus, ſe rendirent par differentes routes au Cap de S. André, qui ſe trouve au Levant du Royaume de Chypre. Quand toute la flotte de la Religion fut réunie, on tint conſeil ſur la maniere dont on devoit attaquer les Infideles. Les deux Chefs, je veux dire d'Amaral, & l'Iſle-Adam, ſe trouverent d'avis oppoſez. Le François propoſoit d'attendre & de ſurprendre les vaiſſeaux chargez de bois quand ils ſeroient en mer ; d'Amaral vouloit qu'on allât les attaquer dans le fond du Golfe, ſans conſiderer qu'ils pouvoient être défendus par des batteries dreſſées ſur le rivage, & il prétendoit faire recevoir ſon avis comme une Loi en même tems qu'il rejettoit avec mépris celui de l'Iſle-Adam. Les eſprits s'aigrirent ; les deux Généraux étoient prêts d'en venir aux mains : mais le François plus moderé, & qui craignoit que cette querelle ne fît échouer l'entrepriſe, donna ſon reſſentiment au bien commun de la Religion, & il ſe rendit à l'avis de d'Amaral. Toute la flotte ſe montra à découvert, & on entra à pleines voiles

dans le Golfe. Le Commandant des Sarrasins étoit neveu du Soudan : ce Prince plein de valeur, ayant apperçu la flotte de Rhodes, fit entrer dans ses vaisseaux ce qu'il avoit de troupes à terre, leva l'ancre, vint au-devant des Chevaliers, & leur présenta la bataille. Il y avoit sur la flotte Chrétienne d'excellens Pilotes accoutumez à naviger dans ces mers, & qui par leur adresse gagnerent le vent sur les ennemis : mais ces Infideles ne s'en battirent pas avec moins de courage. L'artillerie des deux côtez étoit également bien servie ; & les Généraux combattirent & firent combattre leurs soldats comme des gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Le feu continuel du canon, de la mousqueterie ; le fracas des vaisseaux ; plusieurs démâtez ou coulez à fond : tout cela de part & d'autre fit périr beaucoup de monde, & sans qu'au bout de trois heures que duroit un combat si opiniâtré, on pût démêler de quel côté panchoit la victoire : & vrai-semblablement si on eût continué à se battre seulement de loin & à coups de feu, la bataille n'auroit pas fini si-tôt : mais les Chevaliers par ordre & à l'exemple de leurs Chefs, s'attacherent à l'abordage, & la plûpart l'épée à la main sauterent dans les vaisseaux ennemis. Cela fit changer la face du combat, & comme d'homme à homme un Chevalier surpassoit un soldat Sarrasin en courage & en adresse, les Egyptiens perdirent plusieurs vaisseaux. La plûpart de ces Infideles se jettent dans leurs esquifs ; d'autres à la nage tâchent de gagner le rivage. Ceux qui furent assez heureux pour y arriver, se sauverent dans

EMERI D'AMBOISE.

EMERI D'AMBOISE.

les bois & dans les montagnes : il n'y eut que leur Général qui aima mieux se faire tuer que d'abandonner son vaisseau ou de se rendre.

Les Chevaliers prirent dans ce combat onze navires, quatre galeres, & coulerent le reste à fond. Ils débarquerent ensuite des troupes qui poursuivirent les fuyards, en reprirent la plûpart qu'ils firent esclaves ; & après avoir mis le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés, ils retournerent à Rhodes, & rentrerent dans le port avec les vaisseaux & les galeres qu'ils avoient enlevez aux ennemis, & avec un grand nombre de prisonniers qu'on avoit faits dans cette expedition.

Toutes ces prises dédommagerent amplement le trésor des frais qu'il avoit fallu faire pour cet armement, sur-tout dans un tems où les Chevaliers par un esprit de desapropriation, consacroient au bien commun de la Religion, non seulement leurs prises, mais encore les épargnes qu'ils pouvoient faire sur les revenus des Commanderies qu'ils possedoient : tel étoit en ce tems-là Frere Charles l'Aleman de la Roche-Chinard, de la Langue de Provence, grand Prieur de S. Gilles, qui ne prenant sur ses biens qu'un très frugal entretien, employa pendant toute sa vie le produit de son Prieuré à la décoration des Autels, ou à la défense & à l'utilité de la Religion : & on remarque que pendant le Magistere du Grand Maître d'Aubusson, il envoya à Rhodes les statues des douze Apôtres qu'il avoit fait faire de vermeil, & qui pesoient deux cens marcs d'argent ; qu'on y porta depuis de sa part un agneau d'or représentant le Sauveur.

des hommes ; les ſtatues de la ſainte Vierge & de ſaint Jean-Baptiſte, pareillement d'or maſſif, & du poids de quatre-vingt marcs ; un calice, de riches paremens pour les Autels : & cette année, il fit préſent à l'Egliſe Priorale, de quinze tableaux qui coutoient mille écus, chacun avec une Croix de fin or, de la forme que la portoient les Chevaliers, & du poids de trente marcs. Enfin ce même Chevalier fit bâtir de ſes deniers un magnifique Palais pour ſervir d'Auberge aux Chevaliers de la Langue de Provence, auſquels il envoya en outre quatre canons avec leurs affuts pour ſervir à la défenſe de la Place. Il ne lui reſtoit avant ſa mort qu'une ſomme de dix mille écus, il la dépoſa en faveur du Corps de la Religion, à la banque de S. Georges de Genes, dans la vûe qu'en cas que Rhodes fût aſſiegée, les Chevaliers trouvaſſent ce ſecours tout prêt pour acheter des armes & des proviſions de guerre : toutes diſpoſitions ſi chrétiennes & ſi religieuſes, que nous avons crû être obligez d'en conſerver la memoire, & les propoſer pour exemple aux Commandeurs, qui ſous ce titre honorable, ne ſont cependant que de ſimples adminiſtrateurs des revenus qui appartiennent au Corps de l'Ordre, & au commun tréſor. C'étoit dans ce même eſprit que le Grand Maître d'Amboiſe pendant tout ſon Magiſtere employa les biens attachez à ſa dignité, ſoit au ſoulagement des pauvres dont il étoit conſideré comme le pere, ſoit aux fortifications qu'il fit faire à Rhodes. La mort le ſurprit dans de ſi louables occupations, âgé de ſoixante & dix-huit ans, dont il avoit employé la

EMERI D'AMBOISE.

1511.

1512.

EMERI D'AMBOISE. meilleure partie dans la pratique des vertus chrétiennes, Prince sage, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ses entrepriſes, qui enrichit son Ordre des dépouilles des Infideles, sans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre & qui n'en laiſſa point dans ſes Etats.

Nous pouvons appliquer avec juſtice au Grand Maître d'Aubuſſon ce qu'on rapporte du bienheureux Raimond Dupuy, le premier des Grands Maîtres militaires de cet Ordre : c'eſt que la plûpart de ſes éleves avoient été ſes ſucceſſeurs. En effet dans la perte que la Religion venoit de faire du Grand Maître d'Amboiſe, on ne crut point la pouvoir mieux remplacer que par l'élection de

GUY DE BLANCHEFORT. Frere GUY DE BLANCHEFORT, grand Prieur d'Auvergne, neveu du Grand Maître d'Aubuſſon, & qui avoit eu tant de part durant ſon Magiſtere au gouvernement de l'Ordre, & ſur-tout à la garde & à la conduite du Prince Zizim.

Pendant que des couriers étoient partis de Rhodes pour porter en France & au Prieur de Blanchefort les nouvelles de ſon élection, le Conſeil de l'Ordre reçut un Bref de Jules II. qui étoit alors ſur la Chaire de S. Pierre, pour inviter les principaux Chevaliers à ſe rendre inceſſamment au Concile de Latran, que ce Pontife avoit convoqué pour balancer l'autorité de l'aſſemblée convoquée à Piſe contre lui, à la requête de l'Empereur Maximilien premier, de Louis XII. Roi de France, & de cinq Cardinaux. Le Pape par ſon Bref marquoit au Conſeil de l'Ordre qu'il avoit deſtiné la garde du Concile aux Chevaliers de S. Jean. Le deſſein de

F. FRERE GUI DE BLANCHEFORT QUARANTE-PE.E-UNIEME G.D MAIT. AN. 15..
Cars Sculp.

de ce Pape guerrier étoit d'attirer dans ſon parti & dans ſon armée un Corps conſiderable des Chevaliers de S. Jean. Mais le Conſeil bien inſtruit qu'il s'agiroit moins dans ce Concile des interêts de la Religion, que des projets ambitieux de Jules, qui avoit allumé la guerre dans tous les Etats de la Chrétienté, ne jugea pas à propos de prendre parti dans ces mouvemens qui avoient ſi peu de raport à ſon inſtitut. Il s'excuſa ſur l'abſence, & l'éloignement du nouveau Grand Maître de faire aucun détachement conſiderable à ce ſujet. Cependant pour déférer en quelque maniere aux ordres du Pape, le premier Superieur ſpirituel de la Religion, on ordonna au Chevalier Fabrice Carette, Amiral de l'Ordre, qui réſidoit alors à la Cour de Rome en qualité de Procureur géneral de la Religion, de tirer de l'Italie & des Etats du Pape un nombre de Chevaliers, & d'aller à leur tête offrir ſes ſervices à ce Pontife. GUY DE BLANCHEFORT.

Le déſir de ménager les Princes Chrétiens n'étoit pas le ſeul motif qui avoit fait prendre un parti ſi ſage au Conſeil; des nouvelles qui étoient venues à Rhodes d'un puiſſant armement que les Turcs faiſoient dans tous leurs ports avoient déterminé le Lieutenant du Magiſtere, & tout le Conſeil à ne laiſſer ſortir aucun Chevalier de l'Iſle de Rhodes. On dépêcha en même tems au Grand Maître le Chevalier Jean de Fournon pour le conjurer de s'y rendre au plutôt. Le Commandeur Carette qui avoit acquis tant de gloire au ſiege de Rhodes, reçut ordre d'y amener lui même avec la permiſſion du Pape, deux vaiſſeaux char-

GUY DE BLANCHEFORT.

gez de grains, de recrues, & differens renforts pour les garnisons du Fort saint Pierre, & de toutes les Isles de la Religion : & on y envoyoit en même tems des compagnies de Chevaliers pour veiller à la défense & à la conservation de ces Places.

Les nouvelles qui se répandirent en Europe de l'armement des Turcs, précipiterent le départ du Grand Maître ; & quoiqu'il fût actuellement dangereusement malade, rien ne put l'arrêter. Il s'embarqua à Ville-Franche proche Nice ; mais la mer augmenta considerablement sa maladie. Les Chevaliers qui l'accompagnoient se voyant à la hauteur de Trapani ville de Sicile, voulurent lui persuader d'y relâcher, & de se faire porter à terre ; mais ce Grand Maître qui préferoit les interêts de son Ordre à sa propre vie, craignant, s'il y mouroit, que le Pape averti de sa mort avant l'élection de son successeur, n'entreprît de disposer de la Grande Maîtrise, il ordonna qu'on tînt toujours la route de Rhodes. Après quelques jours de navigation, se trouvant à la hauteur de l'Isle de Zante, il sentit les approches de la mort. Il l'envisagea avec la même fermeté qu'il avoit fait paroître dans tant de combats où il s'étoit trouvé ; & après avoir satisfait aux devoirs d'un Chrétien, & d'un veritable Religieux, il donna ses derniers momens à la conservation de la souveraineté & de l'indépendance temporelle de la Religion. Pour prévenir quelque entrepriſe de la Cour de Rome sur la liberté des suffrages, il ordonna aux Chevaliers qui étoient à sa suite, que si-tôt qu'il seroit expiré, & avant que les nouvelles de sa mort pussent être

HIERON. FABRICE CARPITE QUARANTE DEUX IEME GRAD. E. AN. 1537.
Corn Sculp.

portées en Italie, ils fiſſent partir une caravelle armée d'excellens rameurs, qui portaſſent en diligence à Rhodes les nouvelles de ſa mort. Ses dernieres volontez furent executées ponctuellement: la caravelle arriva à Rhodes le 13 de Décembre: on aſſembla le lendemain le Chapitre, dans lequel l'Amiral CARETTE fut élû pour Grand Maître, dignité qui lui avoit été prédite par le Grand Maître d'Aubuſſon, comme nous l'avons rapporté dans le ſeptiéme Livre de cet Ouvrage, & qu'il avoit meritée, tant par des actions pleines de valeur, que dans les differentes négociations qu'il avoit conduites auprès des Princes Chrétiens avec beaucoup de ſageſſe & d'habileté.

1513. 24 Novemb. FABRICE CARETTE.

Il n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de cette éminente place, qu'il convoqua un Chapitre général. Comme on croyoit être à la veille d'un ſiege, la plûpart des reglemens qui s'y firent, roulerent ſur la ſubſiſtance des Chevaliers néceſſaires à la défenſe de Rhodes, & ſur les proviſions de guerre. Le Grand Maître ſe chargea de tout, & moyennant une ſomme de quarante mille écus qu'il devoit tirer du tréſor par an, il s'engagea de nourrir cinq cens cinquante Chevaliers qui réſidoient actuellement dans le Couvent. On lui aſſigna une autre ſomme de vingt-trois mille écus pour les frais extraordinaires de l'artillerie, & pour l'entretien du Sultan Amurat, fils de Zizim, qui s'étoit fait Chrétien, & auquel la Religion avoit accordé pour ſa réſidence le Château de Féracle dans l'Iſle de Rhodes, où il vivoit avec beaucoup d'édification. Le Grand Maître par le moyen d'un riche

FABRICE CARETTE.

marchand de Lion appellé Laurenſin, fit venir une artillerie nombreuſe de France, & il y envoya en même tems pour réſider en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre, Frere Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, dont nous avons parlé, Hoſpitalier & Grand Prieur de France, & qui dans ce Royaume, devoit faire la fonction de Viſiteur & de Lieutenant du Grand Maître.

La guerre qu'on appréhendoit à Rhodes de la part des Turcs, fut ſuſpendue par des diſſentions domeſtiques, qui s'éleverent à la Porte & dans la Maiſon Ottomane. Bajazet regnoit encore, Prince gouteux & valétudinaire, uniquement ſenſible aux plaiſirs de la table, ou à la découverte de quelque ſecret de la nature, Philoſophe oiſif & voluptueux, mais peu habile Souverain.

Ce Prince avoit trois fils, Achomat, Corcut & Selim: le premier, ſoit politique ou penchant naturel, paſſoit ſa vie dans la moleſſe & dans une indigne oiſiveté. Corcut dont nous avons déja parlé, & que les Janiſſaires après la mort de Mahomet II. ſon ayeul avoient placé ſur le trône pour en aſſurer la poſſeſſion à ſon pere, affectoit un grand air de dévotion, & on ne le trouvoit jamais qu'avec un Alcoran entre les mains. Selim le plus jeune des trois, aimoit les armes, & n'oublioit rien pour en acquerir la réputation. Parmi trois Princes d'un caractere ſi different, Bajazet eût bien voulu faire reconnoître Achomat pour ſon ſucceſſeur: la reſſemblance & la conformité de goût pour les plaiſirs cauſoient cette prédilection. Selim averti de ſes intentions, n'oublia rien pour les traverſer:

il ſçut mettre les Janiſſaires dans ſes interêts : ces ſoldats gagnez par l'argent de Selim, n'attendoient qu'une occaſion pour éclater. FABRICE CARETTE.

Le Grand Seigneur & le Roi de Perſe trop puiſſans & trop voiſins pour vivre long-tems en bonne intelligence, s'étoient déclarez la guerre. Les Janiſſaires, milice toujours redoutable à ſes Souverains, quand ils ne ſçavent pas s'en faire craindre, avant que de marcher en campagne, demanderent hautement un Prince pour les commander ; & il fallut que ce Prince fût Selim, malgré Bajazet, qui leur avoit nommé pour Général ſon fils aîné. Ils pouſſerent encore plus loin leur inſolence : ils exigerent du foible Bajazet pour ſureté de leur ſolde, à ce qu'ils diſoient, qu'il remît les clefs du tréſor à leur nouveau Général. Le malheureux vieillard entendit bien ce langage : il deſcendit du trône, & quitta Conſtantinople pour ſe retirer à Demotique, maiſon de plaiſance qu'il avoit fait bâtir ſur les bords de la mer majeure. Mais Selim qui ſe défioit toujours de ſon inclination pour Achomat, le fit empoiſonner par ſon Medecin : il fit depuis étrangler ſes deux freres, leurs femmes & leurs enfans. Ce furent là les degrez par leſquels il s'éleva à la ſouveraine puiſſance : à cela près grand Capitaine, toujours à cheval, infatigable, ſobre, inſenſible aux plaiſirs, & uniquement touché de la gloire, qu'il chercha toute ſa vie dans les périls de la guerre.

L'ambition de ce Prince, ſon courage, ſa puiſſance, les forces de ſon Empire, tout allarmoit ſes voiſins. Iſmaël Roi de Perſe en ſentit les premiers

FABRICE CARETTE.

efforts. Selim porta ſes armes dans ſes Etats, paſſa l'Eufrate, lui donna bataille, le défit & emporta la ville célébre de Tauris. Le Perſan pour ſe ſoutenir contre un ennemi ſi redoutable, chercha à faire differentes alliances avec les Princes ſes voiſins. Il envoya au Grand Maître un Ambaſſadeur, qui à la faveur d'un habit de marchand, & par le moyen d'un Turc habitant de Tharſe en Cilicie, & penſionnaire de la Religion, perça au travers des Etats de Selim, & ſe rendit à Rhodes. Il y fut reçû avec toute la conſideration qui étoit dûe à la grandeur de ſon Maître, & par rapport à l'importance de l'affaire qu'il étoit venu négocier. Ce Miniſtre traita avec le Conſeil, & conclut une Ligue contre l'ennemi commun. Campſon Gauri Soudan d'Egypte, auquel Selim n'étoit pas moins redoutable, entra dans ce traité. Le Grand Seigneur inſtruit de ces differentes négociations, envoya des Ambaſſadeurs au Kaire pour détacher le Soudan de la Ligue; mais n'en ayant pû venir à bout, il tourna l'effort de ſes armes contre ce Prince, conquit en moins de quatre ans la Syrie, la Paleſtine, les Places maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, toute l'Egypte: & après avoir détruit entierement la Monarchie des Mamelus, il laiſſa le gouvernement de l'Egypte à Caïrberg, & celui de la Syrie à Gazelle, deux Seigneurs des principaux Officiers des Mamelus, qui au préjudice de la fidelité qu'ils devoient à leurs Souverains, étoient paſſez dans le parti du Turc. Selim couvert de gloire par tant d'exploits, retourna à Conſtantinople: il

donna auſſi-tôt tous ſes ſoins pour équiper deux cens galeres, qu'il deſtinoit pour faire la conquête de l'Iſle de Rhodes. FABRICE CARETTE.

La précaution ſi néceſſaire à un conquerant, d'être inſtruit des fortifications d'une Place qu'il veut aſſieger, l'obligerent d'envoyer pour eſpion à Rhodes un Medecin Juif. Ce traître pour être moins ſuſpect, ſe fit baptiſer : ſa capacité & le beſoin qu'on en avoit, l'introduiſirent bien-tôt dans les principales maiſons de la Ville ; & quand il eut découvert les endroits foibles de la Place, il en rendit un compte exact aux Miniſtres de la Porte. Pendant qu'on travailloit ſans relâche dans les Arſenaux aux préparatifs néceſſaires à cette entrepriſe, Selim tomba malade de la pierre, d'autres diſent d'un cancer dans les reins, dont il mourut à l'âge de quarante ans, après avoir ruiné & détruit l'Empire des Mamelus, ſoumis la Syrie & la Paleſtine, triomphé de toutes les forces de la Perſe, conquis les villes maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, & réduit l'Egypte entiere dans une ſimple Province de ſon Empire : toutes conquêtes qu'il acheva en moins de huit ans de regne. 1520.

Soliman II. ſon fils unique lui ſucceda dans le gouvernement de ce vaſte Empire, & il en prit poſſeſſion preſqu'en même tems que Charles-Quint fut élû Empereur d'Allemagne. Soliman étoit à peine âgé de vingt ans. Gazelle Gouverneur de la Syrie avoit été fidele à ſon pere qu'il craignoit, & dont il redoutoit la puiſſance ; mais ſe croyant délivré de ſes engagemens par la mort

FABRICE CARETTE.

de ce Prince, il n'en eut pas plutôt appris les nouvelles, qu'il ſongea à relever l'Empire des Mamelus : & il ne deſeſpera pas d'en occuper le trône. Il ne manquoit ni de courage, ni de capacité pour la conduite d'un auſſi grand deſſein ; mais comme il ne ſe trouvoit pas des forces ſuffiſantes pour réſiſter ſeul à la puiſſance formidable des Turcs, il dépêcha ſecretement un de ſes confidens à Cayerberg Gouverneur de l'Egypte, pour tâcher de l'engager dans la révolte qu'il méditoit. Son Agent lui repréſenta de ſa part que ſous le regne d'un jeune Prince, qu'il traitoit d'enfant, rien ne ſeroit plus aiſé & plus glorieux pour l'un & pour l'autre, que de joindre leurs forces, & de les employer à délivrer leur Nation de la tyranie des Turcs.

Mais Cayerberg préféra une fortune toute faite, & des plus grandes dont pût jouir un particulier, au ſuccès incertain d'une entrepriſe auſſi délicate, dont d'ailleurs, quand elle auroit réuſſi, Gazelle auroit peut-être recueilli ſeul tout le fruit. Ainſi pour éloigner de lui tout ſoupçon d'infidelité, il fit mourir l'Envoyé de Gazelle, & dépêcha en même tems un courier à la Porte pour informer le Grand Seigneur & ſes Miniſtres des projets dangereux du Gouverneur de Syrie.

Soliman envoya auſſi-tôt contre lui une puiſſante armée, commandée par le Bacha Ferrat, un des plus habiles Généraux de l'Empereur ſon pere. Gazelle ne voyant point revenir ſon Agent, ſe douta bien qu'il avoit été trahi par le Gouverneur de l'Egypte. Comme il étoit embarqué trop

avant

avant pour reculer, & que la ſeule déliberation ſi on demeurera fidele à ſon Souverain, eſt une infidelité puniſſable; il rappella auprès de lui ce qui reſtoit de Mamelus diſperſez en differens endroits. Toute la Syrie par ſes ordres prit les armes, & il envoya en même tems des Ambaſſadeurs à Rhodes pour obtenir du Grand Maître un train d'artillerie, dont il avoit beſoin pour réſiſter à leur ennemi commun. FABRICE CARETTE.

Le Grand Maître ravi de voir renaître la guerre entre les Infideles, lui envoya auſſi-tôt des canons, de la poudre, & d'autres proviſions de guerre avec d'excellens Officiers d'artillerie. Gazelle s'en ſervit utilement; & quoiqu'il attendit à tous momens l'armée des Turcs, qui étoit en marche, il ne laiſſa pas d'aſſieger Tripoli, Barut, & pluſieurs autres Places de la Phenicie, dont il ſe rendit maître. Il fallut interrompre ſes conquêtes par l'arrivée du Bacha Ferrat. Quoique l'Egyptien eût moins de troupes, il vit bien qu'il ne pouvoit trouver ſon ſalut que dans une victoire: il marcha droit aux Turcs: les deux armées en vinrent bien-tôt aux mains: la victoire fut long-tems diſputée. Gazelle à la tête de ſes Mamelus, ſoutint pendant ſix heures entieres tout l'effort des armes des Turcs; il rallia pluſieurs fois ſes troupes, combattit toujours à leur tête, & tua de ſa main pluſieurs Officiers des Janiſſaires; enfin après avoir perdu la plûpart de ſes ſoldats, accablé par le nombre, & enveloppé de tous côtez, il ſe fit tuer plutôt que de ſe rendre. Il tomba percé de coups ſur un tas de Mamelus qui avoient eu un pareil ſort, & ſa

FABRICE CARETTE.

mort mit fin à cette guerre, & éteignit abſolument cette Nation, ou plutôt cette milice, qui depuis plus de deux cens ans diſpoſoit à ſon gré du trône de l'Egypte.

Le Grand Seigneur ne fut pas long-tems ſans être inſtruit des Ligues dans leſquelles les Chevaliers de Rhodes étoient entrez contre le Sultan Selim ſon pere. Ses Miniſtres lui repréſenterent que ces Chevaliers par leurs flottes & leurs armemens, étoient maîtres de la mer; que pluſieurs fois ils avoient enlevé des convois qu'on envoyoit en Syrie & en Egypte; qu'ils tenoient dans leurs fers pluſieurs Officiers Turcs qu'ils avoient faits priſonniers; qu'il ſortoit à tous momens de Rhodes & des autres Iſles de la Religion, des Corſaires qui troubloient le commerce de ſes ſujets: & pour achever de l'irriter, ils le firent ſouvenir des ſecours que Gazelle en avoit tirez pour ſoutenir ſa rebellion. Soliman réſolut de porter la guerre dans cette Iſle, & il fut principalement affermi dans ce deſſein par des mémoires que le Sultan Selim avoit laiſſez, & dans leſquels ce Prince marquoit que pour aſſurer les frontieres de ſon Empire, il falloit en Europe s'emparer de la ville de Bellegrade, & de l'Iſle de Rhodes en Aſie.

Mais Soliman, avant que de s'engager dans deux entrepriſes ſi difficiles, & ſe voyant maître d'un ſi puiſſant Empire, voulut affermir ſa domination ſur des principes & des regles de conduite bien differentes de celles que ſuivoient ſes prédéceſſeurs. Avant le regne de Soliman, la force ſeule à l'égard des Princes voiſins décidoit de la paix & de la guerre, & ré-

gloit ſouverainement les entrepriſes de ſes prédéceſſeurs, en même tems qu'un barbare deſpotiſme étoit l'unique Loi dans le dedans de l'Etat. Les Bachas pilloient impunément le peuple ; & le Prince à ſon tour preſſoit ces éponges, & pour s'enrichir, faiſoit ſouvent mourir les plus puiſſans : ſous un pareil gouvernement, on n'étoit pas innocent ſi on étoit riche. Soliman tint une conduite toute oppoſée ; il ne fit jamais la guerre ſans la déclarer, & il ne la déclaroit jamais ſans avoir des prétextes plauſibles, dont après tout les Princes habiles ne manquent gueres. Ses ſujets ſous ſon regne virent peut-être pour la premiere fois régner la juſtice & l'équité. Ce Prince le plus grand qu'il y ait eu dans cette Monarchie, fit publier dans tous ſes Etats que tous ceux qui avoient été dépouillez injuſtement de leurs biens par ſon pere & par ſes ancêtres, n'avoient qu'à s'adreſſer à lui, & qu'il leur feroit juſtice. Les uſurpateurs des biens deſtinez à l'entretien des Temples & des Moſquées furent punis ſéverement : il rétablit l'autorité des Tribunaux, mépriſée ſous les regnes précedens. Pluſieurs Cadis ou Juges qui avoient prévariqué dans leurs Charges, furent condamnez à mort : & à l'égard des Grands & des Bachas, il ne les fit pas mourir parcequ'ils étoient riches ; mais il punit ſeulement ceux qui l'étoient devenus par des concuſſions, & en abuſant de leur pouvoir : en un mot il déclara la guerre au vice, à l'injuſtice & à la violence, avant que de porter ſes armes contre les ennemis de ſa Loi. FABRICE CARETTE.

Tel étoit Soliman, lorſqu'il entreprit de faire

FABRICE CARETTE.

la guerre aux Chrétiens. Ce Prince ayant appris qu'Amurat ſecond & Mahomet II. avoient échoué aux ſieges de Bellegrade & de Rhodes, ſe flatta qu'une pareille entrepriſe honoreroit ſes premieres armes. Il avoit réſolu de commencer par le ſiege de Bellegrade ; mais pour empêcher les Hongrois d'armer de bonne heure pour leur défenſe, ſes Miniſtres par ſon ordre laiſſerent croire qu'il en vouloit uniquement à l'Iſle de Rhodes.

Le Grand Maître pour prévenir ſes deſſeins, fit faire une nouvelle enceinte de murailles dans les endroits de la Ville qui lui parurent en avoir plus de beſoin. On augmenta les fortifications de la Place ; on remplit les magaſins de grains & de proviſions de guerre & de bouche. A la priere de ce vigilant Grand Maître, le Pape envoya au ſecours de la Religion trois gallions bien armez : & François premier Roi de France y fit paſſer en même tems neuf galeres, quatre brigantins & quatre barques armées : cette petite flote arriva heureuſement à Rhodes ſous les ordres du Baron de S. Blancard.

Mais Soliman n'eut pas plutôt fait éclater ſes deſſeins par le ſiege de Bellegrade, que ces vaiſſeaux étrangers reprirent le chemin de leur pays. La Hongrie avoit alors pour Souverain un jeune Prince encore mineur, appellé Louis, fils de Ladiſlas : ou pour mieux dire, il y avoit dans ce Royaume autant de Souverains que de Grands, qui le déchiroient par des diſſentions domeſtiques, cauſées par une émulation réciproque, & plus ennemis les uns des autres, que des Infideles mêmes. Le Grand Seigneur voulant leur cacher ſes

deſſeins, avoit envoyé au jeune Roi un Ambaſſadeur pour lui faire part de ſon élevation à l'Empire; mais au lieu de recevoir ce Miniſtre avec les égards dûs à ſon caractere, les Seigneurs du Conſeil le traiterent comme un eſpion, & l'empêcherent de retourner vers ſon maître. FABRICE CARETTE.

Tel fut le ſujet de la guerre : Soliman offenſé qu'on eût violé ſi indignement le droit des gens, après en avoir demandé inutilement raiſon, fit partir le Bacha Pyrrus à la tête d'un grand corps de cavalerie, qui inveſtit la ville de Bellegrade, ancienne capitale de la contrée appellée Raſcie. Cette Place bâtie ſur la pointe d'une colline au confluent de la Save avec le Danube, outre cette fortification naturelle, étoit entourée par une double enceinte de murailles, flanquées de diſtance en diſtances par de groſſes tours munies d'artillerie : & on voyoit ſur une éminence qui commandoit la Ville, un Château appellé anciennement *Taurunum*. Il étoit alors revêtu de toutes les fortifications que l'art y avoit pû ajouter, & paſſoit pour imprenable.

Soliman ſuivit de près le Bacha, & parut bientôt à la tête d'une armée formidable. On ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie, & les Turcs n'oublierent rien pour avancer leurs travaux. Toute l'Europe avoit les yeux ouverts ſur le ſiege d'une Place qu'on regardoit comme un des boulevards de la Chrétienté. Les Chevaliers de Rhodes ſur-tout s'y intéreſſoient le plus, par la conſideration que ſi le Turc emportoit Bellegrade ſans être traverſé par les Princes Chrétiens, un pa-

FABRICE CARETTE.

reil ſuccès le déterminеroit à entreprendre enſuite le ſiege de Rhodes.

Pendant qu'on étoit agité de cette inquiétude,
1521. le Grand Maître tomba malade, & mourut aſſez bruſquement. C'étoit un Prince liberal, magnifique, charitable, aimant le peuple, & voulant être aimé, & ce qui étoit rare en ce tems-là, ſçavant dans les langues mortes, & qui parloit avec facilité la plûpart de celles qui étoient en uſage de ſon tems. La Religion fit dans cette conjoncture une perte d'autant plus conſiderable, que les Chevaliers étant à la veille d'entrer en guerre avec la Porte, euſſent pû tirer beaucoup de ſecours de la plûpart des Princes Chrétiens dont il étoit eſtimé, & avec leſquels, pendant ſon ambaſſade de Rome, il avoit ſouvent négocié.

L'Ordre ne pouvant pas demeurer ſans Chef, après les obſeques de ce Prince, on s'aſſembla pour lui donner un ſucceſſeur. Frere André Damaral Chancelier de l'Ordre, & Grand Prieur de Caſtille, dont nous avons parlé au ſujet de ſes differends avec le Chevalier de l'Iſle-Adam, demanda cette éminente place avec autant de hauteur & de confiance, que s'il eût crû faire grace à l'Ordre de la vouloir bien accepter. Il n'en eût pas été indigne s'il ne ſe fût pas rendu lui-même le premier cette juſtice : ſa préſomption & le mépris qu'il faiſoit de ſes rivaux, lui attirerent un refus général, & tous les ſuffrages ſe trouverent partagez ſeulement entre le Chevalier Thomas d'Ocray, Grand Prieur d'Angleterre, & Frere Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, Hoſpitalier & Grand Prieur de France.

PHILIPPE VILLIERS DE LISLE ADAM QUARANTE TROISIEME GR. MAIT.
FRERE Ao 1521

L'Anglois étoit distingué par un génie élevé, un grand usage de traiter avec les Souverains, auprès desquels il avoit été employé dans des ambassades importantes, & on faisoit même attention dans la conjoncture de la guerre dont Rhodes étoit menacée, à des richesses considerables que ce Chevalier possedoit. L'Isle-Adam de son côté avoit acquis dans l'Ordre une grande considération & une estime générale par la sagesse de sa conduite dans tous ses emplois, & par des manieres ouvertes, pleines de franchise & de droiture, & que l'ambition & l'hypocrisie ne peuvent contrefaire long-tems.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ce Seigneur étoit alors absent ; il n'eut pour partisans dans cette assemblée que la mémoire de ses services, & le souvenir de ses vertus. Ce fut uniquement à une réputation si bien établie, qu'il dut le plus grand nombre de ses suffrages. Il fut proclamé Grand Maître. Tous les Chevaliers aplaudirent au choix que les électeurs avoient fait : ce fut une joye universelle dans toute l'Isle. Il n'y eut que Damaral qui en fut outré de douleur ; & dans les premiers transports de sa colere, il lui échapa de dire à un Commandeur Espagnol de ses amis, que l'Isle-Adam seroit le dernier Grand Maître qui regneroit à Rhodes.

1521. 22 Janvier.

Voyez la Relation du Commandeur de Bourbon, dans le Liv. des Preuves.

Le tems, au lieu d'adoucir la violence de son ressentiment, ne fit que l'augmenter. De son animosité particuliere contre la personne du Grand Maître, on prétend qu'il passa à une haine outrée contre tout l'Ordre, & toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, il résolut d'éteindre la Religion même, & d'étouffer la mere qui l'avoit nouri.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Plein de ces funeſtes deſſeins, voici à peu près de quelle maniere Bozio rapporte qu'il les conduiſit. Il s'en ouvrit, dit-il, à un eſclave Turc qu'il avoit pris à la guerre, homme d'eſprit, & qu'il avoit reconnu capable de conduire une intrigue ; cet eſclave qui dans cette négociation, entrevit les moyens de recouvrer ſa liberté, entra dans ſes vûes ; & ſous prétexte d'aller dans ſon pays chercher le prix de ſa rançon, ſe rendit ſecretement à Conſtantinople. Il étoit chargé d'une Lettre du Chancelier Damaral pour le Grand Seigneur. Par ſa Lettre il exhortoit ce Prince à former le ſiege de Rhodes ; & pour lui en faire voir la facilité, il avoit joint à ſa Lettre une ample inſtruction qui contenoit l'état préſent de cette Ville, les endroits les plus foibles de la Place, le nombre des Chevaliers & des troupes prépoſées à ſa défenſe, ce qu'il y avoit de proviſions & de munitions de bouche & de guerre pour ſoutenir un ſiege. Il ajoutoit que le Conſeil venoit de faire abbatre une partie du baſtion d'Auvergne pour le refaire ſur des fondemens plus ſolides, & que ſi Sa Hauteſſe vouloit ſe preſſer de faire avancer ſon armée, il trouveroit la Place toute ouvette de ce côté-là & hors de défenſe. Soliman étoit encore en Hongrie ; l'eſclave de Damaral en ſon abſence remit ſon paquet aux Miniſtres qu'il avoit laiſſez à Conſtantinople ; on l'envoya par un courier exprès au Grand Seigneur. Ce Prince fut ravi de trouver dans le Chancelier un eſpion privilegié, qui entrant par ſa dignité dans tous les Conſeils, pourroit lui faire paſſer des avis ſurs & fideles. On lui renvoya ſon eſclave avec des promeſſes

promeſſes d'une récompenſe magnifique, s'il contribuoit au ſuccès des deſſeins de Sa Hauteſſe. Le Chancelier, à ce que dit Bozio, toujours plein de fureur, & enyvré de ſa paſſion, fut charmé de voir un acheminement à ſa vengeance: & de peur qu'on ne fût ſurpris du retour de ſon eſclave, il publia qu'il n'étoit revenu que pour lui apporter ſa rançon. Cet excès de confiance pour un eſclave qu'il avoit laiſſé partir ſur ſa parole, le retour de cet eſclave, & les careſſes que lui faiſoit le Chancelier, ne laiſſerent pas de paroître bien extraordinaires: mais l'autorité de ce Seigneur, & la crainte de s'attirer pour ennemi un homme fier, hautain, & connu pour être implacable dans ſa haine, étouffa ces ſoupçons, ou du moins empêcha qu'on ne les fit éclater. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Cependant le nouveau Grand Maître ayant reçu les nouvelles de ſon élection, ſe diſpoſa à partir. Comme il étoit bien inſtruit que Rhodes étoit menacée d'un ſiege, il en fit part à tout ſon Ordre par une citation générale qu'il envoya dans tous les Etats de la Chrétienté. Il ramaſſa ce qu'il put recueillir des reſponſions, qu'il employa en proviſions de guerres: & après avoir pris congé du Roi en Bourgogne, il ſe rendit à Marſeille où il s'embarqua. Il montoit la grande caraque, & le reſte de ſon train, de ſon équipage, & des munitions de guerre qu'il portoit à Rhodes, ſuivoient dans quatre felouques. Malheureuſement, à la hauteur de Nice, par la négligence d'un Officier de bouche, le feu prit dans la caraque: l'embraſement ſe communiqua bien-tôt en differens en-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

droits de ce vaiſſeau ; les voiles & les cordages furent en un inſtant réduits en cendres, & des tourbillons de flammes & de fumée augmentoient un objet ſi terrible, & empêchoient même le ſervice du matelot. Dans ce deſordre & la confuſion ordinaire en pareils accidens, chacun vouloit ſe précipiter dans la mer pour gagner le rivage, ou ſe ſauver dans les felouques qui n'étoient pas éloignées ; mais le Grand Maître défendit ſous peine de la vie qu'on ſortît du vaiſſeau. Une nouvelle crainte, & le reſpect pour ſes ordres, fit l'office de la fermeté ; les plus timides ſe rendirent à leur poſte ; on travailla enſuite de concert à éteindre le feu : on en vint à bout, & la caraque fut ſauvée par ceux mêmes qui la vouloient abandonner.

A peine le Grand Maître avoit échapé du péril du feu, qu'un autre élément qui n'eſt pas moins redoutable, le jetta dans de nouveaux dangers : il s'éleva une furieuſe tempête ; la mer s'émût, les vents ſouffloient avec violence, & ſoulevoient les flots ; le pilote n'étoit plus le maître de ſon gouvernail, & comme ſi le ciel eût été de concert avec la mer pour faire périr la caraque, le tonnerre après avoir grondé long-tems, tomba ſur ce vaiſſeau, entra dans la chambre de poupe, tua neuf hommes, & briſa l'épée du Grand Maître ſans endomager le foureau. Les matelots ne manquerent pas de tirer de fâcheux préſages de ces differens accidens, & je ne ſçai ſi les Chevaliers qui accompagnoient le Grand Maître furent exempts de ces préjugez, dans un tems ſur-tout où les Turcs menaçoient l'Iſle de Rhodes, & où la foi pour les

augures étoit fort reſpectée. Mais le Grand Maître ſans s'arrêter à ces vains pronoſtics, entra dans le port de Siracuſe, fit radouber ſes vaiſſeaux, & ſe diſpoſoit à continuer ſa route, lorſqu'on lui donna avis que Curtogli fameux Corſaire, & cheri du Grand Seigneur, l'attendoit à ſon paſſage avec une puiſſante eſcadre de galeres & de vaiſſeaux, fort ſuperieure à ſon eſcorte. Ce Corſaire outre l'eſperance du butin, avoit formé cette entrepriſe dans le deſſein de venger la mort de deux de ſes freres, qui avoient péri dans des combats contre les Chevaliers, & il avoit encore en vûe, s'il pouvoit enlever quelque felouque, & prendre quelque Chevalier, de délivrer par une échange ſon troiſiéme frere qui étoit actuellement eſclave à Rhodes. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. *Bazio t. 2. l. 18. f. 625.*

Les principaux citoyens de Siracuſe, tâcherent de perſuader au Grand Maître d'éviter la rencontre de ce Corſaire, redoutable dans ces mers par ſes forces, & par ſa valeur; mais ce grand homme qui n'avoit jamais connu de péril, ſortit du port, fit mettre toutes les voiles au vent, reconnut le Cap-Mallée, appellé de Saint Ange, où les Infideles l'attendoient; le paſſa de nuit, & arriva heureuſement à Rhodes. Il y fut reçû avec les cérémonies ordinaires, & avec la joye & le reſpect qui étoient dûs à ſa dignité & à ſon merite. Sa préſence augmenta, pour ainſi dire, le courage & la confiance des Chevaliers: il ſembloit que ſa perſonne ſeule tînt lieu d'une armée: perſonne ne craignoit plus un ſiege; pluſieurs même le ſouhaitoient pour y trouver de fréquentes occaſions d'y ſigna-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ler leur valeur : & Soliman ſi redouté en Hongrie, n'étoit gueres appréhendé dans l'Iſle de Rhodes.

Ce jeune Prince venoit de ſe rendre maître de Bellegrade. L'heureux ſuccès de ce ſiege lui en fit eſperer un pareil contre la ville de Rhodes ; & outre le deſir d'acquerir de la gloire par une conquête ſi importante, il étoit porté à cette entrepriſe par les plaintes continuelles de ſes ſujets négocians, qui devenoient ſouvent la proye des Chevaliers ; & ſur-tout par les remontrances du Mufti, qui lui repréſentoit inceſſamment que ces armateurs Chrétiens troubloient le pélerinage de la Mecque, & qu'il étoit obligé en conſcience d'arrêter leurs courſes. Soliman fort zélé pour ſa Religion, étoit aſſez diſpoſé à tourner ſes armes de ce côté-là ; mais comme c'étoit un Prince ſage, & qui ne faiſoit aucune entrepriſe ſans la communiquer à ſon Conſeil, il y mit cette affaire en déliberation.

Quelques Bachas lui en repréſenterent toutes les difficultez, les fortifications de la Place, la valeur des Chevaliers & même des habitans, la plûpart Corſaires ; les puiſſans ſecours que le Grand Maître tireroit infailliblement de la Chrétienté ; que cette étincelle pourroit cauſer un grand embraſement, & produire une Ligue & une Croiſade de tous les Souverains de l'Europe, & qu'en differens ſiecles, ſes illuſtres ancêtres, & des Soudans d'Egypte ayant voulu tenter cette conquête, y avoient perdu beaucoup de troupes ſans y pouvoir réuſſir.

Muſtapha au contraire, qui avoit épouſé la ſœur de Soliman, Général plein de courage, & qui

avoit pénétré l'inclination ſecrete du Sultan, en bon courtiſan lui repréſentoit que toute la valeur des Chevaliers ne réſiſteroit jamais à ſes armes victorieuſes ; qu'il avoit un ſi grand nombre de troupes & ſi aguerries, qu'il pourroit couvrir l'Iſle entiere de ſes nombreuſes armées ; au lieu que le Grand Maître n'avoit pour ſa défenſe qu'une poignée de Chevaliers ; qu'on n'avoit même rien à craindre des Princes Chrétiens actuellement en guerre, & ſi acharnez les uns contre les autres, que l'Empereur Charles-Quint avoit mieux aimé laiſſer prendre Bellegrade, dont la priſe ouvroit même un paſſage dans les Etats héréditaires de ſa Maiſon, que de faire la paix avec le Roi de France, ou de tirer des armées qu'il oppoſoit à ce Prince, quelque ſecours en faveur du Roi de Hongrie ſon allié ; qu'après tout c'étoit une eſpece de deshonneur à la Maiſon Ottomane, dans ce point de grandeur & d'élevation où elle étoit parvenue, de ſouffrir plus long-tems au milieu de ſon Empire, une République de Corſaires, qui dominoient dans ces mers, troubloient le commerce de la Syrie, de la Paleſtine & de l'Egypte, & rançonnoient ſes ſujets ; que l'Iſle de Rhodes & les autres Iſles de la Religion ſervoient d'azyle aux eſclaves fugitifs, aux mécontens & aux rebelles : & ce qui étoit le plus à conſiderer, qu'on n'ignoroit pas que dans des tems de paix entre les Princes Chrétiens, les Grands Maîtres s'en étoient toujours prévalus pour leur propoſer la conquête du Royaume de Jeruſalem ; que pour une pareille entrepriſe, l'objet de leurs vœux & de leurs deſirs, ils avoient offert

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

toutes les forces de leur Ordre, & que tant que ces Chevaliers seroient maîtres en Orient du port de Rhodes, capable de recevoir les flottes chrétiennes, on auroit toujours à craindre quelque Croisade de la part des Princes d'Occident.

Soliman préféra ce dernier avis comme plus conforme à cette ambition inséparable d'une si grande puissance : Pyrrus & les autres Bachas, quoique d'un sentiment contraire, revinrent avec soumission à celui du Souverain ; la guerre contre les Chevaliers, & le siege de Rhodes furent résolus. Le Sultan nomma le Bacha Mustapha son favori & son beaufrere pour Général de l'armée de terre, Curtogli pour grand Amiral, le Bacha Achmet habile Ingenieur, pour conduire les travaux du siege, & il voulut que Pyrrus son ancien Gouverneur, & qui avoit toute sa confiance, servît de conseil à Mustapha, jeune Général qui pouvoit n'avoir pas autant de prudence & de capacité que de courage & de valeur. Le Sultan après cette distribution d'emplois, & pour pressentir la disposition du Grand Maître, lui écrivit par un Ambassadeur qu'il lui dépêcha exprès pour le feliciter en apparence sur son élevation à la dignité de Grand Maître. Il lui proposoit même d'entretenir ensemble la paix & une bonne correspondance ; mais il finissoit sa Lettre pour lui faire part de la prise de Bellegrade, comme s'il eût voulu l'intimider par la crainte d'un sort pareil à celui de cette malheureuse Ville. Comme le stile de ces sortes de Lettres fait mieux connoître le caractere des Princes & les mœurs de leur siecle, que de simples

extraits, nous avons crû que le Lecteur ne seroit pas fâché de voir ici celle de Soliman, & les réponses du Grand Maître. La Lettre de Soliman étoit écrite en grec, & conçûe à peu près en ces termes. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

SOLIMAN SULTAN, *par la grace de Dieu Roi des Rois, Souverain des Souverains, très grand Empereur de Bizance & de Trébizonde, très puissant Roi de Perse, de l'Arabie, de la Syrie & de l'Egypte, Seigneur suprême de l'Europe & de l'Asie, Prince de la Mecque & d'Alep, possesseur de Jerusalem, & Dominateur de la mer universelle.* Bozio t. 2. l. 18. p. 627.

A Philippe Villiers de l'Isle-Adam, Grand Maître de l'Isle de Rhodes, Salut.

Je te félicite de ta nouvelle dignité, & de ton arrivée dans tes Etats : je souhaite que tu y regnes heureusement & avec encore plus de gloire que tes prédécesseurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre bienveillance. Jouis donc de notre amitié, & comme notre ami ne sois pas des derniers à nous féliciter des conquêtes que nous venons de faire en Hongrie, où nous nous sommes rendus maîtres de l'importante Place de Bellegrade, après avoir fait passer par le tranchant de notre redoutable épée tous ceux qui ont osé nous résister. Adieu. De notre Camp ce..... & de l'Hégire ce.....

Cette Lettre fut lûe en plein Conseil, & on fut surpris que pendant que Soliman offroit, pour ainsi dire, d'une main la paix, de l'autre il fit une ostentation de sa puissance redoutable, & même que

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſes vaiſſeaux inſultaſſent ceux de la Religion, ou ceux qui navigoient ſous la banniere de l'Ordre. Le Grand Maître ne laiſſa pas de répondre à ce Prince ; mais en des termes, comme on va voir, qui pouvoient lui faire comprendre qu'on étoit également diſpoſé à Rhodes à faire la paix, ou à continuer la guerre.

F. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Grand Maître de Rhodes,

A Soliman, Sultan des Turcs.

J'ai fort bien compris le ſens de ta Lettre, que ton Ambaſſadeur m'a apportée : tes propoſitions d'une paix entre nous, me ſont auſſi agréables, qu'elles feront peu de plaiſir à Curtogli. Ce Corſaire à mon paſſage de France, n'a rien oublié pour me ſurprendre ; mais n'ayant pû réuſſir dans ſon projet, & ne pouvant ſe réſoudre à ſortir de ces mers ſans nous avoir cauſé quelque dommage, il eſt entré dans la riviere de Lycie, & a tâché d'enlever deux vaiſſeaux marchands qui partoient de nos ports. Il avoit même inveſti une barque appartenante à des Candiots, mais des galeres de l'Ordre que j'ai fait ſortir du port de Rhodes, l'ont contraint de lâcher priſe ; & de peur de tomber lui-même en notre puiſſance, il a cherché ſon ſalut dans une prompte fuite. Adieu.... de Rhodes ce....

Comme les Turcs n'étoient pas fort ſcrupuleux ſur le droit des gens, le Grand Maître ne jugea pas à propos d'envoyer ſa Lettre ſans ſauf-conduit, par un Chevalier qu'ils auroient pû retenir. On en chargea un Grec, ſimple habitant de la ville de Rhodes

Rhodes. Soliman & ſes Miniſtres par la lecture de cette Lettre, connurent bien qu'ils avoient à faire à un Prince d'un caractere ferme & intrépide, & qui ne ſe laiſſeroit pas épouventer aiſément. Le Bacha Pyrrus, vieillard auſſi habile dans la politique que dans l'art militaire, propoſa dans le Conſeil qu'on écrivît derechef au Grand Maître, pour lui faire une nouvelle ouverture de paix; qu'on lui marquât qu'on n'avoit oſé préſenter ſa Lettre au Grand Seigneur à cauſe de la baſſeſſe du porteur; mais que s'il vouloit envoyer à la Porte un de ſes principaux Chevaliers, il y avoit lieu d'eſperer que ſa négociation ſe termineroit par une paix ſolide. Le but de ce Miniſtre étoit d'attirer à Conſtantinople quelqu'un des premiers de l'Ordre; de ſe rendre maître enſuite de ſa perſonne, & d'en tirer à force de tourmens des lumieres ſur l'état de la Place, & les forces de la Religion: ce qui pourroit faire douter de l'intelligence qu'on prétend que Damaral entretenoit avec le Grand Seigneur, quoiqu'elle ſoit certifiée par des Hiſtoriens contemporains. Ce n'eſt pas que Soliman ne reçût d'ailleurs les mêmes avis du Medecin Juif: ce perfide par ſes Lettres, le preſſoit continuellement d'avancer ſon armement; mais comme les traîtres, pour ſe faire mieux écouter, diminuent toujours les difficultez d'une entrepriſe dont ils ſont les auteurs, le Grand Seigneur & ſon Conſeil, peut-être dans la crainte d'une double trahiſon, auroient été bien aiſes, avant que de s'engager dans ce ſiege, de ſçavoir par le rapport de quelque Chevalier, ſi les

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

avis qu'il recevoient de leurs eſpions étoient fideles, & s'il n'y avoit point d'exageration dans leurs relations.

Le Grand Seigneur entra dans les vûes de ſon Miniſtre ; & pour tâcher, ſous prétexte de quelque négociation, d'attirer quelque Chevalier à Conſtantinople, il voulut qu'on dépêchât un nouveau courier à Rhodes au nom même de Pyrrus. Ce Bacha écrivit au Grand Maître pour l'aſſurer que le Sultan étoit très diſpoſé à traiter ſincerement de la paix ; mais que dans la crainte d'offenſer la Majeſté d'un ſi grand Prince, on n'avoit oſé lui préſenter ſa Lettre à cauſe de la baſſeſſe de ſon Agent ; mais que s'il vouloit charger d'une autre Lettre quelque Seigneur de ſon Conſeil, muni de pouvoirs ſuffiſans, il ſeroit volontiers ſon introducteur à la Porte. Il ajoutoit que le Grand Seigneur ſurpris de n'avoir point de réponſe à ſa premiere Lettre, en avoit donné une ſeconde au courier, & qu'il ne doutoit pas qu'il n'y répondît conformément à ce qu'exigeoit la Majeſté, & la puiſſance redoutable d'un ſi grand Empereur. Le courier en effet fut chargé d'une Lettre de Soliman pour le Grand Maître, dans laquelle ce Prince, comme on va voir, pour l'obliger à rechercher la paix, faiſoit une grande oſtentation de ſes deſſeins, & de ſes forces.

On nous a aſſurez, lui diſoit-il, *que la Lettre que notre Grandeur t'avoit écrite, t'a été rendue, & qu'elle t'a cauſé plus d'étonnement que de plaiſir. Aſſure-toi que je ne me contente pas de la priſe de Belle-*

grade ; mais que je me propoſe d'en faire dans peu une autre auſſi importante, de laquelle tu ſeras bientôt averti : toi & tes Chevaliers ne ſortant gueres de ma mémoire.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Comme cette ſeconde Lettre avoit plus l'air d'un cartel & d'une déclaration de guerre que d'un préliminaire de paix, le Grand Maître crut être obligé d'y répondre avec autant de hauteur.

Je ne ſuis point fâché, lui dit-il dans ſa réponſe, *que tu te ſouvienne de moi & des Chevaliers de mon Ordre ; tu me parle de la conquête que tu as faite en Hongrie, & du deſſein où tu es, à ce que tu me mande, de faire une autre entrepriſe dont tu eſpere le même ſuccès ; mais fais réflexion que de tous les projets que forment les hommes, il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du ſort des armes. Adieu.*

Le Grand Maître ayant crû devoir répondre aux menaces indirectes de Soliman, avec autant de fermeté, ne laiſſa pas d'écrire en particulier à Pyrrus, que ſi le Sultan ſon maître ſouhaittoit la paix plus ſincerement qu'il ne paroiſſoit par ſes Lettres, il n'avoit qu'à lui envoyer des ôtages, ou du moins un ſauf-conduit ſcellé du grand ſceau de l'Empire ; qu'après l'avoir reçu, il feroit partir pour Conſtantinople un Chevalier des plus conſiderables de ſon Ordre pour écouter les propoſitions qu'on lui voudroit faire. Mais un brigantin de la Religion, commandé par un Frere ſervant ayant été enlevé par les Turcs proche de Rhodes, on prit cet acte d'hoſtilité pour une déclaration de guerre.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Maître s'y prépara avec tout le courage & les précautions d'un ancien Capitaine, qui avoit vieilli dans l'exercice des armes; il fit creuser les fossez, réparer les fortifications, & en fit ajouter de nouvelles.

Pour priver les Turcs de fourage, on coupa par son ordre les grains, quoiqu'ils ne fussent pas encore meurs; des maisons de plaisance & même des Eglises situées au dehors de la Ville, furent rasées, & les materiaux emportez dans la Ville, de peur que les ennemis ne se servissent de ces ruines pour élever des plateformes, & y placer leur artillerie. Par une autre précaution, & pour avoir des pionniers, on fit entrer dans la Ville les paysans de la campagne, & on y rappella en même tems tous les avanturiers & les armateurs qui sous la banniere de l'Ordre, faisoient la course contre les Infideles, & trouvoient un azyle dans le port de Rhodes.

Mais il falloit pourvoir à la subsistance de ce peuple, aussi-bien qu'à celle des Chevaliers, des citoyens & de la garnison. Ce furent les premiers soins du Grand Maître: il nomma pour cela trois Commissaires; & afin qu'ils fussent plus autorisez, il les choisit parmi les Grands-Croix. Le premier fut Gabriël de Pommerols Grand Commandeur, & Lieutenant Général du Grand Maître; Jean Bouck Turcopilier, & de la Langue d'Angleterre, fut le second, & le Chancelier Damaral fut nommé pour le troisiéme; ces trois Seigneurs visiterent exactement tous les magasins; & quoiqu'ils les trouvassent la plûpart remplis, le Grand Maître persuadé que

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans ces occaſions, ce qu'on appelle ſuffiſant, ne ſuffit pas toujours, propoſa dans le Conſeil de faire venir inceſſamment de Naples, de Sicile & de Candie une plus grande quantité de bleds, de vins, de poudre & d'armes, & même de tâcher de tirer de l'Iſle de Candie cinq cens Archers & des gens de trait, en quoi les Candiots avoient excellé de tout tems par deſſus même les nations les plus aguerries.

Le Chancelier qu'on prétend qui avoit vendu ſa foi aux Infideles, pour éloigner cet effet des précautions du Grand Maître, repréſenta que par des nouvelles qui venoient des Iſles Chrétiennes de l'Archipel, on apprenoit que l'armement des Turcs regardoit moins les Iſles de la Religion, que celle de Chypre, & peut-être l'Italie même; que depuis près de quarante ans qu'il étoit dans la Religion, il avoit obſervé pluſieurs fois que les Turcs avoient cauſé plus de dépenſe à l'Ordre par l'inquiétude que donnoient leurs armemens, que s'ils avoient attaqué Rhodes à force ouverte; qu'à la verité on ne pouvoit donner de trop juſtes louanges aux ſoins que prenoit le Grand Maître; mais qu'on pouvoit en differer encore pour quelque tems l'exécution, de peur d'épuiſer le tréſor de l'Ordre à force de préparatifs, & pour ſe garantir d'un orage qui vrai-ſemblablement iroit fondre ailleurs.

Le Grand Maître qui ne connoiſſoit pas les motifs de ces perfides conſeils, ne les attribuoit qu'à un eſprit d'épargne mal reglé; mais il déclara qu'il avoit des Lettres d'un eſpion ſûr & fidele qu'il entretenoit à Conſtantinople, & qui l'aſſuroit que le ſiege de Rhodes étoit le ſeul objet de l'arme-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ment du Grand Seigneur ; que ce Prince avoit défendu de laiſſer ſortir de ſes ports aucun vaiſſeau qui fît la route de l'Iſle ; qu'on préparoit avec un grand ſoin un train de groſſe artillerie, & qui ne s'employe que dans les ſieges ; que ce Prince avoit fait forger une grande quantité d'outils pour remuer la terre, & que la plûpart des troupes prenoient la route de la Lycie, où elles devoient s'embarquer pour paſſer dans l'Iſle de Rhodes. Le Grand Maître ajouta que dans une affaire ſi importante, il ne falloit pas écouter une politique trop timide, & qu'il valoit mieux hazarder quelque dépenſe, que de voir l'Iſle inondée d'ennemis avant que d'avoir pourvû à ſa défenſe.

L'avis du Grand Maître prévalut : on tira des bleds de Naples & de Sicile : il n'y eut que la poudre qui manqua dans la ſuite du ſiege par la trahiſon du Chancelier, qui fit un faux rapport de ce qui s'en trouvoit dans les magaſins. On auroit manqué pareillement de vin par la même perfidie, & le Chancelier ſous prétexte de ménage & d'épargne, avoit rejetté les propoſitions de trois marchands de Rhodes, qui offroient d'en fournir la Ville à un prix raiſonnable. Mais le Grand Maître qui portoit ſes vûes de tous côtez, envoya en Candie un Frere ſervant appellé Antoine Boſio, oncle de l'Auteur qui a écrit les Annales de cet Ordre, & il le chargea de faire une ample proviſion de vins, & de tâcher en même tems d'obtenir du Gouverneur de l'Iſle la permiſſion de lever cinq cens hommes d'infanterie. Boſio étant arrivé en Candie, n'eut pas de peine à recouvrer des vins : il en chargea

quinze grips ou brigantins, & il eut même l'adreſſe de gagner un jeune Gentilhomme Venitien appellé Bonaldi, qui avoit actuellement dans le port de Rhodes un vaiſſeau chargé de vins pour Conſtantinople, & qu'il engagea de changer de route, & de le conduire à Rhodes. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ce Frere ſervant ne trouva pas la même facilité pour lever des ſoldats. Non ſeulement le Gouverneur lui en refuſa la permiſſion ; mais comme il redoutoit le reſſentiment de Soliman, il fit faire défenſe à ſon de trompe à qui que ce ſoit, ſous peine de punition corporelle, de prendre parti avec l'Agent du Grand Maître, & de ſortir de l'Iſle. Mais l'habile Rhodien ne laiſſa pas de faire ſa recrue, & plus de cinq cens hommes déguiſez en marchands & en matelots s'embarquerent dans des brigantins ſans que le Gouverneur s'en apperçût, ou voulût s'en appercevoir. Cet adroit négociateur, avant de mettre à la voile, rendit un nouveau ſervice à la Religion. Il y avoit alors dans l'Iſle de Candie un excellent Ingénieur appellé *Gabriël Martinengue*, Gentilhomme Breſſan, ſujet de la République, & d'une Maiſon illuſtre & ancienne : le Senat lui avoit donné une penſion de douze cens écus pour avoir ſoin des fortifications dans toutes les Places qui ſe trouvoient dans cette Iſle. Boſio qui prévit combien un ſi habile homme ſeroit utile dans une Place aſſiegée, lui propoſa de venir à Rhodes partager avec les Chevaliers la gloire qu'ils eſperoient acquerir dans la défenſe de Rhodes. Martinengue plein de valeur, & auſſi brave ſoldat que grand Ingénieur,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

s'y offrit de bonne grace, ſuppoſé qu'on pût obtenir ſon congé du Gouverneur.

Boſio partit pour Rhodes avec ſes ſoldats & ſa proviſion de vin : il y arriva heureuſement ; & après avoir rendu compte au Grand Maître de ſon voyage, il l'entretint de la négociation qu'il avoit entamée avec Martinengue. Le Grand Maître ſentit bien-tôt tout l'avantage qu'on pourroit tirer d'un ſi habile homme dans la conjoncture préſente ; il renvoya Boſio en diligence à Candie avec une Lettre pour le Gouverneur, où il le prioit très inſtamment d'accorder à cet Officier un congé pour venir défendre une Place, qui ſervoit de boulevard aux Iſles mêmes de la République. Mais le Gouverneur refuſa hautement ce congé ; il envoya même querir Martinengue, auquel il défendit expreſſément de ſortir de l'Iſle. Mais cet Officier ſans s'embaraſſer des ſuites, ſe déguiſa, & de concert avec Boſio, ſe rendit ſecretement au bord de la mer, & il s'y embarqua dans une felouque qui l'attendoit dans une cale écartée de l'Iſle.

Le Gouverneur ayant été averti que l'Ingénieur étoit diſparu, en fit faire une recherche exacte dans les principales maiſons. Il envoya à la ſienne où il fit confiſquer tous ſes effets ; & ne doutant pas qu'il ne ſe fût embarqué dans quelque navire paſſager, il envoya à ſa pourſuite deux galères avec ordre de le ramener mort ou vif. Martinengue & Boſio ſe voyant pourſuivis, firent abbattre le mât de la felouque, retirerent les rames dans leur vaiſſeau, le ſerrerent contre un rocher de l'Iſle, le firent couvrir de voiles faites de toiles griſes, &

à

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

à peu près de la même couleur que le rocher contre lequel cette felouque étoit rangée. Par cet artifice, & peut-être par des ordres secrets du Gouverneur, ils échaperent aux galeres: & après qu'elles furent rentrées dans le port, ils mirent à la voile, passerent la nuit à travers quelques vaisseaux Turcs, qui à la faveur de la Langue Grecque que parloit Bosio, crurent ce brigantin de leur escadre, & arriverent à Rhodes. Martinengue fut reçu avec joye par le Grand Maître qui connoissoit sa naissance, & son habileté. Les principaux Commandeurs, à son exemple le comblerent de caresses; chacun s'empressoit de lui marquer combien on étoit touché de son mérite. Martinengue de son côté étoit charmé de se voir estimé par cette noble Milice, si bon juge de la valeur, & composée de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans tous les Etats de la Chrétienté. De ces sentimens peut-être trop humains, il passa bien-tôt à ceux d'une vénération particuliere, en considerant que ces Chevaliers & ces hommes de guerre se préparoient en Chrétiens & en veritables Religieux à la défense de la Religion. Sous un habit de soldat, & avec un équipage militaire, il admiroit leur desapropriation, une foi vive, un détachement sincere de toutes les choses du siecle: il voyoit sur-tout avec édification que la plûpart ne se préparoient à soutenir un siege qui devoit être fort meurtrier, que par l'usage fréquent des Sacremens.

Ces réflexions firent naître sa vocation: il se voyoit lui-même sans une préparation aussi sainte, exposé aux mêmes périls: Dieu parla à son cœur;

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

il courut au Palais du Grand Maître, ſe jetta à ſes pieds ; & pénétré du deſir de ſacrifier ſa vie pour la défenſe de la foi, il conjura ce Prince de l'honorer de ſa Croix : le Grand Maître le releva, & l'embraſſa tendrement en l'aſſurant qu'il alloit propoſer au Conſeil ſa demande & ſes pieuſes diſpoſitions. Il n'y eut pas deux avis differens : on fut ravi dans l'Ordre d'y aſſocier un ſi excellent homme ; le Grand Maître lui donna l'habit, & reçut ſes vœux en pleine aſſemblée : & pour reconnoître la généroſité avec laquelle il avoit abandonné ſon patrimoine & de groſſes penſions qu'il tiroit de la République de Veniſe, l'Ordre lui aſſigna une penſion de douze cens écus, juſqu'à ce qu'il fût pourvû d'une Commanderie ou d'un Prieuré de pareille valeur. Pour ſurcroît de grace, le Grand Maître fit le lendemain le nouveau Chevalier Grand-Croix : on lui donna en même tems la ſur-intendance générale ſur toutes les fortifications ; & le Grand Maréchal, le Géneral né de toutes les troupes de l'Ordre, partagea en quelque maniere ſon autorité avec lui : par conſideration pour ſa grande capacité, il l'admit dans le commandement & dans l'autorité que ſa Charge lui donnoit ſur toutes les troupes qui ſe trouvoient dans l'Iſle.

Ce fut par les conſeils & par les ſoins de Martinengue qu'on rétablit les murailles & les tours ; il fit élever en même tems les remparts ; on conſtruiſit des ravelins devant les portes de la Ville ; il fit faire des caſemattes dans les flancs des baſtions, & dans la contre-eſcarpe du foſſé, des fourneaux, & comme des mines chargées de poudre,

où on pouvoit mettre le feu par une traînée pratiquée ſous terre : au dedans de la Place, il fit faire de nouveaux forts, des coupures, des foſſez, des retranchemens, des baricades, & toutes les choſes néceſſaires qu'un auſſi habile homme, & qui prévoyoit l'avenir, pouvoit oppoſer contre les attaques des aſſiegeans. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Pendant que la Religion profitoit ſi utilement de ſes lumieres & de ſes rares talens, ſur-tout à la veille d'un ſiege, il y eut une eſpece de déſertion parmi des Chevaliers de la Langue d'Italie. Les principaux de cette Nation ſe plaignirent au Grand Maître & au Conſeil que le Pape Adrien VI. qui venoit de ſucceder à Leon X. diſpoſoit ſouverainement, & à leur préjudice, de toutes les Commanderies d'Italie : & ils demanderent la permiſſion d'aller à Rome lui en porter leurs plaintes. Le Grand Maître ne jugea pas à propos dans la conjoncture préſente, de leur accorder ce congé qu'ils ſollicitoient ; ſon refus les irrita, & d'Amaral qui ne perdoit aucune occaſion de pouvoir affoiblir la Religion, leur inſinuoit qu'ils devoient prendre eux mêmes la permiſſion qu'on leur refuſoit ; que l'Iſle-Adam François de Nation, n'aimoit point la Langue d'Italie ; qu'il n'étoit peut-être pas fâché, pour les tenir toujours dans une eſpece d'humiliation, que le Pape leur enlevât des Commanderies attachées à leur Langue ; que ce Grand Maître ne faiſoit même courir tous les bruits d'un ſiege prochain, que pour pouvoir ſous ce prétexte, diſpoſer plus librement des fonds qui étoient dans le tréſor de l'Ordre ; qu'après tout ils ſeroient deshonorez, ſi

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

après avoir répandu tant de fois leur ſang pour la défenſe de la Religion, ils ſe voyoient par une odieuſe diſtinction privez ſeuls des récompenſes dûes ſi légitimement à leurs ſervices.

Les Chevaliers Italiens ſéduits par ces perfides conſeils, ſortirent de Rhodes ſans permiſſion, & ſe retirerent dans l'Iſle de Candie. Le Grand Maître juſtement indigné d'une deſobéiſſance ſi ſcandaleuſe, fit faire leur procès, comme à des rebelles & à des déſerteurs : & le Conſeil par une Sentence, les priva de l'habit. Quelque juſte que fût ce jugement, la Religion y perdoit un grand nombre de Chevaliers pleins de valeur ; quelques-uns de leurs amis, & mieux intentionnez que le Chancelier, du conſentement ſecret du Grand Maître, paſſerent à Candie ; & après être entrez adroitement dans leurs plaintes & dans leur reſſentiment, ils leur repréſenterent qu'on ne pouvoit plus douter du ſiege de Rhodes ; qu'on verroit au premier jour l'Iſle inondée par les Turcs, & que quelque juſte que fût le motif de leur voyage à Rome, ils ne pourroient pas empêcher leurs ennemis de publier qu'ils ne l'avoient entrepris dans une pareille conjoncture, que pour éviter les périls, où alloient être expoſez tous leurs confreres.

La certitude du ſiege de Rhodes, & la crainte d'être ſoupçonnez d'un motif ſi lâche, étoufferent tout leur reſſentiment : ils revinrent à Rhodes ſe jetter aux pieds du Grand Maître : & pour obtenir le pardon de leur faute, ils proteſterent de la laver dans leur ſang, & dans celui des Infideles. Le Grand Maître les reçut comme un bon pere ;

& après leur avoir fait une ſage correction ſur leur deſobéiſſance, ce généreux vieillard les embraſſa tendrement, leur rendit l'habit, & leur promit que quand la Religion ſeroit débaraſſée de la guerre dont elle étoit menacée, tout l'Ordre s'intéreſſeroit dans leur affaire; qu'il en feroit la ſienne propre, & qu'il eſperoit que ſur des plaintes ſi juſtes, les Souverains de la Chrétienté ne lui refuſeroient pas leurs bons offices auprès du Pape. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Cet orage étant heureuſement calmé, le Grand Maître fit partir inceſſamment des Chevaliers pour toutes les Cours de l'Europe, & pour tâcher d'obtenir du Pape & des Princes Chrétiens un prompt ſecours; mais l'évenement fit voir que l'Ordre ne devoit compter que ſur ſes propres forces. La plûpart de ces Princes occupez des guerres qui étoient entre eux, & de leurs intérêts particuliers, négligerent ceux de la Religion; & le Pape même, quoique Pontife vertueux, mais qui devoit la tiare au crédit & à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint dont il avoit été précepteur, n'oſa ſans ſa participation diſpoſer des troupes ou des fonds du S. Siege.

Frere Jacques de Bourbon Commandeur d'Oiſemont, & fils naturel de Louis de Bourbon, élû Evêque de Liege, Prince de la Maiſon de France, nous apprend dans la Relation qu'il nous a laiſſée du ſiege de Rhodes, que ſur les inſtances que le Chevalier d'Anſoyville fit de la part du Grand Maître au Roi de France, ce Prince Religieux, qui affectionnoit l'Ordre, lui donna un pouvoir de faire armer tous les vaiſſeaux qu'il trouveroit dans

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

les ports de Provence, & de les conduire à Rhodes. Mais les Commandans de cette Province craignant d'être attaquez par les armées de l'Empereur, differerent d'executer ſes ordres ; il fallut retourner à la Cour en ſolliciter de nouveaux & plus précis : & pendant ces voyages l'hyver ſurvint, & le tems favorable de mettre en mer ſe paſſa.

Ce fut apparemment par une diſgrace ſemblable qu'une puiſſante caraque que le Chevalier Hyſerant, de la Langue d'Auvergne avoit fretée à Genes, & qui étoit chargée de proviſions de guerre & de bouche, échoua proche de Monegue ; quoiqu'on ſoupçonnât en ce tems-là que la mer & les vents avoient moins contribué à cet accident que la politique des Génois, qui ne vouloient point s'attirer le reſſentiment des Turcs. Il n'eſt pas moins difficile de ſçavoir à quoi on doit attribuer l'inaction de Fabrice Pignatelli, Prieur de Barlette, de Charles Queſvalle, de Lully de Saint Etienne, & de Jean-Baptiſte Carrafa, Bailli de Naples, qui par ordre du Grand Maître, & des deniers de l'Ordre, ayant acheté un grand nombre de proviſions de guerre & de bouche, n'en firent paſſer aucune partie au ſecours de Rhodes.

Le Grand Maître dans l'incertitude de ces ſecours éloignez, mit toute ſa confiance dans la protection du Ciel, & dans la valeur de ſes Chevaliers : en homme de guerre, & en grand Capitaine, il n'oublia aucune des précautions néceſſaires pour n'être pas ſurpris par les Infideles. Il commença ces ſoins ſi dignes de ſon zele & de ſon courage :

par une revûe générale de ce qu'il y avoit de Chevaliers & de troupes reglées : il n'y trouva qu'environ ſix cens Chevaliers & quatre mille cinq cens ſoldats : & ce fut avec cette poignée de gens de guerre qu'il entreprit de défendre ſa Place contre les inondations de ces armées effroyables que Soliman mettoit en campagne dans toutes ſes entrepriſes. Les Bourgeois de Rhodes à la verité prirent les armes, & on en forma quelques compagnies ; on rappella les armateurs Rhodiens qui étoient en mer, qui s'enfermerent dans la Ville, & qui furent chargez de la défenſe du port. On deſtina les payſans de la campagne pour ſervir de pionniers ; mais on ne put tirer dans la ſuite aucun ſervice du petit peuple de la Ville, qui ne ſçavoit que craindre, & qui fuyoit le péril. Le Grand Maître chargea Frere Didier Tholon de Sainte Jaille, Bailli de Manoſque, du ſoin de l'artillerie, & les Chevaliers de Nuëres & Britto, de la conduite des travaux ſous les ordres du Bailli de Martinengue. Les eſclaves de Rhodes & ceux qui appartenoient à des particuliers, furent employez à creuſer les foſſez, & aux fortifications qu'on ajouta au baſtion d'Auvergne : on répara les moulins ; on fit conſtruire de nouveaux fours ; le port fut fermé par une double chaîne, l'une devant ſon embouchure, & l'autre en dedans, depuis la tour de S. Nicolas, juſqu'à la tour des moulins : & de peur que les Infideles ne tâchaſſent de s'emparer du mole, comme ils l'avoient tenté dans le ſiege précedent ; & qu'à la faveur de cette jettée, ils ne pénétraſſent

VILLIERS DE L'ISLE ADAM.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

jusqu'à la porte de Ste Catherine, on coula à fond à l'entrée du mandrache plusieurs vaisseaux chargez de pierre : les murailles furent en même tems bordez d'artillerie : on porta des armes, des grenades, des pots à feu & de grosses pierres sur les remparts & dans les bastions : jamais on n'avoit vû plus de diligence & plus d'ordre.

Les Chevaliers & les Gentilshommes Grecs, le Bourgeois comme l'Officier, le soldat & le matelot, les Prêtres même & les Religieux, chacun s'occupoit avec promptitude & sans confusion à ce qui lui étoit prescrit. Le Grand Maître se trouvoit par tout ; lui seul conduisoit ces differens travaux ; sa présence & sa capacité les avançoient encore plus que ne faisoient tant de mains qui y étoient employées, & peu de Princes & de Gouverneurs ont fait voir dans une Place assiegée une aussi parfaite intelligence de l'art militaire, jointe à une valeur tranquille & incapable d'être troublée par la grandeur & les differentes sortes de périls dont il fut depuis environné.

Mais pour faire mieux connoître l'importance & l'utilité de ses soins, quoique dans le Livre précedent, nous ayions parlé de la situation de cette Place, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'en étendre la relation, & de l'augmenter du récit des fortifications qu'on y avoit ajoutées depuis le dernier siege.

La Ville de Rhodes, comme nous l'avons dit, est située au bord de la mer, sur une colline qui se termine par une pente douce dans une plaine : ce qui en rendoit la circonvallation aisée. Elle est

divisée

divisée en haute & basse-ville; le Palais du Grand Maître étoit placé dans la haute ville à laquelle il servoit de Château, & en même tems de citadelle. Tous les Chevaliers étoient logez auprès du Palais du Grand Maître, & dans un même quartier; & les séculiers avec les personnes mariées, soit bourgeois ou artisans, occupoient la basse ville. Cette Place du côté qu'elle regarde la campagne, paroît de figure ronde; & si on la considere du côté de la mer, elle représente un croissant parfait. Il y a deux ports; le plus grand est quarré & spacieux, mais il n'est pas sûr quand certains vents viennent à souffler. A l'entrée de ce port à main droite, on trouvoit la tour de Saint Nicolas, ouvrage de la liberalité de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Cette tour, garnie d'artillerie étoit attachée à un bastion, qui étoit derriere, & elle avoit une courtine qui venoit jusques aux murs de la Ville, & faisoit un des côtez du port. De l'autre côté, & vis-à-vis de cette tour, il y avoit un vieux Château que les Chevaliers nommoient le Château S. Ange. Ce Château & cette tour distans l'un de l'autre de plus de cinquante toises, avoient été construits sur les deux rochers, sur lesquels on prétent qu'étoient posez anciennement les pieds de ce grand Colosse de bronze, entre les jambes duquel les plus grands vaisseaux passoient, dit-on, avec toutes leurs voiles. Le bastion auquel la tour de S. Nicolas étoit attachée, étoit sur le bord de la mer, garni de neuf grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée du port de quelque côté que ce fût. Le petit port ou le port des

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

galeres étoit couvert du côté de la mer d'une langue de rocher qui tient à la terre ferme, & sur laquelle étoit bâti un Château appellé par les Chevaliers le Château de Saint Elme ou de Saint Erme. Ce port est plus sûr que le grand, & peut contenir plusieurs galeres ; mais sa bouche est si étroite, qu'il n'y en peut entrer qu'une à la fois. On la fermoit tous les soirs avec une chaîne qui tient à une petite tour, tout au bout d'un mole qui avance vingt-cinq ou trente pas dans la mer ; l'autre bout de la chaîne s'attachoit à une piece de rocher qui tient à la terre à sept ou huit pas de ce Château. A côté du port des galeres, on trouvoit l'Arsenal où on les construit, & vis-à-vis du bastion qui est entre les deux ports, il y a une grosse tour avec son fossé sur laquelle on voyoit trois grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée de ce dernier port. Audessus du Palais du Prince & des Auberges des Langues, on voyoit s'élever un grand nombre d'Eglises, parmi lesquelles celle de Saint Jean Patron de l'Ordre étoit remarquable par la grandeur de son vaisseau, & par la hauteur & la délicatesse de son clocher. Tous ces superbes bâtimens joints aux fortifications anciennes & nouvelles rendoient Rhodes une des plus belles Villes de l'Orient. Elle étoit entourée d'une double, d'autres disent d'une triple enceinte de murailles fortifiées par treize grosses tours antiques, dont il y en avoit cinq renfermées dans une espece de ravelin & de bastion, que les Historiens du tems appellent des boulevards ; & ces boulevards étoient enveloppez par des barbacanes, ou de fausses brayes, & par

des ouvrages avancez : le fossé étoit large & profond ; la contre-escarpe revêtue & palliſſadée : tout ce qui étoit découvert aux environs de la Place, ſe trouvoit exposé à un nombre infini de batteries compoſées de canons de differens calibres, ſelon la proximité ou l'éloignement des endroits qui étoient en vûe. Rhodes préſentoit de tous côtez un front redoutable, & depuis le glacis juſqu'à la Place, ce n'étoient que fortifications entaſſées les unes ſur les autres, & que batteries, qui ne ſouffroient point qu'on en pût approcher impunément. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Nous avons dit ſur la foi des Hiſtoriens du tems, qu'il y avoit cinq boulevards ou cinq baſtions. Le Grand Maître en confia la défenſe à cinq anciens Chevaliers, qui en pluſieurs occaſions avoient donné des preuves de leur capacité & de leur courage. On chargea le Chevalier du Meſnil de défendre le baſtion d'Auvergne ; Frere François des Carrieres fut mis dans celui d'Eſpagne ; Nicolas Huzi devoit commander dans celui d'Angleterre ; Berenger de Lioncel dans celui de Provence ; & Andelot Gentil entreprit de défendre le baſtion d'Italie. Le Grand Maître diſtribua en même tems la meilleure partie de ſes troupes ſur les remparts ; & il les partagea ſelon les quartiers. Frere Raimond de Ricard le plus ancien Commandeur de la Langue de Provence, devoit à la tête d'une brigade veiller au poſte qui en portoit le nom. Raimond Roger de la Langue d'Auvergne étoit prépoſé pour le quartier de ſa Langue ; Joachim de Saint Aubin avec les Chevaliers

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

François, ſe chargerent de la défenſe de la muraille depuis la tour Franque juſqu'à la porte de Saint Ambroiſe, & depuis cette porte juſqu'à celle de Saint Georges. Les Allemands étoient poſtez ſous la conduite du Commandeur Valdners : Guillaume Ouazon commandoit dans le quartier des Anglois ; Georges Emar dans celui d'Italie ; Jean de Barbaran, & Ernand Sollier devoient défendre les poſtes de Caſtille & d'Arragon, dont les foſſez n'étoient ni aſſez larges, ni aſſez profonds. Le quartier appellé Sainte Marie de la Victoire étoit encore plus foible : le Grand Maître ſe chargea de ſa défenſe, quitta ſon Palais, & ſe logea au pied de la muraille avec quelques Chevaliers qu'il avoit réſervez pour combattre ſous ſes ordres & avec lui.

Outre cette diſtribution, le Grand Maître choiſit encore quatre Seigneurs Grands-Croix, qu'on nomma *Capitaines du ſecours*, & pour en porter avec les Compagnies qu'ils commandoient, aux endroits qui ſeroient les plus preſſez. Le premier de ces Capitaines fut d'Amaral dont on ne ſoupçonnoit point encore la fidelité. Il fut chargé de ſoutenir ceux qui devoient défendre les poſtes d'Auvergne & d'Allemagne ; Frere Jean Bouk Turcopilier de l'Ordre, & Chevalier de la Langue d'Angleterre fut deſtiné pour le quartier d'Eſpagne & d'Angleterre ; Frere Pierre de Cluys, Grand Prieur de France devoit ſoutenir ceux de ſa Nation, & les poſtes de Caſtille & de Portugal ; & Frere Grégoire de Morgut, Grand Prieur de Navarre, ſe chargea de marcher au ſecours des poſtes de Provence & d'Italie. Le Grand Maître

ajouta à ces quatre Seigneurs, Frere Gabriël de Pommerols ſon Lieutenant Général, qui ſans avoir de poſte & de quartier affecté, devoit ſe porter dans tous les endroits où il en ſeroit beſoin : & le Grand Maître à la tête de ſes Gardes, commandez par le Chevalier de Bonneval, de la Langue d'Auvergne, ſe réſerva la même fonction. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Nous avons vû qu'avant le premier ſiege, on avoit apporté dans la Ville une ſtatue de la Sainte Vierge, qui étoit révérée dans une Egliſe conſacrée en ſon nom, & bâtie ſur le Mont-Philerme. On prit la même précaution avant ce ſecond ſiege, & tout le Clergé & le peuple furent en proceſſion la prendre dans ſon Egliſe, la porterent dans la Ville dont elle étoit regardée comme la Protectrice, & la dépoſerent dans l'Egliſe de S. Marc.

La tour de Saint Nicolas étant conſiderée comme le poſte le plus important, & comme la clef de Rhodes, le Grand Maître en confia la défenſe à Frere Guyot de Caſtelane, de la Langue de Provence, ancien Chevalier qui s'étoit diſtingué par un grand nombre d'actions de valeur. Vingt Chevaliers & trois cens hommes d'infanterie entrerent dans cette forteresſe ſous ſes ordres ; on donna ſix cens hommes aux Chevaliers Claude de Saint Prix, & Jean Boniface, tous deux François, & à Lopez Daïala, & Hugues Capone Eſpagnols, pour faire tour à tour nuit & jour les rondes par la Ville, & pour y entretenir le bon ordre, avec pouvoir de juger à mort les malfaicteurs, ſauf l'appel au Grand Maître. Ce Prince craignant que les quatre Grands-Croix qu'il avoit choiſis pour Capitaines de ſe-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

cours, ne fussent pas suffisans dans la suite pour en porter dans tous les endroits, qui seroient attaquez, en ajouta quatre autres, sçavoir Anastase de Sainte Camelle, Guyot Dazas, Chevaliers François, Marin Fursan, & Raimond Marquet, Espagnols ; & il donna à chacun une compagnie de cent cinquante hommes. Le Grand Maréchal, suivant les droits de sa Charge, remit le grand étendart de la Religion à Antoine de Grolée, de la Province de Daufiné, Chevalier d'une insigne valeur, & bien digne d'un dépôt aussi honorable. Le Chevalier de Tinteville parent du Grand Maître, fut nommé pour porter l'enseigne du S. Crucifix ; & le Chevalier Henri de Mauselle, attaché à la Maison du Grand Maître, & un de ses Officiers portoit son étendart particulier.

Pendant que le Grand Maître étoit occupé à assigner aux Chevaliers leurs emplois, & les quartiers qu'ils devoient défendre, on vit que les Turcs faisoient de nuit des signaux avec du feu sur l'endroit des côtes de Licye, qui étoit opposé à l'Isle de Rhodes.

Relation du Command. de Bourbon. p. 13.

Le Grand Maître pour ne rien négliger, ordonna à un Chevalier François appellé Mennetou, de prendre sa flûte, & d'aller avec un Rhodien appellé Jaxi, qui parloit la Langue Turque, pour reconnoître ce que signifioient ces feux. Le Chevalier François en execution de ces ordres, se mit en mer, & ayant abordé assez près de la côte, il aperçut proche d'une fontaine plusieurs soldats Turcs, déguisez en marchands. Jaxi leur demanda le motif de leurs signaux, & en même tems des

nouvelles d'un marchand Turc qu'il connoiſſoit, & qui avoit négocié autrefois à Rhodes. On lui répondit que ce marchand n'étoit pas éloigné, qu'il alloit arriver, & que s'il vouloit ſe faire mettre à bord, il pourroit le voir. Le Rhodien s'en diſpenſa, à moins qu'ils ne vouluſſent envoyer un ôtage à ſon Commandant : les Turcs y conſentirent, l'échange ſe fit : mais Jaxi ne fut pas plutôt à terre, que ces perfides, contre le droit des gens, le garoterent, le conduiſirent avec une extrême diligence à Conſtantinople, & le remirent au Bacha Pyrrus l'auteur de cette trahiſon. Mennetou croyoit bien s'en venger ſur l'ôtage Turc ; mais quand il fut arrivé à Rhodes, il ſe trouva que ce n'étoit qu'un miſerable payſan, qu'ils avoient couvert d'une veſte de ſoye, & dont le Grand Maître & le Conſeil ne purent tirer aucun éclairciſſement. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Cependant Pyrrus ayant en ſon pouvoir le Rhodien, tâcha d'en tirer des lumieres ſur l'état de la ville de Rhodes ; & n'en ayant pû rien apprendre par careſſes, & ſous l'eſpoir de magnifiques récompenſes, il lui fit donner pendant pluſieurs jours une queſtion ſi violente, que le Grec n'en pouvant ſoutenir les douleurs, l'inſtruiſit de ce qu'il vouloit ſçavoir, & mourut peu après. Pyrrus fit part au Grand Seigneur de la dépoſition du Rhodien, & apprit à ſon maître qu'il n'y avoit pas dans Rhodes plus de cinq ou ſix mille hommes en armes. Soliman réſolut auſſi-tôt d'en commencer le ſiege ; mais comme il s'étoit fait une loi de n'entreprendre aucune guerre ſans une déclaration préalable, il en chargea un Exprès, qui ſe rendit en Lycie,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

& qui ſuivant l'uſage, fit les ſignaux ordinaires avec du feu, comme l'avoient pratiqué ceux qui avoient enlevé Jaxi.

Le Grand Maître qui ignoroit ſa mort, crut d'abord que les Turcs le renvoyoient. Le Chevalier Boniface d'Aluys par ſon ordre, fut avec une galere le recevoir. Etant arrivé proche de la côte, il apperçut quelques Turcs à cheval, qui ſans faire mention de Jaxi, lui dirent qu'il étoit venu des Lettres du Grand Seigneur pour le Grand Maître, & que s'il vouloit attendre un peu de tems, on alloit les apporter : & ils inviterent le Trucheman de la galere de deſcendre à terre pour les prendre. Mais le Chevalier d'Aluys craignant une ſupercherie pareille à celle qu'on avoit faite au Chevalier de Mennetou, ne le voulut pas permettre. Dans la crainte même que ce ne fût une autre embûche, & qu'il ne ſurvînt des vaiſſeaux pour s'emparer de la galere, il leur fit dire qu'il alloit partir à l'inſtant, & que s'ils avoient des Lettres à envoyer au Grand Maître, ils pouvoient les lui remettre. Les Turcs le voyant prêt à voguer, & ayant lié le paquet de Lettres avec une pierre, le jetterent dans ſon bord. Il porta ce paquet au Grand Maître : on l'ouvrit en plein Conſeil ; on y trouva une Lettre de Soliman en forme de déclaration de guerre, adreſſée au Grand Maître, à tous les Chevaliers, & aux citoyens & habitans de Rhodes, & ce cartel étoit conçû à peu près en ces termes :

Les brigandages que vous exercez continuellement contre nos fideles ſujets, & l'injure que vous faites à notre Imperiale Majeſté, nous engagent à vous commander

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

mander que vous ayiez à nous remettre inceſſamment l'Iſle & la Forteresſe de Rhodes. Si vous le faites de bon gré, nous jurons par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, par les vingt-ſix mille Prophetes, & les quatre Muſaphi qui ſont tombez du Ciel, & par notre grand Prophete Mahomet, que vous pourrez ſortir de l'Iſle, & les Habitans y demeurer, ſans qu'il vous ſoit fait le moindre tort; mais ſi vous ne déferez pas promptement à nos ordres, vous paſſerez tous par le fil de notre redoutable épée, & les tours, les baſtions & les murailles de Rhodes ſeront réduites à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes ces fortifications.

Cette Lettre ne ſurprit pas beaucoup le Conſeil, & on réſolut, ſi le Grand Seigneur attaquoit l'Iſle, de n'y répondre qu'à coups de canon. Mais avant que les ennemis paruſſent, & qu'on fût obligé d'entrer en action, le Grand Maître ordonna qu'on s'y préparât par des jeûnes & des prieres: il en donnoit l'exemple le premier, & quand le ſoin du gouvernement lui laiſſoit quelques momens libres, il les paſſoit aux pieds des Autels. Fontanus Hiſtorien contemporain, & témoin oculaire de ce qui ſe paſſa dans ce ſiege, dans la relation qu'il nous en a laiſſée, rapporte que les Chevaliers & les Citoyens de Rhodes n'avoient pas moins de confiance dans ſes prieres que dans ſa valeur, & qu'on diſoit communément que ſous un Prince ſi pieux le Ciel étoit intereſſé à la conſervation de ſes Etats.

Comme l'Iſle de Rhodes étoit habitée par deux Nations differentes, chaque Peuple avoit ſon Me-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

tropolitain, à la nomination des Grands Maîtres. Leonard Baleſtein rempliſſoit alors cette dignité à l'égard des Latins ; & un Caloyer appellé Clement, étoit Archevêque des Grecs. Ces deux Prélats vivoient dans une parfaite union, & n'étoient occupez que du ſoin d'entretenir la paix entre leurs Diocézains. L'Archevêque Latin excelloit dans le talent de la parole ; c'étoit un des plus éloquens Prédicateurs de ſon ſiecle. Cependant comme les Turcs traitoient leurs ſujets Grecs plus favorablement que les Latins, le Grand Maître craignant que ceux de cette Nation qui habitoient les Iſles de la Religion, ne ſe laiſſaſſent ſéduire par cette diſtinction, il engagea les deux Metropolitains à exhorter dans leurs ſermons leurs Diocézains à combattre courageuſement contre ces ennemis de la foi.

Ces deux Prélats s'en acquittérent avec beaucoup de zele ; ils y réuſſirent ſans peine ; la fidélité des Rhodiens pour l'Ordre fut inébranlable, non-ſeulement par l'attachement inviolable qu'ils firent paroître pour la veritable Religion, mais encore parceque la domination des Chevaliers avoit toujours été juſte & moderée : ce qui eſt le lien le plus ſûr entre le Souverain & ſes Sujets.

Cependant la flotte des Turcs mit à la voile ; elle étoit précedée par trente Galéres : celui qui les commandoit, en paſſant le long des côtes de l'Iſle de Lango ou de Cos, y débarqua quelques Troupes pour la ravager : mais ces pillards à leur deſcente furent chargez ſi vigoureuſement par Préjan de Bidoux, Grand Prieur de ſaint Gilles,

Gouverneur de cette Iſle, qu'après y avoir perdu quelques ſoldats, ils furent contraints de ſe rembarquer. Ce Commandant ayant appris des priſonniers qu'il avoit faits, que ces Galéres, & tout le corps de la flotte qui les ſuivoit, alloit droit à Rhodes, après l'avoir vû paſſer, envoya demander au Grand Maître la permiſſion de ſe rendre auprès de lui pour ſervir la Religion pendant le ſiege. Le Grand Maître qui connoiſſoit ſa capacité, & ſa longue experience dans le métier de la Guerre, fut également touché de ſon zele & de ſon courage. Il lui envoya avec joie les ordres qu'il demandoit, & ce génereux Chevalier les ayant reçûs, ſe jetta dans un brigantin, & à la faveur de la nuit il entra dans le Port de Rhodes ſans avoir été découvert par les Turcs, qui tenoient la Mer. Le Grand Maître l'embraſſa tendrement & le combla de louanges ; & pour ne pas laiſſer ſes talens, & ſurtout ſa vigilance ſans emploi, il lui donna la commiſſion de viſiter les differens poſtes de la Place, & de commander conjointement avec le Bailli de Manoſque à toutes les batteries.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

On fit venir en même-tems des Iſles de la Religion, & ſurtout de celle de Nizzaro, la plûpart des Habitans, gens courageux, accoutumez à aller en courſe, & à combattre les Infideles. Le Grand Maître prit cette reſolution, parceque dans cette guerre, il s'agiſſoit uniquement de ſauver la Capitale, & que ſi l'Ordre s'y maintenoit, les autres Iſles ſe pourroient conſerver, ou du moins ſe recouvrer plus aiſément.

Quand ces Habitans furent débarquez, on les

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

fit entrer avec des vivres dans les Châteaux de Lindo, de Féracle, & dans les autres Forteresſes de l'Iſle : des Chevaliers pleins de valeur s'y enfermérent pour les commander : ils avoient ordre, s'ils étoient aſſiegez, d'y tenir le plus long-tems qu'ils pourroient pour gagner du tems, & reculer le ſiege de la Capitale ; & ſi les Infideles ne les attaquoient pas, d'aller ſouvent en parti, & de tâcher de ſurprendre ceux qui s'écarteroient du gros de l'armée.

La flotte Turque, après avoir reconnu les côtes de Licye, parut enfin à la vûe de Rhodes, & s'arrêta en une plage qui n'en étoit éloignée que de huit milles, ou environ de trois lieues ; mais n'y ayant pas trouvé un bon fonds, & cet endroit étant d'ailleurs expoſé dans cette ſaiſon aux vents d'Occident, Curtogli fit lever l'ancre, mit à la voile, & alla ſurgir de l'autre côté de l'Iſle, & dans une cale de bonne tenure, appellée *parambolin*, à ſix milles de la Ville. Il s'y rendit depuis des Ports de Syrie, de Paleſtine & d'Egypte, un grand nombre de Vaiſſeaux & de Galeres, chargez de troupes & de munitions ; en ſorte que quand les Turcs eurent raſſemblé toutes leurs forces, on comptoit dans cette flotte juſqu'à quatre cens voiles : & l'Armée de terre étoit compoſée de cent quarante mille hommes, ſans compter ſoixante mille pionniers, que Soliman avoit tirez des frontieres de Hongrie, & des montagnes de Servie, de Boſſine & de Valaquie, où la plûpart avoient été élevez à fouiller la terre, & à conduire des mines.

Le Grand Maître à l'aproche des ennemis quitta

ſon Palais, & vint ſe placer auprès de l'Egliſe de ſainte Marie de la Victoire, pour être plus à portée de ſecourir les poſtes qui ſeroient attaquez. Pendant les 13 premiers jours les Infideles ne firent aucun mouvement; leurs Galeres, les Vaiſſeaux plats, & les barques, tranſportoient continuellement leurs troupes des Ports de Fiſcho & de Macry dans l'Iſle de Rhodes, & on travailla en même-tems à mettre à terre la groſſe artillerie & les proviſions de guerre & de bouche. Quand tout fut débarqué, on tint un grand Conſeil ſur les differentes operations de l'armée : pluſieurs Officiers étoient d'avis qu'on s'attachât d'abord au Château de Lindo, & aux autres Fortereſſes de l'Iſle, que les Chevaliers avoient fait conſtruire pour arrêter les deſcentes, & ils repréſentérent que les troupes qui étoient dans ces Places, pourroient ſurprendre & traverſer les convois & tailler en pieces les Cavaliers qui s'écarteroient pour aller au fourage; mais le le Bacha Péri, ou Pyrrus, fils d'un renégat Epirote, s'oppoſa à ce ſentiment, en repréſentant qu'on perdroit un tems précieux, à ſe rendre maître de ces petites Places; qu'il falloit aller droit à la Capitale, dont la conquête feroit tomber néceſſairement tous ces Châteaux, & qu'à l'égard des partis qui pourroient inquieter les convois & les fourageurs, pour n'en avoir rien à craindre, il n'y avoit qu'à leur donner des eſcortes ſi fortes, que les Chrétiens n'oſaſſent les attaquer.

Le Géneral ſe déclara pour ce dernier avis; Rhodes fut inveſtie; on commença à ouvrir la tranchée hors de la portée du canon; & quand on fut

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

plus près de la Ville, les Infideles dreſſérent une batterie qui fut bientôt démontée par l'artillerie de la Place. Il ne paroiſſoit rien dans la plaine, qui ne fût foudroyé par le canon; & dans de fréquentes ſorties, les Chevaliers tuérent un grand nombre de Turcs, netoyérent la tranchée, & comblerent ces premiers travaux. Les Turcs les recommencerent, dreſſerent de nouvelles batteries, & quoique couvertes de mantelets, de gabions & d'épaulemens, les Chevaliers par un feu continuel ruinoient tous ces ouvrages, faiſoient périr ceux qui ſervoient l'artillerie des Infideles. L'épée achevoit ce que le canon n'avoit pû faire; on étoit tous les jours aux mains, & il ne ſe fit point de ſorties, où ce qu'il y avoit de Turcs dans la tranchée, ne fût taillé en pieces.

Les Soldats Turcs accoutumez à faire des pronoſtics des premiers combats, n'en auguroient rien d'heureux pour le ſuccès du ſiege : les Janiſſaires & même leurs Officiers trouverent la valeur des Chevaliers ſi ſuperieure à tout ce qu'on leur en avoit dit, qu'ils ſe plaignoient qu'on les avoit amenez à la boucherie. D'ailleurs par la ſage précaution du Grand Maître, l'Iſle étoit comme déſerte, ſans habitans, ſans vivres, & ſans fourage; & le ſoldat ne pouvoit s'écarter pour en recouvrer, ſans rencontrer des partis ſortis des Châteaux de l'Iſle : & ces partis toujours cachez en differentes embuſcades, tuoient ſans quartier tout ce qui tomboit entre leurs mains. Une guerre ſi pénible & ſi meurtriere, les fortifications extraordinaires de Rhodes, le feu continuel de l'artillerie, des ſorties

frequentes, peu de vivres qu'on ménageoit avec ſoin, parcequ'on n'en pouvoit tirer qu'au-delà de la Mer, nulle eſperance de butin, encore moins de récompenſe en l'abſence du Souverain, peu de confiance à un jeune Géneral élevé dans les délices du Serrail: tout cela excitoit le dégoût, & même les murmures de l'Officier comme du Soldat. La mutinerie ſous un chef qui n'étoit pas aſſez accrédité, ſucceda aux murmures; & s'il falloit faire une attaque ou repouſſer une ſortie, les troupes ne s'y portoient qu'avec répugnance, & comme des gens qui ne croyoient pas pouvoir vaincre, ni éviter d'être vaincus. Enfin la crainte du péril diminua l'obéiſſance, & fit ceſſer le reſpect pour le commandement.

Le Bacha Péri, que Soliman avoit chargé en particulier de l'inſtruire exactement de tout ce qui ſe paſſeroit dans ce ſiege, crut être obligé de lui donner avis du découragement de ſon armée: & il lui marquoit par ſa Lettre qu'il n'y avoit que ſa préſence qui pût diſſiper les ſemences de rebellion, & ranimer le courage de ſes ſoldats. Les Bachas qui étoient reſtez auprès du Sultan, & qui compoſoient ſon Conſeil, n'étoient pas d'avis qu'il ſe commît aux hazards de la Mer; mais ce Prince jaloux de ſa gloire, qui avoit devant les yeux l'exemple de Selim ſon pere, & des Sultans ſes ancêtres, & perſuadé d'ailleurs que la préſence ſeule du Souverain ſurmonte les plus grandes difficultez, réſolut de ſe mettre à la tête de ſon Armée, & il partit pour la Licye avec un corps de quinze mille hommes.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. Pendant que ce Prince étoit en chemin, une ſimple femme Turque, & eſclave d'un Bourgeois de Rhodes, ſoit par zele pour ſa fauſſe Religion, ou dans la vûe de recouvrer ſa liberté, forma ſeule une entrepriſe dont cent mille Turcs ne pouvoient venir à bout. Comme les Chevaliers & les Infidelles étoient tous les jours aux mains, pour faire une diverſion qui facilitât les attaques des Turcs, elle réſolut de mettre le feu aux principaux endroits de la Ville; mais comme elle ne pouvoit pas executer ſeule ce projet, elle le communiqua à d'autres eſclaves de ſon Pays & de ſa Religion. Ces eſclaves par les mêmes motifs dont elle étoit animée, & à ſa perſuaſion, entrérent dans ce complot. Cette femme trouva le moyen de faire avertir les Géneraux Turcs de ſon deſſein, & de concert avec eux elle aſſigna aux conjurez le jour & le quartier où ils devoient allumer cet incendie géneral. Ces meſures étoient ſi bien priſes, que Rhodes auroit ſuccombé ſous l'entrepriſe de cette femme; mais heureuſement le ſecret de la conjuration échapa à quelqu'un des eſclaves; ils furent auſſi-tôt arrêtez, & tous à la queſtion avouérent leur conjuration; il n'y eut que la femme, qui ſans rien confeſſer ſouffrit la plus violente torture. Mais ſes complices dans la confrontation lui ayant ſoutenu qu'elle ſeule les avoit engagez dans cette conſpiration, ſes Juges la firent pendre. On écartela tous les autres conjurez, & leurs membres furent attachez à differens endroits de la Ville pour intimider les autres eſclaves, & tous ceux qui pouroient être tentez de former une pareille entrepriſe.

Cependant

Cependant le Sultan après avoir traverſé la Carie & la Licye, arriva à Portofiſcho. Ses vaiſſeaux l'y vinrent prendre avec les troupes qui lui ſervoient d'eſcorte, & il ſe rendit dans l'Iſle de Rhodes & dans ſon camp, où il fut reçû au bruit de l'artillerie, des tambours, des trompettes, & des autres inſtrumens militaires. Sa preſence étouffa les murmures des ſoldats, & fit naître la crainte du châtiment. Ce Prince déclara qu'il n'étoit venu que pour punir une armée rebelle, & pour faire décimer des ſoldats qu'il traitoit de lâches: mais le Bacha Péri, qui avoit beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit, lui repréſenta que c'étoient les Janiſſaires, & même les plus braves de ce Corps qui avoient paru les plus mutins; qu'il ne les pouvoit châtier ſans décourager les autres, & que dans un ſiege auſſi difficile, & de cette importance, il falloit diſſimuler leur faute, ou ſe contenter de la leur faire ſentir par des reproches, qui ranimaſſent leur courage.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

28 Juillet 1522.

Ce Prince après avoir concerté avec ſon Miniſtre la conduite qu'il devoit tenir avec ſes troupes, ordonna qu'elles paruſſent devant lui ſans armes; & il les fit environner par les quinze mille hommes qu'il avoit amenez au ſiege; on lui avoit préparé un trône élevé & magnifique. Ce Prince armé de ſa Majeſté, y monta d'un air fier & ſuperbe, & il y demeura quelque tems aſſis ſans rien dire, & jettant de tous côtez des regards terribles, que le ſoldat épouvanté prenoit pour les avant-coureurs de la mort. Alors rompant ce funeſte ſilence: *Si j'avois*, leur dit-il, *à parler à des ſol-*

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dats, je vous euſſe permis de paroître devant moi avec vos armes; mais puiſque je ſuis réduit à adreſſer la parole à de malheureux eſclaves, plus foibles & plus timides que des femmes, & qui ne peuvent pas ſoutenir ſeulement le cri des ennemis, il n'eſt pas juſte que des hommes ſi lâches deshonnorent nos armes, & les marques de la valeur. Je voudrois bien ſçavoir ſi quand vous avez abordé dans cette Iſle, vous vous êtes flattez que ces Croiſez ſeroient encore plus lâches que vous, & que dans la crainte de vos armes, ils vous apporteroient les leurs, & préſenteroient ſervilement leurs mains & leurs pieds aux fers dont il vous plairoit de les charger. Pour vous deſabuſer d'une erreur ſi ridicule, ſçachez que dans la perſonne de ces Chevaliers, nous avons à combattre l'élite des Chrétiens, des hommes courageux, élevez dès leur plus tendre jeuneſſe dans la profeſſion des armes, des lions cruels & féroces, avides du ſang des Muſulmans, & qui ne céderont jamais leur repaire qu'à une force ſupérieure. C'eſt leur courage qui a excité le nôtre: en les attaquant j'ai crû trouver une entrepriſe & des perils dignes de ma valeur. Eſt-ce de vous, troupes lâches & efféminées, que je dois attendre une conquête, vous qui avant que d'avoir vû l'ennemi, fuyez ſa preſence, & qui auriez déja déſerté, ſi la Mer dont vous êtes environnez n'y mettoit un obſtacle? Mais avant qu'une pareille diſgrace m'arrive, je ferai une juſtice ſi ſévere des lâches, que leur ſupplice retiendra dans le devoir ceux qui ſeroient tentez de les imiter.

A peine ce Prince eut-il ceſſé de parler, que ſur un ſignal qui fut fait à ces ſoldats armez qui

environnoient les autres, ils tirerent leurs épées, comme pour massacrer leurs camarades. Ces malheureux, à l'aspect de ces armes nues, & dont la pointe étoit tournée contre eux, se jetterent à genoux, & avec de grands cris, implorerent la misericorde du Sultan. Pour lors Péri & les autres Généraux, de concert avec ce Prince, s'approcherent avec un profond respect de son trône, & le supplierent dans les termes les plus soumis de pardonner à des soldats qui dans d'autres occasions, dit Péri, l'avoient bien servi; mais qu'un méchant génie & une terreur panique avoient malheureusement séduits. Ce Bacha ajouta qu'ils étoient prêts de laver leurs fautes dans leur sang, & que sa tête répondroit toujours à Sa Hautesse de leur repentir. Quoique Soliman ne cherchât qu'à remettre ses troupes dans leur devoir, cependant pour soutenir toujours à leurs yeux le caractere d'un Prince irrité, & pour engager le soldat à effacer le souvenir de sa lâcheté par quelque action hardie, & d'une valeur extraordinaire : *Je suspens à votre priere*, dit-il à Péri, *la punition des coupables; c'est à eux à aller chercher leur grace dans les bastions, & sur les boulevards de nos ennemis.* Il congedia ensuite l'assemblée. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le discours de ce Prince, mêlé à propos de sévérité & de clémence, rendit aux troupes leur premiere audace, & leur ancienne valeur. Les Officiers sur-tout, pour dissiper la mauvaise opinion que le Prince avoit prise de leur courage, demanderent avec empressement d'être placez aux postes les plus exposez. Ceux mêmes qui avant l'arrivée

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de Soliman avoient blâmé cette entrepriſe, la trouvoient alors facile & glorieuſe : on eût dit que c'étoient d'autres hommes; tous brûloient d'ardeur de ſignaler leur courage, & à proprement parler, ce n'eſt que de ce jour qu'on doit compter le commencement du ſiege.

Les ſoldats & les pionniers pouſſerent la tranchée ſans relâche ; on y travailloit le jour comme la nuit, & ils étoient relevez tour à tour par differens corps, qui ſe ſuccedoient les uns aux autres. Le Grand Maître les voyant ſoutenus par de gros détachemens, ne jugea pas à propos de continuer les ſorties où il perdoit plus par la mort d'un ſeul Chevalier, que Soliman par celle de cinquante ſoldats. Ainſi les Infideles n'ayant rien à craindre que le feu de la Place, travaillerent avec tant d'activité, qu'ils conduiſirent leurs travaux juſqu'à la contre-eſcarpe : & pour rendre leurs lignes plus ſolides, ils les revêtirent par dehors de poutres & de madriers bien liez enſemble : on augmenta enſuite les batteries, d'où pendant pluſieurs jours on tira continuellement contre la Ville. Les Turcs ſe flattoient d'en ruiner dans peu les fortifications ; mais ils furent avertis par ce Juif qui leur ſervoit d'eſpion dans Rhodes, qu'à peine leur canon avoit éfleuré les crenaux de la muraille ; ſoit que leurs batteries fuſſent mal placées, ou que le canon ne fût pas bien pointé. Il ajouta que les Chevaliers, du haut du clocher de S. Jean, découvroient tout ce qui ſe paſſoit dans leur camp & aux environs, & que ſi les Chrétiens s'aviſoient de pointer ſur ce clocher quelque piece d'artillerie, ils pourroient

cuer le Sultan lorſqu'il venoit viſiter ſes travaux, ou ceux qui portoient ſes ordres. Ces avis déterminerent les aſſiegeans à changer les batteries de place ; ils en dreſſerent une entre autres contre le clocher de S. Jean, que les premiers coups de canon jetterent à bas. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ces barbares trouvant Rhodes couverte & enterrée, pour ainſi dire, ſous ſes fortifications, réſolurent d'élever deux cavaliers d'une hauteur ſupérieure à ces ouvrages, & qui commandaſſent la Ville & ſes boulevards. Les ſoldats & les pionniers par ordre du Général, apporterent pendant pluſieurs jours des terres & des pierres, qu'ils plaçoient entre les poſtes d'Eſpagne & d'Auvergne, & vis-à-vis le baſtion d'Italie. Comme ces deux endroits étoient vûs à découvert par le canon de la Place, on ne peut exprimer le nombre prodigieux de ſoldats & de pionniers Turcs qui périrent dans ce travail ; mais Muſtapha pour l'avancer, ne faiſoit pas grand ſcrupule de prodiguer la vie de ces miſerables ; & on vit à la fin paroître comme deux collines plus hautes de dix à douze pieds, que la muraille, & qui la commandoient abſolument.

Le Général & les autres Bachas partagerent enſuite les attaques ; Muſtapha ſe chargea de celle du boulevard d'Angleterre ; Péri de celle du poſte d'Italie ; le Bacha Achmet grand Ingénieur, de l'attaque des baſtions d'Eſpagne & d'Auvergne : mais comme ils paroiſſoient défendus par une nombreuſe artillerie, & par un grand nombre de Chevaliers, le Sultan voulut que ce dernier Ba-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

cha fût soutenu par l'Aga des Janissaires. Le Beglier-Beï de l'Anatolie commandoit dans la tranchée opposée au poste de Provence, & le Beglier-Beï de Romanie devoit attaquer la tour de S. Nicolas : tous ces Généraux faisoient faire un feu continuel.

Le poste d'Allemagne fut le premier attaqué ; les Turcs dressèrent plusieurs batteries contre la muraille. On ne croyoit pas qu'étant sans terre-plein, elle pût résister long-tems à la violence du canon ; mais le Grand Maître s'y transporta aussitôt, & la fit appuyer en dedans par de la terre, des poutres, des fascines : & comme l'artillerie qui étoit placée sur la porte de son Palais dans un lieu élevé, voyoit à découvert les batteries des Infideles, les canoniers Chrétiens les ruinerent, & mirent en pieces leurs gabions & leurs mantelets ou parapets. Il en fallut refaire de nouveaux, qui ne durerent pas plus long-tems que les premiers ; le canon de la Ville foudroyoit tout, & celui des Infideles au contraire mal servi & pointé sur un endroit aussi élevé, battoit toujours sur une même ligne, passoit par dessus la muraille, & tiroit à coups perdus : apparemment que ces canoniers ignoroient encore l'usage de plonger, & de tirer de haut en bas, & contre le pied du mur.

Le Bacha rebuté du peu d'effet de ses batteries, les transporta contre la tour de S. Nicolas. Nous avons vû dans le Livre précédent, & pendant le magistere du Grand Maître d'Aubusson, le peu de succès des attaques du Bacha Paleologue : celle du Beglier-Beï de Romanie ne fut pas plus heureu-

ſe. CeBacha battit la tour avec douze gros canons de fonte ; mais il eut le chagrin de voir ſon canon démonté, & ſes batteries ruinées par celles de la tour. Pour prévenir cet effet de l'adreſſe des canoniers Chrétiens, il réſolut de ne tirer que de nuit ; & pendant le jour, il enterroit ſon canon & ſes gabions dans le ſable : on le remettoit ſur ſa plateforme, ſi-tôt que la nuit étoit venue : plus de cinq cens coups de canon porterent contre l'endroit de la muraille qui regardoit l'Occident, & la firent crouler dans le foſſé.

Le Bacha s'applaudiſſoit de l'effet de cette batterie nocturne, & il ſe flattoit d'emporter cet ouvrage au premier aſſaut ; mais il fut bien étonné de voir paroître derriere les ruines une nouvelle muraille terraſſée avec ſon parapet, & bordée d'artillerie qui en défendoit les approches : il falloit ſe réſoudre à recommencer tout de nouveau à battre cette ſeconde muraille.

Soliman en ayant été averti, l'envoya reconnoître : on lui apprit que cette tour étoit l'endroit de la Place le plus fort, non-ſeulement par ſa ſituation ſur un rocher qui étoit à l'épreuve de la ſappe & de la mine, mais encore par tous les ouvrages qu'on y avoit ajoutez depuis le dernier ſiege ; & que ſous l'empire de Mahomet II. ſon ayeul, le Bacha Paleologue avoit été obligé d'abandonner cette attaque. Ces conſiderations déterminerent ce Prince à tranſporter ailleurs ſes batteries : Muſtapha par ſon ordre s'attacha aux principaux baſtions de la Place : une prodigieuſe artillerie les battit jour & nuit pendant un mois entier. Le Chevalier de

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Barbaran qui commandoit à celui d'Eſpagne, fut emporté d'un coup de canon : il fut remplacé par le Chevalier Jean d'Omedes, depuis Grand Maître, de la Langue d'Arragon, qui en défendant ce poſte, perdit peu de jours après un œil d'un coup de mouſquet. Les Turcs battoient en même tems tous ces baſtions : celui d'Angleterre fut le plus endommagé : une nouvelle muraille qu'on y avoit faite fut entierement ruinée par le canon des Infideles ; mais l'ancienne réſiſta à toute la furie de l'artillerie : le Grand Maître y accourut, & ayant reconnu que les Turcs s'opiniâtroient à cette attaque, il ſe logea au pied de la muraille ; & dans la crainte d'un aſſaut, il fit entrer cinquante Chevaliers de renfort dans ce baſtion.

Celui d'Italie étoit encore plus maltraité : dix-ſept pieces de canon qui tiroient jour & nuit, renverſerent preſque toute la muraille. Le Grand Maître par le conſeil de Martinengue, pour avoir le tems de faire des coupures & des retranchemens derriere la bréche avant que les Infideles puſſent monter à l'aſſaut, fit ſortir deux cens hommes commandez par un Frere ſervant appellé Barthelemi, & par Benoit Scaramoſe Ingenieur, & éleve de Martinengue : ils ſe jetterent dans la tranchée l'épée à la main, ſurprirent les Turcs, tuerent ou mirent en fuite tout ce qui ſe preſenta devant eux ; & avant que de ſe retirer, comblerent pluſieurs toiſes de la tranchée. Les Turcs ne manquerent pas, comme l'avoit prévû l'habile Ingenieur, d'accourir pour les repouſſer ; mais comme ils étoient obligez de paſſer par un endroit découvert,

vert, l'artillerie de la Place qu'on avoit pointée de ce côté-là, en tua un grand nombre : & à la faveur d'un feu continuel, les Chrétiens qui avoient fait cette sortie, rentrerent dans la Ville sans aucune perte considerable. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Pendant cette escarmouche, une partie des Chevaliers creusoient des fossez, faisoient des traverses & des retirades pour empêcher les ennemis de se loger sur la bréche ; d'autres à coups de mousquet tuoient tout ce qui osoit en approcher. Le canon de la Place alloit chercher les plus éloignez ; rien ne paroissoit qui ne fût aussi-tôt foudroyé : la plûpart des batteries des Infideles furent ruinées : gabions, mantelets, tout étoit mis en pieces, & les épaulemens n'empêchoient point que ceux qui servoient l'artillerie, ne fussent emportez par celle de la Ville.

Un renégat, Grand Maître de l'artillerie de Soliman, & fort entendu dans son métier, eut les deux jambes emportées d'un coup de canon, qui tua encore cinq hommes de l'éclat des madriers qu'il avoit fracassez. Les Turcs sans se rebuter, redressoient leurs batteries, tiroient continuellement, & ils avoient un si grand nombre de canons & tant de poudre, qu'ils rasoient souvent en une heure les ouvrages que les Chrétiens avoient eu bien de la peine à rétablir en plusieurs jours. Les Chevaliers commençoient même déja à manquer de poudre. On accusa depuis d'Amaral, un des trois Commissaires chargez avant le siege, de visiter les magasins, pour favoriser les Turcs, & mettre les Chevaliers hors d'état de pouvoir continuer leur

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

défenſe, d'avoir déclaré au Conſeil qu'il avoit trouvé dans la Place plus de poudre qu'il n'en faudroit pour ſoutenir le ſiege, quand même il dureroit un an entier. On ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir du contraire ; ce qu'on avoit de poudre étoit diminué ſi conſiderablement, qu'on en auroit bien-tôt manqué abſolument : mais le Grand Maître qui avoit fait proviſion de ſalpêtre, donna tous les chevaux de ſon écurie pour le broyer par le moyen des moulins qui étoient dans la Place : le Bailli de Manoſque, & le Chevalier Pariſot furent chargez de la conduite de cet ouvrage. Cependant comme on n'avoit pas autant de ſalpêtre qu'on en auroit eu beſoin, les Officiers d'artillerie furent obligez de tirer moins ſouvent, de ménager la poudre, & de la réſerver pour les aſſauts qu'on prévoyoit que les Turcs donneroient à la Place, quand les bréches auroient été élargies.

A ce malheur cauſé, à ce qu'on prétend, par la trahiſon du Chevalier Portugais, en ſucceda un autre, que cauſerent de jeunes Chevaliers pendant une fauſſe alarme que les Turcs donnerent au poſte d'Auvergne. On en ramenoit du travail une bande d'eſclaves, d'environ 120 hommes, occupez ordinairement à creuſer la terre, ou à traîner des pierres & des poutres pour faire des retranchemens. Ces jeunes Chevaliers les ayant rencontrez, & par forme de jeu & en folâtrant en ayant frapé quelques-uns, d'anciens Chevaliers qui accouroient au poſte d'Auvergne ſur les ſignaux qu'on avoit faits en conſequence de l'alarme que les Turcs avoient donnée, crurent que ces eſclaves, dans l'impatience de

rompre leurs chaînes, s'étoient révoltez, & que ces jeunes Chevaliers les attaquoient serieusement. Dans cette pensée, ils tomberent sur ces malheureux l'épée à la main, les taillerent en pieces ; & par cette fâcheuse mépriſe, ils firent mourir des hommes innocens, & ſe priverent eux-mêmes du ſecours qu'ils tiroient de ces eſclaves, qui auroient même remplacé les pionniers Chrétiens, dont la plûpart périſſoient tous les jours, ſoit par le canon ennemi, ſoit par des coups de mouſquet & de fuſil d'un gros calibre, qui portoient juſques ſur les brêches & dans la Ville. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Général Turc ayant reconnu que c'étoient ces payſans qui, ſous les ordres de Martinengue, & ſans ménager leurs vies, faiſoient des baricades, des coupures & des retranchemens le long des brêches, avoit choiſi dans ſon armée une quantité de chaſſeurs accoutumez à tirer fort juſte. Il les avoit placez ſur des éminences les plus proches de la Place, & ſur des cavaliers qui la commandoient, d'où à coups d'arquebuſe ils abbatoient tout ce qui paroiſſoit ſur les remparts. Martinengue qui voyoit tuer ſes ouvriers ſans les pouvoir mettre à couvert du feu des ennemis, pour contre-batteries, fit élever ſur les toits des plus hautes maiſons de petites pieces de campagne, qui de leur côté tuerent beaucoup de ces chaſſeurs : mais dix de ces arquebuſiers mis hors de combat, ne dédommageoient pas la Religion de la mort d'un ſeul ſoldat Chrétien, ou d'un pionnier : la Ville réduite à un petit nombre de défenſeurs, n'en pouvoit perdre ſans voir avancer ſa ruine : & le Grand Maître

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

pour la reculer, n'avoit de reſſource que dans un prompt ſecours, ou en prolongeant le ſiege, & en tâchant de gagner l'hyver & la ſaiſon où il croyoit que la flote Turque ne pourroit tenir la mer.

La guerre juſqu'à lors ne s'étoit faite entre les aſſiegeans & les aſſiegez, qu'à coups de feu : & quoique celui des Turcs par la multitude de leurs canons & l'abondance de poudre fût fort ſuperieur, cependant ils n'étoient point encore maîtres d'un pouce de terrein dans les baſtions & dans les ouvrages avancez de la Place. Les retirades & les retranchemens tenoient lieu des murailles abbatues; on ne pouvoit emporter ces nouveaux ouvrages que par un aſſaut ; & pour y monter, il falloit tenter la deſcente du foſſé, ou le combler. Soliman qui avoit un nombre prodigieux de pionniers dans ſon armée, en fit differens détachemens, les uns pour jetter de la terre & des pierres dans le foſſé; mais les Chevaliers à la faveur des Cazemates enlevoient la nuit les décombes qu'on y avoit jettez le jour : les autres pionniers étoient employez à creuſer des mines dans cinq endroits differens, dont chacune conduiſoit ſon approche vers le baſtion oppoſé. Quelques-unes furent éventées par la vigilance de Martinengue, auquel on eſt redevable de l'invention de découvrir avec des peaux tendues & des tambours, en quel endroit ſe faiſoit le travail.

Les Turcs avoient travaillé avec tant d'adreſſe, que les differens rameaux de ces mines alloient de l'un à l'autre ; & tous, pour faire plus d'ef-

fet, aboutiſſoient au même endroit. Martinengue en reconnut une au milieu du foſſé de Provence, qui commençoit à l'Egliſe de Saint Jean. De la Fontaine Ingenieur la fit ouvrir auſſi-tôt, en chaſſa les mineurs à coups de grenades, & y jetta des barils de poudre qui brûlerent & étouférent les Turcs qui étoient dans ces conduits ſouterreins. Mais quelques ſoins qu'il prît, il ne put éviter que les Infideles ne fiſſent jouer deux mines l'une après l'autre ſous le baſtion d'Angleterre, dont l'effet fut ſi violent, qu'elles renverſerent plus de ſix toiſes de la muraille, & dont les ruines comblerent le foſſé. VILLIERS DE L'ISLE ADAM.

La bréche ſe trouva ſi large, & la montée ſi facile, que pluſieurs bataillons des Infideles qui attendoient le ſuccès de la mine, ſe préſenterent auſſi-tot à l'aſſaut avec de grands cris & le ſabre à la main. Ils gagnerent d'abord le haut du baſtion, y planterent ſept enſeignes, & s'en ſeroient rendus maîtres, s'ils n'avoient rencontré derriere, une traverſe qui les arrêta. Les Chevaliers revenus de l'étourdiſſement qu'avoit cauſé le bruit effroyable de la mine, accoururent au baſtion, & chargerent les Turcs à coups de mouſquets, de grenades & de pierres. Le Grand Maître dans le moment que la mine joua, étoit dans une Egliſe voiſine, où il imploroit aux pieds des Autels, le ſecours du Ciel, que les Princes de la terre lui refuſoient. Il jugea bien à l'horrible fracas qu'il entendit, que l'éclat qu'avoit fait la mine, ſeroit ſuivi d'un aſſaut; il ſe leva auſſi-tôt, & dans le moment que les Prêtres de cette Egliſe, pour

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

commencer l'Office entonnoient cette priere préliminaire, *Deus in adjutorium meum intende :* Seigneur, venez à mon ſecours: *J'accepte l'augure*, s'écria le pieux Grand Maître, & ſe tournant vers quelques anciens Chevaliers qui l'avoient accompagné : *Allons, mes Freres*, leur dit-il, *changer le ſacrifice de nos louanges dans celui de nos vies, & mourons, s'il le faut, pour la défenſe de nôtre ſainte Loi.*

Il s'avance auſſi-tôt la pique à la main, monte ſur le baſtion, joint les Turcs, écarte, renverſe & tue tout ce qui oſe lui réſiſter: il arrache les enſeignes ennemies, & regagne impétueuſement le baſtion. Le Général Muſtapha qui de la tranchée vit la conſternation & la fuite de ſes ſoldats, en ſort le ſabre à la main, tue les premiers fuyards qu'il rencontre, & fait voir aux autres qu'ils trouveroient encore moins de ſûreté auprès de leur Général que ſur la bréche. Il s'y avance lui-même avec audace ; la honte & ſes reproches ramenent à ſa ſuite les fuyards ; le combat ſe renouvelle ; la mêlée devient ſanglante ; le fer & le feu ſont également employez de part & d'autre ; on ſe tue de loin & de près à coups de mouſquet ou d'épée : on en vient juſqu'à ſe prendre corps à corps, & le plus fort ou le plus adroit tue ſon ennemi à coups de poignard. Les Turcs en butte aux arquebuſades, aux pierres, aux grenades & aux pots à feu, abandonnent enfin la bréche, & tournent le dos : en vain leur Général tâche par menaces & par promeſſes de les rapeller ; tous s'écartent ; tous fuyent ; mais ils trouverent en fuyant la mort qu'ils

apprehendoient de rencontrer dans le combat, & de différens endroits de la Place, on fit un feu ſi continuel d'artillerie ſur le pied de la bréche, qu'on prétend que dans cette derniere occaſion ils perdirent trois mille hommes, & trois Sangiacs ou Gouverneurs de Place.

Un ſi grand avantage coûta à la Religion le Grand Maître d'artillerie, le Chevalier d'Argillemont, Capitaine ou Général des Galeres, le Chevalier de Mauſelle, qui portoit l'étendart du Grand Maître, & pluſieurs autres Chevaliers qui furent tuez en combattant vaillamment.

Il ne ſe paſſoit preſque point de jour qui ne fût ſignalé par quelque nouvelle attaque. Chaque Officier Géneral pour plaire au Grand Seigneur, tâchoit aux dépens de la vie des ſoldats, d'avancer les travaux dont il s'étoit chargé. Le Bacha Peri, ancien Capitaine, malgré ſon âge avancé, ſe diſtinguoit par des entrepriſes continuelles : il s'étoit attaché au baſtion d'Italie, & ne laiſſoit en repos les aſſiegez ni jour ni nuit. Dans l'eſperance d'emporter cet ouvrage, il fit cacher derriere un cavalier qu'on avoit élevé ſur les bords du foſſé, un gros corps d'Infanterie ; & le treiziéme de Septembre à la pointe du jour, & lorſque les aſſiegez épuiſez par la fatigue & par des veilles continuelles s'étoient laiſſez ſurprendre au ſommeil, il fit monter ſes troupes à l'aſſaut, qui couperent d'abord la gorge aux ſentinelles, paſſerent la bréche, & étoient prêts d'emporter les retranchemens, lorſque les Italiens honteux de voir les ennemis ſi près d'eux, ſe pouſſerent avec fureur contre ces Infi-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

deles, qui ne ſe défendoient pas avec moins de courage & de réſolution.

Le combat ſe maintint long-tems par la valeur des uns & des autres. Le Bacha étoit à découvert ſur le bord du foſſé, d'où il leur envoyoit continuellement de nouveaux ſecours ; mais pendant qu'il les exhortoit à meriter les récompenſes que le Grand Seigneur deſtinoit aux plus braves, un coup de mouſquet tua à ſes côtez le Gouverneur de l'Iſle de Negrepont, jeune Seigneur d'une rare valeur, & favori de Soliman. Péri qui craignoit que le Grand Seigneur ne lui imputât la mort de ſon favori, ou pour la venger, redoubla ſes efforts. Le Grand Maître que ſa valeur & ſon amour pour ſon Ordre multiplioit pour ainſi dire, accourut au ſecours avec une troupe particuliere de Chevaliers attachez à ſa perſonne. *Allons*, dit-il à ceux qui l'environnoient, *repouſſer les Turcs ; il ne faut pas craindre des gens à qui tous les jours nous faiſons peur.* Il charge en même-tems les Infideles le ſponton à la main : les Chevaliers de la Langue d'Italie ſous ſes yeux & à ſon exemple font des prodiges de valeur ; tous s'expoſent aux plus grands périls. Pluſieurs furent tuez dans cette occaſion, & on leur doit cette juſtice, qu'après le Grand Maître, Rhodes ce jour-là fut ſauvée par leur courage & leur intrépidité.

Péri jugeant bien qu'il s'opiniâtreroit en vain à une attaque défendue par le Grand Maître, ſe contenta d'entretenir le combat ; & ayant tiré ce corps d'Infanterie derriere le cavalier dont ils étoient couverts, il ſe mit à leur tête, & alla attaquer

quer un ouvrage conſtruit du tems du Grand Maître Carette, & qu'il prétendoit ſurprendre & moins défendu. Ses troupes ſe préſenterent à l'aſſaut avec beaucoup de réſolution ; mais elles n'en trouverent pas moins dans le Chevalier d'Andelot, qui défendoit cet ouvrage. Les citoyens & les habitans accoururent à ſon ſecours ; les Turcs ſe virent bien-tôt accablez de grenades, de pierres, de bitumes & d'huiles bouillantes : l'artillerie qui étoit ſur les flancs des baſtions voiſins, enfilant les foſſez, fit un carnage horrible de ces Infideles. Péri après avoir perdu beaucoup de monde dans ces deux attaques, ſe vit forcé malgré lui de faire ſonner la retraite. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Les Janiſſaires rebutez de tant d'attaques inutiles, murmuroient hautement contre une entrepriſe, où ils voyoient périr tous les jours les plus braves de leurs compagnons. Le Viſir Muſtapha craignant que ces plaintes ne paſſaſſent juſqu'à Soliman, & que ce Prince, comme la plûpart de ſes ſemblables, ne prétendît le rendre reſponſable des mauvais ſuccès, réſolut de donner un nouvel aſſaut au baſtion d'Angleterre ; & quelque nombre de ſoldats qu'il en coûtât à ſon maître, d'emporter la Place, ou d'y périr lui-même au pied de ſes retranchemens. Il communiqua ſon deſſein au Bacha Achmet, qui étoit campé, & qui commandoit dans le quartier oppoſé aux poſtes d'Eſpagne & d'Auvergne. Ces deux Généraux convinrent que pendant que le Viſir attaqueroit le baſtion d'Angleterre, Achmet pour partager les forces des aſſiegez, feroit mettre le feu aux mines qu'il avoit

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

fait creuſer, & à la faveur des ruines, tâcheroit de ſon côté de monter ſur les bréches & de s'y loger : cette entrepriſe s'executa le dix-ſept de Septembre. Muſtapha à la tête de cinq bataillons, ſortit de la tranchée ; les troupes ſoutenues de ſa préſence, gravirent ſur les ruines & ſur les débris de la muraille, monterent fierement à l'aſſaut, gagnerent la bréche ; & malgré tout le feu des aſſiegez, pénétrerent juſqu'aux retranchemens ſur leſquels ils planterent même quelques enſeignes. Mais ils ne conſerverent pas long-tems ce premier avantage : une foule de Chevaliers Anglois qui avoient à leur tête un Commandeur de cette Nation appellé Jean Bouk, ſortirent de derriere les retranchemens, & ſoutenus par Préjan, Grand Prieur de Saint Gilles, & par le Commandeur Chriſtophe Valdner, de la Langue d'Allemagne, firent une ſi furieuſe charge, que les Infideles furent obligez de plier. Ils ſe retiroient, quoique en bon ordre & toujours en combattant. Muſtapha plus brave ſoldat qu'habile Général, leur amene lui-même du ſecours ; le combat recommence avec une fureur égale ; le Général Turc ſe jette au travers des Chevaliers, en tue pluſieurs de ſa main ; & s'il eût été ſuivi par ſes ſoldats, Rhodes étoit en grand danger. Mais l'artillerie de la Place, les petites pieces ſur-tout qui étoient pointées contre la bréche, & un grand nombre d'arquebuſiers, qui tiroient de derriere les retranchemens, firent un ſi grand feu, que les Infideles ſans écouter les menaces de Muſtapha, abandonnerent la bréche & l'entraînerent lui-même dans leur fuite. Quel-

que glorieux que fût ce succès pour la Religion, les Chevaliers ne laisserent pas de l'acheter bien cher : on perdit dans cette occasion les Commandeurs Bouk & Valdner, & plusieurs Chevaliers Anglois & Allemands, & la plûpart des principaux Officiers. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Bacha Achmet ne fut pas plus heureux dans son entreprise, que le Général Mustapha : ce Commandant ayant fait mettre le feu aux mines, comme il en étoit convenu, celle qui étoit sous le poste d'Auvergne fut éventée, & n'eut point d'effet. La mine qui joua sous le poste d'Espagne, renversa environ deux toises d'un ouvrage avancé, qui servoit d'avant mur. Les Turcs se présenterent aussi-tot pour s'en emparer ; mais ils trouverent sur les ruines un gros de Chevaliers Espagnols, qui leur en défendirent les approches : on se battit quelque tems de loin & à coups de mousquet ; mais comme les Turcs, serrez & en bon ordre, s'avançoient pour forcer les assiegez, le Chevalier du Mesnil, Capitaine du boulevard ou du bastion d'Auvergne, & le Chevalier de Grimereaux, firent tirer l'artillerie de leurs postes si à propos, & si souvent, au travers de ces bataillons épais des Janissaires, que ces soldats quoique braves, & l'élite de l'armée, n'en pouvant essuyer plus long-tems la fureur, se dispersérent d'eux-mêmes, & regagnerent leurs tranchées.

Soliman perdit ce jour-là trois mille hommes, & la Religion outre les Chefs dont nous venons de parler, eut encore plusieurs Chevaliers de tuez

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans ces deux occaſions, & entre autres Philippe d'Arcillan Eſpagnol d'extraction, qui par ſa rare valeur mérita qu'on conſervât la mémoire de ſon nom. Préjan de Bidoux, Grand Prieur de S. Gilles qui prenoit pour ſon poſte tous ceux qui étoient attaquez, reçut un coup de mouſquet qui lui perçoit le cou, mais dont il guerit heureuſement.

20 Septembre. Bourbon p. 31.

Ce fut en ce tems-là qu'on découvrit la trahiſon du Medecin Juif, qui par ordre de Selim premier s'étoit autrefois établi dans Rhodes, où il ſervoit d'eſpion aux Turcs : on le ſurprit jettant dans leur camp une Lettre attachée à une fléche. Il fut auſſi-tôt arrêté, & ſur des indices ſi formels ayant été mis à la queſtion, il avoua qu'il avoit toujours donné avis aux Infideles des endroits foibles de la Place, & de tout ce qui s'y paſſoit, & que lorſqu'il avoit été arrêté, c'étoit la cinquiéme Lettre qu'il leur avoit fait tenir par la même voye. Ses Juges le condamnerent à être écartelé : on prétend qu'il mourut Chrétien. Cette confeſſion du Chriſtianiſme étoit très ſuſpecte ; auſſi elle lui fut inutile, s'il ne l'avoit faite que pour ſauver ſa vie, & il ſubit le ſupplice qu'il avoit ſi juſtement mérité.

Cependant Soliman irrité du peu de progrès que faiſoient ſes armes, tint un grand Conſeil de Guerre, où il apella ſes principaux Capitaines. On y ouvrit differens avis ; Muſtapha, qui pour complaire à ſon Maître, & avant le ſiege, en avoit repréſenté l'entrepriſe comme très facile, redoutant alors ſa colere & ſon reſſentiment, propoſa

de donner un assaut général, & d'attaquer la Ville en même-tems par quatre endroits differens. *Il semble*, dit-il, *que nous fassions la guerre de concert avec nos ennemis, & que par générosité nous ne voulions les combattre qu'à forces égales.* Nous n'attaquons qu'un poste à la fois; & comme ces Chevaliers y portent toutes leurs forces, il ne faut pas s'étonner si de braves gens, & l'élite de la Chrétienté, résistent à nos soldats. Mais si toute l'armée environne la Place, qu'on en fasse des détachemens qui montent à l'assaut dans tous les endroits où il y a des bréches, & qu'on ait soin de fortifier les assaillans par des secours continuels; les Rhodiens obligez de se partager, ne soutiendront jamais nos efforts.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Seigneur approuva cet avis: l'assaut géneral fut indiqué pour le vingt-quatre de Septembre, & Soliman pour inspirer une nouvelle ardeur à ses soldats, fit publier qu'il leur accordoit le pillage de Rhodes, s'ils pouvoient l'emporter l'épée à la main. Les Turcs firent préceder l'assaut dont nous allons parler, par un feu continuel de leur canon; & pour élargir les bréches ils battirent pendant deux jours continuels les bastions d'Angleterre, & d'Espagne, le Poste de Provence, & le Terreplein d'Italie. La veille de l'assaut, le Grand Maître, au mouvement qu'il apperçût dans le camp ennemi, se douta bien qu'il alloit être attaqué. Les Chevaliers à son exemple & par ses ordres redoublerent leurs soins: mais quoiqu'ils eussent à craindre pour tous les endroits qui étoient ouverts dans la vaste enceinte des mu-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

railles ; cependant ils ſe virent contraints de ſe regler ſur le peu de troupes qui leur reſtoient ; & on ſe réduiſit à diſtribuer les anciens Commandeurs, & les principaux Chefs dans les poſtes que la violence des attaques, l'ouverture des bréches, & le défaut des fortifications expoſoient aux plus grands dangers.

Le Grand Maître ayant pris ſes armes, viſita tous les quartiers pour reconnoître la diſpoſition de ſes troupes, & les exhorter à une généreuſe défenſe ; & s'adreſſant aux Chevaliers qu'il trouvoit dans leurs poſtes : *J'offenſerois votre courage*, leur diſoit-il, *ſi par de ſimples paroles j'entreprenois de le fortifier ; & je vous dirois inutilement ce que votre valeur vous a tant de fois inſpiré en pareilles occaſions. Conſiderez ſeulement, mes chers Fréres, que nous allons combattre pour la Religion & pour la défenſe des Autels, & qu'une glorieuſe victoire doit être la récompenſe de notre valeur, ou Rhodes, le plus fort rempart de la Chrétienté, nous ſervir de tombeau.* S'il rencontroit des bourgeois & des habitans : *Songez*, leur diſoit-il, *qu'outre la défenſe de la Foi, vous avez pris les armes pour votre Patrie, pour vos femmes, pour vos filles, & pour tous vos enfans : combattez généreuſement, mes amis, pour les ſauver de l'infamie dont ces Barbares les menacent : leur liberté, la vôtre, votre ſang, votre honneur & vos biens ſont entre vos mains, & dépendent de votre courage.*

Ce peu de mots prononcez avec une ardeur heroïque attendrirent ſi fort les cœurs, que les uns & les autres, les Bourgeois comme les Chevaliers,

le Grec & le Latin proteſtérent hautement de n'abandonner leurs poſtes que par la mort: & s'embraſſant fraternellement, les yeux baignez de larmes, ils ſe dirent comme le dernier adieu ſans plus ſonger à autre choſe qu'à vaincre ou à mourir. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Les Turcs dès la pointe du jour redoublérent leurs batteries, ſur-tout contre les poſtes qu'ils vouloient attaquer, non ſeulement pour élargir les bréches; mais encore afin d'être moins vûs en marchant à travers de la fumée de l'artillerie. Ils montérent fierement à l'aſſaut en quatre endroits différens; on n'avoit point vu depuis le commencement du ſiege tant de réſolution, ſur-tout parmi les Janiſſaires, qui combattoient à la vûe du jeune Sultan.

Ce Prince pour les animer par ſa preſence s'étoit placé ſur une colline voiſine, où on lui avoit dreſſé un échafaut, d'où comme d'un amphiteatre il pouvoit juger ſans péril de la valeur de cette courageuſe milice. Le canon de la place commence à tonner: on vient aux coups de mouſquet, d'arbaleſte, & de fléches. Les Chevaliers montrent de tous côtez leur intrépidité; les ſoldats leur obéiſſance & leur courage: les uns brûlent les aſſaillans avec des huiles bouillantes & des feux d'artifice; d'autres roulent ſur eux de gros quartiers de pierre, ou les percent à coups d'eſpontons. Ce fut au baſtion d'Angleterre qu'il y eut plus de ſang répandu: c'étoit le plus foible de la place, le plus vivement attaqué, & auſſi le mieux défendu. Le Grand Maître y accourt: d'un côté ſa préſence inſpire une nouvelle ardeur aux Chevaliers; de l'autre l'eſpe-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

rance du butin encourage le ſoldat Turc. Jamais ces Infidelles n'avoient fait voir une ſi grande ardeur ; ils montent ſur les ruines des murailles à travers des boulets, des dards, & des pierres : rien ne les arrête, & il y en eut pluſieurs qui du haut des machines que ces Infidelles avoient approchées des murailles, ſe jettoient à corps perdu ſur les remparts, où ils étoient bientôt maſſacrez. Les Chevaliers précipitent les Turcs du haut de la bréche dans le foſſé ; on renverſe les échelles, & le canon de la place fait un carnage ſi terrible, que les Turcs plient, reculent, & ſont prêts à abandonner l'aſſaut. Mais le Lieutenant du Général, qui commandoit à cette attaque, Officier révéré des ſoldats pour ſa rare valeur, les ramene au combat ; il monte le premier ſur la bréche, y plante une enſeigne. Heureuſement pour les aſſiegez, un coup de canon parti du poſte d'Eſpagne, le renverſe dans le foſſé ; ſa mort devoit naturellement refroidir l'ardeur de ſes ſoldats. Le déſir de la venger fit naître en ce moment un ſentiment contraire, & une eſpece de rage & de fureur dans leurs cœurs : ils ſe précipitent dans le péril, contens de périr pourvû qu'ils puiſſent tuer un Chrétien. Mais toute leur impétuoſité ne put pas faire reculer d'un pas les Chevaliers. Les Prêtres, les Religieux, les vieillards, & juſques aux enfans, veulent avoir leur part du péril, & repouſſent les ennemis avec des pierres, du ſouffre, & de l'huile bouillante.

Des femmes ne le cedérent pas en aſſiduité aux pionniers, ni en courage parmi les ſoldats : pluſieurs,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

pluſieurs perdirent la vie en défendant leurs maris & leurs enfans. L'Hiſtoire fait mention d'une Grecque * d'une rare beauté, & maîtreſſe d'un Officier qui commandoit dans ce baſtion, & qui venoit d'être tué. Cette fille outrée de la mort de ſon amant, & ne lui voulant pas ſurvivre, après avoir baiſé deux jeunes enfans qu'elle avoit eus de lui, & leur avoir fait le ſigne de la croix ſur le front : *Il vaut mieux mes chers enfans*, leur dit elle, les larmes aux yeux, *que vous mouriez par mes mains, que par celles de nos impitoyables ennemis, ou que vous ſoyez réſervez à d'infames plaiſirs, plus cruels que la mort.* Alors pleine de fureur, elle prend un couteau, les égorge, jette leurs corps dans le feu, ſe revêt des habits de cet Officier encore teint de ſon ſang, ſe ſaiſit de ſon ſabre, court ſur la bréche, tue le premier Turc qui s'oppoſe à elle, en bleſſe d'autres, & meurt en combattant auſſi vaillamment qu'auroit pû faire l'Officier le plus courageux, & le ſoldat le plus déterminé.

On ne ſe battoit pas avec moins de fureur & d'opiniatreté aux autres attaques. Le plus grand

* Mulier una græcanici ſanguinis, quæ cum arcis præfecto conſuetudinem habebat, ut eum agnovit fortiter dimicando occiſum, amplexa duos venuſto corpore & amabili indole pueros, quos defuncto genuerat, poſtquam maternæ pietatis oſcula extrema libaſſet, & notam crucis Chriſti lacrymantium, perituroruмque frontibus impreſſiſſet, ferro atrox fœmina jugulavit, & trementes adhuc exeunte ſimul ſanguine & ſpiritu artus cum cæteris quæ cara habebat in ardentiſſimum rogum conjecit, ne hoſtis (dicebat) viliſſimus vivis aut mortuis gemina nobilitate corporibus potiretur. Et cum dicto induens cari amatoris paludamentum madidum multo adhuc ſanguine, accepta framea in hoſtes tendit; ibi egregia bellatrix, & omnium ſæculorum memoria digniſſima virago, inter confertas hoſtium phalanges, more virorum fortiter bellando occubuit. *Jacobi Fontani de bello Rhodio l. 2. p. 159. Francofurti ad Mænum.*

VILIERS DE L'ISLE-ADAM.

péril fut au poſte d'Eſpagne ; l'Aga des Janiſſaires qui commandoit de ce côté là, marcha à l'aſſaut à la tête de ſes ſoldats : l'artillerie de la Place en tua un grand nombre avant qu'ils fuſſent parvenus au pied de la bréche. Ceux des Turcs qui peuvent traverſer le foſſé vont ſapper le mur, & demeurent ſouvent enſevelis ſous les ruines ; d'autres plantent des échelles ; quelques-uns entaſſent les corps morts de leurs compagnons, gagnent le haut de la muraille malgré toute la réſiſtance des aſſiegez, & pénétrent juſqu'aux retranchemens, où on prétend qu'ils plantérent juſqu'à trente enſeignes. Malheureuſement pour les Chevaliers, ceux de cet Ordre qui étoient de garde au baſtion d'Eſpagne penſerent être ſurpris pour ne s'être pas tenus ſur leurs gardes. Les Turcs n'ayant fait aucune démonſtration de les vouloir attaquer, ces Chevaliers qui ſe reprochoient d'être inutiles dans ce poſte, & qui voyoient que les Turcs preſſoient fort le baſtion d'Ital e, coururent au ſecours, & ne laiſſerent ſur le baſtion d'Eſpagne que quelques ſentinelles. Ces ſoldats même, contre toutes les regles de la guerre, abandonnérent leur poſte pour aider à des Canoniers à tranſporter quelques pieces de canon, qu'ils vouloient pointer contre le poſte que l'Aga des Janiſſaires attaquoit. Des Turcs cachez derriere des ruines voyant ce baſtion abandonné, montent ſans être découverts, gagnent le haut de cet ouvrage, s'en rendent maîtres, taillent en pieces les Canoniers, arrachent les enſeignes de la Religion, plantent celles de Soliman en leur place, &

par des cris de victoire invitent leurs camarades à se joindre à eux : l'Aga y envoya un détachement de ses Janissaires. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Maître averti de cette surprise y accourt aussi-tôt, fait pointer l'artillerie du bastion d'Auvergne contre l'ouverture que le canon ennemi avoit fait à celui d'Espagne, empêche les Turcs d'en approcher ; & d'une autre batterie qui voyoit le bastion, il fait tirer sur ceux qui s'en étoient emparez, & qui tâchoient de s'y loger. D'un autre côté le Commandeur de Bourbon par son ordre suivi d'une troupe de braves soldats, entre par la Cazemate dans le bastion, monte jusque sur le haut & sur la platte forme l'épée à la main pour en chasser les Infideles. Il en trouve une partie de tuez par le canon ; il taille en pieces le reste, releve les enseignes de l'Ordre, abbat celle des Turcs, & tourne l'artillerie de ce bastion contre ceux qui montoient à une bréche faite à l'endroit de la muraille qu'on appelloit le poste d'Espagne. L'Aga s'y maintenoit malgré la défense courageuse des Chevaliers ; le Grand Maître y revient à la tête de ses gardes, & se jette au milieu des Infidelles avec une ardeur, quipar des motifs différens ne faisoit pas moins craindre ses Chevaliers que ses ennemis. Le combat recommence avec une nouvelle fureur ; le soldat encore sain, le blessé & le mourant confondus ensemble, après six heures de combat, manquent plutôt de force que de courage. Le Grand Maître craignant que ses soldats épuisez par une si longue résistance ne fussent accablez par la multitu-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de des ennemis, tira de la tour de ſaint Nicolas deux cens hommes commandez par des Chevaliers. Ces gens frais & repoſez firent changer la face du combat; les Janiſſaires commencerent à reculer, & ſe voyant preſſez par ces braves ſoldats, ils abandonnent la bréche, & tâchent de regagner leurs tranchées. Soliman pour couvrir la honte de cette fuite, & pour ſauver l'honneur de ſes troupes, fait ſonner la retraite, après avoir laiſſé ſur la bréche ou au pied des murailles plus de quinze mille hommes, & pluſieurs Capitaines de grande réputation, qui perirent dans ces differens aſſauts.

Les Rhodiens à proportion ne firent pas une perte moins conſiderable; & outre les ſoldats & les habitans il y eut un grand nombre de Chevaliers tuez dans ces attaques, parmi leſquels on comptoit le Chevalier du Freſnoi, Commandeur de la Romagne, le Commandeur de ſainte Camelle Provençal, Olivier de Treſſac de la langue d'Auvergne, & Frere Pierre Philippes, Receveur du Grand Maître. Le Chevalier Jean le Roux dit Parnides, d'un coup de canon eut la main emportée, dont il venoit de tuer ſept Turcs : il y eut peu de Chevaliers qui revinſſent de ce combat ſans bleſſure, & à peine en reſta-t'il de ſains pour continuer le ſervice.

Bourbon p. 35.

Le Sultan devenu furieux par le mauvais ſuccès de cette entrepriſe, s'en prit à Muſtapha ſon Général, qui par complaiſance pour ſon Maître l'avoit conſeillée, & il commanda qu'il fût tué à coups de fléches : triſte récompenſe de ſes ſervices, mais à

laquelle ſous le gouvernement des Infideles, des eſclaves & des courtiſans ſerviles ſont ſouvent expoſez. L'armée étoit rangée en bataille pour être témoin de la mort de ſon Général, & ce malheureux étoit déja attaché au funeſte poteau, lorſque le Bacha Péri outré du ſupplice qu'on faiſoit ſouffrir à ſon ami, en fit ſurſeoir l'execution, perſuadé que Soliman, après être revenu de ſa colére, ne ſeroit pas fâché qu'on eût épargné cette tache à ſa gloire. Comme il avoit élevé ce jeune Prince dès ſon enfance, & qu'il avoit conſervé beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit, il fut ſe jetter à ſes pieds, & lui demanda la grace de Muſtapha. Mais il apprit par ſa propre expérience, que les lions ne s'apprivoiſent point; Soliman encore dans les premiers tranſports de ſa colere, jaloux de ſon autorité, & irrité qu'il y eût dans tout ſon Empire un homme aſſezhardi pour ſurſeoir l'execution deſes ordres, le condamna ſur le champ à la même peine. Les autres Bachas conſternez, pour le fléchir, ſe proſternérent tous à ſes pieds; le Sultan revenu de ſon emportement, ſe laiſſa toucher à leurs larmes; il accorda la grace de Muſtapha & de Péri: mais il ne voulut plus voir Muſtapha, & l'éloigna depuis ſous prétexte d'un autre emploi. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ce Prince déſeſperant d'emporter cette Place, paroiſſoit déterminé à lever le ſiege, & on prétend que des Compagnies entieres, & les gros bagages commençoient à filer vers la mer pour ſe rembarquer: mais un ſoldat Albanois ſorti de la ville, ſe rendit au camp des Turcs, & les aſſura

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

que la plûpart des Chevaliers avoient été tuez ou blessez au dernier assaut, & que ce qui en restoit, n'étoit pas capable d'en soutenir un autre. On prétend que le raport de ce deserteur fut confirmé par une lettre d'Amaral, qui marquoit au grand Seigneur que les assiegez étoient réduits à la derniere extrêmité.

Ces différens avis le déterminerent à continuer le siege, & pour faire voir à ses troupes & aux assiegez qu'il étoit résolu de passer l'hiver devant la Place, on commença par son ordre à bâtir sur le Mont Philerme une maison destinée à lui servir de logement: il donna en même temps le commandement de l'armée au Bacha Achmet, habile ingenieur, & qui changea de methode dans la conduite de ce siege. Il résolut de ménager le sang des soldats, & avant que de les ramener à l'assaut, de le préparer par un nouveau feu, & sur-tout par la sappe & la mine, & par d'autres ouvrages souterrains en quoi il excelloit.

Ce nouveau Général s'attacha d'abord au bastion d'Espagne dont le fossé étoit plus étroit & moins profond: & afin d'en faciliter la descente, son artillerie pendant plusieurs jours battit avec tant de fureur cet ouvrage, qu'il en ruina toutes les défenses: il n'y eut que la Barbacane ou la fausse braye, que le canon à cause de son peu d'élévation ne put endommager. Le Général Infidele résolut de pousser la tranchée jusqu'à cet ouvrage, qui couvroit le pied de la muraille; mais cette tranchée étant vûe du poste d'Auvergne, fut fou-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

droyée par le canon des Chevaliers. Les Turcs pour s'en mettre à couvert, élevérent au devant de la tranchée une muraille épaiſſe ; mais ils ne purent achever ces differens travaux ſans perdre un nombre infini de ſoldats & de pionniers ; aucun n'oſoit ſe découvrir qu'il ne fût auſſi-tôt expoſé au feu de l'artillerie ou de la mouſqueterie : & les Chevaliers en même temps jettoient continuellement des grenades & des pots à feu dans leurs ouvrages. Le Général Turc, pour en empêcher l'effet, fit dreſſer le long de la courtine une galerie avec des planches couvertes de peaux de bœufs nouvellement écorchez, & ſur leſquelles le feu n'avoit point de priſe. A la faveur de ce nouvel ouvrage, il fit ſapper la muraille pendant que d'autres compagnies de pionniers & de mineurs travailloient continuellement à pénétrer ſous les baſtions de la Place, & à y établir des chambres & des fourneaux.

La ſappe ayant fait tomber pluſieurs toiſes de la muraille du poſte d'Eſpagne, les Barbares ſe préſenterent pour monter à l'aſſaut ; mais ayant pénétré juſqu'à la breche, ils ſe virent arrêtez par de nouveaux retranchemens bordez d'artillerie, & dont le feu continuel, après leur avoir tué un grand nombre de leurs plus braves Officiers, & une foule prodigieuſe de ſoldats, contraignit les autres de ſe rejetter dans leurs tranchées.

Le Bailli Martinengue toujours en action, & pour empêcher ces Infideles de venir reconnoître les travaux qu'il faiſoit au dedans de la Place, fit ouvrir des canonieres dans les murailles de la

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

contre-eſcarpe, qui étoit de ſon côté, d'où à coup d'arquebuſes, les Chevaliers tuoient tous ceux qui oſoient en approcher. Les Turcs à ſon exemple en firent autant de leur côté; c'étoit un feu continuel de part & d'autre. Malheureuſement un coup parti de la tranchée, & tiré au hazard, frapa Martinengue dans l'œil dans le moment qu'à la faveur d'une canoniere il examinoit les travaux des ennemis: il tomba de ce coup, & on le crut bleſſé à mort. La Religion dans une pareille conjoncture n'eût pû faire une plus grande perte: lui ſeul dirigeoit la valeur des Chevaliers, & déterminoit les temps & les endroits où ils devoient porter leurs armes.

Le Grand Maître ayant appris ſa bleſſure, accourut auſſi-tôt en cet endroit, & le fait porter dans ſon palais: par ſes ſoins & ſelon les vœux des Chevaliers & de tout le peuple, il guerit depuis de ſa bleſſure. Le Grand Maître en ſon abſence prit ſa place, & ſe chargea de la défenſe du baſtion d'Eſpagne. Le Chevalier de Cluys, Grand Prieur de France, le Commandeur de ſainte Jaille Bailli de Manoſque, celui de la Morée, & les plus anciens Chevaliers de l'Ordre reſterent auprès du Grand Maître pour partager avec lui les périls & la gloire de cette défenſe. Il s'y paſſa de part & d'autre des actions d'une valeur extraordinaire: c'étoient tous les jours de nouveaux combats. On devroit être ſurpris qu'un ſi petit nombre de Chrétiens qui n'avoient plus pour ſe couvrir que quelques retirades & de foibles retranchemens, euſſent pû tenir ſi long temps contre le nombre prodi-

gieux

gieux des aſſaillans, ſi ce petit nombre, d'aſſiegez n'avoit été compoſé d'anciens Chevaliers tous d'une valeur éprouvée en mille autres occaſions, & qui dans celle-ci étoient tous réſolus de ſacrifier leurs vies pour la défenſe des Autels. On eſt bien fort & bien redoutable quand on ne craint point la mort.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

L'Hiſtoire en parlant de leur zéle & de leur courage, n'a qu'une ſorte d'éloge pour tous ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe trouvât parmi ces guerriers des talens differens, & plus ou moins de capacité dans l'art militaire; & nous ſerions juſtement répréhenſibles ſi nous ne rendions pas la juſtice qui eſt dûe à la mémoire du Grand Maître, qui pendant trente quatre jours que dura la bleſſure & la maladie du Bailli Martinengue, demeura dans le retranchement fait ſur le baſtion d'Eſpagne ſans en vouloir ſortir, & ſans prendre aucun repos ni jour ni nuit, que pendant quelques momens qu'on lui jettoit un mattelas au pied de ce retranchement: tantôt ſoldat & tantôt pionnier, mais toujours Général; ſi on en excepte cette ardeur qui le faiſoit combattre comme un jeune Chevalier, & qui le précipitoit dans le péril avec moins de précaution qu'il ne convenoit à un Souverain.

A l'exemple d'un Grand Maître qui ſe ménageoit ſi peu, ce qui reſtoit de Chevaliers dans les principaux poſtes de la Place, prodiguoient tous les jours leurs vies, ſoit à la défenſe des bréches & des retranchemens, & ſouvent dans des combats ſouterrains, & quand il s'agiſſoit de rencon-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

trer les mineurs, & d'éventer les mines : il ne ſe paſſoit point de jour qu'on n'en vînt aux mains en differens endroits. Outre le baſtion d'Eſpagne qui étoit preſque entierement ruiné, les Turcs s'étoient principalement attachez aux poſtes d'Angleterre, de Provence & d'Italie. Le grand nombre de troupes dont leur armée étoit compoſée, fourniſſoit aiſément à tant d'attaques; les murailles étoient raſées en pluſieurs endroits, & les bréches ſi grandes, qu'on vit les Turcs formez en bataillon monter à l'aſſaut du baſtion d'Angleterre. Les Chevaliers qui en avoient entrepris la défenſe, bordoient les remparts l'épée à la main, & faiſoient de leurs corps un nouveau parapet. Ils étoient ſecondez par l'artillerie de la Place, qui de differens endroits battoit le pied de la bréche. Les Turcs ſans s'épouvanter du nombre des morts, ſe pouſſent avec fureur contre les Chevaliers, les joignent, combattent corps à corps, & autant par leur multitude que par leur courage, les forcent de reculer. Ces généreux défenſeurs ſe voyoient au moment d'être accablez par la foule de leurs ennemis, lorſque le Chevalier de Morgut, Grand Prieur de Navarre, & un des Capitaines du ſecours, comme on les appelloit alors, accourut avec ſa troupe, rétablit le combat, força à ſon tour ces Infideles de reculer, & par de nouveaux efforts, les réduiſit à la fin, après avoir perdu plus de ſix cens hommes, à faire ſonner la retraite & à abandonner cette attaque.

Mais ſi la Religion dans la perſonne de ſes Chevaliers avoit de ſi braves défenſeurs, elle nouriſ-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

soit aussi dans son sein, & même parmi ses principaux Chefs, un traître qui n'oublioit rien pour avancer la perte de Rhodes & la ruine de tout l'Ordre. On voit bien que je veux parler du Chancelier d'Amaral : voici à peu près de quelle maniere le Commandeur de Bourbon dans sa Relation du siege de Rhodes, rapporte un événement si tragique.

D'Amaral, dit cet Auteur, toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, & sans être touché du sang de ses confreres, qu'il voyoit répandre tous les jours, persistoit dans les intelligences criminelles qu'il entretenoit avec les Turcs. Un de ses valets de Chambre, appellé Blaise Diez, qui avoit toute sa confiance, se rendoit avec un arc à des heures indûes au poste d'Auvergne, d'où quand il croyoit n'être pas apperçû, il jettoit dans le camp ennemi une Lettre attachée à une fléche. Ses voyages fréquents au même endroit, & sur-tout dans une Place assiegée, firent naître d'abord quelque soupçon ; mais comme on ne lui avoit point vû jetter ces Lettres, & d'ailleurs qu'il appartenoit à une personne de grande autorité, ceux qui avoient observé ces démarches furtives, n'oserent d'abord en parler, de peur de s'attirer le ressentiment d'un homme puissant & vindicatif. Il n'y eut qu'un seul Chevalier, qui passant par dessus toute consideration, & voyant ce domestique revenir souvent au même endroit, en avertit secretement le Grand Maître. Par son ordre, on arrêta aussi-tôt ce domestique ; il fut ensuite interrogé par les Juges de la Châtellenie, qui n'étant pas

30 Octobre.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſatisfaits de ſes réponſes équivoques, le firent appliquer à la queſtion. Il n'en eut pas ſi-tôt reſſenti les premiers traits, qu'il avoua que par le commandement de ſon maître il avoit jetté pluſieurs Lettres dans le camp des Turcs pour avertir ces Infideles des endroits les plus foibles de la Place. Il ajouta qu'il leur avoit fait ſçavoir que dans les derniers aſſauts, la Religion avoit perdu la plûpart de ſes Chevaliers: d'ailleurs que la Ville manquoit de vin, de poudre & de munitions de guerre & de bouche; mais que quoique le Grand Maître fût réduit à l'extrêmité, cependant il ne falloit pas ſe flatter que le Grand Seigneur ſe rendît maître de cette Place, que par la force de ſes armes.

Cette dépoſition fut portée au Conſeil, & par ſes ordres on arrêta le Chancelier, qui fut conduit à la tour de Saint Nicolas. Deux Commandeurs Grands-Croix s'y rendirent avec les Magiſtrats de la Ville pour inſtruire ſon procès: on lui lut la dépoſition de ſon domeſtique, qui lui fut enſuite confronté, & qui lui ſoutint que c'étoit uniquement par ſon ordre qu'il s'étoit tranſporté pluſieurs fois au poſte d'Auvergne, d'où il avoit jetté ſes Lettres dans le camp des Infideles. Cette dépoſition ſe trouva ſoutenue par celle d'un Prêtre Grec, Chapelain de l'Ordre, qui vint déclarer aux Juges que paſſant un jour par la barbacane du baſtion d'Auvergne, pour reconnoître les travaux des ennemis, il avoit trouvé dans un endroit écarté le Chancelier avec ce même domeſtique, qui tenoit une arbaleſte avec ſon carreau ou ſa fléche

quarrée, à laquelle il s'apperçut qu'il y avoit un papier attaché ; que le Chancelier qui regardoit alors par une canoniere, s'étant retourné, parut ſurpris de le voir ſi près de lui, qu'il lui demanda fierement & avec un ton de colere ce qu'il cherchoit ; & qu'ayant reconnu que ſa préſence dans cet endroit lui étoit deſagréable, il s'étoit retiré avec précipitation. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Diez convint de la dépoſition du Prêtre Grec, & de toutes ces circonſtances. Ce domeſtique qui peut-être ſe flattoit, à force de charger ſon maître, d'échaper au ſupplice, ajouta que c'étoit le Chancelier qui avoit attiré dans l'Iſle les armes du Grand Seigneur par les avis qu'il lui avoit fait paſſer de l'état de la Place, & en lui envoyant juſqu'à Conſtantinople cet eſclave dont nous avons parlé, & qui conduiſit toute cette négociation. On fit en même tems ſouvenir le Chancelier que le jour de l'élection du Grand Maître, il n'avoit pû s'empêcher de dire qu'il ſeroit le dernier Grand Maître de Rhodes. D'Amaral ſans s'étonner, & confronté une ſeconde fois avec ſon domeſtique & le Prêtre Grec, traita Diez de coquin & d'impoſteur, & dont la dépoſition, dit-il, n'étoit que l'effet du reſſentiment qu'il avoit conſervé des châtimens que ſa mauvaiſe conduite lui avoit attirez. Il nia tous les faits avancez par le Prêtre Grec, avec une fermeté qui ne devroit ſe trouver qu'avec l'innocence : il fallut enfin en venir à la queſtion ; mais avant que de l'y appliquer, ſes Juges qui étoient ſes confreres, pour lui en épargner les douleurs, & auſſi pour tâcher d'en tirer la connoiſ-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſance de ſes complices, le conjurerent dans les termes les plus preſſans, de les aider par un aveu ſincere de ſes fautes, à le ſauver; mais le Chancelier rejetta leur office avec indignation, & il leur demanda fierement s'ils le croyoient aſſez lâche, après avoir ſervi la Religion pendant plus de quarante ans, pour ſe deshonorer à la fin de ſa vie par l'aveu d'un crime dont il étoit ſi incapable. Il ſoutint la queſtion avec la même fermeté : il avoua ſeulement que dans la conjoncture de l'élection du Grand Maître, & dans un tems où les Turcs menaçoient Rhodes d'un ſiege, n'étant pas prévenu, dit il, en faveur du courage & de l'habileté de l'Iſle-Adam, il lui étoit échapé de dire qu'il ſeroit peut-être le dernier Grand Maître de Rhodes : & ſe tournant vers ſes Juges, il leur demanda ſi une parole que l'émulation & la concurrence à la même dignité lui avoit arrachée, méritoit qu'on mît le Grand Chancelier de l'Ordre entre les mains des bourreaux. Mais ces Juges perſuadez de ſon intelligence criminelle avec les Turcs, ne ſe laiſſerent pas éblouir à ſes proteſtations : perſonne ne prit ſes récriminations contre Blaiſe Diez pour des preuves de ſon innocence : le maître & le valet furent condamnez à mort. Le Chancelier par la Sentence devoit avoir la tête coupée ; Diez être pendu ; leurs corps mis enſuite en quartiers, & expoſez à la vûe des Turcs ſur les principaux baſtions de la Place. Le valet fut le premier executé : il étoit né Juif ; mais il s'étoit converti, & il déclara au ſupplice qu'il mouroit bon Chrétien. Avant que de faire mourir d'Amaral, on tint une

aſſemblée dans la grande Egliſe de S. Jean, à laquelle le Bailli de Manoſque préſida. Le criminel y fut amené; on lui lut la Sentence, qui ordonnoit qu'il ſeroit dégradé & dépouillé de l'habit de l'Ordre: ce qui fut pratiqué avec les cérémonies preſcrites par les ſtatuts. On le livra enſuite à la Juſtice ſéculiere, qui le conduiſit dans ſes priſons, & le jour ſuivant, il fut porté en chaiſe dans la Place publique, où il devoit être executé. Il vit les apprêts de ſon ſupplice, & les approches de la mort avec une fermeté digne d'une meilleure cauſe; mais le refus qu'il fit dans cette extrêmité de ſe recommander à la protection de la Sainte Vierge, dont le Prêtre qui l'aſſiſtoit lui préſentoit l'Image, ne donna pas bonne opinion de ſa pieté. Fontanus Hiſtorien contemporain, & témoin oculaire, parlant de la mort bien differente de deux Grands-Croix chargez au commencemunt du ſiege avec d'Amaral de la viſite & du ſoin des munitions de guerre & de bouche, & qui avoient été tuez aux aſſauts, ajoute en parlant du Chancelier, mais ſans le nommer : *Dieu*, dit cet Auteur, *avoit reſervé le dernier triumvir à une mort honteuſe, & qu'il avoit bien meritée.* Cependant ſes ſervices rendus à la Religion depuis tant d'années, ſa fermeté au milieu des plus cruels tourmens de la queſtion, cette fidelité ſi ancienne & ſi recommandable de la Nobleſſe Portugaiſe pour ſes Souverains, & dont il y a dans l'hiſtoire tant d'illuſtres exemples, tout cela pourroit balancer la dépoſition d'un domeſtique, & peut-être qu'on n'auroit pas traité ſi rigoureuſement le Chancelier, ſi quand il s'agit du

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſalut public, le ſeul ſoupçon n'étoit pas, pour ainſi dire, un crime que la politique ne pardonne gueres.

Quoi qu'il en ſoit, & pour continuer la relation de ce fameux ſiege, Soliman rebuté de ſa durée, & du peu de ſuccès de ſes mineurs, ordonna à Achmet de recommencer ſes batteries, & de diſpoſer ſes ſoldats pour un aſſaut géneral. Rhodes étoit alors en ſpectacle à tout l'Univers; les Turcs ſe flattoient de l'emporter à la fin l'épée à la main, & les Chevaliers réduits à un petit nombre, & plûtôt cachez & enſevelis, que fortifiez dans ce qui leur reſtoit de terrein, attendoient avec impatience pour faire lever le ſiege, le ſecours que les Princes Chrétiens leur faiſoient eſperer inutilement depuis ſi long-tems. Mais l'Empereur Charles-Quint & François Premier Roi de France, attachez opiniâtrément l'un contre l'autre, n'oſoient ſe défaire de leurs forces, ni les partager: & les autres Souverains de l'Europe, dont la plûpart avoient pris parti entre ces deux Princes, & qui craignoient une invaſion dans leurs Etats, de peur de ſurpriſe ſe tenoient toujours armez. Le Pape même, appellé Adrien VI. Pontife à la verité pieux & ſçavant, mais peu habile & tout dévoué à l'Empereur, ayant été conjuré par le Cardinal Julien de Medicis, ancien Chevalier de l'Ordre, de faire paſſer à Rhodes ſur ſes Galeres un corps d'Infanterie, qui étoit alors aux environs de Rome, le nouveau Pontife s'en excuſa ſur le prétexte qu'étant peu verſé dans les affaires du Gouvernement, pendant que toute l'Italie étoit en armes, il ne pouvoit pas ſe défaire de ſes troupes: mais il y a bien de l'apparence qu'il

qu'il n'osa en disposer sans la participation de l'Empereur son bienfaiteur : & par complaisance pour ce Prince, au lieu de les envoyer à Rhodes, il les fit passer dans le Milanois & dans la Lombardie, où elles furent employées contre les François. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ainsi le Grand Maître & ses Chevaliers, après avoir mis toute leur confiance en Dieu, se virent réduits à n'esperer de secours que celui qu'ils pouroient tirer de l'Ordre même : encore furent-ils si malheureux qu'ils ne purent recevoir un convoi considerable que des Chevaliers François avoient fait partir du Port de Marseille sur deux vaisseaux. L'un de ces vaisseaux, après avoir été battu pendant plusieurs jours de la tempête, coula à fond à la hauteur de Monaco ; & l'autre après avoir perdu ses mâts par l'effort de la même tempête, échoua sur les côtes de Sardaigne, & se trouva hors d'état de tenir la mer. Les Anglois ne furent pas plus heureux : le Chevalier Thomas de Nieuport s'étant embarqué avec plusieurs Chevaliers de sa Nation, & portant à Rhodes des vivres & de l'argent, fut battu par la même tempête, qui le porta contre une plage deserte où il échoua. Le Chevalier Aulamo de la Langue d'Arragon, & Prieur de S. Martin, se flattoit d'entrer dans le Port de Rhodes. Mais il fut rencontré dans l'Archipel par des Galeres Turques, ausquelles après un long combat il n'échapa qu'avec peine. Le Grand Maître abandonné pour ainsi dire de tout secours humain, ne s'abandonna pas lui-même. Ce grand homme fit voir dans cette extrêmité le même courage qui le portoit si souvent sur la bréche & contre les

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ennemis. Par ſon ordre les Chevaliers qui réſidoient dans les Iſles voiſines dépendantes de Rhodes, & dans le Château de Saint Pierre, les abandonnérent pour conſerver la Capitale de l'Ordre: & ſur de légeres barques & de petits brigantins ils y tranſporterent ce qui s'y trouva de ſoldats, d'armes & de vivres. Le Grand Maître réduit à l'extrêmité, prit ce parti dans l'eſperance de recouvrer un jour ces Iſles, s'il ſe pouvoit maintenir dans Rhodes. Mais comme on avoit déja tiré de ces differens endroits de pareils ſecours, ce dernier, la ſeule eſperance des Chevaliers, leur fit plûtôt voir leur foibleſſe qu'il n'augmenta leurs forces. Le Grand Maître dépêcha en même tems en Candie le Chevalier Farfan de la Langue d'Angleterre, pour tâcher d'en tirer des vivres, & il envoya un autre Chevalier appellé des Réaux à Naples pour hâter le ſecours qui étoit retardé par la rigueur de la ſaiſon; mais tous ces ſoins furent inutiles, & il ſembloit que la mer & les vents euſſent conjuré la perte de l'Iſle de Rhodes, & de cet armement, la derniere eſperance des aſſiegez.

Les Turcs auſquels des tranfuges avoient repréſenté ce ſecours comme plus puiſſant & plus prochain qu'il n'étoit, pour le prévenir redoublerent leurs efforts. Achmet qui ſous les ordres de Soliman avoit toute la conduite du ſiege, dreſſa une batterie de dix-ſept canons contre le baſtion d'Italie, dont il acheva de ruiner toutes les fortifications. Il pouſſa enſuite la tranchée juſqu'au pied de la muraille; & pour n'être point endommagée par l'artillerie de la Place, il fit cou-

vrir ces nouveaux ouvrages par des poutres & des madriers très épais. Ses pionniers percerent enſuite la muraille, & pénetrerent juſques ſous les retranchemens, d'où ils tiroient la terre, qui les ſoutenoit, & qu'ils firent enſuite crouler; en ſorte que les Chevaliers ſe virent contraints de ſe retirer plus avant dans la Place: & le Grand Maître qui ne partoit point des attaques, voyant les Infideles maîtres de la meilleure partie du terreplein de ce baſtion, fut réduit à faire abattre l'Egliſe de Saint Pantaleon, & la Chapelle de Nôtre-Dame de la Victoire, pour empêcher les Turcs de s'y loger: & il ſe ſervit des materiaux de ces deux Egliſes pour conſtruire de nouvelles baricades, & des retranchemens qui empêchaſſent l'ennemi de pénetrer plus avant dans la Place.

Le Général Turc eut le même ſuccès au baſtion d'Angleterre: après que ſon artillerie l'eut foudroyé pendant pluſieurs jours, & qu'il en eut raſé les murailles & ruiné les retranchemens, pluſieurs Chevaliers propoſerent de l'abandonner, de charger auparavant les mines pour faire ſauter les premiers des ennemis qui s'y jetteroient. Mais on remontra dans le Conſeil qui ſe tint là-deſſus, que dans l'extrêmité où on étoit réduit, le ſalut de la Place dépendoit de la prolongation du ſiege, pour donner le tems d'arriver au ſecours qu'on attendoit; qu'ainſi il n'y avoit point un pied de terrein qu'il qu'il ne fallût diſputer aux ennemis le plus longtemps qu'on pourroit. Ce dernier ſentiment prévalut; & quoique ce baſtion fût entierement ruiné par les mines & par le feu de l'artillerie, le Che-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

valier Bin de Malicorne s'offrit généreuſement de le défendre : & malgré les attaques continuelles des Turcs, il le conſerva avec beaucoup de gloire juſqu'à la fin du ſiege.

Les Turcs ne laiſſerent pas plus en repos les Chevaliers qui défendoient les poſtes d'Italie & d'Eſpagne : ils s'adreſſerent au premier le 22 Novembre. Ils s'étoient emparez, comme nous le venons de dire, de la meilleure partie du terreplein d'Italie ; à peine les Chevaliers en avoient pû conſerver un tiers, & les uns & les autres enterrez dans des ouvrages ſouterreins, n'étoient plus ſeparez que par des planches & des madriers. Les Turcs qui ſe voyoient maîtres de la plus grande partie de ce terreplein, entreprirent d'en chaſſer entierement les Chevaliers. Un bataillon de ces Infideles du côté de la mer monta à l'aſſaut, pendant qu'une autre troupe attaqua l'épée à la main leurs retranchemens. Mais ils trouverent par tout la même valeur & la même réſiſtance ; & quoique les Chevaliers dans des attaques ſi meurtrieres euſſent perdu beaucoup de monde, ils ne laiſſerent pas de repouſſer les Infideles qui furent obligez de ſe retirer.

Ce ne fut que pour revenir peu de jours après en plus grand nombre : l'attaque fut précedée par une mine qu'ils firent jouer ſous le baſtion d'Eſpagne. Elle fit crouler un grand pan de la muraille ; & pour empêcher que les Chevaliers ne fiſſent de nouveaux retranchemens derriere cette bréche, une batterie de leurs plus gros canons pendant un jour & une nuit tira continuellement contre cet endroit. Les Turcs le trentiéme de Novembre re-

vinrent dès la pointe du jour à l'assaut, en même tems que le Bacha Péri attaquoit de nouveau le terreplein d'Italie. Mais le principal effet des Infideles se fit contre le bastion d'Espagne; les Turcs en grand nombre, & soutenus des meilleures troupes de leur armée, s'avancerent fierement jusqu'à la bréche malgré tout le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiegez: leur grand nombre l'emporta sur tout le courage des Rhodiens, & ils penetrerent jusqu'aux retranchemens, que le Bailli Martinengue y avoit faits avant sa blessure. Mais au son des cloches, qui annonçoit le péril où se trouvoit la Ville, le Grand Maître, le Prieur de Saint Giles, le Bailli Martinengue, qui n'étoit pas encore bien gueri de sa blessure, accoururent de differens endroits avec la plûpart des Chevaliers & des habitans: chacun ne prenant plus l'ordre que de son courage, & peut-être de son desespoir, & tous sans ménager leurs vies, se pousserent avec une espece de fureur contre les Turcs. Ces Infideles ne faisoient pas paroître moins de courage; on se battoit corps à corps, avec un avantage égal, & sans qu'on pût prévoir quel seroit le succès de ce terrible combat. Heureusement pour Rhodes il survint une pluye extraordinaire: il tomboit du Ciel des torrens d'eau, qui entraînerent la terre qui servoit d'épaulement à la tranchée des Infideles. L'artillerie du poste d'Auvergne la voyant alors à découvert, en tua un grand nombre, & d'autres batteries qu'on avoit placées sur les Moulins du Cosquin, & la Mousqueterie des Chevaliers tirant continuellement sur la bréche, & con-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

tre les ennemis, qui s'y étoient logez, en firent un si horrible carnage, que ceux qui purent échaper à la furie du canon, malgré toutes les menaces de leurs Officiers, regagnerent avec précipitation leur tranchée & leur camp.

Les Turcs ne furent pas plus heureux à l'attaque du terreplein d'Italie; le Bacha Peri qui la conduisoit, après avoir perdu ses plus braves soldats, & ayant appris le mauvais succès de l'attaque du bastion d'Espagne; voyant d'ailleurs ses troupes noyées d'eau, fit sonner la retraite. Tel fut le succès d'une journée qui devoit être la derniere de la liberté de Rhodes; mais que le Grand Maître & ses Chevaliers sçurent conserver, en ne se conservant point eux-mêmes, & en prodiguant leurs vies sans aucun ménagement.

Soliman ne put voir revenir ses troupes en desordre & fuyant, sans entrer en fureur: il y avoit près de six mois qu'il étoit avec deux cens mille hommes devant cette Place sans l'avoir pû emporter: le chagrin qu'il en eut, & la crainte que les Princes Chrétiens ne s'unissent à la fin pour lui faire lever le siege, le tint renfermé plusieurs jours dans sa tente, sans se laisser voir à ses Capitaines. Personne n'osoit se présenter devant lui: il n'y eut que le Bacha Péri son ancien Gouverneur, & qui avoit des entrées privilegiées, qui hazarda de l'aborder. Cet adroit Ministre pour l'adoucir, lui représenta que ses troupes étoient logées sur les principaux bastions; qu'il étoit maître d'une partie de la Place; qu'un dernier assaut l'emporteroit; qu'à la verité on avoit affaire à des desesperez qui

se feroient tous tuer plutôt que de se rendre : mais que ces Chevaliers étoient réduits à un petit nombre ; que les habitans la plûpart Grecs de Nation, n'avoient pas le même courage ni le même interêt à s'opiniâtrer à la défense de la Place, & qu'il étoit persuadé qu'ils ne refuseroient pas une composition où ils trouveroient la sureté de leurs vies, & la conservation de leurs biens : le Sultan approuva son avis, & le chargea de l'execution. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Péri par son ordre fit jetter dans la Place plusieurs Lettres au nom du Grand Seigneur, dans lesquelles il exhortoit ces habitans à se soumettre à son Empire, & il les menaçoit en même tems des plus cruels supplices, eux, leurs femmes & leurs enfans, s'ils étoient emportez d'assaut. Le Bacha fit agir ensuite un Genois qui étoit dans le camp de Soliman, & qui s'approchant du bastion d'Auvergne, demanda la permission de parler. Ce Génois appellé *Hierome Monile*, affectant une fausse compassion, dit qu'étant Chrétien, il n'avoit pû se résoudre à voir la perte prochaine, & le massacre de tant de Chrétiens ses freres, qui seroient accablez par la puissance formidable de Soliman ; que leurs fortifications étoient détruites ; les retranchemens ruinez, & l'ennemi déja logé dans la Place ; qu'ils devoient prévenir sagement les suites fâcheuses d'une Ville emportée l'épée à la main, & que peut-être il ne seroit pas impossible d'obtenir de Soliman une composition sûre, & même honorable. Le Commandant du bastion, par ordre du Grand Maître, lui fit réponse que les Chevaliers de Saint Jean ne traitoient avec les

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Infideles que l'épée à la main ; & de peur que ſes diſcours artificieux ne fiſſent quelque impreſſion ſur l'eſprit des habitans, il lui commanda de ſe retirer. Cet adroit Agent du Bacha ne ſe rebuta point, il revint deux jours après au même endroit ſous prétexte d'avoir des Lettres à rendre à un Génois, qui étoit dans la Place. Mais le Commandant lui ayant fait dire de ſe retirer, il déclara qu'il étoit porteur d'un paquet de Soliman pour le Grand Maître : nouveau prétexte pour entrer en négociation, mais que le Grand Maître éluda par le refus de le recevoir, & dans la crainte que les apparences ſeules d'un traité ne ralentiſſent le courage des ſoldats & des habitans : & pour obliger ce négociateur à s'éloigner, on lui tira quelques coups de mouſquet. Un Albanois déſerteur de la Place, & qui étoit paſſé au ſervice de Soliman, parut enſuite ſur la ſcene, & après les ſignaux ordinaires, demanda à être reçu dans la Place pour préſenter au Grand Maître une Lettre dont le Sultan l'avoit chargé ; mais il ne fut pas mieux reçu que le Génois. Le Grand Maître de peur de décourager ſes troupes, refuſa de lui donner audience, & on lui déclara que dans la ſuite, indépendemment des chamades & du caractere des Envoyez, on tireroit ſur tous ceux qui oſeroient approcher de la Place.

Cependant les voyages fréquens de ces Envoyez, & les Lettres du Grand Seigneur, que le Bacha avoit pris ſoin de jetter dans la Ville, ne laiſſerent pas de produire l'effet qu'il en avoit attendu. La plûpart des habitans Grecs de Religion, commencerent

cerent à faire entr'eux des assemblées secrettes ; les plus mutins, ou pour mieux dire les plus lâches, & les plus timides représenterent que la plûpart avoient perdu leurs parens & leurs amis dans tant d'assauts ; qu'ils étoient eux-mêmes à la veille de périr ; que l'ennemi étoit retranché dans la Place, & qu'à la premiere attaque, ils se verroient accablez par la multitude formidable des Infideles ; qu'il y avoit long-tems qu'ils étoient résolus à mourir, mais qu'ils ne pouvoient envisager, sans une douleur mortelle, le deshonneur & l'esclavage de leurs femmes, de leurs filles & de leurs enfans ; qu'on pouvoit prévenir de si grands malheurs par une bonne composition, & qu'après tout, quoiqu'en pussent dire les Chevaliers, l'exemple de tant d'autres Etats Chrétiens qui vivoient paisiblement sous la domination des Turcs, faisoit voir qu'ils pourroient comme eux, & en payant un leger tribut, conserver leur Religion, & même les biens de la fortune. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

De pareils discours, répétez en differentes assemblées, determinerent les plus considerables des habitans, à s'adresser à leur Métropolitain : ils le conjurerent de prendre pitié de son peuple, & de représenter au Grand Maître que s'il ne traitoit promptement avec le Grand Seigneur, ils ne pourroient éviter d'être les premieres victimes de la fureur du soldat victorieux, & que lui-même verroit les Eglises prophanées, les Reliques précieuses des Saints foulées aux pieds, & les femmes & les vierges exposées à la brutalité des Infideles. Ce Prélat entra dans de si justes considerations,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

& il porta au Grand Maître les remontrances & les prieres de ſon peuple. Le Grand Maître rejetta d'abord avec une noble fierté les premieres propoſitions du Métropolitain, & il lui déclara que lui & ſes Chevaliers après s'être enfermez dans Rhodes, avoient élû leur ſépulture ſur les bréches, & dans les derniers retranchemens de la Place, & qu'il eſperoit que les habitans à leur exemple, ne montreroient pas moins de courage.

Mais le Metropolitain les trouva dans une diſpoſition bien differente : la peur d'un côté & le déſir de la paix de l'autre, avoient pris le deſſus dans les eſprits ; de nouveaux députez revinrent le lendemain, & s'adreſſerent directement au Grand Maître : ils lui déclarerent que s'il ne donnoit ordre à la conſervation des habitans, ils ne pourroient pas ſe diſpenſer de prendre eux-mêmes les moyens les plus convenables pour mettre en ſureté & la vie & l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans.

Le Grand Maître craignant juſtement que le deſeſpoir ne fit naître une funeſte diviſion dans la Place, qui en avançât la perte ; les renvoya au Conſeil. Pendant qu'on délibéroit ſur une matiere ſi importante, trois Marchands fraperent à la porte de la ſalle : après y avoir été introduits, ils préſenterent une Requête ſignée des principaux habitans, par laquelle ils ſupplioient la Religion de pourvoir au ſalut de leurs femmes & de leurs enfans, & ils inſinuoient à la fin de cette Requête, que ſi on n'y avoit égard, ils ſe croyoient obligez par toutes les Loix divines & humaines, à ne pas

les abandonner à la fureur & à la brutalité des Infideles. Le Grand Maître avant que de leur répondre, fit appeller les Chevaliers qui commandoient dans les differens postes, pour être instruit par leur bouche de l'état & des forces de la Place. Il s'adressa particulierement au Grand Prieur de S. Gilles, & au Bailli Martinengue, qui depuis peu de jours avoit repris les armes & la défense de la Place. Ces deux grands hommes qui avoient tant de fois exposé leurs vies dans les occasions les plus perilleuses, déclarerent l'un après l'autre qu'ils croyoient être obligez en conscience & sur leur honneur, de représenter à l'Assemblée que la Place n'étoit plus tenable; que les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la Ville plus de quarante pas en avant, & plus de trente en travers; qu'ils y étoient fortifiez d'une maniere qu'on ne pouvoit plus se flatter de les en chasser, ni de reculer davantage pour se retrancher; que tous les pionniers & les meilleurs soldats avoient été tuez; qu'on n'ignoroit pas combien la Religion avoit perdu de Chevaliers; que la Ville manquoit également de provisions de guerre & de bouche, & qu'à moins d'un prompt & puissant secours, on ne voyoit aucune ressource; qu'on devoit même craindre qu'à la premiere attaque les Chrétiens ne fussent accablez par la puissance formidable, & par le grand nombre des Infideles. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Tout le Conseil sur le raport de deux Capitaines si braves & si entendus dans le métier de la guerre, opina à traiter avec Soliman. Le Grand Maître seul fut d'un sentiment contraire, & sans

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. rien rabattre de sa constance & de sa magnanimité ordinaire, il leur representa que depuis tant de siecles que leur Ordre faisoit la guerre aux Infideles, les Chevaliers dans les occasions les plus dangereuses avoient toujours préferé une mort sainte & glorieuse à la conservation d'une vie fragile; qu'il étoit disposé à leur en donner l'exemple, & qu'il les conjuroit, avant que de prendre un si fâcheux parti, d'y faire encore de serieuses réflexions.

Les principaux du Conseil lui repartirent que s'il n'étoit question que de leur perte particuliere, ils mourroient tous volontiers à sa suite & à son exemple; qu'ils étoient disposez à sacrifier leurs vies; qu'en prenant l'habit de Religion ils l'avoient dévouée à Dieu; mais qu'il s'agissoit du salut des habitans; que si les Infideles emportoient la Place l'épée à la main, & dans un assaut, ils contraindroient les femmes, les enfans, & toutes les personnes foibles à renoncer à la foi; qu'ils feroient de la plûpart des habitans des esclaves ou des renegats, & que les Eglises, & surtout les Reliques qu'on reveroit depuis si long-tems dans Rhodes, seroient prophanées par ces Infideles, & deviendroient l'objet de leur mépris & de leurs railleries. Le Grand Maître céda enfin à de si pieuses considerations, & on résolut à la premiere ouverture de paix que feroit le Sultan, d'y répondre & d'entrer en négociation.

Le Grand Seigneur inquiet d'un secours dont les Chevaliers prenoient soin de répandre le bruit, & ne pouvant ni prendre la Place, ni aussi pour son honneur lever le siege, tenta par de nouvelles

propoſitions d'ébranler la fermeté & la conſtance des Chevaliers : par ſon ordre on arbora une enſeigne ſur le haut de l'Egliſe de Sainte Marie & dans un quartier nommé les Lymonitres. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Maître de ſon côté en fit planter enſuite une autre ſur un Moulin, qui étoit à la porte du Colquin. A ce ſignal deux Turcs qui à leur habillement paroiſſoient des Officiers conſiderables, ſortirent des tranchées, & s'avancerent vers cette porte : ils y furent rencontrez par le Prieur de S. Gilles, & par le Bailli de Martinengue, auſquels ſans s'expliquer ils remirent ſeulement une Lettre du Grand Seigneur pour le Grand Maître. Cette Lettre contenoit une ſommation de lui rendre la Place, avec des offres avantageuſes ſi on la lui remettoit ſur le champ ; & auſſi avec des menaces de faire tout paſſer au fil de l'épée ſi on differoit plus long tems. Le Conſeil ordinaire de l'Ordre & le grand Conſeil furent d'avis d'écouter les conditions que ce Prince offroit : on convint des ôtages de part & d'autre. La Religion députa à Soliman le Chevalier Antoine Grolée dit Paſſim, & Robert Perrucey, Juge de Rhodes, qui parloient tous deux avec facilité le Grec vulgaire : les Turcs de leur côté envoyerent dans Rhodes un neveu du Général Achmet, & un des Interprétes de Soliman dans lequel ce Prince avoit une entiere confiance. Le Chevalier de Grolée & ſon adjoint furent admis à l'Audience du Grand Seigneur, qui leur dit qu'il étoit diſpoſé à les laiſſer ſortir paiſiblement de l'Iſle & de l'Orient s'ils lui rendoient promptement Rhodes, le Fort

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de S. Pierre, Lango & les autres petites Iſles de la Religion ; mais que ſi par une témeraire défenſe ils s'opiniâtroient plus long-tems contre ſa puiſſance redoutable, il mettroit tout à feu & à ſang. Les deux envoyez demanderent à rentrer dans la Place pour communiquer ſes intentions au Grand Maître & au Conſeil ; mais les Turcs renvoyerent ſeulement le Perrucey, avec ordre de raporter inceſſamment une réponſe déciſive, & le Géneral Achmet retint dans ſa tente le Chevalier de Grolée qu'il traita honorablement, & il lui avoua même en mangeant enſemble & dans la chaleur du repas, que le Sultan ſon Maître avoit perdu à ce ſiege quarante-quatre mille hommes, qui avoient péri par les armes des Chevaliers, ſans compter un nombre preſque auſſi conſiderable qui étoient morts de maladies & de froid depuis le commencement de l'hyver.

Pendant les préliminaires de cette négociation, de jeunes gens & des Bourgeois les moins conſiderables, qui n'avoient point eu de part à la Requête que les principaux d'entr'eux avoient préſentée au Grand Maître, coururent en tumulte à ſon Palais pour ſe plaindre qu'il traitât avec l'ennemi ſans leur participation ; que c'étoit les livrer à une nation perfide, & qui faiſoit gloire de manquer de parole aux Chrétiens, & qu'ils aimoient mieux mourir tous les armes à la main, que d'être taillez en pieces après la capitulation, comme l'avoient été les habitans de Bellegrade. Le Grand Maître accoutumé aux bravades & à la vanité des Grecs, répondit ſans s'émouvoir que la prudence

n'avoit pas permis de rendre publics les motifs de la négociation, de peur que le Grand Seigneur inſtruit du mauvais état de la Place, ne la rompît, & que ſes troupes ne revinſſent à un aſſaut, & qu'on craignoit de manquer de forces ſuffiſantes pour le ſoutenir; mais qu'il étoit ravi de les trouver ſi bien diſpoſez à la défenſe de leur patrie; qu'ils le verroient toujours à leur tête, & prêt à répandre la derniere goute de ſon ſang pour la conſervation de la Place; qu'ils ſe ſouvinſſent ſeulement à la premiere occaſion d'y apporter le même courage, & toute la réſolution dont ils ſe faiſoient honneur dans leurs diſcours & devant leur Souverain. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Comme on ne faiſoit pas grand fond ſur les vains propos de quelques fanfarons, le Grand Maître & le Conſeil, après avoir appris par un de leurs Envoyez la diſpoſition du Sultan, jugerent à propos de lui dépêcher deux autres Ambaſſadeurs, & on choiſit pour cet emploi Dom Raimond Marquet, & Dom Lope Depas, tous deux Eſpagnols, qui dans l'audience qu'ils eurent du Grand Seigneur, lui demanderent trois jours de tréve pour régler la capitulation, & pour concilier les interêts des habitans en partie Latins & en partie Grecs.

Mais ce Prince toujours inquiet des bruits qui étoient répandus dans ſon armée d'un prochain ſecours, rejetta la propoſition d'une tréve; & pour déterminer le Grand Maître à traiter promptement, il commanda à ſes Officiers qu'on recommençât à tirer, & que tout ſe préparât pour un aſſaut gé-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

neral. Il renvoya en même tems un des nouveaux Envoyez ; mais il retint l'autre, apparemment pour reprendre la négociation, si les armes n'avoient pas un prompt & heureux succès.

Les batteries commencerent à tirer de part & d'autre, mais plus foiblement du côté des Chevaliers qui réservoient le peu de poudre qui leur restoit pour les assauts qu'ils ne pouvoient éviter. Le Grand Maître voyant l'attaque recommencer, envoya chercher ces habitans qui lui avoient parlé avec tant d'ostentation de leur courage : il leur dit qu'il étoit tems d'en donner des preuves, & on publia en même tems à son de trompe un ordre de sa part à tous les citoyens de se rendre incessamment aux postes avancez avec défense de desemparer ni jour ni nuit, sous peine de la vie. Ces bourgeois obéirent à ce ban pendant quelques jours ; mais un jeune homme épouvanté du péril où il avoit été exposé par l'artillerie des ennemis, s'étant retiré dans sa maison à la faveur de la nuit, le Grand Maître l'y envoya prendre ; & pour l'exemple & la manutention de la discipline, le Conseil de guerre le condamna à être pendu.

Quoique toutes les fortifications de Rhodes fussent ruinées, & que la Ville ne fût pour ainsi dire, qu'un monceau de pierres & de terre, les Chevaliers s'étoient toujours maintenus dans la barbacane du bastion d'Espagne, où le Grand Maître s'étoit logé pour le mieux défendre ; les Turcs l'attaquerent le dix-sept du mois de Décembre.

Le combat fut sanglant & très opiniâtré ; on se battit presque tout le jour de part & d'autre avec une

une égale animosité ; le Grand Maître & le peu de Chevaliers qui lui restoient, alloient, pour ainsi dire, au devant des coups, & plutôt que de survivre à la perte de la Place, cherchoient la mort qui sembloit les fuir. Enfin ils firent de si génereux efforts, qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis, ils les forcerent de se retirer. Mais ces Infideles animez par les reproches du Sultan, revinrent le lendemain à l'assaut, & ils s'y présenterent en si grand nombre, que les Chevaliers accablez par leur multitude, se virent réduits à abandonner cet ouvrage, & se jetterent dans la Ville pour la défendre jusqu'à l'extrêmité, & s'ensevelir sous ses ruines.

VILLIERS DE L'ISLE ADAM.

Les Bourgeois épouvantez du péril prochain, abandonnoient leurs postes, & se retiroient les uns après les autres : il fallut que le Grand Maître & les Chevaliers fissent seuls les gardes ordinaires ; & si ces génereux soldats de Jesus-Christ ne s'étoient tenus sur les bréches, la Ville auroit été surprise & emportée d'assaut. Enfin tous les habitans vinrent en corps supplier le Grand Maître de reprendre la négociation, & ils le supplierent seulement de trouver bon qu'ils pussent envoyer au camp avec ses Ambassadeurs, deux députez pour conserver leurs interêts dans la capitulation : le Grand Maître y consentit ; la Bourgeoisie nomma Pierre Singlifico & Nicolas Vergati ; & le Chevalier de Grolée qui avoit renoué la négociation avec le Général Achmet, les conduisit au camp, & le pria de les présenter au Grand Seigneur. Mais avant que d'être admis à son audience, le Grand Maître,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans l'eſperance, quoique incertaine, d'un ſecours, & pour allonger la négociation, l'avoit chargé de faire voir à Achmet un ancien traité que le Sultan Bajazet avoit fait avec le Grand Maître d'Aubuſſon, par lequel il donnoit ſa malediction à celui de ſes ſucceſſeurs qui violeroit la paix qu'il avoit conclue avec les Chevaliers de Saint Jean: le Grand Maître avoit chargé ſon Ambaſſadeur de cet acte, pour preſſentir ſi Soliman zélé obſervateur de ſa Loi, pourroit être diſpoſé, moyennant une ſomme conſiderable d'argent, à lever le ſiege. Mais Achmet n'eut pas plutôt jetté les yeux ſur ce papier qu'il le mit en pieces, le foula aux pieds, & chaſſa de ſa préſence l'Ambaſſadeur & les Députez du peuple: enfin n'y ayant plus de ſecours à eſperer, ni de forces dans la Ville pour ſe défendre, le Grand Maître renvoya l'Ambaſſadeur & les Députez au camp; & après qu'ils eurent ſalué le Grand Seigneur, ils travaillerent avec Achmet à dreſſer la capitulation, dont les principaux articles contenoient, que les Egliſes ne ſeroient point prophanées, & qu'on n'obligeroit point les habitans de livrer leurs enfans pour en faire des Janiſſaires; que l'exercice de la Religion Chrétienne ſeroit libre; que le peuple ſeroit exempt d'impoſitions pendant cinq ans; que tous ceux qui voudroient ſortir de l'Iſle, en auroient la permiſſion; que ſi le Grand Maître & les Chevaliers n'avoient pas de vaiſſeaux ſuffiſans pour les porter juſqu'en Candie, il leur en ſeroit fourni par les Turcs; qu'ils auroient le tems & l'eſpace de douze jours, à compter de celui de la ſignature du traité, pour

embarquer leurs effets ; qu'ils pourroient emporter les Reliques des Saints, les vaſes ſacrez de l'Egliſe de Saint Jean, les ornemens, leurs meubles & leurs titres, & tout le canon dont ils avoient coutume de ſe ſervir pour armer leurs galeres ; que tous les forts de l'Iſle de Rhodes, & des autres Iſles qui appartenoient à la Religion, & le Château de Saint Pierre ſeroient remis aux Turcs ; que pour faciliter l'execution de ce traité, l'armée Ottomane s'éloigneroit de quelques milles ; que pendant ſon éloignement, le Sultan enverroit quatre mille Janiſſaires commandez par leur Aga pour prendre poſſeſſion de la Place, & que le Grand Maître pour ſureté de ſa parole, donneroit en ôtage vingt-cinq Chevaliers, entre leſquels il y auroit deux Grands-Croix avec vingt-cinq bourgeois des principaux de la Ville. Ce traité ayant été ſigné par l'Ambaſſadeur & les Députez d'une part, & par le Géneral Achmet au nom du Sultan, & ratifié par le Grand Maître & les Seigneurs du Conſeil, les ôtages dont on étoit convenu ſe rendirent au camp, & l'Aga des Janiſſaires entra en même tems dans la Ville avec une compagnie de ſes ſoldats, & en prit poſſeſſion. VILLIERS DE L'ISLE ADAM.

Pendant que de part & d'autre on travailloit à l'execution du traité, on apperçut en mer une flotte nombreuſe, qui à voiles déployées, & avec un vent favorable, tenoit la route de l'Iſle. Les Turcs toujours inquiets ſur le ſecours que les Chevaliers attendoient depuis ſi long-tems, ne douterent plus que ce ne fuſſent des vaiſſeaux des Princes d'Occident, qui s'avançoient pour faire

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

lever le siege. On courut aux armes de tous côtez ; Soliman & ses Géneraux n'étoient pas sans de vives inquiétudes ; mais la flotte approchant des côtes de l'Isle, on reconnut des Croissans aux pavillons ; & après que la flotte eut débarqué les troupes dont elle étoit chargée, on apprit qu'elle venoit des frontieres de Perse, & que Soliman voyant ses soldats rebutez de tant d'attaques inutiles, & dans l'esperance que de nouveaux soldats se porteroient avec plus d'ardeur dans les assauts, avoit commandé au Bacha Ferrat de les amener avec le plus de diligence qu'il pourroit. Il est à présumer que si ces nouvelles troupes avoient débarqué plutôt, les Chevaliers n'auroient pas eu une composition si honorable du Sultan ; mais comme on avoit commencé à executer la capitulation, Soliman ne voulut point se prévaloir de ce secours, ni manquer à sa parole.

Deux jours après la signature du traité, le Général Achmet eut une conference avec le Grand Maître dans le fossé du poste d'Espagne ; & après differens discours qu'ils eurent entr'eux au sujet de l'attaque & de la défense de Rhodes, il lui dit que le Grand Seigneur souhaitoit le voir, & il lui insinua que, de peur d'irriter ce jeune Prince, il ne devoit pas songer à partir avant que d'avoir salué son vainqueur. Le Grand Maître craignant de le trouver irrité de la longue résistance qu'il avoit faite à ses armes, & même du nombre prodigieux de soldats que ce Prince avoit perdus à ce siege, avoit de la répugnance à se livrer entre ses mains ; mais d'un autre côté il appréhendoit par

son refus de lui fournir un prétexte qu'il cherchoit peut-être, de ne pas tenir sa parole : ainsi ce grand homme qui pendant le siege s'étoit exposé dans les plus grands périls, passa par dessus toute consideration, & résolut de se sacrifier encore une fois pour le salut de ses freres. Il se rendit le lendemain de grand matin dans le quartier & à l'entrée de la tente du Sultan ; les Turcs par orgueil, & par une grandeur barbaresque, l'y laisserent pendant presque toute la journée, sans lui présenter à boire & à manger, exposé à un froid rigoureux, à la neige & à la grêle qui tomboient en abondance. On l'apella sur le soir, & après l'avoir revêtu & les Chevaliers de sa compagnie, de vestes magnifiques, on l'introduisit à l'audience du Sultan. Ce Prince fut touché de la majesté qui éclatoit dans toute la personne du Grand Maître ; & pour le consoler il lui fit dire par son truchement, *Que la conquête, ou la perte des Empires étoient des jeux ordinaires de la fortune.* Il ajouta, pour tâcher d'attacher un si grand Capitaine à son service, qu'il venoit de faire une dure experience du peu de fond qu'il y avoit à faire sur l'amitié & l'alliance des Princes Chrétiens dont il avoit été si indignement abandonné ; & que s'il vouloit embrasser sa Loi, il n'y avoit ni Charges ni dignitez dans l'étendue de son Empire, dont il ne fût disposé à le gratifier. Le Grand Maître aussi zelé Chrétien que grand Capitaine, après l'avoir remercié de la bonne volonté qu'il lui témoignoit, lui répondit qu'il seroit indigne de ses graces, s'il étoit capable de les accepter ; qu'un aussi grand Prince seroit deshonoré par les servi-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ces d'un traître & d'un renegat; & il se contenta de supplier Soliman de vouloir bien ordonner à ses Officiers qu'on ne le troublât point dans sa retraite & dans son embarquement. Soliman lui fit dire qu'il y pouvoit travailler tranquillement; que sa parole étoit inviolable, & en signe d'amitié, & peut-être par une ostentation de sa grandeur, il lui présenta sa main à baiser.

Cependant au préjudice du traité & des promesses si positives du Grand Seigneur, cinq jours après que la capitulation eut été signée, quelques Janissaires, sous prétexte de venir visiter leurs camarades, qui avec leur Aga avoient pris possession de la Place, s'y répandirent, pillerent les premieres maisons qui se trouverent proche la porte du Cosquin, se jetterent dans les Eglises qu'ils prophanerent, fouillerent jusques dans les tombeaux des Grands Maîtres, où leur avarice leur avoit fait croire qu'ils trouveroient des trésors: de-là comme des furies, ils passerent dans l'Infirmerie, le monument le plus celebre de la charité des Chevaliers, en chasserent les malades, & pillerent la vaisselle d'argent dans laquelle ils étoient servis, & ils auroient porté encore plus loin leur violence, si sur les plaintes du Grand Maître, le Général Achmet qui sçavoit les intentions du Grand Seigneur, n'eût fait dire à leur Aga, que sa tête répondroit du pillage & de l'emportement de ces soldats. En effet le Grand Seigneur avide de gloire & jaloux de sa réputation, vouloit que les Chevaliers, en se retirant dans les differens Etats de la Chrétienté, y portassent avec les nouvelles de

la conquête de Rhodes, la réputation de ſa clemence & de la foi inviolable de ſes paroles : & ce fut peut-être le ſujet qui l'engagea, en viſitant ſa nouvelle conquête, d'entrer dans le Palais du Grand Maître. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Ce Prince le reçût avec les marques de reſpect qui étoient dûes à un Monarque ſi puiſſant. Soliman dans cette viſite ſi extraordinaire aux Grands Seigneurs, l'aborda d'une maniere affable, l'exhorta à ſupporter avec courage ce changement dans ſa fortune ; il lui fit dire par Achmet dont il s'étoit fait accompagner, qu'il pouvoit travailler tout à loiſir à embarquer ſes effets, & que s'il n'avoit pas aſſez du tems dont on étoit convenu, il le prolongeroit volontiers. Il ſe retira enſuite avec les aſſurances qu'il donna de nouveau au Grand Maître d'une fidelité inviolable dans l'execution de la capitulation ; & ſe tournant vers ſon Géneral en ſortant du Palais : *Ce n'eſt pas ſans quelque peine*, lui dit-il, *que j'oblige ce Chrétien à ſon âge de ſortir de ſa maiſon.*

Ce Prince fut obligé de la quitter avant même le terme dont on étoit convenu ; & ayant appris que le Sultan ſe diſpoſoit à partir dans deux jours pour Conſtantinople, il ne jugea pas à propos de reſter dans l'Iſle à la merci des Officiers qui y commanderoient, & qui pendant l'éloignement du Grand Seigneur, ſe feroient peut-être un merite de donner au traité des explications conformes à la haine & à l'animoſité qu'ils avoient contre les Chevaliers. Ainſi ne jugeant pas qu'il y eût de ſûreté à reſter plus long-tems parmi des barbares

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

peu ſcrupuleux ſur le droit des gens, il ordonna aux Chevaliers & à ceux des habitans qui voudroient ſuivre la fortune de l'Ordre, de porter inceſſamment dans les vaiſſeaux de la Religion ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ce funeſte embarquement ſe fit de nuit avec une précipitation & un déſordre qu'il eſt difficile d'exprimer: rien n'étoit plus touchant que de voir ces malheureux citoyens chargez de leurs meubles, & ſuivis de leurs familles, abandonner leur patrie. On entendoit de tous côtez un bruit confus d'enfans qui pleuroient, de femmes qui ſe plaignoient, d'hommes qui maudiſſoient leur mauvaiſe fortune, & de matelots qui crioient après les uns & les autres. Le Grand Maître ſeul diſſimuloit ſagement ſa douleur; les ſentimens de ſon cœur n'alloient point juſques ſur ſon viſage, & dans cette confuſion il donnoit ſes ordres avec la même tranquillité que s'il n'eût été queſtion que de faire partir pour la courſe une eſcadre de la Religion.

Ce Grand Maître outre les Chevaliers, fit embarquer plus de quatre mille habitans de l'Iſle, hommes, femmes & enfans, qui pour ne pas reſter ſous la domination des Infideles, s'attacherent à la fortune de l'Ordre, & abandonnerent leur Patrie.

Le Prince Amurat, ce fils de l'infortuné Zizim, eût bien voulu auſſi ſuivre le Grand Maître, & il étoit convenu avec lui qu'il ſe rendroit ſur ſon bord avec toute ſa famille; mais Soliman qui le vouloit avoir en ſa puiſſance, le faiſoit obſerver de ſi près, que malgré tous les déguiſemens dont il ſe couvrit, il ne put approcher de la flotte; &

il

il fut réduit à ſe cacher dans les débris des maiſons que le canon des Turcs avoit ruinées. Le Grand Maître n'ayant pû le ſauver, après avoir pris congé du Grand Seigneur, monta le dernier ſur ſon vaiſſeau. Le premier jour de Janvier de l'année quinze cens vingt trois, toute la flotte à ſon exemple appareilla, & le peu de Chevaliers qui reſtoient d'un ſiege ſi long & ſi meurtrier, ſe virent réduits à la triſte neceſſité d'abandonner l'Iſle de Rhodes & les Places & les autres Iſles qui dépendoient de la Religion, & où l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem regnoit avec tant de gloire depuis près de deux cens vingt ans.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Fin du huitiéme Livre.

Voyez le 7e Livre de cette Hiſt. p. 363.

DISSERTATION

Au ſujet de deux Hiſtoriens contemporains & originaux, qui rapportent le même fait; mais revêtu de circonſtances très-differentes, & qui en changent entierement l'eſpece.

CEux qui entreprennent de parcourir l'eſpace immenſe de l'hiſtoire, rencontrent ſouvent ſur leur route des écueils dont on ne peut gueres ſe tirer, qu'en tenant toujours la ſonde à la main, & avec le ſecours de la critique, qu'un ſage Ecrivain doit conſulter à tous momens, comme la bouſſole ſi neceſſaire dans cette eſpece de navigation. Perſonne n'ignore que cet art, comme les autres ſciences, eſt conduit par des principes & par des regles qui lui ſont particulieres. On nous propoſe pour la premiere de n'avancer aucun fait, autant que cela ſe peut, que ſur le témoignage des Hiſtoriens contemporains & originaux: c'eſt ce témoignage qui établit la ſûreté & la confiance du lecteur. Mais ſi ces anciens Auteurs d'une égale autorité, rapportent différemment le même fait, par quelle regle un Ecrivain poſterieur ſe pourra-t-il déterminer? quel motif fixera ſon choix, & auquel des deux Hiſtoriens donnera-t-il la préference?

C'eſt préciſément l'embarras où je me ſuis trouvé en écrivant dans mon ſeptiéme Livre la maniere dont le Prince Gem ou Zizim, fils de Mahomet II. fut reçû dans l'Iſle de Rhodes par le Grand Maître & les Chevaliers de S. Jean. Pour me conduire dans ma narration, j'ai cherché des Hiſtoriens contemporains & originaux: j'en ai trouvé deux auſquels on ne peut diſputer cette qualité; mais qui ſont très-oppoſez dans la relation du même fait. Le premier eſt Guillaume Caourſin, Vice-Chancelier de l'Ordre; & l'autre Guillaume de Jaligni, Secretaire de

Pierre de Bourbon, ſecond du nom, Seigneur de Beaujeu, qui au prejudice du Duc d'Orleans heritier préſomptif de la Couronne, s'empara du Gouvernement, & ſous lequel ſe paſſerent la plûpart des affaires que ſon Secretaire a décrites. Il s'agit uniquement entre ces deux Ecrivains de ſçavoir ſi après la mort de Mahomet II. le Prince Zizim ſon fils cherchant un azile contre la puiſſance de ſon frere Bajazet, qui vouloit le faire perir; ſi, dis-je, ce malheureux Prince demanda au Grand Maître de Rhodes une retraite dans ſes Etats, & un ſauf-conduit pour s'y rendre & en ſortir quand il lui plairoit, & ſi ce ſauf-conduit lui fut envoyé avec une eſcadre de Vaiſſeaux pour lui ſervir d'eſcorte, ainſi que le rapporte Caourſin; ou s'il ne ſe jetta dans le Port de Rhodes, & ne s'expoſa à être fait priſonnier de guerre par les Chevaliers, que pour éviter d'être pris par les Galeres du Sultan ſon frere, dont il ſe voyoit environné de tous côtez, ainſi que le rapporte Jaligni, qui prétend que le Grand Maître & les Chevaliers s'aſſurerent de ſa perſonne, *eſperant*, dit-il, *en bien faire leur profit.*

Selon Caourſin, Zizim n'étoit que le cadet de Bajazet; mais il dit que ce Prince prétendoit à la Couronne, comme étant né dans la pourpre, & depuis que l'Empereur Mahomet ſon pere étoit parvenu à l'Empire: au lieu que Bajazet, quoique plus âgé, n'étoit né que dans le temps qu'Amurat II. regnoit, & que Mahomet étoit encore ſimple particulier: *Fateor*, fait-il dire à Zizim, *fratrem priùs in lucem prodiiſſe; ſed patre eſt genitus non rege.* Jaligni au contraire dit nettement que Zizim étoit l'aîné. Le Vice-Chancelier ajoûte que Zizim ayant perdu deux batailles contre ſon frere; qu'ayant mandié inutilement le ſecours du Soudan d'Egypte, & que ſe trouvant ſans troupes & errant au milieu de ſes propres Etats, & parmi les rochers du mont Taurus, il avoit été réduit à chercher un azile dans l'Iſle de Rhodes; qu'il avoit envoyé des Ambaſſadeurs au Grand Maître pour lui demander un ſauf-conduit; *Fidem publicam implorat*, dirent ces Ambaſſadeurs à d'Aubuſſon, *quâ tutus in veſtram ditionem pateat aditus.* L'Hiſtorien continuant ſa narration, dit que le Grand

Maître lui envoya ce ſauf-conduit, pour pouvoir entrer & ſortir de ſes Etats en toute liberté, & dans la forme que les Ambaſſadeurs deſirerent.

On a vû dans le Livre VII. que le Grand Maître renvoya ces Miniſtres avec une puiſſante eſcorte pour conduire le Prince dans l'Iſle de Rhodes : *Firmatus animo*, dit Caourſin, *navim conſcendit, & Hieroſolymorum Equitum fidei ſe committit* : il ſe livre, dit cet Hiſtorien, à la foi des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem. Zuniga Grand Prieur de Caſtille, lui donnant la main pour le faire entrer dans ſon bord, & lui adreſſant la parole : Nous vous recevons, Seigneur, lui dit-il, comme notre hôte, & non pas comme un ennemi : *Te excipimus ut hoſpitem, non ut hoſtem.* Ce qui lui fut confirmé par le Grand Maître, qui lui dit en l'abordant : Puiſque vous entrez dans nos Etats comme notre ami & notre hôte, il eſt bien juſte que nous vous rendions tous les devoirs de l'hoſpitalité : *Tu ut hoſpes & amicus accedis, jura quidem hoſpitii ut præbeamus decens eſt.*

Mais le traité que le Grand Maître fit depuis avec le Sultan Bajazet, démentit bien-tôt un procedé d'abord ſi genereux : car les Chevaliers convinrent avec ce Sultan, moyennant une penſion de quarante-cinq mille ducats d'or, de retenir en leur pouvoir Zizim, de l'empêcher de troubler le Sultan ſon frere dans la jouiſſance & le gouvernement de l'Empire, tant que de ſon côté il ne porteroit pas ſes armes contre leurs Etats & contre ceux des Princes Chrétiens. Caourſin, & après lui le Pere Bouhours, pour couvrir l'injuſtice & la honte d'un pareil traité, fait au préjudice du ſauf-conduit que le Grand Maître & l'Ordre avoient envoyé au Prince Zizim, prétendent qu'en demandant le ſauf-conduit, il s'étoit engagé à ſuivre en toutes choſes les conſeils du Grand Maître ; que ce ne fut qu'à cette condition que le ſauf-conduit fut expedié : outre cela, que Zizim avoit donné au Grand Maître une procuration très-ample pour traiter avec les Turcs comme bon lui ſembleroit, & que c'eſt, dit le Pere Bouhours, en vertu de cette procuration, que le Grand Maître avoit fait entrer Zizim dans le traité de paix.

Hiſt. de Pierre d'Auſſon.

Pour ce qui regarde, ajoûtent ces deux Hiſtoriens,

les quarante ou quarante-cinq mille ducats, dont les gens mal intentionnez faiſoient un crime à tout l'Ordre, il eſt certain que l'argent qu'on reçut de Bajazet fut employé à l'entretien de Zizim : & le Grand Maître bien loin d'en tirer quelque profit, y ajoûta de ſon revenu : ce qui ſe peut voir aiſément, ſi on conſidere la magnificence royale avec laquelle le Prince Ottoman fut toujours traité, ſans parler des dépenſes infinies qu'il fallut faire à ſon occaſion, ſoit en envoyant, ſoit en recevant des Ambaſſadeurs.

Mais on peut répondre à ces deux Hiſtoriens, que ſuppoſé, comme ils l'avancent, que le Prince Turc, pour obtenir le ſauf-conduit, ſe fût ſoumis à ſuivre en toutes choſes l'avis & les ordres du Grand Maître, cette ſoumiſſion & cet engagement prétendu ne pouvoient jamais avoir été ſtipulez au préjudice de la liberté du Prince, l'unique objet, & le principal motif du ſauf-conduit : autrement c'étoit le détruire en le demandant à une pareille condition. Ce qu'on allegue d'une procuration que le même Zizim avoit donnée au Grand Maître, paroît une raiſon auſſi frivole. Ce Prince, à les en croire, avoit donné une procuration au Grand Maître, pour traiter en ſon nom avec le Grand Seigneur ſon frere ; & le Procureur ſe fait un titre de cette procuration, pour de concert avec ſon ennemi, le retenir dans une dure priſon. A l'égard des quarante-cinq mille ducats d'or que Bajazet fourniſſoit pour la penſion de ſon frere, je laiſſe à juger au lecteur, ſi une ſomme auſſi conſiderable, ſur-tout en 1485, ne ſuffiſoit pas à l'entretien d'un priſonnier & de ſes gardes. Si on veut prendre la peine d'évaluer cette ſomme, par rapport à ce qu'elle produiroit aujourd'hui, on pourra juger, s'il étoit beſoin, que le Grand Maître, comme le diſent ſes deux Hiſtoriens, prît ſur ſon propre revenu ce qui manquoit à la dépenſe du Prince Turc : ou ſi une penſion auſſi conſiderable que celle que le Grand Seigneur faiſoit remettre exactement tous les ans à Veniſe, ne fut pas un des motifs qui engagerent l'Ordre à ne ſe pas défaiſir d'un penſionnaire ſi utile. Après avoir conſulté Caourſin, voyons de quelle maniere Jaligni décrit le même évenement.

De tous les faits rapportez par ces deux Hiſtoriens, & où ils ſont oppoſez l'un à l'autre, je n'en trouve qu'un de bien important, & qui interreſſe, ce me ſemble, l'honneur du Grand Maître & de ſon Ordre. C'eſt le ſauf-conduit dont Caourſin prétend que Zizim s'étoit muni avant que d'entrer dans le Port de Rhodes. Car s'il ne s'y eſt préſenté qu'en qualité de priſonnier de guerre, ainſi que le prétend Jaligni, il eſt indubitable que l'Ordre a pû diſpoſer de ce priſonnier, le tranſporter en France, traiter avec ſon frere de ſa penſion, remettre & donner le même priſonnier au Pape: il n'y a rien en tout cela contre les regles ordinaires de l'équité & de la juſtice. Mais ſi on s'attache ſimplement aux faits que rapporte Caourſin, & qu'il ſoit vrai que le Prince Turc, avant que de ſe livrer aux Chevaliers, avoit pris la précaution de s'aſſurer d'un ſauf-conduit; comment ſauver le Grand Maître & ſon Ordre, d'avoir manqué de parole, & violé la foi publique qu'ils avoient engagée à ce Prince? Voilà le point de la difficulté; auquel de ces deux Hiſtoriens donnerons-nous la préference? Tout ſemble favoriſer Caourſin. Non ſeulement cet Hiſtorien étoit contemporain; mais encore il demeuroit à Rhodes quand Zizim y arriva: il étoit Miniſtre, & un des principaux Officiers de la Religion, & apparemment qu'étant Vice-Chancelier, lui même avoit dreſſé & ſigné le ſauf-conduit: & ce qui ſemble déterminer encore davantage à ſuivre ſon parti, c'eſt que cet Ecrivain paſſionné pour les intérêts de cet Ordre; qui dans tous ſes ouvrages ne perd aucune occaſion d'en celebrer les actions illuſtres, rapporte ingenuement un fait qui ne lui eſt pas fort honorable. L'aveu d'une défaite par le parti vaincu, eſt une preuve inconteſtable pour la gloire du victorieux.

Ce qui pourroit rendre la relation de Caourſin ſuſpecte, c'eſt que cet Ecrivain amplifie & exagere tout ce qui paſſe par ſa plume; & ſur le fond d'un fait conſtant & certain, il bâtit preſque un Roman, ou du moins il l'accompagne de circonſtances, qui bien ſouvent ne ſont pas ſeulement vrai-ſemblables. S'il parle de Mahomet pere de Zizim, il fait un ſorcier & un magicien d'un

Prince qu'on ſçait avoir été un athée parfait, & qui ne reconnoiſſoit pour divinité que la fortune. Quand il s'agit de la mort de ce Prince, il le damne juſtement; mais pour avoir plutôt fait, il le précipite corps & ame dans les enfers, où il répandit, dit cet excellent Hiſtorien, une ſi horrible puanteur, que cette odeur inſupportable augmenta de beaucoup les ſupplices des damnez. *Arbitramur enim*, dit-il, *tam ſceleſtum, tam fœtidum, tam ſævum cadaver terram intra ſua viſcera minimè continuiſſe, & in damnatorum perpetuum cahos dejeciſſe; cujus fœtor ipſum etiam infernum inficit, & damnatorum ſupplicia graviora reddit.*

Le ſtile de cet Auteur n'eſt pas moins extraordinaire que le merveilleux qu'il répand dans ſes narrations. Il n'en connoît que d'une ſorte; ſa figure favorite eſt le ſtile direct: & ce qui eſt un peu ſurprenant, c'eſt que tous les complimens qu'il prête à Zizim ſont autant de harangues; on trouve à chaque page de ſon Livre: *Diſcours du Prince Zizim au Soudan d'Egypte, au Caraman, au Grand Maître*, avec les réponſes de tous ces Princes, auſſi en ſtile direct. Ce ne ſont pas les endroits de ſon ouvrage les moins travaillez: ces pieces ſont remplies de ſçavantes citations, & de doctes lieux communs; mais qui par malheur ne conviennent gueres au ſujet, & encore moins au caractere des perſonnes qu'il fait parler. Enfin il conduit ce Prince avant que d'arriver à Rhodes, juſques à Jeruſalem & à la Meque, dont effectivement il fit le voyage: mais comme s'il eût été derriere lui, il rapporte mot à mot les differentes prieres que ce Prince Turc adreſſa, ſoit à Dieu, ſoit à Mahomet le faux Prophete de ſa loi. J'avoue que ce ne ſont ici que des défauts d'un mauvais Orateur, & qui n'empêchent pas qu'il ne puiſſe être veritable dans les faits qu'il rapporte; mais après tout, celui qui a compoſé ces complimens empoulez, & tant de harangues, pourroit bien auſſi avoir compoſé le ſauf-conduit, & l'entrée magnifique de Zizim dans Rhodes, dont il a cru embellir ſon Hiſtoire.

Jaligni au contraire paroît plus ſimple dans ſa narration: ſon Ouvrage ne contient que des annales de ce qui s'eſt paſſé de plus important ſous le Regne de

Charles VIII. il étoit Secretaire d'un Prince qui gouvernoit alors la France pendant la minorité du Roy son beau-frere, & qui après sa majorité conserva encore quelque temps beaucoup de part dans le gouvernement : & si Zizim n'étoit venu à Rhodes, & depuis en France, que sur la foi d'un sauf-conduit, comment l'auroit-on ignoré dans le Royaume ? Ce Prince lui-même n'auroit-il pas réclamé la foi publique ? Au lieu que n'étant qu'un prisonnier de guerre, ceux qui l'avoient pris pouvoient le retenir, le donner ou en tirer rançon, sans qu'il y eût rien en cela contre l'équité & le droit des gens.

D'ailleurs Mathias Corvin Roy de Hongrie, la terreur des Ottomans, la République de Venise, & le Soudan même d'Egypte, tous ennemis alors de Bajazet, ayant fait de grandes instances au Grand Maître pour qu'il leur remît le Prince Zizim, dans la vûe que sa présence seule sur la frontiere ranimeroit son parti, & pourroit causer quelque révolution dans cet Empire ; si ce malheureux Prince n'avoit pas été prisonnier de l'Ordre, de quel droit ces Chevaliers l'auroient-ils pû retenir dans leurs fers contre la foi du sauf-conduit, contre leurs propres interêts, & contre ceux de toute la Chrétienté ? Tous ces Souverains ne se seroient-ils pas plaints d'une injustice si criante ? Ne trouveroit-on pas quelques traces de ces plaintes dans les Historiens du temps ? Enfin, une nouvelle preuve que ces Chevaliers croyoient pouvoir disposer justement de la personne & de la liberté du Prince Turc, & qu'ils comptoient sa rançon au nombre de leurs effets, c'est que le Pape Innocent VIII. l'ayant demandé à l'Ordre pour le mettre à la tête d'une ligue qui se formoit contre le Grand Seigneur, le Grand Maître & le Conseil Souverain de l'Ordre envoyerent à Rome le Vice-Chancelier Caoursin, avec d'autres Ambassadeurs, pour en traiter avec ce Pontife : & ces Chevaliers après beaucoup de négociations, ne consentirent à lui remettre le Prince Turc, qu'à condition que par forme de dédommagement, il réuniroit à leur Ordre ceux du S. Sepulchre & de S. Lazare, avec tous les biens qui y étoient attachez. Les intérêts particuliers du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité ; & il

y fut ſtipulé que ſi-tôt que Zizim ſeroit arrivé à Rome, le Pape enverroit à d'Aubuſſon le Chapeau de Cardinal. Si Zizim n'avoit pas été priſonnier de ces Chevaliers, ne ſe ſeroient-ils pas deshonorez d'exiger de ſi grandes récompenſes pour avoir violé la foi qu'ils avoient engagée à ce Prince ?

Mais c'eſt donner pour preuve & pour raiſon ce qui eſt en queſtion : tout dépend de ſçavoir qui l'emportera de Caourſin ou de Jaligni. Le premier convient du ſauf-conduit, & même laiſſe entendre aſſez diſtinctement qu'il a été violé. Selon l'autre Hiſtorien, Zizim n'étoit qu'un priſonnier de guerre, auquel par conſequent on n'envoya point de ſauf conduit ; lequel de ces deux Hiſtoriens doit-on ſuivre ? Pour me tirer de cette incertitude, & pour concilier en quelque maniere ces deux Auteurs, j'avois penſé que je pourrois peut-être partager ma confiance, en abandonner une partie à Caourſin, ſur-tout pour tous les faits qui s'étoient paſſez à Rhodes, & ſous ſes yeux, & réſerver l'autre partie en faveur de Jaligni, & ſuivre cet Auteur dans ce qu'il rapporte de ce Prince depuis qu'il fut arrivé en France. Cet expedient me parut d'abord aſſez raiſonnable ; mais dans l'execution, je ſentis renaître mes ſcrupules, & les mêmes difficultez.

Car ſi le Prince Turc, comme l'aſſure Caourſin, & comme il paroît très-vrai-ſemblable, n'étoit entré dans Rhodes qu'en vertu d'un ſauf-conduit, & qu'il y eût même conſervé toute ſa liberté ; s'il étoit vrai, comme il l'avance, que ce Prince n'étoit paſſé en France que de ſon bon gré, dans la vûe d'éviter les embûches que ſon frere auroit pû lui dreſſer tant qu'il ſeroit reſté en Orient, & dans l'eſperance de tirer de Louis XI. un puiſſant ſecours pour remonter ſur le trône de ſes peres ; ce ſeroit à Jaligni à nous apprendre par quel motif, en quel temps & en quel lieu il fut arrêté en France ; mais il n'en dit pas le moindre mot. A en croire Caourſin, Zizim jouiſſoit d'une pleine liberté dans Rhodes : nous le trouvons encore libre en partant de Rhodes, & dans le temps de ſon embarquement ; & ſi on ſuit Jaligni, ce Prince ne paroît dans le Royaume qu'avec des fers. L'Hiſtorien François en parlant

de ſon ſéjour en France, ſe ſert moins de ſon nom que de celui de *priſonnier* : ce paſſage d'un état libre dans une tour où on le tenoit enfermé, ne devoit-il pas être marqué par cet Ecrivain ? Pourquoi ne nous a-t'il pas inſtruits ſi ce malheureux Prince fut arrêté dans le vaiſſeau même de la Religion qui le tranſporta de Rhodes en France, ou ſi on attendit qu'il eût débarqué dans quelque Port de ce Royaume ; ou enfin ſi on ne lui donna des fers qu'après que la tour deſtinée à lui ſervir de priſon eût été conſtruite ? Dans un évenement ſi rare & ſi ſingulier, eſt il permis d'en ignorer ou d'en ſupprimer les principales circonſtances ? Le Rhodien, à ce qui me ſemble, les fait bien mieux ſentir ; & on apperçoit aiſément dans ſa narration qu'on n'attenta ouvertement à la liberté de Zizim qu'après qu'il en fût venu des ordres de Rhodes, en conſequence du traité fait entre le Grand Seigneur & le Grand Maître. Comme l'Ordre par ce traité, & moyennant une penſion de quarante-cinq mille ducats d'or, s'étoit engagé de retenir en ſa puiſſance le Prince Turc, on crut apparemment, pour l'empêcher de s'échaper, qu'on devoit le tenir enfermé. Ce fut dans ce traité qu'on trafiqua de la liberté de ce malheureux Prince, & ſa priſon fut le ſceau de la nouvelle alliance entre les Turcs & les Chrétiens : mais de peur de prévenir le lecteur, nous avons jugé à propos de joindre à cette Diſſertation un extrait de ces deux Hiſtoriens, qui le mettront en état de juger s'il y a eu un ſauf-conduit expedié, & ſi ce ſauf-conduit a été violé par le Grand Maître & les Chevaliers de Rhodes.

TEXTE DE JALIGNI.

LE Roy, *dit Jaligni*, étant encore à Paris ledit mois de Janvier, mil quatre cens quatre-vingt & huit, il arriva par devers lui un Ambaſſadeur de l'Empereur des Turcs, qui conduiſoit un Ambaſſadeur du Roy de Naples. Par cet Ambaſſadeur, le Turc écrivoit au Roy des Lettres de créances : la cauſe pourquoi le Turc écrivoit, & envoyoit ſon Ambaſſadeur, étoit pourcequ'en France étoit ſon

frere aîné, à qui appartenoit toute la Seigneurie, & y avoit été amené il y avoit déja quatre ou cinq ans : car en l'an mil quatre cens quatre-vingt & un, l'Empereur des Turcs mourut, lequel délaiſſa à deux de ſes enfans la plus grande Seigneurie du monde, pourcequ'il poſſedoit deux Empires, & onze Royaumes, & tenoit ſous ſon obéiſſance la Turquie, la Grece, & la plûpart de l'Aſie. Après ſa mort, pourceque ſon fils aîné étoit fort éloigné de Conſtantinople, où le Turc a coutume de faire ſa réſidence, & qu'il étoit occupé en une guerre, ſon frere puîné durant cette abſence, s'aſſura des gens d'armes qui étoient autour de ſon pere, & de plus s'empara de toutes ſes finances, & uſurpa le titre de la Seigneurie. L'aîné d'autre part, ſçachant les nouvelles du decès de ſon pere, ſe mit en chemin par mer pour venir prendre poſſeſſion de cet Empire, comme Seigneur naturel ; mais en venant, il apprit que ſondit frere s'étoit ſaiſi de tout ; & lui, étant encore ſur mer, il rencontra des gallées en courſe, que ſon frere avoit envoyées pour le guetter & le prendre au paſſage ; & fut tellement preſſé d'icelles gallées, qu'il fut contraint de ſe mettre en fuite, & ſe ſauver, pourcequ'il étoit bien aſſuré de ſa mort s'il étoit pris. Il fut donc tellement pourſuivi, qu'il lui convint ſe jetter à refuge dedans le Port de Rhodes ; laquelle choſe étant venue à la connoiſſance du Grand Maître & des Chevaliers, incontinent ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne, étant fort joyeux de l'avanture qui leur étoit advenue ; & eſperant d'en bien faire leur profit, ils donnerent bon & ſûr ordre pour la garde de ſa perſonne. Auſſi-tôt que le frere qui uſurpoit la Seigneurie, ſçut comme ſondit frere étoit ainſi échapé, il en fut très-déplaiſant ; toutefois incontinent après, il envoya une grande & ſolemnelle ambaſſade devers le Grand Maître de Rhodes, pour pratiquer, s'il ſeroit poſſible, de ravoir ſon frere, ou à tout le moins d'être aſſuré qu'il ne lui pût nuire à l'avenir. Enfin il fut conclu entre eux que ledit frere jouiſſant donneroit par chacun an une bonne & grande penſion au Grand Maître de Rhodes. Et en outre, qu'il fourniroit autre grande ſomme d'argent pour la dépenſe de ſon frere ſpolié, & pour ſa garde :

outre quoi alliance fut faite, & toute ſûreté baillée à ceux de Rhodes de leurs terres & Seigneuries. Or combien que le Grand Maître de Rhodes eût lors un avantageux parti avec le Turc, toutefois il fut en doute qu'à la longue la Seigneurie de Rhodes n'en fût brouillée, & en danger, s'il détenoit continuellement ſon priſonnier à Rhodes, croyant bien que le frere jouiſſant, ſeroit inceſſamment à l'aguet pour l'avoir, ou par amour, ou par trahiſon, ou de force. D'autre part, il redoutoit les entrepriſes des voiſins, comme du Souldan, des Venitiens, du Roy de Naples, & autres, & penſoit que chacun d'eux emploieroit ſes cinq ſens pour trouver moyen de l'avoir, & en faire chacun ſon profit; auſſi étoit-il fort requis par le Pape de le lui bailler, pour le profit & l'avantage du Saint Siege Apoſtolique. Enfin pour éviter tous ces inconveniens, il délibera de le mettre en lieu ſûr; & pourcequ'il étoit natif de France, de la Comté de la Marche, & de la Maiſon d'Aubuſſon, il réſolut de l'envoyer en ce Royaume, conſiderant que le Roy étoit fort éloigné des Seigneuries du Turc, & qu'il n'auroit gueres d'intereſt ſur le fait de cet Empire Ottoman, à qui il demeurât des deux freres. Toutesfois avant que de l'envoyer en France, il envoya ſçavoir du Roy Louis onziéme de ce nom, ſi ſon plaiſir ſeroit de le vouloir bien ſouffrir en ſon Royaume; laquelle choſe le Roy accorda volontiers. Après donc que ledit Maître de Rhodes eût ainſi eu le congé & la permiſſion du Roy, il prépara le voyage de ſon priſonnier, & l'envoya deſcendre au pays de Languedoc; de-là il le fit mener en ladite Comté de la Marche, en la Maiſon du Seigneur du Bocalami, qui étoit parent d'icelui Grand Maître; & là fut détenu ce priſonnier, qui avoit pour ſa garde aucuns Chevaliers de Rhodes, leſquels étoient pour la plûpart parens dudit Grand Maître. Il étoit fort bien entretenu de ſa perſonne en toutes ſes neceſſitez & beſoins; auſſi ſon frere Empereur payoit bien ſa dépenſe. Ce priſonnier avoit oui parler du Roy Louis, & de la grandeur de ſon Royaume, & de ſa Seigneurie, & auſſi de ſes faits; parquoi il deſiroit fort de le voir & de parler à lui. Les Chevaliers qui l'avoient en garde le firent

ſçavoir au Roy, lequel fit réponſe, que pour la grande renommée que ſon pere avoit eue, qui en ſon temps étoit juſqu'alors le plus grand Prince de la Loi de Mahomet, & lequel avoit le plus fait de belles conquêtes qu'aucun autre, il le verroit volontiers, & communiqueroit de très-bon cœur avec lui; mais que bonnement il ne le pouvoit faire, attendu qu'il n'étoit pas de ſa Loi; & ordonna de plus qu'on lui dît, que s'il vouloit embraſſer la Religion Chrétienne, il lui promettoit d'employer toute ſa puiſſance afin de lui aider à recouvrer les Seigneuries de ſon Empire; & de plus, il lui donneroit de quoi entretenir ſon état: & ſi d'avanture il vouloit cependant demeurer en ſon Royaume, qu'il lui donneroit des heritages & Seigneuries, avec la jouiſſance deſquelles il pourroit vivre comme un Prince. Les Chevaliers firent ſçavoir tout cela à leur priſonnier; mais pourquoi que ce fût il ne voulut délaiſſer ſa Loi, & demeura encore en ladite Comté de la Marche, en la maiſon du ſuſdit Bocalami, juſqu'audit mois de Janvier mil quatre cens quatre-vingt & huit, qu'après pluſieurs pourſuites & inſtances que le Pape & le Saint Siege Apoſtolique avoient faites envers le Roy, afin d'avoir ce priſonnier, pour le grand profit & intereſt du Saint Siege; & qu'à cette cauſe il y avoit eu ambaſſade envoyée exprès devers le Roy, laquelle y étoit encore. Le Roy ſe montrant vrai fils de l'Egliſe, & voulant enſuivre l'amour que ſes prédeceſſeurs avoient eu envers le Saint Siege, dont à cette cauſe ils ont acquis le titre de très-Chrétiens Rois de France; il livra & remit ce priſonnier aux Ambaſſadeurs du Saint Pere pour le mener à Rome: ce qui arriva un peu auparavant que l'Ambaſſadeur du Turc arrivât à Paris, lequel Ambaſſadeur offroit de la part de ſon Maître au Roy de grands partis & avantageuſes conditions, comme de bailler toutes les Reliques de Dieu notre Sauveur, des Apôtres, & des Saints & Saintes, que ſon pere avoit trouvées à Conſtantinople lorſqu'il fit la conquête de cette Ville, & dans toutes les autres Villes qu'il avoit conquiſes ſur la Chrétienté; de plus, il offroit de faire tout ſon effort pour conquerir la Terre Sainte, & puis de la remettre ès mains du Roy; auſſi offroit-il

une groſſe penſion pour l'entretenement de ſon frere, pourvû que le Roy le retînt dans ſon Royaume. Lorſque ces grandes offres ſe firent, le priſonnier étoit encore dedans le Royaume, & l'eût bien pû le Roy recouvrer & s'en rendre le maître; & même aucuns diſoient que vû ces grandes offres, le Roy les devoit accepter: mais il ſe voulut bien montrer vrai Fils de l'Egliſe, & ne voulut pas préferer l'avarice & l'interêt à la liberalité, & à la loyauté, en diſant que puiſqu'il l'avoit fait livrer aux gens du Pape, & qu'il lui en avoit accordé la délivrance, il vouloit tenir ſa parole, & qu'il ſeroit bien joyeux que le Saint Siege en fît ſon profit, & en pût tirer quelque avantage. Il fut donc mené à Avignon; & de-là il fut mis ſur mer, & conduit à Rome. D'ailleurs, le Grand Maître de Rhodes pourſuivoit auſſi de ſa part qu'il fût mis ès mains du Saint Siege; & par ce moyen il fut fait Cardinal, & obtint de grands privileges & biens pour tout l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem. Le Roy fit au reſte très-bien entretenir & traiter l'Ambaſſadeur du Turc, & celui du Roy de Naples, qui le conduiſoit, & les fit défrayer, & leur fit de beaux dons.

TEXTE DE CAOURSIN.

Zyzymy Rex legatos mittit Rhodum.

Cette relation a été imprimée à Ulme en 1496; on a ſuivi ici l'orthographe & la ponctuation de l'original.

MIttit itaque rex Zyzymy Rhodum legatos: ad quos prius literas dederat. ſed nuncium terreſtre iter agentem: regis Bagyazit milites intercipiunt. Legati Cilicie littoribus rhodiam birrenum caſu repertam conſcendunt: rhodumque nauigant. Interea nauigium apud ea littora ſtationem habens Zyzymy conducit. ut ſi caſus exegerit: repente eo conſcenſo ſaluti quoquo modo conſulat. Legati ubi rhodum appulerunt: iuſſu equitum magiſtri Petri Daubuſſon ſenatu coacto in hanc loquuntur ſententiam.

Oratio legatorum in ſenatu Rhodiorum.

Precellentiſſime princeps & magiſter: Preſtantiſſimique equites. Nobiliſſimus adoleſcens ac ſublimi loco natus Zy-

zymy rex : othumannides Maximi regis nepos. Splendidiſſimi imperatoris filius : ac potentiſſimi tyranni germanus. adverſis rebus ad tempus cedens : cupit ad te ſapientiſſimum principem & victoriosiſſimum magiſtrum. voſque fortiſſimos athletas : confugere. quorum prudentia conſilio atque ope : rebus afflictis mederi poſſit. Quam propere mittendam claſſem eſſe petit : que ipſum excipiens Rhodum deuehat. fidemque publicam implorat : qua tutus in veſtram ditionem pateat aditus. hoc loco referre non libet : que veſtros quidem preſtantiſſimos animos perſuadeant : ut regium adoleſcentem : non reiciatis. Nobiles viri eſtis : & multa prediti prudentia. ſatis ſuperque intelligitis : quanti ponderis exiſtant poſtulata & quot vel quales fructus inde excerpi poterint. Scimus enim vos preclariſſimos viros armis aſuetos : res magis quam verba impellere : quare prolixiori ſermone ſuauiſſimas aures non obtundemus. Potentiſſimum regis natum : ad vos accedentem (licet profugum) ne floccipendatis. Indecorum enim eſſet aſillum regi claudere. quod vel homonciis : & puſilis ſemper patuit. Celebre quidem eſt veſtrum (apud exteras nationes) nomen : quod & caucaſos montes tranſcendit & indos penetrauit. Quin armis vim repellere non ignorat : & profugos fouere aſilo tutiſſimo non faſtidit generoſus veſter animus. Littere in ſenatu recitate : idem poſtulant.

Senatus Conſultum.

Legatis curia excluſis : magiſter patres quoque de re conſultant & multa mente agitant. que modo ſuadent : ut regem Zyzymy excipiant. modo : ut reiciant impellunt. Tandem ex rationum controuerſiis (ſeu ex calculorum colliſione ignea ſcintilla) una reſultat ſententia : decernuntque regem excipiendum alendum atque fouendum : quia ejuſce eventus occaſio chriſtiane religioni profutura ſit. Intromiſſis legatis : ſenatus conſultum editur. actis gratiis : petunt. ut res quantotius parentur : ne mora diſcrimen afferat.

Claſſis paratur : & Ciliciam nauigat ad Zyzymy deuehendum.

Oneraria igitur nauis triremes : nauigiaque parantur.

prefectus insignis eques designatur : qui classe consensa clara militum hierosolimorum comitatus caterua in Ciliciam nauigat. vbi illic appulit : rex Zyzymy nauigium de quo supra mentionem fecimus : citato equorum cursu vrgentibus germani militibus iam conscenderat. fama est cum a littore paululum elongaretur : perbreuem quidem epistolam Zyzymy conscripsisse & ad fratrem dedisse : quam sagitte inuoluit nexuitque : & sitico arcu in terram contorsit. exceptam esse ferunt epistolam a fratris militibus qui regium iuuenem persequuti sunt : & fratri redditam : quam ubi germanus perlegit : parumper lacrimatus est. animoque consternatus diu siluit : & aditu prohibito papilione se continuit. egre certo tulit. quod frater mahumetee legis cultor (quod permaximum crimen mahumetei ducunt) ad christianos confugerit. ad eos presertim qui othumannidum familie infensissimi fuere : & genitorem grauiori affecerunt ignominia. quodque fratrem christiano adherentem nomini. legi mahumetee grauissimum afferre posset dedecus. quorum se conscium profitetur : qui tanta atrocitate sit eum persequutus. Series epistole : fuit.

Rex Zyzymy Rhodiorum classem conscendit.

Vbi nunciatum est : rhodios sui causa aduentasse. firmatus animo : nauim conscendit. & hierosolimorum equitum fidei : sese credit. Nauis prefectus : Regulum othumannidem humanitate honore obsequioque prosequitur. littora patrii soli linquens : & paternum auitumque regnum deserens rex. turbato animo aliquot siluit horas : mente postmodum recepta. navis prefectum : his alloquitur verbis :

Zyzymy classis prefectum alloquitur.

Nedum ago tibi vir illustris gratias : verum habeo ingentes. cumulateque redderem si sors a sublimi loco me non deiecisset. Quod me destitutum profugum animo extorremque tanto zelo afficias. Sed ab ingenuis viscribus magnanimoque : non nisi illustria proficisci poterunt. generosi quidem sunt : qui te ad me excipiendum miserunt. tu quoque ex coetu eorum nobilis es & vir dignus. qui mandata exequi accurate pro tua innata prudentia

dentia & ſcis & ſtudes. Non poſſum tamen non parum admirari : quod tanti affectus iudicium in me exhibeatur. qui ejus natus ſum : qui ſeuicia crudelitate ac immanitate (dum ſpiritus alebat artus) rhodios perſequutus eſt. in quo: & tuam & tui principis ac ſenatus rhodiorum nobilitatem predico. prudentiam admiror ſimul & magnanimitatem (que iniuriarum obliuiſcitur) extollo. Si res proſpere ſuccedent : tanti quidem in me officij memorem & gratum intelligent rhodij. Cui ait : claſſis capitaneus.

Reſponſio capitanei.

Clariſſime princeps : hoc a natura illuſtrioribus animis datum eſt. vt ſoleant precellentes viros : honore afficere digno. tu qui ſummo loco natus es : quamvis profugus & extorris contemtui tamen non eſſe debes. Id quippe vilium hominum cenſetur : qui nonniſi bene fortunatos colere ſciunt. At magnanimi viri quos virtus aut ſanguis proſapia illuſtrat : vel hoſtes armis poſitis reuerentur colunt atque obſeruant. Te excipimus vt hoſpitem : non hoſtem. hoſpitis quidem iura : non hoſtis ſequimur. Nec enim mirari licet : quo te affectato corde proſequimur. cuius genitor : ſeuo rhodios perſequutus eſt odio. Pater tuus legis mahumetee ſectator : quod ſibi cordi eſt molitus. Nos vt hoſti : pro virili per te conſtanter arma obiecimus. licet caduca quedam terrena & vilia proſtrarit : que quam totius erecta ſunt. glorie tamen famam quam nulla obliterabit etas : rhodiorum nomini attulit. Poſteritas namque omnis rhodiorum victoriam : e celo demiſſam nullo tempore reticebit. Leonis profecto brutorum principis animalium mos eſt : proſtratis blandiri ſeuaque animalia grauiori imbuere ira. Milites quoque chriſti : leonis mores imitati. qui ad eos amice confugiunt : humanitate excipiunt. qui ſeuicia vtuntur : ſtrictos gladios fortiter obijciunt.

Pompa qua exceptus eſt a Rhodijs rex Zyzymy.

Interea Regis aduentu nunciato : parantur que pompe deceant. ſtruitur ad mare ligneus pons : qui deſcendentem excipiat regem : pontis enim longitudo in mare protenſa

decem fere paſſuum fuit. Latitudo quatuor : quibus equo gradu plures incedere poſſent. attrebatum pannis auro argenteo ſerico lanaque contextis : pro gallorum belgarum more (qui huiuſce artis inuentores & peritiores putantur) pons ornatur. via enim qua pedum veſtigia incedentes premerent : thurcorum pictis tapetis ſternitur. vici qua parte eundum fuit : mirto floribus ſuauemquidem odorem ſpirantibus reſperſi ac varietate ſunt diſtincti. Primores ac plebeia gens que ad ſpectaculum conuenerat : vias obſident. Matrone ac nupte innupteque puelle : ad feneſtras ſedent. Reliquum vulgus t ĉta conſcendit : vt venientem conſpiciant regem. Nauim ante portus hoſtium anchoris ſubnixam Rhodia triremis propinquans : regem excipiens ad pontem vehit. Premiſſi ſunt preſtantes ſenatorij ordinis equites : qui Zyzymy deſcendentem conſalutent. Hos ſequitur longus famulorum ordo : inſignis magiſtri redimitorum gallicos cantus vibrancium. deinde iuuenes prime lanuginis milites hieroſolimitani : lucentibus equis inſidentes. Torque veſte ſericea & ſplendido ornatu : diſtincti incedunt. Magiſtrum poſt hos inſignis vehit ſonipes : ſpumancia frena mandens. Aureis fibulis phaleriſque ornatus : qui hynnitum ſepius edens. ſuperbe graditur : vt ne quidem magiſtro quempiam adherere laciniori inceſſu permittat. Senatus quidem grauis : equis vectus ſubſequitur. Edem ſancti Sebaſtiani foro ſitam de induſtria magiſter non tranſit : illucque obuiam venit rex Zyzymy. ſuperbo inſidens equo : fidis comitatus profugis. Poſtquam magiſtrum rex conſpexit : ter digito labellum compeſcuit. qui mos eſt barbarorum principum : cum mutua reuerencia ſeſe afficiunt. Magiſter autem pro more principem reuereretur. Reddita ſalutatione dextras iungunt. & per interpretem confabulantes : ad edes equitant paratas. Ubi ad palacia francorum equitum (magnifice ad hec ornata) ventum eſt : eo dimiſſo magiſter ſuas edes petit. Rex vero ex equo in pedes ſeſe agiliter excipit : ac duorum medius thurcorum honoris cauſa vlnas ſuſtentantium ſcalas conſcendens penetralia ingreditur. barbaricoque ſago abiecto : lectiſternio pro thurcorum more flexis poplitibus ſedit. Ea die artubus ſale tabentibus : quies data eſt.

Zyzymy ad Magiſtrum verba.

Poſtridie eius diei : magiſtrum coram alloquitur rex his verbis. Preſtantiſſime magiſter inclitiſſimeque princeps : germani ſeuicia me perſequente. cumque ſors eo me redegiſſet : vt aduerſis cedere quam in fortunam conari ſalubrius viſum eſſet. multa menti occurrunt : huc atque illuc animum conuertens ad quos confugerem non ſatis proſpicio. Demum tu preclariſſime athleta occurriſti : ſubijtque mentem tui quidem nominis fama percelebris. que nedum chriſtianos : verum exterorum fines & vſque ad indos penetrauit. Accedit ad hoc fidei integritas : animi generoſitas mentiſque magnanimitas. qua tu : tuique commilitones prediti ſunt. Preterea precellentis triumphi gloria : quam (obſidione qua genitor meus Rhodios oppugnauit) adepti eſtis illuſtre quidem facinus : othumannorum familiam (ſupra octingentos annos tropheis triumphis atque ouationibus celebratam) virtute veſtra propulſaſſe. ingenti itaque tue virtutis admiratione allectus : te tuorumque militum cetum. nedum dilexi : verum amaui colui & magnifeci. Veſtre quippe : virtutis tante ſunt vires vt nedum ſue gentis : verum exterarum nationum animos alliciant. Nec parum attulit mihi fiducie : quod tu chriſtianorum principum fauorem gratiamque haud immerito complecteris. Et per te : tui quidem nominis ſplendor in orientem late diffunditur. Nulli certe mirum videri debet : ſi perſonam tue fidei crederemus. qui magnanimus & ſapientiſſimus genitoris preteritas iniurias paruipenderes : & filium tiranni ad te confugientem· non contempneres : verum conſilio auxilio atque preſidio foueres. Sed tacitus forſitan cogitas : quo iure cum germano de regno hic contendit qui minor eſt natu. Fateor fratrem prius in lucem prodiſſe : hac quoque ratione imperio excluſum iri contendo. Patre enim genitus eſt non rege : qui (nondum principatum adeptus) ipſum genuit. Poſſideat igitur : quorum pater (dum eum ſuſcepit) potitur. Ego vero a patre rege imperialibus inſulis ornato : genitus natus educatuſque ſum. Nec patrem vidi cognoui atque colui : niſi regem imperatorem ac principem rerum potitum. Quo fit : vt optimo iure

quod pater (cum me genuit) poſſedit: mihi debeant nato. At: mittamus hec. Potuit ne me regno paterno auitoque prorſus expellere: & regio iuueni dignam portionem denegare? Regiam gazam: precellentemque ſupellectilem inuadere ſibi aſcribere ac diripere. Commilitones (vt mihi infenſi eſſent) donis corrumpere allicere atque mouere: & me ad interitum vſque vrgere. O fratris ſeua crudelitas? O germani contumax tyrannis? O ſanguinis ceca cupiditas? Pudet hec: de fratre queri. Sed quod non erubuit: me paterna hereditate ſpoliare equum eſt: me (iniuria ſpoliatum) coram his ad quos confugio haud verecunde conqueri. *Qui enim medici operam petit: dolorem & vulnus detegat neceſſe eſt.* Ad te confugi Rhodiorum feliciſſime princeps: voſque amplector fortiſſimi milites, faceſſant igitur paterne contumelie: ad calamitatem (qua premor) mentem conuertere velis inclitiſſime athleta. qui hoſtium armis audes reſiſtere: & principum calamitati ſcis ſubuenire. Percuciam quippe cum chriſtianis perpetuum fœdus: nec eos armis laceſſire conabor: paternique imperij portione non indigna contentus: armis poſitis quieſcam. Nec immemor beneficiorum (a te ſuſceptorum) ero. Imploro tuum preſidium. inuoco principum chriſtiane religionis auxilium: vt & mihi & ipſis conſulant germani ſeuiciam vindicantes. pro inimico amicum: pro hoſte hoſpitem. pro infido fidum: R. P. chriſtianorum vendicabunt. Rege ſilente: magiſter ita loquutus eſt.

Reſponſio Magiſtri.

Verba tua illuſtriſſime Rex: prudencia ſunt plena. Quod me & rhodios equites tantopere laudaris: tue quidem modeſtie aſcribimus. Si quid enim glorie fame aut dignitatis in noſtro relucet cetu: deo gratiarum infuſori attribuimus. Ex cuius prouidentie fonte: cuncta manant fluunt ac deriuantur. Nec te moueat: quod chriſtiani & cruce ſignati ſumus. Rhodiorum quippe ciuitas cunctarum gentium aſilum refugium & portus fidiſſimus eſt: ad quam (patrum noſtrorum memoria & tue gentis & aliarum non contempnendi principes) qui confugere: gratiam cum humanitate reportarunt. Nec enim decet generoſos animos: cum de

fœdere agitur hoſtilium armorum reminiſci: Si genitor fuit acerrimus Rhodiorum oppugnator: putauit ſue legis decori id conducere. Egit vt hoſtis: nos autem vt hoſti gladios obiecimus. Deus tandem clementiſſimus iuſtiori fauit parti: & victorie angelum rhodijs mittere dignatus eſt. Tu vt hoſpes amicuſque accedis: iura quidem hoſpicij beniuolencie ac dilectionis prebeamus decens eſt. bono ac erecto ſis animo: pro virili parte rerum euentui conſulere quodque tibi & nomini chriſtiano conducat: exequi non paruipendemus quantum & ingenioli: & fortunarum facultas ſuppeditarit. Romanus quidem pontifex: reges potentatuſque catholici. Qui religionis chriſtiane tenent gubernacula: potentia ſapientia ac propenſiore in R. P. chriſtianorum voluntate prediti ſunt. qui tui aduentus occaſione frui ſcient: te non deſeremus. ſed nos huic cauſe: propicios comperies. Placuitque plurimum tui iuris ſummam intelligere: vt iuſte cauſe inniti videamur. Grateque ſunt oblationes: que non niſi ab animo grato & generoſa mente (que omnem reſpuit ingratitudinis labem) proficiſcuntur. His dictis regeque ſalutato edes reuiſit.

Conſultationes Rhodiorum.

Totis diebus frequens ſenatus cogitur: vbi ſapientiſſima conſultatione res agitantur. Placuit tandem principi ac rhodiorum ſenatui: in eam quoque ſententiam cunctorum animi inclinantur ad Romanum pontificem imperatorem reges & principes catholicos: literas dari nunciosque mitti. qui regis zyzymy ad rhodios confugium nuncient: oportunitatemque a deo oblatam ſignificent. quo. R. P. chriſtianorum: conſuli poſſit. Optimumque viſum eſt: vt profugus princeps ſub tutela magiſtri & rhodiorum equitum ad occiduas migret prouincias. Facto S. C. litere nuntijque expediuntur. Ac nauis oneraria paratur que regulum deuehat. cuius conductores deputabtur preſtantes rhodiorum milites: qui kalendas ſeptembris M. cccc. lxxxij. Navim conſcendentes portu feliciter ſoluunt. Ea quoque pompa & ornatu: quo Zyzymy vrbem introiuit. Poſtquam dies duo & quadraginta moram traxiſſet: Rhodo diſceſſit.

Guillelmi Caoursin Rhodiorum vicecancellarij de admiſſione regis Zyzymy in Gallias & diligenti cuſtodia aſſeruatione : exhortatio.

Nullus eſt orthodoxe fidei tam imbecillis cultor : qui pro virili parte aggredi non debeat quod chriſtiani nominis honori ſalutique conducat. Etſi corporis vires non ſuppetunt : voluntas tamen merito adſit. in qua vera ſolidaque virtus locata eſt. Haud igitur abſonum erit : ſi ab ignauo puſilloque ingenio viro Quedam dicuntur· que fortaſſis : ſapientum illuſtria ingenia & potentum manus excitent. Hinc chriſti zelus diuini nominis amor : in eccleſiam catholicam affectus haud temere mouit. Hinc deflenda orientalis plage labes : immaculatarum animarum lapſus· ſcelerum atrocitas : promere impellit. Que ingenioli debilitas : balbuciens lingua tremulaque manus edere poſſit. Arduum eſt enim quod aggredimur : egerque precellenti intellectu viro. qui eloquentia ſuaſione atque exhortatione preſtet : & auditores facile moueat. Durum quippe eſt etate noſtra (mundialibus curis implicitis) catholicis perſuadere : vt que noſtri maiores patreſque ex incuria perdidere chriſtiane religioni reintegrentur. Jampridem plerique viri doctrina & dignitate pollentes : operam pariter & induſtriam his in perſuadendis perdidere. Loquutiores quoque habiti ſunt : quo labores & impendia ſubire ſuadent. nec propterea deſiſtere cepto decreui : ſi vel mihi temeritas aut inſania aſcribatur. perſpicaci quidem ſapientiſſimorum iudicio doctorumque ſeuero examini editionem ſubmittens : dicendi initium aggrediar. ingeniorum profunditas : quod ex proditis equum redolet libat faſtidiatque quod inconcinum abſurdum atque inſulſum conceperit. Si animo deſtinauerim iacturas clades ſtrages & ignominias deſcribere : quas chriſtiano nomini mahumetes thurcorum princeps (qui nuper e vita exceſſit) crudeliter attulit. Nec vires nec tempus : nec dicendique facultas certe ſuffecerit. Js quippe tyrannus Nerone crudelior. Rege Aſſuero : potentior. Ac Holopherne eſt proteruior. Jmperia enim duo : Regna non pauca. validiſſimaſque ditiones : mahumetee legi ſubegit. Potentiſſimaſque ac preclariſſimas vrbes : tributum ſubire

compulit. Jn qua quidem atrociori peeſequutione ſcelerum tam immenſa colluuies nata eſt. Ut ea Nec mens excogitare Nec lingua promere Nec Calamus exarare poterit. Que terſo grauique ſtilo plerique doctiſſimi : toti orbi nota reddidere. vt ſuperfluum fuerit : hunc dicendi latiſſimum campum ingredi. Preſertim : quod in animo eſt deuotas mentes. atrocitate non afficere : nec obductum vulnus refricare. verum pro ingenioli facultate : ab omnipotenti deo oblatam opportunitatem. Jmperiales Conſtantinopolitane vrbis ſedem : vniuerſamque greciam (que europe portio eſt) ſubigendi & in chriſtianam poteſtatem redigendi demonſtrare intendimus. modo adſit : qui voluntate ſapientia & poteſtate fruatur. ſine quorum fœdere : nullum perfectum proderit opus. Libet enim pauliſper mente coniectari : que cauſa fuerit tantarum cladium enormitas. Quique tam ſeuus immanis ſceleſtus ac prepotens vir : tam inſignes victorias ſit aſſequutus. Nec id : qui tunc rerum gubernacula tenuerunt : ignauie aſcripſerim : quam permulti accuſare nituntur. Potiſſimum fuiſſe iudico : mahumetis illius mirandam inauditamque obedientiam. Cui nec puſillo nec magno in ditione ſua degenti : refragari fas fuit. At tremebundi attonitique dicto parentes : vel interitus pericula non formidarunt. vt omni ſtudio principi parerent Nec fuit qui de throno imperij cum eo contenderet. His quippe turpiter occiſis : aut veneno enectis. qui thronum conſcendere conarentur : ditionis imperijque monarcha colitur. nec audet aliquis ceruicem erigere : ſed pauidi ad tyranni pedes procumbunt. Hinc oritur inſolentia : hinc potentia. hinc obedientia naſcitur : hinc fines ampliandi cupido inceſſit. & dum (longinqui priuatarum rerum ſtudioſi) thurco vicini fidei tuitionem credunt : horrida ſanies nos inficit. Eſt profecto orthumannorum domus inter mahumeteos illuſtriſſima : tyrannis ſemper referta chriſtianis moleſta & formidoloſa. Atque poſtquam yſthmum aſie minoris (ſub heraclio principe : pipino rege apud gallias regnante) intrauit : grandes iacturas attulit & mahumeteum cultum auxit. Potuit enim parua manu extingui : cum in principatus exordio locata eſt. Sed paruipenderunt : qui enſes ei obicere potuiſſent. Sicque torpentibus

animis : pedetentim traiecto heleſponto Europam adijt. in qua haud incelebres ditiones : ſuo adiecit imperio. ad poſtremum quoque etate noſtra : imperialem patriarchalemque ſedem ſue fecit ditionis. Poſt cuius expugnationem : vicinis ac inſulis preſertim rhodijs cruce ſignatis moleſtiſſima habita eſt. quos etiam deuincere extinguere atque proterere : conata eſt. At diuina pietas chriſti veros athletas : a tyrannidis iugo protegit. Cuius repulſe ignominia affectus : draco ille ſceleſtiſſimus mortem obijt atque damnatam euomit animam. O immenſa : dei clementia. O inſcrutabilis : ſapientia. O inuicta : potentia. que mira veteris legis renouans : inauditum edidit miraculum. potentiſſimum quidem ditiſſimum atrociſſimumque chriſticolarum perſequutorem : puſillo principatui & cruce ſignatorum cetui ſubicit. Quem quoque validiſſime vrbes triumphatorem conſpexere. clara rhodus : victum preſſum & tandem ignominia repulſe affectum ridet. dignata quidem eſt diuina poteſtas etate noſtra oſtendere : quam vile quam imbecille quam eneruatum ſit thurcorum fetidum nomen. vt chriſtianorum animos : priſtinis iacturis attonitos erigeret conſolaretur ac ſolidaret : deuotaſque mentes augeret. ad exercitus comparandos. Qui Biſantium & Europam : haud indignam ſitus & orbis portionem (mahumetea polutione) liberent. Debuit certe Rhodiorum inſignis victoria (diuinis miraculis redimita) fideles animos mouere : vt vniverſo fœdere iuncti in nephandum draconem vires inſtaurarent. At reiecto diuino ſuaſu tabeſcit humana poteſtas : nec audit mouentem mundi creatorem. Qui pulſans iterato : haud paulopoſt terremotibus in Aſia & Rhodo editis, crudelem tyrannum Rhodijs minitantem : Jam iamque imminentem. vt exoſam ſibi vrbem peſſundet. Repentina etenim morte occidi permittit. Hinc oritur in aſia europaquoque thurcorum tumultus : potentum ſimultates germanorum nepotumque tyranni diſſidia : imperij thronum apperentium. Germanique Bagyazit & Zyzymy : mutuis cladibus ſeſe conficiunt. Que res maxime chriſtianam potentiam excitare potuit. vt vindictam de tyrannica domo ſumeret : & ab Europa tyranni iugum excuteret. Dormit etiam latina potentia : nec pulſanti deo creatori aditus patuit.

Commu-

Communeque bonum : priuato affectui. Algore rigens occidua fortitudo : poſtponit. O quam dura eſt preſens etas : O quam tarda. O quam lenta : minori certo de cauſa noſtri maiores illuſtria aggreſſi ſunt facinora. & inſignem triumphum : quandoque de barbaris fidei hoſtibus reportarunt. Erat quippe in eis chriſti ſanguis feruentior : qui precordia commouit impulit atque roborauit. Non enim miſericors deus cordis ferrea duricia commotus : illuſtriori occaſione chriſticolarum mentes hortari ſtatuit. Qua permittitur fraternum diſſidium diuturnius preſtare : ne aut vi aut dolo aut toxico interiret. Noui quidem thurci : qui nunc biſancijs imperat. frater Rex Zyzymy : (omni preſidio deſtitutus) ad Rhodios confugit : ab his quoque qui patri infenſiſſimi fuere. & qui potentiam eius retruſerunt : tutamen preſertim implorans. Preſtat enim profugo clariſſimus Rhodiorum Magiſter vitam : quem a furore gladij fraterni eripit fouet nutritque ſuis opibus. vt ſuperſtes frater terrori anxietati atque tremori fratri ſit imperitanti. Agendis quoque prudenter conſulens principem namque Zyzymy in occidentem miſit : ne fratri propinquus imperitanti vim dolos & inſidias eius ſubiret. felix quippe profugium : quod apertam oportunitatem (Res aggrediendi preclaras) affert. Non eſt enim qui ignoret : quantas clades & ruinas. ciuium diſcordia. affinium diſſidium fraternumque odium : imperijs ac regnis Reipublice attulerit. Sacre quidem gentiliumque litere : huius labis referte ſunt exemplis. Nec enim noſtra etas : horum haud expers cenſetur. Non certe aliter Romanorum R. P. (olim potentiſſima) interijt. Nec ſecus Athenarum ciuitas aratrum paſſa eſt. & Grecorum imperium chriſtum colens : non multos exactos annos hoc affectum malo prorſus occidit. Ait enim : ſapiens quidam. *Concordia parue res creſcunt. Diſcordia : maxime dilabuntur.* Saluator quoque noſter ſumma veritas : id explicans ait. Omne regnum in ſe diuiſum : deſolabitur. Hinc orta eſt (ſtrenuiſſimi thurcorum ducis Achmat Baſie ydronti expugnatoris) nex repentina : cuius tanta fuit inſolentia procacitas & audacia. Ut non niſi aſſiduo cogitatu : ytaliam attingere cupiuerit. Eoquidem ſuperſtite : numquam erant vicini quieturi. in-

genteſque clades: minabatur ſeſe illaturum. Erat profecto animo audaciſſimus manu promptus valido corpore armorumque peritus: qui numquam quieſcere aſſueuerat. Hunc quidem terrore fraterni profugij: Nouus thurcus impulſus dolo necari iuſſit. Hic quoque commilitonum ſatellitumque noui thurci lateri adherentium: conſpiratio tumultuſque naſcitur. Qui ſui principis ſomnolentiam faſtidientes: Regis Zyzymy deſiderio ducuntur. Hinc opum profuſio editur: vt ſibi animos nouus thurcus alliciat. Hinc aſſidua: in Europe portione (que ſibi paret) atque aſia trepidatio. tantaque inquietudine ac terrore thurcus afficitur: vt iamiam germanum imminere adeſſe & aggredi ſeſe puret. Nec vigilijs nec ſomno: aliud cogitat aliud voluit aliudque videt quam Zyzymy Regem. Hinc illud inſigne inauditumque monſtrum natum eſt: ut thurcum non puduerit. quadraginta milia nummum auri Rhodiorum magiſtro triumphatori Petro Daubuſſon mittere. pacto inito: vt germanus attentius (ne ſibi moleſtie terrorique ſit) aſſeruetur. Princeps quidem potentiſſimus terrore fraterno impulſus: Rhodiorum magiſtro tributi conditonne ſeſe reddit obnoxium. O dei inſcrutabilis: prouidentia. O inenarrabilis: iuſtitia. O ineffabilis: bonitas. crudeliſſimi quidem tyranni oppulentiſſimus potentiſſimus ſuperbiſſimus natus: Rhodiorum principi cruceſignato aureorum pactorum vectigal ſoluit apud quem germanus vitam fouet: quem tanto amore nephandus genitor proſequutus eſt. formidoloſus quippe Bagyazit terrore perculſus ſtatim fœdus cum vicinis percutere non diſtulit. Rhodioſque illuſtriori fœdere inſignit: equis quidem conditionibus pactis Nec audet trepidus Bagyazit: exercitus in chriſtianos parare claſſem inſtruere enſemque obicere. ne germanus adſit: latinorum manu ſuccinctus. O quam precioſum profugium: O quam illuſtre exilium. O quam inſigne regis Zyzymy confugium quod tantam attulit latinis commoditatem quietem & honorem. Ex quibus certo facile quis viderit (mentis tamen caligine prius abducta) quanta ſit (ab omnipotenti creatore) oblata oportunitas Conſtantinopolim & greciam recuperandi: latinorumque ditioni redintegrandi. Si modo pronior vo-

luntas. potentiam & ſapientiam ſibi copularit. vtinam adeſſent illi : qui olim tanto animi ardore barbaros peſſundare cogitarunt. quique nulla porrecta oportunitate graui vero difficultate : magna ſunt aggreſſi : aſſequerentur certe nunc quod optarunt. Sic Ludouicus ſanctus Francorum Rex : ſic perilluſtres alij principes Qui ſepius graui incomoditate : ab illuſtrioribus bellis ſunt retracti. Auſim affirmare. Si parua claſſe Zyzymy vectus adſit. & non numeroſus terreſtris exercitus (qui danubio traiecta) ſeruiam intret : Thurcorum potentia europa diſcedet. Si enim minoris aſie fines : profugus rex Zyzymy tetigerit. Repente Bagyazit qui nunc imperat (heleſponto tranſmiſſo) europam terreſtribus chriſtianorum copijs patentem deſeret : vt germano ſe obiciat. Jta haud difficulter : europa mahumetea ſecta liberatur. Sunt enim hec haud obſcura : qui orientem : & thurci fines accolunt eiuſque mores noſcunt. Sed qui longo ſitus tractu a nobis diſtant : nauias fabulaſque commentari nos putant. Quicquid quoque dicimus : queſtus gratia dictum arbitrantur. Sunt quippe auro fulciti : ſub deauratis tectis latentes delicatiſque cibis nutriti : qui thurcorum horrida non gnorunt arma. Rerum enim affluentia : non ſinit hec proſpicere. Non deſunt quoque inuidi quidam : mordaci dente hec deprauantes & quod mirabilius deteriuſque exiſtit : pacta pecunia cum thurco initoque conſilio. Regem Zyzymy : ſtudioſa attentione toxico enecare conantur. vt ſublata a deo oportunitateque data : nouus thurcus in regni ſolio firmetur. Cogitetque ſtabilis & intrepidus : permagnas vires in chriſtianos exercere. Quas germano ſuperſtite manuque Rhodiorum aſſeruato : ſopitas eſſe neceſſe eſt. O ſcelus : inauditum. O atrox : iniquitas. O deteſtanda : inuidia. horum qui humani hoſtis inuitatione fugeſtioneque dyaboli : chriſtianorum rempublicam turbare ſubuerrere ac eneruare ſtudent cupiuntque ac expetunr. Nec aduertunt ſeſe primum interituros : & exterminium perpeſſuros. Si Rabidus canis (fratre ſublato) inſoleſcat : animum refocillet vires reſumat mentemque recipiat. Obcecata quidem mens turrita ſuperbia : alterius gloriam videre nequit. veniat veniat in mentem : exterminium ſtrages iacturaque. Quam

priſcis illis temporibus : Bothi Uvandali Huni. ſtrenuiſſimi quidem barbari. latino nomini attulerunt. Quod profecto principum tenebroſe illius etatis : ignauia inuidia diſſidioque contigit. Reuoluant horror hyſtoriarum celebres libros : claraque monimenta & qua rerum qualitate verſamur : compertum habebunt atque conſpicient : quantam deus ſit elargitus gratiam quam pertinaci animo non noſcunt. & audire faſtidiunt. & queque (in hanc ſententiam) deuota mente prolata : in reprobum interpretantur ſenſum. Has igitur inſidias : prudentiſſimus Rhodiorum magiſter ſubtili ingenio ab emulis excogitatas ſentiens. Arbitratus quoque principem Zyzymy tutius apud gallias defendi cuſtodiri atque protegi. Quibus certe preeſt Rex chriſtianiſſimus : qui catholicam fidem gratia & preſidio (maiorum exemplo) proſequitur. vbi & ſumma ſinceraque viget religio : fideſquoque relucet orthodoxa : vbi monſtra non gignuntur : vbi carent inſidijs ac vbi toxici tabes ignoratur. His cauſis ſuaſus in franciam Zyzymy Regem mittit. vt robuſtiſſimis (cruce ſignatis) comitibus ſuccinctus : opido hieroſolimorum in ampliſſimo francorum Regno ſito aſſeruetur. Sed non defuit commentum : quod principem Zyzymy regno interdiceret. nec ei pateret aditus : conſtitutione Regia (vti accepimus) refragante. Que Mahumeteos Judeos alienoſque (ab fide catholica) viros Regno excludit. Heu grauem Sortem : Res vero quidem equa Juſta memoratuque digna. Devoto Catholicoque regis chriſtianiſſimi pectori : vt indigna vt abſurda & vt iniqua proponitur nec clariſſimi facinoris circunſtantie qualitates atque modi : ſincere ſunt explicati. Quis enim velit (preſertim hieroſolimorum ordo : qui precipuum erectorem protectorem auctorem francorum regem colit veneratur obſeruat) immaculatum integerrimumque regnum obſcenis moribus inficere ? Quis cupit: regie conſtitutioni aduerſari ? Quis deſiderat : rem atrocem committere ? Nullus profecto ſane mentis : id excogitarit. Non erit quippe in gallijs : Zyzymy ſempiterna mora. Sed ad tempus : quo rebus chriſtianorum conſuli poſſit. non erit cum gallis viris integerrimis & omni immundicie labe puris : Zyzymy commercium. Non erit

quidem cum incolis aſſiduitas : non erit cum habitatoribus familiaritas· quandoquidem in ſeceſſu concludetur: caſtelli muris cohibebitur paucis comitatus ſatellitibus. Aderuntquippe eius cuſtodie milites rhodij : qui conſtantes eorum prauitatem contempnunt & rident. Non debet quidem Gallia hunc rennuere ,expellere atque contempnere : cuius aſſeruatione tantum decus tantum comodum & tantum vtile emanare poteſt. Nec dubitamus pijſſimum regem ac ſapientiſſimos doctiſſimoſque eius regni viros : haud aliter ſentire. Si modo huius principis ſtatum intellexerint. Maior quippe comoditas chriſtianis affertur Zyzymy fouendo protegendo & aſſeruando: quam inclitiſſimo regno arcendo propellendo nec non & excludendo. Nec enim regis conſtitutio : nec conditoris intentio infringitur. vbi tam clarum facinus tam grande emolimentum tamque inſigne monimentum : ex admiſſione in regnum oritur. Si autem aditus in franciam Zyzymy denegatur : exultabunt inſidiatores toxicorum portitores ſicarij nephandique ſatellites. qui diſſimulato habitu iuſſu thurci : nephandorumque virorum ſue factionis paſſim vagipalantur. vt Zyzymy : vel gladio necent. vel rapiant vel veneno interimant. Excipe excipe nobiliſſima gallia & rex pijſſime virum illuſtrem : nobiliſſima mahumeteorum familia natum. Qui tanta comoda : chriſtiane religioni eſt allaturus. Qui germanum magnum thurcum : chriſticolarum finibus arcet. Qui fratrem biſanciorum imperatorem: tuoquidem regnicole ſplendidiſſimo rhodiorum magiſtro ſubmiſſum reddit. Qui paſſionis domini noſtri ihesu chriſti monimenta : reliquiaſque in conſtantinopolitana ſubverſione raptas. & a thurco expugnatore ex induſtria cuſtoditas heredique nato dimiſſas : daturum elargiturumque ſe magiſtro pollicetur. Qui tantorum ſcandalorum : extinctio cenſetur. Qui : quietem chriſtiano nomini prebet vide ne eum repellas : qui repulſus ſcandalo & iacture futurus ſit. Si aditum prohibeas : adſunt famelici ac lubi rapaces qui regium iuuenem deuorent lacerent atque opprimant. quo ſublato Bagyazit thurcorum rex cornua eriget : rhodios perſequetur. ytalie imminebit : hungaroſque inuadet. Et qui modo timidus ſtupidus ac tremebundus pauet iacet

atque latet : repente erumpet infaniaque inſoleſcet. etiam certe animum augebit : ſublatuſquippe tremor terror ac formido erit. Ex quibus tot grauia tot horrida tot enormia ſubſequentur : que narrare nemo quidem poterit. Taceo vrbium ſubuerſiones : & iuuenum fidei abnegationem. phanarum polutiones : virginumque proſtitutiones. Quorum preterite clades : teſtimonium perhibent haud incertum. Caue toto orbe digniſſima gallia : triumphis ac tropheis priſcorum gloria clariſſima. Ne tua laudata conſtitutio : tantorum malorum cauſa ſit. Non fuit profecto legiſlatoris intentio bonum laudabile ac preclarum edicto excludere : quinimo peſſimis viris ac ſceleribus regnum purgare. At vbi tantum eminet bonum : in thurci ſcilicet ad tempus exceptione lex quidem merito atque Regia conſtitutio cedere debet. Que ſeruata : grande quidem ſcandalum Chriſtiano nomini ſit allatura. dampnant certe iura diuina pariter & humana iura luxuriam inconceſſoſque concubitus : proſtibula tamen permittuntur. ne maius ſequatur malum : omnia equidem turbentur libidinibus. Moyſeſquoque libellum repudij permiſit : vt homicidium vitetur. duellum quoque conceditur : Si ex eo publicum ſequatur comodum. Tollerantur plerumque nonnulla quamuis non equa : ne grauius ingruat malum. Qui profecto rei publice preficitur : licitum eſt minora permittere mala ne maiora contingant. At dices facienda non ſunt mala : vt eueniant bona. fateor quidem : ſi de bonis & malis ſpiritalibus intelligas ſuppoſitum. At ſi de temporalibus fiat comparatio : minora ſequi certe mala ratio ſuadet Rarus quippe & fœnici conferendus qui minimum ſpiritale bonum eligit : vt maximo temporali incomodo afficiatur. Nec prauum ſimpliciter dixerim : Zyzymy excipere regnoque admittere. qui tanta diligentia aſſeruabitur : ne iniquum afferat exemplar. Exceptio namque hec & legis infractio : non quidem malum moris ac ſpiritale cenſetur. nam nec iuri diuino nec iuri communi refragatur. Sed regie conſtitutioni : edictoque prouinciali repugnat. Quare prouinciale malum potius dici poterit. Nec enim omnes chriſticole a ſuis ditionibus : Judeos & ab fide alienos excludunt. Reſpondere profecto conor debilius quam neceſ-

ſum ſit : his qui exceptioni regiam conſtitutionem obiciunt. Sed non aduertunt : que (ipſam obſeruando) contingant ſcandala. Ordini preſertim hierosolimorum : qui rhodijs imperat. & francorum regij dyadematis preſidio : ad hanc noſtram etatem defenſi protectique ſunt. Graviſſimum quidem ſcelus eſt ſcandalum : ex quo ſepenumero nephanda ſequuntur ſi non cauetur modeſtia. Doctor quidem gentium Paulus apoſtolus thymoteum circumcidit : ne conuerſis iudeis ſcandalo ſit. Quedam quoque legis moſaice iam ſopite cherimoni alia ſequutus traditur ad tempus : vt ſcandalum vitaret. Scandali namque tabes : enormitatum fomes eſt. Sed forſitan quis dicet : fides publica Zyzymy data arcte eius cuſtodie repugnat. minime quidem : fides namque data Zyzymy regem rhodiorum magiſtro audientem futurum policetur. Conſilioque eius potiturum : nec priuatos appetitus ſequuturum. Exceptus enim non eſt rex Zyzymy : vt chriſtiane religioni aut rhodiorum ſtatui obſit officiat damnumque afferat. Jpſum certe profugum a naufragio a mortis diſcrimine a germani ſanguinolentiſque manibus : precellentiſſimus magiſter eripit ſeruat atque defendit. diſſonum quippe & a ratione prorſus alienum ſi quos fautores & vite tutores ſentit cladem afferat. Terendum quidem tempus & rebus maturius conſulendum : donec etas quietior tranquillior ac feruentior reddatur : Et qui diſſident virtute : fruantur optata. Nulla ſiquidem ex eius cuſtodia oritur pecuniaria vtilitas : quamuis ampla ſit penſio. prodigum eſt ac profuſum id hominum genus : multoque cibo inſignique ſupell. ctili vtitur. multaſque impenſas eius cuſtodia affert : in educandis qui ſue aſſeruationi incumbunt. ſui etiam cauſa legationes ad thurcum & eius ad nos ſepius mittuntur : que amplos ſumptus faciunt. Honor quidem comodum vtilitas etiam fidei ac reipublice chriſtianorum : ad ſeruandum iuuenem nos compellit. donec qui cuncta prouidet ex eius alta ſpecula chriſtianorum tepidas mentes inflamet : vt expeditio in fidei hoſtem inſtauretur. Si chriſticole oblatam ſpernent occaſionem : ingratitudinem certe nephandam non feret deus. luentque penas quandoque : qui conatus qui ſanctum propoſitum Quique res propicias iniquo diſturbant

ingenio. Si interierit : aut manus hoſpitalariorum rex Zyzymy (quod deus auertat) effugerit. Tunc liquido patebit : quanto nunc fruimur bono. Quod pauci quidem gnoſcunt : plurimi ignorant. perplures certe : vt iniquum facinus opprimunt damnant & faſtidiunt. Docte ac fidelis lector : tuo qui perſpicaci ingenio de paucis plura coniectare poteris. & pro intellectus acumine diiudicabis : ſi equum ſit regie conſtitutioni inherere ac Zyzymy repellere. vel conſtitutionem rectius interpretando flectere : & Zyzymy admittere & in regnum introducere. Propoſitis quidem duobus : que mali ſpeciem induere videntur ſecundum ſapientis ſententiam. minus malum reiecto maiori eſt eligendum. Si quid acrius quam decuit dixerit : aut inconcinum quidpiam edidi vel abſurdum connexui. parce precor qui lectitas imbecilli ingenio : quod pondus tanti negocij ſufferre & explicare non poſſit. Cedo tibi excellenti ingenio doctori : qui potiora acutiora & prudentiora excogitabis. que deuotas mentes : non ambigo in noſtram alliciant ſententiam. valeat felix : quicumque perlegerit. Datum Rhodi. xiij kl. octobris anno incarnationis chriſti. M. cccc. lxxxiij.

PREUVES DU V. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hiſt. p.* 32.

Clemens, &c. Heliono de Villanova Magiſtro Hoſpitalis ſancti Joannis Hieroſolymitani.

HABET Cleri & populi quaſi communis & vulgaris opinio, quæ per multos magnos viros ſæpius extitit in noſtra præſentia recitata, quod tu, fili & aliæ perſonæ Hoſpitalis de bonis innumeris ipſius Hoſpitalis in tranſmarinis & ciſmarinis partibus boni facitis quaſi nihil: niſi quod perſonæ Hoſpitalis ejuſdem, adminiſtrationes gerentes, equos magnos & pulchros equitant, cibis vacant delectabilibus, pompoſis veſtibus, vaſis aureis & argenteis & pretioſis aliis ornamentis utuntur, aves & canes tenent & nutriunt venaticos, pecunias congregant & conſervant innumeras, & raras vel modicas eleemoſynas largiuntur: & cùm bona dicti Hoſpitalis pro defenſione ac dilatatione fidei catholicæ tutioneque Chriſticolarum, præſertim in eiſdem tranſmarinis partibus morantium, deputata fore fidelium devotione noſcantur, de iis ſollicitudinem aliquam perſonæ dicti Hoſpitalis gerere non videntur. Propter quòd quandoque tactum eſt, fore non parum utile fidei & fidelibus ante dictis, quod alia militaris religio crearetur per ſedem Apoſtolicam & dotaretur de parte bonorum Hoſpitalis prædicti, ſuas rationes illi, qui ſuadebant hujuſmodi novam religionem creari, ex iis quæ præmiſſa ſunt, fulcientes, & ſubjungentes nihilominus, quod virtuoſius & utilius duæ religiones militares in eiſdem tranſmarinis partibus agerent mutuo zelo, quàm una, ſicut olim Hoſpitalarii ac Templarii faciebant; & etiam, quod ad hoc abunde ſufficerent bona Hoſpitalis prædicti, quamvis nos aſſenſum non præbuerimus, de tua prædicta reformatione & correctione utili, ſicut præmiſimus, confidentes. [Addit triſtem famam multorum gemitibus ac ſuſpiriis diffuſam increbreſcere, Turcas in Romaniæ fideles magno furore excurrere, ac deſævire: ad quorum frangendos impetus, ne religionem Chriſtianam in iis partibus penitus extinguant, vertenda ſint arma:

ſeque, adhibitis in conſilium Cardinalibus & aliis viris rei militaris peritis, comparandam adverſus barbaros claſſem cenſuiſſe. Qua verò ratione conflanda eſſet ſubjicit.]

Duximus deliberatione provida ordinandum, quod viginti galeæ armatæ ac munitæ in eiſdem partibus pro hujuſmodi ſubſidio modo qui ſequitur, habeantur: videlicet per charitſſimum in Chriſto filium noſtrum Regem Cypri illuſtrem quatuor, & per dilectum filium ducem & commune Venetiarum quinque, ac Hoſpitale ſex heredes quoque quondam Nicolai Semita una per triennium teneantur, & nos quatuor prò iſto anno de ſpeciali gratia noſtris habeamus expenſis: quamvis tam per aliquos ex Fratribus noſtris S. R. E. Cardinales, quàm alios nobis ſæpe dictum fuerit & ſuggeſtum, quod nedum expenſa dictarum quatuor galearum deberent fieri & miniſtrari per Hoſpitale prædictum; quin potius totalis armata poſſet commode ipſius Hoſpitalis expenſis teneri, cùm à pluribus aſſeratur te plus de theſauro quàm alia tota Dei Eccleſia poſſidere: & præter hoc multi priores ipſius Hoſpitalis & Fratres habent, ut fertur, pecunias infinitas, &c.] Subdit plures conqueri, religioſos equites graves inimicitias inter ſe exercere, neque iis, qui ordini ſuam operam addixere, facerdotibuſve merita ſtipendia præberi: proinde tot mala emendet, ut priſtinus ejuſdem Ordinis ſplendor efflorescat. *Dat. apud Villamnovam Avinionenſis diœceſis* VI. *Id. Auguſti, anno* 11.

DEUXIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 38.

Supplique préſentée au Pape par le Dauphin, pour obtenir le Commandement de l'Armée Chrétienne dans la guerre contre les Turcs.

SUPPLIE à votre S. votre humble fils Humbert Dauphin de Vienne, que il vous plaiſe à lui octroyer à être Capitain de ce Saint Voyage contre les Turcs & contre les non feauls à l'Egliſe de Rome, & que tous tant Hoſpitaliers comme tous autres li ayent & doient obéir par mer & par terre.

Item, vous requiert ou cas deſſuſdit, que vous veulliez avancier la Prédication de la †.

Item, vous ſupplie qu'il vous plaiſe outroyer à lui & à tous les Tranſfretans, tant hommes comme femmes qui y demourront une année, ou y mourront, le plein pardon.

Item, qu'il vous plaiſe outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant ès Cleres comme ès laiz, & auſſi à tous ceauls qui y envoyeront gens ou monoye, les privileges qui furent donnez ou outroyez quant vous, Saint Pere, preſcheaſtes la †.

Item, que tous les deniers qui ſont ſequeſtrez generelment pour l'aide du Saint paſſage ſoient délivrez à lui pour en faire & ſouſtenir les frais & les deſpens dudit paſſage par mer & par terre.

Item, que il ait les deniers de l'aide qui par vous ſera impoſée ès Egliſes, & les deniers qui y ſeront donnez par dévotion.

Et tres Saint Pere votre humble fils deſſus dit y veult mettre du ſien propre les depens de trois cens hommes d'armes & de mil arbaleſtiers à tous frais & tous couſts par mer & par terre. Entre leſquels il aura douxe banniez, & ſeront cent Chevaliers, & aura continuelment cinq galées qui ſeront ſiens, pour nagier, aler ou ſejourner à ſa Ordenance.

Et pour ſouſtenir ces frais & deſpens, vous ſupplie tres Saint Pere qu'il vous plaiſe à lui octroyer la decime de tot ſon Dalphinel & des Eveſchiez eſquels ledit Dauphin ou ſes ſubgiez ont terre, hors du Royaume de France.

Item, eſt l'entente dudit Dauphin que ou cas que le Roys de France voudroit paſſer la mer pour ceſte euvre, que ledit Dauphin & ſa compaignie ſeront deſſous lui.

Et parmi ce tres Saint Pere ſupplie votre dit fils, qu'il ait & ſoit ſien tant en titre comme en fait tout ce qu'il conquerra, ſauf droit d'autre perſonne qui fut chrêtienne, & qu'il en puiſt ordener & deſpartir à ceuls qui mieux y ſerviront, & la ou mieux li ſemblera tant du temporel comme du ſpirituel.

Item, vous ſupplie qu'il ait lui avec un Legat tiel comme il vous requerra, qui ait autorité & pouvoir de vous, d'aſſoudre & de excuminier.

Item, comme s'entente ſoit de movoir à la prime-vere, plaiſe à votre S. avancier ſa délivrance, afin qu'il quiſſe être brandiz à la Saint Jehan, lequel terme li eſt moult briez, pour les proviſions & garniſons qu'il a à fayre de navilles, d'Atilleries, d'engins, de chevaux, de beſcuit, & d'autres vivres pour lui & pour ſes gens, & pour faire ſes alliances aux Venitiens, Genevois, Marſiliens & autres.

Et tres Saint Pere comme tant pour l'état du Saint Siege Apoſtolical, comme pour le Saint propos que Dieu a mis de tous jours en votre S. pourquoi l'en dit que la grace de Dieu & de ſon Benoiſt fils vous a eſleu à repréſenter ſa perſonne en terre, cette chouſe vous touche plus que nuls ne puet dire, pour ce tres Saint Pere ledit Dauphin vous offre & preſente corps, & avoir, & hommes à mettre en ceſte votre euvre & honor. Pourquoi nonobſtant les demandes, & requeſtes deſſus dittes qu'il vous a fait, quar vous ſavez mieux ce qui à ce affiert que lui, ne ſon Conſeil, ce conſidéré & que le fait eſt tout voſtre ſi comme dit eſt, il ſe ſoumet du tout à votre Ordenance de y mettre & oſter, car ainſi comme il vous plaira à en ordener il le veult faire.

Suppliant en toutes manieres il vous plaiſe que de voſtre grace il ait cet honnour. *Hiſtoire de Dauphiné, Edition de Genêve*, tom. 2. pag. 507.

TROISIE'ME PREUVE. *Hiſt. p.* 39.

Bulla Clementis VI. quâ Humbertum Dalph. conſtituit Capitaneum generalem Exercitûs Chriſtiani in Expeditione tranſmarina contra Turcos.

CLEMENS Epiſcopus, ſervus ſervorum Dei, dilecto Filio Nobili viro Imberto Dalphino Viennenſi Capitaneo generali Sanctæ Sedis Apoſtolicæ & Duci Exercitûs Chriſtianorum contra Turcos, Salutem & Apoſtolicam Benedictionem. Excitamur cura multiplici, ac ſedulis vigiliis anxiamur, ut ad reprimendum conatus nepharios perfidorum, eorumque conterendum ſuperbiam, qui contra fidem Catholicam inſurgentes, moliuntur Religionem extinguere Chriſtianam, fideles Chriſti ſuo ſanguine pretioſo redempti ea conſtantia & virtute conſurgant, quod illo eis aſſiſtente, cujus negotium agitur, eorumdem infidelium iniqua molimina proſternantur. Sanè dudum non ſine amaritudine mentis percepto, quod gentes, illorum infidelium paganorum, qui vulgari lingua Turci vocantur, ſitientes ſanguinem populi Chriſtiani, & ad extinctionem fidei Catholicæ anhelantes, collectis ſuæ viribus nationis, à certis retrò continuatis temporibus, cum maxima quantitate lignorum navalium armatorum, in partibus Romaniæ, & aliis locis fidelium convicinis, Chriſtianorum fines fuerant per mare ingreſſi, & in Chriſtianos, & loca, ac inſulas eorumdem atrociter ſævientes per mare diſcurrerant, & diſcurrere non ceſſabant, dampnificantes & depopulantes loca & Inſulas fidelium, partium earumdem, ipſaſque incendio miſerabiliter ſupponentes, & quod nephandius erat, fideles eoſdem adducebant in prædam, eoſque ſubjiciebant horribili & perpetuæ ſervituti, ipſos vendentes ut animalia, ac eos ad abnegandam fidem Catholicam compellentes; quodque inſulam Negropontis diverſis temporibus & vicibus, cum eorum iniqua potentia, & furore ſæviſſimæ hoſtilitatis invaſerant. Et poſt depopulationem & incendia, cædes & ſpolia, per infideles ipſos in dicta & aliis Inſulis ac Terris dictarum partium immaniter perpetrata, innumerabiles perſonas fidelium earumdem ceperant, ipſoſque in perpetuam redegerant ſervitutem. Nos de hujuſmodi pravis conatibus & oppreſſionibus, quos ipſorum paganorum ſævitas in eoſdem fideles atrociter exercebat, in intimis condolentes, ad ſubveniendum Chriſtianorum ſtatui ſic oppreſſo, multas vias & modos duximus exquirendos. Ita quod faciente illo, qui omnia poteſt, hujuſmodi negotium proviſis remediis contra eoſdem Turcos ſalutarem habuit huc uſque progreſſum. Cupientes igitur, totiſque præcordiis affectantes, ut quod in hac parte ad laudem Dei exaltationem fidei, ac tranquillitatem & pacem populi Chriſtiani, ſalubriter eſt incœptum, de bono ſemper in melius, Deo auſpice, proſperetur, ad perſonam tuam generis nobilitate præclaram, potentia præditam, virtutibus inſigni-

tam, ac nobis, & Eccleſiæ Romanæ caram multipliciter & acceptam, oculos direximus noſtræ mentis, & tandem ſuper his diligenti deliberatione præhabita, te, utpote ejuſdem fidei ſervidum zelatorem id devotè petentem & etiam requirentem, Capitaneum Sanctæ Sedis Apoſtolicæ, & ducem Exercitûs Chriſtianorum contra eoſdem Turcos, autoritate Apoſtolica facimus, conſtituimus & ordinamus, modo qui ſequitur Generalem. Arripies namque iter, Deo duce, pro transfretando ad Turciæ partes quàm citò poteris bono modo, ita quod ad longius pones te in mari infrà ſecundam diem inſtantis menſis Auguſti, & eris, Deo dante, in dicta inſula Negropontis infra medium inſtantis menſis Octobris, duceſque tecum ad minus centum homines tam Milites, quàm Armigeros bonos & ſufficientes in factis armorum, quos tenebis ibidem tuis ſtipendiis & expenſis, per tempus quo liga inter nos, Romanam Eccleſiam, & chariſſimum in Chriſto filium noſtrum Hugonem Regem Cypri illuſtrem, ac dilectos filios Magiſtrum & Fratres Hoſpitales Sancti Joannis Hieroſolymitani, Ducem & Commune Venetiarum, & nonnullos alios, de certis Galeis contra eoſdem Turcos tenendis, dudum inita durabit, & ſi contingat tempus, ſeu ligam hujuſmodi prorogari, habebis nihilominus inibi tenere dictos homines armorum ad minus per tres annos, à tempore ordinationis hujuſmodi computandos, prout hæc omnia in noſtra, & Fratrum noſtrorum S. R. E. Cardinalium præſentia perſonaliter conſtitutus ſpontaneè promiſiſti, ac ſuper his inviolabiliter obſervandis præſtitiſti corporaliter juramentum, per te poſt modum vivificæ ſigno Crucis, ac vexillo S. R. E. publicè de noſtris manibus, pro his exequendis aſſumptis. Per hæc autem nolumus nos, vel Sedem prædictam ad dandum aliud tibi, ratione Capitaneatûs, & Ducatûs hujuſmodi quoquo modo adſtringi. Nulli ergo omnino hominum, &c. Datum apud Villam Novam Avinionenſis Diœceſis VII. Kal. Junii, Pontificatûs noſtri anno quarto. *Hiſtoire de Dauphiné, Edition de Genève, tome 2. page 511.*

QUATRIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. qua de Treuzis ineundis cum Turcis cogitandum eſſe mandat propter diſſenſiones ortas in multis Chriſtianitatis partibus.

CLEMENS Epiſcopus, &c. filio Nobili viro Humberto Dalphino Vienn. Sicut tuæ nobilitatis prudentiam non credimus ignorare, in Franciæ, Angliæ, Alamanniæ & Siciliæ Regnis ac Italiæ, & quaſi omnibus aliis Chriſtianitatis partibus, adeò, peccatis exigentibus, vigent his temporibus diſſenſiones & guerræ, quod illi qui zelo devotionis accenſi ad juvandum negotium Dei, pro quo in partibus tranſmarinis adversùs hoſtes Fidei Catholicæ peregrinari, teque multis laboribus & periculis cum expenſarum & ſumptuum profluviis ex-

ponere noſceris, propoſuerant & etiam proponebant, nequeunt adimplere ſuper his vota ſua, nec decimalia & alia ſubſidia propter ea impoſita poſſunt exigi & levari, quamobrem his & aliis occurrentibus conſideratis attentè, non ſolum expediens, ſed etiam neceſſarium omnino nobis de concordi & unanimi Conſilio Fratrum noſtrorum videtur, quod ad treugas de quibus fiebat in tuis nobis miſſis litteris mentio, faciendas & ineundas meliori, honorabiliori & tutiori modo quo fieri poterit procedatur. Ideoque adhibitis cum venerabili Fratre noſtro Franciſco Archiepiſcopo Cretenſi in partibus illis Apoſtolicæ Sedis Vice-Legato, ad dilectis filiis Deodato de Goſono Magiſtro Hoſpitalis Sancti Joannis Hieroſolymitano & Ifnardo de Albarno Priore Domûs Capuæ Hoſpitalis prædicti, necnon Patronis Galearum cariſſimi in Chriſto Filii noſtri Hugonis Regis Cypri Illuſtris, ac Ducis & Communit. Venetorum & aliis de unione fidelium, de quibus tuæ diſcretioni videbitur tractatu & deliberatione maturis circa eaſdem faciendas treugas laborare cum omni diligentia & ſollicitudine non poſtponas, neceſſitatem præmiſimus quæ nequaquam propalanda eſt quomodolibet, tenenda nihilominus ſub ſecreto; circa quas quidem treugas faciendas, una de duabus viis, ut per te aſſumenda videtur, videlicet, quod ad eas per te præfertur, ad honorem Dei & Eccleſiæ Sanctæ ſuæ, utilitatemque fidei & Fidelium procedas tanquam Capitaneus Generalis, ſeu quod forma illarum tractetur & ordinetur per te, ac alios quos contigerit in illis partibus, & ordinata nobis ante perfectionem treugarum ipſarum mittantur, ut nos habita ſuper hoc deliberatione provida, tibi quod nobis utiliùs occurrerit reſcribamus, aſſumptis interim ſufferentiis aliquibus uſque ad tempus de quo tuæ diſcretioni videbitur duraturis, tu verò qui conſtitutus in ſchola experientiæ, quæ dictarum duarum viarum magis oportuna & expediens fuerit noſcere potes, ſuper expedientiori & utiliori via hujuſmodi diligenter & ſedulo procedere non obmittas. Hæc quidem ſic ſecretè tenenda providimus, quod nec multis, nec etiam aliqui de tuis Nunciis ea voluimus aperire.

Expedit tamen & volumus quod prædictæ ineundæ treugæ non perpetuæ, ſed temporales ſint, ita quod tempus decennii non tranſcendant, ſperans equidem in Domino, quod interim in Chriſtianitatis partibus, à Domino, pace data, pro fide Catholica in illis tranſmarinis partibus dilatanda, utilius & ſalubrius poterit remedium ordinari, nec te fili latere volumus, quod hæc ſuper his quæ per nos pro unione prædicta pro toto tempore ipſius, & etiam biennio, ad quod prorogata eſt ſicut noſti, per nos promiſſa ſunt, nullatenus deficere, ſed ea complere integraliter intendamus: tamen ultra hoc aliter, vel alias pecunias durante præſentis temporis malitia, mittere non poſſemus, quia ut præmittitur, de decimalibus vel aliis ſubſidiis parum poteſt & potuit hactenus colligi vel haberi, quin imo ea quæ uſque modo miſſa ſunt, non ſine noſtri & Eccleſiæ Romanæ noſtræque Cameræ gravaminibus, pro majori parte de noſtris pecuniis ſunt recepta.

Ceterum te proficiſci ad Sepulcrum Dominicum nullo modo expedit, donec dictæ treugæ completæ fuerint & firmatæ, tunc verò cum omnibus illis, de quibus tibi videbitur, dictum Sepulcrum & alia Oratoria Terræ Sanctæ viſitare poteris, metu pœnarum quarumlibet per Conſtitutiones vel prohibitiones Apoſtolicas adverſus illos qui ad partes illas accedunt inflictarum ceſſante, ac nihilominùs, nonobſtantibus votis, promiſſionibus, juramentis, & obligationibus emiſſis, & factis per te, de morando uſque ad certi temporis ſpatium in illis partibus, ad has partes cum gratia noſtræ benedictionis redire.

Ulteriùs cum negotium prædictum non ad impugnandum Græcos, ſed ad reprimendum Turcorum Infidelium auſus temerarios, ne Fideles partium illarum affligerentur per ipſos, incoatum extiterit, ſicut noſti, de illo Cantacuzeno & Græcis aliis de quibus faciebant tuæ Litteræ mentionem, te, factis dictis treugis, intromittere ſicut credimus non oportet. Datum Avinione IV. Kal. Decemb. Pontificatûs noſtri anno quinto. *Hiſt. de Dauphiné, Edition de Genève*, t. 2. p. 536.

CLEMENS Epiſcopus ſervus ſervorum Dei, dilecto filio Nob. viro Humberto Dalphino Vienn. &c. Dudum magnæ devotionis zelum, quem, tanquam vir Catholicus, Deoque devotus, ad defenſionem & dilatationem fidei Catholicæ gerere dignoſceris, operis exhibitione cupiens deducere in apertum, generalem Capitaneatum Exercitûs communionis Fidelium, in partibus Romaniæ contra Turcos, hoſtes Chriſti feroces & perſecutores crudeles nominis Chriſtiani, gerendum & exercendum in perſona tua propria, deſideriis ferventibus, ad honorem Dei & Eccleſiæ ſanctæ ſuæ, fideique prædictæ, ac tuæ ſalutem animæ aſſumpſiſti. Promittendo, in noſtra & Fratrum noſtrorum præſentia, proprio juramento, ad partes prædictas Romaniæ te conferre perſonaliter, ibidemque dictum Officium, uſque ad certi temporis ſpatium, prout Divina tibi aſſiſtente gratia poſſes utiliùs & fideliùs exercere. Sanè cum tu poſtmodum ad partes prædictas accedens, per magnam partem dicti temporis inibi duxeris Officium hujuſmodi exequendum, & ex certis cauſis rationabilibus ad id nos moventibus, voluerimus tibi, ut non obſtante, quod totum tempus per quod debebas in dictis partibus exequendo dictum Officium commorari, nondum finitum extiterit, ad has partes ciſmarinas & noſtram præſentiam poſſis venire liberè licentiam duxerimus per noſtras litteras concedendam, ut ratione juramenti prædicti per te præſtiti & alias circa præmiſſa tuæ puritati conſcientiæ pleniùs ſatisfiat, quod Confeſſor tuus idoneus Religioſus vel Secularis, quem duxeris eligendum, te ſuper eodem & alio quocumque juramento, etiam de non redeundo ad has partes, citra tempus prædictum, per te quomodolibet præſtito, autoritate noſtra hac vice valeat diſpenſare, tibi tenore præſentium indulgemus. Datum Avinione decimo quarto Kal. Aprilis, Pontificatûs noſtri anno quinto. *Ibid.* pag. 553.

CINQUIE'ME PREUVE. *Hiſt. p.* 41.

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. quâ eum conſolatur de morte Mariæ de Baucio, ac hortatur, ad ſecundas nuptias convolaret.

CLEMENS Epiſcop. ſervus ſervorum Dei, dilecto filio viro Humberto Dalphin. Vien. Una tantum littera miſſa nobis de partibus tranſmarinis, & multorum relatibus audivimus, quondam Mariam conjugem tuam migraſſe ad Dominum in eiſdem partibus ab hac luce, & licet more conditionis humanæ, de ſubſtractione ipſius tam devotæ in Chriſto filiæ doleamus, tibique in tam longinqua regione peregrinanti ejuſdem conjugis deſtituto ſolatio, paternis compatiamur affectibus, in viſceribus caritatis. Quia tamen eidem, quæ bene ut intelleximus vivere ſtuduit, ſicque non potuit malè mori, ſuum ſibi tranſitum, præſertim quia in proſecutione tam pii negotii ad quod vigentem devotionem habebat, vitæ ſuæ finivit terminum, credimus fuiſſe fœlicem; eamque de laboribus ad quietem, & de miſeriis ad gloriam feliciter tranſiviſſe, propter quæ caris ſuis eſſet ſi vis doloris rationis ſubjugaretur Imperio, gaudendum ſuper eodem tranſitu potiùs, quàm triſtandum. Nobilitatem tuam rogamus attentè, quatenus Divinæ diſpoſitioni ſuper his & aliis tuis adverſitatibus, cum devotis gratiarum actionibus, tanquam vir prudens, virtuoſus & conſtans, quovis ceſſante murmure te coaptans, in eo qui eſt Pater conſolationis ac virtus & fortitudo fragilium te conſoleris, & nihilominus ut ipſe poſteritatem tibi ſerviturum, & Reipublicæ utilem dignetur concedere, devotis & juſtis apud eum orationibus, & ad contrahendum matrimonium propterea cum aliqua muliere apta & idonea, de qua donante Domino, prolem numeroſam ſuſcipias, non differas aſpirare. Super aliis autem ad præſens non ſcribimus, cum de ſtatu tuo varia, quibuſdam dicentibus, te ad has partes redire, aliis verò te illicò velle remanere aſſerentibus, noſtris auribus inſtillentur; ſuper his verò certiorati, tibi ſcribere intendimus magis plenè. Datum Avinioni Idib. Maii, Pontificatûs noſtri anno quinto. *Ibid.* pag. 554.

SIXIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 42.

Tractatio habita de Matrimonio ineundo inter Humb. Dalph. & Blancham Sororem Amedæi Comitis Sabaudiæ.

PRO parte Dom. Dalphini ſunt dati Tractatores, Fr. Jacobus Riveriæ, præceptor Navarræ, Ordinis Sancti Antonii Vienn. Amblardus Dominus de Bello-Monte, Fr. de Revello, Petrus de Lucingio, Nicolaus de Glande, Milites & Guillelmus Fornerii Licentiatus.

tus in utroque Jure, & Procurator præfati Dom. Dalphini : pro parte verò dictæ Dom. Blanchæ & dicti Dom. Comitis dati ſunt Tractatores, Dom. Petrus de Monte-gelato, Jacobus de Claro-monte, Dominus Sanctæ Helenæ, Petrus de Compeſio, Dominus Vulpelheriarum, Petrus de Gebennis, Milites, & Petrus de Muris, ac Petrus Berre Juriſperiti, & pro utraque partium fuerunt Mediatores communiter dati, & concorditer aſſignati, Dom. G. Epiſcopus Carpentorat. & Dom. G. Electus Petragoricen. & Dom. Comes Gebennenſ. In primis placet Tractatoribus ſupra dictis, ut dictum matrimonium contrahatur & compleatur, per modum qui ſequitur.

Primò, quòd dictus Dom. Comes Sabaudiæ det & conſtituat in dotem dictæ Nobili Blanchæ ſorori ſuæ, 120000. flor.

Item, quòd dicta 120000. flor. ſolvantur terminis qui ſequuntur; primò, quòd 20000. flor. ſtatim remittantur & deducantur, ratione cujuſdam debiti, in quo dictus Dom. Dalph. tenetur Dom. Comiti ſuprad. prout in Inſtrumentis ſuper hoc confectis continetur.

Item, 10000. flor. ſolvantur realiter in die nuptiarum.

Item, alia 10000. in media Quadrageſima proximè veniente.

Item, deinde quolibet anno in media quadrageſima, 6000. flor. donec de dicta 120000. flor. ſumma fuerit plenariè ſatisfactum.

Item, actum eſt quòd 13000. flor. quæ vel circà poterant deberi præſ. Dom. Comiti, per dict. Dom. Dalphinum, de reſta cujuſdam debiti, ſtatim remittantur dicto Dom. Dalphino in recompenſationem Cameræ & aliorum ornamentorum, exceptis ornamentis capitis, quæ ornamenta capitis ſibi dabit dict. Dom. Comes honorabiliter, ſicut decet.

Item, actum eſt quòd dabit dict. Dom. Comes præfatæ ſorori ſuæ veſtes, & alia ornamenta ſibi condecentia pro tempore nuptiarum.

Item, actum eſt quòd dict. Dom. Delphinus teneatur dare & aſſignare dictæ Dom. Blanchæ ratione dotalitii decem mille flor. annuales aſſignandos in Caſtris Viſiliæ, Montis-Bonodi, Muræ-Matacenæ, Belli-Montis & Corvi, & mandamentis eorum & Juriſdictionibus, & honoribus quibuſcumque, & in aliis Caſtris & locis circumvicinis, ſi prædicta non ſufficerent, & quòd dicta Caſtra ſibi tradantur, ædificiis & Fortalitiis dictorum Caſtrorum minimè computatis, homagio ligio & cavalcatis ac reſorto Juridico & ſecundis Appellationibus dicto Dom. Dalphino retentis; pœnis, bannis, commiſſis, & cognitionibus pro dictis cavalcatis dictæ Dominæ Blanchæ retentis.

Item, in caſum & eventum, ubi deberet fieri reſtitutio dotis, fiet per hunc modum, quòd dicta viginti millia flor. quæ debent remitti & deduci, ut ſuprà dictum eſt, non reſtituantur in caſu ubi ab ipſa Domina dict. Dom. Dalphinus habebit prolem ſuperſtitem, aliàs autem, videlicet poſt deceſſum dicti Dom. Dalphini, & non antè, fiat reſtitutio, ſicut de aliis centum millibus flor. infra ſcrip.

Item, de dictis centum millibus flor. & de dictis viginti millibus ſupradictis in caſu prædictæ reſtitutionis fiat reſtitutio per hunc modum,

videlicet viginti millia flor. reſtituantur infrà annum à tempore ſoluti matrimonii, & deinde anno quolibet ſex millia flor. quo uſquè de dicta ſumma fuerit plenariè ſatisfactum.

Item, in caſu ubi reſtitutio prædictæ dotis fuerit plenariè facta, quòd tunc ceſſet totaliter dotalitium ſupradictum.

Item, quòd prædicta ſerventur fortiori modo quo poterunt, taliter quòd partes debeant contentari.

Intendit Dom. Dalphinus quòd illa decem millia flor. quæ de dote dicebantur & ordinabantur per Tractatores, ſibi ſolvi in media Quadrageſima, eidem in die deſponſationis realiter exſolvantur aut reſpondeantur pro parte Dom. Comitis ſolvi nomine dicti Dom. Dalphini Lappo de Ruſpo ſeu aliis mercatoribus Romanæ Curiæ, nominandis per ipſum Dom. Dalphinum taliter quòd dicti mercatores indè quittent eumdem Dom. Dalphinum, & ſibi reſtituant jocalia ſua quæ habent penès ſe nomine pignoris obligata.

Item, ſuper quarto capitulo addatur quòd Dom. Comes teneatur ad ornamenta quæque capitis & corporis Dom. Blanchæ, & omnia quæ ſpectant ad dicta ornamenta facere honorificè ſecundùm decentiam honoris, dignitatis & ſtatûs dicti Dom. Dalphini & prædictorum Dom. Comitis & Domicellæ.

Item, in caſu quo convolaret ipſa Domicella ad ſecundas nuptias, intendit Dom. Dalphinus quòd ceſſet omninò dotalitium ſibi dandum, aut fructus ejuſdem in dotis reſtitutionem cedant & totaliter convertantur, quo caſu ceſſionis & converſionis fructuum in dictam reſtitutionem Caſtra quæcumque & loca quæcumque aſſignanda pro dicto dotalitio teneri & regi debeant omni tempore per homines ligios Dom. Dalphini, qui tunc erit, ita quòd nullum poſſit eidem Dom. Dalphino ſuper ipſis Caſtris & locis periculum eminere.

Si verò ad ſecundas non convolaret nuptias, teneat dotalitium ipſa vivente, quouſquè dumtaxat recuperavit dictam dotem, ſi ipſam recuperare voluerit, ad quod tamen compelli ſeu arctari non poſſit, & in caſu quo dotem ipſam recuperare voluerit, tunc facta prima ſolutione dictæ reſtitutionis dotis, quæ ſolutio debet eſſe de decem millibus flor. minuatur & extenuetur ipſum dotalitium de mille & ducentis flor. & deindè anno quolibet in qualibet ſolutione dictæ reſtitutionis minuatur & extenuetur dictum dotalitium, de ipſoque deducatur pro rata ut ſuprà, adeò quòd facta totali reſtitutione dictæ dotis omninò ceſſet dotalitium ipſum, & ſit ex tunc ulteriùs viribus vacuatum.

Item, non intendit Dom. Dalphinus quòd dicta Domicella aliquam quittationem faciat de hæreditate ſeu ſucceſſione, imo quòd ſibi reſerventur jura quæcumque ſibi competentia & competitura in ſucceſſione materna & fraternis, & aliorum quorumcumque agnatorum & cognatorum.

Item, memorandum quòd ſi dotis reſtitutio locum haberet, Dom. Dalphino præmoriente non ſuperſtitibus liberis ab eiſdem communibus, dat ſibi Dom. in augmentum dotis, decem millia flor. & ſi ipſa

præmoriretur nullis etiam liberis remanentibus, communibus ex eiſdem, dentur Dom. de dicta dote decem millia flor.

Humb. Dalph. Vienn. dilectis fidelibus Bayllivis, Judicibus, Procuratoribus & cœteris Officiar. noſtris Ebreduneſii & Brianczoneſii, ad quos præſentes pervenerint, vel eorum loca tenent ſalut. vobis & veſtrûm cuilibet expreſsè præcipiendo mandamus, quatenus, quandocumque per R. in Chr. P. Dei gratiâ Archiep. Ebredun. ſeu Officiarios ejuſdem fueritis requiſiti, eiſdem contra Valdenſes, & hæreticos quoſcumque, ad hoc quòd fides orthodoxa ſuſcipiat incrementum, & hæretica pravitas deprimatur, de ipſis quoque Valdenſibus & hæreticis debita miniſtretur juſtitia, ope, conſiliis & auxiliis cum quacumque poteritis diligentia & efficacia ſollicitudinis aſſiſtatis. Datum in Villa-Nova Sancti Andreæ, prope Avinionem, ſub annulo noſtro ſecreto, in abſentia Cancellarii noſtri, die 2. menſ. Januarii, anno Nat. Domini 1348. per Dominum orethenùs exped. H. P. *Ibid.* p. 568.

SEPTIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 48.

FRa Deodato di Gozone, per la gratia di Dio, humil Maeſtro, della Sacra Caſa dello Spedale di San Giovanni Gieroſolimitano, e Cuſtode de'Poueri di Gieſù Chriſto. A' Reliſiogi in Chriſto, à noi cariſſimi Fratello, o Fratelli; il Priore, o Priori di Danimarca, di Dacia, di Norvegia, e di Suetia; & à ciaſcuno di eſſi, à cui, od à quali, le preſenti noſtre peruerranno, ſalute, nel Figliuolo della Glorioſa Vergine. Con paterna ſollecitudine, volentieri eccitiamo gli animi voſtri à quelle coſe, mediante le quali per la gloria della profeſſione, ſotto la quale, all'Altiſſimo militate, il ſempiterno Palio del Sommo Bene acquiſtar poſſiate. Hauendo dunque per relatione di molti inteſo, che frà gli altri Fratelli dell'Ordine noſtro, voi ſete di lodevol vita, e Figliuoli d'ubbidienza; utilmente gouernando le coſe, ch'al reggimento, & all'amminiſtratione voſtra, commeſſe ſono; Siamo da una certa ammiratione, e marauiglia commoſſi, che da lungo tempo in quà, dopo che l'Ordine noſtro, ſi partì dalla Terra Santa; non habbi de' Beni ſuoi, che ſono in detti Priorati; da Voi hauuta riſponſione alcuna; ne habbi quindi ſentito refrigerio di ſouuentione, o ſoccorſo alcuno.

Crediamo certamente, ancorche voi habitiate ne gli ultimi confini della Terra; che ſappiate beniſſimo, e che per fama debbiate hauer inteſo, che nell'Iſola, chiamata Rodi, con gran moltitudine di Fratelli della Caſa ſopradetta, e d'altri Soldati habitiamo; facendo continoua guerra, contra crudeliſſimi nemicidella Chriſtiana Fede, che Turchi volgarmente ſi chiamano; la cui ſfrenata temerità, più orgogliosamente del ſolito, per la gran potenza loro, alzando in queſti tempi le corna; hà coſi ferocemente minacciati, & aſſaliti gli Habitanti di quà dal mare; che ſe'l Santiſſimo Signor noſtro Papa Clemente Seſto, e molti altri Ré, e Principi Cattolici; con Galere, e Soldati,

non gli haueſſero ſoccorſi ; la Fede Cattolica in queſte Parti, diradicata, & à niente ridotta haurebbono ; uccidendo con crudel morte i Profeſſori, e Difenditori di quella, Però eſſendo, che queſta noſtra profeſſione inuita noi, più di tutti gli altri Huomini del Mondo, alla difeſa, & all'aumento della detta Santa Fede ; e che i Beni dell'Ordine noſtro, à queſt'uſo ſpecialmente deputati ſono: Debbiamo, e poſſiamo non ſenza ragione marauigliarci, ch'in occaſione, & in tempo di tanta neceſſità, e biſogno ; trafcuriate di mandar al Conuento noſtro, di quà dal mare, le Riſpoſtioni voſtre ; come indifferentemente fanno gli altri Priori, e Comendatori di tutte l'altre Parti del Mondo.

E perche cio tende ancora in dannatione dell'Anime voſtre, & in noſtro inſopportabil danno ; Poſciache qui mantener non ci poſſiamo, ſenza eſſere ſouuenuti delle debite Riſpoſtioni, che da' Beni noſtri, in ogni Parte del Mondo ſituati, giuſtamente ci appartengono ; ſtrettamente, & in virtù diſanta ubbidienza, comandiamo, & ordiniamo à tutti, & à ciaſcun di voi, che ſenza ſcuſa, o contradittione alcuna, debbiate infallibilmente gagare ogn'anno, le Riſpoſtioni di cotefti Priorati ; in mano del Ricceuitore dell'Ordine noſtro in Fiandra. Aſſicurandoui, che ſe vi trouaremo con effetto Figliuoli ubbidienti, & divoti ; Voi all'incontro ci trouarete Padre benigno, & amoreuole; all'utile, & honor voſtro inchinato, e prontiſſimo. Data in Rodi, a' venticinque d'Agoſto, dell'anno mille trecento, e quaranta ſette. *Ex Boſio*, Tom. 2. p. 76.

HUITIE'ME PREUVE, *au bas de la page 69.*

NEUVIE'ME PREUVE. *Hiſt. p. 70.*

ONde eſſendo il Papa informato di quei diſordini, & eſſendogli da' Veſcoui, & da' Prelati date ogni giorno molte querele, intorno alla licentioſa vita de' Caualieri, e Religioſi ; ſignificandogli, che la maggior parte delle Chieſe di queſt'Ordine, erano maliſſimo ſervite, e che molte ſe n'andavano in rouina ; fece ſpedire una lettera ; data in Avignone, a' diciaſette di Giugno, dell'anno ſeguente, mille trecento ſettandue ; con la quale, dando particolarmente conto, & informatione al Gran Maeſtro, di quanto paſſava ; gli ordinò in virtù di Santa Vbbidienza ; ſotto pena di Scomunica, e Soſpenſione del Magiſterio, che doueſſe far convocare un Capitolo Generale, in qualche luogo vicino alla Romana Corte, per il primo giorno di Maggio, dell'anno futuro, mille trecento, e ſettantatrè ; per riformar i coſtumi de'Religioſi ; e per far tutte l'ordinationi, ch'erano neceſſarie ; per riſtoramento, e riforma dell'Ordine ; delle Chieſe, e de' Beni ſuoi. Ordinandogli di comandar eſpreſſamente à tutti i Priori, e Comendatori, che doueſſero andar al detto Capitolo ben'inſtrutti, in informati delle Perſone, e della vita di tutti i Cavalieri, e Religioſi, ch'erano ſtati deputati al gouerno, & all'amminiſtratione de' Beni della Religione; e particolarmente di quelli, che già furono de Templari. E ſcriſſe al Caualier Fra Sicardo Muronetro, al quale il Gran Maeſtro, & il Conuento

hauenano conferito il Priorato di San Gilio, co'l carico di Luogotenente del Gran Maestro; mandandogli copia della lettera, ch'all'istesso Gran Maestro scritta hauena, e dandogli particolar commissione di far adunar il Capitolo suddetto; il quale per alcuni rispetti, ordinò poi il medesimo Pontefice, che si prolungasse fin'al Settembre, del detto anno, mille trecento, e settantatrè. Et hauendo scritto al Gran Maestro, che mandar douesse al Capitolo suddetto, due Religiosi per ogni Lingua, di quelli, ch'erano in Convento; ordinò poi, che per euitar la spesa, & il fastidio di tanti; ne mandasse solamente quattro, per tutte quante le Lingue. *Ibid. ad ann.* 1372. *pag.* 112.

DIXIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 76.

SOllicitato ita Ludovico, ut terra Amuratem aggrederetur, constituit Pontifex, ut quingenti equites Hospitalarii S. Joannis Jerosolymitani succincti totidem scutatis militibus, armisque egregiè instructi in Græciam trajicerent ad Græcos contra Turcicos impetus tutandos; qua de re encyclicis litteris ad Hospitalarios Boemiæ, Galliæ, Navarræ, Castellæ, Aquitaniæ, Angliæ, Lusitaniæ datis exposuit miserandum orientalium rerum statum, insulas Ægæi maris subactas, eversum pene Græcorum imperium, Turcarum vectigalem Constantinopolim factam, Bulgariam & Serviam quati, Armeniam Saracenis Turcisque cinctam. Ad restituendam itaque collabentem religionem illos instruere arma jussit, ut appetente anni hujus seculi septuagesimi septimi vere, mare trajicerent.

Gregorius, &c. Hospitalariis Regni Bohemiæ, &c. Ingentissima damna aliaque mala animarum & corporum, non absque flebili memoratu fidelium recitanda, quæ evenerunt propter Christianorum negligentiam, in gravissimum dispendium fidei Christianæ commissam, piget & pudet recolere: sed id cogit urgens necessitas, ut ostensis negligentiæ culpis, & infelicissimis eventibus subsecutis, ex eis ipsæ culpæ horreantur detestabilius, & promptioribus animis possibilis emendatio præbeatur. Est siquidem notissimum, quod olim, etiam de multorum memoria, impii Turchi persecutores nominis Christiani, non inventa resistentia sufficienti fidelium, post dissipationem multarum insularum, quæ fertiles erant & habitatæ per populos Christianos, invaserunt, occuparunt, & destruxerunt fere totum gloriosum imperium Romaniæ, & sibi tributarium effecerunt, abductis ab inde in servitutem miserrimam infinitis personis utriusque sexus, quas ad terras suas abducere voluerunt: nunc que imperium Bulgariæ & regnum Serviæ aliasque partes dictorum Christianorum crudeliter impetere asseruntur. Civitas quoque gloriosa Constantinopolitana & ejus Imperator illustris adeo sunt arctati à Turchis eisdem, quod non solum eis tributarii facti sunt, sed fere in eorum manibus consistunt, nisi ipsis per auxilium fidelium occidentalium celeriter succurratur: regnumque Armeniæ minoris, utique Christianum, positum inter Saracenos &

Turcos eoſdem, jam longis temporibus auxilium fidelium occidentalium etiam minimum non præſenſit; propter quod paulatim & quaſi totaliter in manus decidit impiorum.

Præmiſſis igitur & nonnullis aliis utilibus & neceſſariis cauſis circa iſtam materiam, quæ conſultius præſentibus ſubticemus, matura deliberatione digeſtis, ad laudem Dei, defenſionem & dilatationem dictæ fidei, gloriam & honorem Romanæ eccleſiæ, animarum veſtrarum ſalutem, & religionis veſtræ reformationem ac augmentum in ſpiritualibus & temporalibus, dante Domino, proventurum, auctoritate apoſtolica duximus ordinandum, ut quingenti fratres milites dicti hoſpitalis & totidem eorum ſcutiferi tempore veris anni nativitatis Domini milleſimi trecenteſimi ſeptuageſimi ſeptimi ad partes Romaniæ præfatas debeant transfretare, in eiſdem partibus ad dictæ ſedis beneplacitum, permanſuri, & geſturi bellum contra Turcos, prout per dilectos filios magiſtrum & conventum Rhodi dicti hoſpitalis & alios præſidentes & conſiliarios ad hoc deputandos pro tempore provide diſponetur, &c.] Præcipit, ut equitum numerum, qui ab ipſis ſubmittendus eſt, eorumque armigeros neceſſariis omnibus ad expeditionem illam obeundam inſtruant. *Dat. Avin. VI. id. Decembris anno* V. Quingenti illi equites ac totidem ſcutiferi ex variis regnis tanquam militiæ Chriſtianæ delibatus flos colligendi ab hoſpitalariis deſignati erant in ſingulis provinciis certo numero, pro quibus ſuſtentandis ſumptus conferebantur: cumque vigintiquinque ejus ordinis equites cum totidem ſcutatis militibus e Caſtella ſubmittendi forent, Henricum Regem hortatus eſt Gregorius, ut bellico apparatu inſtruendo operam daret. De quo alii etiam Reges & principes rogati videntur, Veneti præterea ac Gennuenſes ſunt excitari, ut claſſes ornarent in Turcas: ac Thomas Gradenſis patriarcha & Andreas archiepiſcopus Genuenſis in hanc rem incumbere juſſi. Tum Joanna Regina Siciliæ, quæ vires ad Syriam recuperandam expliçare affectabat, impulſa ut primum eas ad reprimendos Turcas & Conſtantinopolim defendendam converteret: ita enim conficiendæ ex univerſis regnis cruce ſignatæ expeditioni pro terra ſancta liberanda viam ſtructum iri. Reſtituendæ in Syria Chriſtianæ fidei Joanna Regina Siciliæ verſabat conſilia, cum à viris piis, qui ex oriente redierant, ſacro ſtudio eſſet accenſa: retulerant enim ii ad commovenda in impios occidentis arma, Saracenos plures ad fidem amplectendam comparatos, egregiamque ad alios opprimendos occaſionem affulſiſſe.

Spargebantur tum rumores inter Saracenos Syros & Afros ſuperſtitionem Mahometicam à Chriſtianis exciſum iri: Joanneſque de Caſtello, Nicolaus Malavena, Corſelctus de Hamcuria, Joannes Pelizor, aliique exiſtimatione & probitate inſignes viri ad ſedem Apoſtolicam acceſſere, ut Gregorium de barbarorum conſternatione certiores facerent: ſtructam videlicet inſtaurandis rebus Syriacis egregiam viam, ac facile de trepidis, qui nondum viſo hoſte victos ſe putarent, triumphum reportatum iri. Diſcuſſis iis Gregorius, licet vaticiniis in-

fidelium leviter fidem adhibendam non putaret, quia tamen divino miraculo interdum impiis hominibus vaticinari datum eſt, ſpernenda hæc omnino non putavit : & Carolum Francorum, Eduardum Anglorum Reges, Philippum ducem Burgundiæ, Joannem ducem Lancaſtriæ ad bellum ſacrum tentavit accendere, auctorque fuit, ut Saracenorum trepidationem explorandam curarent.

De his etiam Pontifex Bertrandum e Cliquino magiſtrum equitum in Francorum regno bellicæ gloria hoc tempore florentiſſimum certiorem fecit, cum ſæpius audiſſet, ipſum pio deſiderio contra Mahumetanos exercendæ religioſæ militiæ æſtuare. Negligentibus vero Regibus pontificias adhortationes, plures viri nobiles propagandæ Chriſti fidei deſiderio accenſi ſedi Apoſtolicæ expoſuere, ſe ſuaque pro orientali expeditione conficienda collocaturos ; tantumque catholicorum numerum eodem pio ſtudio inflammatum, ut florentiſſimus colligi exercitus, ac militantium ipſorum opibus aut piorum eleemoſynis ſuſtentari poſſet. At Gregorius, ut neceſſariam in ea re conſilii maturitatem in bello ſacro indicendo adhiberet, Joanni Baliolo & Jacobo Mortarolo viris prænobilibus Cameracenſis & Morinenſis diœceſeon auctoritatem contulit, ut Chriſtianorum regna ac provincias obirent, & coram epiſcopis ac præſulibus aliis in publicos commentarios eorum nomina, qui bello ſacro nomen daturi eſſent, tum facultates huic expeditioni addicendas referrent, ut his omnibus exploratis ſedes Apoſtolica optimum conſilium expedire poſſet. De quo encyclicæ litteræ ad patriarchas, archiepiſcopos, & epiſcopos, univerſoſque fideles datæ ſunt.

Cùm vero ad ingentia ea conſilia mandanda operi Francorum Anglorumque concordia neceſſaria eſſet, Carolum & Eduardum graviſſimis ineunte anno litteris ad pacem conficiendam ſollicitarat, cum oratorum regiorum conventus ea de cauſa indixiſſent ; atque diſerte expoſuit, quanti ad æternam ſalutem aſſequendam pacem reſtituere feſſis populis momenti foret : quot & quanta mala bello inverherentur, divinus cultus exoleſceret, atque omnium ſcelerum, quæ committantur, reum futurum, cujus culpa bellum geratur : reliquum orbem Chriſtianum ob ipſorum diſcordias fluctuare : augeri barbarorum potentiam, atque univerſum orientem periclitari : milites quos ipſi in mutuas cædes committerent, libentiſſime, uti acceperat, in religionis hoſtes ferrum converſuros. *Ex Raynald.* T. 16. ad ann. 1375. n. 19.

ONZIE'ME PREUVE. *Hiſt. p. 90.*

HIs verò ad notitiam dicti Gregorii Papæ deductis, ipſe vehementer turbatus eſt & triſtis effectus, providitque circa ea quantum ſibi poſſibile fuit. Et primò fecit proceſſus ſuos contra dictos Florentinos, qui eiſdem, prout præmiſſum eſt, cauſam & occaſionem præſtiterant ; quos etiam aggravavit, & reaggravavit. Et poſtquam eos ſententialiter pronuntiavit hoſtes ſuos & Eccleſiæ, ſub pœnis & ſententiis contentis mandavit ne aliquis eis vel eorum alicui participaret

loquendo, comedendo, bibendo, emendo, vendendo, aut aliàs quovis modo, daretque consilium, auxilium, vel favorem directè vel indirectè. In eorum etiam majorem detestationem pari modò mandavit quòd panni aut aliæ merces quæcunque per eos aut in earum territorio factæ sive titulo emptionis, sive donationis, aut aliàs qualitercunque ad usum aliquorum nullatenus cederent aut reciperentur, nisi inquantum hoc ad eorum damnum seu jacturam cedere posset. Confiscavit nihilominus omnia eorum bona tam mobilia quàm immobilia, ubicunque consisterent. Personas insuper eorum capientium suas fieri ordinavit. Quorum occasione multi tam in Avinione quàm aliis variis partibus collocati cum damnis & detrimentis innumeris ad propria redire sunt compulsi. Ex quibus eorum communitas ad cor minimè reversa est, immo fortiùs in sua malitia extitit indurata, continuè peiora prioribus contra dictam Ecclesiam procurando & machinando, libellos etiam diffamatorios, falsa tamen & erronea continentes, contra statum ipsius Ecclesiæ & personam dicti Papæ ubique transmittendo. *Bal. Pap. Aven.* Tom. 1. p. 435.

DOUZIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 100.

TUNC verò isti maledicti Romani nolebant exire; transactaque quasi una hora, Dominus Massilienſis fecit tantum quòd exirent præter quadraginta vel quasi; qui etiam armati erant, & ipsi nolebant exire; sed perquisiverunt totum conclavum per omnes lotgias seu cameras Dominorum Cardinalium sub lectis & retro & in latrinis, dicentes: *Volumus videre si hic sunt homines armorum absconsi, aut si sunt foramina per quæ aliquis posset intrare vel exire.* Alii verò qui exierant custodiebant portam conclavi clamantes & dicentes alta voce in lingua eorum: *Romano lo volemo lo Papa.* Ibid. p. 457.

PREUVES

PREUVES DU VI. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hiſt. p.* 129.

REdiit quoque animus Græcis, qui continuis à Bajazete cladibus atterebantur. Immiſerat ille jam ante Jacupum Baſſan quinquaginta millibus Barbarorum ſuccinctum in Peloponeſum, totque ſtrages ediderat, ut Theodorus deſpota porphyrogenitus Emmanuelis Imperatoris frater, cum ex obſeſſa Conſtantinopoli nulla accerſere auxilia poſſet, Spartam Rhodiis equitibus pretio vendiderit, ut eo reliquam ditionem facilius tueretur, ac Spartiatæ Latinorum virtute contra barbarorum impetus tuti eſſent. Meminit Jacobus Boſius ex veruſtis equitum religioſorum monumentis Raymundum Leſtura Toloſanum priorem, & Eliam Foſſatum præceptorem ad ineundam Spartæ poſſeſſionem miſſos, atque hoc anno XXI. Junii die, religioſi Ordinis equeſtris in Peloponeſo legatos creatos, inſtructoſque ſumma auctoritate, ut cum Spartiatæ equitum dominatum admittere abnuerent, de variis arcibus peninſulæ cum Petro e S. Superano Achaiæ moderatore paciſcerentur. Hic vero obſervandum, ut Spartiatæ ſe Turcarum furori objicere maluerint, quàm equitum Hieroſolymitanorum imperium ſuſcipere, unde juſta in eos Dei ultio perſpici poſſit: nam miſeri repudiato Latinorum patrocinio ac dominatu, poſtea Turcica tyrannide ſunt oppreſſi. *Ex Rainaldo* Tom. 17. ann. 1401.

DEUXIE'ME PREUVE, *au bas de la page* 142.

TROISIE'ME PREUVE. *Hiſt. p.* 214.

EUGENIUS PP. IV. chariſſimo in Chriſto filio Joanni Caſtellæ & Legionis Regi illuſtri, Salutem, &c. Ex litteris dilecti filii Antonii Eluviani Magiſtri Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani, & fide digna aliorum relatione intelleximus, quod Chriſtianæ fidei perfidus hoſtis ſoldanus Babyloniæ, ſumma diligentia parat magnam claſſem ad oppugnandam in æſtate futura inſulam Rhodi, & eam de manibus fidelium auferendam. Nos his cognitis, ſummo dolore mentis commoti ſumus, dolentes vicem Chriſtianorum principum, qui cùm illis canibus bellum inferre, & ſua auferre hactenus conſueviſſent, nunc veluti

dormientes permittant & regna & inſulas Chriſtianis ſubditas capi & conculcari per gentem omnium viliſſimam in dedecus & opprobrium totius nominis Chriſtiani. Dolemus quoque, quod propter malignitatem temporum, ne dicamus hominum, ita undique premimur variis moleſtiis, ut non poſſimus ad illius inſulæ defenſionem vacare, prout gerimus in deſiderio cordis noſtri : nulla enim in re libentius exponeremus facultates noſtras & Eccleſiæ, ſi quæ eſſent : ſed tamen ſubveniemus religioni pro eorum tutela, de aliquibus galeis, prout temporum anguſtiæ permittent. Verum cum hoc parum ſit futurum, reſpecta potentiæ, quæ à canibus paratur, decrevimus exhortari etiam principes Chriſtianos, præſertim qui potentes mari ſunt, ad fidelium defenſionem. Itaque quamquam fides catholica & Chriſti nomen, pro ejus reverentia, debent tuam & aliorum mentem permovere ad impendendam operam non ſolum pro defenſione fidelium, ſed etiam infidelium oppugnatione; tamen per Dei miſericordiam hortamur tuam ſerenitatem, eidem in remiſſionem peccatorum injungentes, ut pro ſalute animæ tuæ, pro honore regio, pro fama, & gloria tui nominis, velis mittere magiſtro præfato pro defenſione inſulæ aliquod firmum auxilium, prout dignitas tua & regni amplitudo requirit. Scis quanta mala intulerunt dudum regno Cypri, & cum ignominia totius populi Chriſtiani. Itaque providendum eſt per tuam & aliorum principum ſubventionem, ne ſimilis calamitas accipiatur in ea inſula, quæ quaſi eſt ſcutum fidelium in partibus Orientis, ex quo non ſolum maxima damna, ſed etiam perpetuum dedecus inſurgeret nomini Chriſtiano. Si mercedem apud Deum requiris, ex hac re conſequeris ampliſſimam : ſi laudem apud homines, nulla præclarior eſſe poterit, quàm ea, quam præſtant honeſtæ, piæ & ſalutiferæ actiones; hæ præſertim, quæ collocantur pro defenſione Chriſti fidelium adverſus infidelium iniquitatem. Dat. Florentiæ, &c. XVII. Kal. Januarii anno IV.

EUGENIUS PP. IV. univerſis & ſingulis bajulivis, prioribus, caſtellano Empoſtæ, præceptoribus, capitularibus, & aliis præceptoribus, & Fratribus Ordinis S. Joannis Jeroſolymitani, Salutem. Cùm, dilecti filii, Magiſter, & conventus Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani nobis per nuntios proprios per hos dies nunciare curaverint, perfidos Chriſti hoſtes ſaracenos, ſoldano Babyloniæ ſubjectos, ingentem parare claſſem, & alios, quantos poſſunt facere apparatus animo & intentione inſulam Rhodi & alia religionis veſtræ loca invadendi; & nos, qui defenſionem ipſius inſulæ & locorum libenter pro poſſe curam ſuſcipimus, claſſis noſtræ, quam adverſus Teucros parari faciebamus, expeditionem accelerari curemus, quo poſſit ipſa claſſis utrique neceſſitati, pro ut opportunum fuerit, ſatisfacere; cupientes huic tantæ rerum uno tempore ſimul incumbentium neceſſitati quibuſcumque modis poſſibilibus ſubvenire, decrevimus eos omnes, qui honorem & emolumenta ab ordinis veſtri religione reportant, ad tam honeſta tamque debita onera convocare. Quare vobis omnibus & ſingulis

præceptoribus in tota Italia conſtitutis, ſive veſtris locum tenentibus, quibus per dictam Italiam cura principalior eſt commiſſa, præſentium tenore mandamus, quatenus omnes præceptores & fratres veſtris ſingulorum Prioratibus ſubjectorum, qui bello, ac militiæ idonei videantur, conceſſa tamen prius per vos illis, qui ire debebunt, licentia, ſuas præceptorias arrendandi ad tres annos, pecunia anticipata juxta ritum & conſuetudinem religionis prædictæ; eos præſertim, qui facultatibus adeo præditi ſint, & Rhodum petere, & per certum tempus ad religionis obſequia, ſine communis theſauri gravamine, ibidem commorari poſſint, cogere viſis præſentibus debeatis.

Illos autem ex prædictis præceptoribus & fratribus, qui non viderentur armorum & belli exercitio ſatis idonei, & facultatibus fulciti, cogatis ad ſolvendum extraordinarium ultra ſolitas & ordinarias impoſitiones dictæ religionis, tantum, quantum diſcretionibus veſtris, & duorum proborum præceptorum bene ſolventium vobiſcum aſſumendorum, viſum fuerit oportere. Qua in re magnam debetis diligentiam adhibere, ut nullus amicitiæ reſpectus, nulla ſub excommunicationis pœna obſtet corruptela, quominus prædicta debitam & votivam habeant executionem; quia licèt omni tempore, debitores ſitis ordini veſtro & religioni cum fidei & integritatis puritate ſervire; hoc tamen tempore, hoc in caſu id ipſum majori quadam affectione & attentione tenemini adimplere. Atque ut hi, qui parere noluerint, ſaltem pœnæ formidine ab ipſo parendi defectu retrahantur, vobis prioribus ante dictis, quatenus præmiſſa adimplere autoritate noſtra curetis, duximus committendum, atque ipſis præceptoribus, ut vobis obedire teneantur ſub eadem excommunicationis forma ac privationis officiorum & beneficiorum habitorum, & in poſterum habendorum pœna, harum ſerie præcipimus & mandamus. Dat. Romæ apud S. Petrum anno, &c. MCCCCXLIIII. Id. Aprilis anno XIV.

Eadem mandata data ſunt cunctis ipſius religioſæ militiæ in Galliis, Germania, Anglia & Hiſpania præfectis. Ne vero plus æquo gravarentur, à perſolvenda ea auri vi, quam Regi Aragonum pro paranda in Turcas claſſe conceſſerat, exemit. Denique Joanni è Laſtco, de quo paulò ante memoravi, ſolemnis equitum cætus Rhodi celebrandi poteſtatem fecit.

Saraceni porrò meditatam de ſubigenda Rhodo expeditionem aggreſſi, exſcenſione in inſulam facta, agros vaſtarunt, obviis quibuſque igni ferroque abſumptis, urbem obſidione cinxere, eamque pluribus hoſtilibus impreſſionibus tentarunt: ſed equitum virtute fortiter excepti propulſatique recedere, non ſine dedecore & damno compulſi ſunt. Hæc pluribus Jacobus Boſius in ſua hiſtoria Rhodiana, & ex litteris Apoſtolicis confirmantur. Ex quibus etiam illud perſpicuum eſt, Eugenium ad reprimendos Chriſtiani nominis hoſtes, qui ex accepta clade odio iraque efferata Rhodum ſe iterum bello perituros ſoloque æquaturos comminabantur, ingentem claſſem inſtruere & parare adortum eſſe: hæc enim poſterorum memoriæ tradi voluit.

EUGENIUS PP. IV. ad perpetuam rei memoriam. Accidit quod impetus dictorum Saracenorum fuit multò major periculoſiorque, quam ante ipſorum adventum fama prævia timebatur; cum dictæ gentis perfidæ claſſis potentiſſima adveniens, & ipſa gens impia in terram deſcendens, tales tantoſque fecerit impetus, ut niſi fratres ipſius religionis divino protegente præſidio ſe ſe maximis cum impenſis, maximiſque cum laboribus adjuviſſent, periculum fuerit manifeſtum perdendi Rhodum & ejus inſulam cum omnibus, quæ religio illa longo jam tempore tenuit in partibus Orientis, unde privatus fuiſſet populus Chriſtianus maximo firmiſſimoque præſidio adverſus Chriſti hoſtes, quibus patefactis remanſiſſet aditus ad reliquas Chriſtianorum partes uſque in Italiam invadendas. Quanquam verò dicti Saraceni à religioſis S. Joannis Jeroſolymitani, divinâ favente clementiâ, fuerint tunc repulſi; non tamen ideò ceſſat ſuſpicio, ſed certis fide dignis habetur autoribus, eoſdem Chriſti hoſtes majorem potentioremque prima illa claſſem continuò parare, cum qua prædicant & præſumunt Rhodum iterato univerſam ad ſolum uſque proſternere. Quamobrem nos tantis malis obviare volentes, conſtituimus & jam cæpimus ingentem parare claſſem ad Rhodi defenſionem vere proximo tranſmittendam: ad quam parandam fortioremque & munitiorem faciendam claſſem juſſimus ſicut decet, religioſos omnes præfati Ordinis S. Joannis Jeroſolymitani aut perſonaliter venire, aut galeas aliaque navigia mittere, aut neceſſariis expenſis taliter contribuere, quod nullus eorum à poſſibili onere eximatur, &c. Dat. Romæ apud S. Petrum anno Dominicæ Incarnationis MCCCCXLIIII. IV. Cal. Decembris, Pontificatûs noſtri anno XIIII.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam, Cum nos pro evidenti totius Chriſtianæ religionis utilitate & fidei Catholicæ exaltatione, nec non pro civitatis Conſtantinopolitanæ & Hungariæ ac Cypri regnorum, aliarumque provinciarum Chriſtianorum tutelâ & conſervatione quam plures & maximos ſumptus nos ſubire oporteat, quos propter multiplices expenſas, quas pro Armenorum, Græcorum & aliorum populorum Orientalium à doctrina Romanæ Eccleſiæ dudum diſſidentium unione expoſuimus, & alias præteritorum temporum calamitates ſine fidelium ſuffragiis tolerare non poſſimus, cumque Infideles ipſi tot præliis & certaminibus ſuperati viribus & animis fracti ac debilitati ſint, hanc nobis & Catholicis principibus, populoque occaſionem diutius oblatam non deferentes; magnam claſſem parari fecimus, cum magnus Fidelium exercitus in Hungaria per venerabilem fratrem noſtrum Julianum Epiſcopum Tuſculanum legatum de latere de noſtra commiſſione paretur, (dum ea ſcribebat Eugenius, nondum de illius nece certior fuerat factus) ut terreſtri maritimaque potentia Teucros & alios Chriſti nominis

inimicos Chriſtianorum exercitus aggrediatur, ad quod ſanctum opus eò ardentius incitamur, quò Saraceni civitatem Jeruſalem in dedecus Chriſtianorum occupantes, longe magis quam præteritis temporibus, adverſus Chriſtianos ſepulchrum Dominicum viſitantes fæverunt, & (quod horrendum dictu eſt) Infideles Chriſti barbarica & efferata quadam rabie inflammati imagines Salvatoris Domini noſtri Jeſu Chriſti & B. Mariæ Virginis & aliorum Sanctorum ibidem exiſtentes dirui fecerunt, eas nefanda turpitudine & variis ignominiarum generibus afficientes, quod tam perfidè & impiè fortaſſis divina ſapientia fieri permiſit, ut nos & alii Catholici tam atroci & perverſa injuria provocati ad comprimendum hujuſmodi immanem fidei Chriſtianæ ignominiam illatam ardentiùs invitaremur. Nos verò huic & fidei cauſæ, quæ cæteris rebus anteponenda eſt, omnes noſtras cogitationes atque conatûs adhibentes, quemadmodum in dicto terreſtri exercitu dictum legatum habemus, illique exercitui noſtra & ſedis Apoſtolicæ auctoritate præſidet, ita dilectum filium noſtrum Franciſcum tit. S. Clementis Presbyterum Cardinalem S. R. E. Vice-Cancellarium ad claſſem hujuſmodi contra Infideles ipſos conducendam & nationem Græciæ & alias nationes Chriſtianas à feritate Teucrorum & aliorum Infidelium liberandas legatum pronuntiavimus, quæ ſi Dei miſericordia ſequuntur, recuperatio Dominici ſepulchri & Terræ Sanctæ facilè ſequi poterit.

Accedit ad ſuperius enarrata imminentia Chriſtianis pericula, quod cum Soldanus Cayri dominus jam duobus proximis ſuperiobus annis inſulam Rhodi arcem quandam Chriſtianorum adverſus barbaros magna ac terribili claſſe invaſerit, adeò ut parum defuerit quin ultimâ vice ipſa Rhodienſis civitas, & per conſequens inſula tota fuerit expugnata, &, pro ut certiſſimis litteris & nuntiis quotidie habemus, jam Soldanus ipſe claſſem longe majorem magiſque formidandam primo veris tempore ad expugnationem dictæ inſulæ tranſmittendam paret, nos, niſi pati velimus ipſam inſulam ad manus barbarorum in maximam Chriſtianorum perniciem devenire, alteram (nimirum ab ea, quæ immiſſa in Helleſpontum fuerat,) claſſem parare oportet non minorem ea, quæ ſuperiùs dicta eſt, qua & dictorum barbarorum conatibus reſiſtatur, &, prout nos in Domino ſpem habemus, præparetur & aperiatur via ad Terram Sanctam de manibus barbarorum hujuſmodi celeriter eruendam. Pro quo quidem ſanctiſſimo ac neceſſario opere effectui mancipando venerabilem Fratrem noſtrum Marcum Patriarcham Alexandrinum, Apoſtolicæ ſedis legatum cum magna & ſumptuoſa claſſe ex parte jam ordinata duximus tranſmittendum. (Subdit ſe tolerandis ſacri illius belli ſumptibus imparem, atque ad Chriſtianorum, de quorum nomine & ſalute agitur, liberalitatem confugere : ad quam excitandam præmia indulgentiarum proponit, iiſque potiſſimum qui religioſam militiam in Soldanum alioſve Infideles fuerint profeſſi, vel inſtructos armis milites ſubmiſerint.) Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno, &c.

EUGENIUS PP. IV. venerabili fratri Marco Patriarchæ Alexandrino adverſus Saracenos in inſulis Cypri & Rhodi & Ægypto, ac Syria, Apoſtolicæ ſedis legato ſalutem, &c.

Poſt magnos multoſque labores pro Dei noſtri honore & ejus fidei augmento, & populorum ab Infidelibus oppreſſorum liberatione ex injuncta nobis deſuper paſtoralis officii cura multo jam tempore impenſos, novis nunc & ſummè ingentibus bellorum fragoribus non invitamur modo, ſed rapimur atque impellimur, ut piiſſima juſtiſſimaque arma in hoſtes fidei moveamus. Nam cum facta communibus expenſis & diutinis laboribus unione Orientalis cum Eccleſia Occidentali, reductiſque ad ſanctum fidei cultum Armenis, Jacobitis, Neſtorinis, Georgianis, & aliis pleriſque populis; data quoque ſinceræ fidei norma Æthiopibus primo, & poſtmodùm Regi Boſniæ ac ſuorum regnorum populis, innotuiſſet nobis regnum Hungariæ civilibus ſimultatibus adeò ardere, ut timerent omnes Chriſtiani ne ob ipſas diſſenſiones ſimultateſque Teucri magnam Europæ partem, præſertim provincias ipſis Hungaris continentes invaderent, ac incendiis & rapinis potiſſimè populorum in ſervitutem redigendorum fœdatas nefando Machometo manciparent, penitùſque ſubjicerent, inducias primo in ipſo regno per legatum noſtrum illuc miſſum fieri obtinuimus, quarum beneficio poſtea eſt ſecutum ut Chariſſimus in Chriſto filius noſter Wladiſlaus Hungariæ ac Poloniæ Rex noſtris uſus conſiliis legato noſtro comite ac adjutore expeditionem paraverit terreſtrem, quam anno ante acto primùm & poſteà præſenti in Teucros ducta, ea gens tantis pridem victoriis per annos fermè octoginta in Chriſtianos uſa multoties fracta, multoties repulſa, & infinitis propè cædibus debiliatata penè ad extremum in Europæ partibus ſit perducta, quibus parandis rebus niſi alia etiam auxilia dediſſemus, niſi aliam feciſſemus proviſionem claſſis, alios Teucros Aſiam incolentes ut in Europam trajicerent prohibituræ, tanta victoria, tanta Dei noſtri gloria nullo pacto potuiſſet haberi, aut aliquibus exercitus terreſtris viribus obtineri: quamprimùm verò claſſis quam ad ſtrictum Gallipolis duxit prout continuò paratiſſimam tenet dilectus filius Franciſcus Cardinalis Venetiarum nepos noſter illo in ſtricto viſa eſt, illicò Teucri, qui in Europa erant territi animos amiſerunt, alia verò Teucrorum multitudo, quæ ex Aſia in Europam trajicere conabatur non claſſis noſtræ præſentia & modo, ſed viribus eſt repulſa: cum autem tot tantiſque negotiis gravaremur etiam ſupra vires, perfidi Saraceni hoſtes & ipſi nominis Chriſtiani claſſem adducentes numero navium & gentium multitudine copioſam anniſque duobus ante actis Rhodum invadentes cum multis inſultibus oppugnattonibuſque preſſerunt; & licèt Rhodus & loca religionis Hoſpitalis S. Joannis Hieroſolymitani illam tenentis Dei adjutorio & ob alias, quæ priùs à nobis aliquibuſque fidelibus principibus factæ fuerant proviſiones tunc fuerit diſpen-

ſata, non tamen liberati ſumus dictorum Saracenorum timore, imò magis magiſque cogimur formidare, quia claſſem prima majorem parant cum qua dicunt præſumuntque non ſolum modò Rhodum & ſuæ religionis loca capturos, ſed Chriſtianos uſque in Italiam invaſuros; quæ maxima cum anxietate animi cogitantes & cum Dei noſtri adjutorio opportuna cupientes remedia adhibere claſſem & noſtri ærarii expenſis & fidelium principum religioſorumque prædicti ordinis & aliorum Chriſtianorum auxilio armare diſpoſuimus adverſus prædictos Saracenos impiiſſimos Chriſti hoſtes pro Rhodi aliorumque locorum prædictæ religionis, atque etiam aliorum Chriſtianorum circa Mediterraneum mare habitantium defenſionem vere proximo perducendam. Cum itaque in omni regenda multitudine præſertim in bellicis artibus gubernandis requiratur potiſſimè probus & ſufficiens dux ac caput, nos ad hoc diligentiùs attendentes, & cum propriis etiam ſanguinis effuſione, ſi oportuerit, providere cupientes de tuæ perſonæ ex gentis noſtræ familia & noſtro ſanguine oriundæ prudentia, fidelitate & rerum experientia ſtudio ac diligentia in arduis noſtris & Romanæ Eccleſiæ negotiis comprobata ſumentes in Domino fiduciam ſingularem, ſperantes inſuper indubiè quod ex tuis actibus virtuoſis, illo tibi aſſiſtente qui juſta bella gerentibus victoriam repromittit, dictorum Chriſti hoſtium deſtructio reſultabit, ad perſonam tuam convertimus aciem noſtræ mentis, & te adverſus Saracenos ſupra dictæ claſſis noſtræ rectorem & gubernatorem de venerabilium fratrum noſtrorum S. R. E. Cardinalium conſilio & aſſenſu ſedis Apoſtolicæ legatum ad dictam inſulam Rhodi & Cypri & per totam Ægyptum & Syriam cum poteſtate legati de latere duximus faciendum, &c. (Inſtruit legatum plurima auctoritate, ut munus pro dignitate gerat, adigat ad ſua imperia claſſiarios, rebelles coerceat, & cætera quæ ad propulſandum à Rhodo hoſtem debilitandoſque ejus conatus conduxerint, perficiat.) Datum Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLIV. Cal. Jan. Pontificatûs noſtri anno XIV.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Pro parte dilectorum filiorum Fratri Joannis de Laſtico Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani magiſtri, & balivorum, priorum, procerum, præceptorum, ac fratrum conventualium omnium linguarum aſſembleam dicti Hoſpitalis facientium nobis nuper exhibita petitio continebat, quod cum anno proximè tranſacto, (videlicet die vigeſimâ menſis Februarii, anno Incarnationis Dominicæ milleſimo quadringenteſimo quadrageſimo quarto ipſi omnes ſimul, ſecundum mores & ritus dicti Ordinis, congregati in generali aſſembleâ, communi conſenſu, & nemine diſcrepante conſiderantes aſſiduas expenſas & diſpendia, quibus dudum affecti erant reſiſtendo conatibus infidelis impiiſſimique Soldani Babyloniæ, cum jam tribus annis tres potentiſſimæ claſſes eorum inſulam & civitatem Rhodi invaſerant, & eodem anno ipſam civitatem obſederant cum ruinâ & deſolatione inſulæ, ac ja-

cturis, & cupientes opportuna ac omnino neceſſaria remedia adhibere, ordinaverint atque ſtatuerint, quod omnes priores, &c. (Decreverant, ut ad reprimendos Babyloniorum impetus omnium vectigalium ordinis media pars à ſingulis prioribus caſtrorum, domorum, ac poſſeſſionum præfectis feſto S. Joannis Baptiſtæ Rhodii conventus ærario inferretur, cui decreto Eugenius ipſe robur Apoſtolicum adjecit.) Dat Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLV. v. Cal. Auguſti Pontificatûs noſtri anno XV.

PREUVES DU VII. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE. *Hiſt. pag.* 280.

EXTRAIT du 3e. compte de Jacques l'Empereur, Tréſorier des Guerres, communiqué par Monſieur du Fourny, Auditeur des Comptes, portant que Meſſire Gui d'Aubuſſon, Chevalier Seigneur de la Borne, ſervoit le unziéme de Juillet de l'an 1356 avec neuf Ecuyers de ſa compagnie, ſous le commandement de Meſſire Pierre de Bourbon, Capitaine Souverain pour le Roy, dans les parties du Berri.

EXTRAIT des titres de la maiſon de Mercœur, communiqué par Monſieur du Fourni, Auditeur des Comptes, portant que Guillaume d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, fut l'un des Seigneurs qui ſe rendirent cautions des conventions du mariage qui fut traité le 22 de May de l'an de 1313 entre Jean Dauphin, Comte de Clermont & Anne de Poitiers.

VIES des Poëtes provençaux écrite par Jean de Noſtradame, & imprimées à Lion, l'an 1575, & l'Hiſtoire de Provence, écrite par Céſar de Noſtradame, & imprimée à Lyon l'an 1614, dans leſquelles il eſt rapporté que Gui d'Uzés Seigneur d'Uzés, & Ebles, & Pierre d'Uzés ſes freres ayant réſolu de courir les Cours des Princes pour faire fortune, s'adreſſerent d'abord à Raynaud, Vicomte d'Aubuſſon, & à la Vicomteſſe Marguerite ſa femme qui prenoit un

un ſingulier plaiſir à la poëſie provençale, & qu'après avoir fait preuve de leurs inventions & poëſies, & déplié infinies belles & doctes rimes, ils reçurent pluſieurs beaux, & riches preſens du Vicomte & de la Vicomteſſe, à la louange de laquelle Gui d'Uzés (qui mourut l'an 1230) fit des vers qui ſont dans un manuſcrit de la Bibliotheque du Roy, cotte 7226, fol. 216.

EXTRAIT d'un regiſtre des dons faits par les Rois d'Angleterre aux Comtes d'Angoulême, cotté V. & communiqué par Monſieur de Fourni Auditeur des Comptes, contenant des lettres du Roy Louis VIII. données à Valence au mois de Juin de l'an 1226, par leſquelles il mande au Vicomte d'Aubuſſon de faire l'hommage de ſon château d'Aubuſſon au Comte de la Marche, quoiqu'alors ſes ancêtres ne l'euſſent rendu qu'aux Rois ſes prédéceſſeurs.

EXTRAIT de la Chronique de Geofroi, Prieur de l'Abbaye du Vigeois en Limouſin, qui vivoit encore l'an 1184, dans laquelle il eſt marqué qu'Aſſalide fille d'Archambaud, Vicomte de Comborne, fut mariée avec Gui Comte d'Aubuſſon.

CONFIRMATION faite le 4 des Ides de Juillet (le 12 de Juillet) de l'an 1192 par Gui Vicomte d'Aubuſſon, après ſon retour de Jéruſalem, d'un échange que Ranulfe ſon frere (auquel il avoit laiſſé le gouvernement de ſon Vicomté & de ſa terre) avoit fait avec les Religieux de l'Abbaye de Bonlieu, pendant qu'il faiſoit ce pelerinage.

EXTRAIT de la Chronique de Vigeois, dans laquelle il eſt marqué que Matabrune fille d'Eblés de Ventadour, & de Marguerite ſœur de Bozon de Turenne, & veuve d'Aimar Vicomte de Limoges, fut mariée avec Rainaud, ſurnommé le Lépreux, Vicomte d'Aubuſſon, & qu'elle fut remariée après ſa mort avec Eſquivat de Chabanois.

EPITRE de Geraud Evêque de Cahors écrite à l'Empereur Frideric premier, par laquelle il mande à ce Prince, qu'après qu'il eût plû à ſa ſublimité de vouloir qu'il aſſiſtât à la cérémonie de ſon couronnement qui s'étoit fait à Albe le jour de Noel, & qu'entre les autres faveurs qu'il avoit reçues de ſa benignité, il lui eût accordé des lettres de ſauf-conduit par tout ſon Empire, & lui ordonné de le venir trouver à Plaiſance le jour des Rameaux; les graces que ſa Magnificence Imperialle lui avoit faites, en le recevant & en le congediant, lui avoient donné lieu de croire qu'il pouvoit aller au Mont Caſſin pour y viſiter le Vicomte Eble de Ventadour ſon couſin, qui y étoit demeuré malade à ſon retour de Jeruſalem: mais qu'étant venu delà trouver l'Eveſque de Bamberg, que ſa Majeſté Imperiale

avoit commis avec l'Evêque de Minden pour travailler à la paix de l'Egliſe, parceque le Roy de France lui avoit dit de s'informer de ce que l'on avoit fait pour la terminer ; il avoit été arrêté & mis en priſon avec ceux qui l'accompagnoient en revenant du lieu où ces Evêques étoient aſſemblez, à cauſe qu'il n'avoit point de lettres de créance ; c'eſt pourquoi proſterné à ſes pieds, il ſupplioit très-humblement la clemence de ce Prince qu'il commendât que l'on le mît en liberté avec ſon couſin le Vicomte d'Aubuſſon qui étoit Marquis de cette terre, &c. *Quemdam conſanguineum meum Vice-Comitem de Albucione illius terræ Marchionem.* Quoique cette Epitre n'ait point de datte qui apprenne en quelle année elle a été écrite, il eſt cependant certain qu'elle l'a été l'an 1170, parceque ce fut dans cette année que l'Evêque de Bamberg dont elle parle, fut nommé par l'Empereur Frideric I. ſurnommé Barberouſſe, pour accorder les differends qu'il avoit avec le ſaint Siege.

CHARTE qui eſt dans le Cartulaire de l'Egliſe Collegiale de Montier-Roſeille en Limouſin, portant que Rainaud Vicomte d'Aubuſſon, ayant appris que le Monaſtere de Roſeille, établi par le ſoin d'une noble femme appellée Cariſſima, avoit été détruit par ſes ancêtres, ordonna que l'on le rétablît, & que pour réparer les torts de ſes parens, il remit Seguin Abbé de ſaint Irier en poſſeſſion de cette Egliſe, du conſentement d'Itier, Evêque de Limoges, & y ajouta celles de S. Porject & de S. Julien pour le repos de l'ame de Ranulfe ſon pere, pour le repos de la ſienne, & pour le repos de celle de Guillaume Comte d'Auvergne. (*Vivente adhuc Henrico Rege, & Iterio Præſule, Canonici ſancti Aredii, Rauſſolia monaſterium, favente Guilelmo Comite Arvernie recuperavere*, &c.) qui l'avoit obligé à faire ce rétabliſſement, qu'il reſtitua tout ce que lui, & ſes prédéceſſeurs y avoient uſurpé, qu'il autoriſa toutes les donations que ſes vaſſaux voudroient y faire, & qu'il voulut que ſi quelqu'un frapoit un des Clercs de cette Egliſe, il en devînt homme de corps, ou que l'on lui coupât la main avec laquelle il l'auroit frapé, à moins qu'il ne la rachetât pour le prix de cent livres d'argent. Enſuite de quoi Roger averti par le même Itier Evêque de Limoges, & exhorté par Guillaume Comte d'Auvergne, & par le même Raimond Vicomte du Chau d'Aubuſſon de rendre ce que ſes Ancêtres avoient pris à l'Egliſe d'Aubuſſon, donna aux Chanoines du même lieu de Roſeille, la moitié du droit de ſépulture qui lui appartenoit dans leur Egliſe, & leur promit de ne donner qu'à eux les biens qu'il poſſedoit encore. Cette Charte eſt dattée de la ſeconde férie du mois de Mars, & du 15 de la lune ; & comme elle nomme Itier Evêque de Limoges, qui fut élu l'an 1052, & qui mourut l'an 1073, le Roi Philippe I. qui ſucceda au Roi Henri I. ſon pere le 4 d'Août de l'an 1060, & Guillaume Comte d'Auvergne qui mourut l'an 1063, ſuivant la généalogie de ces Comtes publiée l'an 1665 avec celle de la maiſon de la Tour en Au-

vergne par M. du Bouchet. On peut juger par ces caracteres que ce rétabliſſement fut fait entre l'an 1060 & l'an 1063.

AUTRE Charte qui eſt dans le Cartulaire de la même Abbaye d'Uzerche, portant qu'une Religieuſe nommée Albergue, donna pluſieurs biens à l'Egliſe de ſaint Pierre d'Uzerche en preſence de Jourdain Evêque de Limoges, de Guillaume Evêque d'Angoulême, & de Géraud Evêque de Perigueux, & que cette donation fut faite l'an 1048 ſous le regne du Roi Henri, & le même jour que l'on fit la dédicace de ce Monaſtere, à la cérémonie de laquelle ſe trouverent le Vicomte Aimart, le Vicomte Archambault, Ranulfe Vicomte d'Aubuſſon, Aimart de Laron, Gaucelin de Pierre Buffiere, Bozon de Corſo, & Pierre ſon frere.

EXTRAIT de la Chronique de Geoffroi, Prieur du Vigeois, dans laquelle il eſt marqué que Gulfier Seigneur de Las-Tours qui rendit ſon nom illuſtre dans l'hiſtoire de la guerre de Jéruſalem, épouſa Agnès fille de Ranulfe Vicomte d'Aubuſſon, & qu'elle lui apporta la moitié du Château de Gimel en mariage: *ſuperior ille magnuſque Gulferius, de quo mentio fit in hiſtoria Jeroſolimitani belli, de Agne filia Ranulfi vicecomitis de Albuſſon, per quam habuit medietatem caſtri de Gimel, genuit Gulferum qui Lemovica vulneratus, obiit in monaſterio ſancti Martialis, tertio nonas Martii.* Ce Gulfier de Las-Tours étoit à la Terre Sainte l'an 1096, & lorſque Raymond Comte de Toulouſe, vint avec l'armée des Chrétiens aſſieger la ville de la Marra l'an 1089, après que l'on eut attaché les échelles ſur les murs de cette ville, il fut le premier qui y monta, & qui anima ſi bien par ſon exemple, qu'il fut cauſe que l'on s'en rendit maître; *Calendis Novembris omnes principes Marram urbem munitiſſimam expugnare proponunt*, &c. *Preparatis igitur neceſſariis comes Toloſanus*, &c. *Flandrenſis*, &c. *Cum autem continuatus eſſet aſſultus*, &c. *Applicatis ad muram ſcalis, violenter noſtri muros conſcendunt, inter quos vir nobilis de Epiſcopatu Lemovicenſi, Gulferius cognomento de turribus, murum primus conſcendit, quem plures ſubſecuti, mortuus eſt ibi Willelmus Auraicenſis Epiſcopus.* Et comme la mort de cet Evêque eſt marquée au onziéme de Decembre, de l'an 1098 dans le *Gallia Chriſtiana* de Meſſieurs de Sainte-Marthe, cette datte prouve clairement l'année dans laquelle vivoit encore ce Seigneur de Las-Tours.

EXTRAIT du Concile de Limoges aſſemblé le 18 de Novembre de l'an 1301, dans lequel il eſt marqué que l'Abbé d'Uzerch fut repris par Jourdain Evêque de Limoges, de ce qu'au mépris des Reglemens de ce Concile, il avoit enterré dans ſon Monaſtere, le Vicomte d'Aubuſſon qui étoit excommunié, parcequ'il avoit été tué en pillant l'Egliſe.

EXTRAIT de la Chronique d'Aimar de Chabannois (qui vivoit l'an 1029) dans laquelle en parlant de Turpion Evêque de Limoges l'an 914, & qui mourut l'an 944; il remarque qu'il étoit d'une race ſi illuſtre qu'il étoit oncle de Rotbert Vicomte d'Aubuſſon, *Antecеſſor verò ejus (ſcilicet Ebli Epiſcopi Lemovicenſis) Turpio genere clariſſimo, avunculus Rotberti Vicecomitis Albucenſis in rebus Dei magnificus fuit*, &c. La Chronique de Maillezais remarque auſſi que Turpion Evêque de Limoges, étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubuſſon. *Ebulus enim Pontifex Lemovicæ civitatis fuerat eſt*, &c. *Fuit autem ſucceſſor Turpionis Epiſcopi avunculi Rotberti Vicecomitis Albuconenſis*, &c. Et cela eſt encore confirmé par l'hiſtoire Chronologique des Evêques de Limoges écrite vers l'an 1320 par frere Bernard Gui Religieux Dominiquain, qui mourut l'an 1331 Evêque de Lodeve.

CHARTE tirée du Cartulaire de Limoges portant que Rainaud Vicomte, & Bezon Comte de la Marche, Marquis, ſouſcrivirent une donation qui fut faite à cette Egliſe le ſixiéme des Ides d'Août, & la cinquiéme année du Roi Lotaire, c'eſt-à-dire le 8 d'Août de l'an 958, parceque ce Prince ſucceda au Roi Louis d'Outremer ſon pere, le 15 d'Octobre de l'an 954.

EXTRAIT de la Charte du rétabliſſement de l'Abbaye de ſaint Auguſtin de Limoges, fait par Turpion Evêque de Limoges, qui gouverna cette Egliſe depuis l'an 914, juſqu'au 26 Juillet de l'an 944 qu'il mourut dans le Château d'Aubuſſon, portant que ce fut du conſentement d'Hildegaire, Vicomte de Limoges, de Rainaud Vicomte d'Aubuſſon, d'Archambault & d'Aimar ſes parens (qui étoient les Grands de la Province de Limoſin) qu'il donna à cette Abbaye les biens qu'il jugea néceſſaires pour l'entretien de ſes Religieux.

QUOIQUE cette Charte ne donne point la qualité de Vicomte à ce Ranulfe, il y a cependant lieu de croire, que non ſeulement il l'avoit été, mais qu'il fut l'un de ceux qui le furent inſtituez dans le Limouſin par le Roi Ludes, après qu'il eût été couronné Roi d'Aquitaine dans la ville de Limoges l'an 887.

DEUXIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 346.

SED ne modò etiam te lateat quæ in urbe geruntur: hoc vel unum videtur mihi cognitu dignum fratris Imperatoris magni Turcorum acceſſus, qui ſolemni pompâ acceptus eſt totâ urbe ſpectante. Inceſſit enim per ſpecioſiores vias inſigni inſidens equo, mediuſque inter Francheſchetum Papæ filium, & grandis magiſtri Rhodiorum equitum fratrem. Denique in ſacrum palatium invectus eſt, ibique honorificè habitus. Non multos poſt dies publicum in conſiſtorium deductus ad pontificis maximi conſpectum conſpicuo in throno ſedentis: neque flecti ante illum neque deoſculari ex more veſtigium, ut qui præſunt ſacris ritibus & ceremoniis illum edocebant, ullo paſſus eſt modo: ut dolore & indignatione permoti Chriſtiani, qui ſpectaculo aderant, rabidam omnes bilem deſpumarent, & in alterutros fremerent, quod non vi incurvaretur à ſtipatoribus armatis, aut barba raptaretur ad ſacros pontificis pedes, ne impunè Chriſtianam dignitatem & divinam rem noſtram contemneret is qui ſub patre Mahumeto tantùm beati ſanguinis noſtri profuderit fævus & impius, quantus quaſi lacum efficeret, aut quantum vix rivus egereret. De illius adventûs cauſa, multa variaque fabulantur ociosi. Sed omnium vulgatiſſima hæc opinio eſt, ut tradatur Sultano armandus in fratrem regnantem, qui legatos Romam nuperrimè miſit illum depoſcentes: Pro quo Sultanum aiunt magnam vim auri ſanctamque Hieroſolimam Papæ polliceri. Et per fratrem ſi Imperatorem Turcorum vicerit, Imperio regniſque illius devicti potitus fuerit, ſe omnia Chriſtianis erepta priſtinis bellis reſtituturum. Aſpectus barbari dirus & truculentus, corpus compreſſum & validum, cervix lata, pectus vaſtum & prominens. Statura ultrà quàm mediocris, habens & oculorum alterum luſcum ac torvum, naſum aquilinum, caput inquietum, ſemper omnia colluſtrans & tanquam minax inſpectans. Ætas illi (ut mihi videtur) anno quadragelimo proxima, patrem, cujus cælatam ære ſæpius imaginem vidi, ad unguem referens: & ut indole, ſic & moribus peſſimis inſigni atrocitate atque ſævitia æquans. *Ex Papiro Maſſ.* p. 368.

TROISIE'ME PREUVE.

INNOCENTIUS Epiſcopus ſervus ſervorum Dei, dilecto filio Petro Magiſtro Hoſpitalis ſancti Joannis Hieroſolymitani, ſalutem, & Apoſtolicam benedictionem. Cum inſcrutabilis ſummi Dei providentia ſtatuiſſet humanum genus, ſub peccati jugo, vetuſta ſervitute detentum, in libertatem vendicare, & ad beatitudinis gratiam reparare; Unigenitum filium ſuum, noſtræ mortalitatis carnem ſuſcipere voluit, ut per ejus ſanctiſſimam Incarnationem, ac Chriſti fidelium in eum, ſuæque Eccleſiæ Vicarios, pietatem, & obedientiam, regna cœleſtia promereremur. Qui cùm in terris regnum Dei prædicando verſaretur, Apoſtolos ſibi elegit, ut poſt ſuam in cœlis glorioſiſſimam Aſcenſionem, Eccleſiam ſuo ſanguine fundatam, uſque in ſeculum regerent, & fecundiore fructu in dies adaugerent. Inter quos Petrum Apoſtolorum Principem, & Eccleſiæ ſuæ ſanctæ caput inſtituit, datâ ei, ſuiſque ſucceſſoribus ſolvendi, & ligandi plenaria poteſtate. Neceſſe enim fuit, cùm ſit unicuique hujus vitæ finis conſtitutus, ut Petri autoritas, dignitas, & poteſtas ad ejus in Romana Eccleſia ſucceſſores transfunderetur, ut eſſet uſque ad ſeculi conſummationem, qui Chriſtum repræſentans caput eſſet Eccleſiæ ſuæ, & ſolvendi ac ligandi vicariam poteſtatem obtineret. Cum igitur per hanc ab ipſo Petro continuatam Romanorum Pontificum ſucceſſionem, felicis recordationis Sixtus Papa quartus Prædeceſſor noſter, ſummus dictæ Eccleſiæ Pontifex, ac verus Jeſu Chriſti Vicarius, qui in ſede Petri hactenus ſedens, in hâc almâ urbe duodecimâ Auguſti die, animam Deo reddiderit poſt ſolemnium exequiarum, ut moris eſt, celebrationem; Nos unà cùm venerabilibus Fratribus noſtris ſanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalibus, de quorum numero tunc eramus, Romæ in palatio Apoſtolico, ubi idem Prædeceſſor obierat, loco ad id rationabilibus ex cauſis per eoſdem Fratres concorditer electo; modo, & tempore congruis, Conclave pro futuri Pontificis electione ſumus ingreſſi; ubi quarto die qui fuit XXIX. dicti menſis Miſſa in honorem ſancti Spiritûs celebrata, poſt diligentem tractatum, prout tantæ rei dignitas efflagitabat, prædicti Fratres, ejus qui invocatus erat gratia cordibus eorum infuſa; nos tunc Tituli ſanctæ Cæciliæ Presbyterum Cardinalem in ſummum Pontificem unanimi voluntate concordiaque elegerunt. Nos igitur & ſi humilitatem, & fragilitatem noſtram ad Univerſalis Eccleſiæ ſarcinam perferendam imparem eſſe cognoſceremus, tamen in eo confiſi qui humilia eligit ut fortia confundat, quique in ſe ſperantes non deſerit, colla ſubjecimus Apoſtolicæ ſervituti ſupernâ nobis diſpoſitione commiſſæ. Hanc verò aſſumptionem noſtram ad tuam conſolationem ſignificandum duximus devotioni tuæ, quæ uti peculiarem noſtrum, & Eccleſiæ filium ſingulari complectimur charitate, hortantes eamdem devotionem tuam in Domino, ut porrigi facias preces ad Do-

minum Deum noſtrum ut nobis ſua gratia aſſiſtat, & greſſus noſtros dirigat, ut Eccleſiam ſuam ſanctam, ad gloriam, & honorem ejus, exaltationem fidei, hæreſeo exſtirpationem, pacem, & quietem populi Chriſtiani adverſus Teucros Chriſtiani nominis inimicos, feliciter in Domino gubernare valeamus. Tunc autem devotio quod maximè Catholicos Magiſtratus decet, à quibus cæteri bene vivendi exempla debent aſſumere; fidem Catholicam noſtram, & Apoſtolicæ ſedis autoritatem, honorem, & libertatem Eccleſiaſticam protegere, ac defendere velis, ut cæteri fideles exemplo tui, ad ſimilia incitentur. Nos enim qui Ordinem tuum ſempet dileximus, te, & eumdem Ordinem habebimus ſpecialiter commendatos, ac ad omnia quæ ſpectabunt ad tuum, & ipſius honorem, & augmentum, auctore Domino, paratos invenies. Datum Romæ apud ſanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ, milleſimo quadringenteſimo octageſimo quarto, pridie Idus Septembris, Pontificatûs noſtri, anno primo. *Ex Boſio.* Tom 2. p. 488.

QUATRIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 373.

Inſtructions données per le Pape Alexandre VI. au Nonce par lui envoyé à Sultan Bajazet Empereur des Turcs, avec les Lettres d'icelui Sultan audit Alexandre.

SUPERIORIBUS diebus Cardinale Gurceníe referente, D. Georgius Baſardus Litterarum Apoſtolicarum ſcriptor, per ſanctiſſimum D. N. Papam ad magnum Turcam Nuntius, oratorque miſſus, ut ipſe Cardinalis dicebat, per illuſtriſſimum D. Joannem de Ruvere almæ urbis præfectum, illuſtriſſimi Cardinalis S. Petri ad vincula fratrem germanum captus fuit, & apud Senogalliam detentus, apud quem idem Cardinalis Gurcenſis compertas fuiſſe dixit informationes per eumdem ſanctiſſimum D. N. ſibi datas, ſuper iis quæ apud magnum Turcam agere deberet, quæ dictus Cardinalis Gurcenſis ſanctiſſimo D. N. ad infamiam improperabat, quarum informationum nuntii & oratoris ad magnum Turcam tenor. Alexander Papa ſextus inſtructiones tibi Georgio Baſardo Nuntio & familiari noſtro, poſtquam hinc receſſeris directè & quanto citius potoris ibi ad potentiſſimum magnum Turcam Sultan Bajazet ubicunque fuerit, quem poſtquam debitè ſalutaveris, & ad divini numinis timorem excitaris, ſignificabis ipſi nomine noſtro qualiter Rex Franciæ properat cum maxima potentia terreſtri & maritima, cum auxilio ſtatus Mediolanenſium, Britonum, Burdegalenſium, Normandorum & cum aliis gentibus huc Romam veniens eripere è manibus noſtris Gem Sultan fratrem celſitudinis ſuæ, & acquirere regnum Neapolitanum, & ejicere Regem Alfonſum cum quo ſumus in ſtrictiſſimo ſanguinis gradu & amicitia conjuncti, & tenemur eum defendere, cùm ſit feudatarius & ſubditus noſter, & annuatim ſol-

vat nobis cenſum, & ſunt anni ſexaginta tres & ultra quod fuit inveſtitus Rex Alfonſus avus ejus, deinde Ferdinandus pater, cui ſucceſſit Rex qui per prædeceſſores noſtros, & per nos fuerunt inveſtiti & incoronati de dicto regno, & ideo hac de cauſâ prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noſter, qui non ſolum properat ut dictum Gem Sultan capiat, & ipſum regnum acquirat, ſed etiam in Græciam transfretat, ut patrias celſitudinis ſuæ debellare queat, prout ſuæ Majeſtari innoteſcere debet, & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum claſſe in Turquiam, & cùm nobis opus ſit reſiſtere, & nos defendere à tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus noſtros exponere oportet, & ſe bene præparare; quod cùm jam fecerimus, opuſque ſit facere maximas impenſas, cogimur ad ſubſidium præfati Sultan Bajazet recurrere ſperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus quod in tali neceſſitate juvabit nos, quem rogabis & nomine noſtro exhortaberis ac ex te perſuadebis cum omni inſtantia, ut placeat ſibi quam citius mittere nobis ducatos quadringenta millia in auro Venetos, pro annata anni præſentis, quæ finiet ultimo die Novembris venturi, ut cum tempore poſſimus nobis ſubvenire in quo majeſtas ſua faciet nobis rem gratiſſimam, cui impræſentiarum nolumus imponere aliud gravamen, & ſic exponendo vires & conatus noſtros in reſiſtentia facienda, ne dictus Rex Franciæ aliqua victoria contra nos potiatur, & contra fratrem ſuæ majeſtatis, cùm aut ipſe Rex Franciæ terra marique ſit longe potentior nobis, indigeremus auxilio Venetorum, qui obſiſtunt, nec volunt nobis eſſe auxilio, imò habent arctiſſimum commercium cum inimicis noſtris, & dubitamus quod ſint nobis contrarii; quod eſſet nobis augmentum magnæ offenſionis: & non reperimus aliam viam eos convertendi ad partes noſtras tractandas quam per viam ipſius Turcæ, cui devotabis ut ſupra: & quod ſi Franci victores forent, ſua majeſtas pateretur magnum intereſſe, tum propter ereptionem Gem Sultan fratris ſui, tum etiam quia proſequerentur expeditionem & longe cum majori conatu contra altitudinem ſuam, & in tali cauſa haberet auxilium ab Hiſpanis, Anglicis, Maximiliano, & Hungaris, Polonis & Bohemis qui omnes ſunt potentiſſimi Principes. Perſuadebis & exhortaberis majeſtatem ſuam, quam tenemur certiorem reddere ob veram & bonam amicitiam quam habemus ad invicem, ne patiatur aliquod intereſſe, ut ſtatim mittat unum Oratorem ad Dominium Venetorum, ſignificando qualiter certo intellexit Regem Franciæ movere ſe ad veniendum Romam, ad rapiendum Gem Sultan fratrem, inde regnum Neapolitanum, demum terraque & mari contra ſe præparare, quod velit facere omnem reſiſtentiam, & ſe defendere contra ipſum, & deviare ne frater ſuus capiatur ex manibus noſtris, quos exhortetur & ſtringat, quod pro quanto cari pendant amicitiam ſuam, debeant eſſe adjumento & defenſioni noſtræ, & Regis Alfonſi terra marique; & quod omnes amicos noſtros, & primum Regem habebit pro bonis amicis

cis ſuis, & noſtros inimicos pro inimicis: & ſi Dominium pollicebatur conſentire tali petitioni ſuæ, Orator habeat mandatum de non recedendo Venetiis, quouſque viderit effectum, & quod dicti Veneti declarent ſe eſſe amicos & adjumento nobis, & Regi Alfonſo, & eſſe contra inimicos Francorum & aliorum adhærentium Regi Franciæ: & ſi contradixerint, Orator ſignificet quod S. D. non habebit eos amicos, & poſtea recedat ab eis indignatus: quanquam credimus quod ſi ſua Majeſtas ardenter aſtringat eos modo convenienti, condeſcendent ad faciendam voluntatem Majeſtatis ſuæ, & ſic perſuadens eis multum ut facere hoc velint, quia iſtud eſt majus adjuvamen quod habere poſſumus, impetret reſiſti injuriis noſtris, & ſollicitabis quanto citius talem Oratorem, ut recedat ante te: nam multum importat acceleratio tua.

Denotabis pariter magno Turcæ adventum Oratoris magni Soldani ad nos cum litteris & muneribus quæ tranſmiſit nobis, quando Gem Sultan fratrem ſuum accepimus, ac magnas oblationes & promiſſiones quas nobis fecit de magno theſauro, ac de multis aliis rebus, ut bene ſcis, quandoquidem tuo medio omnia ſunt practicata, & ſicut continetur in capitulis quæ dictus Orator fecit & dedit, ſignificabis Majeſtati ſuæ intentionem noſtram: in quantum ſibi promiſimus firmiter tenebimus, & nunquam contraveniemus in aliqua re, imo noſtræ intentionis eſt accreſcere & meliorare noſtram bonam amicitiam. Bene gratum nobis eſſet, & de hoc multum præcamur & hortamur D. Sereniſſimum, quod pro aliquo tempore non impediat Hungarum, neque in aliqua parte Chriſtianitatis & maxime in Croatia & civitatibus Leginæ, quod faciendo & obſervando nos faciemus quod Hungarus non inferat ei aliquod damnum, & in hoc Majeſtas ſua habebit compaſſionem complacendi nobis, attento maxime motu Francorum, & aliorum Principum. Quod ſi in bellando perſeveraret, habeat pro comperto ſua Magnitudo quod in ejus auxilio eſſent quam plures Principes Chriſtiani, & doleret Majeſtatem ſuam non feciſſe ſecundum conſilium noſtrum, quod damus ſibi primo ex officio, quando ſimus pater & dominus omnium Chriſtianorum: poſtea deſideramus quietem Majeſtatis ſuæ ad bonam & mutuam amicitiam; quoniam ſi aliter Majeſtas ſua ſtatueret proſequi & moleſtare Chriſtianos, cogeremur rebus conſulere, cum aliter non poſſemus obviare maximis apparatibus qui fiunt contra Majeſtatem ſuam. Dedimus tibi duo Brevia quæ exhibebis Turcæ: in uno continetur quod faciat tibi dare & conſignare 40000. ducatos pro annata præſenti: aliud eſt credentiæ, ut præſtet tibi fidem in omnibus quæcumque nomine noſtro ipſi expoſueris. Habitis 40000. Ducatis in loco conſueto facies quittantiam ſecundùm conſuetudinem, & venies recto tramite cum navi tuta, & cum illuc applicaveris, certiores nos reddes, & expectabis reſponſum noſtrum: præſens tua intimatio conſiſtit in acceleratione; facies ergo diligentiam hic in eundo ad Turcam in expeditione & in redeundo ſimiliter. Et

ego Georgius Baſardus nuntius & familiaris præfatæ ſanctitatis per præſens ſcriptum & ſubſcriptum manu meâ propriâ fidem facio & confiteor ſupradicta habuiſſe in commiſſis ab ore præfatæ Sanctitatis Romæ de menſe Junii 1494, & executum fuiſſe apud magnum Turcam in quantum fuit mihi ordinatum ut ſupra, & quantum ad Oratorem quem requiſivit Sanctitas ſua à Turca mittendum Venetias eſt obtentum, qui è veſtigio debeat recedere à Conſtantinopoli, de menſe Septembris poſt me, ad exequendum, in quantum erat, volnntatem præfatæ ſanctitatis cum illuſtriſſimo DD. Venetorum. Idem Georgius Baſardus manu propria ſcripſi & ſubſcripſi. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienſis, Apoſtolicâ & Imperiali auctoritate Notarius publicus, ſupra ſcriptam inſcriptionem & inſtructionem ex originali ex Senogallia tranſmiſſo, de verbo ad verbum tranſumpſi & ſcripſi, nihil mutando aut addendo, & hoc ipſum tranſſumptum, prout jacebat ad litteram feci requiſitus & rogatus: in cujus rei teſtimonium hic me ſubſcripſi, & ſignum meum appoſui conſuetum. Florentiæ die 25 Novembris, anno Domini 1494.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriuſque continentis, Aſiæque & Europæ, Chriſtianorum omnium excellenti Patri & D. D. Alexandro divinâ providentiâ Romanæ Eccleſiæ Pontifici digniſſimo reverentiam debitam & benevolam cum ſincerâ diſpoſitione: poſt convenientem & juſtam ſalutationem, ſignificamus tuo ſupremo Pontificio, quemadmodum in præſenti miſiſtis veſtrum hominem & Legatum Georgium Baſardum, cum litteris quæ continebant de veſtra ſalute & amore & amicitia, venit & pervenit in optimo tempore ad meam altiſſimam Portam, & didicimus quæ per litteras ſignificabantur, & quæ commiſiſtis ipſi dicere ex ore: retulit etiam coram magnitudine mea integra, quemadmodum tua gloriositas ipſi mandavit. Cum didicerimus primum nos de ſalute & bona habitudine tuæ dominationis, delectati ſumus maximè, & exultavit ſpiritus meus, propterea & illis quæ per ipſum ſignificaſtis, aſcenſi ſumus etiam & fecimus ipſa, & miſimus etiam ad loca quæ ſignificaſtis ut mitteremus, ſicut valebat Magnitudo veſtra ulterius, & id quod conventum eſt, quamvis ad noſtrum tertium ſatis temporis reliquum ſit, tamen de quo ſcripſiſtis, & petiſtis, ipſum cum feſtinatione datum eſt, & prædictus Legatus Georgius jam perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde & honoratus eſt dignè à mea Altitudine, ut ipſum decet. Miſimus etiam unà cum ipſo à noſtra altiſſima Porta fidelem noſtrum hominem Caſimen, & data eſt ei licentia, ut rurſus ad tuum Pontificium redeat: noſtra enim amicitia Dei voluntate in dies augebitur: nuntiis autem veſtræ ſalutis nunquam nos privetis, ut audientes magis delectemur. Datum in aula noſtræ Sultanicæ autoritatis in Conſtantinopoli 1494 anno à Jeſu Prophetæ nativitate, die 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriuſque continentis Aſiæque & Europæ, Chriſtianorum omnium excellenti Patri & Domino Alexandro divina providentia ſupremo Pontifici digniſſimo reverentiam debitam & benevolam cum ſincerâ diſpoſitione: dignum & fidelem veſtrum hominem & Legatum Georgium Baſardum in altiſſimam Portam miſiſtis: venit & attulit nobis nuntios de veſtra ſalute & bona habitudine, & delectavit nos mirificè; attulit etiam & verba quæ mandaſtis ipſi privatim, & etiam miſiſtis, integrè & didicimus, & bene commiſimus & nos ipſi ſermones, ut nuntiet ipſos coram tuo Pontificio, & detur ſibi fides in his quæcumque dixerit; quæcumque ſunt verba noſtra indubitata: etiam præfatus Gorgius perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde honoratus eſt digne à mea altitudine, ſecundum ipſius decentiam, & data eſt ei licentia ut redeat rurſus in aulam tuæ magnitudinis, & manifeſtet illi illa quæ nos ipſi commiſimus. Datum in aula noſtræ Sultanicæ autoritatis in Conſtantinopolitani 1494 anno à Jeſu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro divina providentia Romanæ Eccleſiæ ſupremo Pontifici digniſſimo, &c. Poſt convenientem & juſtam ſalutationem, ſignificamus tuæ dominationi, quemadmodum in præſenti fidelem noſtrum Caſſimen ſervum cum noſtris litteris miſimus ad ſummum tuum pontificium, ut ferat ad nos de veſtra ſalute & bona habitudine, quod nos cupimus quotidie audire & delectari; ſimiliter ſignificet etiam & vobis de noſtra felici ſanitate & amore, ut & vos quæ de nobis ſunt ab ipſo dicenda audientes delectemini, ſicut & nos delectamur. Juſſimus etiam & eſt datum id quod eſt conventum prædicto ſervo meo Caſſimi, ut perferat ipſum ad tuam glorioſitatem, & cum auxilio Dei reverſus fuerit, rurſus ad meam altitudinem ſignificet nobis veſtram ſalutem & amicitiam, ut inde cum audiverimus, magis etiam delectemur, & quæ ipſi mandavimus nota faciet tuæ magnitudini: date autem ipſi fidem in his quæcumque dixerit. Datum in aula noſtræ Sultanicæ autoritatis in Conſtantinopolitani 1494 anno à Jeſu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro, &c. Poſt convenientem & juſtam ſalutationem, notum ſit tuo ſupremo Pontificio, quemadmodum Reverendus Dominus Nicolaus Libo Archiepiſcopus Archatenenſis eſt dignus & fidelis homo ipſius & à tempore præcedentis Papæ ſupremi Pontificis Domini Innocentii uſque in hodiernum diem in tempus ſuæ magnitudinis continuè ad pacem & amicitiam feſtinat, ſemperque animo & corpore in fideliſſima fide duabus partibus ſervivit & adhuc ſervit. Hujus igitur rei cauſa juſtum eſt à vobis decerni majori in ordine ipſum eſſe debere; unde &

rogavimus dictum ſupremum Pontificem ut faceret illum Cardinalem, & aſſenſus eſt noſtræ petitioni, adeo ut litteris etiam nobis ſignificaverit quod petitum eſt datum fuiſſe ipſi. Verum quia non erat tempus Id. Septembris menſis, non ſedet in ordine ſuo, & ut requirit conſuetudo. Interea verò juſſu Dei dedit Pontifex commune debitum, & ſic ipſe remanſit. Ea igitur de cauſa ſcribimus & rogamus tuam magnitudinem, propter amicitiam & pacem quam inter nos habuimus, & propter meum cor, ut adimpleas ipſi tuum Pontificium, videlicet ut facias ipſum perfectum Cardinalem: habebimus & nos id in loco magnæ gratiæ. Datum, &c. ut ſupra. Suprascriptæ quaternæ litteræ erant ſcriptæ ſermone in charta authentica more Turcarum, cum quodam ſigno aureo in capite, quas litteras tranſtulit in Latinum de verbo ad verbum, me excipiente & notante, eruditus vir Laſcaris natione Græcus, aſſiſtente illi & adjuvante interpretationem Reverendiſſ. D. Aloiſio Cyprio Epiſcopo Famaguſtano, & Marcello Conſtantinopolitano, illuſtriſſimo Principis Salernitani Secretario: in cujus rei fidem & teſtimonium ego Philippus de Patriarchis clericus Forolivienſis Apoſtolicâ & Imperiali autoritate Notarius publicus, omnia ſupradicta manu mea propriâ ſcripſi & ſubſcripſi, & meum ſignum appoſui, rogatus & requiſitus.

SUltan Bajazet Chan filius Soldani Mahumeti, Dei gratiâ Imperator Aſiæ, Europæ ac omnis maritimæ, patri & domino omnium Chriſtianorum divina providentia Papæ Alexandro ſexto Romanæ Eccleſiæ digno Pontifici, poſt debitam & meritoriam ſalutationem, ex bono animo & puro corde ſignificamus veſtræ magnitudini, per Georgium Baſardum ſervitorem & Nuntium veſtræ potentiæ, intelleximus bonam convaleſcentiam veſtram, & etiam quæ retulit pro parte ejuſdem veſtræ magnitudinis: ex quibus lætati ſumus, magnamque conſolationem cepimus. Inter alia mihi retulit quomodo Rex Franciæ animatus eſt habere Gem fratrem noſtrum, qui eſt in manibus veſtræ potentiæ, quod eſſet multum contra voluntatem noſtram, & veſtræ magnitudinis ſequeretur maximum damnum, & omnes Chriſtiani paterentur detrimentum: idcircò una cum præfato Georgio cogitare cœpimus pro quiete, utilitate, & honore veſtræ potentiæ, & adhuc pro mea ſatisfactione bonum eſſet quod dictum Gem meum fratrem qui ſubjectus eſt morti, & detentus in manibus veſtræ magnitudinis, omnino mori faceretis: quod ſi vita careret, eſſet & veſtræ potentiæ & quieti commodiſſimum, mihique gratiſſimum, & ſi in hoc magnitudo veſtra contenta ſit complacere nobis, prout in ſua prudentia confidimus facere velle, debet pro meliori ſuæ potentiæ, & pro majori noſtra ſatisfactione, quanto citius poterit, quocumque meliori modo placebit veſtræ magnitudini, dictum Gem levare facere ex anguſtiis iſtius mundi, & transferri ejus animam in alterum ſeculum, ubi meliorem habebit quietem. Et ſi hoc adimplere faciet veſtra potentia, & mandabit nobis corpus ſuum in qualicum-

que loco esse citra mare, promittimus nos Sultan Bajazet supradictus, in quocumque loco placuerit vestræ magnitudini, ducatorum trecenta millia, ad emenda filiis suis aliqua dominia, quæ ducatorum trecenta millia consignare faciemus illi cui ordinabit vestra magnitudo, antequam sit nobis dictum corpus datum, & per vestros meis consignatum. Adhuc promitto vestræ potentiæ quod vita mea comite, & quandiu vixero habebimus semper bonam & magnam amicitiam cum eadem vestra magnitudine, sine aliqua deceptione, & eidem faciemus omnes beneplacitas & gratias nobiles. Insuper promitto vestræ potentiæ, pro meliori sua satisfactione, quod neque per me, aut per meos servos, neque etiam per aliquem ex patriis meis erit datum aliquod impedimentum aut damnum dominio Christianorum, cujuscunque qualitatis aut conditionis fuerit, sive in terra sive in mari, nisi essent aliqui qui nobis aut subditis nostris damnum facere vellent, & pro majori adhuc satisfactione vestræ magnitudinis, ut sit secura, sine aliqua dubitatione de omnibus his quæ supra promitto, juravi & affirmavi omnia in præsentia præfati Georgii, per verum Deum, quem adoramus, & super Evangelia vestra observare vestræ potentiæ omnia usque ad complementum, nec in aliqua re deficere, sine defectu, aut aliqua deceptione, & adhuc pro majori securitate vestræ magnitudinis, ne ejus animus in aliqua dubitatione remaneat, imo sit certissimus de novo. Ego supradictus Sultan Bajazet Cham juro per Deum verum, qui creavit cœlum & terram, & omnia quæ in eis sunt, & in quem credimus & adoramus, quod faciendo adimplere ea quæ supra eidem requiro, promitto per dictum juramentum servare omnia quæ supra continentur, & in aliqua re nunquam contra facere, neque contravenire vestræ magnitudini. Scriptum Constantinopoli in Palatio nostro secundum adventum Christi die 15 Septembris 1494. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienſis Apostolica & Imperiali autoritate Notarius publicus infra scriptus, litteras ex originali quod erat scriptum litteris Latinis in sermone Italico, in charta oblonga Turcarum, quæ habebat in capite signum magni Turcæ aureum, in calce nigrum, transumsi fideliter de verbo ad verbum, & manu propria requisitus & rogatus scripsi & subscripsi, signumque meum in fidem & testimonium consuetum apposui. Florentiæ die 15 Novemb. 1494, in conventu Crucis Ordinis Minorum. *Observations sur Philippe de Comines, sur l'année* 1494, p. 434.

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 376.

DUm paucos dies in urbe rex agit, nec ullus auditur militaris tumultus, securior sui Alexander, arce egressus, regem ad colloquium admittit. Et inter eos contracta est amicitia. Ediderunt que nonnullos articulos, quorum summarii sunt isti.

Traité entre le Pape & le Roy.

In primis Papa remanebit bonus pater Regis, & Rex bonus filius Papæ.

Item, Papa contentus eſt, quod Cardinalis Valentinenſis vadat in ſocietate Regis; & permaneat quatuor menſes, & ultrà, ad beneplacitum Regis.

Item, Papa Turcum conſignabit in manus Regis; & ſervabitur per Regem in Terracina.

Item, Rex in reditu ſuo reſtituet Turcum Pontifici.

Item, Rex pollicetur Pontifici, ſi Turcus ei intulerit aliquod nocumentum, ipſum Pontificem juvare, & defendere.

Item promittit rex Pontifici, quod faciet dare conſenſum Rhodianorum infra ſex menſes.

Item Rex pro reſtitutionis ſecuritate dabit Summo Pontifici obſides.

Item Pontifex ſemper recipiet tributum quadraginta millium ducatorum, conſuetum per magnum Turcum mitti. *Charles VIII.* p. 286.

Relation du ſiége de Rhodes en 1480 *par Merri Dupui, témoin oculaire.* *

EN lan de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt mille quatre cens huitante, le grand Turc infidele ennemi de la foi Chreſtienne, plain dorgueil & denvie, & pour cuider deſtruire la foy Catholique & la Chreſtienne: & pour ſoubjuguer les Chreſtiens & conqueſter pais & Royaulmes, feiſt quatre groſſes armees, lune deſquelles envoya contre le Roy de Hongrie, laquelle armee par la grace de Dieu fut du tout deſtruicte: & tous les Turcs prins mors & occis. La ſeconde envoya au Royaume de Poulle contre le Roy Ferrand Roy de Naples ou ils firent moult de grans maulx, & prindrent par force une Cite nommee Octrante en laquelle ils ſe fortifierent. La tierce envoya contre le Soubdam. Et par force vouloit faire ung chaſteau en la terre du Soubdam pour aucunement le tenir en ſoubjection, & amoult grant puiſſance le commença a faire. Mais quant le Soubdam en fut adverti, il y envoya ung Capitaine avec ſon armee. Et par force feiſt rompre & abatre & demolir tout le chaſteau encommence. Et fut larmee du Turc rompue & moult grant quantite de Turcs occis & prins: & la quarte armee envoya devant la Ville & Cite de Rhodes icelle Cite cuider avoir par force & la deſtruire pour ce que c'eſt la ville du monde qu'il hait le plus, & que il deſtruiroit plus volentiers. Mais par la grace de Dieu il en a eſte bien garde, & encore ſera, ſe Dieu plaiſt: de laquelle derniere armee, ceſt aſſavoir de celle qui a eſte devant Rhodes, je Mary Dupuis gros & rude de ſens & de entendement je veuille parler & deſcripre au plus brief que je pourray & au plus pres de la verite ſelon que je peu voir a lueil; & peu de

* On a ſuivi dans l'impreſſion l'ortographe de l'original, imprimé en Gothique: mais on en a changé, ou multiplié la ponctuation en pluſieurs endroits, pour rendre le diſcours plus intelligible.

temps apres ce que ledit siege fut oſte ou leve, & auſſi pareillement en ce que je n'ai ouiparler, raconter, & auſſi pareillement teſmoigner a pluſieurs qui y ont eſte preſens, & qui ont tout veu tant Chevaliers quautres gens de la Ville. Non obſtant que en moy na pas ſcience ne intelligence pour comprendre, ne de ſcripre une ſi haulte & une ſi grant victoire que Dieu a donne & envoye aux nobles Chevaliers & vaillans gens qui eſtoyent dedans ladicte Ville de Rhodes ladicte année durant le ſiege. Mais ſeulement en gros le deſcrips ſelon que je le peu ſavoir pour en advertir ceulx les quieulx en vouloront ſavoir des nouvelles, & auſſi les quieulx y prendront plaiſir de loir lire.

Et premierement eſt aſſavoir que la Ville & Cite de Rhodes eſt aſſiſe en une belle & bonne & grant Iſle moult bien fertille & habundante de biens du couſte du ſoleil levant: laquelle Iſle ſi eſt toute encloſe de mer. Et eſt ladicte Ville ou Cite de Rhodes une tresbelle & tres-bonne Cite & grant, & y a bien en bon port de mer, bien marchant, & lung des plus grans paſſaiges de tout le Levant, devant laquelle & aloppoſite dicelle eſt aſſiſe & ſituee la Turquie, qui eſt terre ferme & ung grant pais dont le infidele Turc joyſt & poſſede: & peut avoir depuis ladicte Ville juſques a ladicte Turquie a XVIII. mille de mer a paſſer qui valent environ ſix lieues françoiſes, & laquelle Ville de Rhodes eſt aſſiſe en beau pais & de belle venue de toutes pars bien muree & tourree & a la muraille à XXII. piez deſpeſſeur & plus; & y a de beaux foſſes & larges tours à fons de cuve & la Ville la mieulx clauſe que je veix oncques qui ſoit au monde comme je croi, & eſt bien garnie d'artillerie tant groſſe que petite & de tous aultres batons, & y a touſiours beaucoup de nobles & vaillans Chevaliers & de toutes les nacions du monde qui ſont chacun jour preſts & appareilles de combatre pour la foy catholique & deffendre la chreſtiente, & qui ſouvent courent en Turquie, & qui jamais n'ont paix aux Turcs & Infideles: devant laquelle Ville & Cite du couſte de terre & comme au meillieu des deux bandes de la marine y a une petite montaigne plate, laquelle montaigne eſt nommée & appellée la montaigne ſaint Eſtienne. Et tout autour de ladicte Ville & Cite de Rhodes a le plus beau lieu du monde pour mettre & pour poſer ſiege. Car tout autour de ladicte Ville y a beaucoup de jardins & tout plain de petites maiſons Egliſes & Chapelles de Grecs, vieilles murailles tant de pierres & petis roches où l'on ſe peut mettre a couvert contre ceulx de la Ville, en telle maniere que ſe toute l'artillerie du monde eſtoit dedans la Ville, elle ne ſaroit faire nul mal à ceulx qui ſont dehors s'ils ne ſe approuchent près de la Ville.

Or de la maniere comment vint l'armee du Turc, & que le ſiege fut mis devant ladicte Ville & Cite de Rhodes, eſt aſſavoir, que le vingt & troyſeſme jour de May audit an mil IIII. cens huitante arriverent au tour de ladicte ville cent voelles ou environ: c'eſt aſſa-

voir galeres, fuſtes, pallendrees, gapperies, & aultres tel les navieres chargees de gens & de artillerie & aultres choſes que leur etoit neceſſaire pour leur ſiege, leſquels prindrent port en pluſieurs lieux de l'iſle au tour de ladicte Ville. Et illecques deſcendirent en terre grant quantite de Turcs, leſquels incontinent & de prime face, sen allerent monter ſur ladicte montaigne ſaint Eſtienne, de laquelle l'on peut veoir aucunement en aulcuns lieux de la Ville, & illec & tout entour dicelle & de la ville mirent & tendirent leurs pavillons & deſcendirent en terre leurs groſſes bombardes, pierres & autres engins a eulx neceſſaires.

Et ce fait, grant partie de leurs dictes navieres sen alerent au fuſto, qui eſt ung beau port de mer en Turquie a VIII. mille de ladicte Ville de Rhodes, ou avoit anciennement une grant Cite, de laquelle y ſont encore les murailles, ouquel port de Fuſto eſtoient venus par terre grant quantite de Turcs tant a pie que a cheval, & delecques paſſoyent ſur leſdictes navieres juſquen leur dit ſiege devant ladicte Ville de Rhodes, tellement quils furent en tres grant nombre devant ladicte Ville & Cite. Et auſſi eſt aſſavoir que durant ledit ſiege paſſoient touſiours gens dudit Fuſto en Rhodes pour donner aulcun refrechiſſement audit ſiege. Quant le ſiege du Turc fut ainſi mis devant ladicte Ville de Rhodes comme avez oy, Monſieur le Grant Maiſtre de Rhodes, nomme Meſſire Pierre d'Aubuſſon, qui avoit donne bonne proviſion & bonne pollice en la Ville, & ordonne & eſtabli Capitaines & Gardes pour la Ville, & fait preparer & ordonner lartillerie & aultre batons & fait mettre en ordre & en armes tous ceulx de la Ville chacun en ſon endroit, en telle maniere quil ny avoit que redire : & meſmement lui meſmes touſiours en armes & le premier devant ſe trovoit chacun garde touſiours viſitant, & ſi portoit ſi vaillamment que lon pourroit penſer. Doncques quant ledit ſiege fuſt ainſi mis devant ladicte Ville, aulcuns des Turcs tant a pie que a cheval faiſans les vaillans ainſi comme sils voulſiſſent ſaluer ceulx de la Ville par une maniere de moquerie, vindrent courre juſquaux foſſes de la Ville a tout grans plumes blanches ſur leurs teſtes : mais les gens & gardes qui etoient ſur les murailles & es tours de la Ville, qui les virent venir ſi pompeuſement & ſi arrougamment ſi pres de leurs foſſes, les ſervirent ſi bien & ſi dru de bonne artillerie & de aultre trait, quil en demoura la plus grant partie en la place qui navoyent garde de retourner en leur ſiege pour dire des nouvelles de la Ville. Ung jour quils vindrent courre devant ladicte Ville, aulcuns des Grecs & gens de la Ville firent une faillie ſur eulx, & les chaſſerent bien loing comme de ung trait darc. Mais ung Chevalier Catelan nomme Meſſire Pierre de Bourges, par le commandement de mon Seigneur le Maiſtre, affin que aulcun inconvenient ne advint a ceulx les quieulx eſtoient faillis dehors de la Ville, faillit dehors par le boulevart du palais de mondit Seigneur pour faire recueillir ceulx les quieulx etoient dehors; mais il fut ſurprins & enclos des Turcs.

Et

Et il ſe deffendit moult fort & vaillamment: ung Turc geſta ung dart & le frappa en la teſte & le feiſt cheoir & tomber à terre; & incontinent le tuerent ſur le champ & lui couperent la teſte: & ne peuſt eſtre ſecouru aſſez a temps de ceulx qui eſtoyent dehors. Mais non obſtant ſon corps fut recours en deſpit de tous les Turcs, & porte au palais de mondit Seigneur le Maiſtre, & en ſepulture ainſi quil appartenoit. Et tous ceulx de la Ville qui eſtoient faillis ſe recueillirent.

Peu de temps apres le ſiege mis, le Capitaine & Chief de ladicte armee, que les Turcs nomment & appellent leur Bachal, feiſt mettre & auſſi aſſeoir troys groſſes bombardes de couſte une petite Egliſe fondee de ſaint Anthoine qui eſt pres de ladicte Ville ſur le bord de la mer pour tirer & pour abatre la tour ſaint Nicolas qui eſt au droit de ladicte Egliſe environ deux cens pas en mer, laquelle tour eſt au bout dung mole qui ſault de ladicte Ville au devant du port environ troys cens cinquante pas en mer. Et eſt une tres-belle & groſſe tour ronde de groſſe muraille & forte qui a deſpeſſeur par le hault vingt piez bonne meſure. Et avecques ce fit mettre & aſſeoir es jardins dudit ſaint Anthoine & es lieux endroit du boulevart du palais de Monſeigneur le Maiſtre pluſieurs aultres groſſes bombardes pour batre icellui.

Pendant que les Turcs affutoyent leſdictes troys groſſes bombardes pour tirer contre ladicte groſſe tour S. Nicolas, ceulx de la Ville affuterent incontinent troys de leurs groſſes bombarbes quils mirent dedans la Ville es jardins de Loberge dAuvergne, qui tiroyent droictement ſur ceulx qui affutoyent leſdictes troys groſſes bombardes devant ladicte tour ſaint Nicolas, & leur venoient de couſte, & leur rompirent leur atodis & repaires quils faiſoient pour affurer leurſdictes troys bombardes, & leur firent grant mal & vexation, en telle maniere que avant quils peuſſent avoir fait leur mantellet & repaire, furent tue beaucoup de leurs gens.

Quant ils furent afuſtez, & quils commencerent a tirer contre ladicte tour, ung jour bien matin ſen vint au bourt du foſſe du boulevart du palais de mondit Seigneur le Maiſtre ung Alemant nomme Maiſtre George, qui eſtoit Chreſtien renie, fort excellant homme en fait dartillerie. Et de prime face quil fut arrive ſalua les gens de la Ville moult gracieuſement, en leur priant quils le miſſent dedans la Ville, & quil ſen venoit rendre a Monſeigneur le Maiſtre. Finablement, & pour abregier, fut tire a mont a une corde, & mene a mondit Seigneur le Maiſtre. Ce Maiſtre George eſtoit ung homme grant, bien forme de tous ſes membres & de belle ſtature, beau langagier, de grant entretenement, & homme fort malicieux a le veoir & oyr parler. Mondit Seigneur le Maiſtre le fit interroguer & examiner par quoy il ſen eſtoit venu; laquel reſpondit, que pour la vraye amour & zele quil avoit a la foy Chreſtienne, & auſſi pour le bien & pour l'utilite de la Ville & de tous Chreſtiens, & quil ſe re-

pantoit du mal quil avoit fait davoir erre encontre la foy Chreſtienne. Pourquoi il fut amiablement receu & le bien venu cuidant quil dit verite & lui fut demande des nouvelles de la facon & diſpoſicion de larmee & du ſiege des Turcs, & auſſi de la qualite & quantite diceulx: & de toutes les choſes que on lui demanda reſpondit moult prudemment & moult ſaigement, ainſi comment ung homme lequel eſt bien conduit & moult bien introduit & adviſe, & qui bien ſavoit parler.

Premierement diſoit que du nombre des gens eſtant audit ſiege eſtoient environ cent ſeptante mille hommes de toutes manieres & conditions. De gens de bombardes y avoit entre les aultres ſeize groſſes pieces qui avoyent xxii. piez de longueur, & ung pie quatre dois deſpeſſeur de metail, leſquelles geſtoyent la pierre de neuf a unze paulmes de rondeur: & ſix gros mortiers qui geſtoyent la pierre auſſi groſſe ou plus que leſdictes bombardes; & grant quantite daultres plus petis batons a feu.

De la venue dudit Maiſtre George diverſes furent les opinions. Aulcuns diſoient quil etoit venu pour eſpie. Les autres diſoyent quil eſtoit venu pour bien & quil ſe repantoit. Les aultres diſoyent quils lavoyent veu aultreſſoys avant quil fut renye, quil eſtoit homme cault & malicieulx & ingenieur, & quil sen faiſoit bon garder. A la fin fut grant ſouſpecion ſur luy, car lon commenca a tirer dedans ladicte Ville & Cite de Rhodes des fleches ou il avoit ateche des eſcripteaulx dedans, leſquieulx eſcripteaux avoient en eſcript: Gardez vous de Maiſtre George. Et faignoyent les Turcs leſquieulx tiroient leſdictes fleches eſtre bien marris & courouces de ce qu'il ſen eſtoit venu rendre a la Ville. Mondit Seigneur le Maiſtre prudent & ſaige du tout en tout entierement, commanda que ledit Maiſtre George fut bien garde. Et le bailla en garde a ſix hommes, & leur commanda que ſur paine de la vie nuyt & jour ils le gardaſſent.

Le dernier jour du moys de May les Turcs commencerent a tirer dedans ladicte ville gros courtaulx & mortiers, dont entre les aultres en tomba deux ou palais de mondit Seigneur le Maiſtre, lung deſquieulx perſa trois eſtages & cheut en leſtable, & ſe miſt la pierre bien avant en terre. Lautre courtault tomba ſur la voulte dune ſale ou les freres mangeoient, & abatit la voulte, & rompit par le meillieu deux gros pilliers de marbre qui eſtoyent ou meillieu de ladicte ſale, qui ſouſtenoyent ladicte voulte que deux hommes auroyent aſſes affaire a embraſſer lung a ung coup, & perſa tout oultre ladicte pierre & cheut en la cave qui eſtoit deſſoubs ſur une boĉte de vin quelle rompit en pieces, & le vin perdu, & encores entra bien avant en terre; mais la Dieu mercy, de tous les courtaulx & mortiers qui cheurent dedans ladicte ville ne firent nul mal aux gens de dedans, comme il ſera dit plus aplain cy apres.

Quant le Bachal Capitaine principal de larmee dudit ſiege des Infideles euſt eſte par aulcun temps devant ladicte ville ou Cite, veu

& cogneu aucunement la ſituacion & fortificacion dicelle, ſelon ſon ymaginacion ſe penſa que ſe il povoit avoir ladicte tour ſaint Nicolas & le mole ou quel ladicte tour eſt aiſe & ſituee, que facilement apres & beaucoup plus a ſon aiſe il auroit ladicte ville. Pourquoy les premiers quinze jours apres que ledit ſiege fut mis, fiſt battre ladicte tour fort & merveilleuſement des troys groſſes bombardes, eſtant pres de ladicte Egliſe ſaint Anthoine, en telle maniere que eſdits quinze jours ladicte tour receut environ troys cens coups de bombardes, & batue en telle maniere & facon, que du couſte de terre de la ou les bombardes tiroyent, ſembloit que fut ung grant tas de pierres : tant fut icelle tour batue & egratignee, & les pierres cheutes les unes ſur les aultres. Mais de lautre couſte de la tour, ceſt aſſavoir du couſte de la mer, demoura ſaine & entiere en telle maniere quil ſembloit que jamais on ny eut tire coup de bombarde, ſi non tant ſeulement le hault de ladicte tour ou eſtoyent les crenaulx qui furent du tout abatus & rues en mer: & de fait qui euſt veu ladicte tour du couſte de terre du lieu ou les bombardes tiroyent, ſembloit quelle ne fut pas deffenſable, & que perſonne ne ſe fut oſe tenir dedans.

Mondit Seigneur le Maiſtre prudent & ſaige veant ladicte tour qui ſe battoit ainſi fort, & que les infideles Turcs tachoyent & deſiroyent moult fort a la prendre, cognoiſſant auſſi que s'ils en eſtoyent les maiſtres, quils euſſent fait grant mal & grant domaige a la ville, & garde que naviere ne fut entree ne ſaillie du port dicelle, & que ladicte ville euſt eſte en moult grant adventure deſtre du tout perdue & deſtruite, delibera & ordonna que par force de Chevaliers & aultres gens elle fut bien gardee & deffenduе. Et mondit Seigneur le Maiſtre prudent & ſaige y ordonna & eſtabit Capitaines & Gardes, & auſſi pareillement grant quantite de Chevaliers y envoyaſt & daultres gens, leſquels mondit Seigneur le Maiſtre y envoya & y tramiſt pour la tuicion & auſſi pour la deffenſe dicelle tour & mole, leſquels firent todis, baſtides tout autour & long de ladicte tour & mole de pierres de bois, tounealux & aultres vaiſſeaux plains de terre pour ce que ceſt tout roc, & aſſirent & aſſuterent bombardes, ſerpentines, canons, coleurines & aultres artilleries ſur ledit mole es lieux propres & convenables, ſi bien & ſi proprement qui ny avoit que redire. Et avecques ce aſſuterent & apreſterent autour de ladicte tour & mole grant quantite de petites barques & vieux rouneaulx, leſquieux eſtoyent tous plains de compoſicion de feu, afin que ſe ils avoyent aſſault, fuſt pour fere bruler ſes galees, fuſtes & aultres manieres de Turcs s'ils approchoient de ladicte tour & mole, & ſe tindrent ſur leur garde nuyt & jour.

Le Bachal des Turcs, quant il vit que ladicte tour fut ainſi fort batue que aves ouy, pour icelle cuider avoir, le neufvieſme jour du moys de Juing environ deux heures devant le jour, feiſt venir devant ladicte tour moult grant quantite de navieres, galeres, fuſtes,

barques & pareillement aultres manieres de inſtrumens pour bailler laſſault a icelle, leſquels commencerent a faire ung moult grant bruit en criant & en invocant leur Mahon, & faiſant grand bruit & horribles & eſpouventables ſons de gros taborins, guiſternes, viellez, & aultres inſtrumens, ſouvent huyant & tournoyant tous enſemble en telle maniere quil ſembloit que le ciel deuſt venir abas en tirant canons & bombardes; ſe approucherent de ladicte tour & mole, & en telle façon, que ceſtoit choſe horrible, merveilleuſe & eſpouventable de les oyr approucher. Finablement quand ils furent approuches de ladicte tour & mole, & pres de mettre pie en terre, les gardes & les gens de ladicte tour & mole ils faiſoient bonne garde & qui bien eſtoient armes, artilles, & auſſi pareillement eſtoient bien affutes, les receurent ſi bien & ſi vaillamment & de ſi grant couraige, & les ſervirent ſi tresbien & ſi treſdru & ſi fort de bombarbes ſerpentines & tret de pierres & coups de main, quils les firent bien & haſtivement reculer & retourner en les rebourant & reculant fort & vaillamment; leſquels mauldis Turcs & Infideles sen alerent & retournerent pour ceſte foys tous camus & tout esbahis: mais non obſtant ils ne ſceurent ne auſſi pareillement ne peurent ſi preſtement reculer, ne ſi toſt pour eulx en aler quil nen demourat audit aſſault ſept cens de mors ou plus ſans ceulx qui furent noyes, & nen mourut point de ceulx de ladicte tour & mole, & ſi furent peu de bleſſies. Pour laquelle victoire mondit Seigneur le Maiſtre accompaigne de pluſieurs Chevaliers & aultres gens ſen ala rendre graces & louengez a notre Dame de Philarme qui lors eſtoit en la ville en une petite Eſgliſe de grecs pres du chaſteau, laquelle y avoit eſte pourtee avant le ſiege mis, pour ce que ſon Eſgliſe eſt en liſle ſur une montaigne environ quatre mille loing de ladicte ville de Rhodes.

Apres que le Bachal ſceut que ces gens avoient eſte ainſi vilainement reboutez, ſaches quil en fut fort deſplaiſant, & ſe penſa de gaſter & dommaiger la ville de tout ſon povoir, & de retourner a ladicte tour par aultre maniere. Ores il eſt aſſavoir que pendant quils tiroyent contre ladicte tour S. Nicolas, auſſi ſemblablement tiroyent & batoyent fort le boulevart du palais de mondit Seigneur le Maiſtre: mais pour ce que ledit boulevart ſi eſtoit tout macif & plain de terre juſques pres des crenaux, & avoit deſſus comme ung pre ou jardin de plaiſance, les pierres des bombardes non obſtant quelles fuſſent groſſes & furieuſement gectees ne faiſoient que ung petit egratigner la muraille, & en demoroit beaucoup de fichees dedans. Le Bachal doncques voyant ceci ſe penſa de faire remuer leſdictes bombardes, & bactre la muraille de la ville en aultres divers lieux, & le fiſt pour deux cauſes. La premiere pour ce que en batant la ville dautre couſte & loing de ladicte tour ſaint Nicolas ſe penſa que les gens de la ville ſe y rendroyent la plus part, & que ladicte tour ſaint Nicolas ne ſeroit pas ſi bien gardee ne deffendue: lautre pour batre la muraille & emplir les fauſſes pour y bailler l'aſſault & pour tacher a avoir la ville.

Doneques feiſt remuer & pourter huit des groſſes bombardes, & les feiſt meſtre & aſſeger de l'autre coſte de la ville & pres de lautre bande de la mer au droit de la Juifrie pour ce que ceſtoit le plus beau lieu & plain & uni pour batre la ville, & ſi en feiſt mettre & aſſeoir pluſieurs aultres pour batre aucunes tours & aultres lieux de ladicte ville. Si feiſt doncques batre & tirer fort & merveilleuſement contre la muraille de la ville audroit de la Juifrie & aultres lieulx en telle maniere & facon que en peu de temps ils le domagerent fort, & les Turcs auſſi non obſtant que la muraille audroit de ladicte Juifrie a plus de xxviii piez deſpoiſſeur; & tant tirerent & batirent ladicte muraille ſi durement & ſi aprement & ſi dru qui ny avoit perſonne en la ville qui ne fut fort eſmerveille de la fureur deſdictes bombardes. Et diſoyent ceulx de ladicte ville que jamais ne fut veu ne ouy parler de ſi furieuſes ne merveilleuſes bombardes : & ſi en Rhodes de toutes manieres & nacions de gens & ſi vieulx, & afferment les Chevaliers & freres de la religion qui eſtoyent pour lors au Lango, qui eſt une petite ville & ung fort chaſteau qui eſt en une petite iſle a cent mille de Rhodes du couſte de ponant. Et auſſi ceulx qui eſtoyent au chaſteau rouge qui eſt une autre iſle a cent mille dudit Rhodes du couſte du levant qui ouyent tout a plain les coups deſdictes bombardes quant ils tiroient.

Toutesfoys mondit Seigneur le Maiſtre & les vaillans Chevaliers & aultres gens qui eſtoyent dedans la ville veant leurdicte muraille qui ſe batoit ainſi furieuſement, pour y mettre remede firent par dedans la ville grans todis de pierres, bois & terre contre ladicte muraille, & toutes les nuyts faiſoyent grans todis & repaires ſur ladicte muraille de clayes, bois & terre, touneaulx plains de terre, & aultres choſes actendans illec laſſault, & ſi avoient ordonne & prepare illec troys ou quatre mille fagots avec ſouffre, pouldres & aultres compoſicions de feu pour quant ils bailleroient l'aſſault & quils viendroyent aux foſſes les geter ſur les Turcs & mettre le feu dedans, en telle maniere beſoignoient & ſe fortiffioyent par dedans la ville, quil ny avoit perſonne de quelque eſtat ne condicion quil fut qui ny miſt volentiers la main, & eſtoit lors ung grant plaiſir & une belle choſe de veoir la bonne volente du peuple qui continuellement travailloit pour leur fortificacion tant hommes, femmes que enfans, les ungs portoyent pierres, les aultres chau, les aultres boys & tous en bonne ordonnance.

Quant le Bachal vit que lon ſe fortiffioit ainſi fort, & que le jour quant ils avoient bien batu en ung lieu, la nuyt il eſtoit rempli de touneaulx, terre, boys, & aultres choſes quant venoit ſur le ſoir, faiſoit charger ſes bombardes, & la nuyt quant il penſoit que ceulx de la ville fuſſent ſur la muraille pour faire leurs todis & repaires ou ils avoyent batu de jour, faiſoit mettre le feu dedans & tuoyt les gens, & faiſoyt de grans maulx a ceux qui faiſoyent leſdits repaires & todis & juſques a ce quils furent advertis de ce, & ſen garderent

le mieulx quils peurent : & auſſi dauſtre part ledit Bachal feiſt aſeuter & meƈtre du couſte de la montaigne ſaint Eſtienne & es aultres hault lieux alentour de ladiƈte ville pluſieurs aultres bombardes & courtaulx qui tiroyent au travers de la ville pour gaſter & demolir les maiſons, & tiroyent nuyt & jour en telle maniere qu'il ny avoit perſonne qui ſe oſaſt tenir en ſa maiſon ne en la ville, mais ſe tenoyent le plus pres de la muraille quils povoyent & tiroyent leſdits courtaulx plus groſſes pierres que ne faiſoyent les bombardes, & tiroyent la pierre ſi hault en lair que on la perdoit de veue & cheoit ſi furieuſement, que en cheant elle bruiſſoit en lair merveilleuſement fort, & en la veant cheoir ne ſembloit pas plus groſſe que ung eſteuf, & poues penſer que la ou elle cheoit, ce neſtoit pas mocque, & ny avoit perſonne qui nen tremblaſt de paour, mais par la grace de Dieu peu de gens furent tues deſdits mortiers, & fault dire que ce fut comme une choſe miraculeuſe : car communement leſdits courteaulx & mortiers cheoient es places vagues & es lieux inhabitables de gens, & ne faiſoient gueres de mal, ſi non a aucunes beſtes mues quils tuoient pour ce que en la ville y en avoit grant foiſon que lon y avoit retraiƈtes de ceulx de liſle.

Veant toutes leſquelles choſes tout le peuple de la ville tant grans que petis Chevaliers, hommes, femmes & enfans eſtoient bien confeſſes & repetans de leurs pechez & eſtoient tous bien ordonnes comme bons Chreſtiens, & comme aƈtendans de mourir de jour en jour, & de heure en heure, & eſtoyent ſouvent es Egliſes en prieres & en devocion en priant a Dieu devotement quil vouſlit ſaulver eulx & la ville, & deffendre de la main des faulx chiens Turcs qui ainſi les parſecutoient de jour en jour & de heure en heure ſans aucun repos avoir. Brief ceſtoit lors une belle choſe & honnorable de veoir les belles prieres & devocions de tout le peuple, & auſſi de la grant diligence quils faiſoyent nuyt & jour pour la fortification de leur ville, & de la grant volente & grant couraige qu'ils avoyent pour ſouſtenir la foy Chreſtienne.

Durant ledit ſiege pluſieurs des gens dudit ſiege tant Turcs que Chreſtiens renies ſen vindrent rendre en la ville pour bons Chreſtiens devenir, & pour aider a ceulx de la ville, comme ils diſoyent; mais mondit Seigneur le Maiſtre qui ne ſe y fioit pas trop, & ſur toutes choſes ſen faiſoit bien touſiours donner garde, de paour de trahiſon, & la venue qui ſe venoyent rendre les faiſoit garder & diligemment examiner ainſi quil appartenoit, & entre les aultres de 6 Chreſtiens renies qui ſe vindrent rendre en la ville, ſen vint rendre ung, lequel en linterrogant fut trouve variable en ſon lengaige ; parquoy il fut incontinent ſuſpecione & mis en gene, lequel a la fin confeſſa quil eſtoit venu en la ville, & avoit appourte des poiſons pour trouver facon & maniere dempoiſonner mondit Seigneur le Maiſtre, & que le Bachal ly avoit envoye & promis que ſi leuſt peu empoiſonner & faire mourir, de luy faire beaucoup de biens, & confeſſa beaucoup daultres choſes qui ſeroient trop longues a raconter. En effet mondit Seigneur le Maiſtre lui fit lier une groſſe

pierre au col, & le fiſt geſter en la mer, & eſt aſſavoir que tous ceulx qui ſe vindrent rendre en la ville, mondit Seigneur le Maiſtre ne ſen eſt volu ſervir en aucune maniere, mais les a mondit Seigneur le Maiſtre apres le ſiege leve, mis ſur une nave, & les a tous envoye au Pape, leſquieulx eſtoyent environ ſoixante.

Durant leſquelles choſes les Turcs tiroient & batoient touſiours fort la muraille de la Juifrie & les tours de la ville, & ſi faiſoyent de grans foſſes & repaires & approuches par venir aux foſſes de la ville: ung jour ceulx de la ville ſaperceurent que les Turcs avoyent fait grans foſſes & grans repaires au bort du foſſe & geſtoyent grant force de pierres dedans les foſſes pour les emplir, mondit Seigneur le Maiſtre feiſt ſaillir ſoixante hommes ung matin eſdits foſſes & repaires, leſquieulx de grant couraige chaſſerent tous les Turcs qui y eſtoyent, & les firent reculer juſques en leur ſiege, & en tuerent dix dedans leſdicts repaires, deſquieulx ils apporterent les teſtes en la ville, & furent miſes au boue des lantes ſur la muraille, & baillierent & mirent le feu dedans leurs foſſes & repaires, & les abatirent, de quoy les gens de la ville furent bien aiſes de ladicte vaillance.

Le Bachal penſant & cuidant que la pluſpart des gens de ladicte ville fuſſent fort embeſoignes & occupes a ladicte muraille, ſe penſa de donner ung autre aſſault a ladicte tour ſaint Nicolas, & ſi penſa & ymagina tous les expediens quil peuſt ſavoir pour la prendre: ſi feiſt faire ung pont de boctes & touncaulx & aultres vaiſſeaux bien relies, & galefetes & lies & attache les ungs es aultres, & fit par deſſus clouer tables, planches, aix & aultres choſes, & ſi le fit faire ſi long qui povoit aler & toucher deſpuis leſgliſe ſaint Anthoine juſques a la tour ſaint Nicolas, & ſi large que ſix hommes y povoyent bien aler de front ſur ledit pont, & eſtoit dung coſte & daultre enpanoiſe & armes comme eſt une galee. Une nuyt les Turcs alerent geſter ſur ung petit eſquif une encre en mer pres de ladicte tour ſaint Nicolas, ou avoit lie & atache une groſſe corde dont ils tenoient le bout devers eulx pour mieulx tirer & varier leurdit pont en mer & plus a leur aiſe. Mais la garde de ladicte tour qui ne dormoit pas les apperceut bien: ſi fuſt incontinent envoye ung maronnier qui plungea & ala au fond de leau couper la cable, & leva lencre, & fut tiree dehors, & portée a Monſeigneur le Maiſtre: & quant les Turcs virent que leur cable eſtoit coupee, & que ce quils avoyent fait ne leur ſervoit de riens, ordonnerent certaines quantite de barques pour mener & tirer leur pont en mer, & daultre couſte ordonnerent trente de leurs galeres avec grant quantite de ſeuſtes, barques & aultres navieres pour geſter & meſtre leurs gens en grant puiſſance ſur le mole de ladicte tour, ſur leſquelles barques & navieres eſtoit le Capitaine des galiaces du Turc. Le Capitaine des natelies & Merlabay gendre du fils du Turc, gens de grant reputacion & auctorite, & pluſieurs des aultres Capitaines & Seigneurs furent mis ſur ledit pont, leſquels ne retournerent pas en leurdit ſiege, mais furent tues audit aſſault: & ceci fait ung jour apres mi-

nuyt quils eurent afeuſte toutes leurs barques, mirent & varierent leurdit pont en mer, & meſtant lung des bouts devers ladiſte tour ſaint Nicolas, & de lautre couſte de ladiſte tour du couſte de la mer, vindrent les galeres, fuſtes & aultres navieres en grant puiſſance pour eulx geſter ſur ledit mole, en geſtant grans & eſpouventables cris, & faiſoyent de moult grans bruits de tabours, & aultres vielles plus quils navoient fait pour cuider eſpoventer & esbahir les gardes & gens de ladiſte tour & mole & pour leur cuider faire habandonner icelle. Mais les nobles & vaillans Chevaliers & aultres gens qui eſtoient ſur ledit mole pour la garde dicelluy & de ladiſte tour plains de hardieſſe & de bon couraige, & qui bien eſtoyent armes, afeuſtes & prepares tindrent pie ferme, & receurent leſdits Turcs ſi bien & ſi vaillamment, & ſi les ſervirent ſi dru de bonnes bombardes & aultres traix de coups de haches & de feu, en telle maniere que incontinent quils meſtoyent pie en terre, ils eſtoyent mors & tues & haches en pieces, & brules. Et pour ce que ceulx dudit mole avoyent eſte advertis dudit pont, avoyent afeuſtes troys groſſes bombardes du couſte ou devoit venir ledit pont tellement, que quant ledit pont fut varie & mis en mer, & pres daborder a ladiſte tour ſaint Nicolas, tirerent leſdiſtes bombardes, & fut ledit pont rompu tout oultre par le meillieu, & mis en pieces, & furent tues & noyes grant partie des Turcs qui eſtoyent deſſus ledit pont & des plus principaux Capitaines; & au regard des galeres fuſtes & aultres navieres, pluſieurs furent miſes au fond de la mer de coups de bombardes, & tous les Turcs leſquieulx eſtoyent deſſus mors & noyez, & furent prinſes neuf de leurs barques, & tous les Tourcs qui eſtoient dedans auſſi mors & noyes, & y morurent les troys Capitaines deſſus nommes: & avoit audit aſſault ſur ledit mole ung Cordelier de ſaint Francoys, lequel fiſt merveille darmes; car quant leſdiſtes barques approuchoient du mole, il entroit a la mer juſques a la ſainture, & tiroit les Turcs hors de leurs barques, & leur coupoit la teſte, ou haſchoit en pieces, & puis geſtoit en mer. Brief ce fut merveilles des ſais darmes quil il fiſt, ainſi que laſſerment ceulx qui lui virent faire les grans coups: toutesfois a la fin il fut fort naure & blecie; mais mondit Seigneur le Maiſtre le feiſt bien penſer, & quant il fut guery luy donna & feiſt faire ung habillement tout neuf; & furent leſdits Turcs derechief villainement reboutes & plus quils navoient eſte la premiere foys, & dura ledit aſſault depuis peu apres la minuyt juſques a dix heures du matin, & y furent tues deux mille cinq cens Turcs & plus, & des principaux Capitaines & Seigneurs qui fuſſent audit ſiege, & pareillement grant foyſon leſquieulx furent naures & blecies; & ne fut tue de ceulx dudit mole que unze ou douze des Freres Chevaliers; mais il y en euſt beaucoup de blecies. Apres laquelle vitoire mondit Seigneur le Maiſtre accompaigne de pluſieurs Chevaliers & aultres gens, ſen ala rendre graces & louenge a Dieu & a Noſtre Dame de Philerme, & a Monſeigneur

ſaint

ſaint Jehan Baptiſte, de la grace que Dieu leur faiſoit de obtenir victoire a lencontre de leurs ennemis, & quant le Bachal vit que ſes gens avoyent eſte de rechef ainſi villainement reboutes, & quil avoit tant perdu de gens & des meillieurs, de grant douleur & melencolie quil euſt, ſen ala mectre en ſon pavillon, ou il fut leſpace de troys jours ſans vouloir parler a perſonne de ſes gens.

Apres peu de temps vint le jour de la feſte Monſeigneur ſaint Jehan Baptiſte qui eſt le XXIV jour de Juing, patron de ladicte Ville & Cite de Rhodes, la veille de laquelle feſte, & pour la louenge & ſolennite dicelle, eſt de bonne couſtume faire grans feulx, pour quoy ceulx de la ville firent la nuyt grans feus ſur toutes les tours de ladicte ville, & ſur les clochiers & aultres lieux haulx de ladicte ville. Les Turcs veans leſdis feux ſi grans, & en tant de lieulx, ne ſavoient pas aquelle fin ceulx de la ville les faiſoient, & ſe approucherent des foſſes pour veoir que ceſtoit. Or ceulx de la ville le jour avoient charge & afeuſte toute lartillerie de la ville pour la tirer a ung coupt pour ladicte ſolennite, leſquels incontinent que les feux furent fais, tirerent, & deſempareret ladicte artillerie toute a ung coupt: mais ſi bien advint quil fut bien tue environ troys cens Turcs de ladicte artillerie de ceulx qui ceſtoyent approuches du foſſe.

Quant ledit Bachal euſt perdu leſperance davoir ladicte tour ſainct Nicolas, & que tout ce quil y avoit fait ne luy ſervoit de riens, fiſt faire a grant puiſſace trenchees, foſſes & approuches devant la muraille de la Juitrie qui eſtoit fort batue, en telle maniere, que les Turcs venoyent a couvert juſques pres du foſſe, en faiſant emplir fort les foſſes de pierres de boys & aultres choſes. Mondit Seigneur le Maiſtre veant leſdictes trenchees & approuches, & que lartillerie de la ville ne leur pouvoit faire nul mal, ieuſt faire tribus de boys, qui eſt ung engin qui gecte une groſſe pierre par paine, & leur en fit geter ſouvent & dru, tellement quil leur fut eſtondre & abatu beaucoup de leurs approuches & repaires, & touſiours y demouroit quelque ung Turc mort deſſoubs, & leur faiſoient leſdits tribus grant mal & domaige, & ſi faiſoit mondit Seigneur le Maiſtre vuider les pierres des foſſes, & tirer en la ville en toute diligence.

Ung jour ledit Maiſtre George fut amene ſur ladicte muraille en luy monſtrant la muraille qui eſtoit moult fort batue, & les repaires & approuches des Turcs, en lui demandant ſon opinion, & quil luy en ſembloit: & il reſpondit que l'artillerie des Turcs eſtoit ſi furieuſe & ſi puiſſante, que muraille du monde narreſteroit devant, quelque eſpeſſeur quelle euſt, & lui ſembloit que la ville eſtoit en grant dangier, veu les tranchees, approuches, & les foſſes qui emplifioient fort, & la grant quantite de Turcs qui eſtoyent devant: & de tout ce que on luy demanda reſpondit moult laſchement au moins choſe ou il ny avoit apparence, & luy fit lon tirer deux ou troys coups de bombarde; mais il ny fit choſe qui vaulſit: en la fin fut ſouſpecione, car lon tiroit touſiours en la ville fleches, ou avoit en eſcript: Gardez

vous de Maiſtre George: pour quoy il fut mis en la gehine, & en effet confeſſa comment il avoit ja ſervi le Tourc long temps, duquel il avoit eu beaucoup de biens, & comment il avoit fait avoir au Turc par trahiſon beaucoupt de Villes & de Cites par pluſieurs manieres, & que le Turc luy avoit promis faire plus de biens quil navoit jamais eu ſil luy povoit faire avoir Rhodes; & que par ceſte cauſe, il ſen eſtoit venu en la ville pour trouver facon & maniere de trahir ladicte ville, & confeſſa beaucoupt daultres choſes qui ſeroyent trop longues a raconter: & pour ce que ceulx de ladicte ville parloient fort que ledit Maiſtre George feuſt excecute, mondit Seigneur le Maiſtre qui le voloit garder plus longuement pour touſiours ſavoir quelque choſe de luy, pour ce que ceſtoit ung homme fort eſpert & ſavant en toutes choſes, le feiſt pendre & eſtrangler en la place au meillieu de ladicte ville & Cite de Rhodes devant tous ceulx de ladicte ville, pour contenter & pour donner meillieur couraige a tous ceulx de ladicte ville & Cite de Rhodes, & pour esbahir & decouraiger les mauldis & Infideles Turcs.

Le Bachal pour mieux cuider faire ſon fait, fit tirer dedans la ville des lectres qui diſoyent que lon ſe rendit a luy, & quil donneroit a tout homme la vie ſaulve & a cheſcun tous ſes biens; & quil ne vouloit ſeulement que la ville, & ne leur demandoit aultre choſe; deſquelles lectres mondit Seigneur le Maiſtre, ne les aultres Chevaliers, ne gens de la ville ne tindrent pas grant compte; mais comme bons & vaillans Chevaliers & bons Chreſtiens, navoient garde de y obtemperer; mais avoyent bon & ferme propos & volente, comme bons & vrays Catholiques, de bien garder la ville, & de leur tenir bon pie & ferme; & deſia ils leur avoyent bien monſtre, comme avez ouy, & avoyent bien entencion de leur monſtrer encore mieulx, ſils approuchoient de leur muraille & de leurs foſſes.

Ung jour que ceulx de la ville eſtoyent faillis dehors pour faire une courſe ſur ledit ſiege; de la male adventure, les Turcs prindrent ung frere, & ung de ceulx de la ville, leſquieulx furent mis au pal au bort du foſſe avecques ung aultre de ceux de la ville qui ſen eſtoit ale rendre a eulx: & pour ce quils cuidoyent quil y fuſt ale pour eſpie, comme Dieu le voloit, le mirent au pal, qui eſt une maniere de martire que les Turcs font aux Chreſtiens, pour les faire morir plus angoiſſeuſement, & a plus grant martire. Quant mondit Seigneur le Maiſtre vit quils les avoient mis au pal, le lendemain fit mectre cinqs Turcs quil avoit prins, ſemblablement au pal, leſquels il fit piequer & mectre hault ſur la muraille a la veue de tous les Turcs, en leur demontrant que pour ung Chreſtien quils y mectroyent, il y en meſtroit deux Turcs.

Quant le Bachal vit & apperceut que pour lettres, ne pour traiſtres, ne pour aultres choſes quil put faire, tout ne luy ſervoit de riens, ung jour envoia ung Grec renie qui eſtoit de Rhodes, qui aultreſfoys ſen eſtoit ale rendre Turc, vint en une Egliſe de Grecs

nommee Noſtre Dame des Limoniſtres, qui eſt pres du foſſe de la ville, & appella les gardes qui eſtoyent ſur la muraille, en leur diſant que le Bachal lavoit envoye pour dire a Monſeigneur le Maiſtre, que le Bachal parleroit volentiers a luy, & quils donnaſſent ſaufconduit lung a lautre pour parlamenter enſemble; a quoy fut reſpondu au Grec, que lendemain il vint au bort du foſſe, & que la il parleroit a lui. Le Bachal ny ala point; mais ſon embeſſades y ala, a laquelle Monſeigneur le Maiſtre ne ſe volut point monſtrer, ne parler a eulx, mais ordonna le Chaſtelin de la ville nomme Meſire Anthoine Gautier, qui eſt ung bon Chevallier & homme de bien, pour reſpondre a ladicte ambeſſade: & premierement lambeſſade du Bachal commenca a parler & a dire ces mots ou ſemblables, en effet & ſouſtance: Meſſeigneurs, il nous ſemble quil feuſt bon & licite pour vous & pour la ville, que Monſieur le Maiſtre, & vous aultres Chevaliers de la ville, feiſſies paix & union avecques notre Sire le Grant Turc & ſon Bachal, & que ſeroit le grant bien & proffit de la ville & de ceulx de dedans; & ſey voles entendre, nous le tracterons par la meillieur maniere que nous pourrons adviſer: & nous esbaiſſons fort comment Monſieur le Maiſtre, & vous de la ville, oſes reſiſter a ung ſi puiſſant prince comme eſt notre Seigneur le Turc, lequel de ſon temps a conquis grant quantite de belles terres & de beaux pais, & grans, comme deux empires, XII. royaulmes & pluſieurs aultres Seigneurs, en vous advertiſſant, ainſi que ayes pitie de vous & de votre ville, & que ne vous laiſſies pas faire ſi cruelles choſes, comme fait faire le Bachal a ceulx dune ville quant il la prent par force: & pluſieurs choſes diſoient qui ſeroient trop longues a eſcripre. Monſieur le Chaſtelain commis de reſpondre, comme dit eſt, reſpondit en ceſte maniere: Mais ſaiches que Monſeigneur le Maiſtre & nous de ceans ſommes fort eſmerveilles de votre Bachal, & de vous qui eſtes venus icy en ſi grant puiſſance & aves tant de ſi bonne & belle artillerie, & tant daultres engins, & qui eſtes vaillans gens en grant nombre, & qui eſtez ſi puiſſans comme dictez que eſt votre Seigneur le Turc; comme vous nous exhortes a faire paix & union avecques luy, & puis daultres part vous nous menaſſes. Nous ne ſavons ſe le faictes pour eſprouver nos couraiges & voulentes; mais ſaiches que tout ce que nous aves dit, & tout ce que vous avez fait par devant ne nous meuvent point a faire choſe qui ſoit deshoneſte a notre foy & a noſtre religion; ne vos menaſſes ne nous font aucunement paour; nous ſommes tous ungs en couraige, & creons fermement en noſtre Seigneur Jeſus Chriſt qui eſt vray Dieu, & pour lequel ſommes tous preſt & apareilles de combarre & mourir pour luy, & pluſtoſt que eſtre coujoings a voſtre Mahon qui eſt une loy faulce & mauvaiſe que vous tenes; & la noſtre eſt bonne & juſte, & de tout noſtre povoir la garderons. Puiſque eſtes venus en grant puiſſance, parfaictes ce quaves commence: & en la grace Jehus Criſt, nous vous reſpondrons ſi bien & de ſi bon couraige, que vous cognoiſtres que vous

naves point affaire aux Aziens, ne a gens demeſchant couraige; & dictes a voſtre Bachal, qui eſt ſi hardi & qui fort aime le profit du Ture ſon Seigneur, quil ne deſpende plus tant quil fait pour tirer ſes bombardes & mortiers, mais quil ſen vienne a toute ſa puiſſance; & que les deux portes de la ville quil eſlira, luy ſeront ouvertes a plain & face du mieulx quil pourra Quant les Embaſſadeurs du Bachal virent quils ne peurent avoir aultre reſponſe, baiſſerent les teſtes, & ſen alerent a leur Bachal compter la reſponce quils avoyent eu de ceulx de la ville.

Quant le Bachal euſt entendu la reſponce, fut fort couroce contre ceulx de la ville, & plus quil navoit eſte, & jura ſur ſon Mahon que ſil povoit prendre la ville, quil nen ſaulveroit pas ung que tous ne fuſſent mis au pal, & fit faire IIII. cens paulx tous propres, & fit en grant diligence batre les murailles de la ville, & faire foſſes, aprouches, & emplir les foſſes, & montrer a ceulx de la ville environt deux cens eſchelles, faignant quils voulſiſſent prendre la ville par eſchelles, affin que ceulx de ladicte ville eſpandiſſent plus au long de la muraille, & quil ny en yeuſt pas tant a ladicte Juifrie ou ils batoyent.

Le XXVI. jour de Juillet batit fort & merveilleuſement la muraille de ladicte Juifrie, & les tours prouchaines des huit groſſes bombardes ſans aucun repos, en telle maniere que la muraille fut razee & batue au rez du foſſe, & le foſſe illec au droit tout empli de pierres, par telle maniere que ung homme a cheval fut bien monte du couſte des champs ſur la muraille de la ville, tant fut batue & razee, & le foſſe emply le lendemain qui fut le Jeudi & le XXVII. jour de Juillet, devant le jour commencerent a tirer ſi fort & ſi aſprement, que en peu de temps tirerent bien cens coups de bombardes groſſes, & ſi tiroyent communement hault pour deſloger les gens & les gardes de deſſus la muraille, & pour rompre les todis & repaires que ceulx de la ville avoyent fait la nuyt ſur la muraille batue, & pendant que ils tiroyent ainſi fort, les Turcs ſe approuchoyent des foſſes en moult grant puiſſance par leurs todis, repaires & aproches, tellement quils eſtoient pres du foſſe en moult grant nombre, & tant quils ne ſe povoient nullement contourner en leurs aprouches les ungs pour les aultres, & ceux de la ville ne les apperceurent point aprocher pour ce quils ne ſe oſoyent tenir ſur la muraille, ne en lieu hault pour la fureur des bombardes; mais eſtoient bas ou ils avoient fait leurs repaires, & y demoura peu de gens: car la plus grant partie repoſoit pour le trauail quils avoient des eſtodis, les aultres ſervoient Dieu & cuidoient quils deuſſent tirer comme ils avoyent acouſtume. Quant il fut jour, comme une heure apres ſoleil levant, & quils eurent tire environt cens coups des bombardes, tirerent ung mortier pour leur ſignal, & incontinent les Turcs qui eſtoient pres du foſſe en grant puiſſance ſaillerent hors de leurs aprouches, & monterent incontinent ſur la muraille, tellement que en peu deure furent ſur ladicte mu-

raille environ deux mille cinq cens Turcs & plus, & furent ceulx de la ville ainſi ſoubdainement ſurpris, & fault bien dire quil y euſt grant faulte du couſte de ceulx de la ville pour ce quils ne ſe tenoient pas bien ſur leur garde; mais Dieu les garda & preſerva ainſi ores. De prime face que les Turcs eurent ainſi gaigne la muraille, & quils furent deſſus en grant nombre ſans trouver aulcune reſiſtance, miſrent & aſſirent le grant eſtendart du Turc ſur une tour quils avoient ja gaigne, & ſi mirent pluſieurs autres eſtendars & bandieres ſur la muraille, & rebouterent les Turcs qui y eſtoyent en ſi grant puiſſance, & ne les virent aucunement juſques a tant quils montoyent ſur la muraille; car il ny avoit celluy qui ſe oſaſt montrer, tant avoyent les Turcs furieuſement tire tout le matin. Toutesfois la trompete ſonna incontinent, & lors euſſiez veu les Chevaliers & gens de la ville ſaillir en armes. Mais quant vint a monter ſur la muraille, trouverent que les Turcs gardoient les montees de la muraille, & eſtoient maiſtres de leur artillerie & aultres armes eſtant ſur icelle. Et lors euſſies veu faire de belles armes, car les gens de la ville qui eſtoyent deffendeurs furent lors aſſailleurs, car de grant couraige gaignerent les degres pour monter amont & pour regaigner leur muraille a coups de lances, de voulges & de trait montoient amont faiſant grans armes: & les Turcs qui eſtoyent ſur ladicte muraille ſe deffendoyent fort & aſprement en tirant fleiches, & auſſi en getant pierres & tout ce quils povoyent ſur ceulx de ladicte ville de Rhodes: & auſſi pareillement eſtoyent leſdits Turcs ſi eſpes ſur ladicte muraille qui nuyſoyent, & empechoyent les ungs aux aultres, & ne ſe pouoyent contourner, & en tumba beaucoupt de deſſus la muraille en la ville qui furent tues & mis en pieces. Mondit Seigneur le Maiſtre qui neſtoit pas loing, acompaigne de pluſieurs Chevaliers & aultres gens, vint a lune des montees, & commenca a monter le premier, & de grant couraige montoit a mont faiſant armes merveilleuſes; mais en montant receut de grans & mauvais coups, & auſſi en donna il de bons, & fut gecte deux ou troys foys de la montee abas; mais il fut vaillamment ſecouru & releve des aultres Chevaliers qui eſtoyent avec lui, tous leſquels ſe porterent ſi bien & ſi vaillamment que par force & en deſpit de tous les Turcs monterent ſur la muraille, & illec Monſeigneur le Maiſtre blecie en deux lieux. Quant ceulx de la ville furent montes ſur la muraille, euſſies veu faire merveilles darmes; car ils combatoient illec main a main & vaillamment: mais Monſeigneur le Maiſtre feiſt deſploier une bandiere en laquelle eſtoit en peinture le crucefix eſtandu en l'arbre de la croix, noſtre Dame dung couſte & ſaint Jehan Baptiſte d'aultre couſte: & quand les Turcs virent la bandiere deſploye, commencerent a baiſſer la teſte comme s'ils ne viſſent gouſte, & faulter du hault en bas ſen faire aulcun ſemblant de eulx deffendre, & les tuoit on & aſſommoit comme pourceaulx, & eulx meſmes tuoyent lung lautre, car ceulx qui venoient les derniers pour venir a la ville, trouvoient les aultres qui ſen fuoyent &

frappoyent deſſus comme ſus chiens. Brief il y euſt ſi grant tuerie de Turcs, que ce fut merveilles, & fut le grand eſtendart du Turc gaigne, lequel eſtoit de ſoie vermeille, & deſſus une pome dor faicte a maniere dung cueur de plat, & large de une pome ou plus, & ſi furent tous les aultres eſtendars & bandieres qui eſtoyent ſur ladicte muraille gaignes: car en leur en retournant ils neurent pas le loiſir de les prendre & retournerent, tant furent de pres chaſſes de ceulx de la ville. Mais au venir gaignerent leſtendart de Monſeigneur loſpitalier qui étoit lung des Capitaines generaulx de la ville: fut toute la gaigne que leſdits Turcs firent, laquelle leur fut bien chier vendue: en effet audit aſſault tous ceulx de la ville tant hommes que femmes ſi porterent ſi bien & ſi vaillamment que ce fut merveilles, auſſi en avoyent ils bien beſoing, & ny avoit gueres celluy qui ne portat des enſeignes; car ils tiroient ſi dru que les murailles des maiſons au droit dudit aſſault eſtoient ſi picquotees de leur trait, tant y a frape, que il ſemble encores a les veoir choſe merveilleuſe, & dura celluy aſſault environt deux heures.

Apres ledit aſſault paſſe leſdis Turcs ſe reculerent bien loing de la ville ſans ce que onques puis aprouchaſſent de la ville, autmoins ſi pres quils avoient de couſtume, & reculerent leurs groſſes bombardes, & ſe tindrent enſemble, & ſerres comme brebis, & incontinent ceulx de la ville ſaillirent dehors es foſſes, pour viſiter ceulx qui eſtoient demoures mors & auſſi pour achever de tuer ceulx qui eſtoient encores vifs, & qui neſtoyent que naures, & qui ne ſeſtoyent peu recueillir avec les aultres, & fut trouve dedans la ville que mors que vifs cent trente troys, & les plus beaulx hommes que lon peut regarder, leſquels on fit trainer & geter en mer pour les eſclaux, & dedans les foſſes & autour diceulx furent trouves mors environt troys mille cinq cens ou plus, ſans ceulx qui furent naures quils emporterent, qui depuis moururent en grant nombre, comme on a ſceu depuis: & fault dire quil en mourut beaucoup; car au lieu ou eſtoit leur ſiege en III. lieux, & de grans champs ou avoit terre labourable, eſtoient tous plains de foſſes ou ils ont enterre leurs gens mors, & ou ils faiſoient leurs ſementieres, & a les veoir maintenant ſemble que lon y ait fait les foſſes pour y planter vigne, & furent les Turcs qui furent trouves mors au foſſes furent brules & mis ou feu dedans le boys quils avoient aporte pour leur aprouches & emplir les foſſez: & tant en y avoit quils mirent plus de huic jours a bruler, & les bonnes femmes qui les veoyent bruler & rendre la grece, les mauldiſoient, & diſoyent quils eſtoient ſi gras des figues & aultres fruits quils leur avoient menge en leurs jardins & aultres choſes ne plaignoient. De ceulx de la ville en fut trouve de mors environt XL. deſquels y avoit quinze freres des plus notables Commandeurs qui pour lors y fuſſent, dont ce fut domage, & y euſt plus de cinq cens de blecies. Brief ce fut merveilles des vaillances & fais darmes, & choſe fort a croire de ce qui fut fait ce jour qui ne la veu; & comme ont

ſceu ceulx de Rhodes, les Turcs furent bien eſmerveilles de la reſiſtance quils trouverent, & cuidoient fermement & de fait avoir la ville, & ny avoit celluy lequel ne portaſt une ou deux cordes ceintes, ou en leurs ſaing pour lier ceulx de la ville a la venue quils les prendroient; mais comme Dieu le voulut, ils en furent gardes.

Non obſtant toutes leſquelles vaillances & prouſſe que firent ceulx de la ville, neuſſent peu eſtre maiſtre de recouvrer leur muraille, ne rebouter les Turcs qui lavoient gaigne & qui etoient deſſus en grant nombre, & qui touliours y montoyent en grant puiſſance, ſe neuſt eſte la grace de notre Seigneur qui euſt pitie deulx & de la ville. Car ung grant miracle y fut monſtre, quand Monſeigneur le Maiſtre euſt fait deſploier la bandiere du crucefis, les Turcs virent en lair ſur ladicte bandiere une grant croix de couleur dor, & ſi daultre part virent ſur ladicte muraille, ſe leur fut advis une belle pucelle veſtue de blanc qui tenoit en lune de ſes mains une lance, & en lautre main ung eſcu blanc, au pres virent ung homme moult pourement veſtu, lequel eſtoit accompaigne de beaucoup de belles gens, leſquelles choſes leur fit ſi grand paour & frayeur, quils ne ſavoient que faire, & navoient povoir du monde de eulx deffendre, ſi non de fouyr & reculler; & ceulx de la ville ne virent riens de tout cecy, mais virent bien troys jours apres que les Turcs eurent mis le ſiege devant la ville une eſtoille qui ſapparut en lair moult grande & merveilleuſement figuree en maniere dune croix, & la perdirent de veue troys jours devant que les Turcs ſe partiſſent de devant ladicte ville, pour leſquelles choſes il fault bien dire & croyre, que la victoire vint de la grace de Dieu, & quil combatit pour la ville, & deffendit tous ceulx de dedans, pour laquelle victoire Monſeigneur le Maiſtre & tous les nobles Chevaliers & vaillans gens de la ville tant hommes que femmes & enfans rendirent graces a Dieu, a notre Dame, & a Monſeigneur ſaint Jehan Baptiſte, & rendent encores chacun jour de la grant grace quil leur avoit fait de les avoir ainſi ſaulves & delivres de la main des faulx chiens Turcs ennemis de la foy catholique, que Dieu par ſa grace les vueille tous deſtruire & confondre, Amen.

Quinze jours apres arriverent en Rhodes deux groſſes naves que le Roy Ferrand Roy de Naples y envoyoit pour le ſecours dicelle, leſquelles eſtoient chargees de toutes vitailles & refreſchiſſemens, & pourtoient mille hommes de ſecours. Quant les Turcs les virent venir, afeuſterent ſur le bord de lentree du port aucunes bombardes pour domager & fere perir les naves; & quant furent aprouches dudit port, & que la premiere cuida entrer dedans tirerent leurs bombardes en telle maniere quils rompirent larbre & les voilles, ploierent & cheurent bas, & fut la nave ſans voille; & une aultre bombarde frappa a travers de la pouppe, & tua deux hommes, & rompit ung coffre qui y eſtoient ou eſtoient les ornemens deſgliſe, de quoy le patron faiſoit chanter meſſe, & rua tout en mer, ſi non les oſties achanter qui eſtoient au coffre dans une boete, & demourerent ſans boete toutes

entieres en la nave ſans nulle corruption, dont le patron & ceulx de la nave furent fort eſmerveilles, veu que tout le ſurplus du coffre avoit eſte tue en mer & peri, & le Chapellain de la nave les garde par grant eſpeciaulte, & la nuyt la nave fut tiree dedans le port, & lautre nave qui venoit apres qui vit ſa conſerve ainſi mal empoint de larbre, & auſſi quil ny avoit pas bon vent pour entrer au port cuida furgir pres la tour ſaint Nicolas. Mais quant elle vit la fureur des bombardes, print la roulte de mer ou elle voltoia leſpaſſe de trois jours, pendant lequel temps les galeres & fuſtes du ſiege la vindrent aſſaillir, leſquels ſe deffendirent vaillement tant que les Turcs ne leur peurent faire nul mal, & y fut tue beaucoup de Turcs des galeres, & fuſtes & lung des principaulx Capitaines du ſiege y fut naure & blecie & emporte comme mort, & ny euſt perſonne tue en la nave, mais aulcuns furent blecies & peu; & au bout de troys jours entrerent dedans le port, dont ceulx de la ville furent bien joyeux & reconfortes des vivres, & refreſchiſſemens & gens quils apporterent, & furent les tres bien venus & receus de ceulx de la ville.

En la fin quant le Bachal vit quil ne pouoit riens faire de ſon prouffit, & quil neſtoit pas aſſes puiſſant pour avoir la ville, & quil ne pouoit garder & faillir du port qui ny entraſt ſecours, & quil labouroit en vain, & auſſi que liver aprouchoit, & quil neuſt peu tenir ſes navieres autour dudit Rhodes durant liver, ou aultre choſe a ce le movant, ſe delibera de ſen retourner eu Turquie, & en ſon pais. Pourquoy le jour de la noſtre Dame de myaouſt, feiſt repaſſer ſur leſdictes navieres juſques au Fiſto grans partie des Turcs dudit ſiege avec leurs chevaulx & aultres choſes, & de la ſen retournerent leſdictes navieres lever & charger tout le demourant, & tout le ſurplus des Turcs & lartillerie & les aultres choſes a eulx neceſſaires, & ſen alerent du tout en leur pais, & devez ſavoir que en leur recueillant, ne faiſoient pas les grans cheres, ne ſonnoient leurs trompetes, ne tabours, & ne faiſoyent pas le grant bruit quils faiſoient quant ils mirent le ſiege, mais reculerent le plus coyement quils peurent, de paour quils avoyent de ceulx de la ville; & ainſi ſen retournerent les Turcs a grant deshonneur. Si prions a Dieu devotement que en tel lieu puiſſent devenir bons Chreſtiens, & ſouſtenir la foy catholique, ou aultrement, Dieu par ſa grace les veuille du tout deſtruire, que jamais ne puiſſent nuire aux bons Chreſtiens, Amen.

Explicit.

CATALOGUE

CATALOGUE
DES GRANDS-CROIX, BAILLIFS, COMMANDEURS, CHEVALIERS, CHAPELAINS, ET FRERES SERVANS D'ARMES

Qui en 1480 ſe trouverent à la défenſe de Rhodes ſous le Grand-Maître d'Aubuſſon, & dont on trouve les noms dans les Archives de l'Ordre.

FRere Jaque de Gialtray Prieur de Catalogne, Lieutenant du Grand-Maitre.
Fr. Pierre Papefilt Prieur de l'Egliſe.
Fr. Charles de Noroy Hoſpitalier.
Fr. Merle de Piozzaſque Amiral.
Fr. Guillaume de Caſtelvi Drapier.
Fr. Pierre Modarre Chancelier.
Fr. Jean Molet Prieur de Meſſine, auquel depuis la levée du ſiege, le Grand-Maître donna la Commanderie de Polizzi en recompenſe de la valeur qu'il y avoit fait paroître.
Fr. Marmaduc Lomelai depuis Prieur d'Irlande.
Fr. Sellon de Mandolis Bailli de Manoſque.
Fr. Conſalve Vela, Bailli de Venouſe.
Fr. Louis Sagra, Bailli de Negrepont.
Fr. Chriſtolphe de Nardemberg, Prieur de Brandebourg.
Fr. Thomas Grem, Bailli d'Aquila.

Du Prieuré de ſaint Gilles.

Fr. Arduin de la Plane, Commandeur de Selve.
Fr. Guillaume de la Plane Commandeur de Griſens.
Fr. Jean Vengius Commandeur de Puimeſſon.
Fr. René Martin Commandeur d'Aix.
Fr. Charles Aleman Commandeur de Jales.
Fr. Pierre Garige Commandeur de Treves-Eſclaret.
Fr. André de Pignau, dit Rochemaure.
Fr. Jean Grimauld.
Fr. Sebaſtien Gombert.
Fr. Antoine Viron.
Fr. Pierre de Leon, dit Caſtilion.
Fr. Pierre de la Grange.
Fr. Antoine Dumas.
Fr. Guillaume d'Archigeaud.
Fr. Antoine Comenges.
Fr. Bernard Berenger, dit Boſſac.
Fr. Charles Alemand de la Roche Chenard.
Fr. Pierre Raimand de Gueurs.
Fr. Jean d'Argentine.
Fr. Gui de Montarnauld.
Fr. Claude de la Tourette.

Du Prieuré de Thoulouſe.

Fr. Ponce d'Auriac Commandeur de Golfech.
Fr. Pierre de Champagne Commandeur de Monſones.
Fr. Roger de Polaſtron de la Illiere.
Fr. Bernard de Montlezun Commandeur de Caubin.
Fr. Antoine de Murat Commandeur de Burgau.
Fr. Pierre de Ruffin Commandeur de Garidech.
Fr. Bernard de Taide dit Villenaire.

Du Prieuré d'Auvergne.

Fr. Antoine Dumas Commandeur de Chamberri, Chambellan du Grand-Maître.
Fr. Arnaud Amagnone dit Bigni, Commandeur de Verrieres.
Fr. Antoine Davances Commandeur des Echelles.
Fr. Pierre de Bronllebaud Commandeur de la Racherie.
Fr. Roger Aubert Commandeur de la Foullouſe.
Fr. Antoine Aude Commandeur de Carlat.
Fr. Matelain de Bridiers Commandeur d'Oſelles.
Fr. Jean de Bridiers Commandeur de la Marche.
Fr. Pierre d'Arſon Commandeur de Poullach, Lieutenant du Sénéchal.
Fr. Robert de Valens Commandeur de Bourges.
Fr. Antoine Gaultier Commandeur de Maçon, Chatelain de Rhodes.
Fr. Jean de Saconai Commandeur de Montſenis.
Fr. Godefroi Mareſchal Commandeur de Bugnes.
Fr. Amedée de Seiſſel, nommé par le Pape à la Commanderie des Echelles; mais qui pour ne pas préjudicier aux priviléges & aux regles de l'Ordre, n'en voulut pas prendre poſſeſſion.
Fr. Pierre Dupui.
Fr. Leonard Mangirols.
Fr. Godefroi du Cros.
Fr. Ademart Laſtic.
Fr. François de Gerri.
Fr. Claude de Rives.
Fr. Leonard de Rives.

Du Prieuré de France.

Fr. Gilles du Fay Commandeur d'Oiſement
Fr. Renaud de Boffiers Commandeur de Fieſſes.
Fr. Pierre Roulin Commandeur de Fontaines.
Fr. Gilles de la Marche.
Fr. Godefroi le Couturier.
Fr. Jean de Bondiſlart.
Fr. Jean de Chevreuſe.
Fr. Simon Charpentier.
Fr. Charles Brumieres.
Fr. Nicolas Montmirel.
Fr. Gerard de Nevers.
Fr. George Utenhove.
Fr. Pierre de Tinteville.
Fr. Pierre Clouet.
Fr. Jean Volpis.
Fr. Jean Erre.

Du Prieuré d'Aquitaine.

Fr. Ives de Milon Commandeur d'Amboiſe.
Fr. Gui de la Lui Commandeur de Loudun.
Fr. Pierre de Noves Commandeur de Pontverve.
Fr. Gui Bouchet Commandeur des Expauls.
Fr. Antoine Chabot.
Fr. Pierre Foullet.
Fr. Charles Caperon.
Fr. Jacques Bardoul.
Fr. Antoine de Fervefai.
Fr. Pierre de Pons.
Fr. Jean de la Haye.
Fr. Philippe de Cluix.
Fr. Pierre de Cluix.

Du Prieuré de Champagne.

Fr. Jean de Poincignon Commandeur de Marbotte.
Fr. Pierre de Boiſrond Commandeur de la Romagne.
Fr. Jean le Negre Commandeur de Braux.
Fr. Milon S. Leger.
Fr. Jean Emeguin.
Fr. Jean Huſſon, dit Leſſon.
Fr. Renaud de Comblanc.

De la Langue d'Italie.

Fr. Matthieu Gaetan Romain, Commandeur de Fano.
Fr. Bernardin Baſchi Commandeur de ſaint Juſtin.
Fr. François Carraciolo Napolitain Commandeur, de Venafre.
Fr. Jean Caſtalde Commandeur de Moliette.
Fr. Pierre Ridolfi Florentin, Commandeur du ſaint Sepulchre.
Fr. Roger de la Caſe Commandeur de S. Leonard de Sienne.
Fr. Amedée du Pont Commandeur de Nice de la Paille.
Fr. Coſme Zandi Mari Commandeur de Villantiere.
Fr. Jean André Guaſco Commandeur de Parme.
Fr. Nicolas Canigian Florentin, Commandeur Della Volpaia.
Fr. Lancelot di Raimo Commandeur de Melphe.
Fr. Charles de Geſvalde Commandeur de Larins.
Fr. Theodoſe Pignatelli Commandeur de Traiſne.
Fr. Jean Michel Dij-Pagnana Commandeur de Tortone.
Fr. Louis Tornabon Florentin.
Fr. Pierre Borromée Milanois.
Fr. Céſar Piozzaſco Piémontois.
Fr. Bonaventure de ſaint Georges.
Fr. André Vendramini Venitien.
Fr. Thomas Sangro Napolitain.
Fr. Matthieu de Vintimille Sicilien.
Fr. Bernardin Caraffa Napolitain.
Fr. Leon Badalochi.
Fr. Euſtache de Caſtelvago.
Fr. Hilarion de Bardi Florentin.
Fr. Diomede de Sanſone.
Fr. Antoine Ziola.
Fr. Antoine Delpozzo Piedmontois.

De la Langue d'Arragon & de la Chatellenie d'Empoſte.

Fr. Louis Sagra Commandeur du Temple d'Oſca.
Fr. Diomede de Villaragut Commandeur de Villaragut.
Fr. Pierre d'Oros Commandeur du Torrent.
Fr. Jean de Sangueſa Commandeur de Calamera.
Fr. Conſalve Dexea Commandeur d'Alventoſa.
Fr. François Sens.
Fr. George Coſcon.
Fr. Alphonſe de Linian.
Fr. Jean de Montfaucon.
Fr. Bernard de Villoſſa.

Du Prieuré de Catalogne,

Fr. Martin Blanc Commandeur de Coliour.
Fr. Jean d'Argenſola.
Fr. François Calaf.
Fr. Balthaſar Sonier.
Fr. Damaſe de Meja.
Fr. Calceran de Luge.
Fr. Raimond d'Eſplan.
Fr. Paul Sogar.
Fr. Bernard Garau de Requeſens.
Fr. Louis Fluvian.
Fr. Martin Suarez Nayarrois.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Henri Haler Commandeur de Badsfort.
Fr. Thomas Ploneton.
Fr. Adam Sedbond.
Fr. Henri Batasbi.
Fr. Henri Davalas.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Georges Dow Commandeur de Romueil.
Fr. Conrard de Venighen Commandeur de Tobeï, Lieutenant du Grand Bailli.
Fr. Pierre Stolz Commandeur de Meiſenheim.
Fr. Philippe Stolz.
Fr. Erard Derningen,
Fr. Jean Haſteim,
Fr. Jean Hecher.
Fr. Jean Scang.

Du Prieuré de Caſtille.

Fr. Emmanuel de Cabreira Commandeur de Toſcina & de Roveina.
Fr. Emmanuel Catanea Commandeur de Frexenal.
Fr. Rodrigue de Quiroga.
Fr. Diego Dellaquila.
Fr. Alphonſe Soltera.

Du Prieuré de Portugal.

Fr. Louis Petroſa.
Fr. Domdiegue Dalmeida.
Fr. Rodrigue de Mendez.
Fr. Alvare de Godigne.
Fr. Fernand Conſalve.
Fr. Pierre Laurentie.

Chapelains & Freres ſervans d'armes.

Fr. Jean Durugni Provençal, Commandeur de Vaudrome.
Fr. Jean Garie Provençal, ſervant d'armes.
Fr. Jean Baville ſervant d'armes & Secretaire du Grand-Maître.
Fr. Jean Drujon Provençal, Chapelain.
Fr. Fortuné Gavaſſan de Guaſcogne ſervant d'armes, & élevé à la dignité de Chevalier par le Grand-Maître en récompenſe des actions de valeur qu'il avoit faites pendant le ſiege.
Fr. Jean Faiſati Commandeur de Rochebrune.
Fr. Pierre Barvalis Auvergnac, Chapelain.
Fr. Pierre Rubiac Chapelain de la même Province.
Fr. Jean Routier, François Chapelain.
Fr. Jean Cheverens de France, Chapelain.
Fr. Henri Hurt de Cocq François, ſervant d'armes.
Fr. André Hurt de Cocq François, ſervant d'armes.
Fr. Olivier Quideteau Champenois, ſervant d'armes.
Fr. Metelin Boyer Champenois, ſervant d'armes.
Fr. Pierre Leſtilier Champenois, Chapelain.
Fr Jean Hennequin ſervant d'armes, Prieuré de Champagne.
Fr. Jaques Dupauci Chapelain du Prieuré de Catalogne.
Fr. Pierre de Jevenes Chapelain du Prieuré de Caſtille.

S'enſuivent les noms des Commandeurs qui furent tuez dans ce ſiege, & qu'on a trouvez dans les Regiſtres de la Chancellerie.

Fr. Guillaume Ricard Grand Commandeur.
Fr Baptiſte Grimauld Commandeur de Marſeille du Prieuré de ſaint Gilles.
Fr Eſtienne de la Bulle, du Prieu de Tholoſe.
Fr. Claude de Giou Commandeur de Carlat, du Prieuré d'Auvergne.
Fr. François de la Sarre Commandeur de ſainte Anne, du Prieuré d'Auvergne.
Fr. Jean Chambon Commandeur de Foules.
Fr. Amedée de Croiſi Commandeur de Belle-Croix du Prieuré de Champagne.
Fr. Martel Martelli Florentin, Commandeur du Pré.
Fr. Melchior Aſinari Commandeur de Poncallier, du Prieuré de Lombardi.
Fr. Bernard de Peruzzi Commandeur de la Caſſine di Cerbajola, di Maſſa & di Pontremoli, du Prieuré de Piſe.
Fr. Amateur de Caccianemici Commandeur de Faence, du Prieuré de Veniſe.
Fr. Troi le Montemellino Commandeur d'Oſimo, du Prieuré de Rome.
Fr. Jean-Baptiſte Caraffa Commandeur d'Alife, & di Morone du Prieuré de Capoüe.
Fr. Jean Ram Commandeur di Valdecona, de la langue d'Arragon.
Fr. Jaques Porguet Commandeur de Balbaſtro en Arragon.

Fr. Gabriel Marc Commandeur de Valfogna, du Prieuré de Catalogne.

Fr. Jean Vaquillino Anglois, Commandeur de Carbouch.

On peut bien juger par la rélation du ſiege, qu'il y périt un bien plus grand nombre de Chevaliers, mais on n'a pu recouvrer que le noms de ceux qui par leur mort ont laiſſé des Commanderies & des Dignitez vacantes, & dont les regiſtres de la Chancellerie ont fait mention.

PREUVES DU VIII. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Rélation du ſecond ſiege de Rhodes en 1485, par le Commandeur de Bourbon, temoin oculaire.

A tres reverend & tres illuſtre ſeigneur, Monſeigneur le Grand-Maiſtre de Rhodes, frere Philippe de Villers Liſleadam, de par ſon tres humble, & tres obeiſſant religieux & ſerviteur, frere Jaques Baſtard de Bourbon, Commendeur de ſaint Maulvis, Doyſemont, & Fonteynes, au prieuré de France.

PERSE poete tres eloquent dit en ceſte maniere :

Eſt aliquid quo tendis, & in quod dirigis arcum ?

Voulant ſignifier par telles parolles, mon tres-redoubte & ſouverain ſeigneur, que toutes nos operations deibvent avoir leur regard & direction a quelque fin. Quoy conſiderant, apres avoir propoſe mettre par eſcript le ſiege loppugnation, & finablement prinſe de la jadis honoree, & qui a proſpere deux cens & quatorze ans en triumphe & gloire, a loccaſion des belles & honorables victoires quelle a eu ſur les Infidelles, & maintenant poure, deſolee, & captive Cite de Rhodes ; ma ſemble bon & condecent a raiſon declairer premierement les cauſes qui ont incite mon poure & petit entendement a faire ceſte petite œuvre. La premiere eſt pour le grand deſir que

jay de faire choſe qui ſoit aggreable a ta ſeigneurie renommee, & a lhonneur dicelle comme a mon ſuperieur & redoubte ſeigneur. La ſeconde affin que les Princes Chreſtiens & aultres Seigneurs ſoient mieulx informez de la verite des choſes paſſees au ſiege, & de la grande & incroyable puiſſance & fureur en laquelle le pervers & ſanguinaire ennemy de la foy Chreſtienne le grand Turcq eſt venu aſſieger ta ville de Rhodes, lequel (*tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*) ne demande ſinon croiſtre & augmenter ſa faulſe & mauldicte ſecte & ſuperſtition. En deliberation a ceſte heure quil a leve ceſte eſpine de ſon pied, & quil eſt venu au deſſus de Rhodes par ſon oultrecuidance & temeraire voulente de venir juſques aux portes de Romme, & plus avant, ſi la divine puiſſance ny pourvoyſt. La troiſieſme pour obvier aux calumniations & maulvaiſes parolles des mediſans & auſſi ignorans de laffaire, comme il eſt paſſe, leſquels voudroient parler contre tes nobles & vertueux faits. Nonobſtant je ne pretends point refrener du tout (car je ne pourroye) les perverſes & ſerpentines langues qui ont accouſtume de meſdire & attribuer le bien a mal, neantmoins en faire ſon debvoir, & dire ce que lon doibt dire, neſt choſe indecente; & quand aux ignorans (comme je croix) ſceue & congneue la verite des choſes, ne ceſſeront ſeullement de mal parler, mais ſe repentiront davoir mal dit ou penſe. La quatrieſme pour honorer les nobles Chevaliers & aultres perſonnaiges de ta compagnie, qui ſont mors martyrs en ce ſiege, & qui ont pour le nom & la foy de noſtre Saulveur Jeſuchriſt eſpandu leur ſang, & ont lave leurs eſtolles au ſang de laigneau.

La cinquieſme raiſon eſt pour advertir ung chaſcun pour deſcharge de ta ſeigneurie renommee des grandes & abominables trahyſons que pluſieurs faulx chreſtiens qui eſtoient dedans ta ville ont fait & machine contre toy & ta ſainte religion. Entre les aultres celle dung de tes propres diſciples & religieux, lequel enſuyvant le vray train de Judas, ta vendu aux Infidelles; & oultre cela affin que chaſcun ſoit informe que tu nas pas eſte obey ny fidelement ſervy de tous tes vaſſaulx, mais a la fin & aux plus grans affaires habandonne; pour leſquelles raiſons & aultres choſes qui te ſont venues a mains, tu nas peu ſubjuguer ton ennemy, & porter la palme triumphale, ſelon ton noble cueur & vouloir animeux. Mais tout conſidere ta ſeigneurie renommee ſe doibt ſoubſmettre au vouloir divin, le-

quel donnera remede a tout ſil luy plaiſt avec le temps. Suppliant icelle tres-humblement de vouloir avoir pour agreable ce preſent labeur & œuvre de ton deſſus nomme tres-humble fils d'obedience. lequel par adventure a plus voulu que peu ; toutesfoys la bonne voulente ne doit eſtre privée de louenge : car comme dit Properce, *In magnis & voluiſſe ſat eſt.*

VOulant fidelement, & a la verite rediger par eſcript, le grand & merveilleux ſiege, cruelle expugnation & prinſe lamentable de la noble & tres anciennement renommee Cite de Rhodes, clef es parties dorient de la choſe publicque Chreſtienne, eſperance des fidels tombes es mains des Turcqs pour en povoir eſtre delivres, ſoulagement, & repos ſeur des pelerins de la terre ſaincte a leur aller, & tourner, recueil & adreſſe de tous Chreſtiens marchans trafigans en levant propugnacle, & bollovart de Larchipelago & mer Mediterrane, je declareray ce a quoy perſonnellement me ſuis trouve, & quand au demeurant, pour ce quil eſt impoſſible que jeuſſe eſte preſent a tout ce qui a eſte fait pendant le ſiege (durant lequel nay point eſte abſent dudit Rhodes) neſcripray choſe que nay ſceu & entendu par gens de biens & ſi vertueux, que je nadjouſte pas moindre foy a leur relation que a ce que ay veu de mes yeux : & du tout parleray ſommairement, & ſeullement des choſes principalles.

Et pour donner mieulx principe a la matiere, ma ſemble neſtre point impertinent declarer les cauſes & rayſons qui ont meu ce cruel grand Turcq Sultam Seliman ennemy de la ſaincte foy Catholicque venir avec merveilleuſe puiſſance, & non acouſtumee armee marritime & terreſtre aſſieger & combatre continuellement & ſans ceſſer jour ny nuyt par leſpace de ſix moys ceſte infortunee Cite de Rhodes, deſquelles, celle que puis juger lavoir grandement meu & incite, eſt que ledit Turcq conſiderant & cognoiſſant par experience, que en toute la Chreſtiente ne a lieu ne place de quelque qualite ou ſorte que lon la ſceuſt nommer, qui feiſt lennuy, dommaige & oultrage audit Turcq & ſes ſubjects, que faiſoit ceſte poure religion chevaleureuſe reſidente pour lors audit Rhodes, comme luy meſmes es lettres de deffiance declare aſſez, ainſi que cy apres plus amplement apparoiſtra. Et oyant journellement plaindtes, lamentations, & cris de ſes ſubgects, tant de Turquie que Syrie, des prinſes que faiſoyent journellement ceulx de ladicte religion par mer & par terre, de leurs perſonnes & biens : au moyen de quoy eſtoient tellement contraints, quils ne pouoient plus gueres naviger. Et que plus eſt, en ſon particulier ſe trouvoit ledit Turcq tres fort empeſche & trouble, entant que touchoit le gouvernement de la Syrie, porceque par mer, qui eſt le chemin le plus expedient & bref (obſtant ce que deſſus eſt dit) ne pouoit bonnement dreſſer ſes affaires ſans deſpenſes exceſſives. Ains eſtoit contraint continuellement

entretenir

entretenir groſſe armee de mer pour le traffic de la Turquie en Syrie. Ce conſidere ſe reſolut aſſaillir ceſte religion & cite de Rhodes, jugeant & ayant ferme opinion que icelle ſubjuguee & miſe en ſon obeiſſance, pacifieroit & mettroit en ſeurete perpetuelle, tous ces pays & eſtats quil a en ce levant.

La ſeconde raiſon eſt, pource quil avoulu enſuyure les veſtiges & faicts de ſes anteceſſeurs, ceſtaſſavoir de ſon proave Sultan Mahommet le tresſelon & belliqueux, lequel print Conſtantinoble, & liſle de Negrepont, & depuis paſſa en Europe, pareillement de ſon ave Sultan Payas qui print la Moree, le Pantho & Modon, & pour ſe monſtrer auſſi vray ethlon du magnanime & victorieux Seigneur Sultan Sellin ſon pere (lequel apres avoir rompu en bataille le Sofy, & prins la cite de Tauris & Legipte, qui fut en lan mil cinq cens ſeize) a voulu mettre en execution lentreprinſe par ſondit pere laiſſee lan mil cinq cens vingt, lequel Sellin avoit ſon armee toute preſte au nombre de trois cens voilles, delibere de lenvoyer contre Rhodes, & luy venir en perſonne, ſi la mortalite ne ſe fuſt miſe en ſon camp, & luy bien-toſt apres par voulente divine prevenu & ſurpris de la mort. Parquoy luy eſtant ſur la fin de ſes jours ainſi que aucuns turcqs qui eſtoient en ce ſiege mont racompte & dit, en chergea par teſtament a ſon fils, de faire apres ſa mort deux entrepriſes premieres & principalles. Lune contre Belgrado, lautre contre Rhodes pour acquerir honneur ſus tout, auſſi pour mettre ces pays & ſubgects en repos & ſeurete; Laquelle perſuaſion paternelle facillement entra & fut imprimee au cueur & juvenile voulente dudit Seliman ſon fils, qui bien toſt apres le decez de ſon pere, meiſt en effect la premiere entrepriſe, & dreiſa une groſſe armee, laquelle il envoya devant Belgrado tresforte place en Hongrie. Et apres lavoir combatue deux mois ou environ, par faulte de munitions de guerre, & auſſi de vivres ceulx qui eſtoient dedans, la rendirent le dixieſme jour de Septembre, mil cinq cens vingt-ung.

Ledit Seliman apres avoir eue ceſte victoire, enſle de vaine gloire & elleve en ſuperbe, tourna ſon cueur en contre Rhodes, toutesfoys luy non ignorant la force de ladicte ville, & conſiderant la qualite des gens qui eſtoient dedans, deſquels il ſeroit bien receu, comme autresfoys avoit eſte ledit Mahommet ſon proave a lautre ſiege, doubtoit aſſez & ne ſcavoit comme parfaire ſon entrepriſe, car tous ces capitaines & baſchas le deſtournoyent tant quils povoient de ce faire, luy remonſtrant pluſieurs inconveniens, reſerve Monſtafa baſcha, lequel luy conſeilloit & mettoit en teſte dy aller, finablement il delibera totalement de venir au deſſus par une ſorte ou autre. Et pource que ſon pere ayant ceſte meſme voulente en ſon vivant avoit envoye en Rhodes ung medecim juif pour eſpie, & pour eſtre mieulx adverty de toutes choſes, luy informe que ledit juif feſtoit encores la, luy manda dire quil ne bougeaſt pour la raiſon ſuſdicte, & feiſt donner charge a ung des principaulx hommes de Cyou, de livrer a-

ce juif tout ce qui luy ſeroit de beſoing pour ſon entretenement. Et ledit juif eſcripvoit a ceſtuy la de Cyou tout ce quon faiſoit en Rhodes ſoubs parolles couvertes pour en donner advis au grant Turcq. Et pour mieulx diſſimuler & couvrir ſa trahiſon ce juif ſe feiſt baptiſer, & pour eſtre aucunement expert en lart de medecine il feiſt aucunes belles cures aux malades, & commenca davoir credit, & entrer en amytie avec pluſieurs gens de bien. Entre les autres advis quil feiſt donner au grant Turcq, ce fut de la muraille de la ville quon rompit pour refaire le bollouard dauvergne, ladviſant que ſil mandoit preſtement ſon armée, quil pouroit ſurprendre la ville aux termes auſquels elle eſtoit. Depuys ledit juif donna autres advertiſſemens, deſquels ſera faicte mencion ſi apres.

La tierce occaſion eſt, qui a eſmeu le grand Turcq de venir a Rhodes, a eſte pour la grande diſſenſion quil a veu entre les Princes chreſtiens, preſumant quils ne donneroient point ſecours a la ville, parquoy au long aller il en pourroit venir au-deſſus. Et oultre les choſes ſuſdictes linſtigacion dung Chevalier Portugalloys Chancelier de noſtre religion, homme dauctorite & ſcavoir, & des principaulx Seigneurs du Conſeil, nomme frere Andre de Merail eſmeut & enflamba de plus en plus ledit Turcq a faire ceſte entrepriſe. Dequoy neſt de merveilles, car celuy eſtoit une grande eſperance, & gros confort davoir ung tel perſonnaige pour luy qui ſcavoit tout letat, & gouvernement de la religion & de la ville, & qui luy donnoit advis de tout comme ſera dit cy-apres Mais pour declairer les occaſions de la mauldicte & malheureuſe volunte dudit Mareil, qui a eſte cauſe de ſi grande perte & dommaige pour la Chreſtianite, & ſera davantage a long aller ſi la divine clemence ny met remede.

Eſt aſſavoir a ung chaſcun que ledit Merail apres le decez du treſ-illuſtre Seigneur frere Fabrice de Carreto Grand-Maiſtre de Rhodes enflambe dambicion & couvoitiſe de parvenir a telle dignite, ce voyant delcheu de ſon eſperance par lelection faicte le vingt-deuxieſme jour de Janvier, mil cinq cens vint, à la perſonne de tres-reverend & tres-illuſtre Seigneur frere Philippes de Villers Liſle adan, a preſent Grand-Maiſtre par ces vertus & merites devant luy; de ceſte heure la print ſi grand envye & par conſequent inimytie & mal vueillance, non ſeullement contre ledit Seigneur, mais contre toute ſa religion, parquoy il miſt ſon eſtude & fantaiſie de la trahir & vendre aux infidelles, oubliant les grans biens & honneurs que dicelle avoit receu & eſperoit recepvoir, avec aultres plaiſirs que ledit Seigneur luy a faicts en particulier. Toutesfoys le dyable, ingratitude & fureur, avoient tellement offuſque les yeulx de ſa penſee, que nullement ſe povoit contenir, mais a chaſcun propos il ſe couppoit & ne povoit diſſimuler ſa trahiſon. Et ung jour entre les autres avant le ſiege il diſt devant pluſieurs gens de bien quil vouldroit que ſon ame fuſt au dyable & que Rhodes & la Religion fuſt perdue. Et pareillement le jour que le tres-illuſtre Seigneur qui eſt a preſent fut pronunce Grand-

Maiſtre, il diſt a ung Commandeur de la nation Eſpaignolle homme de bien & amy ſien, que ledit Seigneur eſleu Grand-Maiſtre ſeroit le dernier Maiſtre de Rhodes, pour leſquelles parolles il donnoit aſſez a entendre & congnoiſtre ſon mauldit vouloir & la trahiſon que dicelle heure il machinoit en ſon meſchant couraige contre la religion. Ledit Commandeur tint ces parolles en ſon cueur & ny penſa point plus avant pour ceſte heure la. Pluſieurs autres parolles & deshonneſtes propos tenoit ledit Merail a quoy perſonne ne ſarreſtoit ne penſoit lon quil euſt le courage ſi enrage de faire ce quil a fait. Toutesfoys obſtine comme Judas il meiſt en excution ſon mauldit vouloir; car bien-toſt apres que les nouvelles de lelection furent mandees au ſuſdit tres-illuſtre Seigneur, lequel pour lors étoit en France, il envoya en Conſtantinoble ung Turcq priſonnier ſien, faignant lavoir rachepte, par lequel il adviſa les Baſchas du Grand Turcq des affaires de Rhodes; & en quel eſtat eſtoit la ville de toutes choſes pour ceſt heure la, & de ce quil pourroit ſurvenir pour en informer ledit Seigneur, le provocant de venir en perſonne avec groſſe armee aſſieger la ville: Et depuis la venue dudit tres-reverend Seigneur Grand-Maiſtre, il donna aultre advis auſdicts Baſchas, reiterant quils ne povoient avoir meilleur temps de venir, veu que ledit Seigneur eſtoit nouvellement venu, & que partie de la muraille eſtoit miſe bas. Et que tout eſtoit trouble a Rhodes: a loccaſion daulcuns Chevaliers de la langue Ditalie, rebellez audit Seigneur, de laquelle rebellion luy-meſme fut inventeur pour mettre mieulx en voulente au Turcq de venir: & ne laiſſa auſſi de ladvertir que le temps eſtoit bon pour luy, parce que les Princes chreſtiens eſtoient empeſchez a faire guerre les ungs contre les aultres. Et quil ne falloyt point quil doubtaſt que Rhodes fuſt par eulx ſecouru, quoy faillant au long aller la ville ſeroit ſienne ſans nulle doubte, comme ſeſt veu par experience. Car pour non avoir eu ſecours ny dune part ne daultre, mais habandonnee de tous chreſtiens, & daulcuns qui facilement la povoyent ſecourir pour eſtre voyſins & ayant leurs navires preſts, elle eſt au jourdhuy entre les mains dudit ennemy de la foy. Leſquels advertiſſemens & raiſons dudit traiſtre par le Grand Turcq entendues: penſa de ne perdre tant bonne fayſon. Parquoy feiſt faire extreme diligence a faire calfater & mectre en ordre pluſieurs navires de diverſes ſortes, comme galleaces, galleres, pallandrees, fuſtes & brigantins, au nombre de deux cens cinquante voylles ou plus.

Ledit priſonnier apres avoir fait ſa commiſſion tourna en Rhodes, dequoy tout le monde fut eſmerveille, & aulcuns eurent maulvaiſe fantaiſie de ſon retour comme choſe non acouſtumee, mais perſonne nen oſa parler: voyant ledit Merail eſtre homme dauctorite & conſtitue en dignite, & faiſoit ledit Merail fort bonne chere a celluy qui eſtoit tourne, par quoy eſtoit de preſumer quil avoit bien fait ſon embaſſade, & quil luy avoit porte bonnes nouvelles, & ſelon ſa dampnable voulente.

Ledit Grand Tureq intendant a groſſe diligence a faire ſon armee maritime pour mieulx venir a ſes fins & pour ſurprendre la ville, comme lon lavoit adverty, voulut couvrir ſon affaire, & deffendit que nully de ſes pays allaſt plus en Rhodes, pour quelque choſe que ce fuſt. Et pareillement de tous les ports feiſt prendre les barques & brigantins, affin quils ne donnaſſent advis de ſon armee, & par terre feiſt garder & fermer les paſſages. Toutesfois ſi grant appareil de navires ne peult eſtre longuement celle car les eſpies que le très illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre avoit en Turquie apportoient au Caſteau Saint Pierre en Rhodes nouvelles de ce quon taiſoit & diſoit en Turquie, nonobſtant ledit Seigneur ne donnoit foy ne creance a tout ce quon luy apportoit, & ne penſoit au vray que larmee vint contre luy. Et principallement pour ſoppinion dudit faulx trayſtre, lequel diſoit & affermoit touſiours quelle ne viendroit point contre Rhodes, & diſoit cela pour empeſcher quon ne donnaſt proviſion de bonne heure davoir ſecours, alleguant que ce ſeroit une grant deſpence a la Religion de faire venir ſecours, & puis apres que larmee allaſt en autre lieu. Et diſoit davantage ledit Merail & autres auſſi que pluſieurs annees les anteceſſeurs de ce Tureq avoient fait groſſes armees & touſiours le bruyt eſtoit pour Rhodes & que ne venoit en effect, & tenoit lon en mocquerie en pluſieurs lieux que le Tureq yroit aſſieger Rhodes. Et pour ceſte raiſon dit que lon devoit encores faire doubte de ceſte derniere armee, & quelle pourroit aller en Chipre ou en la Polle, ou a Chartaro, terre de la Seigneurie de Veniſe. Toutesfoys le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre non voulant eſtre ſurpris, mais comme prudent & ſollicitif des affaires de ſa Religion & de ſon peuple ayant en nouvelle que le Tureq preparoit armee, a toute diligence feiſt reparer & fortifier ſa ville. Entre les autres choſes il feiſt parachever & haulſer le bollouard Dauvergne, & nectoyer & parfondir les foſſez, & pour inciter de plus en plus les ouvrier a deſpeſcher loeuvre, ledit Seigneur les alloit veoir trois ou quatre fois le jour. Puis penſa ledit Seigneur a fournir ſa ville de vivres davantage pour la tuycion & ſalvation dicelle Et de cette affaire en parla & pluſieurs fois communiqua avec les Seigneurs qui avoient eu le manyement & gouvernement de la Religion & des fraits dicelle a ſon abſence, & encores depuis ſa venue, ceſtaſſavoir frere Gabriel de Pommerols Grand Commandeur & Lieutenant dudit Seigneur, frere Jehan Boucq Tricoplier de langue dAngleterre, & ledit frere Andre de Merail Chancellier. Leſquels trois Seigneurs luy reſpondirent quil neuſt penſement de riens, car la ville eſtoit fournye de vivres juſques au temps nouveau, nonobſtant cela dirent quil ſeroit bon den avoir davantage quant le ſiege ſeroit mys, pource que alors il ſeroit de neceſſite de faire aporter des formens & autres choſes neceſſaires pour le ſecours de la ville, & que a ceſte heure la lon pourvoyroit a tout. Quant aulx munitions de guerre, ils affermerent quils en avoient pour ung an & davantage, dequoy a eſte veu le contraire, car ils ſont faillis plus dung moys devant que la ville fuſt rendue, il eſt

vray qu'il y en avoit bonne quantite, & pour durer plus longuement quils nont fait, mais il fut force den gaſter largement au commencement que larmee vint pour garder les ennemys de faire leurs approches, & de conduyre la terre au bort du foſſe, comme ils ont fait. Et oultre cela conſiderer le grant nombre des ennemys, & que leur puiſſance eſtoit eſpandue tout a lentour de la ville, & en donnant tant daſſaulx & eſcarmouches a tant de lieux comme ils ont fait. Et par leſpace de ſix moys entiers jour & nuit combatre la ville ſans ceſſer heure ne quart ny minute de tirer artillerie ou eſcoppeterie, il failloit bien que beaucoup de munitions fuſſent gaſtees pour reſpondre par tout. Et ſi elles ſont fallies neſt de merveilles, Toutesfoys le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre y pourveut le mieux quil peut, & envoya comme ſera dit cy apres chercher les munitions dautres places pour ſubvenir à la ville, mais encores ne ſouffirent elles pas, car elles faillirent au beſoin. Mais pour retourner au faict des vivres fut adviſe par ledit Seigneur Grand-Maiſtre & ſes trois Seigneurs quil y auroit aſſez temps denvoyer quelque navire chercher des formens aux lieux circonvoyſins avant que larmee du Turcq fuſt arrivee. Et pour ce fuſt deſpeſchee une barche nommee la Guilliega, & cappitaine dicelle ung chevalier nomme Beauluoys autrement dit le Loup de la langue Dauvergne, homme bien entendu & expert en lart de marine, lequel fiſt ſi bonne diligence que dedans ung moys ou environ il feiſt ſon voyage, & apporta bonne quantite de formens de Naples, de Romanie qui fut grand conſolation a ceulx de la ville, cela fait fut auſſi queſtion de faire venir des vins pour la proviſion de la ville, car deſia les Candiots noſoyent plus naviger pour porter vins en Rhodes, comme ils avoyent acouſtume, pour peur de larmée du Turcq. Et daultre part ceulx de la ville ne vouloyent envoyer navires en Candye craignans eſtre ſurpris & interclus par les chemins de ladicte armee. Toutesfois aulcuns marchans de la ville delibererent ſe mettre a ladventure vollant nolliger une barche de la Religion nommee la Mariette, pour mander en Candye charger des vins. Mais ils ne peurent eſtre dacord avec les trois Seigneurs manyans les affaires, & leur differend fut de bien peu de choſe, mais de tout fut occaſion ledit Merail faignant vouloir le prouffit de la Religion, mais il entendoit a autre fin, & rompit ceſte bonne & prouffitable œuvre & entreprinſe deſdicts marchans, voyant quelle eſtoit nuyſable au Turcq, duquel le faulx trayſtre tenoit le party dedans ſon cueur nonobſtant cela, le tres-prudent Seigneur Grand-Maiſtre qui en toutes choſe depuis le commencement juſques a la fin, a touſiours monſtre ſon bon vouloir, & avec telle diligence & dexterite que devroit ou pourroit faire & eſtre requiſe a ung Souverain Seigneur capitaine & chef de guerre trouva aultre expedient, & manda ung brigantin en Candye ſus lequel allaſt ung frere ſervant nomme frere Anthoyne de Boſys, homme de bon eſprit & ſcavoir, lequel par ſa prudence & diligence en peu de temps beſongna ſi bien quil amena en Rhodes quinze navires appellees vulgairement grips charges de vins

& avec cela accorda des gens pour le faict de la guerre, leſquels venoyent ſoubs umbre des vins pource que la Seigneurie de Candye noſoit laiſſer ſortir gens dudit lieu pour le ſecours de Rhodes pour crainte du Turcq, leſquels gens furent tous ſouldoyes, Et oultre leſdits quinze navires vint une barche, de laquelle eſtoit capitaine ung gentilhomme Venicien nomme Meſſire Jehan Anthonio Bonaldi homme jeune & riche, lequel de ſon bon gre vint avec ſa navire portant ſept cens botes de vin pour ſecourir la ville de ſa perſonne : & du ſurplus, la bonne & louable voulente duquel je laiſſe a penſer & conſiderer aux lecteur de ce preſent livre. Car luy delibere porter ſes vins a Conſtantinoble : avant quil ſceuſt laffaire qui devoit venir. Sorty qui fuſt du Port de Caſtel en Candye, ne vouluſt porter ſa charge de vins aux ennemys de la foy, mais detourna ſon chemin vers Rhodes, oubliant tout particulier prouffit, & avantage. Et arrive qui fut, il vendit ſes vins, leſquels feirent ung gros accroiſſement a la Ville, puis preſenta ſa perſonne & ſes gens au tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre, lequel Seigneur le retint voulentiers, & le feiſt mettre au ſoulde. Et durant le ſiege, ledit capitaine ceſt tres-honeſtement porte de ſa perſonne, & ſe trouvoit aux lieux que les gens de bien ſe doyvent trouver, & na eſpargne ſes biens, Mais comme eſt la verite en a deſpendu largement ſans en demander payement ne recompence à la Religion.

Durant ces choſes le tres-illuſtre Seigneur ſollicitif davoir les choſes plus neceſſaires : ceſtaſſavoir gens, manda brigantins pour faire retirer les courſaires en Rhodes pour grande & tuicion de la Ville : deſquels partie vindrent au premier mandement, & preſenterent leurs perſonnes & navires au ſervice dudit Seigneur, & de la Religion ; apres cela ledit Seigneur feiſt tailler les orges de ſon iſle pour ſubvenir a la Ville qui fut environ la fin du moy dApuril.

Sus ſes termes que ledit Seigneur donnoit proviſion a toutes choſes ſelon loccurrence du temps, & les nouvelles quil avoit, une carraque Genevoyſe, chargee deſpicerie qui venoit dAlexandrie fut deſcouverte, de laquelle eſtoit capitaine Meſſire Dominico fornari, & paſſant pardevant le Port de Rhodes le vingt-cinquieſme dAvril a alſaſurgir a la foſſe a huyt mille de la Ville, pour ſcavoir & entendre des nouvelles de larmee Turqueſque. Alors le tres-prudent Seigneur voulant ſe fournir de gens, comme de choſe plus neceſſaire, manda ung Chevalier de la langue de Prouvence nomme frere Naſtazi de Sancta Camella, Commandeur de la Tronquiere, devers ledit capitaine, pour le prier vouloir entrer dedans le Port avec ſa navire pour deffence de la Ville, en luy preſentant party quil voudroit. Quoy entendu ledit capitaine ſexcuſa diſant que la marchandiſe neſtoit pas ſienne, mais de pluſieurs marchans, auſquels il en devoit rendre compte, & quil ne povoit laiſſer ſon voyage ſans grande perte & intereſts, toutesfoys au dernier apres aſſez de parolles quon luy dit & promeſſes quon luy feiſt, il entra dedans le Port, il eſt vray que les Galleres de Rho-

des, & la groſſe nef ſaillirent hors du Port pour le faire venir. Ledit capitaine ceſt honneſtement porte de ſa perſonne, & les gens de ſa navire durant le ſiege.

Paſſe que fuſt le moys dAvril, ledit Seigneur Grand-Maiſtre voyant que le temps ſapprochoit que larmee Turcq eſtoit pour venir, apres avoir retire la pluſpart des courſaires delibera de faire les monſtres generalles en armes, & commenca a ſes Chevaliers, leſquels le jour de la Sainte Croix de May feirent leurs monſtres devant les Commiſſaires ordonnez & commis par ledit Seigneur au lieu depute a ung chaſcun, qu'on dit Auberge, leſquels Commiſſaires apres avoir veu leſdictes monſtres en feirent le raport audit Seigneur. Et dirent quil avoient veu & trouve tous les Chevaliers bien armez: ayant les choſes requiſes pour la guerre avec leurs acouſtremens beaulx & honeſtes avec la Croix blanche devant & derriere. Leſquelles monſtres des Chevaliers faictes le tres-illuſtre Seigneur voulant faire celles des gens de la Ville & Eſtrangers enſemble, par ſa prudence regarda que ce ſeroit choſe dequoy il pourroit plus venir de mal que de bien, doubtant que le nombre & quantite des gens ne ſeroit pas ſi grand quil voudroit, ou qui ſeroit de beſoing, dequoy le Grand Turcq pourroit eſtre adverty, par allans & venans en Rhodes, & pource ordonna que ceulx de la Ville feroient leur monſtre a part par bendes, & le eſtrangiers auſſi apres par bendes, affin que bonnement on ne peuſt ſcavoir le nombre, nonobſtant quil y en avoit aſſez bonne quantite, & bien deſliberez de ſe deffendre, & pour leur donner touſiours meilleur couraige & vouloir aucuns de nos Chevaliers feirent des monſtres avec couleurs & deviſes & appelloient avec eulx des gens de la Ville, & auſſi des eſtrangiers. Et avec force de trompettes: & tabourins de Suiſſe feirent pluſieurs monſtres a lenvy lung de lautre, & qui ſeroit mieulx acouſtre, & qui auroit meilleur bende, & eſtoit ung plaiſir de veoir tout le monde ainſi alegre & deſlibere. ¶ Entre les aultres le capitaine de la groſſe nef de la Religion frere Françoys de Freſnay Commandeur de la Romaine feiſt ſa monſtre & de ſes gens le dix-huitieſme de May au matin qui fut fort belle, car il y avoit deux cens hommes & plus, armez & de bonne diſpoſition. ¶ Ledit jour apres veſpres le Commandeur frere Ynigo de Aialle, & frere Hugues de Capons Eſpaignols feirent une belle monſtre avec cent Chevaliers ou plus de leur nation, & dautre auſſi, leſquels portoient leur acouſtrement avec Croix blanche. ¶ Apres Meſſeigneurs les cappitaines de la barche Mariete frere Loupeſardan, & de la Galliga, frere Jehan le Loup deſſus nomme, & du Barchot frere Perogurandego feirent leurs monſtres le vingtieſme dudit moys & avoient deux cens cinquante hommes bien en ordre de ce qui luy faiſoit beſoing. ¶ Le vingt-deuxieſme frere Loys de Dinteville allye du Grand-Maiſtre, feiſt une monſtre avec pluſieurs Chevaliers de toutes nations, & pluſieurs gens de la Ville, & eſtrangiers, leſquels il faiſoit bon veoir, ledit jour partit la barche Galliega, & le lendemain le barchot pour aller lever le peuple des chaſteaulx

plus loingtains de la Ville, ceſtaſſavoir de Cantanie & Caſtelnovo pour les apporter en Rhodes, le cappitaine de la carraque Genevoyſe feiſt ſa monſtre le vingt-cinquieſme dudit moys avec ſes gens, leſquels il faiſoit fort bon veoir, car luy portoit ung chamarre, moytie de toille dor rouge, & velours violet, & quinze des principaulx marchans de ſon navire portoient des pourpoints meſpartis dudit velours & toille dor avec les coiffes de meſmes. ¶ Pareillement les quinze Patrons de Grips, deſquels a eſte parle cy-devant qui vindrent de avec les vins, feirent leur monſtre le vingt-neufvieſme dudit moys, & eſtoient quatre cens gentils compaignons portans les ungs eſpees a deux mains, les autres haquebutes, les autres leurs arcs, leſquels ont fait bonne preuve tout le long du ſiege. ¶ Le cappitaine Venitien ſus nomme feiſt apres ſa monſtre le premier jour de Juing, & eſtoit luy & ſes gens veſtus de ſatin vert & violet, & ſon enſeigne de meſme couleur, & avoit cinquante hommes bien armez, & de bonne diſpoſition.

Durant que ſes monſtres & bonnes cheres ſe faiſoient le tres-prudent Seigneur Grand-Maiſtre en enſuyvant les bonnes & honneſtes couſtumes de ſes Predeceſſeurs feiſt & ordonna ceulx quil vouloit de ſa retenue, tant Chevaliers que autres pour eſtre en ſa compaignie & aupres de ſa perſonne pour donner ſecours & ayde, venus les affaires ou beſoing ſeroit. Apres cela pour ce que ſa perſonne ne povoit eſtre par tous les lieux neceſſaires, feiſt quatre cappitaines de ſecours qui furent quatre Seigneurs de la grande Croix, ceſtaſſavoir frere Andre de Merail Chancelier pour le ſecours de la poſte d'Auvergne & Allemaigne, frere Jehan Boucq Tricoplier de la langue dAngleterre, pour la poſte dEſpaigne & Angleterre. Frere Pierre de Cluys Grand Prieur de France, pour la poſte de France, Caſtille & Portugal. Frere Gregoire de Morguto Prieur de Navarre, pour la poſte de Provence & Ytalie. Et oultre les ſuſdits Seigneurs eſtoit frere Gabriel de Pommerols Lieutenant du Grand-Maiſtre, lequel avoit ſa bande & alloit par tout. Puys apres ledit tres-reverend Seigneur donna la charge de lArtillerie a Monſieur le Baillif de Monoaſque frere Deſdier de Tholon dit de ſaincte Jalie, en laquelle charge il a fait tres-bien ſon devoir, & avec grant travail de ſa perſonne feiſt mettre lArtillerie tant groſſe que menue en tous les lieux neceſſaires, tant ſus la muraille de la Ville que aux bollouards, & aux barbacanes & mynes deſdicts bollouards, & eſtoit ung plaiſir de veoir la Ville ainſi garnye de ladicte Artillerie. Car il ny avoit coing ne pertuys hault ou bas, qu'il ny euſt piece groſſe ou menue, auſſi grace a noſtre Seigneur la Ville en eſtoit bien fournye.

Apres leſdicts cappitaines de ſecours faicts par ledit tres-illuſtre Seigneur, non ignorant que au lieu ou regne juſtice Dieu y eſt, & tous biens y habundent, voulant que juſtice & rayſon fuſt faicte a ung chaſcun principallement en temps de guerre, ordonna quatre Chevaliers Commandeurs anciens en la Religion & gens de bien pour le fait & adminiſtration de juſtice, ceſtaſſavoir deux de la nation Françoyſe nomme

nomme frere Claude de ſainct Prye, & frere Jehan Boniface, & deux de lEſpaignolle, ceſtaſſavoir frere Ynigolope de Ayalle, & frere Hugues de Capons qui en vulgaire ſont appellez Argouſins, leſquels comme a eſte dit, ont de veoir ſur la juſtice tant civile que criminelle, & ont puiſſance de faire pendre & eſtrangler les malfaicteurs, reſervant la grace & pardon au Grand Maiſtre. Pareillement ont la charge du Guet de la Ville tant le jour que la nuyt, & chaſcun de ces quatre Seigneurs avoit cent cinquante hommes ſoubs luy : Et pource auſſi que la tour ſaint Nicolas eſt lieu dimportance, & la clef de Rhodes, fut de neceſſite dy mettre quelque homme de bien. Et a donc par le tres-reverend Seigneur fuſt mys pour cappitaine de ſecours a ladicte tour, frere Guyot de Caſtellac dit Ragnce de la langue de Provence, lequel ceſt tres-honneſtement porte en ladicte charge, comme ſera dit apres aux bateries de ladicte tour.

Voulant auſſi le tres-prudent Seigneur Grand-Maiſtre pourveoir a tous inconveniens & obvier aux choſes ſubites, pour ce que ſa perſonne ne povoit eſtre en tous lieux, ordonna quatre Commandeurs de ceulx de ſon ſecours, ceſtaſſavoir deux Eſpaignols nommez frere Marino Farfon, & frere Raymond Marquet, & deux Francoys, ceſtaſſavoir le ſuſdit frere Naſtazi de ſancta Camela, & frere Guyot Dazas, chaſcun des ſuſdits Seigneurs avoit cent cinquante hommes ſoubs luy, pour aller & venir la ou il ſeroit de neceſſite, & combien que ledit Seigneur feiſt pluſieurs cappitaines pour aller ca & la, la ou ſeroit de beſoing, ſi neſtoit il point oyſif de ſa perſonne, car luy meſmes alloit en perſonne viſiter les Guets des murailles avant la minuyt & apres, & a lheure quil devoit repoſer il eſtoit debout, & eſtoit la vigilance dudit Seigneur ſi grande que les jeunes gens eſtoient bien empeſchez de le ſuyure, & pour parler a la reale verite de la peine dudit Seigneur je ne ſache jeune homme de vingt-cinq ans qui ait plus endure de travail jour & nuyt en ce ſiege depuys le commencement juſques a la fin ſans ſe trouver mal que a fait ledit Seigneur, graces a noſtre Seigneur qui luy a donne ceſte bonne diſpoſition quant il a eſte de beſoing & neceſſite, de la familiarite quil avoit avec treſtous, & de bonnes parolles quil donnoit pour mettre le cueur aux gens, jamais Seigneur ne feiſt mieulx ſon devoir. Et ſil avoit bonnes parolles, le faict, ceſt adire la liberalite y eſtoit quant & quant, car il neſtimoit ne or ne argent non plus que pierres ou feves, comme choſe decente a ung Prince, principalement eſtant aux affaires & tribulation de la guerre.

En apres par commandement dudit Seigneur furent faicts les cappitaines des poſtes de la muraille, affin que ung chaſcun fuſt en ſon endroit & quartier comme eſt de couſtume. Et premierement a la poſte de Provence premiere des autres Provinces fut fait cappitaine frere Raymond Ricart le plus ancien de ladicte Province, a la poſte dAuvergne frere Raymond Rogier, a la poſte de France frere Joachin de ſainct Symon, a la poſte dItalie frere George Emarc, en Angleterre frere Guillaume Onaſcon, a la poſte dArragon & Cathaloigne frere

Jehan de Barbaran, a la poſte dAlemaigne, frere Chriſtofle Valdener, a la poſte de Caſtille & Partugal frere Ferrando Deſollier. Et oultre les ſuſdictes cappitaines, eſtoit le Palais du tres-reverend Seigneur Grand-Maiſtre, auquel il y avoit de bonne artillerie, & auſſi y avoit le maſſif de la porte qui va a ſainct Anthoine la ou eſtoit frere Thomas Chiſel Seneſchal dudit Seigneur. Apres y avoit ung autre maſſif dans le jardin dudit Seigneur Grand-Maiſtre lequel batoit vers la tour ſainct Nicolas & dudit Palais, & des deux ſuſdicts maſſifs eſtoit cappitaine & chief ledit Seneſchal, & pour ſon Lieutenant il avoit frere Anthoine de Breſſoles dit Morterols de la langue dAuvergne, ſemblablement aux bollouards aſſis dans les foſſez hors de la muraille furent mys cappitaines, ceſtaſſavoir au bollouard dAuvergne frere Jehan du Meſnyl dit Maulpas. Au bollouard dEſpaigne frere Francoys de Eſcarrieres. Au bollouard d'Angleterre frere Nicolle Huſy. Au bollouard de Provence frere Bringuier de Lioncel, & au bollouard dItalie frere Andelot Gentil.

Apres leſdictes charges donnees aux deſſuſdicts, le tres-illuſtre Seigneur donna lenſeigne de la Religion queſt la Croix blanche a ung Chevalier de la langue dAuvergne nomme frere Anthoine de Grolee dit Paſſin, lequel fut preſente audit Seigneur par le Mareſchal de la ſacree Religion frere Anthoine de Clavoyſin ſelon la couſtume pour la prerogative dudit Mareſchal; Lenſeigne apres la ou eſt depaincte la ſaincte figure du Crucifix fut donnee a porter a frere Loys de Tinteville, laquelle enſeigne eſt continuellement pres la perſonne du Grand-Maiſtre, laquelle fut envoyee de Romme a lautre du ſiege de Rhodes par le Pape Innocent, avec grans pardons & indulgences au tres-prudent & victorieux Seigneur Monſieur le Cardinal Grand-Maiſtre pour lors frere Pierre Daubuſſon, l'an mil quatre cens quatre-vingt. Puis donna ledit Seigneur lenſeigne ou eſtoient depainctes ſes armes eſcartelees avec la Crox blanche a ung Chevalier de ſa Maiſon nomme frere Henry Manſelle. Apres ledit Seigneur avoit pour ſa garde cent compaignons bien diſpoſez & deliberez, & chaſcun deulx avoit ſon ſayon de la livree dudit Seigneur, deſquels eſtoit cappitaine le Chevalier de Bonneval, de la langue dAuvergne.

Et pource que le divin ſubſide eſt celluy qui nous preſerve & garde de toulx maulx & inconveniens par lintercceſſion des glorieux corps ſaincts colloquez en la permanente & eternelle gloire de Paradis, & ſus tous les autres les prieres de la tres-ſacree glorieuſe vierge Marie mere de Dieu, de laquelle la precieuſe remembrance & figure eſtoit veneree en liſle de Rhodes a une montaigne nommee Fillerme a dix mille de la Ville pour obtenir ſa grace & ayde, le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre ayant une ſinguliere devotion a ladicte ſaincte ymage, & de paour quelle ne vint en povoir es mains des ennemys de la foy laiſſant en ladicte montaigne, la feiſt apporter dedans la ville de Rhodes, & mettre dedans une petite eſgliſe nommee ſainct Marc, auquel lieu lon avoit acouſtume de la mettre, quant il eſtoit bruyt de larmee

du Turcq, & durant les grandes bateries des mortiers, de quoy ſera parle cy-apres, ung jour une pierre deſdits mortiers deſuyna ladicte egliſe, & vint cheoir la pierre devant lautel ou repoſoit ladicte precieuſe ymage, & ne luy feiſt nul mal. Vray eſt quelle tua & bleſſa aucunes perſonnes qui faiſoient leur devotion en egliſe. A donc de paour de plus grant inconvenient ledit Seigneur la feiſt lever de la, & la feiſt porter en egliſe de ſaincte Katherine, lieu plus aleſcart.

En apres le tres-prudent Seigneur Grand-Maiſtre ayant pourveu aux choſes neceſſaires en terre, voulut auſſi pourveoir a celles de mer, pour la tuition & deffence de ſon Port, affin que les ennemys neuſſent entree par ledit Port, & feiſt mettre deux groſſes chaynes & bien materielles, lune a lentrée du Port, lautre par dehors, & eſtoit attache ung des bouts a la tour ſaint Nicolas, & lautre venoit reſpondre en biays a la tour des Mollins. Et quant & quant feiſt mettre a fons certains vieulx navires derriere ladicte tour des Mollins: Ceſtaſſavoir au Madraqui, de paour que les ennemys ne ſe aſſayaſſent dentrer avec quelque nombre de galleres par ledit Madraqui, pour gaigner le molle des Mollins, & depuis venir a une des portes de la Ville que on dit la porte de ſaincte Katherine. Leſquelles inventions & ordonnances, tant de chaynes que de navires mys a fons furent moult grandement vtiles & prouſitables pour nous. Et leverent grande eſperance d'entrer auſdits ennemys ſelon qui nous fut rapporte, & comme ils avoient delibere de donner ung aſſault par ce Madraqui. Ledit Seigneur Grand-Maiſtre feiſt auſſi rompre les pons de toutes les portes de la Ville pour pluſieurs raiſons.

Entre que fuſt le moys de Juing, lon attendoit de jour en jour larmee, toutesfois pour en apporter la certanite, ledit Seigneur Grand-Maiſtre avoit envoye deux & trois brigantins vers Cyou & Methelin pour deſcouvrir ladicte armée puis luy en venir porter nouvelles. Cependant les bonnes gens de Liſle habitans au plain pays & voyſins de la Ville taillerent les bleds demy meurs, & en porterent bonne quantite dedans la Ville pour leur proviſion de vivre durant le ſiege. Toutesfois la plus grant partie des bleds demeura au champs taillez & a tailler, & ſe retirerent dedans la Ville, car le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre deſia preſumoit que larmee eſtoit ſortie de leſtroit, comme ce trouva la verite depuis, & doubtant que aucun nombre de galleres ne vinſent devant pour bruſler les bleds comme ils avoient fait a lautre ſiege, & pour ſurprendre le poure peuple en leurs villaiges, ledit Seigneur voulut prevenir a tel inconvenient & les feiſt venir dedans la Ville, en attendant la certainete ou eſtoit larmee.

Le huytieſme dudit moys, les Turcqs feirent de nuyt ung feu pour ſeignal au lieu acouſtume quon dit le Fiſco en terre ferme, vis a vis de Rhodes. Et quelques jours paravant en avoient faict ung aultre. Ceſtaſſavoir quant la fuſte dung Chevalier nomme Meneton y alla, & porta ung eſcripvain de galleres nomme Jaquecy, qui parloit bon

Turcq, lequel foubs umbre de bonne foy : & pour parlamenter fut retenu par le commandement du Grand Turcq, qui vouloit avoir ledit eſcripvain ou aultre homme de Rhodes, pour ſcavoir entierement & au vray en quel eſtat eſtoit la Ville de toutes choſes : toutesfois quant ledit Jaqueey deſcendit en terre, les Turcqs manderent ung Turcq dedans la fuſte pour hoſtaige, nonobſtant cela, ledit eſcripvain demeura : & le Turcq qui eſtoit pour hoſtaige dedans ladicte fuſte fut porte en Rhodes. Et penſant que le ſecond ſeignal de feu ce feiſt pour rendre ledit eſcripvain, le tres-reverend Seigneur Grand-Maiſtre envoya une de ſes galeres ; de laquelle eſtoit patron frere Boniface Dallucz, de la langue de Provence, & arrivee que fuſt ladicte gallere au lieu du ſeignal, le Patron demanda aux Turcqs des nouvelles, & pourquoy ils avoient fait feu, leſquels dirent que ceſtoit pource que le Grand Seigneur mandoit des lettres au Grand-Maiſtre : leſquelles neſtoient encores venues, & dirent au Patron quil atendiſt quelle fuſſent apportees.

Ledit Patron de la gallere ſage & prudent & entendu au faict de la mer, penſa en ſoy meſmes ce propos de bailler des lettres, neſtoit ſinon pour mauvaiſe fin, & pour ſurprendre la gallere qui eſtoit ſeule. Parquoy leur dit franchement quils baillaſſent ladicte lettre ſils vouloient, aultrement quil ſen yroit, & nattendroit plus ny lettres ne autre choſe ; & leur miſt en avant le maulvais & deshonneſte tour que les jours paſſez ils avoient fait, ceſtaſſavoir de retenir ledit eſcripvain, & rompre le ſauf conduit quils avoient donne. Toutesfois il leur demanda ſils le vouloient rendre, a quoy ils ne feirent reſponce, pource que ledit Jaqueey avoit eſte deſia mene au Grant Turcq en Conſtantinoble. Et ſur cela la gallere ſe leva pour ſen retourner. Quoy voyant les Turcqs donnerent au Patron la lettre du Grant Turcq, laquelle il print : & arrive quil fuſt la preſenta au tres-illuſtre Seigneur Grant-Maiſtre, lequel feiſt aſſembler les Seigneurs de ſon Conſeil, & la feiſt lire, dont la ſubſtance eſtoit telle.

Sultan Solyman par la grace de Dieu tres-grant Empereur de Conſtantinoble, de lune & lautre Perſe, Arabye, Syrie, Lameeque, Iheruſalem, Daſie, Europe, & de toute Legypte, & de la mer Seigneur & poſſeſſeur : A tres-reverend Pere & Seigneur frere Philippes Grant-Maiſtre de Rhodes ; ſes conſeillers & cytoiens grans & petits condigne ſalutation. Vous aves mande devers noſtre Imperiale Majeſte, George Servant voſtre meſſagier avec vos lettres, deſquelles avons bien entendu la teneur. Et pource mandons le preſent commandement noſtre, vous ſignifiant que par noſtre Sentence voulons avoir ceſte Iſle : pour les grans dommaiges & œuvres mauvaiſes quen avons tous les jours. Laquelle rendue de bon gre enſemble le Chaſteau dicelle a noſtre Imperialle Majeſte, jurons le Dieu qui a fait le ciel & la terre ; les vingt-ſix mille Prophetes noſtres, & les quatre Muſaphy, qui ſont tombez du ciel ; & par noſtre premier Prophete Mahommet : Que tous ceulx trouvez en ladicte Iſle grans & petis naurez paour, peril ne dommage

de noſtre Imperialle Majeſte. Et qui ſen vouldra aller en aultre lieu le pourra faire avec ſon avoir & famille. Et ſi quelcun y aura des principaulx qui vouldra prendre ſolde, la luy donnerons, & ferons meilleur party quils navoient. Et qui vouldra en icelles Iſle demourer le pourra faire, ſelon lancienne couſtume quavez eu, & beaucoup meilleure. Et pourtant ſi vouldrez accepter nos pacts & juremens, mandez voſtre homme avec vos lettres devers noſtre Imperialle Majeſte tout incontinent, autrement ſoyez aſſeurez, quelle eſt ja venue ſus vous avec toutes proviſions, & en ſortira ce que playra a Dieu, dequoy vous avons bien voulu advertir, affin que ne puiſſiez dire que ne vous ayons ſommez; Et ſi ne vous voulez rendre (comme dit eſt) ferons renverſer les fondemens de voſtre Chaſteau ſans deſſus deſſoubs, & vous ferons eſclaux & mourir de male mort moyennant la voulente divine, comme avons fait a beaucoup dautres, & de cela vous tenez tout aſſeurez. Donne en la court de noſtre Imperialle puiſſance a Conſtantinoble, de Juing le premier jour.

Le tres-illuſtre Seigneur Grant-Maiſtre apres avoir ouy le contenu de ladicte lettre ne penſa de faire autre reſponce au Grand Turcq, ſinon le bien recevoir a bons coups dartillerie, auſſi a folle demande il ny fault point de reſponce, il eſtoit auſſi bien a preſumer que ledit Grand Turcq n'en vouloit point, pource que ſix jours apres receue ladite lettre qui fut le quatorzieſme dudit moys de Juing: les brigantins qui eſtoient allez comme a eſte dit vers Cyou pour ſcavoir nouvelles de ladicte armee revindrent & dirent pour vray que larmee venoit ſus Rhodes, dont partie eſtoit a Cyou & aupres du Lango a cent mil de Rhodes, ils avoient veu & compte trente voilles qui eſtoient galleres la pluſpart & fuſtes, leſquelles galleres & fuſtes miſrent gens en terre a ladicte iſle du Lango ſubjecte a la Religion. Alors le Prieur de ſainct Gilles frere Prejan de Bidoux commandeur dudit lieu ne tarda gueres de monter a cheval avec ſes Chevaliers & gens de liſle, & ſe vint affronter avec ceulx qui eſtoient deſcendus en terre, leſquels il repulſa ſi bien quil ne tarderent gueres a prendre le chemin des navires: Toutesfois il en demoura a la retraicte cinq ou ſix, & trois qui furent prins en vie. Du coſte dudit Seigneur Prejan il y eut quelcun bleſſe & ſon cheval tue avec autres de ſa compaignie. Et ſur cela les ennemys entrerent dedans les galleres, & ſen allerent pres de la en ung lieu nomme Caſtel Judeo en terre ferme entre ladicte iſle du Lango & le Chaſteau ſainct Pierre.

Le xvii. dudit moys ces trente voilles partant de la, tirerent vers le cap de Creou, & entrerent au Gouffre des eſſimes pres de Rhodes quinze milles; leſquelles furent deſcouvertes par les gardes aſſiſes ſus une haulte montaigne, nommee la montaigne de Sallaco.

Le lendemain les deſuſdicts voilles ſaillirent de plain jour dudit gouffre & velligant terre a terre, entrerent dedans ung aultre port en terre ferme nomme Malfata, la ou ils demeurerent trois jours, puis ſe leverent de la, & retournerent audit gouffre des eſſimes ou ils demourerent deux jours.

¶ Et le XXIV. dudit moys jour & ſollennite de monſieur ſainct Jehan Baptiſte, ces trente navires ſaillirent des eſſimes, & traverſant le canal vindrent ſurgir en liſle de Rhodes en une plage au devant dung chaſteau nommez Favez, la ou les ennemys deſcendirent en terre, & bruſlerent grant pays de bleds.

Ledict jour ung homme de la garde dung chaſteau nomme Obſito en liſle de Rhodes deſcouvrit la groſſe armee & en diligence apporta les nouvelles au Grand-Maiſtre. Et pource que ladicte armee eſtoit en ſi grant nombre de voilles, diſt quil ne les avoit peu compter, & dit quil la veit entrer au Gouffre des eſſimes, les trente voilles qui eſtoient ſurgiez en liſle ſe leverent la nuyt & vindrent trouver la groſſe armee au Gouffre.

Le XXVI. dudit moys de Juing toute larmee ſe leva & ſortit des eſſimes une heure apres ſoleil levant & traverſa le canal, & vint ſurgir a une plage deſſuſdicte nommee la foſſe. Les trente voilles premieres tournerent en arriere & allerent vers le cap ſainct Martin pource quils eſtoient ordonnez eſtre a la garde pour ſurprendre les navires des Chreſtiens ſi aucuns vouloient paſſer & venir en Rhodes, ladite armee demeura ſurgie a la foſſe juſques a une heure apres midy, & apres partie dicelle environ quatre-vingts ou cent navires entre galleres & galleaces & fuſtes ſe leverent & paſſerent lune apres lautre par devant la ville & le port de Rhodes a trois mille loing, & allerent ſurgir a la bande de levant en une plage dont la terre circonvoyſine eſt appellee Parabolin loing de la Ville par mer ſix mille ou environ. Quelques jours apres les navires qui eſtoient demeurez a la foſſe ſuyuirent quaſi tous les autres: & demeura toute larmee audit lieu de parabolin depuis quelle fut ſurgie juſques a la fin nouſtre malheureuſe.

La facon des navires de larmee du Turcq, & le nombre diceux ſelon quil ma eſte dit par gens meſme du cap, eſloyt de la maniere qui enſuyt. Il y avoyt cent & trois galleres tant ſutilles que baſtardes, non compris vingt-cinq ou trente galleres, que vindrent premierement faire legaſt, & qui tindrent les paſſages durant le ſiege. Il y avoyt apres trente-cinq galleaces belles & groſſes, quinze maſonnes, & vingt taſſorees: ces navires icy ſont quelque peu differens de galleaces; il y avoyt ſoixante fuſtes ou plus, & pluſieurs brigantins, & entre barchots, gallions, & eſquiraſſes povoient eſtre dix ou douze navires, ſus les quelles eſtoient les munitions & la groſſe artillerie pour battre la ville, toutesfois depuis la venue deſſuſdites navires qui eſtoient au nombre de deux cens cinquante ou environ, quelques galleres & fuſtes & aultres navires vindrent de Surye, & ſe joingnirent avec larmee, & depuys en vindrent dallieurs durant le ſiege, & furent la plus part du temps au nombre de quatre cens voilles ou environ.

Le nombre des ennemys qui eſtoient au camp du Turcq tant de guerre que de travail ſelon le commun dit, eſtoint deux cens mil hommes dont il y en avoit ſoixante mille duyts & expers a faire ſeullement les mynes. Et pource quon pourroit dire quen ſi grande multitude de

gens il ny peult avoir obeyſſance, la verite eſt telle quen nulle Seigneurie du monde il ny a telle obeiſſance ne ſi bien gardee que celle des Turcqs envers leur Seigneur, la raiſon eſt, pource quil eſt ſeul Seigneur en tous ces pays, & ny a perſonne qui oſe contredire a ce quil commande.

Cedit jour que larmee vint ſurgir a Parabolin, le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre deſpeſcha ung brigantin pour envoyer en Ponent pour advertir le ſainct Pere premiement & les Princes chreſtiens de la venue de larmee devant Rhodes. Sur ledit brigantin furent envoyez par ledit Seigneur deux Chevaliers; lung eſtoit Francoys nomme frere Claude Danſoyville dit Villiers, & frere Loys Dandogue Eſpaignol, lequel avoit commiſſion daller vers le Pape, & de la a lEmpereur. Et ledit frere Claude vers le Roy de France, & le Roy dAngleterre. Ledit brigantin partit a dix heures au ſoir, & graces a noſtre Seigneur, il eut aſſez bon temps, & fut en dix-huyt jours a Outraute. Ces deux Chevaliers allerent enſemble a Romme: Et de la chaſcun deux feiſt ſa commiſſion au moins mal quils peurent. Par ledit brigantin furent auſſi envoyees commiſſions a aucuns gens de bien de la Religion pour donner ordre davoir gens, vivres & munitions de guerre, & navires pour les porter, avec charge de venir a la plus grande diligence quils pourroient pour ſecourir la Ville comme choſe tres-neceſſaire, car la derniere eſperance que nous avions eſtoyt ceſtela.

Leſdictes commiſſions furent adreſſees pour les bandes de Naples & Cecille a reverends Seigneurs le Prieur de Barlette, frere Fabrice Pignatello, & le Bally de ſainct Eſteve, frere Charles Gezualdo, & frere Jehan Baptiſte de Caraſſa bally de Naples: & avec les ſuſdits Seigneurs eſtoit comprins frere Jehan Hyſeran de la langue Dauvergne pour eſtre homme entendu, & ayant bonne praticque & congnoiſſance de la mer; & auſſi pour eſtre congneu aux bandes de Gennes & Provence. Car les commiſſions diſoient que ſi leſdits Seigneurs daventure ne trouvoient à Naples ou a Cecille navires propices pour donner le ſecours en Rhodes ſans doubte de ladicte armee du Turcq que ledit Hyſerant ſe tranſportaſt en Gennes pour avoir quelques carraques, ou en Provence pour avoir navires pondereux: & duyſans pour ledit affaire par le conſentement du Roy, ce que feu ledit Hyſerant, mais pour la diverſité du temps, & pour loccaſion des guerres les choſes ne peurent ſortir tel effect que les perſonnages ayant telle charge euſſent bien voulu, & ſelon quil eſtoit neceſſaire. Toutesfoys il eſt choſe veritable apres que le ſuſdit Villers eut denonce au Roy les nouvelles du ſiege, & quil eut requis en toute humilite de vouloir ſecourir la Religion, comme le Prince en qui elle avoit ſa principalle eſperance, ledit Seigneur aſſez deſplaiſant pour les troubles quil avoit de la guerre quil ne povoit donner tel ſecours quil euſt bien voulu, nonobſtant il octroya franchement & de bonne voulente quon print tous ces navires qui eſtoient aux mers de Provence & quon ſen ſerviſt, toutesfois lon ne peut avoir la delivrance ſi toſt quil eſtoit de beſoing pour

aucuns inconveniens qui pouvoyent venir a la conte de Provence qui furent remonſtrez au Roy : Parquoy fuſt de neceſſite de retourner vers luy. Et ce pendant quon eſtoit ſus ces propos davoir leſdits navires lyver entra, & ne fut poſſible, apres que les choſes euſſent bon effect, ne que le ſecours vint a temps. Et pource quon dit voulentiers, que ung mal ne vient jamais ſeul, le ſuſdit Chevalier Hyſerant avoit fait accord a Gennes du noligement dune carraque pour aller avec les aultres navires du ſecours, laquelle donna a travers en Bonnaſſe aupres de Monegue. Toutesfoys ſi ce fuſt par mauvaiſe voulente des Genevois qui la gouvernoient, affin quelle ne feiſt le voyage pour crainte du Turcq. Je men remets a la verite, & a celluy qui ſcait la voulente des hommes bonne ou maulvaiſe.

Mais pour tourner au premier propos: La nuyt que ledit brigantin partit, ung homme ſenfuyt de larmee Turqueſque, lequel eſtoit natif de Boniface, & marie a Nice, lequel la pluſpart du temps vint a Nau pour aborder, & ſoy rendre a la tour ſainct Nicolas, qui fut ung gros effort faict a luy pour la diſtance du lieu ou eſtoient ſurgis les navires juſques a ladicte tour, car il y peult avoir de ſix a ſept mille, ledit fugitif le jour venu fut amene devant le tres-reverend Seigneur Grand-Maiſtre, & interrogue des nouvelles du camp, diſt, quil y avoit en larmee deux cens cinquante voylles ou environ, nonobſtant quils eſtoient mal armez, & la pluſpart des navires vieulx & mal conditionnez, & quil y avoit beaucoup de Chreſtiens tenus par force dedans les galleres.

Dit apres que la pluſpart des gens de ladicte armee, & les Geniſſaires principallement eſtoient mal contens de lentrepriſe, & quils ne penſoient point que larmee vint a Rhodes, mais quelle deuſt aller vers Ponent.

Dit apres que la principalle eſperance des ennemys eſtoit de prendre Rhodes par mynes; & quils avoient amene plus de ſoixante mille pyonniers de Vlaquia & Boſſina, qui ſont pays circonvoyſins de Ungrie, gens expers & efforcez pour faire mynes, comme ceſt veu par experience pour la grande quantite quils en ont fait, comme ſera dit cy-apres.

Dit auſſi que Monſtaffa Baſca eſtoit capitaine general de larmee de mer & de terre, & que Courtogle Pirate eſtoit pillot & conducteur de ladicte armee de mer, & pluſieurs aultres choſes ils recita qui ſeroient longues a racompter.

Ledit jour apres diſner vint du camp des ennemys ung Villain de liſle de Rhodes dung village nomme Coſquino, lequel avoit eſte pris des Turcqs il y avoit quatorze ans, & ſur le ſoir vint ung aultre Chreſtien lequel eſtoit de Cariſto. Ces deux dirent des nouvelles du camp, ainſi quavoit fait le premier venu.

Le lendemain qui fut le vingt-huytieſme jour de Juing, vint ung aultre Chreſtien qui eſtoit de Naples de la Romaine. Et depuis en vindrent dautres aſſez qui ſe rendirent dedans la Ville, leſquels auſſi diſoient

diſoient nouvelles des ennemys, ſelon loccurrance du temps, toutesfoys on ne leur donnoit pas foy ne creance en tout ce quils rapportoient, ne les laiſſaſt lon aller par tout, mais furent tous mys en lieu ſur, & a part, avec gens qui les gardoient pour certains bons reſpects.

Sus ſes termes, le tres-prudent Seigneur Grand-Maiſtre voulant ſe pourveoir de gens de bien plus qui neſtoient, & principallement de gens-experts en la guerre feiſt partir ung brigantin le ſeptieſme de Juillet pour aller a Lango pour apporter monſieur de ſainct Gilles, frere Prejan de Bidoulx, lequel ne ſe feiſt gueres prier de venir en Rhodes, car tout le deſir quil avoit en ce monde eſtoit de ſe trouver en ſi bon affaire : & les jours paravant il avoit eſcript audit Seigneur Grand-Maiſtre pluſieurs lettres pour le laiſſer venir.

Lautre brigantin, ledit Seigneur lenvoya en Candye pour eſſayer davoir & apporter ung gentil-homme nomme Meſſire Gabriel Tadino Martinengo homme expert a la guerre & entendu a diviſer fortereſſes de place & faire repaires, lequel eſtoit a Caſtel bien appoincte de la Seigneurie de Venize, pour ce que les jours paravant ledit Gabriel avoit dit a frere Anthoyne de Boyſis, lequel alla pour les vins, quil avoit bonne voulente de venir a Rhodes pour ſe trouver en ſi bon affaire, & pour povoir donner quelque ayde, & faire ſervice a la Religion aux affaires, auquelz eſtoit, & que le Grand-Maiſtre demandaſt conge au Duc de Candie, ce quil feit & renvoya pour ceſt affaire ledit frere Anthoyne, avec lettres adreſſantes au Duc & a la Seigneurie de Candye.

Depuis le jour que larmee Turqueſque fut Surgie au lieu deſſuſdit elle demoura treize ou quatorze jours ſans faire grand mouvement ni meƈtre artillerie en terre ne groſſe ne menue, ny deſcendre quantite de gens, de quoy chaſcun ſeſmerveilloyt, & nous dyrent ceulx qui eſtoient fuys & entrez dedans la ville, & auſſi les eſpies que le treſprudent Seigneur envoyoit au camp habillez en habit Turqueſt quils attendoyent que larmee de terre fuſt paſſee au camp, toutesfoys il venoit quelque nombre des ennemys pourveoir la ville, mais ceſtoit bien couvertement, car lartillerie de la ville tyroit inceſſamment contre eulx. Cependant pluſieurs galleres & galleaces alloyent & venoyent de terre ferme, & apportoyent vivres & gens, auſquels navires paſſans pres de la ville lon tiroit grand quantite dartillerie, & quant la pluſpart des gens furent paſſez ils commencerent a mettre lartillerie en terre a grand diligence. Alors le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre partit de ſon palais & ſen alla loger pres legliſe noſtre Dame de la Victoire pour eſtre lieu aſſez doubteux & foible, Et pour ce que a lautre ſiege laſſaut fut donne audit lieu.

Durant ces choſes le brigantin lequel eſtoit alle a Lango arriva le ſeizieſme de Juillet, & apporta ledit Seigneur Preian, duquel la venue fut fort agreable a tout le peuple & a tous les Chevaliers, qui eſtoit bien raiſon, car tel perſonnaige comme luy eſtoit bien duyſant

& neceſſaire en tel affaire en quoy eſtoit la ville. Et incontinent que ledit Seigneur fut arrive, le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre luy recommanda lartillerie avec le Baillif de Monoaſque, lequel ſeul ne povoit fournir ne eſtre par tous les lieux neceſſaires pour faire faire leur devoir aux canoniers, & ſoy donner garde de leur tyrer, car les jours paravant leſdits canoniers avoyent rompu deux ou troys groſſes pieces des meilleures que nous euſſions par trop les charger ou par quelque aultre maulvaiſe fin. A quoy ledit Seigneur de ſainct Gilles print garde comme choſe bien neceſſaire & dimportance, & fut la vigilance dudit Seigneur ſi bonne & ſi grande que de la en avant les choſes allerent mieulx quils navoyent accouſtume. Pareillement ledit Seigneur de ſainct Gilles avoit la charge de viſiter les gardes pour eſtre homme de ſa nature des plus vigillans quon face.

Le vingthuytieſme de Juillet pour commencement de jeu, les ennemys dreſſerent ung mantellet, ſoubs lequel ils miſrent trois ou quatre pieces moyennes, Ceſt aſſavoir ſacres & paſſevolans deſquels ils tirerent contre la poſte Dangleterre & de Provence, mais ledit mantellet & les pieces furent incontinent rompues de lartillerie de la muraille, & ceulx qui la tiroyent furent tous tuez, ou bleſſez, ſelon quil nous fut raporte par gens qui ſen ſouyrent depuys du camp.

Rompu qui fuſt ce premier mantellet pour la grandeur & innumerable quantite de gens quils avoyent, eurent bien toſt miſe toute lartillerie en terre, & portee aux lieux ou elle devoit tyrer, & dreſſerent deux aultres mantellets le dixneufieſme dudit moys, lung eſtoit a coſte dugne egliſe nommee ſainct Coſme & ſainct Damien. Lautre un peu plus hault envers Ponent, & de ſes mantellets tirerent de groſſes pieces, comme collouvrines, doubles canons, & bombardes contre la muraille Dangleterre & Eſpaigne, auſquels mantellets lartillerie de la ville tiroit de bons coups, & ſouvent les rompoit le jour, mais la nuit les ennemys les refaiſoient, Et pour plus endommaiger la ville, & pour nous eſtonner les ennemys dreſſerent pluſieurs aultres mantellets en divers lieux & quaſi tout a lentour de la ville, & y en avoit ſoyxante ou quatre vingts au commencement, & deſquels le nombre fut bien appetiſſe de lartillerie qu'on leur tiroit de toutes pars, toutesfoys il demoura touſiours trente quatre, & a chaſcun mantellet il y avoit troys pieces dartillerie.

Lartillerie du camp ſelon que jay eſte informe eſtoit telle que enſuit.

Premierement il y avoit ſix canons perriers de bronze tirant la pierre de troys palmes & demy de tour ou environ : & quinze aultres pieces de fer & de bronze qui tiroyent la pierre de cinq à ſix palmes. Après il y avoit douze bombardes plus groſſes tirant la pierre de neuf à dix palmes, & deux autres bombardes plus groſſes tirant la pierre de unze palmes de groſſeur. Plus y avoyt douze baſiliques, mais ils n'en tyrerent que de huyt, dont les quatre tyroyent contre la poſte Dangleterre & Deſpaigne, & deux contre la poſte Dytalye, les autres tyre-

rent ung temps contre la tour ſainct Nicolas. Puys y avoit quinze doubles canons tyrans boullets de fer comme Baſilicques: La moyenne artillerie comme ſacres, paſſevolans eſtoient en grand nombre, leſpingarderie innumerable & increable. Apres y avoit douze mortiers de bronze qui tyroyent contremont en lair, dont les huyt eſtoyent aſſis derriere ladicte egliſe ſainct Coſme & ſainct Damien. Et deux aupres de ſainct Jehan de la fontayne vers la poſte Dytalye dont l'ung ſe rompit, & les aultres au front de la poſte Dauvergne, & tyroyent deſdictes pieces nuyct & jour dedans la ville pour faire meurtre de gens. Et la pierre qu'ils tyroyent eſtoit de trois ſortes, dont les plus groſſes eſtoyent de ſept a huyt palmes, & eſtoit une choſe fort inhumaine & eſpoventable. Toutesfoys graces a notre Seigneur, & par euident miracle leſdictes pieces ne feirent pas grand mal, & ne tuerent que vingt-quatre ou vingt-cinq perſonnes, & entre les aultres fut tue dung coup deſdictes pieces frere Bringuier de Lyoncel deſſus nomme, luy eſtant au bollouard de Coſquino dont il eſtoit Cappitaine. Et en ſon lieu fut mys frere Loys de Prian dit Condillac de la langue de Provence, & commencerent a tirer de ces pieces le vingtneufieſme dudit moys de Juillet juſques environ la fin Daouſt, Et par compte fait tirerent mille ſept cens treize coups de pierre de marbre, & huyt coups avec boullets de cuivre pleins dartifice de feu. Et furent en tous les coups des mortiers mille ſept cens vingt & un. Aulcuns diſent quil en fut tire deux mille ou plus.

Mais quand les ennemys furent advertys par le ſuſdits medecin juif qui leur eſcripvoit ce quon faiſoit ou diſoit dedans la ville, que leſdits mortiers ne faiſoyent point ou peu de mal, furent fort mal contens, car ils penſoyent avoir tue la tierce partie des gens, & furent conſeilles par ledit juif de nen tirer plus, pource que ceſtoit pouldre perdue.

Lautre brigantin qui eſtoit alle en Candie retourna le vingtdeuxieſme dudit moys ſur lequel eſtoit le ſuſdit Gabriel Martinengo, les vertus duquel ou la maniere comme il partit de Candye je ne veulx quil ſoit ignore par les lecteurs de ce preſent livre.

Et pource eſt do ſcavoir que le ſuſdit frere Anthoyne de Boiſis arrive qui fut a Caſtel preſenta les lettres au Duc de Candye du treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre, par leſquelles il le prioit vouloir preſter pour aulcun temps ledit Martinengo pour ſubvenir aux affaires en quoy eſtoyt la ville de Rhodes pour ceſte heure la, lui promectant le renvoyer apres le ſiege leve.

Le Duc & le ſurplus de la Seigneurie dirent quils ne povoyent octroyer ceſte demande audit Seigneur Grand-Maiſtre: pource quils avoyent paix avec le grand Turcq, & nouvellement confermee par luy meſme qui eſtoit tourne dembaſſade avant quil fuſt fait Duc. Ledit Martinengo (entendue ceſte reponce, & le refus de ſon conge) delibera de ſen venir ſecretement & deſclaira ſon intention audit frere Anthoyne & appoincterent enſemble du lieu la ou le brigantin le de-

voit attendre pour le lever, deux jours ou troys apres que le brigantin fuſt party du Caſtel, Martinengo ſe deſroba de nuyct de la ville, & vint trouver le brigantin & monta deſſus. Ung jour ou deux apres le Duc de Candye adverty de ſon partement feiſt prendre tout ce quil avoit en ſa maiſon, & tout fuſt confiſque, apres feiſt faire une cryee par tout, que ſi aulcun ſcavoit nouvelles de luy quil le diſt, & quil auroit une bonne ſomme dargent. Et qui le recelleroit ſeroit pendu & eſtrangle. Oultre cela ledit Seigneur manda deux galleres pour chercher & rataindre ledit brigantin, toutesfoys ils ne feirent riens. Arrive que fuſt ledit Gabriel Martinengo en Rhodes le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre luy feiſt bon & gracieux recueil & tous les Seigneurs de la religion auſſi, conſiderant le perſonnaige quil eſtoit & le ſcavoir diceluy & le beſoing quon en avoit. Ayant auſſi regard quil avoit laiſſe tout ſon bien & abandonne lappointement quil avoit de la Seigneurie de Veniſe pour venir ſervir la religion, par quoy ledict Seigneur delibera de le traicter bien. Et deux ou trois jours apres quil fut venu ledit Martinengo requiſt audit Seigneur Grand-Maiſtre lui vouloir donner la croix & habit de la religion pour le zele quil avoit de la ſervir, & affin quon ſe peuſt mieulx fier en lui, laquelle choſe ledit Seigneur luy octroya. Et pour luy faire plus dhonneur & luy croiſtre ſon bon vouloir, il luy fiſt donner la grande croix, & fut receu en la langue Dytalye. Et le premier jour Daouſt fut faict Chevalier de la main du Grand-Maiſtre, & dedans legliſe de noſtre dame de la Victoire il prit lhabit. Et ledit Seigneur Grand-Maiſtre aſſiſta a la meſſe & tout du long de la cerimonie quon fait a la proceſſion des Chevaliers. Apres que ledit Martinengo eut la croix, le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre ordonna avec meſſieurs de ſon conſeil quil auroyt tel & ſemblable eſtat & appoinctement tous les ans quil avoyt en Candye de la Seigneurie de Veniſe, juſques a ce quil fuſt prouveu en la religion de quelque bailliage ou priore, avec cela ledit Seigneur luy donna la charge & conduycte de la plus grande partye des gens de guerre, tant de ceulx de la ville de Rhodes que des eſtrangiers, qui eſtoient au ſolde & fut fait cecy par accord & conſentement du mareſchal de lordre & religion, auquel touche & appartient dancienneté la charge des Chevaliers & aultres gens tant en la mer quen terre au temps de la guerre, & eut oultre cela ledit Martinengo la charge des fortifications de la ville, & dy faire comme bon luy ſembleroit, comme homme bien experimente en tieulx affaires, & homme de grand travail, & fort vigilant, & de ſa perſonne des plus hardis quon face, comme il a bien monſtre en ceſyege, car a tous les aſſaulx il eſtoyt touſiours des premiers.

Apres eſt a noter que le XXVIII. dudit moys de Juillet, la perſonne du grand Turcq paſſa avec une gallere & une fuſte ſeullement du port de Fiſco en terre ferme, & arriva environ midy la ou eſtoit ſurgie ſon armee, laquelle journee ſe peult dire mal fortunee pour Rhodes, car ſa venue & continue demouree au camp a eſte occaſion de noſtre

defection. Et incontinent que la gallere ſus laquelle ledit Seigneur eſtoit, approcha de larmee, tous les nàvyres meiſrent baniere en hault de la gatte, ceſt a dire les navires ronds & les galleres au bout de leurs arbres, & tirerent lartillerie pour le ſaluer, Et bientoſt apres il deſcendit en terre & monta a cheval, & ſen allà a ſon pavillon lequel eſtoit en ung lieu hault nomme Magalandra, a quatre ou cinq mille de la ville hors du dangier de lartillerie.

Depuys ſa venue les ennemys commencerent a tirer artillerie dautre ſorte quils ne faiſoyent paravant, en eſpecial des hacquebuttes, Et auſſi travaillerent a faire leurs tranchees & approches a pluſgrande diligence que paravant, ſemblablement feirent pluſgrand eſtort que paravant a conduyre la terre avec la palle & picquon droit aux foſſez, & la conduyſoient dung gect darc ou environ loing de la ville. Et nonobſtant quon tiraſt coups infinits dartillerie de la ville, contre ladicte terre mouvatiſſe, dont innumerable quantite de gens qui eſtoient cachez derriere icelle furent tuez & mors, ce nonobſtant jamais ne laiſſerent de conduyre ladicte terre juſques a ce quelle fut au bord dès foſſez. Et depuys quelle fut la de jour en jour leſleverent plus hault, & de plus hault en plus hault en la renforſant par derriere. Et en concluſion ladicte terre eſtoit plus haulte que la muraille de la ville de dix ou douze pieds, & en concluſions ils feirent une montaigne de ceſte terre entre la poſte Deſpaigne & Auvergne, & par la batoyent nos gens qui eſtoyent aux poſtes de la muraille & bollouards, eſtorte que perſonne ne ſe povoit monſtrer, mais on feiſt des repaires de tables pour garder nos gens de leur baterie.

Et a la poſte Dytalye feirent une ſemblable montaigne, & non ailleurs. Faictes auſſi que furent les trenchees juſques aux foſſez, les ennemys feirent des pertuys au mur du foſſe de dehors, par leſquels ils tirerent infinis coups de hacquebutes & eſcoupettes a nos gens & en tuerent grand quantite.

Les baſcas & cappitaines entrerent dedans leſdictes trenchees & choiſirent chaſcun la leur, ſelon leur degre & auctorite, ceſt aſſavoir Monſtaffa baſcha comme principal cappitaine choiſiſt la trenchee directe au bollouard Dangleterre avec ſes gens & pluſieurs cappitaines ſoubs lui.

Pery baſcha le plus vieil des quatre baſchas print la trenchee tirant a la poſte Dytalye avecques ſa bande de gens & pluſieurs cappitaines ſoubs luy.

Acmect baſcha eſtoit aux tranchees Deſpaigne & Dauvergne & lagat des geniſſaires avec luy & autres cappitaines ſoubs luy.

Le Begliherbey de la Nathalie eſtoit aux tranches de Provence, & le Begliherbey de la Romanie eſtoit avec ſa bande vers les jardins de ſainct Anthoyne, de la bande tremontane & pluſieurs gens ſoubs luy.

Et feiſt faire ſa premiere baterie au commencement Daouſt contre la muraille de la poſte Dallemaigne, & dreſſerent ſept mantelets au-

pres des mollins assis vers ponent, & par lespace de huict ou dix jours batirent ladicte muraille qui nous donna grant doubte, pource quelle estoit simple & ny avoit point de terreplain par dedans comme au surplus.

Toutesfoys le tresillustre Seigneur Grand-Maistre fist incontinent faire les repaires par dedans avec terre & tables pour la fortiffier, & n'en bougeoit depuys le matin jusques a la nuyct affin que loeuvre savancast plus fort. Lartillerie de la poste Dallemaigne & du massif de la porte du camp ou estoit le Seneschal dudict Seigneur, & les pieces aussi qui estoient au palais pource quil estoit hault lieu battirent si bien & rompirent si souvent les susdicts mantellets qua la fin les ennemys sennuyerent de les refaire, & furent contraincts de les lever de la. Aussi ils ne pouvoient bonnement ne a leur plaisir batre ladicte muraille Dallemaigne, pource que le bort du fosse par de hors estoit quasi aussi hault que la muraille quils batoyent, en sorte que la plusgrant partye des coups passoient oultre & alloient donner contre les maisons du chasteau, toutesfois avant que emporter lartillerie dudict lieu ils tirerent tant de coups contre le clochier de leglise de sainct Jehan que la pluspart fut brisee & mise a bas. Cela faict ses mantellets & artillerie furent portez pour batre la tour sainct Nicolas. Et par lespace de dix ou douze jours feirent grande & furieuse baterie de XXII. pieces attitrees contre elle, toutesfoys ladicte tour leur feist si bonne & vigoureuse & assidue response, quil ny avoit mantellet des ennemys qui demourast une heure entier. Et apres plusieurs bateries dune part & dautre, le capitaine de secours de ladicte tour & ses gens feirent en sorte avec leur bonne diligence & dextresse que les ennemys noserent plus dresser mantellet ne tirer coup de jour, mais la nuict tant seullement tant que la lune luysoit. Et tant que le jour duroit les pieces estoient couvertes de terre, & quant il estoit nuyt ils recommencoyent a tirer. qui est une chose digne de memoire & de louenge de les avoir rangez jusques la. A la fin les ennemys voyans quils navancoyent riens en ceste baterie, mais quelle tueoit beaucoup de gens & canoniers principalement leverent leur artillerie de la, & laporterent ou bon leur sembla.

Et non obstant les susdictes bateries que on faisoit contre ladicte tour & la poste Dallemaigne les aultres capitaines nestoyent pas oysifs ne endormys de leur coste, mais incessamment jour & nuyt batoient la muraille chascun a son quartier, & principallement la muraille Dangleterre & Despaigne, contre laquelle ils avoyent attitrez quatorze mantellets, avec ce que plusieurs sacres tiroient incessamment pour faire meurtre de gens, & tiroyent de grosses bombardes, dont les pierres estoyent les unes de six a sept palmes de tour, les autres de neuf a dix, & feirent telles baterie que dedans un moys ou moins ilz rompirent la muraille neufve de terreplain de la poste Dangleterre, nonobstant cela la muraille vieille qui estoit au dessoubs de la neufve demoura entiere ou peu endommagee. Les ennemys avoyent aussi mys

par leurs tranchees dedans la foſſe troys groſſes bombardes, dont lune tiroyt la pierre de unze palmes de groſſeur, & deſdictes pieces batirent le bollouard & murailles Deſpaigne, en ſorte quils feirent breſche & leverent les deffenſes dudict Bollouard, & par la terre & pierres tumbees dedans la foſſe ils pouvoyent monter ſur le terreplain de la muraille de la ville.

A la poſte de Provence feirent le ſemblable mettant au bort du foſſe troys groſſes pieces, donc lune tyroit la pierre comme lautre ſuſdicte, & en peu de temps pareillement feirent breſche, nonobſtant cela lon renforcoit touſiours les repaires & deffences audit Bollouard le mieulx quon povoit, mais laſſidue baterie rompoit tout ce que lon pouvoit reparer. Alors le treſprudent Seigneur Grand-Maiſtre adverty de la grande baterie contre la poſte Dangletere partit de la victoire ou il eſtoit loge & ſen vint a la porte nommee ſainct Anaſtace, & logea ſoubs ladicte muraille Dangleterre ou ſe faiſoit la baterie. Ledit Seigneur arrive la, feiſt quatre cappitaines des plus anciens de ſon ſecours. Ceſtaſſavoir frere Diego de Laigle, frere Jehan de Bonneval. frere Baptiſte de Villargut: & frere François de Teilles, & a chaſcun de eulx donna dix Chevaliers, leſquels Cappitaines & Chevaliers eſtoyent jour & nuyt par gardes audit Bollouard Dangleterre pour renfort & ſecours dudit lieu oultre les gens ordinaires, & eſt à noter que ſi lartillerie des ennemys tyroit ſouvent contre nous, lartillerie de la ville ne dormoit pas, mais inceſſamment tyroit par tout contre les mantellets des ennemys & en rompoit beaucoup. Toutesfois comme il a eſte dit la nuyt ils en dreſſoyent dautres, car ils avoyent tout ce que leur faiſoit beſoing. Ung jour entre les aultres nos canoniers tyrerent dune coulouvrine contre ung des mantelets qui batoit la muraille Dangleterre & rompirent ledit mantelet, puys donna ſur une des pieces & tua cinq ou ſix hommes, & emporta les deux jambes du maiſtre de lartillerie, lequel incontinent apres mourut, dequoy le grand Turcq fut fort mal content. Et dit que il euſt mieulx ayme avoir perdu un de ſes Baſchas que ledit Maiſtre. Les jours paravant auſſi de noſtre coſte avoit eſte tue dung coup de bombarde Roſtam maiſtre bombardier de la religion luy eſtant a la poſte Deſpaigne faiſant ſon office. Semblablement fut tue le Cappitaine de la poſte Deſpaigne deſſus nomme, frere Jehan de Barbaran, & en ſon lieu fut mys cappitaine frere Jehan de Homedes Arragonnoys, lequel fiſt fort bien ſon debvoir en ladicte charge, mais bien toſt apres il perdit ung œil dung coup deſcouppette, & layſſa ladicte cappitainerie pour ce quil eſtoit bleſſe.

Apres eſt de ſcavoir auſſi quil y avoit dixſept mantelets attitres contre le terreplain Dytalie, & audit lieu par laſſidue baterie les ennemys feyrent breſche. Et par la terre & pierres tumbees dedans le foſſe pouvoyent monter ſur ledit terreplain.

Durant ces bateries le quatorzieſme jour Daouſt ung coup dartillerie des tranchees Dytalie fut tyre: & donna par la poupe de la car-

raque Genevoyſe qui eſtoit dedans le port Surgie, & pour eſtre aulcunement chargee & mal ſecourue ledit navire alla a fons, & depuis na ſervi.

Le dix-neufieſme dudit moys le cappitaine frere Gabriel ordonna faire une ſaillye ſur les ennemys qui beſongnoyent aux tranchees contre la poſte Dytalye pour deſtourber touſiours lœuvre, & ſaillyrent cent compaignons de guerre ou plus : leſquels conduyſoit frere Bartholome Cecilien, & ung meſſire Benedicto quavoit amene avec luy ledit cappitaine frere Gabriel, & paſſans par la foſſe de ladicte poſte allerent droit aux tranchees, & donnerent ſur les ennemys, leſquels ſe miſtrent en fuyte, & nos gens prindrent ung Tureq en vie, & apporterent la teſte dung aultre, & ſur cela ſe retirerent, car en ung moment grand quantite de Tureqs a grand preſſe vindrent au ſecours des aultres, & prindrent ung jeune homme des noſtres lequel ils tuerent incontinent, toutesfoys en venant a travers les jardins, & ſen retournant lartillerie de la ville les trouva aux deſcouvert, & en tua bonne quantite.

Item eſt a noter que le vingtroiſieſme dudit moys lalarme ſonna a la poſte Dauvergne, & les gens allans veoir que ceſtoit trouverent par les chemins pluſieurs Tureqs eſclaux de la ville qui venoient de beſogner de ladicte poſte & dailleurs. Et a donc quelseuns des noſtres commenca a frapper ſur leſdits eſclaux par fantaiſie & ſans ſcavoir pourquoy, & en deſpecherent cent au ſix vingts, leſquels eſtoient de pluſieurs Seigneurs Commandeurs & Chevaliers & marchans de la ville : laquelle folye tourna en noſtre dommaige, car leſdits eſclaux ſervoyent bien, & furent bien trouvez a dire aux derrieres grans affaires comme ſera touche apres.

Le vingtquatrieſme arriva de nuyt avec une barque frere Mery Deſreaux qui eſtoit alle en France par commandement du treſilluſtre Seigneur les jours paravant, & vindrent avec luy trois ou quatre jeuſnes compaignons pour ſe trouver en ſi bonne affaire.

Le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre voyant ſa ville ainſi bartue & les breſches faictes en troys lieux feiſt compte que les ennemys ne tarderoyent gueres de donner aſſault. Et pouree depeſcha ung brigantin pour faire avancer le ſecours de Naples & de Provence, & manda ſur ledit brigantin frere Anthoyne de Boyſis pour aller a Naples & a Rome. Et Nicolas Huſſonſon ſecretaire pour aller en Provence & de la en court, & partyrent les ſuſdicts le vingthuytieſme Daouſt. Et pource que deſſus a eſte dit que ledit Seigneur Grand-Maiſtre mandoyt eſpies au camp des ennemys pour ſcavoir & entendre ce quils faiſoyent & diſoyent lung de ceulx a qui ledit Seigneur ſe fioit, eſtoyt alle dehors ſelon quil avoit accouſtume, toutesfoys il ne retourna plus, & fut dit que ledit eſpion avoit eſte cogneu & prins aultres diſoient quil ſen eſtoit fouy en liſle pour ſe retirer a quelque une de nos places, comme Ferraclo ou Lindo. Quoy quil en fuſt ledit Seigneur touſjours travaillant de ſcavoir les affaires des ennemis feiſt armer ung brigantin ſus lequel il manda ung grec nomme Vaſilly Carpatio, qui

ſcavoyt

ſcavoyt bien parler la langue Turqueſque, & ſen alla ſurgir a huyt mille loing de la ville, a un lieu dit la Foſſe, ouvint ſurgir larmee au commencement du ſiege pour eſſayer de prendre quelque Turcq a la marine. Et arrive quil fut pres de terre, les Turcqs repoſant pres du bord de la mer pour la freſcheur, car ceſtoit au moys Daouſt apperceurent le brigantin, ledit Carpathio voyant quil eſtoit decouvert & apperceu, & quil ny avoit remede de mettre ſon embuſche en terre pour faire ſon entreprinſe, comme ruſe & expert au meſtier & non voulant retourner ſans rien faire, ſadviſa dung expedient & commenca a crier à haulte voix aux Turcqs qui eſtoient en terre. Et leur diſt que le cappitaine de larmee les demandoit. Adonc douze dentre-eulx ſans dire ne reſpondre aultre choſe, & ne penſant plus avant en aultre malice, entrerent dedans ledit brigantin, & furent amenez dedans le port qui fut un grand ſigne dobeiſſance. Lung des douze voyant la tromperie & quil eſtoit entre les mains de ſes ennemys tyra ung couſteau quil avoit, & en donna à la cuiſſe dudit Carpathio, lequel incontinent print ſon eſpee & coupa la teſte de celluy qui lavoit bleſſe & la porta au treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre, & quant & quant luy preſenta les unze qui eſtoient en vie, ledit Seigneur luy donna ſon breuvage, car il lavoit bien gaigne ayant bien joue ſon perſonnaige.

Mais pour revenir au faict des bateries: ledit cappitaine Gabriel diligent & expert de donner les remedes la ou eſtoit de beſoing incontinent feiſt faire les traverſes & repaires ſur la muraille aux lieux ou il y avoit breſche, & auſdictes traverſes feiſt mectre groſſe artillerie & menue, laquelle non ſeullement tyroit a la breſche, mais auſſi vers les tranchees, & deſdictes traverſes lon faiſoit journellement grand meurtre de gens, & oultre ces traverſes ledit cappitaine feiſt mettre de menue artillerie, comme hacquebutes, eſcoupettes ſus certaines maiſons de la ville qui eſtoient au fronc de la breſche Deſpaigne & auſſi de Provence avec quelques repaires, & deſdictes maiſons nos gens feirent grand meurtre des ennemys aux aſſaulx.

Apres eſt aſſavoir que oultre les ſuſdicts mantellets qui tyroient contre la muraille Deſpaigne & Dangleterre il y avoit deux mantellets en ung hault vers le chemin du jardin de Maulpas, ſoubs leſquels mantellets il y avoit certains doubles canons leſquels tyroient contre nos repaires & traverſes de la muraille, & auſſi tyroient dedans la ville a coups perdus pour faire meurtre de gens, toutesfoys graces a dieu, ils ne feirent pas grand mal ſinon aux maiſons.

Apres ces grandes & horribles bateries faictes & quil y avoit chemin de povoir monter ſur la muraille & venir aux mains avec nous, les ennemys pour traverſer plus ſeurement & a couvert de leurs tranchees a la terre tombee de la breſche ſans eſtre batus par les flans, getterent grand quantite de terre dedans nos foſſez par les pertuys quils avoient faicts au mur du foſſe en dehors affin que de ladicte terre ils fuſſent couvers de lartillerie du Bollouard Dauvergne, & auſſi continuerent de battre le Bollouard Deſpaigne pour luy lever ſes deffences

& repaires que journellement lon reſtauroit le mieulx quon povoit. A la fin ils rompirent tout & demeurerent ſeullement quelques canoniers dabas à la myne dudit Bollouard, leſquels peu ou riens leur porterent dommage, & delibererent de donner ung aſſault par ladicte breſche Deſpaigne. Et vela quant aux faits des batteries deſquelles je ne dis pas la tierce partie pource que ceſt choſe increable qui ne lauroit veu, car tel jour eſtoit que les ennemys tyroient tant de groſſes bombardes aſſiſes au bord du foſſe que des aultres pieces, eſtans ſoubs les mantellets contre ladicte muraille Dangleterre & Deſpaigne deux cens ſoyxante coups & plus, & croy fermement que depuys que le monde eſt cree, telle artillerie ne ſi furieuſe ny en ſi grande quantite ne fut tyree contre ville comme a eſte contre Rhodes en ce ſiege, parquoy neſt de merveilles ſi les murailles ont eſte miſes a bas & ſi les ennemys ont fait breſche en tant de lieu. Et pource que deſſus a eſte dit que la pluſgrande eſperance que les ennemys euſſent davoir la ville de Rhodes, eſtoit par mynes, avant que entrer aux aſſaulx. Apres avoir parle des bateries je parleray des mynes qui ont eſte faictes, leſquelles eſtoient en ſi grande quantite & en tant de lieux que des ſix parts de la ville les cinq comme lon preſume eſtoient mynees. Et ſelon le compte que ont fait aulcunes perſonnes, il y en avoit cinquante quatre, les aultres diſent quarante-cinq, aulcuns trente-huyt ou quarante. Toutesfoys graces a Dieu la plûpart neſt venue en effect a loccaſion des entremynes que ordonna ledit cappitaine Gabriel, car il feiſt faire une tranchee ſoubs terre commencant au Bollouard Dauvergne allant a lentour dudit Bollouard, & de la alloit vers la muraille Dallemaigne. Et de lautre coſte juſques au Bollouard Dangleterre & du Bollouard de Coquino juſques au Bollouard que fiſt monſieur de Careto a la poſte Dytalye, enſorte que la pluſgrand partye des mynes des ennemys venoient ſaffronter a ces tranchees & touſiours on leur alloit au devant quant on les ſentoit, & furent rencontrees beaucoup & rompues par nos gens.

La premiere myne que feirent nos ennemys qui fut rencontree fut une qui eſtoit commencee aupres dune Egliſe nommee ſainct Jehan de la Fontaine, & venoit reſpondre au foſſe de Provence, laquelle eſtoit deſia a demy le foſſe, & fut ſentue par nos gens qui eſtoient aux eſcoutes le vingt-ſixieſme jour Daouſt. A donc ledit cappitaine Gabriel alla en perſonne dedans la tranchee, & quant il ſentit les ennemis eſtre pres, il feiſt ouverture & avec trompes de feu & barrils de pouldre quil miſt luy meſmes au pertuys, la pluſpart des ennemys furent bruſlez ou eſtouffez, les aultres ſe ſaulverent : & fut veue de la ville la fumee ſortir du coſte quils avoient commencee ladicte myne, nos gens prindrent les palles & picquons des ennemys. Et ſi ces tranchees couvertes euſſent eſte faictes des le commencement, beaucoup de leurs mynes neuſſent pas eu leſſect quils ont eu, mais lon ſe fioit aux premieres tranchees qui eſtoient faictes dedans le foſſe parfonds juſques a leaue, & auſſi a certains puys quon feiſt au commencement que larmee vint,

mais la terre que les ennemys gettoient jour & nuyt par leurs tranchees dedans le foſſe combloit leſdictes tranchees & puys. Adonc le cappitaine Gabriel ordonna les tranchees ſoubs terre, leſquelles prouffiterent aſſez.

Et pour parler des mynes que ont eu effect, & ont endommage la ville, avant que leſdictes trànchees fuſſent parachevees. Eſt de ſcavoir que le quatrieſme jour de Septembre environ quatre heures apres midy les ennemys meiſfrent le feu a une myne ſoubs le Bollouard Dangleterre, qui fut ſi furieux que la pluſpart de la ville en trembla, & abbatit environ ſix toiſes de muraille a la bande du midy, & par la terre & pierres qui tumberent au foſſe, les ennemys vindrent ſur le Bollouard, & porterent ſept enſeignes, & neuſt eſte ung repaire & traverſe que feiſt faire le cappitaine Gabriel audit Bollouard, la nuyt devant que les ennemys meiſſent le feu a ceſte myne a lendroit ou elle eſtoit faicte. Abatue que fuſt la muraille, ils entroient dedans le Bollouard ſans trouver riens au devant, ſinon nos gens a deſcouvert, mais ledit repaire fut ſi bien & a propos ordonne, quil ny avoit quenviron quatre pieds a dire dudit repaire a la rompure que feiſt la myne au Bollouard. Et ſe peult dire que ſans ce repaire, ledit Bollouard eſtoit perdu, & par conſequent la ville, pour ce que les eſcoupetiers qui eſtoient au bord du foſſe dedans les tranchees euſſent tuez nos gens qui ſe fuſſent trouvez ſur le Bollouard pour eſtre tous deſcouverts. Parquoy moyennant layde de Dieu, & ledit repaire le Bollouard fut ſaulve, nonobſtant cela les ennemys combatirent fort & ferme avec nos gens main a main avec picques & lances de feu, coups de traict & deſcoupetes dung coſte & daultre eſtoyent ſi eſpoix comme pluye. Et en cette meſlee & combat eſtoit ledit cappitaine Gabriel, & le Seigneur de ſainct Gilles fayſans tous deux bien leur debvoir.

Adoncques le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre qui eſtoit venu comme a eſte dit au ſecours dudit Bollouard marcha avec lenſeigne du crucifix : & le Bailly de la Moree, & aultres Chevaliers, & gens de ſon ſecours avec luy, & ſecourut ledit Bollouard, & apres avoir combatu leſpace de deux bonnes heures les ennemys repuſſez & batus dartillerie de pluſieurs parts, ſe retirerent aux tranchees avec perte honte, & dommaige. Et fut la premiere victoire que noſtre Seigneur nous donna, & y demeurerent des ennemys environ deux mille, ſelon quil nous fut rapporte du camp. De noſtre coſte cedit jour moururent douze ou quinze perſonnes tant Chevaliers que gens de la ville, & quinze ou vingt aultres furent bleſſez. Et entre les aultres fut feru en lœil dung coup de fleſche le capitayne des galleres frere Michel Dargillemont, lequel eſtoit avec les gens de ſa gallere cappitaine de ſecours audit Bollouard. Pareillement audit combat fut bleſſe dung coup de hacquebute frere Henry Manſelle, qui portoit lenſeigne dudit Grand-Maiſtre, lequel ainſi bleſſe tumba comme mort, & adonc frere Joachin de Cluys dit Briande, de la langue

de France print ladicte enſeigne, & de la en avant la porta. Ledit frere Henry apres avoir eſte malade ung moys ou plus mourut a loccaſion de ſa playe. Ledit jour de ce combat paſſa de ce monde en lautre frere Gabriel de Pommerols Lieutenant dudit Seigneur Grand-Maiſtre, lequel les jours paravant eſtoit tumbe de ſon hault en allant veoir les tranchees des foſſez, & ſe bleſſa en ſa perſonne : & pour non eſtre bien penſe fut ſurprins dune fiebvre de quoy il mourut.

Le ſixieſme dudit moys, le cappitaine Gabriel rencontra une myne des ennemys, a laquelle il meiſt le feu par la contremyne, & ſe retirerent les ennemys, toutesfoys il fut trouve ung Tureq etouſſe dedans la myne, & quelque jour paravant ledict capitaine avoit rencontre deux aultres mynes, & les avoit rompues.

Apres eſt de ſcavoir que le neufieſme jour dudit moys a ſept heures au matin, les ennemys donnerent feu a deux mynes, lune a la poſte de Provence qui neuſt point deffaict, nonoſtant ils vindrent a la breſche, & combatirent avec nos gens. Laultre myne fut au Bollouard Dangleterre, laquelle abbatit une toyſe ou plus de muraille dudit Bollouard, aupres de la ou la premiere myne avoit rompu lautre muraille. La myne fut ſi furieuſe : quil ſembla que le Bollouard allaſt en bas, & ſenfouyrent quaſi tous les gens qui eſtoient dedans. Et quant celluy qui portoit lenſeigne de la religion entra dedans le Bollouard, les ennemys eſtoient a la breſche pres des repaires, mais incontinent quils appercecurent ladicte enſeigne, qui eſt la Croix blanche, comme gens perdus & demy morts ſe meirent en fuyte. Et adonc lartillerie du Bollouard du Coquiſno, & daultres lieux les rencontra, & en tua grande quantite, toutesfoys les capitaines les feirent retourner avecques grands coups deſpees & de cimiterres. Et remonterent en hault le long de la terre tumbee, & planterent neuf enſeignes joignant des repaires.

Alors fut combatu vifvement avec picques & lances de feu, & eſcouppeterie dune part & daultre leſpace de trois heures, mais a la fin les ennemys eſtans battus de toutes parts de groſſe artillerie & menue retournerent en leurs tranchees, & deſdictes enſeignes, lune fut gaignee par nos gens, & ne fut poſſible den avoir dautres. Car incontinent qung homme montoit ſur les repaires, il eſtoyt depeſche de leſcouppeterie des tranchees, qui tyroyt par les pertuys faits au mur du foſſe, comme a eſte dit.

En ceſt aſſault mourut des ennemys deux ou trois mille, & trois perſonnes dapparence : leſquels eſtoient eſtendus morts dedans le foſſe avec belles jubes & riches, & nous fut rapporte du camp que ceſtoient trois Seniacsbeys, qui vault a dire Seneſchaux de provinces, & de noſtre coſte demeurerent en ce combat environ trente hommes. Auſſi furent bleſſez aulcuns Chevaliers, entre les aultres le Commandeur de lartillerie frere Guyot de Marſilhac, & le Chevalier Briande deſſus nomme qui portoit lenſeigne dudict Seigneur Grand-Maiſtre perdit loeil dung coup deſcouppette. Ladicte enſeigne fut donnee a porter a

frere Mery des royaulx de la langue Dauvergne. Pareillement fut bleſſe frere Marino Farſan capitaine de ſecours a la poſte de Provence, & aultres Chevaliers non ayant charge, & gens de la ville auſſi.

Le dix-ſeptieſme dudit moys environ midy retournerent les ennemys donner ung aultre aſſault au Bollouard Dangleterre par le lieu accouſtume : ſans mettre feu a mine, & de rechief porterent cinq enſeignes aupres des repaires, & alors fut combatu roydement dune part & daultre, & furent gaignees deux enſeignes : dont lune gaigna frere Chriſtoſle Valdener, Caſtellain de Rhodes pour lors. Et apres avoir longuement combattu dung coſte & daultre, les ennemis voyant qu'ils ne gaignoient que les coups ſen fouyrent en leurs tranchees, non pas ſans grand meurtre des noſtres : auſſi aulcuns y en eut de tuez & bleſſez, entre les aultres monſieur de ſainct Gilles, frere Preian eut ung coup deſcouppette au col : & paſſa doultre en oultre, & fut en dangier de ſa perſonne, mais graces a dieu il en guerit. Ce meſme jour auſſi fut tue dung coup deſcouppette des tranchees le Seigneur Tricoplier, frere Jehan Boug, deſſus nomme Capitaine de ſecours de la poſte Dangleterre & Deſpaigne. Ledit jour & a la meſme heure dudit combat, les ennemys miſreut le feu a deux mynes, ceſtaſſavoir a la poſte Deſpaigne lune, & lautre en Auvergne, & rompirent deux toiſes de muraille de la Barbacane. Et monterent a la poſte Deſpaigne & vindrent juſques aux repaires aux mains avec nos gens, & combatirent longuement. Mais la grande & aſſidue artillerie tirant des traverſes dune part & daultre, & lartillerie menue des maiſons qui eſtoient vis a vis de la breſche : les eſcamoucha ſi bien quil en demoura audit combat & a lautre Dangleterre plus de trois mille, & ſur cela ſe retirerent avec leur grant honte & confuſion, & fut la troiſieſme fois quils furent dechaſſez & vaincus, graces a notre Seigneur quil nous donnoit la force & puiſſance de ce faire, car ils eſtoient mille contre ung. A ce combat moururent aucuns Chevaliers. Entre les autres ung nomme Dom Philippe Darreliano Eſpaignol, lequel combatit vaillamment, mes apres dung coup deſcouppette il fut tue, & aultres perſonnes de la ville furent tuez & bleſſez.

Un jour ou deux apres ceſte journee gaignee la trahyſon du medecin Juif (duquel a eſte par cy-devant parle) fut apperceue, car il fut trouve tirant une fleche au camp avec une lettre dequoi il fut accuſe, & mis a la geheine, confeſſa comme il eſtoit eſpye, & quil avoit eſcript cinq lettres. Et par lune avoit parle des mortiers, adviſant les ennemys quils nen tiraſſent plus, diſt auſſi quil avoit eſcript a Peribaſcha que larmee ne ſen allat point : car la ville commencoit a venir a moins de beaucoup de choſe, & que a la fin ils en viendroient a bout, & pluſieurs autres choſes confeſſa dequoy je men deporte pour briefvete. La juſtice le condampna a eſtre mis en quatre quartiers, ledit Juif ſe confeſſa, & comme bon creſtien voulut finir ſes jours.

Item le XXII. dudit mois de Septembre les ennemis meirent le feu a une myne au Bollouard Dangleterre, laquelle ne feiſt point de mal,

pour ce quelle print eſpirail par les contremynes quavoit fait le Capi-
a ine Gabriel. Et le jour enſuivant meirent le feu à deux mynes, lune
a la poſte Deſpaigne aupres de la batterie, laquelle neuſt point deſ-
fait a loccaſion quelle euſt auſſi eſpirail : lautre fut aupres du Bollouard
dAuvergne, & venoit ceſte myne reſpondre ſoubs la Barbacanne bien
avant, laquelle fut ſi terrible quelle feiſt trembler toute la ville, &
feiſt ouvrir du hault en bas la muraille en dedans joignant du terre-
plain, & par dehors demoura ſayne & entiere, & neut autre mal Dieu
mercy, car ladicte myne print eſpirail par les contremynes, & auſſi
pource quung roch qui eſtoit ſoubs la Barbacanne ſe fendit, & par
louverture du roch ſa fureur paſſa. Et ſi ladicte myne neuſt eu eſpi-
rail la muraille eſtoit en dangier daller du hault en bas. Et pour vray
ſelon qui nous fut rapporte du camp les ennemys avoient plus grande
eſperance en ladicte myne quen aucune des autres au paravant faictes,
car ils eſtoient venus en gros nombre le jour devant aux tranchees
prochaines du foſſe : penſant que pour ladicte myne la muraille deuſt
aller a bas, & puis quils entroient a leur plaiſir dedans la ville. Et de
fait mys que fut le feu a la myne grant partie deulx entrerent dedans
le foſſe pour paſſer oultre dedans la ville : leſquels furent bien trou-
vez de lartillerie tirant par les flancs, mais quant ils veirent que la
muraille demoura entiere furent fort esbahys & mal contens. Les
Capitaines alors delibererent de donner laſſault en quatre lieux pour
nous donner plus daffaire, en eſperance auſſi dentrer dedans la ville
par lung des quatre. Par quoy ce jour la & toute la nuyt ils ne ceſſe-
rent de tirer artillerie contre la ville en toutes pars.

Le XXIIII. jour dudit mois de Septembre ung peu avant jour les
ennemys tirerent une quantite de coups de bombardes a la breſche
dEſpaigne : affin que la fumee deſdictes bombardes les gardaſt deſtre
veus en paſſant par le foſſe : & ainſi avec merveilleux nombre de gens
ils donnerent laſſault audit lieu. Pareillement au Bollouard Dangle-
terre en feirent autant & a la breſche de Provence & au terreplain
Dytalie tout a une meſme heure & temps. Et le premier qui monta a
la breſche Deſpaigne ce fut Lagat, ceſt a dire le Capitaine des geniſ-
faires avec ſa bande, & porterent trente ou quarante enſeignes & les
planterent a la terre de la breſche, puis combatirent avec nos gens &
monterent ſur nos repaires & vindrent juſques aux traverſes : & y eut
aultre combat & plus royde que les aultres paſſez, car ce combat dura
environ ſix heures. Et quant & quant ceſt aſſault donne a la breſche
ung nombre de Turcqs entra dedans le Bollouard Deſpaigne & meiſ-
rent deſſus cinq ou ſix enſeignes & enchaſſerent nos gens & en furent
Seigneurs trois heures ou plus. Toutesfois il y avoit de nos gens a
bas a la myne dudit Bollouard, & le voyant a demy perdu, cela nous
donna aulcune mauvaiſe eſperance. Incontinent les tres-illuſtre
Seigneur Grand-Maiſtre qui eſtoit au combat du Bollouard Dangle-
terre adverty des affaires qui eſtoient a la poſte Deſpaigne, & quil
y avoit gros combat & reſiſtance dune part & dautre, marcha avec-

ques lenſeigne du crucifix, & laiſſa la charge du Bollouard Dangleterre entre les mains du Baillif de la Moree frere Mery Gombault, & monta ledit Seigneur ſur la muraille Deſpaigne. Alors le combat ſe renforca & chaſcun meiſt la main a la paſte tant pour repoulſer les ennemys que pour recouvrer le Bollouard Deſpaigne, & par commandement du treſprudent Seigneur, je allis par le dedans du foſſe avecques une bende de gens pour le recouvrer, leſquels entrerent & moy avecques eulx par la porte de la myne dudit Bollouard & monterent en hault, mais il ny avoit que trois ou quatre Turcqs, car lartillerie des traverſes de la poſte Dauvergne regardant droit audit Bollouard: & daultres lieux auſſi les avoient ſi bien eſcartez que quaſi tous furent tuez. Par ainſi le Bollouard fut regaigne, & avecques toute diligence lon y feiſt nouveaulx repaires. Pareillement furent repoulſez de la breſche Deſpaigne, & toutes leurs enſeignes y demourerent. Et ce peult dire quapres la grace divine les traverſes dune part & daultre & la menue artillerie qui tiroit de deſſus les maiſons vis a vis de la breſche comme a eſte dit, auſſi lavenue & preſence dudit tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre nous donnerent la bataille gaignee. Au regard du meurtre des ennemis que feiſt lartillerie du Bollouard Dauvergne la quantite des mors dedans les foſſez eſtoit ſi grande que lon nappercevoit ne veoit lon la terre, & la puanteur fut ſi grande & ſi horrible de ſes maſtins mors que lon ne povoit durer dedans la ville de ſept ou huyt jours apres. A la fin ceulx qui ſe peurent ſauver ſe ſauverent & ſe retirerent aux tranchees. Et demoura le Seigneur Grand-Maiſtre victorieux, non ſeullement audit lieu, mais aux autres trois combats leſquels ne furent gueres moindres que celluy Deſpaigne. Il en mourut ce jour la en ces quatre combats douze ou quinze mille, & le meurtre de ces faulx villains fut ſi grant au terreplain Dytalie que de leur ſang la mer en eſtoit rouge. De noſtre coſte moururent deux cens hommes ou environ, & en furent bleſſez cent cinquante-ungs & aultres, de gens dapparence & ayans charge, frere François de Frenay Commandeur de la Romaine, Capitaine de la nef de Rhodes eſtant du ſecours au terreplain Dytalie fut tue de deux coups de hacquebute, qui fut ung gros dommaige de ſa mort, car il eſtoit homme tres vertueux & perſonnage qui valloit aſſez. A ce combat fut auſſi bleſſe dung coup deſcouppette a la poſte de Provence, frere Naſtazi de ſancta Camella, homme de bon ſcavoir, ayant cent cinquante hommes ſoubs lui du ſecours du tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre comme a eſte dit, lequel bien toſt apres mourut dudit coup. Pluſieurs autres gens de bien non ayans charge moururent en ces quatre aſſaulx, leſquels je laiſſe de nommer pour briefvete. Au regard des bleſſez il y en euſt largement & de pluſieurs ſortes. Car aulcuns perdirent yeulx, mains, jambes, bras. Entre les autres freres Jehan de Letoux dit autrement Pardinez Commandeur de Challon, patron dune des galleres de la Religion, eſtant pour renfort au Bollouard Dangleterre avec les gens eut le bras droit emporte dung coup

dartillerie, lequel premierement que le frapper avoit emporte neuf perſonnes, & fut ledit Chevalier en grant dangier de ſa perſonne, toutesfois a layde de noſtre Seigneur il ſauva ſa vie, & perdit ledit membre ſeullement. Cedit jour ſemblablement perdit ung doy de ſa main dung coup deſcouppette frere Guillaume Ouaſton deſſus nomme Cappitaine de la poſſe Dangleterre. Je diray auſſi ſans blaſme ny reprehenſion des lecteurs de ce livre, que je fus bleſſe dung coup deſcouppette en allant au terreplain Deſpaigne, & ne le dis point pour gloire ny pour me venter, mais pource que la fortune voulut que je euſſe quelque coup comme les aultres. Aſſez dautres Commandeurs & Chevaliers furent griefvement navrez, deſquels pour abreger je laiſſe les noms. Du coſte des ennemys des gens de ſorte & ayans charge furent tuez deux des principaulx Cappitaines des Geniſaires ſoubs Lagat qui eſt chief & qui commande les Geniſaires du Turcq. Pareillement fut tue ung Cappitaine des Momellus qui eſtoit venu les jours paſſez de Surye avecques trois ou quatre mille Mores, & ſix cens Momellus. Daultres auſſi ayans plus petite charge furent tuez & bleſſez, leſquels je laiſſe compter a ceulx a qui le cas touche.

Aux deſſuſdits aſſaults non ſeullement les hommes ſelon leur naturel faiſoient les armes, & reſiſtoient aux ennemis, mais auſſi les femmes, leſquelles en bonne quantite en tous les lieux ou il y avoit combat ou aſſault ſe trouvoient par-tout, & portoient pierres, terre & eaue pour nuire aux ennemis, portoient auſſi pain & vin, & aultres vivres pour ſubvenir & raſſazier ceulx qui combattoient dune grande & fervente amour, & avec grand travail de leurs perſonnes. Et y en eut aulcunes qui gettoient des pierres aux ennemis dedans les foſſez: deſdictes femmes en fut tue & bleſſe bon nombre.

Entre les aultres choſes auſſi dignes de memoire: du faict des ennemis notera ung chaſcun, que les ennemis avant les ſuſdits aſſaults: & depuis juſques a la fin ont fait choſe increable, ſinon a ceulx qui lont veu, ceſt que, des le premier jour & heure qui commencerent a tirer artillerie contre la ville, depuis nont ceſſe de tirer, ou bombardes groſſes, ou pieces moyennes: ou mortiers, aultrement dits trebucs, ou eſcouppetterie jour & nuyt, ou de ſaper la terre, de faire mynes, tranchees, de conduire montaignes de terre juſques au bord du foſſe ſans laiſſer jamais heure, ny demie, ny quart, ny intervalle, matin ou ſoir, ou a heure de manger, nonobſtant quon leur ait tire infinis coups dartillerie pour les deſtourber de lœuvre. Et le pluſgrand meurtre de gens qui ait eſte fait, a eſte dedans les tranchees en conduiſant ceſte terre: toutesfois la palle ne fut jamais apperceue avoir ceſſe ny repos, car il y avoit chief qui ne bougeoient daupres de ceulx qui beſognoient continuellement, & avec grans coups deſpees les faiſoient travailler juſques a crever. Et allors que lartillerie leur faiſoit pluſgrand meurtre de gens, a ceſte heure la ils gettoient grans cris de joye, & en ung moment les gens eſtoient changez: ſans quon peuſt appercevoir quils ſe repoſaſſent ou ceſſaſſent de lœuvre. Les

deux

deux montaignes quils feirent comme a eſte ja touche, eſtoient plus haultes beaucoup que noſtre muraille, ny que nos deffenſes : en ſorte qui ny avoit homme qui ſe monſtraſt qui ne fuſt incontinent deſpeche de leſcouppetterie. Et a toute heure il failloit trouver remede & faire proviſions & reparations contre leurs inventions & progrets, & neſtoit poſſible de fournir a tout & par tout, tant pour lalliduc batterie, laquelle tuoit & bleſſoit tous nos gens, que pour la neceſſite & penurie que nous avions des choſes neceſſaires, comme de tables & boys pour repaires : leſquels dheure en heure eſtoient rompus & fracaſſez, & de jour en jour venoient a moins, ſans eſperance den povoir recouvrer.

Le grand Turcq durant ce combat eſtoit en ſon pavillon a ung lieu hault quil avoit fait faire, regardant le combat : adverty qui fut que ſes gens avoient eſte ainſi vivement repouſſez : & que la journee eſtoit perdue pour lui, fut fort mal content & demy deſeſpere. Et feiſt appeller Monſtafta Baſcha Capitaine general, auquel il ſe courrouca amerement. Et lui diſt que ceſtoit luy qui lavoit fait venir a Rhodes, donnant a entendre quil prendroit la ville en quinze jours ou ung mois au plus tard. Et deſia il y avoit trois mois que ſon armee eſtoit la, & navoit encore rien fait.

Apres ces parolles ledit Seigneur delibera faire mourir au camp ledit Monſtafta. Toutesfoys les aultres Baſchas lui remonſtrerent quil ne debvoit point faire la juſtice de luy en terre de ſes ennemys, car ce ſeroit leur donner allegrie & couraige. Le grand Turcq oyant ces parolles modera ſa collere, & depuys lenvoya au Caire, pource quil vint nouvelles que le Capitaine dudit lieu eſtoit mort. Toutesfoys il ne partit pas ſi ſoubdain. Et avant ſon partement ledit Monſtafta voulut eſſayer de faire quelque choſe pour contentement du grand Turcq, tant pour honneur, que pour ſaulver ſa perſonne. Et feiſt une merveilleuſe diligence de faire faire des mynes contre le Bollouard Dangleterre pour le mettre a bas, & en concluſion il y avoit tant de mynes & contremynes, que le Bollouard eſtoit tout creux par deſſoubs : toutesfois la pluſpart des mynes ne feirent rien, combien que les ennemis meiſſent le feu pource quelles prenoient eſpirail par nos contremynes : par la bonne diligence & ſolicitude de frere Gabriel du chief, maiſtre dhoſtel du Seigneur Grand-Maiſtre, lequel avoit la charge dudit affaire au Bollouard Dangleterre, auquel il ſe eſt fort bien porte, avec grand travail de ſa perſonne. Et ſi na point eſpargne ſes peines. Auſſi na il fait largent de ſa bource pour mieulx faire beſongner & travailler les gens. Semblablement aux mynes que les ennemys faiſoient au foſſe de la poſte Dauvergne, & contre le Bollouard de ladicte poſte, le Chevalier de la Barge de la langue Dauvergne avoit la charge ſur les contremynes : la ou il feiſt fort bien ſon debvoir.

Les ennemys voyant que par mynes ils navancoient rien, & ne povoient venir a leur intention, ayans bien peu de munitions furent en deliberation de lever leur camp & ſen aller. Et de fait aulcuns y

en eut qui emporterent leur cariage vers les navires. Et auſſi quelque nombre de gens avecques leurs enſeignes ſortirent de leurs tranchees, & allerent droit aux navires. Alors il fut eſcript du camp comme les Geniſſaires ne vouloient plus combattre, & que tous eſtoient deliberez de partir, reſerve auleuns Capitaines. Ung jour ou deux apres ledit aſſault ung Albanity de nos gens ſenſuit aux ennemys, & leur diſt quils ne ſen allaſſent point, les advifant que la pluſpart des gens de guerre avoient eſte tuez ou blecez a ce dernier aſſault, & leur diſt que ſils euſſent continue le combat ou que le lendemain ils en euſſent donne ung aultre, quils emportoient la ville. Pareillement les faulx traiſtres qui eſtoient dedans la ville eſcripvent lettre au camp donnant advis aux ennemys de ce qui avoit eſte faict, & ce qui ſe diſoit entre nous & plus que de la verite, les exhortant quils ne ſen debvoient aller. Car en donnant ung ou deux aultres aſſaulx ils prendroient la ville. Et alors ſelon que on trouva depuis le deſſuſdict frere Andre de Merail eſcript une lettre aux Baſchas les exhortant de demourer, & leur diſant que au long aller la ville ſeroit a eulx. Entendus que furent ces advis par les Baſchas & Capitaines du camp & ſur tous les autres celluy dudict Merail, delibererent de non partir, notifians a tous ceulx du camp les nouvelles quils avoient eues de la ville pour leur donner bon couraige & vouloir de demourer. Et commencerent de nouveau a tirer artillerie plus fort que jamais. Car munitions nouvelles leur furent apportees. A doncques Monſtaſſa Baſcha deſeſpere quil ne povoit rien faire par mynes ne par batteries, ne encor par aſſaulx luy eſtant preſt de partir pour aller en Surye par commandement du grand Turcq, avant ſon partement voulant encore eſſayer ſon adventure, donna trois aſſaulx au Bollouard Dangleterre trois jours de rane : & la pluſpart des combatans eſtoient momellus. Le premier aſſault fut ung ſamedy une heure avant quil fut nuyt. Lautre Dimanche au matin. Et le tiers le lundy apres diſner. Et ne fut combatu ces trois jours ſinon avecques pierres & ſachets pleins de artifices de feu. Et en ces trois combats furent blecez beaucoup de nos gens deſdicts artifices de feu, & auſſi des coups de pierres qui eſtoient eſpes comme pluye ou greſle. Mais a la parfin les ennemis ne gaignerent que les coups : & ſen retournerent a leurs tranchees & juroient leur Mahommet, que ledit Monſtaſſa ne les feroit plus retourner au Bollouard, & que ceſtoit grand follie a eulx de ſoy faire tuer & blecer pour la fantaiſie & oppiniaſtrete dung homme.

Item eſt a noter que le quatrieſme jour Doctobre environ la minuict, les ennemys donnerent feu a une myne au terreplain Dytalie. Laquelle print eſpirail du coſte meſme des ennemys, & ne feit point de mal a la muraille, mais tout le mal tumba ſur eulx, & en tua & bleſca bonne quantite.

Le ſixieſme jour apres du meſme mois la fuſte deſſuſdict frere Jehan de Breſols qui avoit porte les deux Chevaliers pour denoncer aux Princes la venue de larmee devant Rhodes arriva de nuict au port

& dit comme lon preparoit fort les navires pour le ſecours, & que preſtement ils viendroient, qui donna grand allegerie & joye a tous ceulx de la ville. Car le ſecours eſtoit noſtre derniere eſperance, & a loppoſite les ennemis ne craignoient ſinon que nous fuſſions ſecourus. Toutesfoys notre eſperance fut vaine comme lon a veu depuis, & la joye fut bien toſt convertie en douleur. Car peu de jours apres les ennemis prindrent la Barbacane de la muraille Deſpaigne, laquelle lon avoit nectoyee qui fut le commencement de noſtre ruyne, & fut priuſe de la ſorte que ſera dict cy-apres.

Ledit Monſtaſſa Baſcha failly quil euſt a ces trois derniers aſſaulx voyant ſon malheureux ſort ſen partit du camp & ſen alla avec quinze ou vingt voilles la volte de Surye. Party que fut Achmet Baſcha fut Capitaine & Chief de larmee. Et ſi aulcuns ſe eſmerveillent, comme le grand Turcq bailla ceſte charge de Surye audit Monſtaſſa, veu comme a eſte dit quil eſtoit tant mal content de luy & quil lavoit voulu faire mourir, je ne penſe autre raiſon ſinon pource que ſa femme eſtoit ſeur de pere & de mere du grand Turcq. Et pour cela il luy portoit amour, & ſe fioit en luy plus que aux aultres Baſchas. Et pour doubte que le pays de Surye ne ſe rebellaſt, il le voulut mander la, plus toſt que ung des aultres. Achmet Baſcha pour eſtre homme diligent & entendu au faict de la guerre plus que nuls des aultres Capitaines continua touſiours les batteries contre le Bollouard Deſpaigne avecques groſſes bombardes qui eſtoient de pieca au bort du foſſe, affin que apres avoir leve du tout les deffences du Bollouard ſes gens puiſſent paſſer ſeurement par le foſſe & gaigner le pied de la muraille, car tout ſon penſement & eſperance eſtoit en ce point, voyant que ſans aultre ouverture il ne povoit rien faire. A la fin par laſſidue batterie quil ſeiſt faire toutes les deffences du Bollouard furent rompues & briſees, & ſeullement demourerent deux ou trois canoniers au bas contre leſquelles leur artillerie ne povoit tirer. Et pource que les ennemis aux aſſaulx paſſez montoient par la terre, & pierres tombees de la breſche Deſpaigne, aulcuns de nos gens furent davis de nettoyer la Barbacane & lever ladite terre & pierres du foſſe, affin quils ne puiſſent plus monter ſus la muraille. Et fut regarde auſſi que ladicte terre pourroit ſervir a faire les repaires dedans la ville. Pour concluſion penſant que cela ne povoit nuyre, mais prouffiter, a toute diligence nuit & jour par mynes ladicte Barbacane fut nettoyee. Et encores partie de la terre qui eſtoit tombee de la breſche dedans le foſſe fut levee, leſquelles choſes furent occaſion de la perte de ladicte Barbacane, nonobſtant cela a la fin ainſi quainſi ils prenoient. Car ſelon que jay dit les deffences du Bollouard Deſpaigne eſtoient rompues, & les ennemis ne povoient eſtre battus ſinon dune ou de deux canonnieres du Bollouard Dauvergne. Toutesfoys incontinent quils veirent la Barbacane nette ils voulurent par leurs tranchees entrer dedans. Mais ils furent aulcuns jours par nos eſcouppeteries empeſchez, pource que leurs tranchees eſtoient deſcouvertes.

Et adoncques ils les couvrirent de tables, & feirent une myne davantage pour aller couvers dedans la Barbacane, & pour ſe garantir & couvrir de la batterie du Bollouard Dauvergne ils hauſſerent la terre quils avoient gettee dedans le foſſe tant quils peurent du coſte du Bollouard, & feiſt un mur aſſez eſpes pour renfort de ladicte terre, & pour eſtre aſſurez de tous les coſtez ils envoyerent une flote de gens qui eſtoupperent les cannonnieres de bas dudit Bollouard Deſpaigne qui eſtoient demourees entieres comme jay dit. Et par ainſi facillement & ſans paour de riens ils vindrent au-deſſus de leur intention. Et de ceſte maniere furent Seigneurs de la Barbacane: & quant & quant du pied de la muraille, qui fut une journee mal fortunee pour nous & commencement de noſtre perdition. Gaigne quils eurent ce, point ils ne dormirent pas: mais incontinent & en extreme diligence picquerent ladicte muraille, & nous aultres penſaſmes aux remedes. Toutesfoys le meilleur & plus expedient remede ne povoit avoir effect, pource que nous navions comme point de gens de guerre. Et qui les euſt envoyez pour getter les ennemys hors de la Barbacane cela ne povoit eſtre ſans quil en demouraſt grand partie, avec ce le hazard de ne faire rien, mais eſtre repouſſez. Parquoy lon voulut garder ſi peu de bonnes gens quon avoit pour les derniers affaires, ayant eſperance aux ſecours. Car aux aſſaults paſſez on en avoit perdu bonne quantite ou tuez ou bleſſez & des meilleurs. Et fut adviſe ſe on pourroit chaſſer les ennemis dudit lieu avec barils pleins de pouldre & avec engins & artifices de feu, ce qui fut fait, & de fait lon en tua beaucoup & ſe trouverent bien eſtonnez. Toutesfois ce neſtoit rien, car la multitude & quantite de gens de travail & aultres eſtoit ſi grande quil ne challoit aux cappitaines de en prendre cinq cens ny mille. Car continuellement ils les changeoient & renouvelloient. Et pour ſe garder du feu quon leur gettoit de la muraille ils dreſſerent de nuyt ung tablat bien renforce le long de la muraille, & le couvrirent de cuyr de beuf, par ainſi lon ne leur peuſt plus faire de mal deſdictes artifices. Au dernier le cappitaine frere Gabriel adviſa quil ny avoit aultre remede ſinon de tailler la muraille par le dedans pour les veoir au deſcouvert, & puis les batre dartillerie. Adoncques nos gens commencerent a tailler la muraille, & feirent des pertuis pour tirer de leurs eſcouppettes aux ennemys, leſquels auſſi en feirent de leur coſte. Et par leſdits pertuys nous tuerent & bleſſerent beaucoup de nos gens, & nous a eulx. Semblablement ledit frere Gabriel ordonna de faire un repaire par dedans, au fronc de la ou les ennemis tailloient, & les traverſes dune part & daultre a trois eſtages pour mettre nos eſcouppettes. Et a ces traverſes il y avoit groſſe artillerie & moyenne. Et furent ces traverſes une choſe bien faicte & qui feit grant meurtre des ennemis. Et a lune de ces traverſes eſtoit le deſſuſdit capitaine Venitien avec ſes gens & autres gens de la ville, & ſe porterent tous fort bien aux affaires qui advindrent. Ledit repaire eſtoit de la grandeur que les ennemys tailloient la muraille & davantage. Et com-

mencoit a ung maſſif que avoit fait faire le bon Seigneur & Grand-Maiſtre frere Mery Damboyſe, & alloit finir a une egliſe nommee ſainct Saulveur laquelle les Grecs appelloient Ayos Sotiros. Les Turcqs donnerent nom a ce repaire la mendre : pource quil retiroit ung peu a la mendre de beſtial, & de ce lieu eſtoit cappitaine frere Didier de Tollon deſſus nomme Bailly de Monoaſque. Toutesfois le tres-illuſtre Seigeur Grand-Maiſtre eſtoit la continuellement : & le Grand Prieur de France frere Pierre de Cluys avecques luy, pource quant a ſa poſte il ny avoit nuls affaires. Et le Bailly de Moree frere Mery Gombault deſſus nomme & pluſieurs autres Commandeurs & Chevaliers gens de bien deliberez de vivre & mourir tous a ladicte breſche.

Alors le treſprudent Seigneur voyant les ennemys tailler la muraille ne feiſt aultre compte, ſinon que en peu de temps ils ſeroient aux mains, & quils viendroient a plein pied combatre avec nous. Et pource manda ſur ung brigantin ledit frere Jehan de Breſols pour faire avancer le ſecours quon attendoit de Naples. Et partit le brigantin le dixieſme Doctobre. Le lendemain unzieſme dudit moys le cappitaine frere Gabriel allant & venant inceſſamment en tous les lieux endommagez pour pourveoir a tout, ſe trouva au Bollouard Deſpaigne pour regarder ſi une traverſe que il avoit fait faire eſtoit bien faicte. Et mettant lœil par un pertuys pour regarder ce que povoient faire les ennemys vint un coup deſcouppette des trenchees qui lui creva lœil & faillit la Ballote par derriere loreille & fut en grand dangier de ſa perſonne, mais toutesfois la grace a Dieu il retourna en convaleſcence apres avoir eſte malade ung moys & demy ou environ. Sa maladie vint mal a propos pour les grands affaires ou nous eſtions, & pour la neceſſite quon avoit dung tel perſonnaige comme luy. Toutesfois le Seigneur de ſainct Gille non ignorant du faict de la guerre avec autres gens expers auſſi, deſquels ledit frere Gabriel en avoit amene aucune partie feirent parachever les repaires & traverſes commencees au droit de la breſche & en tous autres lieux neceſſaires. Nonobſtant dheure en heure la pluſpart eſtoient rompus & caſſez par la grande & aſſidue batterie quils faiſoient, & leſcouppetterie eſtoit celle qui faiſoit plus de mal que le ſurplus. Car il neſtoit jour quils ne tuaſſent ou bleſſaſſent de nos gens de travail quinze ou vingt perſonnes eſclaves ou aultres gens,

Le douzieſme jour dudit mois Doctobre les ennemis vindrent deux ou trois heures devant le jour pour prendre demblee le Bollouard Dangleterre. Toutesfois pour nos gens qui faiſoient bon guet furent incontinent repouſſez & ſen retournerent confus. Ce meme jour ils meirent le feu a une mine ſoubs ledit Bollouard, laquelle prenant eſpirail par les contremynes ne feiſt nul mal. Ledit jour le capitaine de la carraque Genevoyſe eſtant a la poſte Deſpaigne eut un coup deſcouppette a la machoere, & la Ballote demoura dedans ſa machoere plus dung moys & demy. Puis apres faillit dehors de ſoimeſmes. Le

jour enſuivant les ennemys de rechief donnerent le combat au Bollouard Dangleterre, & dura la meſlee deux heures, mais a layde de nostre Seigneur, autant gaignerent ils audit combat comme aux autres paſſez. Et y demourerent de leur coſte plus de ſix cens perſonnes ſelon quil nous fut rapporte. Des noſtres auſſi y en eut de tuez & bleſſez.

Le XIIII. dudit moys Doctobre arriva ung petit brigantin qui venoit de Candie, & eſtoit deſſus frere Dondimas de Raquelins Chevalier Eſpaignol & ung autre Valentien avec lui. Et meſſire Jehan de Geſualdo nepveu du bailly de ſainct Eſtienne (duquel avons ja parle) vint avec les autres, & eſtoit homme de laage de vingt-cinq ans & gaillard de ſa perſonne, lequel bientoſt apres ſa venue requiſt au tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre lui faire donner la croix, ce que ledit Seigneur octroya: mais ſon adventure ne le voulut pas. Car ce même jour la larme ſonna a la poſte Deſpaigne. Et lui dung bon vouloir & ardent couraige: voulant ſe trouver des premiers au combat. Non adverty de la façon de tirer des ennemys de leſcouppetterie ſavanca & ſe mouſtra ſoy conſiant a ces armes. Car il eſtoit fort bien arme, & en ung mouvement fut attaint par la teſte & tumba mort, qui fut ung grand dommaige de perdre ce jeune homme de ſi bon vouloir, & ſi-toſt, car ceſtoit la premiere ou ſeconde foys quil avoit porte armes en bataille.

La nuyt enſuivant a la ſeconde garde une barque dung chaſteau dit le Lindo en lille de Rhodes arriva au port: laquelle apporta vingt hommes dudit lieu & quatre canoniers qui venoient de Candie, & deſcendirent en une place de lautre coſte nommee Monolito, & par terre traverſerent audit Lindo leſquels furent les biens venus. Car lon avoit bien affaire de tels perſonnaiges pour la perte quon avoit fait de pluſieurs aultres aux aſſaults paſſez.

Le XVI. dudit moys Doctobre, arriva au port le brigantin du chaſteau ſainct Pierre, & frere Robert de Roque Martine Lieutenant du Capitaine dudit chaſteau eſtoit dedans, & vint pour ſcavoir des nouvelles & en quels termes nous eſtions, le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre voyant la neceſſite quil avoit de gens: en eſpecial de tels perſonnaiges que ledit lieutenant de bonne diſpoſition, & de bon ſcavoir le retint, nonobſtant dix ou douze jours apres, ledit Seigneur le renvoya avec deux brigantins pour apporter des Chevaliers & compaignons de la garniſon dudit chaſteau pour renfort de la ville, & auſſi pour apporter monitions, car il ny en avoit quaſi plus.

Le dix-ſeptieſme dudit mois, ung homme de la ſuſte frere Baptiſte du Broc tua dung coup deſcouppette ung Turcq perſonne dapparence, lequel eſtoit dedans la Barbacane Deſpaigne. Et faiſoit beſongner les gens de travail, & mort qui fut lemporterent aux tranchees avec grand rumeur & complainte. Et nous fut rapporte du camp quil eſtoit parent du capitaine Acmet Baſcha, cy-devant nomme. Adonc incontinent une bonne quantite de Turcqs vint dedans le foſſe pour veoir comme lautre avoit eſte tue, cuydans que nos gens euſſent fait

quelque faillie ſur ceulx qui tailloient la muraille, deſquels en fut tue bonne quantite de noſtre artillerie, & puis ſe retirerent en leur tranchees.

Par le grand nombre des gens de travail que leſdits ennemys avoient dheure en heure rafreſchis, & renouvellez, en peu de temps ils eurent taille la muraille & appontellee. Et le vingtieſme jour Doctobre: ils meiſrent le feu aux pontals, cuydant la mettre a bas: toutesfois ils ny feirent rien.

Apres cela, voulurent tirer ladicte muraille a bas par groſſes cordes avec organes. Mais ung coup dartillerie qui fut tire dune tour de la poſte Dauvergne: de laquelle eſtoit capitaine frere Jehan de Fournon. Lequel feiſt fort bien ſon debvoir durant le ſiege, rompit leurs cordes & ne feirent riens. A la fin ils feirent une myne qui alloit ſoubs ladicte muraille rompue. Et le XXIII jour dudit mois donnerent feu a ceſte myne, penſant quelle emmenaſt la muraille a terre, mes ladicte mine ne fit aultre choſe, ſinon que faire aſſoer la muraille en pendant du coſte des ennemys qui fut plus a leur deſavantaige que a noſtre dommaige. Adonc tirerent artillerie contre ladicte muraille, quelle en peu de jours fut abbatue. Et eurent chemin & ouverture dentrer dedans la ville. Neantmoins ils ne eſſayerent de y entrer pour lors. Car lartillerie de nos repaires les battoit par fronc, & auſſi lartillerie aſſiſte aux deux moullins de la porte du Coſquino. Ceſtaſſavoir ung baſilique, un double canon, & une couleuvrine. Leſquelles pieces regardoient droit a la breſche. Les ennemys voyant cela chercherent aultre moyen. Et ſe meiſrent a lever la terre qui eſtoit entre les deux murailles en tirant vers Angleterre dung coſte, & vers Auvergne de lautre, & vouloient tailler la muraille de dedans plus avant que neſtoient les repaires pour avoir aultre entree dedans la ville: & evader nos repaires. Adonc lon feit croiſtre & agrandir noſdicts repaires, avec ce quon tailla la muraille du hault a bas dix ou douze pieds en large, Affin que les ennemis ne puiſſent courir le long de noſtre muraille. Adonc les ennemis feirent des pertuis a la muraille de dedans par ou ils tuerent & bleſſerent beaucoup de nos gens. Et ſe meiſrent a tirerent de groſſe artillerie contre nos repaires, alors frere Boniface Dallues patron de gallee. Et frere Baptiſte du Broc qui eſtoient aux repaires pour faire beſongner les gens, furent atteincts dung coup de bombarde, ledit Boniface eut la cuiſſe rompue, & lautre la jambe qui fut le vingtieſme Doctobre. La nuit dapres arriva une barque du Lindo laquelle apporta douze compaignons, & amenerent avec eulx deux bons maiſtres de faire mynes qui venoient du camp, & ſeſtoient retirez audit Lindo. Pareillement les ennemis feirent des trenchees pour entrer & venir couvers juſques a nos repaires. Ces choſes faictes de jour en jour, & dheure en heure attendions laſſault audit lieu. Le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre comme a eſte dict, eſtoit derriere les repaires avec ſes Chevaliers & gens de ſecours preſt & appareille de bien recepvoir ſes ennemis. Et demoura ledit Sei-

gneur trente-quatre jours a ladicte breſche comptant depuis le jour quelle fut commencee juſques a la fin & combatant tous les jours avec les ennemis en grand dangier de ſa perſonne. Car bien ſouvent le bon Seigneur ſe mettoit plus avant que beſoing neſtoit pour limportance de ſa perſonne. Mais il le faiſoit pour donner cueur & bon vouloir a tous ſes gens de ſe deffendre. Et mourir pour la foy catholique.

Les ennemis nonobſtant quils euſſent ſi grand advantaige contre nous eſtoient touſiours par le voulloir divin en peur & en doubte, & noſoient donner aſſault, mais continuellement tiroient artillerie contre noſdits repaires, & par trenchees couvertes entroient avant dedans, leſcouppetterie navoit jamais ceſſe ny repos: enſorte quils tuoient tous nos gens, principallement ceulx qui faiſoient les repaires. Et nous miſrent en telle extremite que nous navions plus ny eſclaux ny aultres gens de traveil pour radreſſer ce quil rumpoient jour & nuict, qui a eſte une des principalles occaſions de noſtre perdition. Et ſi nous avions des affaires audit lieu, il nen y avoit pas moyns a la poſte de Provence & au terreplain Dytalie. Car journellement ils donnoient aſſaulx ou eſcarmouches, & principalement audit terreplain. Toutesfoys a layde de noſtre Seigneur, & par la bonne conduicte du capitaine de ſecours dudit lieu, le prieur de Navarre qui eſtoit prompt & diligent & ſcavoit bien donner couraige à ſes gens, les ennemys avoient touſiours du pire. Et furent repouſſez dudit terreplain & de la breſche de Provence.

Sur ces termes la trahiſon de frere Andre Demerail fut apperceue le xxx. jour Doctobre par la confeſſion dung de ſes ſerviteurs nomme Blaſdiez, lequel aulcuns jours paravant lon avoit veu aller ſeul a heure incompetente: & par pluſieurs fois au Bollouard Dauvergne portant ung arc, ou quelquefois arbaleſte, aulcuns de ceulx de la garde voyans tant dallees & devenues eurent ſuſpition ſur luy de quelque mauvais vouloir. Toutesfois a loccaſion de ſon maiſtre quil aimoit bien, pource quil ſcavoit ſon affaire & ſon mauldit vouloir perſonne nen parla pour quelque temps. Toutesfois voyant quil perſeveroit quelquun de ceux dudit Bollouard en vint advertir le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre, lequel incontinent commanda que on le menaſt a la Caſtellanie: la ou il fut examine par les juges, mais de prime face ne voulut rien dire. Alors pour leſdits indices quon avoit de lui & de ſes facons de faire fut mis a la geheume, allors il confeſſa la trahiſon de ſon maiſtre, diſant quil avoit eſcript & tire pluſieurs lettres au camp des ennemys par ſon commandement, & comme ſon maiſtre avoit grande intelligence avec les Baſchas du Turcq. Et quil leur avoit eſcript une lettre depuis le grand aſſault de Septembre, les enhortant de non partir, mais de donner aultres aſſaults. Car a la fin ils gaigneroient la ville, veu que les gens de guerre & munitions venoient a faillir. Pluſieurs aultres choſes diſt ce ſerviteur de ſon maiſtre deſquelles au commencement du livre avons parle. Leſquelles choſes par luy confeſſees ledit Seigneur Grand-Maiſtre feiſt prendre ledit

ledit Demerail & mener a la tour ſainct Nicolas. Et ſelon la bonne couſtume ordonna deux Seigneurs de la grande Croix pour lexaminer avec les juges de la Caſtellanie. Mais ledit traiſtre pour quelque tourment que on luy feiſt ne voulut rien confeſſer. Adonc on luy miſt en barbe ſon ſerviteur, lequel il ne refuſa point & eſcouta bien ſa dépoſition, & de ce quil le chargeoit, luy faiſant ſouvenir des choſes quil avoit fait par ſon commandement. Toutesfois il renia tout & diſt ſeullement quil eſtoit ung velliaco. Ceſt a dire villain en Eſpaignol. Pour concluſion ouye la depoſition dudit ſerviteur avec pluſieurs indices maulvais quon avoit eu de luy pour pluſieurs & deshonneſtes parolles quil avoit dictes aſſez de fois avant & durant le ſiege deſquelles avons parle par cy-devant, entre les aultres celles quil avoit dictes a ung Commandeur Eſpaignol dedans leglife de ſaint Jehan : le jour de lelection du Grand-Maiſtre qui eſt a preſent, ſelon que au commencement de ce livre a eſte parle. Lequel Commandeur fut examine par la juſtice pour ſcavoir ſil eſtoit vray ou non. Lequel Commandeur reſpondit que ouy. Et apres ſurvint la depoſition du Chappellain Grec, homme de bonne vie. Lequel ung jour entre les aultres ſen alloit a ſa fantaiſie comme font les gents en tels affaires pour veoir ce qui ſe fait & qui ſe dit par tout, & entra au Bollouard Dauvergne, & paſſa par la Barbacane, & trouva ledit Merail & ſon ſerviteur tous deux ſeullets, & veit que le ſerviteur avoit ſon arbaleſte bendee & le traict deſſus avec ung petit papier lie au meillieu du traict. Et le maiſtre regardoit par les canonieres de la Barbacane dedans le foſſe, incontinent que le Chappellain fut entre, ledit Merail lapperceut & ſapprocha de ſon ſerviteur & demanda au preſtre quil vouloit. Le bon homme voyant ledit Seigneur eſtre mal content ne reſpondit rien, & ſen alla. Et de ceſt affaire nen parla point pour lors, car ceſtoit quelque temps avant que on apperceuſt ceſte faulſete. Au dernier que la choſe vint a eſtre deſcouverte luy entendant la confeſſion dudit ſerviteur declaira a quelque ung ce quil avoit veu & trouve a la Barbacane. Adonc ledit Chappellain fut appelle par la juſtice & preſente audit ſerviteur, linterrogant ſi ce que ledit Chappellain diſoit eſtoit vray. Et ſil avoit veu & trouve ſon maiſtre & luy dedans la Barbacane a ung tel jour, il reſpondit quil eſtoit ainſi. Et diſt ledit ſerviteur que a ceſte heure il tira une lettre au camp. La juſtice fiſt le proces de lung & de lautre, & furent tous deux condamnez davoir les teſtes trenchees comme trayſtres. Et puis apres eſtre mis en quatre quartiers. Et fut executé le ſerviteur le premier le ſixieſme jour de Novembre, lequel mourut bon chreſtien ce que lon ne penſoit pas, pource quil eſtoit Juif baptiſe. Puis apres on leva la croix audit Merail avec les cerimonies acouſtumees deſtre faictes aux malfaicteurs qui perdent lhabit, & puis apres fut mene par la Juſtice au lieu ou eſtoit ſon eſchauffault pres de la croix de la padelle, & audit lieu fut executé le huitieſme jour dudit mois. Lequel ne demanda pardon a Dieu ny a homme vivant ne ne voulut regarder limage de

la glorieuſe Vierge Marie, laquelle on luy preſentoit. Et en ce mauldit & diabolicque vouloir ſans repentance fina ſes jours le malheureux traiſtre, duquel la trahiſon je croy avoir eſte plus grande que celle de Judas : pour les maulx qui en ſont venus & viendront. Car la trahiſon de Judas a la fin redonda a bien & a la ſalvation du genre humain, mais ceſte cy a eſte loccaſion principalle de la perte de Rhodes. Et ſi Dieu ny met remede ſera la perdition de toutes les iſles de levant pource que infinies ames de chreſtiens ſeront prinſes & miſes hors de la foy chreſtienne, & reduictes a la loy du faulx Mahommet.

Mais pour retourner au terreplain Dytalie apres pluſieurs combats & aſſaulx donnez audit lieu par continue batterie quils feirent de dixſept pieces groſſes qui battoient le terreplain, les repaires & traverſes furent toutes rompues & briſees, & par tranchee les ennemis eſtoient venus joingnant de la breſche & inceſſamment grattoient la terre pour faire tumber les repaires & traverſes. Et a la fin la plus grand part vint abas. Et furent nos gents contrainctz dabandonner ledit terreplain reſerve un canton qui eſtoit vers la marine, qui povoit eſtre la tierce part, quelques jours auſſi paravant, les ennemis eſtoient venus par tranchees au pied dudit terreplain environ le millieu, & taillerent la muraille de la ville. Et pour quelque reſiſtence que on leur peuſt faire commencerent incontinent a piquer & tailler comme en Eſpaigne. Quoy voyant le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre feiſt incontinent abattre une partie de legliſe de noſtre Dame de la Victoire & dune aultre egliſe de grecs dicte ſainct Panthaleon, & par dedens commencerent a faire les repaires & traverſes comme au ſuſdit lieu Deſpaigne, a quoy on faiſoit extreme diligence, mais non pas telle que ledit Seigneur euſt voulu & quil eſtoit beſoing, pource quon ne avoit point de gens de travail ainſi que a eſte dit. Et ne trouvoit-on plus bois ne tables qui vailliſſent pour ledit affaire.

Pareillement les ennemis au Bollouard Dangleterre avoient gratte la terre par deſſoubs les repaires pour les faire tumber, & apres gaigner le Bollouard. Et de fait la plusgrande part des repaires tumba : & gaignerent quaſi la moitie du Bollouard. Et furent aulcuns davis de labandonner, & de mettre ſoubs terre audit Bollouard certains artifices de feu & de pouldre bien cachee & couverte, pour bruſler les ennemis quant ils entreroient dedans, laquelle choſe avoit eſte faicte les jours paravant. Toutesfois a la fin fut regarde encore que leſdits artifices tueroient bonne quantite des ennemis. Mais pour cela ils ne ſeroient point vaincus, & ſeroit ſeullement ung nombre de gents perdus : de quoy les capitaines ne ſe ſoucient guere pour la multitude quils en avoient. Et eſtoit choſe claire que perdant le Bollouard les ennemis facillement & a leur plaiſir venoient non ſeullement au pied du mur, mais juſques a la porte de la ville. Parquoy la concluſion fut que on tiendroit ledit Bollouard juſques au bout. Un peu de jours paravant y avoit eſte mis pour chief & capitaine par le tres-

reverend Seigneur Grand-Maiſtre frere Jehan du Bin dit Malicorne, pource que le bailly de la Moree qui lavoit en garde depuis le jour du grand aſſault voulut ſuivre ledit Seigneur & aller a la breſche Deſpaigne, lequel Malicorne la tint juſques a ce que la ville fut rendue.

Le neufieſme jour de Novembre le deſſuſdit Roque Martin Lieutenant du chaſteau ſainct Pierre retourna avec deux brigantins, & mena avec luy douze Chevaliers & environ cent compaignons de guerre: & apporta des munitions auſſi.

Le quatorzieſme dudit mois, les Turcqs apres ce quils eurent taille la muraille vieille par dehors, & apres avoir leve la terre qui eſtoit au millieu de ladicte muraille neufve & la vieille, ſe meiſtrent a tailler ladicte muraille neufve, & a tirer groſſes bombardes pour la rompre a lendroit de nos repaires & traverſes. Et de fait en peu de temps la meiſtrent abas. Alors les ennemis navoient plus rien au devant, & povoient facillement & a leur plaiſir entrer dedans la ville. Toutesfois ils diſſererent & comme gens de guerre faiſoient leurs choſes avec le poys de la raiſon. Et attitrerent premierement ſix pieces dartillerie pour battre nos repaires par fronc, & les traverſes par coſte qui nous feiſt grand dommaige & nous affoiblit fort, car lon ne povoit bonnement redreſſer ny reffaire les repaires pour laſſidue batterie quils faiſoient, & auſſi pour leſcoupetterie qui jamais navoit ceſſe ny repos & affolloit tous nos gens. Puis apres feirent des trenchees couvertes de tables enſorte que on ne les povoit veoir a deſcouvert ou bien peu & en ceſte facon vindrent joignant de nos repaires; & grattant la terre par deſſoubs les faiſoient tomber. Et nous en dedans en faiſions dautres en recullant. Et pareillement feiſmes des trenchees par fronc & par les coſtez pour leur aller au devant. Et eſtions en tels termes quil ny avoit que les tables entre nous & eulx, & auoient deſia dreſſe deux ou trois pavillons dedans la ville au pres de nos repaires. Ledit jour quant il fut nuit ung brigantin partit par ordonnance dudit Seigneur pour aller en Candye pour voir ſi lon pourroit avoir quelques gens ſecrettement pour ſecourir la ville: & auſſi pour faire venir une barche & ung gallion chargez de victuailles leſquels eſtoient pieca en Candye pour venir en Rhodes. Et fut envoye pour ceſt affaire frere Nicole Farſan Anglois homme de bon eſperit & de bon ſcavoir. Avec lui partit frere-Mery Deſreaulx pour aller a Naples faire avancer le ſecours, lequel pour la diverſite du temps, & pour loccaſion de lyver ne povoit venir & attendoit le bon temps. Et de la ledit Deſreaulx ſuivant ſa commiſſion ſen alla en France.

Le quinzieſme dudit mois deux barques vindrent dedans le port & apporterent douze Chevaliers & douze compaignons leſquels eſtoient allez aux fortereſſes de liſle de Rhodes paravant le ſiege pour la garde & tuition dicelles. Sur leſquelles barques furent apportees ung peu de munitions de guerre.

Le ſeizieſme dudit mois partit de Rhodes ung aultre brigantin &

ung Chevalier deſſus nomme frere Caumont Provencal pour aller au Lango pour apporter gens & munitions, ce quil feiſt. Et pour abbreger pluſieurs barques & brigantins allerent & vindrent deſdits chaſteaulx ſainct Pierre & le Lango & auſſi de ceulx de Rhodes pour apporter gens & munitions. Et eſtoit force quils feiſſent pluſieurs voyages, pource que tels navires eſtoyent petits & que ceſtoit en yver. Toutesfoys ils apporterent tant de toutes les places deſſuſdictes que rien ou bien peu y demoura, car ledit Seigneur vouloit garder la teſte en eſperance apres de ſaulver les membres. Mais tout faillit a la fin au beſoing. Ledit jour ung Biſcayn entra dedens la ville venant du camp des ennemys qui eſtoit homme aſſez entendu, & diſt beaucoup de nouvelles.

Le vingt-deuxieſme dudit moys, les ennemys donnerent un aſſault au terreplain Dytalye. Et dura le combat quelque deux heures, la ou mourut des ennemis quatre ou cinq cens. Et des noſtres pareillement eut de tuez & bleſſez beaucoup.

Le vingt-huitieſme, les ennemys meirent feu a une myne au terreplain Deſpaigne, laquelle abbatit ung peu de la muraille. Et ne feiſt aultre choſe: ledit jour & toute la nuyt les ennemys ne ceſſerent de tirer groſſe artillerie, tant du bord des foſſez de ces groſſes pieces tirant les pierres de neuf a unze palmes de groſſeur, que des mantellets de dehors. Et par compte fait tirerent ledit jour & la nuyt cent cinquante coups ou plus contre leſdits repaires & traverſes de la muraille.

Et venu le vingt-neufieſme jour dudit moys vigille ſaint Andre au point du jour les ennemys marcherent avec leurs enſeignes, avec plus grand nombre quils navoint acouſtume, & par la breſche entrerent dedans nos repaires & furieuſement vindrent pour les gaigner. Mais entrez quils furent lartillerie & eſcouppeterie des traverſes, & auſſi celle des moullins du Coſquino les trouva ſi bien & ſi ſoubdain que ceulx qui entrerent furent incontinent depeſchez & mys par terre. Les aultres qui venoint apres voyans leurs compaignons ſi toſt deffaits & tuez comme gens eſtonnez & perdus, ſen tournerent arriere vers les tranchees. Auquel ladicte artillerie des moullins tiroit vigorieuſement, & en tua grande quantite. Daultre part eſt a noter que durant ce combat la pluye fut ſi grande & ſi furieuſe quelle abaiſſa la terre que les ennemys avoient gettee au foſſe pour ſe couvrir de la batterie Dauvergne comme a eſte dit. Adonc lartillerie dudit Bollouard les trouva un peu a deſcouvert, & en tua bonne quantite a ceſte retraicte. Et par raport qui nous fut fait du camp, il y demoura audit aſſault troys mille ou plus. Laquelle journee ſe peut dire tres-heureuſe, & tres-fortunee pour nous, grace a Dieu. Car nully ne penſoit ce jour la eſchapper, mais tous mourir & perdre la vie. Toutesfois le vouloir divin par ſa grace & miſericorde le voulut aultrement, & furent les ennemis dechaſſez & vaincus.

Ledit jour auſſi les ennemys vindrent donner laſſault au terreplain

Bitalye. Leſquels furent bien receus, mais quand ils entendirent que a la breſche Deſpaigne leurs compaignons avoient eſte repouſſez ſi vivement, & quils ſeſtoient retirez avec grande perte de gens: voyans auſſi le maulvais temps ſen retournerent a leurs tranchees ſans faire aultre choſe. Ladicte journee gaignee Acmet Baſcha voyant les choſes aller de pis en pis aux combats. Et quil ne faiſoit que pérdre gens ſans rien faire, ſaichant auſſi quil ny avoit plus perſonne qui en vouluſt menger, delibera de ne donner plus daſſaulx, mais ſuivre ſes tranchees. Et par icelles venir a couvert ſans perdre un homme depuys ladicte breſche juſques a lautre bout de la vilie. Pareillement delibera de gaigner le terreplain daupres Deſpaigne pour venir apres a plaiſir au pied de la muraille Dangleterre, & commenca a battre ledit terreplain, & a donner pluſieurs eſcarmouches & combats a nos gens qui le gardoient, & furent tuez audit lieu des gens de bien, & a la fin pour non avoir plus de deffences ny pouvoir faire repaires ledit terreplain fut par nos gens habandonne en la ſorte que ſera dit cy apres.

Le premier de Decembre au matin les ennemis feirent une eſcarmouche au terreplain Deſpaigne dedans le foſſe la ou ſe trouva le cappitaine Venitien avec aulcuns de ſes gens, lequel tua dune picque quil portoit une geniſſaire, mais bien toſt apres ſa picque fut taillee dung coup de cymeterre. Adonc ledit cappitaine fut bleſſe au genouil dung coup de cymeterre, & a la fin ils ſen retournerent ſans faire aultre choſe.

Durant ce temps, & que nous eſtions en ſi maulvais termes, ung chreſtien qui eſtoit au camp, lequel ſelon ſon parler eſtoit Genevoys ou de Cyou vint a la poſte Dauvergne, & demanda parlement. Il fut interrogue quil vouloit, & diſt quil ſe esbahiſſoit de nous aultres, pourquoy nous ne nous rendions, voyant les piteux termes en quoy eſtoit la ville. Et luy comme chreſtien nous conſeilloit de nous rendre avec quelque party, & que ſe on vouloit entendre quil trouveroit expedient que on feroit quelque choſe. Et eſt de croire quil ne diſoit pas telles parolles ne parloit ſi avant des matieres quil ne euſt commiſſion de quelque ung des principaulx du camp ou du grand Turcq meſme. Les ennemys auſſi paravant avoient geſte dedans la ville pluſieurs lettres enhortant le peuple de rendre la ville, & leur promettoient tous plains de belles choſes, & tant de liberte que merveilles. Et daultre part ils les menaſſoient du mal traictement que on leur feroit ſe ils ne ſe rendoient. Auquel Genevoys fut reſpondu quil ſen allaſt en mal heure, & que dappoinctement il ne failloit point parler, encore que les ennemys euſſent grand avantaige, car il y avoit dedans la ville avec layde de Dieu: de quoy les recevoir & bien feſtoyer ſils donnoient aultres aſſaulx. Ces parolles ouyes il ſen alla, & deux jours apres il retourna, & demanda de povoir parler a ung marchant Genevoys de la ville nomme Mathieu de Via, & diſt quil avoit des lettres pour luy qui diſoient de bonnes nouvelles. Auquel ut reſ-

pondu que celluy quil demandoit eſtoit malade & quil ne povoit venir, mais quil donnaſt les lettres & on les luy balleroit. Ledit Genevoys reſpondit que non, & qui les vouloit bailler luy meſme & parler a luy, diſt en apres ledit Genevoys quil avoit une lettre du grand Turcq pour le Grand-Maiſtre, ſur cela luy fut dit quil ſen allaſt : & pour lavancer daller on luy tira ung coup dartillerie.

Ung jour ou deux apres Lalbanity qui ſen eſtoit fouy au camp par la breſche Deſpaigne vint depart dudit Genevoys propoſant telles ou ſemblables parolles que luy avoit fait, diſant pareillement que le grand Turcq mandoit des lettres au Grand-Maiſtre. Auquel on ne feiſt point de reſponce, pource que le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre, comme ſaige & prudent, conſiderant que ville qui parlemente eſt a demy perdue, avoit fait deffendre ſur peine de la vie que perſonne du monde ne fuſt ſi hardy de parler ne reſpondre a ceulx du camp, ſans ſon ſceu & commandement. Toutesfois il eſtoit adverty des parolles du Genevoys, & pareillement de celles de Lalbanity. Leſquelles parolles divulguees par la ville, meirent en penſement beaucoup de gens & en voulente de faire ce que diſoient les deſſuſdits : dequoy neſt de merveilles ou il y a populaire, car voulentiers & le plus ſouvent ils regardent plus a ſaulver leurs vies & de leurs enſans quils ne regardent a lhonneur & au ſurplus. Toutesfois perſonne noſoit encore parler en publicq de ceſt affaire, mais en ſecret, & vindrent aulcuns de la ville dire leur couraige a leur prelat qui ſappelle Metropoliti : & a daulcuns Seigneurs de la grande croix pour en parler au tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre. Leſquels luy en parlerent lenhortant quil ſeroit bon de y penſer veu que la ville ſen alloit perdue. Auſquels ledit Seigneur reſpondit & remonſtra beaucoup de choſes pour ſon honneur & de la religion. Et que telle choſe ne ſe debvoit faire ny penſer pour rien du monde, mais pluſtoſt luy & eulx mourir. Ouye ceſte reſponce ledit Metropoliti & aultres Seigneurs ſen allerent, & ung aultre jour retournerent vers ledit Seigneur ladviſant de rechief quil penſaſt bien a toutes choſes, & a la ſalvation de ſa ville & de ſa Religion, & dirent davantaige quils ſe doubtoient que le peuple vouloit plutoſt appoinctement que de mourir eulx & leurs femmes & enfans, & que le danger eſtoit quils ne feiſſent laccord ſans luy. Le tres-illuſtre Seigneur voyant que telles parolles eſtoient de maulvaiſe digeſtion, comme diſant. Se tu ne le fais nous le ferons. Comme ſaige & prudent, & voulant remedier aux affaires par conſeil, feiſt appeller les Seigneurs de ſon conſeil pour adviſer en ceſt affaire, & aſſemblez que furent les Seigneurs, le treſreverend Seigneur propoſa les parolles quon luy avoit denoncees & diſt la part daulcuns de la ville. Et ſur ces termes que ledit Seigneur eſtoit pour conſulter de ceſt affaire : deux ou trois des principaulx marchans & citadins de la ville, vindrent frapper a la porte du conſeil : & preſenterent une requeſte audit Seigneur & Seigneurs, par laquelle ils requeroient & ſupplioient humblement au treſreverend Seigneur vou-

loir avoir regard a eulx & a leurs poures meſnaiges, & de vouloir faire aulcun appointement avecques le grand Turcq, veu que les choſes eſtoient deſia en propos & en avant, & quil luy pleuſt conſiderer les piteux termes en quoy eſtoit la ville, & quil ny avoit remede de la ſaulver, & a tout le moins ſi ledit Seigneur ne vouloit faire appointement, quil leur donnaſt conge denvoyer hors de Rhodes leurs femmes & enfans pour les ſaulver. Car ils ne vouloient point quils fuſſent tuez ny prins eſclaux des ennemys. Et la concluſion de ladicte requeſte eſtoit que ſi ledict Seigneur ny pourvoyoit que eulx meſmes ſeroient contraincts dy pourveoir. Et eſtoient eſcripts dedans ladicte lettre huyt ou dix des plus apparens de la ville. Leſquelles parolles de ladicte requeſte ouye ledit Seigneur & Seigneurs du conſeil furent esbahis & mal contens comme la raiſon vouloit veu que ceſtoit jeu force. Et penſerent a beaucoup de choſes pour faire reſponce auſdits citadins pour les contenter, & auſſi pour veoir ſe on debvoit faire appointement ſelon que les deſſuſdits requeroient & ſelon que le Genevoys avoit rapporte.

Et pour mieulx faire ladicte reſponce, & pour ſcavoir plus au vray en quels termes eſtoit la ville de toutes choſes. Tant de munitions que de gens de guerre, & touchant les batteries auſſi, monſieur de ſainct Gille lequel avoit la charge des munitions, & le cappitaine frere Gabriel pour eſtre expert de la guerre comme a eſte dit, & comme celluy qui ſcavoit ſi la ville pouvoit tenir ou non, & ſil y avoit expedient pour la ſaulver furent interroguez. Ledit Seigneur de ſainct Gille ſe leva & diſt ſur ſon honneur & ſur ſa conſcience, que les eſclaux & gens de travail eſtoient quaſi tous morts ou bleſſez, & que a grant peine il y avoit gens pour remuer une piece dartillerie dung lieu a aultre, & quil eſtoit impoſſible ſans gens de plus reſſaire ny dreſſer les repaires : leſquels tous les jours eſtoient rompus & fracaſſez pour la grande & furieuſe batterie des ennemis. Quant aux munitions ledit Seigneur diſt que tout ce qui eſtoit dedans la ville eſtoit longtemps ja conſumez : & que celle que on avoit apporte de dehors il nen y avoit pas a grant peine pour reſpondre & fournir a un aſſault : & voyant le grand advantaige des ennemis & quils eſtoient ſi avant dedans la ville ſans les povoir chaſſer ny reculler, il eſtoit doppinion que la ville eſtoit perdue, & quil ny avoit moyen de la ſaulver. Les parolles dudit Seigneur finies ledit cappitaine frere Gabriel pour ſa deſcharge diſt & declaira au treſreverend Seigneur & Seigneurs du conſeil, que veu & conſidere les grandes batteries que avoit ſouffert la ville, apres voyant la breſche ſi grande & que deſia les ennemis eſtoient dedans la ville par leurs tranchees plus de cent pieds en long, & en travers lxx. ou plus. Voyant auſſi que en deux aultres lieux ils picquoient la muraille, & que la plus part des gens de guerre comme Chevaliers & aultres eſtoient morts ou bleſſez, & munitions faillies, & gens de travail venus au moins, quil eſtoit impoſſible de y pouvoir plus reſiſter, & que ſans nulle doubte la ville eſtoit prinſe,

ſil ne venoit puiſſance pour lever le camp, leſquelles oppinions & raiſons de ces deux gens de bien & expers des affaires de guerre par le treſilluſtre Seigneur & Seigneurs du conſeil entendues, furent davys daccepter & prendre party ſe on le preſentoit pour la ſalvation du peuple & des ſainctes reliques de lEgliſe, comme la Vraye-Croix, la ſaincte Eſpine, la main de ſainct Jehan Baptiſte & partie du Chief, le corps ſaincte Euſſemie & pluſieurs aultres ſacrees reliques. Toutesfois ledit Seigneur Grand-Maiſtre a qui laffaire touchoit de pres: ayant plus de regret que nul autre (comme la raiſon le vouloit) pour eſtre chief de la Religion, eſtoit toujours ferme en ſon premier propos de vouloir pluſtoſt mourir que conſentir a telles choſes, & diſt de rechief aux Seigneurs du conſeil quils adviſaſſent & penſaſſent bien a toutes choſes & aux fins dicelles en leur propoſant deux points, ceſtaſſavoir lequel valloit mieulx pour nous, ou de mourir tous, ou de ſaulver le peuple & leſdictes reliques, leſquels deux points & doubtes furent longuement debatus, & le pro & le contra, & y eut diverſes oppinions. Neanmoins a la fin tous conclurent & dirent, non obſtant que ce fuſt bien & ſainctement fait de mourir pour la foy & plus dhonneur quant a nous aultres. Toutesfois veu & conſidere quil ny avoit aulcun remede de plus reſiſter aux ennemis, ny moyen de povoir ſaulver la ville, & que le mal ne povoit tumber ſeullement ſur nous aultres de la Religion, & dautre part que le grand Turcq ne nous preſſoit point de regnier la foy, mais ſeullement demandoit la ville qui valloit mieulx & redondoit a plus grand bien, & ſeroit choſe plus agreable a Dieu de prendre party, pour ſaulver tant de menu peuple comme femmes & petits enfans deſtre mis les uns en pieces, les aultres prins pour les faire regnier la foy avec innumerables & aultres violences & enormes pechez qui ſeroient faits & commis ſi la ville eſtoit miſe a ſac, comme fut fait a Modon & freſchement a Belgrade que de mourir eulx & nous comme gens deſeſperez. Ayant auſſi eſperance de ſaulver les deſſuſdits precieulx joyaulx de lEgliſe, leſquels venans aux mains de ces faulx maſtins ſeroient maculez & perdus. Et oultre cela que la Religion ſeroit touſiours en eſtre pour faire quelque bien, & pour venger loutraige quon luy avoit fait avec le temps.

Sur ces termes & paroles la divine clemence (Que ſalvat ſperantes in ſe) & que ne vouloit que tant de maulx & cruaultez veinſent ſur la poure ville & habitans dicelle, pour garder auſſi que ledit grand Turcq ne montaſt en trop grande ſuperbe & gloire: luy meiſt en voulente de chercher davoir ladicte ville avec party. Ce quil ne debvoit faire pour ſon honneur ny pour raiſon, car la ville eſtoit ſienne ainſi que ainſi, ny debvoit nous laiſſer aller, veu que nous eſtions ſes ennemis mortels de touſiours & ſerions encore pour l'advenir. Conſiderant auſſi le grand nombre de gens quon luy avoit tue en ce ſiege. Toutesfois Dieu a voulu quil nous demandaſt party. Et ne ſault point dire ne croire que aultre choſe lait fait, ſinon la divine clemence pour aulcuns fins a nous ignorez. Et pour concluſion

ledit

ledit grand Turcq feiſt demander parlement le dixieſme de Decembre, & feiſt mettre ſur une egliſe hors la ville nommee les Lymonitres une enſeigne a laquelle on feiſt reſponce dune aultre enſeigne qui fut miſe aux moulins de la porte du Coſquino. Incontinent apres deux Turcqs ſaillirent des tranchees & vindrent droit a ladicte porte pour avoir parlement. Et alors furent envoyez par le treſreverend Seigneur Grand-Maiſtre monſieur de ſainct Gille & le cappitaine frere Gabriel : pour ſcavoir que vouloient ceulx qui eſtoient venus pour parler, & ſortirent dehors leſdits deux Seigneurs, & ſans tenir grand propos les deux Turcqs qui eſtoient venus donnerent une lettre aux deſſuſdits Seigneurs pour lapporter audit Seigneur Grand-Maiſtre de la part du grand Turcq. Puis ſen retournerent ſeurement en leurs tentes. Ladicte lettre receue, fut preſentee au treſreverend Seigneur lequel la feiſt lire aux Seigneurs de ſon conſeil. Par laquelle lettre le grand Turcq lui mandoit que on lui rendiſt la ville. Et en ce faiſant il eſtoit content de le laiſſer aller luy & tous ſes Chevaliers & aultres gens de quelques conditions quils fuſſent avec leurs biens & bagues ſaulvez, ſans avoir paour ny doubte davoir mal ny deſplaiſir de ſon armee. Et ainſi le juroit & promettoit ſur ſa foy, & eſtoit la ſignature en lettre dor. Et dit apres que ſi ledit Seigneur Grand-Maiſtre ne vouloit ce party que nully de quelconque ſorte quil fuſt, penſaſt eſchapper, mais que tous juſques aux chats paſſeroient par le fil de leſpee, & manda que on luy feiſt reſponce incontinent, ou ſi, ou non.

Apres avoir veu le contenu de la lettre de ſi grande importance & le temps ſi brief pour faire reſponce a ſi groſſe & amere demande le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre fut en grand penſement, & auſſi tous les Seigneurs de ſon conſeil. Toutesfois ils delibererent de reſpondre, & voyant les choſes de la ville aller ſi mal que plus ne povoient eſtre, & le raport deſdits deux Seigneurs, & comme chaſcun povoient bien veoir, quil ny avoit dedens la ville mille cinq cens hommes pour faire reſiſtence contre les ennemys, leſquels avecques cela eſtoient rompus & laſſez de la peine enduree par leſpace de ſix mois au chault & au froit & mal nourris, veu auſſi que les principaulx de la ville vouloient appoinctement : & pareillement a lautre conſeil tous les Seigneurs avoient deſia delibere quil valloit mieulx ſaulver la ville pour les raiſons alleguees. Parquoy delibererent & conclurent de prendre ledit party. Toutesfois avant que denvoyer la reſponce au grand Turcq le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre enſuivant les bonnes couſtumes de ſa Religion feiſt aſſembler ung aultre conſeil qui ſe dit conſeil accomply, lequel ceſt accouſtume deſtre tenu pour les choſes ardues & matieres de grande importance pour le bien publicque. Et a ce conſeil accomply ſe doibvent trouver oultre les Seigneurs ordinaires de la grande Croix deux Chevaliers de chaſcune des huyt langues & provinces qui ſont ſeize en tout des plus anciens de la Religion & mieulx entendus. Le conſeil aſſemble, la lettre du grand

Turcq fut releve, & derechief furent debatues les choſes dune part & daultre, & ſur ce point ſe on debvoit prendre party pour reſpect du peuple ou mourir. La reſolution & concluſion de tous fut daccepter loffre du grand Turcq, veu & conſidere les raiſons deſſuſdictes & ſur tout veu que le mal ne povoit ſeullement tumber ſur nous aultres de la Religion. Car ſe ainſi euſt eſte jamais lappoinctement neuſt eſte accepte. Ceſte deliberation prinſe la reſponce fut faicte au Turcq preſtement pour le prendre de ſa parolle, affin quil ne ſe peuſt repentir ny changer doppinion, car dheure en heure ſes gens gaignoient ſur nous : & entroient plus avant dedens la ville, & pour aller devers le Turcq furent ordonnez le XI. dudit moys ung Chevalier nommez frere Anthoine de Grollee dit Paſſim qui portoit lenſeigne de la Religion & ung aultre de la ville nomme maiſtre Robert de Peruciis, juge ordinaire pour ſcavoir ſa voulente, & pour entendre la verite des parolles rapportees par le Genevoys audit Seigneur Grand-Maiſtre, & auſſi pour ſcavoir lintention du grand Turcq ſelon le contenu de ſa lettre, leſquels deux perſonnaiges ſailliret par la porte du Coſquino & ſen allerent a la tente Dacmet Baſcha cappitaine general, auſſi il eſtoit deſia tard & ne pouvoient aller ce jour la vers le grand Turcq. Sortys que furent noſdits Ambaſſadeurs, deux du camp entrerent dedans la ville, perſonnaiges de ſorte pour ottage. Lung eſtoit nepveu dudit Acmet Baſcha, lautre eſtoit truchement du grand Turcq, leſquels le Seigneur Grand-Maiſtre feiſt honneſtement recepvoir, & furent logez pres de ladicte porte du Coſquino. Adonc furent faictes treſves pour trois jours. Et les ennemys ſaillyrent hors de leurs tentes, & ſe pourmenoient la a lentour, & nos gens ſe monſtroient ſur les murailles de la ville. Le lendemain au matin qui fut le XII. ledit Acmet Baſcha mena nos Ambaſſadeurs au pavillon du grand Turcq, lequel eſtoit bien accompaigne, car ledit Paſſim dit par ſa foy que a ſon oppinion, il veit huyt ou dix mille pavillons, & a lenviron dudit Seigneur y avoit grand nombre des gens richement accouſtrez : que eſt une choſe vraye. Car depuis que la ville fut rendue. Moymeſme en veis bonne quantite fort honneſtement veſtus ſelon leur mode. Apres que nos Ambaſſadeurs furent entrez au pavillon, ils feirent deue reverence audit grand Turcq, & luy dirent que le Grand-Maiſtre les avoit envoyez devant ſon imperialle Majeſte pour ſcavoir la raiſon pourquoy il avoit faict demander parlement, combien que la lettre que ledit Seigneur avoit envoyee le diſoit. Le grand Turcq feiſt reſponce quant au regard de luy il navoit point faict demander parlement, ny auſſi faict ecripre lettre, non obſtant il ſcavoit bien le contraire, mais il diſt cela pour ſon honneur, & diſt apres aux Ambaſſadeurs, puis que le Grand-Maiſtre les avoit envoyez vers luy pour ſcavoir ſa voulente. Il leur enchargea de ſa part luy dire quil euſt de rendre la ville. Et en ce faiſant il luy promettoit ſa foy de le laiſſer aller avec touſſes Chevaliers, & aultres perſonnes qui ſen vouldroient aller, avec leur bien, ſans deſplaiſir aulcun de gens de ſon camp. Et non voulant le-

dit party, quil luy notifioit quil ne partiroit jamais de devant Rhodes, & que toute la Turquie y mouroit, ou il en viendroit au-deſſus, & quil neſchapperoit ny petit ny grand. Mais juſques aux chats tout ſeroit mys en pieces, & que dedans troys jours on luy feiſt reſponce. Car il ne vouloit point que ſes gens perdiſſent temps, ne auſſi que durant les trefves on feiſt repaires ou deffences dedans la ville.

Apres que le grand Turcq eut dit ces parolles, nos Ambaſſadeurs prindrent conge de luy pour ſen retourner en la ville. Toutesfoys Acmet Baſcha renvoya ſeullement a la ville le deſſuſdit Peruce, & retint ce jour la & la nuyt frere Paſſim, & le mena en ſon pavillon, & le traicta fort bien: en beuvant & mengeant. Ils eurent beaucoup de propos touchant les choſes paſſees en ce ſiege, & entre les aultres choſes Paſſim pria ledit Baſcha de luy dire au vray combien il eſtoit mort de gens du camp depuis que le ſiege eſtoit mys juſques a ceſte heure la. Le Baſcha jura ſa foy, & aſſeura quil en eſtoit mort de mort violente plus de lx. & quatre mille, & xl. ou l. mille de maladie.

Mais pour revenir a la reſponce du grand Turcq. Quant ledit Peruce fut entre dedans la ville, il alla vers le Grand-Maiſtre, & luy diſt les parolles que luy avoit dit le grand Turcq, & ſes offres deſſuſdictes. Et quil vouloit avoir ſubite reſponce, ou ſi, ou non, laquelle reſponce comme a eſte dit avoit eſte deſia deliberee & conclue par deux ou troys conſeils. Toutesfoys leſdits Ambaſſadeurs navoient pas commiſſion de faire ladicte reſponce la premiere foys quils allerent vers le grand Turcq, ni de prendre & accepter le party quil preſentoit pour pluſieurs bonnes raiſons, Toutesfois on ne voulut plus differer de paour (comme a eſte dit) quil ſe repentiſt: ou ſe deſdiſt de ce quil avoit preſente. Et ſur ces termes que on vouloit renvoyer ledit Peruce pour porter la reſponce, aulcuns du populaire de la ville vindrent vers le Seigneur Grand-Maiſtre qui eſtoit avecques ſes Seigneurs de ſon conſeil, & dirent comme ils eſtoyent advertys de lappoinctement qui avoit eſte faict avec le Turcq. Et comme on luy vouloit rendre la ville avecques quelques pactes, laquelle choſe a leur advis ne ſe debvoit point faire, ny auſſi ne debvoit eſtre conclue, ſans les appeller, & que de leur part ils ny conſentoyent point, & quil valloit mieulx mourir. Car ainſi comme ainſi ledit grand Turcq les feroit tous mourir comme il feiſt ceulx de Belgrado, apres quils ſe furent rendus.

Le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre apres avoir ouyes ces parolles leurs diſt gracieuſement, que touchant davoir accepte loſtre du Turcq, quil eſtoit force de le faire aux termes en quoy eſtoit la ville. Et les raiſons pourquoy on lavoit fait, le conſeil les avoit veues & debatues, tant pour leur advantaige, que pour celluy de la Religion, & que leſdictes raiſons ne debvoient point eſtre dictes ne communiquees avecques eulx: affin quelles ne fuſſent rapportees aux ennemis par aulcune maulvaiſe perſonne qui ſeroit dedans la ville. Et davoir

faict la reſponce preſtement audict Turcq ſans les appeller cē eſtoit pour le prendre de ſa parolle de paour quil ne ſe repentiſt, car ſe on les euſt appellez avant que de luy faire reſponce, la choſe euſt eſte trop longue, & entretant le grand Turcq euſt peu changer doppinion, toutesfoys ledit Seigneur leur diſt quil remanderoit vers le grand Turcq aultres Ambaſſadeurs, pour ſcavoir mieulx ſa voulente, & pour eſtre plus aſſeure de ſa promeſſe.

Alors le treſreverend Seigneur envoya deux Eſpaignols, lung nomme, frere Raymond Marquet, lautre frere Louppes, leſquels ſaillirent dehors la ville. Et adonc entra frere Paſſim premier Ambaſſadeur, & ſadreſſerent a Acmet Baſcha pour les preſenter au grand Turcq. Entrez que furent ces deux nouveaulx Ambaſſadeurs dedans le pavillon dudit Seigneur dirent que le Grand-Maiſtre avoit ouy ſa demande, & pource que ceſtoit choſe de grande importance, & quil failloit que ceſt affaire il parlaſt a tous ceulx de ſa Religion, qui eſtoient de pluſieurs nations, & auſſi avec ſon peuple, dont les ungs etoient Latins, les aultres Grecs, & que le temps par luy donne eſtoit ſi brief, quil navoit le temps de povoir parler a tant de gens, mais que ſe il vouloit donner le loyſir de parler avecques les ſuſdits, quil luy feroit en brief reſponce.

Ces parolles de nos Ambaſſadeurs ouyes, ledit grand Turcq ne dit aultre choſe, ſinon quil commanda a ſes cappitaines de recommencer les batteries, & fut ceecy le quinzieſme ou ſeizieſme dudit moys. Alors les treſves furent rompues, & tirerent nos ennemys plus aſprement que devant. Et de noſtre coſterien, ou bien peu, pource quil ny avoit point de munitions. Et cela qui y eſtoit, on le gardoit pour les aſſaulx, & pour le beſoing, nonobſtant ces batteries le grand Turcq commanda au Baſcha quil retint lung des deux Ambaſſadeurs derniers venus, & retindrent frere Marquet, & lautre fut renvoye qui eſtoit ſigne que le grand Turcq perſeveroit de vouloir avoir la ville par compoſition.

Le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre voyant la guerre commencer & les batteries plus roydes que paravant: & les ennemys dheure en heure entrer par leurs trenchees avant dedans la ville, fiſt appeller ceulx qui luy avoient dit quils ne vouloient point que la ville fuſt rendue, & qui valloit mieulx mourir. Et leur declaira quil eſtoit content de mourir avec eulx. Et quils ſe deliberaſſent de ſe bien deffendre, & de faire mieulx leur debvoir quils navoient fait le temps paſſe. Et affin que ung chaſcun fuſt adverty de ſon vouloir, car a ceſte heure la ledit Seigneur ne parloit que a troys ou quatre perſonnaiges de ſes contrediſans. Il feiſt faire une criee par toute la ville, que tous ceulx qui eſtoient tenus deſtre aux poſtes quils euſſent dy aller & de non nen bouger ny jour ny nuyt ſur peine de la vie. Et les aultres qui neſtoient des poſtes & qui eſtoient de ſon ſecours euſſent de venir a la breſche Deſpaigne la ou ledit Seigneur eſtoit continuellement. Ladicte cryee faicte chaſcun fut obeyiſſant pour ung jour ou deux.

Toutesfois ung jeune Rhodiot laiſſa ſa poſte & ſen alla a ſa maiſon, lequel le lendemain fut pendu pour avoir rompu le commandement dudit Seigneur. Nonobſtant cela peu a peu le peuple ſe ennuya & perdit le cueur & laiſſerent & poſte & breſche: enſorte que les ennemys povoient entrer ſans trouver reſiſtance, ſinon ledit Seigneur Grand-Maiſtre avecques aucuns Chevaliers & quelques gens de ſon ſecours en petit nombre. Et la nuyt ledit Seigneur faiſoit chercher gens davantaige pour faire le guet a ladicte breſche, & leur faiſoit payer ce quils vouloient.

Le ſeizieſme dudit moys une petite barque Galliegue du port de trois cens bottes ou environ venant de Candie arriva au port & eſtoit chargee de vins pour porter en Flandres. Frere Loys Dandogue Eſpaignol deſſus nomme, pour lors eſtant en Candie pour paſſer en Rhodes, trouva facon avec le ſuſdit frere Nicolle Farfan, de mettre quelque nombre de ſouldars de guerre ſur ledit navire feignant vouloir aller en Sicille. Et party que fut le navire hors du port ledit Dangogue avecque les ſouldars ſe trouva le plus fort dedans le navire & lemena en Rhodes oultre le gre des marchans, car ils ne cherchoient pas tels paſſetemps que celluy que nous avions. Leſdits vins feirent grant accroiſſement & plaiſir a tous ceulx de la ville, car il y avoit pres de deux moys que la pluſpart ne beuvoient que eaue, mais ils vindrent tart pour donner couraige aux gens de la ville.

Le dix-ſeptieſme dudit moys de Decembre: les Turcs donnerent laſſault a la Barbacane Deſpaigne. Nos gens qui eſtoient au terreplain la aupres, voyant ſi la Barbacane eſtoit perdue, que eulx ſeroient enclos & ne pouroient plus entrer dedans la ville ny avoir ſecours furent davis de laiſſer ledit terreplain Deſpaigne & ſe joindre avec ceulx de la Barbacane, parquoy y allerent & ſe trouverent au combat avec les autres, & feirent en ſorte tous enſemble avec autres gens qui vindrent au ſecours que les ennemys furent repouſſez pour ceſte fois la & mis hors de la Barbacane. Le lendemain ils vindrent avec groſſe puiſſance donner laſſault a ladicte Barbacane, & apres avoir combatu longuement voyant quil ny avoit remede de reſiſter plus aux ennemys ny de les repouſſer, nos gens ſe retirerent au mieulx quils peurent dedans la ville. Et ainſi les ennemys furent Seigneurs de ladicte Barbacane & du pied du mur quant & quant, & commencerent a picquer la muraille de la poſte Dangleterre: & par la terre & pierres tumbees dedans la Barbacane de la batterie pieca faicte contre ladicte muraille (comme a eſte dit) monterent ſur la muraille de la ville & planterent des enſeignes, mais ils ny arreſterent gueres: car lartillerie tirant de pluſieurs pars les feiſt deſloger de la, & ſe retirerent dedans la Barbacane. Et vela le troiſieſme lieu ou les ennemys picquoient la muraille pour faire breſche a leur plaiſir. Et qui vouldroit bien conſiderer les termes en quoy eſtoit la poure ville, & le grant nombre des ennemys par quatre ou cinq fois rafraichis, il pourroit bien dire & juger que la fin ne povoit eſtre que malheureuſe.

Ledit Seigneur Grand-Maiſtre ſoy voyant en ſi piteux termes, & comme a eſte dict ainſi habandonne de la plus part de ſon peuple, de rechief leur feiſt demander pourquoy ils ne faiſoient leur devoir, & pourquoy ils ne venoient mourir comme ils diſoient paravant, leſquels feirent reſponce quils voyoient & cognoiſſoient bien que la ville eſtoit perdue pour non avoir plus de munitions. Laquelle choſe paravant ils ne ſcavoient pas. Et loccaſion pourquoy ils avoient contredit a lordonnance dudit Seigneur, ceſtoit en partie pour non eſtre informez dudit deffault. Et dautre part dirent quils avoient paour que le Turcq ne tint point ſa parolle, mais cognoiſſant quil ny avoit aultre remede ſinon de attendre leur adventure & fortune, comme nous aultres de la Religion lattendions. Ils remirent le tout audit Seigneur, & quil feiſt ce que bon luy ſembleroit & ſelon quil verroit eſtre mieulx pour eulx. Toutesfois ceulx de la ville requirent audit Seigneur leur faire une grace de les laiſſer eſlire ung ou deux de entre eulx pour aller devers le grand Turcq avec ſes Ambaſſadeurs pour avoir quelque ſeurete de luy, ce que leur fut octroye. Et ordonnerent deux Ambaſſadeurs, lung eſtoit Nicolle Vergonty, & lautre Pero ſainct Grittico, Lequel allerent avec le ſuſdit frere Paſſim premier Ambaſſadeur, pour faire la ſuſdicte reſponce au Turcq. Toutesfois avant quils partiſſent ledit Seigneur Grand-Maiſtre prolongeant tant que il povoit adviſa denvoyer une lettre au grand Turcq, laquelle ſon grant pere Bayazet avoit eſcript ou fait eſcripre. Et par ladicte lettre il donnoit ſa malediction a ſes enfans & ſucceſſeurs qui entreprendroient de aſſieger Rhodes. Ledit Robert Peruce porta ceſte lettre. Et ainſi quil avoit accouſtume de faire il ſe adreſſa a Acmet Baſcha pour luy faire avoir audiance & pour preſenter ceſte lettre au Turcq. Le Baſcha veit la lettre, car la couſtume eſt a la court du grand Turq que perſonne ne luy peult parler ne donner lettre quil ne ſoit adverty premierement de ce quon luy veult dire, ou de ce quon luy eſcript. Veue que ledit Baſcha la lettre il la rompit & getta en terre & marcha deſſus diſant tous plains dinjures audit Peruce, & luy diſt quil ſen retournaſt bien toſt vers le Grand-Maiſtre ladviſant quil penſaſt a ſon affaire, & quil feiſt reſponce au grand Seigneur ſelon ce quil luy avoit mande : autrement il ne tarderoit gueres de veoir ſa douloureuſe fin. Cedit jour furent prins deux de nos gens qui portoient la terre a la Barbacane Dangleterre, auſquels ledit Acmet Baſcha feiſt coupper le nez, les doys & les oreilles, & leur donna une lettre pour porter au Grand-Maiſtre dedans laquelle y avoyt groſſes parolles & grandes menaſſes.

Apres que Peruce fut retourne frere Paſſim fut renvoye devers ledit Acmet pour ſcavoir de luy ſi le grand Turcq ſe vouldroit contenter daucune ſomme de deniers pour les frais & deſpences quil avoit fait pour ſon armee. Lequel Baſcha reſpondit que ſemblables parolles & offres dargent neſtoient point pour eſtre dictes ny preſentees au grant Seigneur ſur peine de la vie, car il regardoit plus a lhonneur que a tous les biens du monde. Et pource diſt quil ſen retournaſt, & quil

diſt au Grand-Maiſtre de faire reſponce ſe il vouloit rendre la ville ou non. Ledit Paſſim feiſt relation des parolles du Baſcha au Seigneur Grand-Maiſtre. Lequel pour le grant regret quil avoit diſſeroit toujours ſoy voyant eſtre venu a ſi douloureux termes. Nonobſtant il ſe miſt au vouloir divin, conſiderant quil ny avoyt remede quil feiſt autrement ne quil peuſt plus reſiſter a ſes ennemys, & preſſe de tous coſtez de faire appoinctement a grant regret & a douleur ineſtimable, de ſon noble cueur donna ſa parolle de rendre la ville avecques les pacts a luy preſentez qui fut le vingtieſme jour de Decembre. Et ſi par aulcuns eſtoit objice pourquoy ledit Grand-Maiſtre a rendu la ville au grand Turcq, qui la demandoit avecques pacts qui eſtoit ſigne quil eſtoit le plus foible & qui ne vouloit point combattre. A ce je reſpons premierement qui ne povoit proceder que de la miſericorde divine pour preſervation de ce poure peuple chreſtien qui a inſtigue le Turcq de ce faire. Nonobſtant quil fut adverty par aulcuns traiſtres qui eſtoient fuys de la ville au camp, que nos munitions eſtoient quaſi faillies, & quil y avoit peu de gens de guerre dedans la ville. Toutesfois ledit Turcq ne le croyoit du tout, ny donnoit foy auſſi a beaucoup de parolles quon luy rapportoit. Mais de faict penſoit que nous euſſions encore munitions pour long temps, & conſidera que ſa perſonne & tout ſon eſtat avoit deſia demeure ſix moys en pays eſtrange & ennemy, & quil failloit quil y demouraſt encore pour attendre que leſdictes munitions fuſſent faillies pour avoir la ville mieulx a ſon advantaige. Laquelle choſe ne povoit eſtre ſans grant dangier de ſa perſonne & de ſon armee, voyant auſſi quil eſtoit en cueur dyver. Penſa dautre part que il avoit perdu grand quantite des meilleurs gens quil euſt en ſon camp, & que prenant la ville daſſault il en perdroit encore beaucoup, nonobſtant que il vainquiſt. Craignant auſſi le hazard de la guerre & quil ne failliſt davoir la victoire. Sachant auſſi que la Religion avoit le chaſteau ſainct Pierre & le chaſteau de Lango & aultres places fortes. Leſquelles feroient reſiſtence avant quil les euſt prinſes & miſes en ſa main & quil y perdroit beaucoup de ſes gens ayant de lautre coſte peur que le ſecours ne vint, & finalement pource que les Baſchas & Cappitaines penſoient mieux faire leurs beſongnes prenant la ville par compoſition que par aſſault comme a eſte la verite, & par cy apres ſera dit comment. Pour ces raiſons & aultres que on pourroit alleguer ledit grand Turcq a mieulx ayme avoir la ville par compoſition : & avec party que par force. Et luy a ſouffit de chaſſer ſes ennemis mortels dentour de luy & mettre ſes pays & ſubgects en repos & ſeurete. Et a nous aultres que ſeavions notre foibleſſe & que ne pouyons plus reſiſter, nous a ſemble eſtre mieulx de ſaluer tant de menu peuple & la Religion, que nous & eulx tumber en la fureur des ennemys : car aultre choſe neuſſions faict., ſinon tempter Dieu & mourir comme deſeſperez.

Mais pour retourner au principal, apres la parolle du treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre donnee, le deſſuſdit frere Paſſim alla pour la

porter au grand Turcq, & allerent avecques luy les deux eſleus du peuple. Et tous trois enſemble ſadreſſerent a Acmeſt Baſcha. Auquel Paſſim premierement feiſt ceſte piteuſe reſponce & concluſion de rendre la ville. Nonobſtant il diſt que le peuple avoit commis deux perſonnages dentre eulx pour aller devers le grand Seigneur parler de leur affaire particulier pour avoir quelque ſeurete de leurs perſonnes, femmes, & enfans. Affin quil ne leur fuſt fait comme a ceulx de Belgrade. Ledit Acmeſt mena les trois Ambaſſadeurs devers le grand Turcq. Entrez que furent dedans ſon pavillon, frere Paſſim feiſt le raport de ſon ambaſſade, & diſt au Seigneur que le Grand-Maiſtre luy rendoit la ville, ſoubs la promeſſe de ſon imperialle majeſte avec les pacts par icelle promis. De laquelle promeſſe il ſe tenoit pour ſeur & certain. Et quil nen viendroit a moins : nonobſtant le peuple luy avoit requis de leur donner conge denvoyer vers ſa majeſte pour luy faire aucune requeſte, ce quil leur avoit octroye. Alors les deux citadins ſupplierent au grand Turcq de vouloir pour ſeurete leur faire eſlongner ſon camp de la ville, affin que ils neuſſent aulcuns empeſchemens de leurs perſonnes ou de leurs biens, & que en enſuyvant ſa promeſſe ils ſen peuſſent aller ſeurement. Le grand Turcq feit premierement dire a frere Paſſim premier Ambaſſadeur comme il acceptoit la ville. Et promettoit de rechief audit Seigneur ſur ſa foy & ſur ſon honneur de tenir ce quil luy avoit promits & quil neuſt doubte du contraire, & ſil navoit aſſez de navires pour porter ſes gens & ſon bien quil luy en bailleroit des ſiens. Et lartillerie qui eſtoit acouſtumee deſtre aux navires de la Religion quil la feroit delivrer. Quant au regard de la requeſte du peuple diſt quil feroit eſlongner ſon camp & que ceulx qui vouldroient demourer dentre eulx ſeroient bien traictez & ne payeroient droit neſung de cinq ans, ne ſeroit touche a leurs enfans, & quil vouldroit ſen aller dedans le terme de troys ans quil ſen allaſt a ſon plaiſir, & en la bonne heure.

Les parolles dudit Seigneur finies, nos Ambaſſadeurs prindrent conge de luy. Et ſortis que furent nos gens demeurerent avec ledit Acmeſt Baſcha pour avoir les lettres du contenu de la promeſſe dudit Seigneur, leſquelles furent depeſchees, tant pour le Seigneur Grand-Maiſtre & ſes Chevaliers, que pour le peuple. Les lettres deſpeſchees furent delivrees a frere Paſſim, lequel les preſenta au Grand-Maiſtre. Et touchant les gens du camp, ledit Baſcha promiſt de rechief quil le feroit ainſi que ledit Seigneur avoit commande. Et ſe leverent dehors des tranchees : & ſen alla partie des gens du camp ung mille ou environ loing de la ville. Et adonc ledit Baſcha demanda de la part du Turcq : que le Grand-Maiſtre envoyaſt au camp en hoſtage xxv. Chevaliers, dont il y en euſt deux de la Grand-Croix, & xxv. Citadins, & que ledit Seigneur envoyeroit ſeullement ung cappitaine avec troys ou quatre cens Geniſſaires pour garder la ville, puis que ſon camp eſtoit eſlongne, & ainſi fut fait. Et oultre leſdictes promeſſes, le Turcq donna douze jours de terme pour nous preparer & partir de

Rhodes,

Rhodes, leſquelles choſes accomplies, nos Ambaſſadeurs ſen retournerent, & feirent le raport au treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre de de tout ce quils avoient fait & praticque avec le grand Turcq, & avec ledit Baſcha. Et luy donnerent les lettres de ſaufconduyt pour ſen aller ſeurement. Ledit Seigneur ordonna avec ſon conſeil, les xxv. perſonaiges de la Religion, & les aultres de la ville. Et eulx ordonnez allerent au camp, la ou ils furent fort bien traictez, & gracieuſement de toutes choſes pour quatre ou cinq jours.

Sur ces termes dappoinctement, Farra Baſcha vint de terre ferme au camp avec XIIII. ou xv. mille Geniſſaires, lequel par le commandement du Turcq eſtoit alle les jours paravant aux frontieres du pays du Sofy. Mais le grand Turcq adverty que les gens de ſon camp eſtoient deſcouraigez : & quils ne vouloient plus aller aux aſſaulx, avoit mande audit Baſcha quil ſenvint en Rhodes avec ſes gens, leſquels il deliberoyt faire mettre devant aux coups comme gens frais & non eſpoventez. Si lappoinctement neuſt eſte fait qui fut œuvre divine, & miracle evident quils ne vindrent avant lappoinctement, car ſe ils fuſſent venus paravant, il eſtoit de preſumer que les choſes fuſſent paſſees aultrement, & que dappoinctement ledit Turcq nen euſt point cherche, toutesfoys Dieu la voulu ainſi, & na permis que le grand Turcq deffiſt ceſte Religion. Mais ſil plaiſt a Dieu, la perte de Rhodes ſera la deſtruction du grand Turcq & de ſa mauldicte ſecte, moyennant que les Princes Chreſtiens ſe veullent accorder & faire quelque bon appoinctement, & apres le aller trouver juſques en ſon pays.

Deux ou trois jours apres la venue dudit Baſcha, ſes Geniſſaires & les aultres du camp peu a peu ſe approcherent de la ville, & a la fin entrerent tous dedans le v. jour des XII. jours a nous donnez pour nous en aller, & rompirent le terme que le Turcq nous avoit donne. Si ce fuſt par ſon commandement ou des Baſchas je nen ſcay rien. Toutesfois il eſt bien de preſumer que les cappitaines le vouloient ainſi : neanmoins il ny eut eſpec tiree contre nous, il eſt vrai que aulcuns eurent quelques coups de baſton, & porterent quelque foix par force. Et entrerent leſdits ennemys par force dedans les maiſons du chaſteau & de la ville, & prindrent ce quils peurent ou voulurent, & deſpouillerent beaucoup de nos gens en chemiſe, & leverent les eſpees & aultres armes a ceulx qui en portoient, & en concluſion feirent bien leurs beſongnes par tout.

Apres avoir fourrage les maiſons, ils entrerent dedans les Egliſes, & pillerent ce quils trouverent, & ny eut crucifix ny ymage de noſtre Dame, ny daultres ſaints qui demeuraſt entiere. Puis apres avec grande inhumanite allerent dedans lhoſpital des poures malades que on dit lenfermerie, & prindrent toute la vaiſſelle dargent en quoy on les ſervoit. Et les levoient de leur lict, & chaſſoient dehors aulcuns avec coups de baſton. Et geterent ung de nos Chevaliers des galleries a bas, lequel mourut. Ce cruel acte faict, leſdictes canailles allerent

dedans leglise de sainct Jehan & desenterrerent les corps daulcuns Grands-Maistres qui avoient belles sepultures, & chercherent sils avoient tresor avec eulx. Apres en la ville forcerent aulcunes femmes & filles a marier, & prindrent par force tous ceulx qui avoient este baptisez, qui estoient Turcqs, premierement, fussent garsons, ou hommes: ou femmes: & les enfans diceulx aussi, & les porterent tous en Turquie, qui a este la perte de plus grande importance, & de plus de dommage que pas une des aultres.

Un jour ou deux apres lappoinctement fait Acmet Bascha vint a la bresche Despaigne parla avecques le Grand-Maistre, & apres avoir parle a luy de plusieurs choses, ledit Bascha luy dist que le grand Turcq avoit voulente de le veoir, & de parler a luy. Et pource il len advisoit & conseilloit de y aller. Ledit Seigneur le lendemain de Noel alla au pavillon du grand Turcq pour le visiter, pour estre plus asseure de sa promesse, auquel ledit Turcq feit bon & gracieulx recueil, & lui feist dire par le truchement, que la fortune a luy advenue, & que de perdre villes & seigneuries, cestoit choses commune & usitee. Et que il ne sen donnast trop de melancholie. Et quant a sa promesse quil ne se souciast de riens & quil neust paour davoir desplaisir en sa personne, mais que sans nulle doubte il sen yroit avec sa compaignie. Sur ces parolles ledit Seigneur le mercya & print conge de luy.

Deux ou trois jours apres le grand Turcq monta a cheval & vint voir les tranchees & la bresche Despaigne, & puis alla veoir la tour sainct Nicolas. Et en sen retournant entra dedans la ville, & passa par dedans le palais pour veoir le Seigneur Grand-Maistre. Et entre que fut en une salle ou les Grands-Maistres avoient accoustume de manger, il demanda ou estoit le Grand-Maistre, & dist que on le feist venir. Et ny avoit avec luy que deux personnes seullement: cestassavoir Acmet Bascha & ung jeune homme quil aymoit: & ne voulut que aultres gens y entrassent. Et quand ledit Seigneur Grand-Maistre fut venu il luy feist dire en grec par ledit Bascha quil neust pensement de rien, & quil feist ses affaires a loysir, & sil ne suffisoit du terme quil luy avoit donne pour se despescher quil en donneroit davantage tant quil vouldroit. Ledit Grand-Maistre le mercya, & dist seulement quil luy pleust tenir sa promesse. Le grand Turcq respondit quil la tiendroit & quil ny auroit faulte aulcune quil sen allast sans avoir desplaisir de personne. Ce propos finy le grand Turcq sortit du palais & alla en leglise de sainct Jehan, puis monta a cheval, & descendit du long de la grant rue du chasteau tirant a la marine: & passa par la place. Et sortant par la porte du Cosquino sen retourna en son pavillon.

Voyant un chascun les forces extortions faictes incessamment par les ennemys il ne se trouva celluy qui ne traveillast a soy despescher & faire porter si peu quil avoit dedans les navires pensant quil y feust plus seur. Toutesfois la faulce canaille gens inhumains & pleins davarice venoient de rechief dedans les navires: & prenoient par force tout ce quils povoient attraper. Et neust este que on allast vers le cap-

pitaine Acmet Baſcha linformer des maulx, & force que faiſoient ſes gens. Lequel manda incontinent dedans les navires perſonnages dauctorite pour garder telles violences il ne nous fuſt rien demeure. Ledit Baſcha feiſt auſſi donner a tous les navires victuailles neceſſaires par commandement du grand Turcq. Avec ce conſentit que on emportaſt lartillerie qui eſtoit accouſtume eſtre dedans les navires. Toutesfois pour la briefvete du temps qui nous ſurprint, ceſtaſſavoir pource que le grand Turcq debvoit partir de Rhodes dedans deux jours pour ſen retourner en Conſtantinople pour bon reſpect on laiſſa a charger toute lartillerie qui faiſoit beſoing & print on ſeulement quelques pieces, & ne penſa lon a aultre choſe ſinon a partir de la: avant que le grand Turcq ſen allaſt, pour paour que ſes gens ne nous feiſſent quelques mauvais tours.

Le premier jour du moys de Janvier le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre apres diſner monta a cheval & ſen alla devers le grand Turcq pour prendre conge de luy. Lequel lui diſt quil ſen allaſt en bonne heure & bon voyage. Et lui fiſt faire un autre ſaufconduyt pour porter avec luy par mer, pour paſſer plus ſeurement, ſi davanture il rencontroit en ſon chemin aulcuns navires des ſiens. Cela fait ledit Seigneur Grand-Maiſtre le mercia & print conge de luy, & ſen vint embarquer en ſes gallees & ſe tyra dehors du port ung peu devant la nuyt. Puys environ neuf heures au ſoir ledit jour il ſe miſt en chemin pour faire ſon voyage. La groſſe nef auſſi incontinent ſerpaſt les ancres & ſe partit du port: & pour ſe avancer laiſſa deux de ſes ancres dedans le port. Les aultres navires auſſi de la compaignie ſortirent apres & tirerent tous le chemin de liſle de Candie. Et le cinquieſme dudit moys ladicte nef arriva en une place de ladite iſle & partie des aultres navires avec elle. Et puis entra le ſeptieſme jour dedans le port de Scitie, les galleres pour avoir eu maulvais vent, tarderent plus que les navires, mais a la fin arriverent en ung port nomme Eſpinne longue en ladicte iſle, depuis ſen allerent a Caſtel principalle ville de Candie la ou eſtoit le general de la Seigneurie de Veniſe nomme meſſire Domingo Triviſan. Lequel General avec le Duc de Candye & le ſurplus des Seigneurs de la ville allerent a la marine pour recueillir ledit Seigneur Grand-Maiſtre, & le receurent avec gros honneur & courtoyſie, & le conduirent juſques en ſon logis. Ledit Seigneur arrive incontinent feiſt calfatter ſes galeres & aultres navires de ſa compaignie pour parachever ſon voyage. Et entretant que les navires ſe acouſtroient journellement il deſpeſchoit ſes affaires, & adviſa le ſainct Pere & tous les Princes chreſtiens de ſa desfortune & que ſa perſonne eſtoyt audit lieu de Candye remonſtrant en peu de parolles les choſes paſſees entre le Turcq & luy, en deliberation de les informer par Ambaſſadeurs plus au long arrive quil ſeroit en Sicile. Ledit General aulcuns jours apres larrivee dudit Seigneur Grand-Maiſtre a Caſtel, le alla viſiter en ſon logis: & ſemblablement le Seigneur Grand-Maiſtre alla veoir le General en ſa maiſon. Peu de jours apres

le General pour quelques nouvelles quil eut de la Seigneurie delibera de partir. Et avant ſon partement diſt a dieu audit Seigneur Grand-Maiſtre, & luy preſenta les gallees qui demouroient en Candye ſoubs la charge du providadeur. Et luy diſt quil les print toutes ou partie pour laccompaigner tant que bon & neceſſaire luy ſembleroit.

Party que fut le General le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre ſembarqua dix ou douze jours apres, & alla ſurgir a la Fraſquia a huyt mille de la ville : & attendit audit lieu le bon temps. Et quant il fut venu ledit Seigneur ſe leva avec les gallees, & les nefs quant & quant & commenca a faire ſon voyage pour aller en Sicile. Les nefs prindrent la haulte mer, & les gallees allerent terre a terre : & par chemin aulcuns navires par maulvais temps ſe departirent de ladicte groſſe nef, & apres ces fortunes & maulvais temps quils eurent a la fin arriverent les ungs apres les aultres en Sicile en la ville de Meſſine, les gallees a loccaſion du maulvais temps quelles eurent de mourerent a venir apres les navires environ ung moys. A la fin les galleres ariverent audit lieu de Meſſine le dernier jour Davril.

Les treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre vexe de melancholie & travaille de ſon long voyage, veſtu ſa perſonne de noir, & quaſi toute ſa compaignie entra dedans le port, & vint au pont pour deſcendre a terre. Adonc le Seigneur Hector Pignatello conte de Montelion Viceroy a lors de Sicile vint a cheval juſques audit pont avec lArcheveſque de la ville, & tous les Barons & aultres Seigneurs dudit lieu, leſquels receurent ledit Seigneur fort honnorablement & courtoyſement & le conduyrent tous juſques en ſon logis. Et ne fut pas ſans pleurs & compaſſion que eurent tous ceulx de la ville voyant le bon Seigneur ainſi deſole & avoir perdu ſon eſtat & ſeigneurie. Ledit Seigneur, apres avoir eſte aucuns jours a Meſſine eut pluſieurs briefs de noſtre ſainct Pere le Pape Adrian fort gracieux, par leſquels il le confortoit & offroit & ſe offroit de le favorir & ayder envers les Princes chreſtiens, pour luy faire avoir quelque lieu pour faire ſervice a Dieu & a la chreſtiente, comme il avoit fait le temps paſſe. Et luy manda ledit ſainct Pere quil auroit plaiſir de le veoir. Lequel comme vray fils dobedience, ſe departit de Sicile, & ſembarqua ſur la groſſe nef & partit le XXII. jour de Juing pour ſen venir a Civette viellye attendre la ce que ledit ſainct Pere & les Princes chreſtiens commanderoient de ſa religion. Party que fut ledit Seigneur de Meſſine, qui pour lors eſtoit infecte de peſte, & par le chemin moururent deux ou trois perſonnes dedans ladicte nef, qui donna grande paour & doubte a toute la compaignie. Neantmoins graces a noſtre Seigneur, & par evident miracle la choſe ne ſe eſchaufla point ny alla plus avant. Auſſi lon feiſt force de prendre port pour eviter plus grant inconvenient, & noſtre Seigneur nous donna ung petit vent a plaiſir, lequel nous porta & meiſt en ung port a huyt mille pres de Naples nomme Baye. Et incontinent apres avoir eu la licence de deſcendre en terre par Meſſeigneurs de la Sanite de Naples. Ledit Seigneur deſcendit en terre & tous ſes gens

pour eſſorer ladicte nef. Et pareillement les aultres navires. Et furent ordonnees gardes par ceulx de ladicte ſanite, pour garder que nos gens pour quelque temps ne ſe meſlaſſent avec ceulx dudit lieu, ou de Naples. Et auſſi deputerent ung lieu pour le logement dudit Seigneur & de ſa compaignie, & paſſaſmes ainſi quinze ou vingt jours ſans que ledit mal augmentaſt ou renouvellaſt graces a Dieu. Ceulx de Naples voyant que le mal ne procedoit plus avant, vindrent pratiquer avec nous & nous avec eulx. Le Seigneur Viceroy de Naples manda au Seigneur Grand-Maiſtre comme il auroit plaiſir de le veoir, ladviſant comme il avoit commandement, & expreſſe commiſſion de lEmpereur, de luy faire tout lhonneur & courtoiſie quil luy ſeroit poſſible de faire. Et pource il deliberoit de le viſiter ung jour. Le Grand-Maiſtre le mercya, & luy manda dire quil eſtoit trop loing, & quil prendroit trop de peine, mais quil yroit faire ſa devotion a noſtre Dame pie de grotte qui eſt lieu pres de la ville de Naples, & que la ils ſe pourroient veoir & parler enſemble. Laquelle choſe fut faicte, & demourerent enſemble ung jour audit lieu. Et au ſoir apres ſoupper le Seigneur Grand-Maiſtre ſe miſt ſur ſes gallees, & ſen retourna a Baye. Et dudit lieu, apres y avoyr demeure vingt-quatre ou vingt-ſix jours, il partit avec ſes galleres : & les naufs apres pour venir a Civette viellye terre dEgliſe. Les deux galleres de noſtre ſainct Pere vindrent trouver les noſtres a monte Cercello, & accompaignerent le Grand Maiſtre juſques dedans le port de Civette viellye par commandement du ſainct Pere. Le cappitaine deſdictes gallees voulut que ledit Seigneur Grand-Maiſtre entraſt le premier dedans le port avec ſa gallee. Ce quil ne voulut faire en facon du monde, mais ſuyvit la gallee du cappitaine, laquelle portoit lenſeigne de noſtre ſainct Pere.

Le Seigneur Grand-Maiſtre apres quil fut arrive au port. Apres diſner deſcendit en terre, & ceulx de la ville le vindrent recueillir, & entra dedans la ville, & ſen alla en ſon logis. Et incontinent deſpeſcha ung Chevalier nomme Chevrieres, & lenvoya devers noſtredit ſainct Pere pour le advertir de ſa venue.

Troys ou quatre jours apres ladvertiſſement. Noſtre ſainct Pere envoya de Rome leveſque de Conque, de la nation Eſpaignolle, homme de facon, & gravite pour viſiter ledit Seigneur, & pour ſcavoir comme il ſe portoit : & ſa compaignie auſſi. Et lui offrit la ville, & quil y commandaſt comme en ſa propre terre. Et quant il ſeroit un peu repoſe quil le manderoit venir a Rome : diſant quil avoit bonne voulente de le veoir & de parler a luy. Sur ces termes noſtre ſainct Pere le Pape tumba malade le VI. jour Daouſt. Et a loccaſion de ſadicte maladie la venue a Rome dudit Seigneur Grand-Maiſtre fut retardee. Toutesfois environ la fin Daouſt noſtre ſainct Pere ſe trouva mieulx, & luy manda quil ſen vint. Et le premier jour de Septembre ledit Grand-Maiſtre entra dedans Rome. Et vint au devant de luy la garde du ſainct Pere, & tous ceulx de ſa maiſon. Le gouverneur de la ville avec tous les prelats eſtans pour lors a Rome allerent au

devant dudit Seigneur hors de la ville. Pareillement tous les Cardinaulx envoyerent leurs mulles avec leurs chapeaulx comme ils ont de couſtume au devant de luy. Et apres que ledit Seigneur fut entre dedans la ville, le Duc de Seſſes Ambaſſadeur de lEmpereur le vint rencontrer a camp deſtour, & le conduyſt juſques au palais, la ou ledit ſainct Pere avoit ordonne que il fut loge pour luy faire plus dhonneur & pour parler plus ſouvent a luy.

Troys ou quatre jours apres que ledit Seigneur Grand-Maiſtre fut dedans Rome noſtredit ſainct Pere non delivre totalement de ſon mal, mais ſe trouvant ung peu allege lenvoya querir : & luy quatrieſme entra dedans ſa chambre : & avec grand reverence & humilite baiſa le pied de noſtredit ſainct Pere. Lequel feit fort bon & gracieux racueil audit Seigneur Grand-Maiſtre, & lui diſt de bonnes & aymables parolles : promettant de faire pour luy & ſa religion ce quil ſeroit poſſible. Apres ces parolles dictes, ledit Seigneur Grand-Maiſtre remerciant noſtre ſainct Pere ſe retira en ſa chambre, & depuis ceſte heure la ne parla a luy, car ledit Seigneur ſe empira en ſorteſelle, que a ſept ou huyt jours apres il mourut.

Le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre non oiſif ny endormy aux affaires de ſa Religion deſpeſcha les Ambaſſadeurs quil avoit paravant ordonnez pour aller devers Lempereur, ceſtaſſavoir le prieur de Caſtille Don Diego de Tolede de la maiſon Dalbe, & frere Gabriel Martinengo baillif de ſainct Eſtienne avec luy, leſquels ſe embarquerent a Civette viellye pour leur voyage en Eſpaigne. Les jours par avant auſſi ledit Seigneur Grand-Maiſtre avoit deſpeſche les Ambaſſadeurs pour le Roy de France. Ceſtaſſavoir le Prieur de ſainct Gilles, frere Preian de Bidoux & le deſſuſdit frere Paſſim avecques luy. Et pour le Roy Dangleterre le Seigneur Tricoplier, frere Guillaume Onaſton, & avecques luy ung Chevalier Angloys. Apresque furent faicts les obſeques de noſtredit ſainct Pere treſpaiſe. Les Seigneurs Cardinaulx entrerent en conclave le premier jour Doctobre. Et fut chief & cappitaine pour garder la porte du conclave, ledit Seigneur Grand-Maiſtre & pluſieurs Prelats & Eveſques qui furent ordonnez avecques luy pour aſſiſter a la garde porte dudit conclave comme eſt de bonne couſtume. Les Seigneurs Cardinaulx demourerent en conclave XLVIII. jours avant que lelection fuſt faicte. Et le cinquantieſme jour apres, qui eſtoit le dix-neufieſme jour de Novembre fut pronunce Pape reverendiſſime Monſieur, monſieur le Cardinal Julius de Medicis couſin germain du Pape Leon dixieſme. Et fut porte ledit jour en pontificat dedans leglife ſainct Pierre ſelon la cerimonie accouſtumee. Et le vingtſixieſme jour du moys fut couronne au lieu uſite avec grand allegrie & joye dung chaſcun, eſperant que par ſa prudence & vertu & bonne voulente mettra tranquillite, paix & amour entre les Princes chreſtiens, & generalement a toute la chreſtiente, de quoy avons bien beſoing : voyant les ennemys de jour en jour proſperer & gaigner ſur les Chreſtiens. Le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre accompaigna noſtredit

ſaint Pere en legliſe ſainct Pierre & auſſi au couronnement, puys alla baiſer le pied de ſa Sainctete, en luy recommandant ſa poure & deſolee Religion. Ledit ſainct Pere luy fiſt fort gracieuſe & aymable reſponce diſant, que en tout ce qui ſeroit en ſa puiſſance, il ayderoit, favoriſeroit & maintiendroit ladicte Religion. Et les privileges dicelles, conſidere & ſe ſouvenant bien que dicelle il avoit porte lenſeigne in minoribus. Et pour concluſion diſt quil ne permettroit point que de ſon regne ladicte Religion vint a moins ou perdition. Ledit Grand-Maiſtre en toute reverence & humilite remercia ſa Saintete. Puys luy requiſt que ſon plaiſir fuſt de luy donner audience publicque: pour narrer ſommairement a ſa Sainctete & a tous ſes reverens Meſſeigneurs du ſainct College les choſes paſſees au ſiege de Rhodes. Et en quelle maniere il a rendu ſa ville de Rhodes au Turcq pour ſa deſcharge. Non obſtant que ſa Sainctete & pluſieurs aultres Seigneurs en eſtoyent bien informez. Laquelle requeſte le ſainct Pere luy octroya, & paſſerent aulcuns jours: puys apres le dix-huytieſme jour de Decembre laudience luy fut donnee en conſiſtoire. Et ſe preſenta ledit Grand-Maiſtre en toute reverence, ceſt a dire a genoulx luy & tous ceulx de ſa compaignie, tant Frieurs, Baillifs, que Commandeurs, & Chevaliers. Et adonc pour & au nom dudit Seigneur & ſa religion frere Thomas Guichard Ribediot Viſchancelier dudit Ordre portant la croix, homme treſeloquent & des plus ſcavans en lart de Oratoire qui ſe treuve aujourdhuy ſelon ſon aage de vingt-cinq a vingt-ſix ans, feiſt une oraiſon elegante & aornee audit conſiſtoire. Laquelle contenta tant la ſaincteté de noſtre ſainct Pere & tous les Seigneurs du college que merveille. Ladicte oraiſon finie, le Grand-Maiſtre & tous nous aultres de ſa compaignie baiſaſmes le pied de noſtredit ſainct Pere.

Ladicte oraiſon eſt Imprimee en ceſte ville de Paris.

AUlcuns jours apres, ledit Seigneur Grand-Maiſtre voyant avoir deſpeſche laffaire principal pourquoy il eſtoit venu par devers le feu pape Adrian, lequel il miſt en execution avec ceſtuy cy pour laccident intervenu, penſa de ſe retirer & ſa compaignie en quelque lieu de lEgliſe pour non deſplaire aux Princes eſtans en grands diſſentions & inimitiez. Et trouva par ſon conſeil que la ville de Viterbe eſtoit la plus commode & propice ſelon le temps pour y faire ſa demeure, en attendant que les choſes ſe changeaſſent, & que les Princes veinſent en quelque bon appoinctement, pour obtenir apres ung lieu duyſant & convenable pour exercer les armes contre les ennemys de la foy chreſtienne ſelon que ſes predeceſſeurs & luy ont touſiours faict, inferant que ſi Rhodes eſtoit perdue que la Religion, c'eſtaſſavoir ſa perſonne & Chevaliers neſtoient point perdus, ny le bon vouloir venu a moins, mais plus grand que jamais de faire choſe a la louenge de Dieu, & augmentation & honneur de la Chreſtiente. Cependant ledit treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre requiſt a noſtre ſainct Pere luy

vouloir preſter ladicte ville de Viterbe pour y faire luy & ſon convent reſidence. Ce que la ſainctete du ſainct Pere luy octroya. Et luy donna juriſdition & auctorite de faire & commander audit lieu comme feroit ſa perſonne propre. Ledit Seigneur Grand-Maiſtre en toute reverence & humilite remercia noſtredit ſainct Pere le Pape, luy recommandant ſa poure religion, le ſuppliant la vouloir maintenir & garder. Et ſur ces parolles print congie de ſa Sainctete. Et partant de Rome le vingt-cinquieſme jour de Janvier ſe retira a Viterbe avecques toute ſa compaignie. Et fut receu des Seigneurs gentils hommes & Citadins dudit lieu avecques grand honneur & courtoyſie & avecques grande allegrye du peuple en general & particulier.

Finis coronat opus.

Cy fyne Lhiſtoire & Priſe de la noble & ancienne Ville & Cite de Rhodes. Faicte & compoſee par noble & excellent Chevalier frere Jacques Baſtard de Bourbon. Et par ycelluy nagueres Corrigee, Recogneue, & Augmentee tout ſelon le vray. Imprimee par le commandement dudit Seigneur. Lan Mil cinq cens vingt & ſept, le premier jour Doctobre.

CATALOGUE

CATALOGUE DES FRERES CHEVALIERS ET SERVANS D'ARMES,

Qui en 1522 ſe trouverent aux Revues qui furent faites par le Grand Commandeur & les Chevaliers d'ell' Aguila, Veſton, Balin, d'Aubin, Ricard, Chalant, Marquet & Iſcelin, Commiſſaires à ce députés, pour ſe préparer à la défenſe de Rhodes, ſous le Grand-Maître de Villiers-Liſle-Adam.

De la Langue de Provence.

FRERE Boniface d'Aluies.
Fr. Bernard de Bedons.
Fr. Philippe Broch.
Fr. Guiot de la Valette dit Pariſot.
Fr. Jean Magnan.
Fr. Antoine de Villeneuſve dit Spinoſa.
Fr. Boniface Flotte.
Fr. Bernard Caſtagnet.
Fr. Gilles de la Roque.
Fr. Philippe Vento.
Fr. Pierre de Monlaur.
Fr. Jean de la Valette dit Pariſot, qui fut depuis Grand-Maître.
Fr. Gerault de Golart.
Fr. Antoine de Caſtellane.
Fr. Eſtienne de Lioncel.
Fr. Bernard Schaès.
Fr. Eſtienne de Villeneuſve.
Fr. Poncet de Spondigliac.
Fr. Pierre de Villeneuſve.
Fr. Jacques de Felix.
Fr. Henry Manſlea.
Fr. Louis Piram.
Fr. Jean Berton.
Fr. Ives de Piram.
Fr. Gaſpard de la Paſue.
Fr. Jean Bretin.
Fr. Gotier de Bordilles dit Mentances.
Fr. Antoine de Pelegua.
Fr. Antoine Jamey.
Fr. Pierre de Baulac dit Trébon.
Fr. Georges de Buſquet dit Brelac.
Fr. Pierre Janis.
Fr. Pierre d'Eſparbes-Luſſan.
Fr. Jean de Saint-Martin.
Fr. Bertrand de Roſet.
Fr. Guyot de Salles.
Fr. Pierre de Gozon-Melac.
Fr. Jean de Buzet.
Fr. Jean de Toges-Noillan.
Fr. Ange Baudement.
Fr. Matthieu de Vintimille.
Fr. Gaſpard de Caſtelane.
Fr. Louis de Vezch.
Fr. Paſchal Broch dit Girault.
Fr. Nicolas de Paci.
Fr. Pierre Dupuis.
Fr. Poncet de Balaguier.
Fr. Dominique d'el Pozzo, ou Dupuy.
Fr. Jean de Panas.
Fr. Baltaſar Guiette.
Fr. Antoine de Menas.

De la Langue d'Auvergne.

Fr. Antoine de Grolée dit Paſſim.
Fr. Philippe de Vilanes.
Fr. Charles Brui de Parente.

Fr. Pierre Dumont.
Fr. Philippe de Ciande.
Fr. Jacques de Boſſeregl.
Fr. Antoine le Groyn dit Ville-Bouche.
Fr. Jean Tomaſſin.
Fr. Jean de Grolée.
Fr. Claude Chalant.
Fr. Louis Barel.
Fr. Jean Loup.
Fr. François de la Choglia.
Fr. Antoine de la Ligue.
Fr. François Dupuy dit Vatan.
Fr. François de Ciovens dit Bloch.
Fr. Jacques de la Barge.
Fr. Briantgrive.
Fr. Gabriel de Leſtau.
Fr. Claude de la Motte.
Fr. Theaude d'Aultung.
Fr. Jean Belum.
Fr. Georges de Vanzeles.
Fr. Jean Peret, dit Vienne.
Fr. Jean la Foreſts.
Fr. Guillaume de Ciabanolles.

De la Langue de France.

Fr. Philippe Carleau.
Fr. Philippe Petit.
Fr. François de Succeule.
Fr. Jean de Conſcheſac.
Fr. Pierre de Reale.
Fr. Jean d'Anale.
Fr. George Cortignon.
Fr. George Morrier.
Fr. Marc le Cornu.
Fr. Jean de Liques.
Fr. Gabriel de Luſanne.
Fr. Jean de Monteaux.
Fr. Charles de la Barre.
Fr. François du Palais.
Fr. Olivier de Briſſac.
Fr. Joachim de Beuvan, dit la Beſſiere.
Fr. Pierre le Noncourt.
Fr. Eutrope de Carlieres.
Fr. Triſtan de Stretel.
Fr. Guillame Bataille.
Fr. Charles d'Apreſmont.
Fr. Jean de Saint-Guillin.
Fr. Pierre Picart.
Fr. Antoine de Lion.
Fr. Joachim de Cluis.
Fr. Jacques Baudet.
Fr. Amedée Pinſſon.
Fr. Jacques de la Fon-le-bon.
Fr. Pierre Quartier.
Fr. Charles le Sart.
Fr. Claude de la Sangle, depuis Grand-Maître.
Fr. Jacques de la Bierne.
Fr. Jean du Chier.
Fr. Jean Cortignon.
Fr. Philippe de Viron.
Fr. Joachim de Mortemar.
Fr. Adrien de Saint Phale.
Fr. Pierre Spifame.
Fr. Marc de Vieux-Maiſon.
Fr. Gilbert Combault.
Fr. Louis d'Obeterre.
Fr. Antoine Quiret.
Fr. Jean d'Omieres.
Fr. Pierre Daumont.
Fr. Mathurin de la Broſſe.
Fr. Artus de Golart.
Fr. Antoine du Bois.
Fr. Joſſe de Baliud.
Fr. Pierre Pitoys.
Fr. Claude Lucas.
Fr. Louis de la Vallée.
Fr. Denis de Vieux-Chatel.
Fr. Antoine de Carini.
Fr. Chriſtofle d'Anſienville.
Fr. Jean Potier.
Fr. Florent Givreau.
Fr. Pierre Thiuſt.
Fr. Emeri de Bonnaire.
Fr. Claude Guiles.
Fr. Denys Botoneau.
Fr. Michel Forben.
Fr. Jean Dupuis.

De la Langue d'Italie.

Fr. Louis Provana.
Fr. Gabriel Semiomo.
Fr. Baptiſte Spinola.
Fr. François Romagnano.
Fr. Gaſpard Breſſone.
Fr. Georges de Montafia.
Fr. Hierome Ajazza.
Fr. Charles Begiamo.
Fr. Pierre-Jean Malvezzi.
Fr. Nicolas de Marcheſi Dancifa.
Fr. Barthelemi Beccuti.
Fr. Jean-Antoine Turcietto.
Fr. Barthelemi Spinola.
F. Georges Vagnone.
Fr. Antoine Caſſiglione.
Fr. Auguſtin Avogadro.
Fr. Philippe Féa.
Fr. Georges du Mont.
Fr. Baptiſte Schitteſe.
Fr. Barthelemi Invives.
Fr. Boniface de la Morée.
Fr. Scipion Parente.
Fr. Jacques Vaſco.
Fr. Philippe de Savoye.
Fr. Louis Balbiano.
Fr. Philippe Pilli.
Fr. Thomas Gregoire.
Fr. François Narro.
Fr. François Nibbia.
Fr. Jean-Antoine Peſcatore.
Fr. François Canco.
Fr. Jacques Doria.
Fr. Louis de Caſtagnole.
Fr. Jean-Antoine Solurs.
Fr. Marc-Antoine Avogadro.
Fr. Thomas de Montafia.
Fr. Caliſte de la Luſerne.
Fr. Proſper Dancia.
Fr. Jean Moffa.
Fr. Auguſtin de Vintimille
Fr. Jean Marie Inviciati.
Fr. Alphonſe Rodrigues de Madrigal.
Fr. Baptiſte Urſin.
Fr. Alexandre Macedonio.
Fr. François Ajazza.
Fr. Roland de Piobes.
Fr. Conrard de Vagnone.

De la Langue d'Arragon, Catalogne & Navarre.

Fr. Hugues Copones.
Fr. Michel Arengo.
Fr. Jeannot de Villatorta.
Fr. Vendura Coſcon.
Fr. Bernard de Marquet.
Fr. Onuphre de Monſuar.
Fr. Berenger Gliori.
Fr. Alphonſe de Mur.
Fr. Michel Doreglies.
Fr. Jerôme Davier.
Fr. Gabriel-Jerôme Rafaello.
Fr. Onufre Montalto.
Fr. Alamain Dalmain.
Fr. Pierre Seldam.
Fr. Jean Chultes.
Fr. Thomas Seſala.
Fr. Dom Honoré de Mendozza.
Fr. Jerôme Ferrera.
Fr. Fernand-Peres de Varais.
Fr. Louis Sobraris.
Fr. Martin-Jean de Cherere.
Fr. Louis de Villeneufve.
Fr. Beni Michel Sacat.
Fr. Dom Louis de Gorea.
Fr. Jerôme de Pampelone.
Fr. Calceran Pegera.
Fr. Jean François Forchet.
Fr. Jerôme Coſcon.
Fr. Jerôme Auguſtin.
Fr. Jerôme d'Aldouera.
Fr. Garcia Cortez.
Fr. Lopez Cerdan.
Fr. Laurent de Conſolions.
Fr. Jerôme Puge d'Orſela.
Fr. Pierre Fernandez de Felices.
Fr. Michel Villano.

Fr. Michel Cozida.
Fr. Jean de Rozanes.
Fr. Jean de Monſuart.
Fr. Bernard Deſpleta.
Fr. Chriſtolphe Frontin.
Fr. Jean de Corberan.
Fr. Louis Salzedo.
Fr. Louis de Montalte.
Fr. Jean Amat.
Fr. Ambroiſe de Villanova.
Fr. Pierre Seſala.
Fr. Martin de Baroſpe.
Fr. Jean de Marimont.
Fr. Michel de Sagues.
Fr. Laurent Palau.
Fr. Antoine de Sanctes.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Jean Ranſon.
Fr. Guillaume Tueſt.
Fr. Nicolas Uſel.
Fr. Gilles Roſel.
Fr. Thomas Remberton.
Fr. Oct de Montſelli.
Fr. Jean Soty.
Fr. George Emer.
Fr. Nicolas Ruberti.
Fr. Georges Aſfelz.
Fr. Michel Roux.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Philippe Felin.
Fr. Jean Pichioſort.
Fr. Lop de Monſmeſtre.
Fr. Conrard Slicter.
Fr. Loup de Pernanza.
Fr. Julien Rays.

De la Langue de Caſtille & de Portugal.

Fr. Philippe Alphonſe.
Fr. Fernand Soler.
Fr. Antoine de Cardenas.
Fr. François Farfan.
Fr. Dom Alfonſe de Tolede.
Fr. Baltar Pinto.
Fr. Antoine de Bretto.
Fr. Conſalues Cervantes.
Fr. Jean d'Almaras.
Fr. Georges de Ragugio.
Fr. Chriſtolphe Brociero.
Fr. Sebaſtien de Fana.
Fr. Pierre Vaſquez.
Fr. Georges Correa.
Fr. Louis de Velaſco.
Fr. Diego de Torrez.
Fr. Galgor de Quinrones.
Fr. Gaſpard de Lorenzana.
Fr. Louis de Cardenas.
Fr. Dom Jean de Vinero.
Fr. Ferrand Codinges.
Fr. Alvare Farfan.
Fr. Pero Nome.
Fr. Antoine Vivero.
Fr. Alvare Romero.
Fr. Ferrand de Bracamonte.
Fr. Dom Philippe Darilitano.
Fr. Diego Manrique.
Fr. Gil de Barboſa.
Fr. Antoine d'Almeïda.
Fr. Dicgonti Nunnez.
Fr. Aries Maldonado.
Fr. Dom Martin Dacugna.
Fr. Jerôme de Cayés.
Fr. Sancho Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. Pierre Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. François de Valdez.
Fr. Jean Aries.
Fr. Dom Charles Dariliano.
Fr. Dom Alfonſe Enriquez.
Fr. Ferran de Mara.
Fr. Louis de Torrienſe.
Fr. Martin de Vilalbos.
Fr. Diego Dalmarez.
Fr. Pierre Teſſiera.
Fr. Dom Philippe Dariliano.

Fr. Triſtan Gomez de Olivier.
Fr. François Suarez.
Fr. Jean Daraguſo.
Fr. Henry Perrera.
Fr. François Rebelo.
Fr. Antoine d'Acugna.
Fr. Dom Diegue de Caſtro.
Fr. Conſalue de Medina.
Fr. Ferrand de Torrez.
Fr. Chriſtolphe Zernache.
Fr. Alphonſe de Steniga.

Outre tous ces Chevaliers qui paſſerent en reveue, il y en avoit encore treize deſtinez pour la défenſe de la Tour de ſaint Nicolas.

SÇAVOIR:

Le Commandant, Frere Louis du Erlianot.
Fr. Joachim Cortez.
Fr. Jean Landreneu.
Fr. Baptiſte de Luans.
Fr. Jean de Baron.
Fr. Marc Vergenu.
Fr. Pierre Panatier.
Fr. Jean Punyer.
Fr. François Buet.
Fr. Jean de Villers.
Fr. François de Lion.
Fr. François Roſen.
Fr. Eſtienne de Vonſeles.

TABLE

Des Matieres contenues dans le ſecond Volume.

A

ACHMET GEDUC demande juſtice à Mahomet II. de l'injure faite à ſa femme par Muſtapha, fils de ce Sultan, 277. contribue à faire reconnoître Bajazet II. 334. qui le fait Commandant général de ſon armée, 335. Il défait Zizim, 336. entre en négociation avec le Grand-Maître, 348. témoigne ſon indignation du traité fait avec la Religion, 353. Cauſes & particularités de ſa mort, *ibid. & ſeq.*

Achomat, fils aîné de Bajazet II. ſon caractere, 412. La prédilection de ſon pere pour lui, cauſe la perte de l'un & de l'autre, 413.

Aiazzo, ville de Cilicie, dans le port de laquelle la flotte Egyptienne eſt battue par celle de la Religion, 403. *& ſeq.*

Albanie, ſa ſituation, 222. Révolution qui y arrive, *ibid. & ſeq.*

Alexandre V. élû par les Cardinaux à Piſe, après la dépoſition de Benoît XIII. & de Gregoire XII. 173. S'applique à former une ligue contre les Turcs, *ibid.* & à éteindre le Schiſme dans l'Ordre de S. Jean, 174. *& ſeq.* Sa mort, dont Jean XXIII. ſon ſucceſſeur eſt ſoupçonné, 177.

Alexandre VI. comment il parvient à la Papauté, 372. Tableau de ſes

mœurs & de ſon gouvernement, *ibid.* & 375 392. 393. Il renferme Zizim au château ſaint Ange, moyennant une groſſe ſomme qui lui eſt payée par Bajazet, 372. met ſa vie à l'enchere, 373. 374. ſe précautionne contre l'arrivée de Charles VIII. & ſe renferme lui-même au château ſaint Ange, *ibid.* & *ſeq.* Tout le monde demande juſtice de ſes crimes, 375. Il trouve le moyen de faire un traité avec le Roy, 376. Fait empoiſonner Zizim pour tenir ſa parole au Turc, & contre celle qu'il avoit donnée à Charles VIII. 377. Forme une ligue contre ce Prince, 379. Ses violences à l'égard de la Religion, qui lui en fait faire des plaintes par Ferdinand Roy d'Arragon, 381. Il forme une ligue puiſſante contre le Turc, 383. & n'y contribue en rien, 385. 386. Il travaille à élever la fortune du Cardinal de Borgia ſon fils, le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde après lui, 376. 386. Renouvelle ſes injuſtices à l'égard de l'Ordre, dont le Grand-Maître lui en écrit fortement, mais inutilement, 388. Périt après un aſſés long Pontificat, par l'inſtrument ordinaire de ſes cruautez, 392. 393.

Alexandrie, priſe & pillée par le Grand-Maître Berenger, & le Roy de Chypre, 66. & *ſeq.* Qui ſont contraints d'abandonner leur conquête, 68.

Allemagne, [Le grand Bailli d'] ſon établiſſement, & ſes fonctions, 201. 202. Cette dignité eſt attachée à la langue d'Allemagne, 252.

Allemand de Châteauneuf, [Frere Albert] grand Commandeur de Chypre, favoriſé par le Grand-Maître Foulques de Villaret, 8. 9.

Amaral [André d'] Portugais, Commandeur de la *Vinacreux*, eſt fait Commandant des Galéres de la Religion: ſon caractere, 403. ſon attachement opiniâtre à ſon ſentiment, 404. La part qu'il a à la victoire navale ſur les Sarraſins dans le Golphe d'Aiazzo, 405. 406. outré du refus qui lui eſt fait de la grande Maîtriſe, il conſpire contre la Religion, & traite avec Soliman, 422. *& ſeq.* Suites de ſa trahiſon, 437. 438. 473. 494. Elle eſt enfin découverte, 499. Il eſt arrêté, condamné à mort, & executé, 500. *& ſeq.*

Amboiſe, [Emeri d'] frere du Cardinal de ce nom, eſt élu Grand-Maître, 391. Marques d'eſtime pour ce Prince, de la part de Charles VIII. 393. tient un Chapitre général pour prévenir les deſſeins de Bajazet ligué avec le Soudan d'Egypte, 394. *& ſeq.* Fait remporter à ſon ordre pluſieurs avantages, & même une victoire navale ſur celui-ci, 400. *& ſeq.* Fait un ſaint uſage de ſes biens, meurt: ſon éloge, 407. 408.

Amiral, Dignité de l'Ordre attachée à la langue d'Italie, 252.

Amurat I. frere & ſucceſſeur de Soliman: ſes grandes conquêtes, 75. 76. Eſt poignardé par un eſclave, 114.

Amurat II. fils & ſucceſſeur de Mahomet I. & un des plus grands Princes Ottomans, 193. ſes conquêtes; ce qui l'empêche de les porter plus loin, *ibid.* 194. Il approuve l'entrepriſe du Sultan d'Egypte ſur Rhodes, 206. S'empare de l'Albanie, 222. & la perd par la réſolution de Scander-Berg ſon favori, & l'heritier légitime de cet Etat, 223. Quatre de ſes armées y ſont défaites par ce Prince, 224. Il y vient en perſonne accompagné de ſon fils Mahomet, qu'il s'étoit

assocíé, & prend quelques places qui lui coutent cher, 225. traite avec les Venitiens, & le Grand-Maître de Lastic, *ibid.* assiége inutilement Croye, & est battu, *ibid.* Sa mort regrettée des Chrétiens mêmes, 226.

Amurat, fils du Sultan Zizim, se fait Chrétien, & est entretenu par la Religion à Rhodes, 411. où il est réduit à se cacher dans quelques débris de maisons, lorsque les Chevaliers en sortirent, 528. 529.

Angleterre [La langue d'] possede la dignité de Turcopolier, 252.

Archangel, bourg où le Grand-Maître de Milly fait construire un fort, 243.

Arménie [Constant Prince d'] demande du secours aux Chevaliers de Rhodes, & l'obtient, 46. 47.

Arragon [La langue d'] qui comprenoit d'abord l'Espagne & le Portugal, mais dont les Castillans & les Portugais furent ensuite séparez pour faire une huitiéme langue, possede la dignité de grand Conservateur, 252.

Aubusson [Le Commandeur d'] de la langue d'Auvergne est envoyé en ambassade en France pour demander du secours à Charles VII. contre Mahomet II. 233. en obtient des secours d'argent, 237. est fait sur-Intendant des fortifications de l'Isle de Rhodes, 265. est envoyé au secours des Venitiens dans l'Isle de Négrepont, 267. Devient Grand Prieur d'Auvergne, & enfin Grand-Maître, 279. 280. Ses premiers soins, 281. Il termine prudemment quelques démêlez avec les Venitiens, *ibid.* Il rachete quelques prisonniers, 284. convoque un Chapitre général, & ordonne à tous les Chevaliers de se rendre à Rhodes, 286. convient d'une suspension d'armes avec Mahomet II. 291. fait un traité avantageux avec le Soudan d'Egypte, & le Roy de Thunis, 292. *& seq.* est revêtu de l'autorité souveraine dans le Chapitre général, 295. pourvoit à la défense de Rhodes menacée d'un siege, *ibid. & seq.* Son origine, 297. défere à la priere du Conseil à Antoine d'Aubusson son aîné, le commandement général des armes, 298. signale son courage & sa prudence au siege de Rhodes, qu'il fait enfin lever au Bacha Paleologue, 305. *& seq.* entre dans la ligue contre Bajazet II. 339. accorde à Zizim un azyle dans Rhodes, 343 *& seq.* d'où il le détermine à passer en France : ses motifs en cela, 347. *& seq.* Entre en négociation avec le Sultan, *ibid.* Ses suites 352. Quel usage il faisoit du pouvoir qu'il avoit sur la personne de Zizim, 364. convient avec Innocent VIII. de le faire conduire à Rome ; articles du Traité, par l'un desquels le chapeau de Cardinal lui est promis, 364. *& seq.* Sa consternation à la nouvelle de la mort de Zizim, 377. Il est prié par Charles VIII. de conduire son entreprise contre les Turcs, qui n'a point de suites : 378. fait faire par Ferdinand Roy d'Arragon des plaintes au Pape Alexandre VI. de sa conduite à l'égard de l'Ordre, 381. *& seq.* Louis XII. le détermine par une lettre obligeante à entrer dans la ligue contre le Turc, formée par Alexandre VI. 383. *& seq.* Il tâche inutilement de la ranimer, 386. Bannit les Juifs de l'Isle de Rhodes, 387. rétablit la modestie dans les habits, *ibid.* 388. Ecrit fortement au Pape, dont les inju-

ſtices à l'égard de l'Ordre avoient recommencé, *ibid.* meurt de chagrin de n'y pouvoir remedier : ſon éloge, 389. réflexions ſur ſes ſucceſſeurs, 408.

Aubuſſon. [Antoine d'] Vicomte de Monteil, & frere aîné du Grand-Maître de ce nom : ſon origine, 297. Il reçoit le commandement général des armes, 298. Se diſtingue au ſiege de Rhodes, 305. *& ſeq.* aſſiſte à l'entrée de Zizim à Rome, 369.

Auvergne [La langue d'] poſſede la dignité de grand Maréchal : conteſtations à ce ſujet, 251. *& ſeq.*

B

BAJAZET fils & ſucceſſeur d'Amurat I. ſe défait de Giacup ſon frere, 114. Son caractere & ſes conquêtes, 115. il bloque Conſtantinople : eſt ſurnommé le foudre ou la tempête 116. épargne Delphes, *ibid.* Ses projets ſur l'Italie, 117. Ligue puiſſante formée contre lui, 113. 117. Il la laiſſe s'affoiblir par les diviſions & la débauche, 119. Vient au ſecours de Nicopolis, 120. où il défait les ligués, & fait un grand nombre de priſonniers, 121. *& ſeq.* Tourne ſes armes contre les Chrétiens Grecs, & aſſiege Conſtantinople dans les formes, 128. rejette avec mépris & ménaces les préſens de Tamerlan, 132. La priſe de Sebotte par celui-ci, & la mort indigne de ſon fils le mettent en fureur, 135. Il leve le ſiege de Conſtantinople, & rencontre les Tartares auprès d'Ancyre, 136. Marque ſinguliere de ſa tendreſſe pour ſon fils, *ibid.* perd la bataille en partie par trahiſon, & eſt livré à Tamerlan, 137. comment il en eſt reçu & traité, 137. *& ſeq.* Sa mort 139. Ses enfans ſe rétabliſſent après la mort de Tamerlan, 150. Il s'éleve entre eux des guerres civiles, 191.

Bajazet II. fils & ſucceſſeur de Mahomet II. ſon caractere, 333. 412. eſt proclamé Empereur par le crédit & l'habileté de quelques Bachas, 334. Donne le commandement général de ſon armée à Achmet, qui défait Zizim ſon frere & ſon concurrent, 335. 336. auquel le Sultan offre une province dans l'Aſie, 338. lui fait faire encore de nouvelles propoſitions, qu'il rejette auſſi fierement, 341. fait propoſer un Traité au Grand-Maître, 348. & le ratifie ; ſes articles, 352. ſe défait d'Achmet, comment & pourquoi, 351. *& ſeq.* Envoye au Grand-Maître des reliques de ſaint Jean-Baptiſte patron de l'Ordre, 361. & des Ambaſſadeurs à Charles VIII. au ſujet de Zizim qui étoit dans ſes Etats, 367. lui offre toutes les reliques qui ſe trouveroient dans l'étendue de ſon Empire, & la Couronne de Jeruſalem, s'il réuſſiſſoit à en chaſſer les Sarraſins, *ibid.* Son Ambaſſadeur n'obtient pas même audience du Roy, 368. paye quarante mille ducats par an à Alexandre VI. pour tenir Zizim renfermé, 372. & lui en promet trois cens mille pour l'en défaire entierement, 374. Le Pape lui tient parole en faiſant empoiſonner ce Prince, 377. Il oblige les Venitiens à la ſollicitation du Pape, à ſe liguer contre Charles VIII. 379. Ligue formée contre lui, 383. Ses ſuites, 385. Les Venitiens, & le Roy de Hongrie traitent avec lui, 386. Il ſe ligue avec le Soudan d'Egypte contre l'Ordre de ſaint Jean, 394. *& ſeq.* Suites peu avantageuſes de cette ligue, 397. *& ſeq.* Diſſentions entre ſes trois enfans

enfans : leurs caracteres, 412. Selim le dernier, monte ſur le trône par le crédit des Janiſſaires, & ſe défait de ſon pere & de ſes freres, 413.
Baillis Conventuels. Reglement à leur ſujet, 19. *Grand-Bailli.* Voyez *Allemagne.*
Banneres. Magiſtrats Romains pendant l'abſence des Papes, 89. Ils penſent à rétablir le Gouvernement républicain, *ibid.* Sollicitent le retour de Gregoire XI. à Rome, & en témoignent de la joye, 92. 94. Prennent des meſures violentes après ſa mort pour l'élection d'un Pape Italien, & l'intronisation d'Urbain VI. 99. *& ſeq.*
Batailles de Smirne entre les Chrétiens ligués, & les Turcs qui ont chacun leur tour, 37.
Dans l'Armenie entre le Roy ſecouru des Chevaliers, & les Sarraſins qui la perdent, 47.
Dans la Romanie, entre Jean Paleologue & Amurat I. qui la gagne, 75.
De Nicopoli, entre les Chrétiens ligués qui y ſont défaits, & Bajazet I. 123.
De Stella, entre Bajazet & Tamerlan qui demeure victorieux, 136.
Entre les enfans de Bajazet, dont Mahomet I. le dernier de tous reſte ſeul victorieux, 191.
Entre Janus Roy de Chypre ſecouru des Chevaliers de ſaint Jean, & le Sultan d'Egypte qui la gagne, 197.
Entre l'armée Egyptienne, & les Chevaliers de Rhodes qui la gagnent, 215.
De Belgrade, gagnée par Huniade Roy de Hongrie ſur Mahomet II. 238.
Entre Mahomet II. & Uſſun Caſſan Roy de Perſe qui la perd, 276.
Entre Bajazet II. & Zizim ſon frere qui la perd, 336.
Entre Charles VIII. & les liguez qui ſont battus 380.
Entre Selim & Iſmael Roy de Perſe qui eſt vaincu, 414.
Entre Soliman II. & Gazella qui eſt défait, 417.
Bataille navale d'Embro, entre la Religion & les Turcs qui ſont battus, 45. 46.
Entre la Religion & Orcan ſucceſſeur d'Ottoman, qui la perd, 114.
Devant Rhodes, entre la flotte Egyptienne, & celle de l'Ordre de ſaint Jean qui la gagne, 208.
Dans le port d'Ajazzo entre la flotte Egyptienne & celle de la Religion, qui la bat, 403.
Belgrade aſſiegée par Amurat I. & enſuite par ſon fils Mahomet II. qui ſont obligés d'en lever le ſiege après une perte conſiderable, 237. *& ſeq.* & par Soliman II. 421. ſa ſituation & ſes fortifications, *ibid.* Sa priſe, 428.
Benoît XII. reçoit des plaintes de la conduite des Chevaliers de Rhodes, 31.
Benoît XIII. ſucceſſeur de Clement VII. eſt reconnu par le Grand-Maître de Naillac, 170. eſt declaré Schiſmatique & dépoſé aux Conciles de Piſe, 172. & de Conſtance, 183.
Berenger [Raimond] Grand-Maître, prend Alexandrie de concert avec le Roy de Chypre, & s'en retire chargé de butin, 66. *& ſeq.* Veut abdiquer ſa dignité, 69. ſa mort, 72.
Beſans, monnoye d'or évaluée à vingt-un ſols trois deniers, 9.
Biandra [Jean de] Prieur de Lombardie, eſt fait General de la flotte

chrétienne qui prend Smirne, 36. 37. Perd cette qualité par l'arrivée du Dauphin de Viennois, 40. Et la recouvre par le crédit du Grand-Maître de Gozon, 45. Remporte une victoire complete sur les Turcs proche d'Embro, *ibid. & ſeq.*

Blanchefort, [Guy de] neveu du Grand-Maître d'Aubuſſon, eſt chargé de conduire le Prince Zizim en France, 351. Devient grand Prieur d'Auvergne, 365. & enfin Grand-Maître, 408. eſt rappellé à Rhodes par les nouvelles d'un armement des Turcs, & meurt en chemin, 410.

Borgia [Le Cardinal de] appellé depuis Duc de Valentinois, bâtard d'Alexandre VI. le plus méchant homme de ſon tems après ſon pere, 376. eſt donné en ôtage à Charles VIII. qu'il ſuit au Royaume de Naples avec la qualité de Légat, *ibid.* eſt ſoupçonné de l'empoiſonnement du Prince Zizim, 377. eſt revêtu par ſon pere de pluſieurs dignités de l'Ordre, 381. Eleve ſa fortune ſur celles des premieres Maiſons d'Italie, 385. *& ſeq.* penſe périr par le crime qui emporte le Pape ſon pere, 393.

Boſio, Frere ſervant eſt chargé de faire une recrue & des proviſions de vin dans Candie, & y réuſſit, 438. 439. Il en ramene auſſi un habile Ingénieur, nommé *Gabriel Marrinengue*, ibid.

Boucicaut [le Maréchal de] contribue au mauvais ſuccès de la ligue contre Bajazet 119. *& ſeq.* Eſt fait Gouverneur ou Viceroi de Genes, 156. Rend en cette qualité de grands ſervices à cette République dans l'Iſle de Chypre, 157. *& ſeq.* Fait quelques conquêtes ſur les côtes de Syrie, 158. conſent au Traité ménagé par le Grand-Maître de Naillac avec le Roy de Chypre, 160. *& ſeq.* Court de nouveau les côtes de Syrie & de Paleſtine avec le Grand-Maître, 162. *& ſeq.* Il eſt traverſé par les Venitiens, 165.

Brigitte [Sainte] ſollicite Gregoire XI. de retourner dans ſon Egliſe, 92.

Burſe capitale des Etats de Bajazet, 116. eſt priſe ſur les Mogols par Joſué ſon fils, 191. Zizim s'en empare après la proclamation de Bajazet II. ſon frere, 335.

C

CAIRBERG eſt fait Gouverneur d'Egypte par Selim, 414. informe Soliman II. de la révolte de Gazelle, dans laquelle il ne veut pas entrer, 416.

Calixte III. chef de la ligue contre Mahomet II. 236. Ne réuſſit pas à y faire entrer Charles VII. *ibid.*

Campſon-Gauri, Soudan d'Egypte. *Voyez* Egypte.

Canalé Commandant de la flotte Venitienne, abandonne honteuſement les Chrétiens aſſiegez dans l'Iſle de Negrepont par Mahomet II. 268.

Candie, retraite des Chevaliers de Saint Jean après la priſe de Rhodes, 528.

Capſe Commanderie fondée par le Grand-Maître d'Heredia, 110. Son corps eſt porté dans l'Egliſe 111.

Caraman, [Le] Prince de Cilicie, éprouve la fureur des armes d'Amurat II. 193. Se ligue avec Zizim contre Bajazet : ſuites de cette ligue, 339.

Caramandre [Boniface de] eſt nommé par Boniface IX. Lieutenant Général de l'Ordre, après la mort de Caracciolo, 111.

Cardinaux. La plûpart s'oppoſent au retour du Pape Gregoire XI. à Rome, 93. Sont avertis par ce Pape à l'article de la mort, de ſe défier des révélations prétendues dont on l'avoit ébloui, 99. Eliſent Urbain VI. par la violence des Bannerets, après des proteſtations autentiques, 101. Eliſent à Fondy Clement VII. après le recouvrement de leur liberté, 104. Font promettre dans tous les Conclaves à chaque nouveau Pape, de renoncer au Pontificat, ſi le bien de la paix le demandoit, 171. aſſemblent un Concile Général à Piſe pour l'extinction du Schiſme, 171. Eliſent Alexandre V. 173. Suites de cette élection, 177. Ils éliſent à Conſtance après la dépoſition ou l'abdication de trois Contendans, Martin V. 183. 184.

Caretto [Fabrice] Commandeur de la langue d'Italie, un des premiers Chevaliers de la Religion, ſe diſtingue au Siege de Rhodes, 310. *& ſeq.* Eſt fait Amiral, & Procureur Général de l'Ordre à Rome, 409. & enfin Grand-Maître, 411. Tient un Chapitre général pour pourvoir à la défenſe de Rhodes en cas d'un ſiege, 411. Forme une ligue avec Iſmael Roy de Perſe contre Selim, 414. Secourt Gazelle dans la révolte contre Soliman II. 417. Fortifie Rhodes, & y fait des proviſions, 420. Sa mort: ſon éloge, 422. Troubles au ſujet de ſon ſucceſſeur, *ibid. & ſeq.*

Carracciolo [Richard] Grand Prieur de Capoue eſt ſubſtitué en la place d'Heredia, par Urbain VI. 104. 105. Fonde le Monaſtere de ſaint Jean à Florence, 110.

Caſtillans, création d'une nouvelle langue en leur faveur, 253. Elle poſſede la dignité de grand Chancelier, *ibid.*

Caſtriot [Jean] Roy d'Albanie, traite avec Amurat II. à qui il donne ſes enfans en ôtage, 222. Ce qu'ils devinrent, 223.

Catherine de Sienne [Sainte] obtient de Gregoire XI. la révocation de la Bulle d'excommunication contre les Florentins, 91. & ſon retour à Rome, 92. 93. dont il ſe repent bien-tôt, & de s'être laiſſé ébloüir par des révélations prétendues, 99.

Cœur [Jacques] Marchand François, & depuis Tréſorier de Charles VII. Roy de France, 216. Service qu'il rend à l'Ordre de ſaint Jean, 217.

Chancelier [Grand] Dignité de l'Ordre attachée à la langue de Caſtille, 253.

Chapitres Généraux de l'Ordre de Saint Jean, tenus :

A Montpellier par le Grand-Maître de Villeneuve, 19.
A Rhodes, par le Grand-Maître de Pins, 65.
A Rhodes, par le Lieutenant du Grand-Maître d'Heredia, 105.
A Valence, &c. par le Grand-Maître d'Heredia, 109.
A Aix, par trois differens Prieurs, 176.
A Rhodes, par le Grand-Maître de Naillac, 189.
A Rhodes, par le Grand-Maître Flavian, 200.
A Rhodes, par le Grand-Maître de Laſtic, 215.
A Rome, par le Grand-Maître Zacoſta, 262.
A Rhodes, par le Grand-Maître des Urſins, 279.
A Rhodes, par le Grand-Maître d'Aubuſſon, 294.
A Rhodes, par le Grand-Maître Caretto, 411.

Charles V. Roy de France diſſuade

Gregoire XI. de repaſſer en Italie, 93.
Charles VI. Roy de France, Chef principal de la ligue contre Bajazet, 117. 118. Donne le commandement de ſon armée compoſée des principaux Seigneurs au Comte de Nevers, 117. Suites de cette ligue, 118. *& ſeq.*
Charles VII. n'entre point dans la ligue contre Mahomet II. malgré les menaces de Calixte III. 236. Fournit cependant des ſommes conſiderables à ce ſujet, 237.
Charles VIII. refuſe audience à l'Ambaſſadeur de Bajazet: par quel motif, 367. Eſt peu touché des reliques & de la Couronne de Jeruſalem qu'il lui promet, *ibid.* 368. Conſent au tranſport de Zizim à Rome à certaines conditions, *ibid.* Pourquoi il s'intereſſe à ſa conſervation, 370. Ses droits ſur l'Empire de Conſtantinople & le Royaume de Naples, *ibid.* 371. Il paſſe en Italie, & arrive à Rome où Alexandre VI. ſe renferme au Château Saint-Ange, 375. Fait un Traité avec ce Pape qui s'oblige à lui remettre Zizim, 376. S'empare du Royaume de Naples, 378. Ecrit au Grand-Maître touchant ſon entrepriſe contre les Turcs, dont il vouloit le prendre pour guide, *ibid.* eſt arrêté au milieu de la conquête du Royaume de Naples, par une ligue formée contre lui à la ſollicitation du Pape, *ibid. & ſeq.* Charge les ligués qui s'oppoſoient à ſon paſſage, & arrive en France, 380. Donne au Grand-Maître d'Amboiſe des marques d'eſtime, 393.
Château-neuf [Jean de] Commandeur d'Uſez remet à l'Ordre quelques Iſles dont il étoit Bailli, 242.
Chypre. Les Génois y font une deſcente; à quelle occaſion, 155. ils aſſiegent & prennent Famagouſte, & y ſont maintenus par un Traité, *ibid. & ſeq.* Grande révolution dans cette Iſle, 243. *& ſeq.*
Chypre, [La grande Commanderie de l'Iſle de] ſon étendue, & ſes revenus, 8. C'eſt la dignité la plus conſiderable de l'Orient après la grande Maîtriſe, 9. Sa reſponſion annuelle, *ibid.* Elle eſt entierement ruinée, 197. 211.
Clement VI. ſe plaint amerement au Grand-Maître de la conduite des Chevaliers de ſon Ordre, 32. Lui ordonne de mettre en mer ſix galeres, 34. Eſt touché de ſa prompte obéiſſance, 35. En fournit quatre pour la ligue où il étoit entré, & met à la tête de tout l'armement un Légat, 36. A tout l'honneur de la priſe de Smirne par cette flotte, 37. Publie une croiſade contre les Turcs, 38. & en fait Général Humbert II. Dauphin de Viennois, 39. Conſent à une tréve avec les Infidéles, 41. Se retire entierement de la ligue, 47. Accorde quelques graces aux Chevaliers de Rhodes, 49.
Clement VII. eſt élû à Fondy par les Cardinaux après le recouvrement de leur liberté: Schiſme entre lui & Urbain VI. 103. 104. Preſque tout l'Ordre de S. Jean lui eſt attaché, 105. Il forme une ligue puiſſante contre Bajazet, 113.
Commandeurs. Ceux d'Europe ſurtout tombent dans un grand relâchement dans la diſcipline réguliere, 18. Remede qu'y apporte le Grand-Maître Helion de Villeneuve, 19. La plûpart éludent les ordres du Grand-Maître, 53. Ils ſont chargés d'entretenir & de former les Chevaliers nouvelle-

ment reçus dans leurs Commanderies, 203. Quelques-uns ſe plaignent à Nicolas V. de l'augmentation des Reſponſions qu'ils ſont enfin contraints de payer, 217. *& ſeq.*

Commandeur, [Grand] dignité de l'Ordre, attachée à la langue de Provence, 252.

Commanderies ; elles ſont attachées à chaque Langue, & partagées entre les Prieurez d'où elles dépendent, 19. Le Grand-Maître & chaque Prieur en reçoivent la nomination de quelques-unes, *ibid.* Les Cardinaux ne peuvent en être pourvûs, 49. Reglement touchant la nomination, 55. Les Papes en conferent quelques-unes ſans la participation du Grand-Maître, 63. Chaque Chevalier n'en peut poſſeder qu'une, 71. Le Conſeil ſouverain diſpoſe de celles qui vaquent, 72. Elles ſont comme autant de Seminaires ou d'Academies, 204.

Comnène [David] uſurpateur de l'Empire de Trébiſonde ſe rend par capitulation à Mahomet II. 256. & préfere la mort à l'apoſtaſie, 257.

Concile de Conſtance, convoqué par Jean XXIII. à la ſollicitation de Sigiſmond, 179. ce qui s'y paſſa, 183. 184.

Concile de Piſe, convoqué par les Cardinaux pour l'extinction du Schiſme, 171. *& ſeq.*

Conimbre [Le Duc de] épouſe l'heritiere de Chypre, & eſt empoiſonné par la nourrice de ſa belle-mere : ſuites de ſa mort, 244.

Conſeil du Grand-Maître, de qui compoſé, 19. 72.

Conſervateur [Grand] dignité de l'Ordre, attachée à la langue d'Arragon, 252.

Conſtantinople bloquée par Bajazet, 115. & aſſiegée dans les formes, 128. Tamerlan en fait lever le ſiege, 136. Elle eſt inveſtie par Mahomet II. 228. & emportée d'aſſaut, 229. L'avarice ſeule met un frein aux brutalités & aux cruautés qui s'y exercent, *ibid.*

Corcut, ſecond fils de Bajazet II. eſt mis ſur le trône apr ès la m oder Mahomet II. au nom de ſon pere abſent, 355. Son caractere, 412. Il eſt étranglé par ordre du Sultan Selim ſon frere, 413.

Corde d'un arc, funeſte inſtrument en uſage parmi les Princes Ottomans, & pourquoi, 115.

Cornillan [Pierre de] Grand-Maître, Son caractere, 54. Il réforme pluſieurs abus, 55. Répond à Innocent VI. touchant l'abandon de l'Iſle de Rhodes ; & meurt, 59. 60.

Cornaro [Catherine] Venitienne, épouſe le bâtard de Luſignan, ſous le titre de fille de Saint-Marc : ſuites de ce mariage, 249. 282.

Cos ou *Lango* [Le Commandeur de] eſt obligé d'entretenir vingt-cinq Chevaliers, 106.

Coucy [Le Sire de] un des principaux Seigneurs de l'armée Françoiſe, 118. Remporte quelques avantages ſur les Turcs, 119. Eſt fait priſonnier à la bataille de Nicopoli, 126.

Crocodile ou ſerpent énorme aux environs de Rhodes, tué par *Dieu-Donné* de Gozon, 22. *& ſeq.* Deſcription de ſa tête, 27. Semblable monſtre tué par les Légions Romaines en Afrique, 28. Preuves de ces faits, 29.

Croiſades. Cauſes du refroidiſſement des Princes Chrétiens, pour ces ſaintes ligues, 212. 236.

Croye capitale de l'Albanie, eſt aſſiegée par Amurat II. qui eſt contraint de ſe retirer, 225.

D

DAHER Soudan d'Egypte élevé ſur le trône par les Mamelus, dont il avoit été tiré, 195. *voyez* Egypte.

Dignitez de l'Ordre attachées à un certain nombre d'années de réſidence actuelle dans la maiſon principale, 19. & à certaines langues, 251. 252. Les principales, *ibid.*

Dragon, voyez, *Crocodile.*

E

EGYPTE, [Le Soudan d'] fait un Traité avec l'Ordre, 168. Daher déclare la guerre à Janus Roy de Chypre, 196. & le défait, 197. Fait attaquer Rhodes par une flotte qui eſt obligée de ſe retirer, 206. Il y échoue de nouveau, 214. Fait la paix avec la Religion, 217. accorde au bâtard de Luſignan l'inveſtiture du Royaume de Chypre, 248. Renouvelle les Traitez de paix avec l'Ordre, 293. contre lequel Campſon-Gauri ſe ligue avec Bajazet, 394. Protége les Princes Arabes attaquez par Emanuel Roy de Portugal, 395. Suites peu avantageuſes de ſa ligue avec Bajazet, 397. La Religion fait quelques priſes conſiderables ſur ſes ſujets, 400. *& ſeq.* & bat ſa flotte dans le port d'Ajazzo, 403. *& ſeq.* Il ſe ligue avec Iſmael Roy de Perſe, & le Grand-Maître Carette contre Selim, 414. qui le défait, le dépouille de ſes Etats, & détruit entierement les Mamelus, *ibid.* Le gouvernement d'Egypte eſt donné au traître Caïtberg de la milice des Mamelus, *ibid.*

Electeurs du Grand-Maître, comment ils doivent être choiſis, 72. Comment ils ſe diſpoſent à l'élection, 205.

Emanuel Roy de Portugal; ſes entrepriſes ſur les côtes de la mer Rouge, 395. Dont les différens Rois ont recours au Soudan d'Egypte, 396.

Embro petite iſle de l'Archipel, auprès de laquelle Jean de Biandra défait les Turcs, 45. 46.

Empoſte [La Châtellenie d'] une des plus conſiderables dignitez de l'Ordre de Saint Jean, & la premiere en Europe après la grande Maîtriſe, 81.

Erizzo Proveditеur Venitien dans l'Iſle de Négrepont, la défend courageuſement contre Mahomet, 268. Se rend ſur la parole expreſſe du Sultan: qui le fait ſcier par le milieu du corps, 269.

Erizzo [Anne] fille du Proveditеur, & d'une rare beauté, réſiſte aux ſéductions de Mahomet, qui change ſon amour en fureur, & l'égorge de ſang froid, 270.

Evêques Grecs. Leur extrême averſion pour les Chrétiens Latins, 130.

F

FAMAGOUSTE, ville de l'Iſle de Chypre priſe par les Génois, 155. Ils ſont maintenus dans la poſſeſſion de cette place par le Traité avec Jacques de Luſignan, 160. *& ſeq.* & ſous l'uſurpateur du même nom, 248.

Ferdinand abandonne le Royaume de Naples à Charles VIII. 378. Entre dans une ligue contre ce Prince, 379.

Ferrat Bacha, un des plus grands Généraux du Sultan Selim, défait Gazelle, 416. 417.

Florentins. Ils font la guerre au Pape Gregoire XI. qui les excommunie, 90. La Bulle eſt révoquée à la

priere de ſainte Catherine de Sienne, 91.

Fluvian [Antoine] Grand-Maître ; ſes différentes dignitez, 190. Il ſecourt le Roy de Chypre contre les Sarraſins qui le font priſonnier, 196. Ménage ſa délivrance, & ſe diſpoſe à ſoutenir les attaques du Sultan d'Egypte, 198. 199. Tient un Chapitre général pour remedier à l'épuiſement des Finances de l'Ordre, 200. Défend aux Chevaliers d'aller à Rome ſans une permiſſion expreſſe, 204. Bâtit à Rhodes une Infirmerie magnifique ſur les ruines de l'ancienne, *ibid.* Sa mort, 205.

France [La langue de] poſſede la dignité de grand Hoſpitalier, 252.

G

GABRIEL Martinengue excellent Ingénieur amené par Boſio, de Candie à Rhodes, 439. *& ſeq.* Le bon accueil & la conduite édifiante des Chevaliers lui font demander la Croix qui lui eſt donnée avec une penſion, 441. Il eſt chargé des fortifications de la ville, & partage le commandement des troupes, avec le Maréchal de l'Ordre, 442.

Gaſtineau, Commandeur de Limoges, fait une priſe conſiderable ſur le Soudan d'Egypte, 400. *& ſeq.*

Gattiluſio Prince de Leſbos, eſt attaqué par Mahomet II. & ſecouru par la Religion, 258. Eſt trahi par le Gouverneur de Mitilene, & capitule, 260. Eſt décapité malgré ſon apoſtaſie, 261.

Gazelle eſt fait Gouverneur de la Syrie par Selim, 414. Se révolte contre Soliman ſon fils, qui le défait, 415. *& ſeq.*

Genois. Quelques Chevaliers de Rhodes prennent parti pour eux dans leur guerre avec les Venitiens, 49. Injure faite à quelques Seigneurs de leur République dans l'Iſle de Chypre : ſes ſuites, 155. Le Maréchal de Boucicaut maintient leur puiſſance dans cette Iſle, 156. *& ſeq.*

Georges [Maître] Ingénieur Allemand, & renégat, s'attache à Mahomet II. & lui rend de grands ſervices, 300. Le Bacha Paleologue ſe ſert de ſes conſeils au ſiege de Rhodes, 306. Il paſſe en qualité de transfuge dans la place, & ſoutient quelque tems ſon perſonnage ſans être reconnu, 307. *& ſeq.* Il avoue enfin ſa trahiſon, & eſt puni, 333.

Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes. Il n'a qu'une voix de plus qu'un Pilier dans le Conſeil, dont il eſt le Préſident né, 19. Reçoit la nomination de quelques Commanderies dans chaque Prieuré, *ibid.* Comment il doit être choiſi, 72. Reglemens qu'ile concernent, 106. eſt conſideré comme le plus puiſſant Prince Chrétien de l'Orient, 161.

Gozon [*Dieu-Donné de*] Chevalier de la langue de Provence combat malgré la défenſe du Grand-Maître le crocodile des environs de la ville de Rhodes, 22. *& ſeq.* & le tue, 25. Eſt dépouillé de l'habit de Chevalier pour avoir contrevenu à la défenſe, 26. & rétabli avec honneur, 27. Eſt fait Lieutenant Général de l'Iſle, 29. Se nomme lui-même pour Grand-Maître, & l'eſt effectivement, 43. *& ſeq.* Fait rendre le commandement de l'eſcadre de la ligue à Jean de Biandra, 45. Détermine ſon Ordre à ſecourir le Prince d'Armenie, quoique Schiſmatique, 46. Se plaint des Commandeurs

du Nord, 48. Fait profeſſion de neutralité dans les guerres entre les Princes Chrétiens, 49. *& ſeq.* Demande permiſſion au Pape d'abdiquer, 52. Fortifie Rhodes, 53. Meurt fort regretté, *ibid.*

Gregoire XI. aſſemble à Avignon les principaux Commandeurs de l'Ordre de Saint Jean pour le rétabliſſement de la diſcipline, 69. appaiſe quelques differends élevez entre les Chevaliers du Couvent à Rhodes, & le Conſeil, 74. Ordonne à l'Ordre de ſe charger de la défenſe de Smirne, *ibid.* Tient encore une aſſemblée des principaux Commandeurs à Avignon, pour ſecourir Rhodes menacée par les Turcs, 76. Penſe à retourner à Rome, qui ſe prévaloit de l'abſence des Papes, 89. Excommunie les Florentins, à l'égard deſquels il s'appaiſe à la priere de Sainte Catherine, 90. 91. Eſt ſollicité par ſainte Catherine, & preſſé par les Romains de repaſſer en Italie, 92. S'y détermine malgré les remontrances de Charles V. Roy de France, 93. Il arrive à Oſtie ſur les galeres d'Heredia, & fait ſon entrée à Rome, *ibid. & ſeq.* Il s'en repent & ſe réſout à retourner à Avignon, 98. Eſt ſurpris par la mort, avant laquelle il avertit les Cardinaux de ſe défier des révélations prétendues, dont il s'étoit laiſſé éblouir, 99.

Gregoire XII. eſt déclaré Schiſmatique, & dépoſé aux Conciles de Piſe, 172. & de Conſtance, 183.

H

HABIT des Chevaliers de Rhodes : reglement touchant le prix du drap, 35. & la qualité, 388.

Heredia [Jean Ferdinand d'] Chevalier de Rhodes, favori d'Innocent VI. eſt employé par ce Pape en differentes négociations, 57. 62. & en eſt comblé de graces, *ibid.* Se ſert de ſon autorité pour ſon agrandiſſement, 63. En eſt protegé contre les pourſuites de ſon Ordre, 64. 65. Eſt élû Grand-Maître : par quels motifs, 79. Par quels degrez la fortune l'éleva à cette dignité, 80. *& ſeq.* Equippe une petite flotte ſur laquelle il tranſporte Gregoire XI. à Oſtie, 93. Et ſe joint enſuite à celle des Venitiens pour reprendre Patras ſur les Turcs ; ſa valeur en cette occaſion, 95. 96. Il eſt fait priſonnier dans une embuſcade, & refuſe généreuſement d'être racheté aux dépens de l'Ordre, 97. Il eſt tiré de priſon des deniers de ſa famille ; & ſe déclare pour Clement VII. contre Urbain VI. 104. Qui le déclare déchû de la grande-Maîtriſe, & lui ſubſtitue le grand Prieur de Capoue, 105. Il employe l'autorité du Pape Clement VII. pour remedier aux ſuites du Schiſme dans ſon Ordre, 107. *& ſeq.* Sacrifie une partie de ſes biens pour les beſoins de l'Ordre, & quelques fondations, 109. 110.

Hongrie, Amurat II. & Mahomet ſon fils, y portent leurs armes, & échouent contre Belgrade, 237. Le Roy entre dans une ligue contre le Turc, 283. Avec lequel il traite enſuite, 286. Soliman y porte la guerre & prend Belgrade, 421. 428.

Hoſpitalier, [Grand] Dignité de l'Ordre attachée à la langue de France, 252.

Humbert II. Dauphin de Viennois : ſes défauts, 38. Il eſt élû chef de la Croiſade, par Clement VI. 39. Propoſe au Pape, après quelques ſuccès, une tréve avec les Turcs, &

& repaſſe dans ſes Etats, 40. 41. Remet le Dauphiné au Roy de France, & entre dans l'Ordre de ſaint Dominique, 42. Eſt ordonné Prêtre par le Pape à la priere du Roy, *ibid.*

Huniade Roy de Hongrie, entre dans la Ligue contre Amurat II. 221. & dans celle contre Mahomet II. pour la défenſe de ſes Etats, 236. Fait lever glorieuſement le ſiege de Belgrade, où il remporte une victoire ſur les Turcs, 337. *& ſeq.*

J

JEAN-BAPTISTE, [Saint] Patron de l'Ordre : Bajazet en envoye une relique au Grand-Maître d'Aubuſſon, 361.

Jean XXII. Suſpend & cite Foulques de Villaret, Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes, & Pagnac ſon competiteur, 7. Etablit un Lieutenant Général de l'Ordre, 8. Remedie à la perception des revenus de la grande Commanderie de l'Iſle de Chypre, 9. Entend les deux parties à Avignon, 10. 11. Ménage après la mort de Pagnac l'abdication de Villaret, qu'il avoit rétabli à cette condition, 12. Fait élire en ſa place Helion de Villeneuve qui n'en eſt point ingrat, 16. Eloge de ce Pape : comment il parvint au Cardinalat & à la Papauté, 17.

Jean XXIII. ſuccede à Alexandre V. de la mort duquel il eſt ſoupçonné, 177. Comment il parvint à la Papauté, ſon portrait, 177. *& ſeq.* Sigiſmond lui reproche ſes déreglemens, & l'engage à aſſembler un Concile Général à Conſtance, 179. 180. Il continue dans ſes injuſtices & ſes déſordres, 181. *& ſeq.* Particularités de ſon arrivée à Conſtance, où il ne ſe rend qu'avec beaucoup de répugnance, 182. 183. Son abdication, *ibid.*

Jean [Le Monaſtere de ſaint] à Florence, fondé pour des Dames Hoſpitalieres par Richard Caracciolo ; particularitez qui le concernent, 110.

Jeruſalem. Bajazet en promet la Couronne à Charles VIII. qui en paroît peu touché, 367. 368.

Infirmerie magnifique bâtie à Rhodes ſur les ruines de l'ancienne, par les ſoins du Grand-Maître Fluvian, 204.

Innocent VI. recommande les interêts de l'uſurpateur Mathieu Paleologue, au Grand-Maître de Gozon, 51. à l'abdication duquel il ne veut point conſentir, 53. Ordonne aux Chevaliers de Rhodes de changer d'habitation : motifs de ce projet, 55. 56. meſures qu'il prend pour ſon execution qui ſouffre divers retardemens, 57. *& ſeq.* Se laiſſe gouverner par Ferdinand d'Heredia, Chevalier de Rhodes qu'il comble de graces, 62. Et le protege contre les pourſuites du Grand-Maître, 64. 65.

Innocent VIII. fait un Traité avec le Grand-Maître pour faire venir le Prince Zizim à Rome, où il eſt reçu magnifiquement ; articles de ce Traité, 364. *& ſeq.*

Joſué fils de Bajazet reprend Burſe, & eſt étranglé par ordre de Muſulman ſon frere, 191.

Irene jeune Grecque d'une naiſſance illuſtre & d'une rare beauté, 230. plaît à Mahomet II. qui l'immole enſuite de ſang froid aux murmures de ſon armée touchant ſa vie efféminée, 231. 232.

Iſmael Roy de Perſe eſt défait par Selim, 414. Forme une ligue contre lui, *ibid.*

Italie [La langue d'] poſſede la di-

gnité d'Amiral, 252. Jalouſie des Chevaliers de cette Langue contre les François, 443.
Jubilé accordé à la priere de Louis XI. en faveur de l'Ordre de ſaint Jean, 288.
Juifs bannis de Rhodes, & pourquoi, 387.
Jules II. convoque un Concile à Rome, où il invite les Chevaliers de Rhodes qui s'en excuſent, & lui offrent neanmoins leurs ſervices, 408. 409.
Julhiac [Robert de] Grand-Prieur de France, eſt élû, quoique abſent, Grand-Maître, 72. Change quelques Receveurs, 73. Accepte par obéiſſance aux ordres du Pape la défenſe de Smirne à ſon arrivée à Rhodes, 75. Demande du ſecours au Pape contre Amurat I. qui armoit puiſſamment, 76. Se plaint au Pape du procedé violent de quelques Prieurs; ſa mort, ſon éloge, 78.

L

LASTIC [Jean de] Grand-Maître, 205. Se diſpoſe à ſoutenir la guerre contre le Sultan d'Egypte, 206. *& ſeq.* Fait faire de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes, après la retraite de la flotte Egyptienne, 211. Y rappelle tous les Chevaliers par une citation générale, *ibid.* Sollicite inutilement le ſecours des Princes Chrétiens de l'Europe, 212. Fait une ligue avec Jean Paleologue, *ibid.* Permet au Chevalier Quirini de traiter avec le Sultan d'Egypte, 213. Rend compte au Pape des avantages remportez par ſon Ordre, 215. Tient un Chapitre général pour pourvoir aux moyens de ſoutenir la guerre, 216. Juſtifie ſon Ordre auprès de Nicolas V. qui en avoit reçu des plaintes, 217. *& ſeq.* Eſt chargé de la puiſſance ſouveraine & de la diſpoſition entiere des finances: comment il en uſe, 219. 220. renouvelle les traitez avec Mahomet II. parvenu à l'Empire, 227. répond avec fermeté à la ſommation qu'il lui fait faire de le reconnoître pour ſon Souverain, 233. a recours aux Princes Chrétiens, & ſur-tout à Charles VII. Roy de France, 234. Sa mort, *ibid.*
Langues. Sorte de diviſion en uſage dans l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, 19. Les dignitez y ſont attachées, *ibid.* 252. La premiere de toutes, 71. On en crée une nouvelle en faveur des Caſtillans & des Portugais, 253.
Lero château dans l'Iſle de ce nom, dont le jeune Simeoni Chevalier Piedmontois, fait lever le ſiege par un ſtratagême ſingulier, 398.
Lesbos, Iſle de l'Archipel conquiſe par Mahomet II. 258. *& ſeq.*
Ligues des Princes Chrétiens contre les Turcs, 35. Ses differens Chefs & ſes ſuites, 36. 39. 45. Elle eſt entierement déconcertée, 47.
Autre *Ligue* contre Bajazet, 114. Ses ſuites, 117. *& ſeq.*
Autre *Ligue*, contre Amurat II. dans laquelle entre le Roy de Perſe, 221.
Autre *Ligue*, contre Mahomet II. pour la défenſe de la Hongrie, 236.
Autre *Ligue*, contre lui, dans laquelle entre encore le Roy de Perſe, 272.
Autre *Ligue*, contre Bajazet II. du Caraman, Prince de Cilicie avec Zizim, 339.
Autre *Ligue*, contre Charles VIII. dont Alexandre VI. eſt le principale moteur, 379.
Autre *Ligue*, contre le Turc, 383. Ses ſuites, 385. 386.
Autre *Ligue*, de Bajazet avec le Sou-

dan d'Egypte contre l'Ordre, 394.
Autre *Ligue* entre Iſmael Roy de Perſe, le Soudan d'Egypte, & la Religion contre Selim, 414.
Lindo. Château dans l'Iſle de Rhodes où ſe retire Foulques de Villaret, 6.
L'Iſle-Adam [Villiers de] eſt choiſi pour commander les vaiſſeaux de la Religion, 404. Sa moderation, *ibid.* La part qu'il a à la victoire navale ſur les Sarraſins dans le Golphe d'Aïazzo, 405. 406. Il eſt envoyé par le Grand-Maître Carette, Ambaſſadeur en France, où il fait la fonction de Viſiteur & de Lieutenant du Grand-Maître, 412. Il eſt élû Grand-Maître, 422. cite tous les Chevaliers, 425. Dangers qu'il court en ſe rendant à Rhodes, *ibid. & ſeq.* Il reçoit deux lettres de Soliman, & lui répond ſur le même ton, 431. *& ſeq.* Il fait réparer & augmenter les fortifications de la ville menacée d'un ſiege, & charge des Commiſſaires d'y faire les proviſions néceſſaires, 436. *& ſeq.* Fait lever cinq cens hommes dans Candie, 438. 439. & fortifier la ville ſuivant les conſeils de Gabriel Martinengue, excellent Ingénieur à qui il donne la croix & une penſion, 442. ramene par ſa prudence les Chevaliers de la langue d'Italie à leur devoir, 443. *& ſeq.* Sollicite inutilement le ſecours des Princes Chrétiens, 445. Fait une revue de ſes troupes qui ne paſſoient pas ſix mille hommes, 446. conduit differens travaux qui ſe font avec une ardeur générale, 447. 448. diſpoſe des emplois, 451. *& ſeq.* reçoit une troiſiéme lettre de Soliman en forme de declaration de guerre, 456. Ordonne des jeûnes & des prieres: & fait exhorter les habitans à combattre courageuſement contre les Infidéles, 457. 458. Soutient le ſiege avec ſix cens Chevaliers & quatre mille cinq cens ſoldats, contre une armée de deux cens mille hommes, qui fut plus d'une fois ſur le point de ſe retirer, & dont pluſieurs des Generaux furent condamnez à perdre la tête, 447. *& ſeq.* Abandonné de tous les Princes Chrétiens, & même de ſon Ordre, 504. *& ſeq.* Trahi par ſes ſujets & ſes ennemis, 484. 499. 511. après la perte de tous les pionniers, des meilleurs ſoldats, & de la plus grande partie des Chevaliers, 515. allarmé de l'horreur du ſac d'une ville, emportée d'aſſaut par des Turcs, il conſent enfin d'entrer en négociation, 516. Ses principaux articles, 522. Elle eſt ſignée, 524. Il paroit après avoir attendu longtems, devant Soliman qui avoit ſouhaité le voir, 524. & qui lui donne des marques d'amitié & de compaſſion, 525. ſur-tout dans la viſite qu'il lui rend dans ſon palais, 527. Sa tranquillité dans le funeſte embarquement, par lequel il abandonne l'Iſle de Rhodes poſſedée par ſon Ordre pendant près de deux cens vingt ans, pour ſe retirer à Candie, 528. 529.
Louis XI. ſecourt les Chevaliers de Rhodes, & obtient un Jubilé en leur faveur, 288. Sa conduite à l'égard du Prince Zizim, 359.
Louis XII. entre dans la ligue contre Bajazet II. 383. & y engage le Grand-Maître par une lettre obligeante, 384. Donne le commandement de la flotte Françoiſe à Raveſtein, *ibid.* convoque une aſſemblée à Piſe contre Jules II. 408.
Louis fils du Duc de Savoye, épouſe en ſecondes nôces la Princeſſe Charlotte, héritiere du Royau-

me de Chypre, & en eſt couronné Roy, 246. Demande du ſecours au Grand-Maître de Rhodes contre le bâtard de Luſignan frere naturel de la Reine ſa femme, 247. Se retire dans la forteresſe de Cyrene, où il eſt aſſiegé par l'uſurpateur, 248.

Luſignan [Pierre de] Roy de Chypre eſt poignardé : cauſe & ſuites de ſa mort, 153. *& ſeq.* Pietre ſon fils lui ſuccede encore jeune, *ibid.*

Luſignan [Jacques de] Regent de Pierre II. Roy de Chypre ſon neveu, & enſuite ſon ſucceſſeur, 154. eſt obligé de faire un Traité déſavantageux avec le Maréchal de Boucicault, en faveur des Génois, 155. Eſt attaqué par le Sultan d'Egypte, & implore le ſecours des Chevaliers de Rhodes, 196. perd une bataille, où il eſt fait priſonnier, 197. eſt délivré moyennant une forte rançon, 198.

Luſignan [Jean de] Roy de Chypre: ſon caractere, 243. Son incapacité pour les affaires, & l'ambition de ſon Miniſtre occaſionne bien des troubles dans l'Iſle, 244. *& ſeq.*

Luſignan [Charlotte de] fille de Jean & heritiere du Royaume de Chypre, épouſe le Duc de Conimbre qui eſt empoiſonné, 244. & enſuite Louis, fils du Duc de Savoye, 246. Se réfugie dans la forteresſe de Cyrene, & enſuite à Rhodes, 248.

Luſignan [Jacques de] frere bâtard de la Princeſſe Charlotte, nommé à l'Archevêché de Nicoſie : ſes mauvaiſes qualitez, 245. Il poignarde le miniſtre du Roy Jean ſon pere, & s'empare de l'autorité, *ibid. & ſeq.* Sollicite du ſecours à Conſtantinople & au Caïre, pour uſurper la Couronne, 246. Reçoit l'inveſtiture du Sultan d'Egypte, 248. & attaque la forteresſe de Cyrene où le Roy Louis & la Reine Charlotte s'étoient retirez, *ibid.* Epouſe Catherine Cornaro noble Venitienne, ſous le titre de fille de Saint-Marc, 249. eſt empoiſonné ; auteurs & ſuites de ſa mort, 249.

M

MAHOMET I. dernier des enfans de Bajazet, ſon éducation, 192. Il perd la premiere bataille qu'il donne, & ſe prépare à une ſeconde, *ibid.* Il fait étrangler Moyſe le dernier de ſes freres, dont l'armée s'étoit rendue à lui, 193. Regne paiſiblement pendant huit ans, 193. Amurat II. ſon fils lui ſuccede, *ibid.*

Mahomet II. eſt aſſocié par Amurat II. ſon pere, 225. Son portrait, 226. Il renouvelle après la mort de ſon pere les Traitez dont on lui demande la confirmation, 227. Inveſtit Conſtantinople avec trois cens mille hommes, outre une flotte nombreuſe, 228. l'emporte d'aſſaut, ſuites terribles de ce malheur, 229. Sa paſſion pour une jeune Grecque : qu'il immole enſuite de ſang froid aux murmures de ſes troupes touchant ſa vie efféminée: il en coute auſſi la vie à celui qui l'en avoit averti, 230. Il ſomme le Grand-Maître de le reconnoître pour ſon Souverain, 233. Fait ravager les côtes de Rhodes, 235. Aſſiége Belgrade, & eſt obligé de ſe retirer après la perte d'une bataille où il eſt bleſſé, 237. *& ſeq.* Fait ravager les Iſles de la Religion, 240. *& ſeq.* Protege le bâtard de Luſignan, 246. Fait une tréve avec la Religion pour deux ans, 254. & un Traité de paix avec

le Roy de Perſe, 255. aſſiége Trébiſonde par terre & par mer, *ibid.* La prend par capitulation, & fait mourir perfidement l'Empereur David Comnene & ſes enfans, 256. 257. aſſiege Mitilene capitale de l'Iſle de Leſbos, & la prend par trahiſon, 258. *& ſeq.* cruauté avec laquelle il traite le Prince de cette Iſle, & les Armateurs Chrétiens, 261. Il aſſiege & prend l'Iſle de Négrepont ſur les Venitiens, 266. *& ſeq.* Perfidie cruelle avec laquelle il traite le Provéditeur Erizzo, & ſa fille, 269. 270. Il déclare la guerre à Uſſun-Caſſan Roy de Perſe, ligué contre lui avec les Chrétiens, 274. Va chercher ſon ennemi, après avoir laiſſé le gouvernement à Zizim, le dernier de ſes enfans, 275. le défait après quelque perte, 275. *& ſeq.* Fait étrangler Muſtapha ſon fils aîné, & pourquoi, 277. 278. convient d'une ſuſpenſion d'armes avec le Grand-Maître d'Aubuſſon, 291. Se détermine enfin, par les impreſſions du Bacha Paleologue à aſſieger Rhodes, qu'il fait d'abord reconnoître, 298. Sa flotte s'embarque à Phiſco ſous la conduite de Paleologue, & arrive devant Rhodes, 302. & débarque malgré la réſiſtance des Chevaliers, 305. Particularitez de ce ſiege qui eſt enfin levé, 306. *& ſeq.* Mahomet en entre en fureur & relegue Paleologue à Gallipoli, 331. Se prépare à aſſieger Rhodes en perſonne l'année ſuivante, avec une flotte de trois cens mille hommes, 332. meurt en chemin d'une colique: ſes conquêtes, *ibid.* Epitaphe remarquable miſe ſur ſon tombeau, 333. Suites de ſa mort, par laquelle il laiſſa l'Empire à ſes deux enfans, Bajazet & Zizim, *ibid.*

Mamelus, corps de troupes le plus puiſſant de l'Egypte, 195. De qui il étoit compoſé, *ibid.* Il diſpoſe de la ſouveraine puiſſance, *ibid.* 418. la Monarchie en eſt détruite par Selim, 414.

Maréchal [Le] de l'Ordre de S. Jean commande en cette qualité la flotte de la Religion, 208. oblige les Sarraſins à ſe retirer de devant Rhodes, *ibid. & ſeq.* Cette dignité eſt attachée à la langue d'Auvergne, 252.

Martin V. eſt élû au Concile de Conſtance après la dépoſition ou l'abdication des trois contendans à la Papauté, 183. 184. Ce qu'il y eut de ſingulier dans ſon élection, *ibid.*

Martinengue, excellent Ingénieur, auteur de l'invention des peaux tendues & des tambours, pour découvrir le travail des mines, 476. Voyez *Gabriel.*

Maure [L'iſle de Sainte] enlevée par les Liguez aux Infidéles, 385.

Maximilien Empereur d'Allemagne, entre dans une ligue contre Charles VIII. 379. & dans une autre contre le Turc, 383. convoque une aſſemblée à Piſe contre Jules II. *ibid.*

Metelin [l'Iſle de] aſſiegée inutilement par Raveſtein, 385.

Milly [Jacques de] Grand-Maître, ſe rend à Rhodes, 235. Fait conſtruire un fort à Archangel, 243. Traverſe au grand Caire les intrigues du bâtard de Luſignan, 247. termine prudemment quelques querelles avec les Venitiens, 250.

Mitilene capitale de l'Iſle de Leſbos aſſiegée & priſe par trahiſon par Mahomet II. 258. *& ſeq.*

Morbaſſan Commandant de Smirne pour les Turcs, eſt battu par les

Chrétiens, 37. qu'il défait à ſon tour, 38.
Moyſe fils de Bajazet eſt trahi par les Bulgares dans un combat contre Muſulman ſon frere & ſe ſauve à Andrinople, 191. Revient à la charge, remporte la victoire, & le fait étrangler, *ibid.* Eſt attaqué par Mahomet ſon 4e frere, qu'il défait, 192. Eſt trahi par un Aga & tombe entre les mains de Mahomet qui le fait étrangler, *ibid.*
Muſtapha fils aîné de Mahomet II. défait Uſſun-Caſſan Roy de Perſe, 275. remporte avec ſon pere une ſeconde victoire ſur ce Prince, 276. Sa paſſion pour la femme d'un Bacha cauſe ſa perte, 277. Il eſt étranglé par ordre de ſon pere, 278.
Muſtapha, beau-frere & favori de Soliman le détermine à aſſieger Rhodes, 428. *& ſeq.* Eſt fait General de l'armée de terre, 430. Le mauvais ſuccès du ſiege penſe lui faire perdre la tête, 492. Il eſt éloigné, 493.
Muſulman ſecond fils de Bajazet, défait avec le ſecours de l'Empereur Grec, Joſué ſon frere, & le fait étrangler, 191. & périt de la même maniere par ordre de Moyſe ſon 3e frere, *ibid.*

N

NAILLAC [Philebert de] Grand-Maître, 115. entre dans la ligue contre Bajazet, 118. eſt obligé après la perte de la bataille de Nicopoli de ſe retirer à Rhodes, 127. court les côtes de la Carie, & y bâtit le château de Saint Pierre, 151. ſe rend médiateur entre les Genois & le Roy de l'Iſle de Chypre, 157. *& ſeq.* court les côtes de Syrie & de Paleſtine avec le Maréchal de Boucicault, 162. *& ſeq.* eſt traverſé par les Venitiens, 165. fait un Traité avantageux avec le Sultan d'Egypte, 168. 169. aſſiſte au Concile de Piſe, 171. & de Conſtance, 183. travaille à éteindre les reſtes du Schiſme dans ſon Ordre, 185. *& ſeq.* & y réuſſit, 187. 189. tient un Chapitre général à Rhodes, & en envoye les decrets au Pape, *ibid.* ſa mort, 190.
Naples [Royaume de] conquis par Charles VIII. 378. il le reperd, 380.
Negrepont, anciennement Eubée, ſa ſituation, 267. Mahomet l'inveſtit & la prend ſur les Venitiens, 268. Perfidie & cruautés horribles qu'il y exerce, 269. 270.
Nevers [Le Comte de] commande l'armée Françoiſe de la ligue contre Bajazet, 117. eſt fait priſonnier à la bataille de Nicopoli, 126. & racheté, 128.
Nicolas V. écrit au Grand-Maître de Laſtic touchant quelques ſujets de plaintes qui lui avoient été portées, 217. & paroît ſatisfait de ſa réponſe en forme d'apologie, 219.
Nicopoli aſſiegé par les Chrétiens liguez, 120. ſur leſquels Bajazet remporte une victoire conſiderable auprès de cette place, 121. *& ſeq.*
Novices; ils s'engagent à ne ſe ſervir d'armes offenſives que contre les Infidéles, 51.
Nourriture des Chevaliers de Rhodes: reglement à ce ſujet, 55.

O

ORCAN ou Urcham Gazi fils & ſucceſſeur d'Ottoman, ſon caractere & ſes conquêtes, 13. Il échoue dans la tentative qu'il fait ſur Rhodes, 14. 15.
Ottogule, fils de Bajazet I. eſt laiſſé en Aſie par ſon pere pour

gouverner ſes Etats, 116. défend courageuſement Sebaſte, aſſiegée par Tamerlan, qui lui fait couper la tête, 135. marque ſinguliere de la tendreſſe de Bajazet pour lui, 136.

P

PAGNAC [Maurice de] ſon caractere, 4. il conduit la conſpiration pour dépoſer le Grand-Maître Foulques de Villaret, 5. eſt élû tumultuairement en ſa place, 7. eſt ſuſpendu & cité à Avignon par le Pape Jean XXII. 8. fait plaider ſa cauſe, & meurt à Montpellier de chagrin, 10. *& ſeq.*

Paleologue [Mathieu] uſurpateur du Trône de Conſtantinople demande du ſecours au Grand-Maître de Gozon qui le lui refuſe, 51. *& ſeq.*

Paleologue [Jean] ou Calojean, Empereur de Conſtantinople, eſt défait à platte couture par Amurat I. 76.

Paleologue [Manuel] Empereur de Conſtantinople, veut être compris dans la ligue contre Bajazet, 114. équippe avec les Venitiens & les Chevaliers de Rhodes, une puiſſante flotte contre lui, 117. demande du ſecours aux Princes Chrétiens, 118. fait un Traité avec Tamerlan pour le même ſujet, 129. 131.

Paleologue [Thomas] frere de l'Empereur de Conſtantinople, vend la Morée dont il étoit Deſpote aux Chevaliers de Rhodes où il s'étoit retiré: ſuites de cette affaire, 129. *& ſeq.*

Paleologue [Jean] fait avec l'Ordre de Saint Jean une ligue ſans effet, 212.

Paleologue [Conſtantin] dernier Empereur de Conſtantinople, périt glorieuſement dans cette ville priſe par Mahomet II. 228. *& ſeq.*

Paleologue [André] neveu du dernier Empereur Conſtantin, vendà Charles VIII. ſes droits ſur l'Empire de Conſtantinople, 370.

Paleologue [Miſach] Prince Grec de cette Maiſon imperiale, ſe fait Mahometan à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. 299. s'éleve à la dignité de grand Viſir, *ibid.* détermine ce Sultan à aſſieger Rhodes, qu'il va reconnoître, 300. fait une tentative ſur l'Iſle de Tilo, qui échoue, 301. 302. conduit la flotte Ottomane devant Rhodes, & en forme le ſiege, 305. *& ſeq.* qu'il leve enfin avec autant de honte, que de déſeſpoir, 331. il eſt relegué à Gallipoli, 332. & rappellé ſous Bajazet, 351.

Papes. Ils s'arrogent la ſuprême autorité dans les guerres de la Religion, 36. ne réuſſiſſent plus à propoſer des Croiſades, 212. 236. L'Ordre de Saint Jean eſt ſous leur protection particuliere, 289. Ils en ſont les premiers Superieurs ſpirituels, 409.

Patras, ville dans la Morée priſe par les Venitiens, aſſiſtés du Grand-Maître d'Heredia, 95. 96.

Péri ou *Pirrus* fils d'un renégat Epirote, Gouverneur, & enſuite confident de Soliman, s'oppoſe d'abord au ſiege de Rhodes, 430. ſert de conſeil à Muſtapha, *ibid.* eſt d'avis de commencer l'expedition par le ſiege de Rhodes, 461. informe Soliman du découragement de ſon armée, & lui conſeille de s'y rendre en perſonne, 463. perd preſque la vie en voulant la ſauver à Muſtapha, 493.

Pierre [Le château de Saint] bâti par Philebert de Naillac dans la Carie; ſes fortifications, 151. 152. eſt ap-

pellé *Bidrou* par les Turcs, *ibid.* Le grand Bailli d'Allemagne reçoit une inſpection ſur cette place, 202. On y met une garniſon, 243.

Pillier ou Conſeiller, ayant voix au Conſeil du Grand-Maître, 19.

Pins [Gerard de] eſt fait par le Pape Jean XXII. Lieutenant Général de l'Ordre, pendant le Schiſme, 8. fait échouer la tentative d'Orcan ſur Rhodes, 14. 15.

Pins [Roger de] Grand-Maître, 60. employe divers moyens pour s'oppoſer à la tyrannie du grand Prieur d'Hérédia, favori du Pape, 63. *& ſeq.* Tient un Chapitre à Rhodes, & y fait quelques réglemens, 65. meurt : ſon éloge, 66.

Piſe [Concile de] *voyez* Concile.

Portugais & Caſtillans. Creation d'une nouvelle Langue en leur faveur, 253. à laquelle la dignité de grand Chancellier eſt attachée, *ibid.*

Prieurs. Ils reçoivent la nomination d'une Commanderie dans leurs Prieurez à certaines conditions, 19. 20. Ils commettent de grands abus en ce point, 54. Ils ne peuvent être pourvûs d'autres Commanderies, que de celles de leur Prieuré, 65. Ils ne peuvent s'approprier les droits Seigneuriaux des Commanderies, 176. Ils aſſignent à chaque nouveau Chevalier une Commanderie pour y être entretenu & formé, 203.

Provence [La Langue de] la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, 71. a ſeule plus de ſuffrages dans le Chapitre que deux autres, *ibid.* Conteſtations entre-elle & celle d'Italie, touchant quelques Prieurez, *ibid.* La dignité de grand Commandeur y eſt attachée, 253.

R

RAVESTEIN, Chef de l'eſcadre Françoiſe, aſſiege inutilement l'Iſle de Metelin ſur les Turcs, 384. 385.

Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, 65. Le Grand-Maître de Julliac en change quelques-uns, 73.

Régulus employe ſes légions pour tuer un ſerpent énorme en Afrique, 39.

Reliques. Bajazet en envoye au Grand-Maître d'Aubuſſon en grande cérémonie, 361. & promet ce qui s'en trouveroit dans ſes Etats à Charles VIII. qui en fait peu de cas, 368.

Réſidence actuelle preſcrite pour parvenir aux dignitez de l'Ordre, 19.

Reſponſions ; reglemens pour les faire payer exactement, 72. Elles ſont augmentées, 216.

Rhodes [Les Chevaliers de] ou Hoſpitaliers. Changement dans leurs mœurs ; ſes cauſes, 2. Ils ſe plaignent de la conduite du Grand-Maître Foulques de Villaret, 2. *& ſeq.* forment le deſſein de l'arrêter, 5. le dépoſent & éliſent tumultuairement Maurice de Pagnac, chef de la conſpiration, 7. Schiſme dans l'Ordre : le Pape Jean XXII. ſuſpend l'un & l'autre, & établit un Lieutenant Général, 8. Après la mort de Pagnac, & l'abdication de Villaret, le Pape fait élire Hélion de Villeneuve, 16. Il ſe fait à Montpellier divers reglemens, touchant la réſidence, le Conſeil, les Langues, & les Commanderies, 19. Plaintes portées à Benoît XII. de leur conduite, 30. 31. & à Clement VI. 32. qui leur ordonne de mettre en mer ſix galeres contre les Turcs, 34. Ils obéiſſent en entrant dans la Ligue contre les Turcs, & travaillent à la réforme de leurs mœurs, 35. ont la principale part

part à la priſe de Smirne, & à la victoire ſur Morbaſſan, 36. 37. Qui eſt ſuivie d'une grande perte pour eux en particulier, 38. Ils défont avec la ligue les Turcs auprès d'Embro, 45. 46. Secourent Conſtant Prince d'Armenie contre les Sarraſins d'Egypte, *ibid. & ſeq.* Ils refuſent d'entrer dans aucun Traité public avec les Infidéles, 48. & de tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, ſuivant leur Inſtitut, 50. 51. Innocent VI. leur ordonne de changer d'habitation : motifs & ſuites de ce projet, 55. *& ſeq.* Ils ſe plaignent de la conduite du Pape & de celle du Chevalier Hérédia, auquel ils veulent faire le procès, 63. 64. On établit des Receveurs particuliers, 65. Ils prennent Alexandrie, & ils en ſortent chargez de butin, 66. *& ſeq.* Gregoire XI. aſſemble à Avignon ſes principaux Commandeurs pour le rétabliſſement de la diſcipline, 69. Quelques différends qui s'étoient élevez entre les Chevaliers du Couvent & le Conſeil, ſont appaiſez par le Pape, 74. Ils acceptent par obéiſſance aux Ordres du Pape, la défenſe de Smirne, 73. *& ſeq.* Quelques Prieurs excitent des troubles, qui ſont arrêtez par le Pape, 77. Ils contribuent à la priſe de Patras, & tombent enſuite dans une embuſcade où le Grand-Maître d'Hérédia eſt fait priſonnier, 95. *& ſeq.* Schiſme dans l'Ordre après celui de l'Egliſe, 104. Chaque Chevalier eſt tenu d'entretenir un cheval avec ſon équipage, 106. Suites du Schiſme, 107. Le Grand-Maître ſorti de priſon employe l'autorité du Pape Clement VII. pour y remedier ; 108. *& ſeq.* Ils entrent dans la ligue contre Bajazet, 114. contribuent à équiper une flotte à ce ſujet, 117. & ſe rendent en Hongrie, 118. ſe diſtinguent à la bataille de Nicopoli, 127. achetent la Morée, dont ils ont peine à ſe mettre en poſſeſſion, 129. 130. l'affaire s'accommode, 131. Ils défendent courageuſement Smirne, 140. *& ſeq.* qui eſt enfin priſe par Tamerlan, 149. Grandeur de leur puiſſance, 161. 168. Le Sultan d'Egypte fait avec eux un Traité avantageux pour eux, 169. Ils ſe plaignent à Jean XXIII. de ſes injuſtices à leur égard, 180. *& ſeq.* Les reſtes du Schiſme ſont éteints, 187. 189. Ils ſecourent le Roy de Chypre, & ſont défaits par le Sultan d'Egypte, 197. ſe diſpoſent à ſoutenir l'attaque des Sarraſins, 199. Ces dépenſes épuiſent l'Ordre, dont les revenus étoient fort diminuez, 200. 201. Meſures que l'on prend pour y remedier, *ibid.* Reglement au ſujet des nouveaux Chevaliers, qui étoient élevez dans les Commanderies, 203. Défenſe expreſſe d'aller à Rome ſans permiſſion, 204. Infirmerie magnifique bâtie à Rhodes, *ibid.* Ils obligent les Sarraſins à ſe retirer de devant l'Iſle, 208. *& ſeq.* & à lever le ſiege de la Ville, formé par une nouvelle deſcente, 214. Beaucoup de Gentilshommes entrent dans l'Ordre, 215. La paix ſe fait avec le Sultan d'Egypte, qui met en liberté pluſieurs priſonniers, 217. Mahomet II. les ſomme de le reconnoître pour Souverain, 233. Fait ravager les côtes de Rhodes, 235. & quelques Iſles voiſines, où il fait des priſonniers, dont pluſieurs renoncent à la foi, 240. *& ſeq.* Ils prennent des précautions contre les inſultes des Turcs, 243. protégent Char-

lotte Reine de Chypre contre le Bâtard de Luſignan, 249. Cauſe de quelques démêlez qu'ils ont avec les Venitiens, & leurs ſuites : 250. Conteſtation dans l'Ordre au ſujet des dignitez, 251. *& ſeq.* Elles ne s'appaiſent que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Caſtillans & des Portugais, 253. Ils font une tréve pour deux ans avec Mahomet II. 254. Secourent le Prince de Leſbos attaqué par Mahomet, 259. *& ſeq.* chargent les Turcs qui avoient fait une deſcente dans l'Iſle, 266. vont au ſecours des Venitiens inveſtis dans l'Iſle de Négrepont, 267. Les Chevaliers d'Europe, pour leſquels Louis XI. obtient du Pape Sixte IV. un Jubilé, ſe rendent à Rhodes menacée d'un ſiege à la citation du Grand-Maître d'Aubuſſon, 287. 294. 297. accompagnez de quelques Seigneurs zelez pour la gloire de l'Ordre, *ibid.* Ils font lever le ſiege de la Ville malgré le grand nombre & la valeur des troupes Ottomanes, leurs machines de guerre effroyables, dont le bruit ſe fait entendre à plus de cent milles à la ronde, & malgré la trahiſon de quelques renégats, 305. *& ſeq.* Beau témoignage que leur rend Ferdinand Roy d'Arragon, 381. 382. Leurs galeres s'emparent d'une flotte de navires Turcs & Sarraſins chargez de marchandiſes, 386. Reglemens rigoureux contre les blaſphémateurs & le luxe dans les habits, 387. Ils rendent inutile la ligue de Bajazet avec le Soudan d'Egypte contre eux, 397. *& ſeq.* font des priſes conſiderables ſur le dernier, 400. *& ſeq.* & battent ſa flotte dans le port d'Aiazzo, 403. *& ſeq.* s'excuſent d'aller au Concile de Latran où Jules II. les avoit invitez, 408. lui offrent néanmoins leurs ſervices, 409. entrent dans une ligue contre Selim, 414. François I. leur envoye une petite flotte, 420. Citation générale à Rhodes ménacée d'un ſiege, 425. Les Chevaliers de la langue d'Italie cauſent quelques troubles, & rentrent dans leur devoir, 443. Combien il ſe trouva de Chevaliers dans la Ville, lorſque Soliman y mit le ſiege, 447. Particularités de ce ſiege, où leur valeur met pluſieurs fois Soliman en fureur contre ſes Généraux, & lui fait prendre le parti de ſe retirer, 492. *& ſeq.* & qui ſe termine enfin par une capitulation, par laquelle ils abandonnent l'Iſle de Rhodes, qu'ils poſſedoient depuis près de deux cens vingt ans, pour ſe retirer à Candie, 522.

Rhodes. Le Grand-Maître de Villeneuve y fait conſtruire un baſtion, 20. l'Iſle étoit infectée anciennement de reptiles, 27. Etimologie de ſon nom, 28. La Ville eſt fortifiée par le Grand-Maître de Gozon, 53. Le Grand-Maître Fluvian y bâtit une Infirmerie magnifique, 204. Laſtic y fait faire de nouvelles fortifications, 211. Les Sarraſins l'aſſiegent, & ſont obligés de ſe retirer, 214. Il y a en tout tems dans le port une galere montée de quarante Chevaliers, 243. Les Venitiens en bloquent le port, 250. Le Grand-Maître Zacoſta y fait bâtir un nouveau fort, 257. Le Grand-Maître des Urſins fait élever du côté de la mer une muraille de cent toiſes de longueur, 265. Le Grand-Maître d'Aubuſſon ſe prépare à en ſoutenir le ſiege, 296. Le Bacha Paleologue ſe préſente devant l'Iſle, & eſt repouſſé, 301. La flotte Ot-

tomane y arrive, 303. ſituation de la ville, & ſes fortifications, *ibid.* La place eſt ſommée de ſe rendre, & aſſiegée par le Bacha Paleologue, 305. Particularités de ce fameux ſiege, où le grand nombre de troupes, la valeur, les machines de guerre, dont le bruit ſe fait entendre à plus de cent mille à la la ronde, & enfin les trahiſons furent employées inutilement contre le courage & la prudence du Grand-Maître d'Aubuſſon, & des Chevaliers de Saint Jean, 306. *& ſeq.* Le ſiege eſt levé, 331. Mahomet en fureur ſe prépare à l'aſſieger en perſonne l'année ſuivante avec trois cens mille hommes, 332. & meurt en chemin, *ibid.* Le Prince Zizim s'y retire & y eſt bien reçu, 342. Les Juifs en ſont chaſſez, 387. le Grand-Maître Carette y fait faire des fortifications & des proviſions, 420. Le ſiege en eſt réſolu dans le Conſeil de Soliman, 428. *& ſeq.* Le Grand-Maître de l'Iſle-Adam fait réparer les fortifications, & y en ajoute de nouvelles, 436. Trois Commiſſaires ſont chargez d'y faire les proviſions neceſſaires, *ibid. & ſeq.* L'on travaille encore aux fortifications par les conſeils de Martinengue excellent Ingénieur, 442. & a differens travaux avec une ardeur incroyable, 447. Relation plus étendue de la ſituation de cette place & de ſes fortifications, 448. *& ſeq.* Les troupes ſont diſpoſées dans les differens poſtes, 451. *& ſeq.* Soliman apprend par un ſtratagême ſuivi d'une perfidie, qu'elles ne conſiſtoient pas en plus de cinq ou ſix mille hommes, 454. *& ſeq.* On a recours au jeûne & à la priere, 457. Les Archevêques Grec & Latin exhortent les habitans à combattre courageuſement, 458. La Ville eſt inveſtie, 461. Une eſclave Turque y forme une conſpiration qui eſt découverte, & les Auteurs punis, 464. Soliman informé du découragement de ſon armée, y vient en perſonne, & fait changer de face au ſiege, 462. *& ſeq.*

Roche-Chinard [Charles l'Alemand de la] Grand-Prieur de S. Gilles: uſage pieux qu'il fait de ſes biens, 406. 407.

Rome. La longue abſence des Papes fait penſer à y rétablir le gouvernement républicain, 89. Pourquoi les Romains n'étoient pas en état d'executer ce projet, *ibid. & ſeq.* Ils ſollicitent Gregoire XI. de revenir en Italie, 92. *& ſeq.* Il y revient effectivement ſur les galeres du Grand-Maître d'Hérédia, 93. Son entrée en cette Ville, 94. le Prince Zizim y eſt reçu magnifiquement, 369.

S

SARRASINS. Voyez *Egypte.* [Le Soudan d']

Scander-Berg troiſiéme fils de Jean Caſtriot Roy d'Albanie, devient le favori d'Amurat, à qui il avoit été donné en ôtage, 223. recouvre ſes Etats, 224. bat quatre armées Ottomanes, *ibid.* vend bien cher à Amurat la priſe de quelques places, 225.

Scanderona, ville de Syrie priſe par le Maréchal de Boucicault, 158. 159.

Selim, le plus jeune des enfans de Bajazet II. lui ſuccede par le crédit des Janiſſaires, 412. 413. ſe défait de ſon pere & de ſes deux freres aînez: ſon caractere, *ibid.* remporte une grande victoire ſur Iſmael Roy de Perſe, & prend

Tauris, 414. Ligue contre lui entre Iſmael, le Grand-Maître & le Soudan d'Egypte, *ibid.* Il attaque celui-ci, lui enleve tous ſes Etats, & détruit la Monarchie des Mamelus, *ibid.* donne le gouvernement de la Syrie à Gazello, & celui d'Egypte à Caïtberg, tous deux Officiers des Mamelus, *ibid.* ſe prépare à la conquête de Rhodes, & meurt: ſes conquêtes, 415. Soliman II. ſon fils lui ſuccede, *ib.*

Serpent, voyez, *Crocodile.*

Servans [Les freres] ne peuvent être élevez à la dignité de Chevaliers, 65. auſquels ils ſervent d'Ecuyers, 77.

Sigiſmond Roy de Hongrie, obtient par l'entremiſe du Pape une ligue puiſſante contre Bajazet, 113. & *ſeq.* Eſt défait après quelques avantages auprès de Nicopoli, & ſe retire à Rhodes, 128. & *ſeq.* retourne dans ſes Etats, 129. reproche à Jean XXIII. ſes déréglemens, & l'engage à indiquer le Concile de Conſtance: par quels motifs, 179. & *ſeq.*

Simeoni jeune Piedmontois défend le Château de Lero par un nouveau ſtratagême, 398.

Sixte IV. accorde à la ſollicitation de Louis XI. un Jubilé & des Indulgences en faveur des perſonnes qui aſſiſteroient les Chevaliers qui partoient pour Rhodes menacée d'un ſiege par Mahomet II. 288.

Smirne, priſe ſur les Turcs par la flotte Chrétienne, 36. La défenſe en eſt donnée par le Pape Gregoire XI. aux Chevaliers de Rhodes, 73. & *ſeq.* Elle eſt aſſiegée par Tamerlan, 140. & *ſeq.* Particularités de ce ſiege, 144. Elle eſt priſe & raſée, 149.

Soliman, fils & ſucceſſeur d'Orcan; ſes conquêtes, 75. 76.

Soliman II. ſuccede à Selim ſon pere, 415. défait Gazelle qui s'étoit revolté, & détruit les reſtes des Mamelus, 416. & *ſeq.* ſe prépare à porter ſes armes contre les Chrétiens, en déclarant la guerre au vice, à l'injuſtice, & à la violence, 418. 419. Idée de ſon gouvernement comparé à celui de ſes prédéceſſeurs, *ibid.* Sujet de la guerre qu'il déclare à la Hongrie, 421. Il aſſiege Belgrade, *ibid.* & promet de grandes récompenſes au perfide d'Amaral, 424. prend Belgrade, 428. propoſe dans ſon Conſeil le ſiege de Rhodes, qui eſt réſolu, *ibid.* & *ſeq.* écrit deux lettres pleines de hauteur au Grand-Maître de l'Iſle-Adam qui lui répond ſur le même ton, 430. & *ſeq.* uſe d'un ſtratagême perfide pour connoître l'état de la ville, 454. & *ſeq.* écrit une troiſiéme lettre au Grand-Maître en forme de déclaration de guerre, 456. La flotte Ottomane paroît à la vûe de Rhodes, & l'inveſtit, 460. 461. Les Janiſſaires s'abandonnent au découragement & aux murmures, 462. Soliman y vient en perſonne & les remet dans leur devoir, mêlant la ſeverité à la clémence, 463. & *ſeq.* Le ſiege change de face, 468. La vigoureuſe réſiſtance des aſſiegez, & les pertes qu'il faiſoit chaque jour le mettent en fureur contre ſes Généraux qu'il condamne à mort, & ſe diſpoſe à lever le ſiege, 492. & *ſeq.* qui ſe termine enfin par une capitulation & la ſortie des Chevaliers de Saint Jean de l'Iſle de Rhodes, 522. & *ſeq.* Il veut voir le Grand-Maître, qu'il eſſaye de s'attacher, & lui donne des marques d'amitié & de compaſſion, ſur-tout dans la viſite qu'il lui rend dans ſon palais, 524. & *ſeq.*

T

TAMERLAN Grand Khan des Tartares. Les Princes Turcomans dépouillés par Bajazet, ſe réfugient auprès de lui, 116. Manuel Paleologue lui demande auſſi du ſecours, 129. Tamerlan envoye pour cet effet des Ambaſſadeurs avec des préſens à Bajazet, qui les rejette avec mépris, 131. 132. Son origine, & ſa Religion, 133. Ses conquêtes, *ibid.* 134. Il ſe met en campagne avec une armée prodigieuſe, *ibid.* emporte Sebaſte d'aſſaut, & y exerce d'horribles cruautez, même ſur le fils de Bajazet, qui y commandoit, 135. défait Bajazet auprès d'Ancyre, 137. comment il le reçoit & le traite lorſqu'il lui eſt livré, 138. *& ſeq.* Il pouſſe ſes conquêtes, & aſſiege Smirne qui ſe défend bien, 140. mais qu'il prend enfin, 149. Ce qu'il obſervoit à l'attaque d'une place, *ibid.* Ses vaſtes projets ſur l'Europe, *ibid.* Il eſt rappellé en Perſe par les ravages qu'y exerçoit un Roy des Indes, avec qui il eſt obligé de faire la paix, 150. Sa mort: la diviſion entre ſes enfans, donne lieu à ceux de Bajazet de ſe rétablir, *ibid.*

Tilo, Iſle voiſine de Rhodes; le Bacha Paleologue y fait une deſcente qui ne réuſſit point, 301.

Trébiſonde, capitale du petit Empire de ce nom fondé par Iſaac Comnéne, eſt aſſiegée & priſe par capitulation par Mahomet II. 255.

Tréve propoſée par Humbert II. Dauphin de Viennois, avec les Turcs, 41.

Turcs. Ils ſont défaits auprès de Smirne, & ſont enſuite les vainqueurs, 36. *& ſeq.* Le Commandeur de Biandra remporte une victoire complette ſur eux auprès d'Embro, 45. 46. Ils font priſonnier dans une embûſcade le Grand-Maître d'Hérédia, qu'ils tiennent plus de trois ans dans un rigoureux eſclavage, 96. *& ſeq.* défont les Chrétiens liguez auprès de Nicopoli, 120. *& ſeq.* Leur puiſſance eſt abbattue par Tamerlan, qui fait priſonnier Bajazet, 137. *& ſeq.* Guerres civiles entre ſes enfans, 191. Leurs mauvais ſuccès dans l'Albanie, 224. *& ſeq.* Ils prennent Conſtantinople, 228. ſont battus auprès de Belgrade dont ils levent le ſiege, 237. aſſiegent & prennent Trébiſonde, 255. font de nouvelles deſcentes dans l'Iſle de Rhodes, où ils ſont battus, 265. s'emparent de l'Iſle de Négrepont, 269. remportent une victoire ſur le Roi de Perſe, 276. aſſiegent Rhodes inutilement, 303. *& ſeq.* font quelques deſcentes dans les Iſles de la Religion, 397. *& ſeq.* gagnent ſur le Roi de Perſe une bataille ſuivie de la priſe de Tauris, 414. détruiſent la Monarchie des Mamelus, & font deux provinces de la Syrie & de l'Egypte, *ibid. & ſeq.* Idée du gouvernement de leurs premiers Sultans, juſqu'à Soliman II. 418. Ils aſſiegent & prennent Belgrade, 421. 428. aſſiegent Rhodes, 461. s'abandonnent au découragement & aux murmures; pourquoi, 462. Soliman y vient en perſonne, 463. 465. & les remet dans leur devoir, mêlant la ſévérité à la clémence, *ibid. & ſeq.* Le ſiege change de face, 468. & ſe termine enfin par une capitulation, 522. Orgueil & grandeur barbareſque avec laquelle ils traitent le Grand-Maître de l'Iſle-Adam, 525.

Turcopolier. Dignité de l'Ordre attachée à la langue d'Angleterre, 252.

V

VENITIENS [Les] entrent dans une ligue contre les Turcs, 35. *& seq.* se plaignent des Chevaliers de Rhodes, 49. prennent Patras, avec le secours du Grand-Maître d'Hérédia, 95. 96. entrent dans une ligue contre Bajazet, 114. traversent les desseins du Maréchal de Boucicault & du Grand-Maître de Naillac, 165. fournissent de l'argent à Scander-Berg, 224. traitent avec Amurat, 225. protegent le Bâtard de Lusignan usurpateur du Royaume de Chypre, 249. font une descente dans Rhodes, y commettent des cruautez inouies, & en bloquent le port, 250. sont attaqués par Mahomet dans l'Isle de Négrepont qu'ils perdent, 266. *& seq.* forment une ligue contre lui, & y engagent Ussun-Cassan Roy de Perse, 272. *& seq.* entrent dans une autre contre Charles VIII. 379. & dans une autre contre le Turc, 383.

Vienne [Jean de] Amiral de France périt glorieusement à la bataille de Nicopoli, 126.

Villaret [Foulques de] Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes, autorise par son exemple le changement dans les mœurs de son Ordre, 3. est sommé de rendre compte de son administration, 4. se retire au Château de Lindo, où il se fortifie & appelle au saint Siege, 6. est déposé, 7. est suspendu & cité par le Pape Jean XXII. à Avignon où il se rend, 8. *& seq.* La cause se plaide, 10. 11. La mort de Pugnac donne lieu à son rétablissement, après lequel il abdique suivant la convention, 12. Il meurt, & est enterré à Montpellier, *ibid.*

Villeneuve [Hélion de] est élu Grand-Maître à la recommandation du Pape Jean XXII. auquel il en marque la reconnoissance au dépens de l'Ordre, 16. tient un Chapitre général à Montpellier, où se font divers Réglemens, 19. Se rend à Rhodes & s'y occupe utilement, 20. défend de combattre le monstre du voisinage, 22. dépouille de l'Habit de l'Ordre *Dieu-Donné* de Gozon, pour avoir contrevenu à cette défense, 26. le rétablit avec honneur, 27. le fait Lieutenant Général de l'Isle, 29. reçoit de Clement VI. des plaintes sur la conduite des Chevaliers de son Ordre, 32. Sa prompte obéissance aux ordres du Pape, 35. Il pourvoit à la conservation de Smirne, 37. meurt : son éloge, 43.

Urbain V. approuve l'entreprise du Roy de Chypre & du Grand-Maître Beranger sur Alexandrie, 67. Confession de foi remarquable de ce Pape à l'article de la mort, 69.

Urbain VI. est élu Pape par la violence des Bannerets, 101. & se maintient sur le saint Siege par la même voye, 102. *& seq.* Schisme entre lui & Clement VII. élu à Fondy par les Cardinaux mis en liberté, 104. Il déclare Hérédia qui reconnoissoit Clement, déchu de sa dignité de Grand-Maître, *ibid.* & lui substitue le Grand-Prieur de Capoue : suites de cette division, 105.

Ursins [Jean-Baptiste des] Grand-Maître ; ses premiers soins, 265. il rejette le projet d'une ligue avec les Venitiens contre Mahomet : pour quelles raisons, 266. leur envoye cependant du secours, 267. tient un Chapitre pour le rétablissement de la discipline, 279.

Ussum-Cassan Roy de Perse fait un Traité de paix avec Mahomet II,

255. ſe ligue contre lui avec les Chrétiens, auſquels il demande des Fondeurs & des Canoniers, 272. *& ſeq.* Mahomet lui déclare la guerre, 274. Il eſt défait, après quelques bons ſuccès, 275. 276.

Z

ZACOSTA, [Pierre Raimond] Grand-Maître, 253. fait bâtir un fort à Rhodes, 257. ſecourt le Prince de Leſbos, 259. cite tous les Chevaliers, & indique un Chapitre, que le Pape prévenu fait tenir à Rome, où il ſe rend, & y meurt, 262. *& ſeq.* eſt enterré dans l'Egliſe de ſaint Pierre : ſon éloge, 264.

Zizim troiſiéme fils de Mahomet II. eſt laiſſé par ſon pere à Conſtantinople, pour avoir ſoin du gouvernement, pendant ſon expedition en Perſe, 275. négocie avec le Grand-Maître d'Aubuſſon une ſuſpenſion d'armes, qui eſt confirmée par Mahomet, 288. Son caractere, 313. Il s'empare de Burſe après la proclamation de Bajazet ſon frere, 335. eſt défait par Achmet, 336. & ſe retire chez le Soudan d'Egypte, d'où il fait le voyage de la Meque, 337. rejette avec fierté les offres de ſon frere, & ſe ligue avec Caraman Prince de Cilicie, 338. répond encore fierement à de nouvelles propoſitions, 341. ſe retire à Rhodes où il eſt bien reçu 342. *& ſeq.* S'il eſt vrai qu'il s'y ſoit refugié ſur la foi d'un ſauf-conduit, ou qu'il y ait été emmené comme priſonnier de guerre, 362. 377. 530. Son portrait, 346. Il paſſe en France après un traité avec le Grand-Maître, 350. qui s'engage avec Bajazet de le retenir toujours en ſon pouvoir, 352. Cette nouvelle, & la conduite de Louis XI. à ſon égard, le jettent dans des chagrins mortels, 357. *& ſeq.* Quelques Princes Chrétiens veulent le mettre à la tête d'une ligue contre Bajazet ; pourquoi le Grand-Maître n'y conſent point, 363. 364. Il eſt conduit à Rome en execution d'un Traité entre Innocent VIII. & le Grand-Maître, & reçu magnifiquement, 368. il va à l'audience du Pape, 370. Charles VIII. s'intereſſe à ſa conſervation, *ibid.* Alexandre VI. le renferme au Château Saint-Ange, moyennant une groſſe ſomme que Bajazet lui paye, 372. Sa vie eſt miſe à l'enchere par le même Pape, 374. qui le fait enfin empoiſonner, 377. Il laiſſe un fils nommé Amurat, qui ſe fait Chrétien, 411.

Fin de la Table.

MA 6 2016783